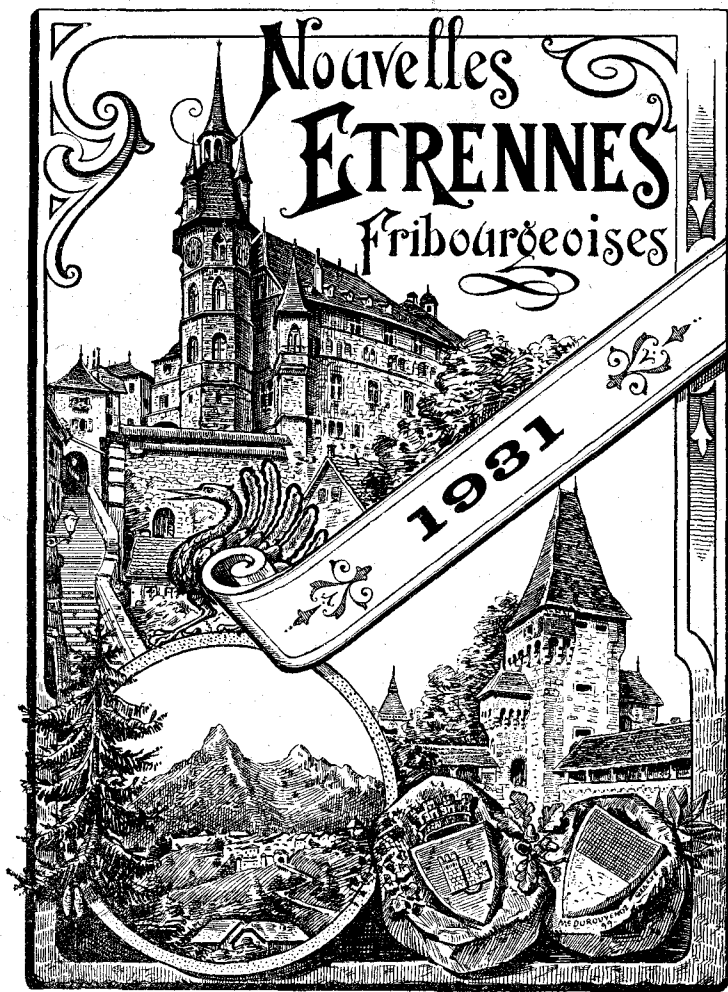


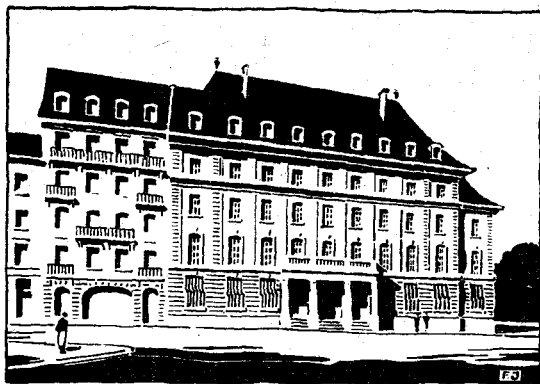
SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE



FRIBOURG (SUISSE)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

PRIX : 1 FR. 50



BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

Bulle
Châtel-St Denis
Domdidier
Estavayer-le-lac
Moral
Romont
Rue
Villargiroud

*Son principe d'avoir toujours
pris soin des intérêts de sa
clientèle et de la contenter
dans la mesure du possible a
fait sa force et sa prospérité*

FONDÉE EN 1869

CAPITAL ET RÉSERVES

Fr. 210 000 000.—

BUREAU
DE VOYAGES
CHANGE

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1931

fondées par L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG

RÉDACTION:

GEORGES CORPATAUX

~~~~~  
**Soixante-quatrième année**  
~~~~~



FRIBOURG

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1931

Coniut ecclésiastique.

Nombre d'or	13	Indiction romaine	14
Epacte	XI	Lettre dominicale	D
Cycle solaire	8	Lettre du martyrologe	L

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 1 ^{er} février. Les Cendres, le 18 février. Pâques, le 5 avril. Rogations, 11, 12 et 13 mai. Ascension, le 14 mai.	Pentecôte, le 24 mai. Trinité, le 31 mai. Fête-Dieu, le 4 juin. Premier dimanche de l'Avant, le 29 novembre.
--	---


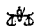





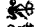









Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 15 h. 06. Été, le 22 juin, à 10 h. 28. Automne, le 24 septembre, à 1 h. 23. Hiver, le 22 décembre, à 18 h. 30.	Capricorne. Vierge. Verseau. Taureau.
--	--

Quatre-Temps.

25, 27 et 28 février. 27, 29 et 30 mai.	16, 18 et 19 septembre. 16, 18 et 19 décembre.
--	---

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion  Vierge 		Verseau		Dernier quartier	

Janvier

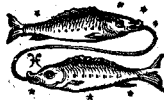


31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	
Vendr.	2 s. Adélar, s. Macaire, a.	
Samedi	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
1.	Dimanche de l'Epiphanie	
DIM.	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Lundi	5 s. Télesphore, s. Emilien.	
Mardi	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	☉
Mercr.	7 s. Valentin, év.	Pleine lune le 4,
Jeudi	8 ste Gudule, v.	à 14 h. 15
Vendr.	9 s. Cyriaque.	
Samedi	10 s. Agathon s. Guillaume, év.	
2.	Premier dimanche apr. l'Epiphanie	
DIM.	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Lundi	12 s. Arcade, ste Tatienne.	
Mardi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	☾
Mercr.	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	Dern. quart. le 11,
Jeudi	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	à 6 h. 09
Vendr.	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Samedi	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
3.	Deuxième dimanche après l'Epiph.	
DIM.	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Lundi	19 Grégoire X, ss. Maire et c.	
Mardi	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Mercr.	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
J. udi	22 ss. Vincent et Anastase.	
Vendr.	23 s. Raymond de Penn fort.	☉
Samedi	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	Nouv. lune le 18,
4.	Troisième dimanche après l'Epiph.	à 19 h. 36
DIM.	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
Lundi	26 s. Polycarpe, év. m.	
Mardi	27 s. Jean Chrysostome.	☾
Mercr.	28 ste Agnès s. Cyrille.	Prem. quart. le 27,
Jeudi	29 s. François de Sales.	à 1 h. 06
Vendr.	30 ste Martine, ste Hyacinthe	
Samedi	31 s. P. Nolasque, Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
5.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM.	1 SEPT. s. Ignacé, ste Brigitte	☉ Pleine lune le 3, à 1 h. 26
Lundi	2 PURIFICATION. s. Fortuné.	
Mardi	3 s. Blaise, Auschaire.	
Mercr.	4 s. André Cors., Véronique	
Jeudi	5 ste Agathe, v. m.	
Vendr.	6 s. Tite, ste Dorothée.	
Samedi	7 s. Romuald, s. Richard.	
6.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM.	8 SEX. s. Jean de Matha.	☾ Dern. quart. le 9, à 17 h. 10
Lundi	9 s. Cyrille d'Alexandrie.	
Mardi	10 ste Scholastique.	
Mercr.	11 s. Adolphe, s. Désiré.	
Jeudi	12 ste Eulalie, s. Cand.	
Vendr.	13 ste Cather. de Riei.	
Samedi	14 s. Valentin, Eleucade.	
7.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM.	15 QUINQ. s. Faustin.	☉ Nouv. lune le 17, à 14 h. 11
Lundi	16 ste Julienne, v m.	
Mardi	17 s. Polychrone, m.	
Mercr.	18 CENDR. s. Siméon.	
Jeudi	19 s. Boniface, évêque.	
Vendr.	20 s. Euchèr, s. Sadoth.	
Samedi	21 ss. Germain et Randoald.	
8.	Premier dimanche du carême.	
DIM.	22 QUADR. s. Pierre à Aut.	☾ Prem. quart. le 25, à 17 h. 42
Lundi	23 P. D. Romaine.	
Mardi	24 s. MATHIAS, ap. s. Félix.	
M-rcr.	25 Q.-I. s. Césaire, ste Walb.	
Jeudi	26 s. Porphyre.	
Vendr.	27 Q.-T. s. Léandre, év.	
Samedi	28 Q.-T. s. Romain.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 30 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé ; ab. — abbesse ; ap. — apôtre ; c. — confesseur ; er. — ermite ; év. — évêque ; m. — martyr ; p. — pape ; — pr. — prêtre ; r. — roi ; ri. — reine ; s. — soldat ; v. — vierge ; vv. — veuve.

Mars



31 jours.





3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
<p>9.</p> <p>DIM. 1</p> <p>Lundi 2</p> <p>Mardi 3</p> <p>Merçr. 4</p> <p>Jeudi 5</p> <p>Vendr. 6</p> <p>Samedi 7</p>	<p>Deuxième dimanche du carême.</p> <p>REMINISCERE. s. Albin.</p> <p>s. Simplicie, Janvieré.</p> <p>ste Cunégonde.</p> <p>s. Casimir, s. Lucien.</p> <p>s. Théophile, év.</p> <p>tes Perpétue et Félicité.</p> <p>s. Thomas d'Aquin.</p>	<p style="text-align: center;">☉</p> <p>Pleine lune le 4, à 11 h. 36</p>
<p>10.</p> <p>DIM. 8</p> <p>Lundi 9</p> <p>Mardi 10</p> <p>Merçr. 11</p> <p>Jeudi 12</p> <p>Vendr. 13</p> <p>Samedi 14</p>	<p>Troisième dimanche du carême.</p> <p>OCULI s. Jean de Dieu, c.</p> <p>ste Françoise R.</p> <p>Les 40 martyrs.</p> <p>s. Eutoge, év.</p> <p>s. Grégoire 1^{er}, p.</p> <p>s. Humbert.</p> <p>ste Mathilde.</p>	<p style="text-align: center;">☾</p> <p>Dern. quart. le 11, à 6 h. 15</p>
<p>11.</p> <p>DIM. 15</p> <p>Lundi 16</p> <p>Mardi 17</p> <p>Merçr. 18</p> <p>Jeudi 19</p> <p>Vendr. 20</p> <p>Samedi 21</p>	<p>Quatrième dimanche du carême.</p> <p>LÉTARE. s. Longin.</p> <p>s. Julien.</p> <p>Patrice, ste Gertrude.</p> <p>s. Cyrille de Jérusalem.</p> <p>s. JOSEPH.</p> <p>s. Vulfran, s. Joachim.</p> <p>s. Benoît, a., s. Béril.</p>	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Nouv. lune le 18, à 8 h. 51</p>
<p>12.</p> <p>DIM. 22</p> <p>Lundi 23</p> <p>Mardi 24</p> <p>Merçr. 25</p> <p>Jeudi 26</p> <p>Vendr. 27</p> <p>Samedi 28</p>	<p>Dimanche de la Passion.</p> <p>PASSION. B. Nicolas de Flue.</p> <p>ste Pétaëgie, m.</p> <p>s. Gabriel, s. Siméon.</p> <p>ANNONCIATION. s. Herbland.</p> <p>s. Emmanuel, s. Ludger.</p> <p>s. Jean Damascène.</p> <p>s. Jean Cap., s. Gontran.</p>	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Prem. quart. le 27, à 6 h. 04</p>
<p>13.</p> <p>DIM. 29</p> <p>Lundi 30</p> <p>Mardi 31</p>	<p>Dimanche des Rameaux.</p> <p>RAMEAUX. s. Eustase.</p> <p>B. Amédée IX.</p> <p>s. Guy, a.</p>	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. 1 Jeudi 2 Vendr. 3 Samedi 4	1 s. Hugues, ste Théodora. 2 s. François de Paule. 3 ste Agape, s. Richard. 4 s. Isidore, s. Zosime.	 Pleine lune le 2, à 21 h. 06
14.	Dimanche de Pâques.	
DIM. 5 Lundi 6 Mardi 7 Mercr. 8 Jeudi 9 Vendr. 10 Samedi 11	5 PAQUES. s. Vincent Ferrier. 6 Bse Juliette Mt Cornillon 7 s. Saturnin. 8 s. Amance. 9 ste Marie l'Egyptienne. 10 Mechtilde, Térance. 11 s. Léon, p.	 Dern. quart. le 9, à 21 h. 15
15.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM. 12 Lundi 13 Mardi 14 Mercr. 15 Jeudi 16 Vendr. 17 Samedi 18	12 QUASIMODO. s. Jules. 13 s. Herménégilde, s. Justin. 14 s. Justin, s. Tiburce. 15 ste Anastasie. 16 s. Benoit Labre, s. Dreux. 17 s. Rodolphe, Anicet. 18 s. Apollone, s. Parfait.	 Nouv. lune le 18, à 2 h. 00
16.	Deuxième dimanche après Pâques.	
DIM. 19 Lundi 20 Mardi 21 Mercr. 22 Jeudi 23 Vendr. 24 Samedi 25	19 s. Léon IX, p., s. Ursmar. 20 s. Théotime, s. Thd. 21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 Patronage de s. Joseph. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, s. Honoré. 25 s. MARC, év., s. Floribert.	 Prem. quart. le 25, à 14 h. 40
17.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM. 26 Lundi 27 Mardi 28 Merc. 29 Jeudi 30	26 s. Clet et Marcellin. 27 ste Zite. 28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 ste Catherine de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES.	☉
Samedi	2 s. Athanase, s. Walbert.	☾
18.	Quatrième dimanche après Pâques.	☾
DIM.	3 Inv. STE CROIX. s. Alexand.	☾
Lundi	4 ste Monique, s. Gothard.	☾
Mardi	5 s. Pie V, ss. Anges.	☾
Mercr.	6 s. Jean dev. Porte lat	☾
Jeudi	7 s. Stanislas, ste Euphros.	☾
Vendr.	8 APPARITION SAINT MICHEL	☾
Samedi	9 s. Grég. de Nazianze.	☾
19.	Cinquième dimanche après Pâques.	☾
DIM.	10 s. Antonin, s. Isidore.	☾
Lundi	11 s. Mamert.	☾
Mardi	12 ss. Nérée et c., Pancrace.	☾
Mercr.	13 s. Sigismond, Servatius.	☾
Jeudi	14 ASCENSION. s. Boniface.	☾
Vendr.	15 s. Jean-Baptist de laSalle.	☾
Samedi	16 s. Jean Népom. s. Adalbert	☾
20.	Sixième dimanche après Pâques.	☾
DIM.	17 s. Pascal Bayl.	☾
Lundi	18 s. Venant.	☾
Mardi	19 s. Pierre Célestin.	☾
Mercr.	20 s. Bernardin de S., Bailes.	☾
Jeudi	21 s. Hosp ce.	☾
Vendr.	22 s. Héra lius et comp.	☾
Samedi	23 s. Didiers. Florent.	☾
21	Dimanche de la Pentecôte.	☾
DIM.	24 PENTECOTE. N.-D. Auxil.	☾
Lundi	25 s. Grégoire VII., p.	☾
Mardi	26 Rog. s. Philippe Néri.	☾
Mercr.	27 Q.-T. s. Béd., c. d.	☾
Jeudi	28 s. Augustin de Cant.	☾
Vendr.	29 Q.-T. ste Mad. Pazzi.	☾
Samedi	30 Q.-T. s. Félix, ste Emilie.	☾
22.	Dimanche de la Trinité.	☾
DIM.	31 TRINITE. ste Angèle.	☾

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Fortunat, s. 2 s. Eugène. 3 -te Clotilde. 4 FETE-DIEU. s. François Car. 5 s. Boniface. 6 s. Claude, s. Norbert.	
23.	Deuxième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	7 s. Paul, év. 8 s. Médard. 9 s. Amant et comp. 10 ste Marguerite, s. Maurin. 11 s. BARNABÉ, ap. 12 s. Jean de S-Façond. 13 s. Antoine Pad ue.	☾ Dern. quart. le 8, à 7 h. 18
24.	Troisième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Basile-le-Grand. 15 s. Bernard Menth. 16 s. Ferréol et Ferg. 17 s. Rainier, s. Isaure. 18 s. Ephrem, diacre. 19 ste Julien. Falconieri. 20 s. Silvère, ste Florentine.	☽ Nouvelle lune le 16, à 4 h. 02
25.	Quatrième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	21 s. Louis de Gonzague. 22 s. Paulin, évêque. 23 ste Agrippine, ste Audrie. 24 s. JEAN-BAPT. 25 s. Guillaume, s. Prosper. 26 ss. Jean et Paul, mm. 27 S.-C. JÉSUS. s. Ladislas.	☽ Prem. quart. le 24, à 13 h. 23
26.	Cinquième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi	28 s. Irénée év. 29 ss. PIERRE ET PAUL, ap. 30 Comm. s. Paul, s. Martial.	☽ Pleine lune le 30, à 1 h. 47

Les jours crois. de 21 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr.	1 s. Théobald, s. Rumold.	☾
Jeudi	2 VISITATION. s. Otto, év.	
Vendr.	3 s. Léon, d., s. Héli dore.	
Samedi	4 ste Berthe, s. Udalric.	
27.	Sixième dimanche après Pentecôte	☾
DIM.	5 s. Antoine Zaccaria.	
Lundi	6 s. Isaïe, ste Dominique.	
Mardi	7 ss. Cyrille et Méthode.	
Mercr.	8 ste Elisabeth, s. Kilien.	
Jeudi	9 ste Véronique, ste Anatolie	
Vendr.	10 7 frères mart., ste Rufine.	☾
Samedi	11 s. Pie I p., s. Ulric e.	Dern. quart. le 8, à 0 h. 52
28.	Septième dimanche après Pentecôte	☾
DIM.	12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor.	
Lundi	13 s. Anaclet, p., ste Muritte.	
Mardi	14 s. Bonaventure, év., s. Cyr.	
Mercr.	15 s. Henri, ste Bonose.	
Jeudi	16 SCAP. Reinelde, s. Faustin.	
Vendr.	17 s. Alexis, Marcelline.	☾
Samedi	18 s. Camille, s. Frédéric.	Nouvelle lune le 15, à 1 h. 20
29.	Huitième dimanche après Pentecôte	☾
DIM.	19 s. Vincent de Paul.	
Lundi	20 s. Jérôme, ste Marguerite.	
Mardi	21 ste Prax., s. Daniel.	
Mercr.	22 ste Marie-Madeleine.	
Jeudi	23 s. Apollinaire, s. Liboire.	
Vendr.	24 Christine, Louise de Sav.	☾
Samedi	25 s. JACQUES, ap., s. Christop.	Prem. quart. le 22, à 6 h. 16
30.	Neuvième dimanche après Pentecôte	☾
DIM.	26 ste ANNE, s. Eraste.	
Lundi	27 s. Pantaléon, s'e Nathalie.	
Mardi	28 ss. Nazaire et Celse, Victor	
Me.c.	29 ste Marthe, s. Loup, év.	
Jeudi	30 ss. Abdon et Sennen, mm.	
Vendr.	31 s. Ignace Loyola, Germain.	☾
		Pleine lune le 29, à 13 h. 48

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 47 m.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold	
31.	Dixième dimanche après Pentecôte	
DIM.	2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	
Lundi	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	
Mardi	4 s. Dominique, s. Tertulien.	☾
Mercur.	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	Dern. quart. le 6,
Jeudi	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	à 17 h. 28
Vendr.	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
Samedi	8 Cyriaque, B. Pierre Faber	
32.	Onzième dimanche après Pentecôte	
DIM.	9 s. Romain, s. Secondin.	
Lundi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	
Mardi	11 ste SUZANNE, Philomène.	
Mercur.	12 ste Claire, ste Eunomie.	☽
Jeudi	13 ss. Hippolyte et Cassien.	Nouvelle lune le 13,
Vendr.	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.	à 21 h. 27
Samedi	15 ASSOMPTION. Tarcisius.	
33.	Douzième dimanche après Pentecôte	
DIM.	16 s. Joachim, s. Théodule.	
Lundi	17 s. Hyacinth., s. Libérat, m.	
Mardi	18 ste Hélène, imp.	☾
Mercur.	19 ste Claire de Montefalco	Prem. quart. le 20,
Jeudi	20 s. Bernard, a. d., Philibert	à 12 h. 36
Vendr.	21 ste Jeanne de Chantal.	
Samedi	22 s. Symphorien, Timothée	
34.	Treizième dimanche après Pentecôte	
DIM.	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	
Lundi	24 s. BARTHÉLEMY. ste Aure.	
Mardi	25 s. Louis, roi, ste Patrice.	
Mercur.	26 s. Zépirin, p. s. Samuel.	☽
Jeudi	27 s. Amédée, év de Lauzanne	Pleine lune, le 28,
Vendr.	28 DÉD. St-Nic. s. Augustin.	à 4 h. 10
Samedi	29 Décolation de s. Jean.	
35.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	30 ste Rose de Lima.	
Lundi	31 s. Raymond, ste Isabelle.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 ^{ste} Véréne, v., s. Gilles, a.	☾ Dern. quart. le 4, à 8 h. 21
Mercr.	2 ^{s.} Etienne, r., ste Maxime	
Judi	3 ^{ste} Sérapie, s. Guarin, év.	
Vendr.	4 ^{ss.} Anges gar. ste Rosalie.	
Samedi	5 ^{s.} Laurent Just., s. Victorin	
36.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte	
DIM.	6 ^{s.} Eleuthère, s. Magne.	☽ Nouvelle lune le 11, à 5 h. 26
Lundi	7 ^{ste} Reine, s. Grat, év.	
Mardi	8 NATIVITÉ NOTRE-DAME.	
Mercr.	9 s. Gorgon, s. Rufin.	
Judi	10 s. Nicolas de Tolentin.	
Vendr.	11 s. Félix et Régule. Prothus	
Samedi	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
37.	Seizième dimanche apr. Pentecôte	
DIM.	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	☽ Prem. quart. le 18, à 9 h. 37
Lundi	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
Mardi	15 N.-D. 7 Doul. s. Nicodème.	
Mercr.	16 Q.-T. s. Cyprien, Imelda.	
Judi	17 STIGM. s. FRANÇOIS.	
Vendr.	18 Q.-T. s. Jos. de Kupertino.	
Samedi	19 Q.-T. s. Janvier.	
38.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	20 s. Eustac., s. Cand.	☽ Pleine lune le 25, à 20 h. 45
Lundi	21 s. MATTHIEU, ap.	
Mardi	22 s. Maurice, martyr.	
Mercr.	23 s. Lin, ste Thècle.	
Judi	24 N.-D. DE LA MERCI.	
Vendr.	25 Firmin, Thomas Villen.	
Samedi	26 ss. Valérien et comp.	
39.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	27 ss. Côme et Damien, mm.	
Lundi	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
Mardi	29 s. MICHEL, arch., Ludwin.	
Mercr.	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 40 m.

Octobre



31 jours.





10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Judi	1 s. Remi, s. Bavon.	
Vendr.	2 s. Léger, s. Guérin.	
Samedi	3 s. Candide, s. Ewalde.	
40.	Dix-neuv. dimanche ap. Pentecôte	<p style="text-align: center;">☾</p> <p style="text-align: center;">Dern. quart. le 4, à 21 h. 15</p>
DIM.	4 s. Francois d'Assises.	
Lundi	5 ss. Placide et compag.	
Mardi	6 s. Bruno, f. ste Foi.	
Mercr.	7 ROSAIRE. s. Serge.	
Judi	8 ste Brigitte, ste Laurence.	
Vendr.	9 s. D-nis, s. Candide.	<p style="text-align: center;">☽</p> <p style="text-align: center;">Nouvelle lune le 11, à 14 h. 06</p>
Samedi	10 s. François de Borgia, c.	
41.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	11 s. Louis Bertrand.	
Lundi	12 s. Maximilien, ste Herlinde	
Mardi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Mercr.	14 s. Callixte, p., s. Burcard.	
Judi	15 ste Thérèse, s. Roger.	<p style="text-align: center;">☽</p> <p style="text-align: center;">Prem. quart. le 18, à 10 h. 22</p>
Vendr.	16 s. Gall, ab., s. Florentin.	
Samedi	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
42.	Vingt unième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	18 s. Luc, évang, s. Athénodor.	
Lundi	19 s. Pierre d'Alc., ste Fréwisse	
Mardi	20 s. Jean de Kanty.	
Mercr.	21 s. Hilarion, ste Ursule.	<p style="text-align: center;">☽</p> <p style="text-align: center;">Pleine lune le 26, à 14 h. 34</p>
Judi	22 ste Alodie, ste Cordule.	
Vendr.	23 s. Pierre Pascal.	
Samedi	24 s. Magloire.	
43.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	25 CHRIST-ROI. s. Chrysanthe.	
Lundi	26 s. Evariste,	
Mardi	27 s. Didier, év.	
Mercr.	28 s. SIMON, ap.	
Judi	29 ste Ermélinde, ste Eusebie	
Vendr.	30 ste Zénobie, Alph. Rodrig.	
Samedi	31 ste Lucille., s. Loup, év.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 59 m.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
44.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	1 LA TOUSSAINT. s. Amable.	 Dern. quart. le 3, à 8 h. 18
Lundi	2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie	
Mardi	3 s. Hubert.	
Mercur.	4 s. Charles Borromée, card.	
Jeudi	5 ss. Zacharie et Elisabeth.	
Vendr.	6 s. Protais, év., s. Léonard.	
Samedi	7 s. Ernest, a., s. Engelbert.	
45.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	8 Les 4 couronnés, Godefroi.	 Nouvel'e lune le 9, à 23 h. 55
Lundi	9 s. Théodore, m., s. Oreste.	
Mardi	10 s. André Avel., ste Florenc ^e	
Mercur.	11 s. Martin, év., s. Véran.	
Jeudi	12 s. Martin, p., s. Imi-r.	
Vendr.	13 Stanislas Kostka, Didace.	
Samedi	14 s. Josaphat, ste Vénérande	
46.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	15 ste Gertrude, Albert-le-Gr.	 Prem. quart. le 17, 3 à h. 13
Lundi	16 s. Othmar, s. Fidence.	
Mardi	17 s. Grégoire le Thaumatur.	
Mercur.	18 DÉD. BASIL. ss. PIER. ET P.	
Jeudi	19 ste Elisabeth, s, Pontien.	
Vendr.	20 s. Félix de Valois, Edmond	
Samedi	21 PRÉSENTATION N.-D.	
47.	Vingt-six. dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	22 ste Cécile, s. Philémon.	 Pleine lune le 25, à 8 h. 10
Lundi	23 s. Clément, ste Félicité.	
Mardi	24 s. Jean de la Croix, Flore.	
Mercur.	25 ste Catherine, ste Juconde.	
Jeudi	26 Silvé-tre, ab., Léon. P.-M.	
Vendr.	27 s. Colomban	
Samedi	28 s. Sosthène, s. Hortulan.	
48.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	29 AVENT. s Saturnin.	
Lundi	30 s. ANDRÉ, ap., ste Max.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 s. Eloi, s. Diodore.	☾ Dern. quart. le 2, à 17 h. 51
Mercur.	2 ste Bibiane.	
Jeudi	3 s. François-Xavier, Luce.	
Vendr.	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Samedi	5 s. Pierre Chrysol., év.	
49.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	☽ Nouvelle lune le 9, à 11 h. 16
Lundi	7 s. Ambroise, ste Fare.	
Mardi	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	
Mercur.	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Jeudi	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Vendr.	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
Samedi	12 s. Synèse, m.	
50.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	13 ste Lucie, s. Josse.	☽ Prem. quart. le 16, à 23 h. 43
Lundi	14 s. Eutropie, Berthold.	
Mardi	15 ste Chrétienne, s. Célien.	
Mercur.	16 Q.-T. ste Adélaïde.	
Jeudi	17 s. Lazare.	
Vendr.	18 Q.-T. s. Gratien.	
Samedi	19 Q.-T. s. Némèse. s. Darius.	
51.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	20 s. Ursanne,	☽ Pleine lune le 25, à 0 h. 24
Lundi	21 s. THOMAS, s. Festus.	
Mard.	22 s. Pierre Canisius.	
Mercur.	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Jeudi	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Vendr.	25 NOEL. ste Eugénie, Anastas.	
Samedi	26 s. ETIENNE, diacre m.	
52.	Dimanche après Noël.	
DIM.	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	☽ à 0 h. 24
Lundi	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Mardi	29 s. Thomas Cant., ste Eléon.	
Mercur.	30 s. Libère, év., s. Sabin, év.	
Jeudi	31 s. Maire, év., s. SYLVESTRE	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 9 minutes du 22 au 31.

Foires et marchés en 1931.

- AARBERG** (Berne). Foires annuelles au bétail, petit bétail, chevaux et marchandises: 14 I, 11 II, 11 III, 8 IV, 13 V, 10 VI, 8 VII, 12 VIII, 9 IX, 14 X, 11 XI, 9 XII. Foires mensuelles (petit bétail, marchandises et légumes): 28 I, 25 II, 25 III, 29 IV, 27 V, 24 VI, 29 VII, 26 VIII, 30 IX, 28 X, 25 XI, 30 XII. Marché hebdomadaire: chaque mercredi.
- AIGLE** (Vaud). Foires annuelles: 17 I, 21 II, 14 III, 18 IV, 16 V, 6 VI, 26 IX, 10 et 31 X, 21 XI, 19 XII.
- ANET** (Berne). Foires annuelles: 21 I, 18 III, 20 V, 19 VIII, 21 X, 18 XI. Marchés au petit bétail: 18 II, 18 III, 22 IV, 17 VI, 22 VII, 23 IX-23 XII.
- BAGNES** (Valais). Foires annuelles: 20 V, 1 VI, 28 IX, 10 et 26 X.
- BASSECOURT** (Berne). Foires annuelles: 12 V, 25 VIII.
- BAYARDS** (Neuchâtel). Foires annuelles: 4 V, 21 IX.
- BERNE**. Marchés au gros bétail: 6 et 20 I, 3 et 17 II, 7 III, 7 et 14 IV, 1 IX, et 6 27 X, 24 XI. Marchés au petit bétail: chaque mardi. Marché, aux marchandises: Tous les mardis et samedis.
- BERNE-BUMPLIZ**. Marché au gros et menu bétail, bétail de boucherie et aux marchandises: Lundi le 13 avril, Lundi le 14 septembre. Foire de printemps: du 12 au 26 avril. Foire d'automne: du 22 novembre au 6 décembre.
- BEX** (Vaud). Foires annuelles: 26 II, 26 III, 30 IV, 28 V, 1 X, 5 XI, 3 XII.
- BIENNE** (Berne). Foires annuelles: 8 I, 5 II, 5 III, 2 IV, 7 V, 4 VI, 2 VII, 6 VIII, 10 et 24 IX, 8 et 22 X, 12 IX, 17 XII.
- BREULEUX, LES** (Berne). Foires annuelles: 24 III, 19 V, 28 IX.
- BULLE**. Foires annuelles: 8 I, 12 II, 5 III, 2 IV, 7 V, 11 VI, 23 VII, 27 VIII, 14, 15 et 17 IX, 14 et 15 X, 12 XI, 3 XII.
- BERTHOUD** (Berne). Foires annuelles: 5 III, 7 V, 9 VII, 3 IX, 8 X, 5 XI, 31 XII.
- BUREN a. A.** (Berne). Foires annuelles (gros et menu bétail et marchandises): 21 I, 18 II, 18 III, 15 IV, 20 V, 15 VII, 16 IX, 21 X, 18 XI, 16 XII.
- CHATEAU-D'ŒX** (Vaud). Foires annuelles (bétail et marchand.): 5 II, 26 III. Foires annuelles au bétail: 20 V, 23 IX, 7 X, 4 XI. Foires aux marchandises: 24 IX, 8 X, 5 XI.

- CHATEL-ST-DENIS. Foires annuelles: 19 I, 16 II, 16 III, 20 IV, 11 V, 15 VI, 20 VII, 17 VIII, 14 IX, 19 X, 16 XI, 21 XII.
- COSSONAY (Vaud). Foires annuelles: 12 II, 12 III, 9 IV, 15 V, 11 VI, 9 VII, 13 VIII, 10 IX, 8 X, 12 XI, 26 XII. Marché au bétail: 28 V.
- COUVET (Neuchâtel). Foires au bétail: 6 IV, 5 X. Foires au bétail et aux marchandises: 1 VI, 10 XI.
- DELÉMONT (Berne). Foires annuelles: 20 I, 17 II, 17 III, 21 IV, 19 V, 16 VI, 21 VII, 18 VIII, 22 IX, 20 X, 17 XI, 22 XII.
- ESTAVAYER-LE-LAC. Foires annuelles: 14 I, 11 II, 11 III, 8 IV, 13 V, 10 VI, 8 VII, 12 VIII, 9 IX, 14 X, 11 XI, 9 XII.
- FRIBOURG. Foires annuelles: 12 I, 9 II, 9 III, 13 IV, 4 V, 8 VI, 13 VII, 3 VIII, 7 IX, 5 X, 9 XI, 7 XII. Marchés aux porcs: 24 I, 21 II, 21 III, 25 IV, 16 V, 20 VI, 25 VII, 14 VIII, 19 IX, 17 X, 21 XI, 19 XII. Marchés aux veaux: Chaque lundi matin.
- LANGENTHAL (Berne). Foires annuelles: 27 I, 24 III, 28 IV, 19 V, 16 VI, 21 VII, 18 VIII, 15 IX, 20 X, 17 XI, 29 XII.
- LAUPEN (Berne). Foires annuelles et au bétail: 12 III, 21 V, 16 IX, 5 XI, 30 XII. Marchés aux porcs: 16 I, 20 II, 17 IV, 19 VI, 17 VII, 21 VIII, 16 X.
- LE LOCLE (Neuchâtel). Foires annuelles: 13 I, 10 II, 10 III, 12 V, 9 VI, 14 VII, 11 VIII, 13 X, 10 XI, 8 XII. Foires cantonales au bétail et aux chevaux: 14 IV, 8 IX.
- LOECHE-VILLE (Valais). Foires annuelles: 1 IV, 1 V, 1 VI, 29 IX, 13 et 28 X.
- LYSS (Berne). Foires annuelles au gros bétail: 23 II, 23 III, 27 IV, 25 V, 22 VI, 28 IX, 26 X, 23 XI. Foires au petit bétail: 26 I, 27 VII, 24 VIII, 28 XII.
- MARTIGNY-BOURG (Valais). Foires annuelles: 12 I, 9 II, 6 IV, 11 V, 8 VI, 19 X, 7 XII.
- MARTIGNY-VILLE (Valais). Foires annuelles: 23 III, 27 IV, 28 IX, 9 XI.
- MONTFAUCON (Berne). Foires annuelles: 23 III, 11 V, 25 VI, 14 IX.
- MONTHEY (Valais). Foires annuelles: 4 II, 4 III, 8 IV, 6 et 20 V, 3 VI, 9 IX, 14 et 28 X, 18 XI, 2 et 31 XII. Marchés hebdomadaires: Chaque mercredi.
- MONTREUX-ROUVENAZ (Vaud). Foire annuelle: 8 V.
- MONTREUX-PLANCHES (Vaud). Foire annuelle: 30 X.
- MONTREUX-BRENT (Vaud). Foire annuelle 11 XI. Marchés hebdomadaires: Chaque lundi, mercredi et vendredi.
- MORAT. Foires annuelles: 7 I, 4 II, 4 III, 1 IV, 6 V, 3 VI, 1 VII, 5 VIII, 2 IX, 7 X, 4 XI, 2 XII.
- MOUTIER (Berne). Foires annuelles: 12 III, 9 IV, 21 V, 13 VIII, 3 IX, 1 X, 5 XI. Marchés hebdomadaires: Chaque mercredi et samedi.
- NOIRMONT (Berne). Foires annuelles: 1 VI, 3 VIII, 2 XI.

- OLLON (VAUD).** Foires annuelles: 13 III, 17 IV, 15 V, 9 X, 20 XI, 18 XII,
ORBE (Vaud). Foires annuelles: 16 II, 16 III, 20 IV, 18 V, 20 VII, 14 IX,
 12 X, 9 XI, 24 XII.
- ORMONTS-DESSUS (Vaud).** Foires annuelles: 11 V, 26 VIII, 22 IX, 7 et
 19 X, 7 XI.
- PONTS-DE-MARTEL (Neuchâtel).** Foires annuelles et au bétail: 19 V,
 15 IX, 26 X.
- PORRENTROY (Berne).** Foires annuelles: 19 I, 16 II, 16 III, 20 IV,
 18 V, 15 VI, 20 VII, 17 VIII, 21 IX, 19 X, 16 XI, 21 XII. Marché
 au petit bétail: Chaque jeudi. Marché hebdomadaire: Chaque jeudi.
- RECONVILIER (Berne).** Foires au bétail et aux marchandises: 13 V,
 7 IX (chevaux, bét. et march.), 9 XI.
- ROMONT.** Foires annuelles: 20 I, 17 II, 17 III, 21 IV, 19 V, 9 VI, 21 VII,
 18 VIII, 8 IX, 20 X, 17 XI, 1 XII. Marché au menu bétail: Chaque
 mardi. Marché hebdomadaire: Chaque mardi.
- SAIGNELÉGIER (Berne).** Foires annuelles: 5 I, 2 II, 2 III, 13 IV, 4 V,
 8 VI, 6 VII, 10 VIII, 1 IX, 5 X, 3 XI, 7 XII.
- SAINT-BLAISE (Neuchâtel).** Foires annuelles: 2 III, 11 V, 14 IX.
- ST-IMIER (Berne).** Foires annuelles: 10 IV, 15 V, 4 IX, 16 X.
- SENTIER, LE (Vaud).** Foires au bétail et aux march.: 29 V, 2 X. Foires
 aux marchandises: 30 V, 3 X.
- ST-TRIPHON (Vaud).** Foire annuelle: 20 II.
- SIERRE (Valais).** Foires annuelles: 16 II, 16 III, 27 IV, 25 V, 5 et 26 X,
 23 et 24 XI. Marché hebdomadaire: Chaque vendredi.
- TAVANNES (Berne).** Foires annuelles: 23 IV, 16 IX. Marchés hebdomadai-
 res: Chaque mercredi et samedi.
- TRAMELAN-DESSUS (Berne).** Foires annuelles: 13 I, 10 II, 10 III, 1 IV,
 6 V, 11 VIII, 23 IX, 14 X, 10 XI, 8 XII.
- VEVEY (Vaud).** Foires annuelles: 20 I, 24 III, 21 IV, 21 VII, 20 X, 24 XI.
- VIÈGE (Valais).** Foires annuelles: 7 I, 14 III, 30 IV, 28 IX, 12 XI.
- YVERDON (Vaud).** Foires annuelles: 24 II, 31 III, 28 IV, 26 V, 30 VI,
 28 VII, 25 VIII, 29 IX, 27 X, 24 XI, 26 XII.

LA „ZURICH”

Compagnie générale d'Assurances
contre les accidents et la responsabilité civile
à ZURICH
conclut des

A

ssurances INDIVIDUELLES contre les accidents;
ssurances COLLECTIVES: de maîtres et d'élèves,
de pensionnats, d'écoles, d'ouvriers, de domestiques
de maison, des assurances agricoles à l'hectare;
ssurances contre la RESPONSABILITÉ CIVILE:
d'entreprises de tous genres, de propriétaires
d'immeubles, d'automobilistes et de motocyclistes.
ssurances contre le CASCO: détériorations d'autos.

S'adresser à

l'Agence générale pour le canton de Fribourg:

XAVIER THALMANN ✦ **FRIBOURG**

et à **LOUIS VIGNOLAZ**, inspecteur,
Avenue Tour-Henri **FRIBOURG**

GARAGE DE LA GARE

SPICHER & C^{IE}

AGENCE FIAT

ATELIERS DE REPARATIONS

Huiles — Benzine — Pneus — Fournitures générales
pour automobiles.

Représentation de bonnes marques.

ATELIERS, BUREAUX ET DEPOTS

Téléphone 8.62 — Appartem. 8.32

Bâtiment de l'ancienne gare aux voyageurs
FRIBOURG

CONFÉDÉRATION SUISSE SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

AUTORITÉS FÉDÉRALES BUNDESBEHÖRDEN

CONSEIL FÉDÉRAL — BUNDES RAT

Membres — Mitglieder

Häberlin, Henri, de Frauenfeld (Thurgovie), prés. pour 1931.
Motta, Joseph, d'Airolo, vice-prés. pour 1931.
Schulthess, Edmond, de Brugg (Argovie).
Musy, Jean, d'Albeuve (Fribourg).
Pilet, Marcel, de Château-d'Œx (Vaud).
Minger, Rodolphe, de Mülchi (Berne).
Meyer, Albert, de Fällanden (Zurich).

Chancellerie fédérale — Bundeskanzlei

Käslin, Robert, chancelier — Bundeskanzler.
Leimgruber, Oscar, vice-chancelier — Vizekanzler.
Bovet, Georges, vice-chancelier — Vizekanzler.

Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales Freiburgische Abgeordnete in den eidgenössischen Räten

CONSEIL NATIONAL — NATIONALRAT

Boschung, Franz, Ueberstorf — Benninger, Pierre,
Salvagny — Cailler, Alexandre-F.-Louis, Broc — Grand,
Eugène, Romont — Gross, Emile, Fribourg — Perrier,
Ernest, Fribourg — Torche, Fernand, Estavayer-le-Lac.

CONSEIL DES ÉTATS — STÄNDERAT

Savoy, Emile, Fribourg. — Weck, Bernard, Fribourg.

TRIBUNAL FÉDÉRAL — BUNDESGERICHT

Membres — Mitglieder

Président: Müri, Hans, de Schinznach (Argovie) — *Vice-président*: Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz (Vaud) — Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin) — Jäger, Charles, de Pfäfers (St-Gall) — Honegger, Henri, de Zurich — Ursprung, Albert, de Ueken et Zurzach — Merz, Victor, de Hägendorf (Soleure) et Thoune — Weiss, Théodore, de Zurich — Kirchhofer, Emile, de Schaffhouse — Rossel, Virgile, de Tramelan-dessus

— Couchepin, Arthur, de Martigny (Valais) — Rambert Paul, de Châtelard (Montreux) — Strebel, Joseph, de Muri (Argovie) — Fazy, Robert, de Genève — Robert, Léon, de La Chaux-de-Fonds — Engeler, Hans, de St-Gall — Brodtbeck, Karl-Adolf, de Liestal (Bâle-Campagne) — Steiner, Hans, d'Ingenbohl (Schwyz) — Bolla, Plinio, de Castro (Tessin) — Leuch, Georges, de Berne — Piller, Joseph, de Bonnefontaine (Fribourg) — Blocher, Eugène (Bâle) — Hablützel, Jacob (Zurich) — Andermatt, Joseph, de Cham (Zoug). — Affolter, Hans, de Gerlafingen et Soleure. — von Arx, Adrien, d'Oltén.

Suppléants — Ersatzmänner

* Ritzchel, Marc-Eugène, à Genève — Gabuzzi, Etienne à Bellinzone — Göttisheim, Emile, à Bâle-Ville — Dubuis, Alphonse, à Lausanne — Becker, Hermann, à St-Gall — Klöti, Emile, à Zurich — Lorétan, Raymond, à Sion.

Greffiers — Gerichtsschreiber

Nägeli, Walter, de Zurich — Pedrazzini, Guillaume, de Locarno — Thilo, Emile, de Lausanne — Ziegler, Adolf, de Zuchwil — Geering, Walter (Bâle).

**TRIBUNAL FÉDÉRAL DES ASSURANCES
EIDGENÖSSISCHES VERSICHERUNGSGERICHT**

Membres — Mitglieder

Studer, Frédéric, de Winterthur, président — Piccard, Paul, de Lutry et Villars-Ste-Croix, vice-président — Berta, Giuseppe, de Giubiasco — Segesser, Louis, de Lucerne — Laube, Werner, de Marbach (Lucerne).

Suppléants — Ersatzmänner

* Koch, Charles, à Wohlen (Argovie) — Gabus, Charles, à Neuchâtel — Kistler, Hermann, à Bienne — Birri, Frédéric, à Fraubrunnen — Prod'hom, Louis, à Lausanne.

Chancellerie — Kanzlei

Graven, Jean, de Zermatt, greffier.

**CANTON DE FRIBOURG
KANTON FREIBURG**

**POUVOIR LÉGISLATIF
GESETZGEBENDE GEWALT**

GRAND CONSEIL — GROSSER RAT

Elections du 5 décembre 1926 - Wahlen vom 5. Dezember 1926

BUREAU

<i>Président.</i>	Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
1 ^{er} <i>Vice-Présid.</i>	Aeby, Pierre, Fribourg.
2 ^{me} »	Glasson, James, Bulle.
<i>Scrutateurs.</i>	Barras, Frédéric, Lossy.
»	Chassot, Victor, Bussy.
»	Dupasquier, Emile, La Tour-de-Trême.
»	Sturny, Jean, Niedermonten (St-Antoine).
1 ^{er} <i>Secrétaire.</i>	Godel, Charles, chancelier d'Etat, Fribourg.
2 ^{me} »	Chassot, Raymond, Fribourg.

**NOMS DES DÉPUTÉS PAR CERCLES ÉLECTORAUX
VERZEICHNIS DER ABGEORDNETEN NACH WAHLKREISEN**

**CERCLE DE LA SARINE — 32 députés
WAHLKREIS SAANE — 32 Abgeordnete**

	<i>Année de naiss. Geburtsjahr</i>
Aeby, Pierre, Fribourg	1884
Barras, Frédéric, Lossy	1874
Bartsch, Wilhelm, Fribourg.	1873
Berset, Maurice, Fribourg	1867
Boccard, Roger, Claruz (Pierrafortscha)	1878
Bovet, François, Autigny	1874
Brasey, Arthur, Fribourg.	1890
Buchs, Henri, Froideville (Posieux).	1856
Chatagny, Louis, Corserey.	1857
Clément, Gustave, Fribourg.	1868
Clément, Joseph, Fribourg.	1870
Daguet, Léon, Fribourg.	1873
Despont, Adrien, Corminbœuf.	1861
Despont, Auguste, Fribourg.	1882
Dubey, Arthur, Fribourg.	1879
Ducrest, Joseph, Rossens.	1864
Fraglière, Antoine, Fribourg.	1878
Gobet, François, Noréaz.	1863
Gross, Alphonse, Arconciel.	1865

Gross, Emile, Fribourg.	1872
Hayoz, Louis, Chésopelloz.	1892
Jaquet, Isidore, Grolley.	1861
Joye, Paul, Fribourg.	1881
Magnin, Joseph, Posieux.	1885
Michel, Ernest, Fribourg.	1870
Peiry, Pierre-Maxime, Treyvaux	1860
Piccand, Casimir, Farvagny-le-Petit.	1875
Quartenoud, Maxime, Fribourg.	1897
Rosset, Alexis, Prez-vers-Noréaz.	1863
Roubaty, Aimé, Villars-sur-Glâne.	1875
Weck, Robert, Fribourg.,	1868
Wolhauser, Franz, Fribourg.	1877

CERCLE DE LA SINGINE — 18 députés

WAHLKREIS SENSE — 18 Abgeordnete

Affolter, Ernest, Konradshaus (St-Antoine)	1873
Auderset, Albert, Fribourg.	1876
Blanchard, Joseph, Tavel.	1883
Boschung, Franz, Ueberstorf.	1868
Diesbach, Henri, Balterswil (St-Ours).	1880
Fasel, Edouard, Bœsingen.	1888
Horner, Alphonse, Tützenberg (Schmitten)	1869
Jelk, Jean, St-Sylvestre.	1868
Marbach, Fritz, Grossried (Ueberstorf).	1874
Offner, Pierre, Planfayon.	1860
Perler, Joseph, Wünnewil.	1861
Piller, Jean, La Gomma (St-Ours).	1870
Piller, Jost, Oberschrot.	1877
Rappo, Jean, Bœsingen.	1863
Roggo, Pius, Fillistorf (Schmitten)	1880
Schwartz, Jean, Chevrières.	1861
Sturny, Jean, Niedermonten (St-Antoine).	1881
Zosso, Etienne, Heitenried.	1860

CERCLE DE LA GRUYÈRE — 23 députés

WAHLKREIS GREYERZ — 23 Abgeordnete

Blanc, Jules, Bulle.	1875
Bochud, André, Bulle.	1869
Borcard, Marc, Grandvillard.	1873
Buchs, Siegfried, Bellegarde.	1879
Cailler, Alexandre, Broc.	1866
Charrière, Marcellin, Cerniat.	1883
Delabays, Léopold, Bulle.	1880
Delatena, Joseph, Bulle.	1865
Dupasquier, Emile, La Tour-de-Trême.	1863
Dupasquier, Gustave, Vuadens.	1880
Fracheboud, Pierre, Lessoc.	1863
Glasson, James, Bulle.	1878

Glasson, Jules, Bulle.	1872
Gremaud, Casimir, Echarlens.	1866
Moret, Gilbert, Hauteville.	1879
Mossu, Louis, Broc	1872
Murith, Auguste, Epagny.	1885
Overney, Calybite, Charmey	1870
Pasquier, Jean, Sâles.	1859
Philipona, Firmin, Vuippens.	1865
Pittet, Alphonse, Romanens.	1876
Rime, Paul, Gruyères.	1873
Yerly, Louis, Bulle.	1877

CERCLE DU LAC — 13 députés

WAHLKREIS SEE — 13 Abgeordnete

Audergon, Louis, Cournillens.	1864
Benninger, Pierre, Salvagny.	1879
Chatton, Honoré, Barberèche	1865
Derron, Henri, Nant (Bas-Vuilly)	1872
Derron, Henri, Morat.	1883
Gutknecht, Samuel, Morat.	1889
Hayoz, Joseph, Liebistorf.	1877
Hurni, Fritz, Fräschels.	1877
Kramer, Fritz, Lourtens.	1876
Monney, Léon, Misery.	1883
Perrottet, Jules, Cormérod.	1886
Rentsch, Gottlieb, Cordast	1872
Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres.	1879

CERCLE DE LA GLANE — 12 députés

WAHLKREIS GLANE — 12 Abgeordnete

Ayer, Emile, Romont.	1867
Criblet, Gustave, Romont.	1874
Débieux, Paul, Châtonnaye.	1895
Delabays, Ernest, Romont.	1883
Deschenaux, Joseph; Ursy.	1872
Dutoit, Joseph, Prez-vers-Siviriez.	1865
Gobet, Alphonse, Massonnens.	1861
Grand, Eugène, Romont.	1870
Jaccoud, Joseph, Promasens.	1880
Menoud, Joseph, Vuisternens.	1869
Prélaz, Joseph, Rue.	1875
Sallin, Henri, Villaz-St-Pierre	1877

CERCLE DE LA BROYE — 13 députés

WAHLKREIS BROYE — 13 Abgeordnete

Chassot, Charles, Fribourg.	1885
Chassot, Victor, Bussy.	1871
Corminboeuf, Oscar, Domdidier.	1872
Curty, Louis, Cousset.	1859

	Année de naiss. Geburtsjahr
Dubey, Edouard, Domdidier.	1873
Dubey, Auguste, Gletterens.	1865
Ducry, Charles, Dompierre.	1868
Ellgass, Louis, à Estavayer-le-Lac.	1875
Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.	1883
Moret, Eloi, Ménières.	1858
Pillonel, Ernest, Seiry.	1875
Pochon, Marc, Vesin.	1883
Torche, Fernand, Estavayer-le-Lac.	1866

CERCLE DE LA VEVEYSE — 7 députés

WAHLKREIS VIVISBACH — 7 Abgeordnete

Colliard, Robert, Châtel-St-Denis.	1887
Esseiva, Paul, Fiaugères.	1876
Favre, Aloys, Le Crêt.	1897
Gaudard, Joseph, Semsales.	1878
Perriard, Alfred, Porsel.	1876
Pilloud, Sylvestre, Châtel-St-Denis.	1890
Vial, Hilaire, St-Martin.	1885

COMMISSIONS PERMANENTES

STÄNDIGE KOMMISSIONEN

Commission d'économie publique *Staatwirtschaftskommission*

Président : Chassot, Charles, Fribourg. — *Membres* : Ayer, Emile, Romont — Benninger, Pierre, Salvagny — Buchs, Henri, Froideville (Posieux) — Delabays, Léopold, Bulle — Diesbach, Henri, Balterswil (St-Ours) — Dupasquier, Emile, La Tour-de-Trême — Pilloud, Sylvestre, Châtel-St-Denis — Weck, Robert, Fribourg.

Commission des pétitions *Petitionskommission*

Président : Berset, Maurice, Fribourg. — *Membres* : Blanchard, Joseph, Tavel — Bochud, André, Bulle — Derron, Henri, Morat — Gobet, Alphonse, Massonnens — Pochon, Marc, Vesin — Perriard, Alfred, Porsel.

Commission des grâces *Begnadigungskommission*

Président : Aeby, Pierre, Fribourg. — *Membres* : Curty, Louis, Cousset — Delabays, Ernest, Romont — Hayoz, Joseph, Liebistorf — Murith, Auguste, Epagny — Wolhauser, Franz, Fribourg. — Piller, Jost, Oberschrot.

*Commission des naturalisations**Einbürgerungskommission*

Président: Torche, Fernand, Estavayer-le-Lac. — *Membres*: Audergon, Louis, Cournillens — Criblet, Gustave, Romont — Pasquier, Jean, Sâles — Pilloud, Sylvestre, Châtel-St-Denis — Rosset, Alexis, Prez-vers-Noréaz — Zosso, Etienne, Heitenried.

*Commission de validation**Wahlprüfungskommission*

Président: Delatena, Joseph, Bulle. — *Membres*: Chataigny, Louis, Corserey — Dutoit, Joseph, Prez-vers-Siviriez — Esseiva, Paul, Fiaugères — Gutknecht, Samuel, Morat — Horner, Alphonse, Tützenberg (Schmitten) — Moret, Eloi, Ménières..

POUVOIR EXÉCUTIF

VOLLZIEHENDE GEWALT

CONSEIL D'ETAT — STAATSRAT

	Né en Geburtsjahr	Elu en Gewählt
Bovet, Jules, <i>président</i> .	1887	1927
Perrier, Ernest, <i>vice-président</i> .	1881	1916
Savoy, Emile, conseiller d'Etat.	1877	1913
Vonderweid, Marcel, »	1866	1914
Buchs, Victor, »	1866	1919
Chatton, Romain, »	1876	1919
Weck, Bernard, »	1890	1919

CHANCELLERIE D'ÉTAT — STAATSKANZLEI

<i>Chancelier</i> :	Godel, Charles.
<i>Kanzler</i> :	
<i>Vice-Chancelier-traducteur</i> :	Binz, René.
<i>Vizekanzler-Uebersetzer</i> :	
<i>Econome-registrateur</i> :	Brülhart, Pierre.
<i>Materialverwaller-Registrator</i> :	
<i>Commis-dactylographe</i> :	Tercier, Pauline.
<i>Huissiers d'Etat</i> :	Bossy, François,
<i>Staatsweibel</i> :	Geinoz, Justin.

DIRECTION DEL'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES ARCHIVES
ERZIEHUNGSDIREKTION UND ARCHIVE

Directeur : Perrier, Ernest, conseiller d'Etat.
Suppléant : Weck, Bernard, »

I. Département de l'Instruction publique
Erziehungsdepartement

Chefs de service : Gremaud, Emile,
Barbey, Firmin.
Expéd.-dactyl. : Duruz, Marie-Antoinette.

Commission des études — Studienkommission

Président : Perrier, Ernest, directeur de l'Instruction publique

Section française — Französische Abteilung

Membres : Bise, Emile, professeur, Fribourg — Mgr Quar-
tenoud, Jean, R^{me} Prévôt, Fribourg — Piller, Joseph, juge
fédéral, Lausanne — Charrière, François, professeur, Fri-
bourg.

Section allemande — Deutsche Abteilung

Membres : Weber, Léonard, professeur, Fribourg — Zur-
kinden, Jean, rév. curé, Tavel.

Section technique — Technische Abteilung

Membres : Daguët, Léon, directeur, Fribourg — Bays
Séverin, professeur, Fribourg.

Section de Morat — Abteilung Murten

Vice-Président : Meyer, Jacob, préfet, Morat — Robert,
J.-S., pasteur, Môtier (Vully) — Rowedder, Fritz, Chiètres
— Friolet, Henri, médecin, Morat — Helfer, Gottlieb, anc.
instituteur, Fribourg — Merz, Richard, Galmiz, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et Universitaire
Kantons- und Universitätsbibliothek

a) *Commission — Kommission*

Président : Schürer, Gustave, professeur. — *Membres* :
Schorderet, Auguste, directeur — Mgr Kirsch, Jean-Pierre,
professeur à l'Université — Lampert, Ulrich, professeur à
l'Université — Buman, Henri, juge de paix — Girardin,
Paul, professeur à l'Université — Remy, Tobie, archiviste
d'Etat — Jordan, Joseph, professeur.

b) *Personnel — Personal*

Directeur: Castella, Gaston.
Bibliothécaire-administrateur: Handrick, François.
Sous-bibliothécaire: Dietrich, Joseph.
Aide-bibliothécaire: Longchamp, Julien.
 Stajessi, Mathilde.
 Meyer, Lucienne.
Concierger: Clément, Henri.

Musées — Museen

I. MUSÉES SCIENTIFIQUES

(CABINETS DE PHYSIQUE ET D'HISTOIRE NATURELLE)

NATURHISTORISCHE MUSEEN

(PHYSIK.- UND NATURWISSENSCHAFTL. LABORATORIUM)

a) *Commission — Kommission*

Président: Mgr Savoy, Hubert, recteur. — *Membres*: Erhard, Hubert — Girard, Raymond — Ursprung, Alfred — Weber, Léonard, professeurs à l'Université — Aebischer, Pierre-Joseph, ancien professeur — Gottrau, Tobie, rentier, Léchelles — Cuony, Jean, pharmacien — Buchi, Othmar, Fribourg, secrétaire.

b) *Personnel — Personal*

Conservateur: Buchi, Othmar, Fribourg.
Préparateur: Noth, Bernard, Fribourg.
Concierger:

II. MUSÉES ARTISTIQUE ET HISTORIQUE

KUNSTHISTORISCHES MUSEUM

Personnel — Personal

Conservateur des Musées: Broillet, Henri.
Archéologue cantonal: Peissard, Nicolas.
Conservateur du Médailler: Jordan, Joseph.
Concierger: Kessler, Arthur.

Commission des monuments
Kommission für Denkmalpflege

Président: Perrier, Ernest, directeur de l'Instruction publique. — *Membres*: Mgr Kirsch, Jean-Pierre — Reiners, Héribert, prof. à l'Université — Schaller, Romain, prof., président de la Société des Amis des Beaux-Arts — Mgr Quartenoud, R^{me} Prévôt — Mgr Savoy, Hubert, recteur — Mgr Currat, Léonard, vic. général honor. — Reichlen, François,

Fribourg — Peissard, Nicolas, archéologue cantonal —
 Bourgnécht, Arnold, pharmacien, à Fribourg — Lateltin,
 Edmond, intendant des bâtiments de l'Etat — Jordan,
 Joseph, professeur — Demierre, Eug., capitaine, Romont —

Sous-commission des monuments et édifices
Unter-Kommission der Denkmäler und Gebäude

Président: Schaller, Romain, professeur. — *Membres*:
 Peissard, Nicolas, archéologue cantonal — Mgr Kirsch, J.-P.
 professeur — Mgr Quartenoud, R^{me} Prévôt — Reiners,
 Héribert, professeur — Lateltin, Edmond, intend. des bâti-
 ments.

ENSEIGNEMENT — ERZIEHUNGSWESEN

INSTRUCTION SUPÉRIEURE
HÖHERER UNTERRICHT

Université de Fribourg — Universität

<i>Recteur</i> :	Häfele, Gallus.
<i>Vice-Recteur</i> :	Joye, Paul.
<i>Doyen de la Faculté de théologie</i> :	Gigon, André.
<i>Doyen de la Faculté de droit</i> :	Trezzini, Célestin.
<i>Doyen de la Faculté des lettres</i> :	Fabre, Pierre.
<i>Doyen de la Faculté des sciences</i> :	Weber, Léonard.
<i>Chancelier de l'Université</i> :	Weyrich, Nicolas.

Professeurs — Lehrkörper

FACULTÉ DE THÉOLOGIE — THEOLOGISCHE FAKULTÄT

Mgr Kirsch, Jean-Pierre. (Patrologie et archéologie chrétienne.)
 Horvath, Antoine. (Dogmatique spéculative.)
 Jacquin, Mannès. (Histoire ecclésiastique.)
 Beck, Joseph. (Pastorale et liturgie.)
 Van den Oudenrijn, Marc-Antoine. (Exégèse de l'Ancien
 Testament.)
 Ramirez, Santiago. (Morale spéculative.)
 Häfele, Gallus. (Apologétique.)
 Manser, Gallus. (Philosophie.)
 Tonneau, Raphaël. (Exégèse du Nouveau Testament.)
 Knar, Maurus. (Histoire de l'Eglise.)
 Prümmer, Dominique. (Morale pratique.)
 Lavaud, Benoît. (Philosophie.)
 Gigon, André. (Dogmatique positive.)
 Berutti, Christophe. (Droit canon.)
 Allo, Bernard. (Histoire des religions.)

FACULTÉ DE DROIT - JURISTISCHE FAKULTÄT

- Bise, Emile. (Droit pénal, procédure pénale, droit international public, histoire du droit.)
 Fietta, Paul, professeur honoraire.
 Gariel, Georges. (Economie politique.)
 Hauptmann, Félix. (Encyclopédie et méthodologie du Droit allemand.)
 Lampert, Ulrich. (Droit ecclésiastique, droit public général et droit des gens.)
 Liesker, Gerhard-Johann. (Philosophie du droit.)
 Schorer, Jean. (Statistique et science financière.)
 Turmann, Max. (Sciences commerciales.)
 von Overbeck, Alfred. (Droit pénal, procédure civile et pénale.)
 Legras, Henri. (Droit civil français et droit romain.)
 Siegwart, Alfred. (Economie politique.)
 Aeby, Pierre. (Droit civil.)
 Comte, Louis. (Médecine légale.)
 Piller, Joseph. (Droit public et administratif.)
 Schönenberger, Guillaume. (Droit romain.)
 Trezzini, Célestin. (Droit ecclésiastique et Droit naturel.)
 Favre, Antoine. (Droit public.)
 Nepper, Jules et Renevey, Louis, assistants pour la section des sciences commerciales.

FACULTÉ DES LETTRES - PHILOSOPHISCHE FAKULTÄT

- (Paléographie, diplomatique.)
 Schnürer, Gustave. (Histoire générale du moyen âge.)
 (Histoire suisse, histoire générale de l'antiquité, histoire générale des temps modernes.)
 Rohner, Antoine. (Phil., histoire de la phil. moderne.)
 Piccardt, Antoine. (Philologie et archéologie classique.)
 Giraud, Victor, professeur honoraire.
 Wagner, Pierre. (Science et histoire de la musique.)
 Arcari, Paolo. (Langue et littérature italiennes.)
 Fabre, Pierre. (Langue et littérature latines.)
 Moreau, Pierre. (Littérature française.)
 Benett, Francis. (Littérature anglaise.)
 Reiners, Héribert. (Histoire de l'art.)
 Monteverdi, Angelo. (Langue et littérature romanes.)
 de Munynck, Marc. (Philosophie.)
 Barrault, Serge. (Histoire ancienne et du moyen âge.)
 Castella, Gaston. (Histoire moderne et du canton de Fribourg)
 Dévaud, Eugène. (Pédagogie générale.)
 Oehl, Wilhelm. (Langue et littérat. allem. anciennes.)
 Newald, Richard. (Littérature allemande moderne.)
 Max, prince de Saxe. (Langues et littératures slaves.)
 (Langues et littératures orientales.)
 Aebischer, Paul, privat-docent. (Philologie romane.)
 Penido, Maurillo, privat-docent. (Philosophie anglo-saxonne.)

Lecteurs : Girardin, Joseph. (Français.)
Lektoren : Lombriser, Joseph. (Allemand.)
 Benett, Francis. (Anglais.)
 Dutoit, Ernest. (Latin.)
 Laini, Giovanni. (Italien.)

INSTITUT DE FRANÇAIS MODERNE

Directeur : Prof. Moreau.
Membres de la commission : Prof. Castella et Monteverdi.
Secrétaire : R. Cherix.
Corsp enseignant : Aebischer, Benett, Cherix, Girardin, M^{lle} Perrier, P. Robert

FACULTÉ DES SCIENCES
 NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Weber, Léonard. (Minéralogie.)
 Dhéré, Charles. (Physiologie.)
 Bistrzycki, Augustin. (Chimie analyt. et organique.)
 Girard, Raymond. (Géologie.)
 (Chimie, physique et météorologie.)
 Ursprung, Alfred. (Botanique.)
 Girardin, Paul. (Géographie.)
 Diesbach, Henri. (Chimie générale et inorganique.)
 Glücksmann, Sigismond. (Bactériologie.)
 Joye, Paul. (Physique.)
 Bays, Séverin. (Mathématiques.)
 Erhard, Hubert. (Zoologie.)
 Hubert, Ant. (Mathématiques et physique mathématique.)
 Gandolfi-Hornyold, privat-docent.
 Lambossy, Paul, privat-docent.
 Blum, Gebhard, »
 Rahm, Gilbert, »
 Brasey, Edmond, »

Lecteurs : Wahl. (Cours péd. des sc. nat.)
 Gerber, Paul. (Géométrie pratique et géodésie.)

Assistants : Blum, Gebhard — Chardonnens, Auguste —
 Krause, Gerhard — Lempen, Hans — Müller, Auguste —
 Schneider, Amédée — Wanger, Oscar.

Appariteurs : Binz, Gaspard — Bovey, Louis — Chatton,
 Maxime — Dénervaud, Pierre — Dougoud, François —
 Egger, Louis — Lugrin, Edouard — Nicolet, Louis.

Mécanicien : Renevey, Charles.

Concierge :

Collège St-Michel — Kollegium St. Michael

<i>Recteur :</i>	Savoy, Hubert.
<i>Préfet du Collège :</i>	Pillonel, Marcel.
» <i>de l'Intern. St-Michel :</i>	Pasquier, Joseph.
» <i>du Pens. du P. Girard :</i>	Veuthey, Léo.
» <i>du » St-Jean :</i>	Frey, Aloys.
<i>Surveillant du Collège :</i>	Michel, Ernest.

1. COURS ACADÉMIQUES DU LYCÉE — LYZEUM

Apologétique et esthétique:	Savoy, Hubert.
Philosophie.	Morard, Meinrad, O.P.
Philosophie et apologétique.	Gremaud, Joseph.
Physique et chimie inorgan.	Weck, Alphonse.
Chimie et histoire naturelle.	Haas, Alexandre.
Mathématiques.	Descloux, Louis.
Histoire.	Bondallaz, Jules.
Géographie physique.	Michel, Gaston.
Langues anciennes.	Girardin, Jos. et Dutoit, Ern.
Littérature française.	Crausaz, Antonin.
Langue allemande.	Lombriser, Joseph.
Littérature allemande.	Vonlanthen, Adolphe.
Physique, géométrie descript.	Michel, Ernest.

2. GYMNASÉ FRANÇAIS — FRANZÖSISCHES GYMNASIUM

6 ^{me} classe.	Dusseiller, Emile.
	Dutoit, Ernest.
5 ^{me} »	Morand, Elie.
	Pittet, Armand.
4 ^{me} »	Sausser, Léon.
3 ^{me} »	Crausaz, Antonin.
2 ^{me} »	Longchamp, François.
1 ^{re} »	Rossel, Etienne.
Religion.	Savoy, Hubert.
Histoire.	Bondallaz, Jules.
»	Jordan, Joseph.
Mathématiques.	Descloux, Louis.
»	Hug, Albert.
Langue grecque.	Pittet, Armand.
	Lombriser, Joseph.
Langue allemande.	Bielmann, Joseph.
	Schwarzwälder, Valentin.
Langue anglaise.	Ingram, Willfred.
Langue italienne.	Laini, Giovanni.
Dessin.	Reichlen, Eugène.

3. GYMNASÉ ALLEMAND — DEUTSCHES GYMNASIUM

6 ^{me} classe.	Emmenegger, Pius.
5 ^{me} »	Schwarzwälder, Val.
4 ^{me} »	Geser, Gallus.
3 ^{me} »	Vonlanthen, Adolphe.
2 ^{me} »	Locher, Fidelis.
1 ^{re} »	Fischer, Jean.
Mathématiques.	Hug, Albert.
Géographie.	Locher, Fidelis.
Histoire naturelle.	Haas, Alexandre.
Histoire.	Lombriser, Jos.
Langue française.	Girardin, Joseph.
» allemande.	Bielmanf, Joseph.

4. ÉCOLE COMMERCIALE — HANDELSSCHULE

Sciences commerciales.	Devevey, Hubert.
» »	Gottrau, Paul.
» »	Schorro, Albin.
Langue française.	Maillard, Edouard.
» »	Wiest, Alfred.
» »	Clerc, Albert.
Langue allemande.	Henzen, Walter.
» »	Derungs, J.-Antoine.
Langue anglaise	Ingram, Wilfred.
Langue italienne.	Laini, Giovanni.
Littérature française.	Pillonel, Marcel.
Religion.	Wæter, Louis.
»	Bossens, Lucien.
Géographie et économ. polit.	Michel, Gaston.
Chimie et vérification des marchandises.	Evéquozy, Adrien.
Histoire.	Peissard, Nicolas.
»	Jordan, Joseph.
Arithmétique et géographie administrative.	Ducry, Oscar.
Histoire naturelle.	Haas, Alexandre.

5. SECTION TECHNIQUE — TECHNISCHE ABTEILUNG

Histoire naturelle et chimie.	Haas, Alexandre.
Mathématiques.	Weck, Alphonse.
Mécanique.	Bays, Séverin.
Mathématiques.	Descloux, Louis.
Langue allemande.	Lombriser, Joseph.
» »	Schwarzwälder, Valentin.
Physique.	Michel, Ernest.

Maîtres attachés à l'établissement — Hilfslehrer

Instruction religieuse pour les élèves réformés.	Loosli, Hans, pasteur.
Dessin académique et model.	Ritter, Fernand-Louis.
Dessin technique.	Schaller, Romain.
»	Meneghelli, Pierre.
Dessin.	Reichlen, Eugène.
Musique vocale.	Gogniat, Joseph.
Musique instrumentale.	Haas, Paul.
»	Stœcklin, Léon.
»	Rody, Auguste.
Gymnastique.	Wicht, Séraphin.
»	Aeby, Peter.
Escrime.	Ottoz, Emile.
Préparateur.	Kolly, Maxime.

Lycée cantonal de jeunes filles
Kantonales Mädchengymnasium

Corps enseignant — Lehrkörper

Directeur: Mgr. Beck, Joseph. — *Professeurs*: R.P. de la Celle, Sylvain, O.F.M. — R.P. Chartier, Clément, O.F.M. — R.P. Helbling, Léo, O.S.B. — R.P. Morard, Meinrad, O.P. — Bühlmann, Léontine — Cosandey, Marie-Thérèse — Edelmann, M.-Augustina — Feusi, Jniga — Galli, Valéria — Gehler, M.-Gabriela — Hüchmann, M.-Ruperta — Hofstetter, Ida-M. — Hover, Helena — Jeanbourquin, Louise-M. — Yerly, Anne-Thérèse — Jud, Hildegardis — Jungo, Andrée — Keller, Emma — Kuner, Johanna — Luib, Marianne — Muheim, A.-Clara — Müller, Rachel — Thürler, Noëlle — Wild, Pascalina — Zingg, Rosa.

INSTRUCTION SECONDAIRE**MITTELSCHULEN****Technicum (Ecole des arts et métiers)****Technikum-Gewerbeschule***Commission de surveillance**Aufsichtskommission*

Président: Le Directeur de l'Instruction publique. — *Membres*: Schaller, Romain, professeur — Weber, Edmond, conseiller communal — Bardy, Henri, conseiller communal — Broillet, Joseph, conseiller communal — Joye, Paul, professeur — Clément, Jules, ingénieur — Lateltin, Edmond, intendand des bâtiments — Genoud, Léon, directeur hon. — Dumas, Fernand, Romont.

Personnel enseignant — Lehrkörper

Directeur honoraire: Genoud, Léon. — *Directeur*: Brasey, Edmond. — *Secrétaire*: Castella, Ernest. — *Aumônier et directeur de l'Internat*: Baselgia, Paul. — *Professeurs*: Barone, Henri — Regazzoni, Ampellio — Berchier, Jean — Pilloud, Oswald — Robert, Henri — Troller, Joseph — Gerber, Paul — Lambossy, Paul — Cattani, Oscar — Lang, Ernest — Thomann, Robert. — *Professeurs auxiliaires*: Cuony, Albert — Hæring, Fernand — Demont, Paul — Delabays, Fidèle — Berther, Jean-Baptiste — Gicot Henri — *Pasteur*: Loosli, Hans. — *Chef d'atelier*: Blanc, Georges — *Maîtresses*: Bouchard, Georgina — Comte, Angèle.

Musée des Arts et Métiers — Gewerbemuseum*Commission — Kommission*

Lorson Ernest, avocat, Fribourg — Berchier Jean, prof. au Technicum — Reichlen Eugène, prof. à l'Ecole professionnelle — Clément Jules, ingénieur, Fribourg — Hertling Léon, architecte, Fribourg.

Personnel — Personal

Directeur: Genoud Léon. — *Secrétaires-bibliothécaires*: Page Marie — Ems Jeanne.

Conservatoire de Musique (Académie de musique)**Musikkonservatorium***Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

Président: Bovet, Joseph, profes., Fribourg. — *Membres*: Liesker, Gerhard, professeur — Droux, Paul, juge cant., Fribourg — Helfer, Gottl., anc. inst., Fribourg — Lombriser Joseph, prof., Fribourg — Aeby, Pierre, prof., Fribourg — Schorderet, Auguste, prof., Fribourg — Vonderweid, Paul, rév. curé, Fribourg — Ryncki, Paul, médecin, Fribourg. — *Directeur*: Haas, Paul, Fribourg.

Comité des professeurs — Lehrkörper

Président: Haas, Paul, Fribourg. — *Membres*: Lombriser-Stœcklin, M^{me} — Alber, Marie-Thérèse — Bovet, Joseph — Brulhart, Lydie — Hegetschweiler, Rodolphe — Hegetschweiler-Ochsenbein, H. — Stœcklin, Léon — Villard, Ida — Lombriser, Francis — Kathriner, Léon — Rody, Auguste — Gogniat, Joseph — Robert, Paul — Canivez, Georges — Python, Marcel — Gaimard, Louis — Reyff, Antoinette — Schmid, Ernest.

Ecole normale d'Hauterive — Lehrerseminar Altenryf

Die deutsche Abteilung ist bis Ende 1932 aufgehoben.

Directeur: Dévaud, Eugène. — *Aumônier*: Fragnière, Denis. — *Professeurs*: Bovet, Joseph — Emmenegger, Pius — Berset, Maxime — Pidoud, Louis — Plancherel, Lucien — Aeby, Alphonse — Kathriner, Léon — Berther, Jean-Baptiste — Derron, Léon, pasteur — Wicht, Séraphin — Overney, Auguste — Muller, Alphonse.

Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles**Höhere Töchterhandelschule**

Directeur: Aeby, Pierre, professeur à l'Université. — *Professeurs*: Siegwart, Alfred — Gottrau, Paul — Trezzini, Célestin — Morand, Elie — Devevey, Hubert — Evéquo, Adrien — Michel, Gaston — Schorderet, Auguste — Castella, Gaston — Widmer, Julie — Deschenaux, Stéphanie — Dupraz, Marie — et les Révérendes Sœurs Ursulines.

Inspection des Ecoles secondaires**Inspektor der Sekundarschulen**

Barbey, Firmin, chef de service, Fribourg.

Ecole secondaire professionnelle de la Ville de Fribourg**Sekundarschule der Stadt Freiburg**

Directeur: Delabays, Fidèle. — *Professeurs*: Schaller, Romain — Wæber, Louis — Buman, René — Caille, Fernand — Plancherel, Louis — Cathomen, Adolphe — Zollet, Pius.

Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg**Mädchensekundarschule der Stadt Freiburg**

Directeur: Schorderet, Auguste, professeur. — *Secrétaire-économiste*: Schorderet, Madeleine — SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL: Wæber, Louis, (religion) — Perrier, Germaine — Niquille, Marie — Sutorius, Blanche — Kaiser, Louise — Hug, Anna (mathématiques et sciences) — Weck, Alphonse (physique) — Wirz-Stoffel (allemand) — Tercier, Jeanne (sténographie et dactylographie) — Meyer, Graziella (chant) — Chappuis, Blanche (gymnastique) — Gardian, Maroussia (dessin).

SECTION PROFESSIONNELLE: *Cours de coupe et confection*: Neumeyer, Marie — Gottrau, Elisabeth — Mauron, Jeanne — Hayoz, Louise. — *Ecole de lingerie*: Torche, Hélène — Chatton, Marie — Bærismwyl, Marie, maîtresse auxiliaire. — *Ecole de modes*: Sermoud, Elisa — Barras, Alice, maîtresse auxiliaire. — *Ecole de cuisine*: Nouveau, Simone — Vacheron, Laure — Galley, Marguerite — Mivelaz, Fanny, maîtresse auxiliaire.

Ecole secondaire de Tavel — Sekundarschule Tafers

Directeur : Zurkinden, Jean. — *Professeurs* : Roggo, Alphonse — Thurler, Léonard.

Ecole secondaire de Bulle — Sekundarschule Boll

Directeur : Beaud, Amédée. — *Professeurs* : Folly, Auguste — Maillard, Louis — Noël, François.

Ecole secondaire de Morat — Sekundarschule Murten

Directeur : Meyer, Emmanuel. — *Professeurs* : von Känel, Maurice — Blaser, Reinhold — Auer, Samuel — Thiébaud-Vœgtlin, Louis — Flückiger, Ernest — Fürst, Fritz — Helfer, Hans — *Maîtres spéciaux* : Jacky, Théodore — Pantillon, Edouard.

Ecole secondaire de Chiètres — Sekundarschule Kerzers

Professeurs : Rowedder, Fritz — Hänni, Auguste.

Ecole secondaire de la Glâne — Sekundarschule der Glane

Directeur : Tissot, Cyprien. — *Professeurs* : Pasquier, Léon — Chatton, Auguste — Pürro, Adolphe — Roulin, Maurice — Oberson, Octave — Parmentier, Gaston.

Ecole secondaire des jeunes filles de la Glâne

Mädchensekundarschule der Glane

Institutrice : Buob, M.-Valentine, institutrice.

Ecole secondaire de la Broye — Sekundarschule der Broye

Directeur : Maudonnet, Jules. — *Professeur* : Loup, Robert.

Ecole secondaire de la Veveyse

Sekundarschule des Vivisbachbezirkes

Directeur : Fischer, Conrad. — *Professeur* : Robadey, Louis.

Inspecteurs scolaires — Schulinspektoren

1^{er} arrondissement: Savoy, André, à Fribourg, pour les écoles françaises;

Schönenberger, Fr., à Fribourg, pour les écoles allemandes.

2^{me} arrondissement: Rosset, Arthur, Fribourg.

3^{me} » Schuwey, Aloys, Fribourg.

4^{me} » Berset, Marcellin, Fribourg.

5^{me} » Currat, Hyacinthe, Morlon.

6^{me} » Gutknecht, Ernest, Morat.

7^{me} » Crausaz, Joseph, Lussy.

8^{me} » Crausaz, Léon, Estavayer-le-Lac.

9^{me} » Barbey, Jules, Vuadens.

**Inspectrices de l'enseignement des ouvrages manuels
Inspektorinnen für Handarbeitsunterricht**

1 ^{er} arrondissement:	Daguet, Jeanne, Fribourg.
2 ^{me} »	Planchèrel, Jeanne, Fribourg.
3 ^{me} »	Koller, Maria, Fribourg.
4 ^{me} »	Grand, Maria, Romont.

Ecole régionale de Courtion

Maître : Loup, Arthur.

Ecole régionale de Cormondes — Regionalschule Gurmels

Maître : Kolly, Aloys.

Ecole régionale de Guin — Regionalschule Düringen

Maître : Rappo, Bernard.

Ecole régionale de Planfayon — Regionalschule Plaffeyen

Maître : Meuwly, Rodolphe.

Ecole régionale d'Alterswil — Regionalschule Alterswil

Maître : Bertschy, Albin.

Ecole régionale d'Attalens

Maître : Macheret, Emile.

Ecole régionale de Domdidier

Maître : Collomb, Marcel.

Ecole régionale de Gruyères

Maître : Dessarzin, Léon.

**Caisse de retraite du corps enseignant
Lehrerversicherungskasse**

Président : Dessarzin, Philippe, instituteur, Estavayer-le-Gibloux.

Caissier : Bondallaz, Antonin, institut., Fribourg.

Secrétaire : Lanthmann, Pierre, anc. instituteur, Neirivue.

Membres : Helfer, Max, instituteur, Fribourg.
Thurler, Léonard, maître secondaire, Guin.

Dépôt scolaire central de Fribourg
Lehrmittelverlag

Commission — Kommission

Président : Genoud, Léon, directeur. — *Membres* : Gremaud
Emile, chef de service — Schuwey, Aloys, inspecteur scolaire
— Rosset, Arthur, inspecteur scolaire.

Administration — Verwaltung

Section A

Verdon, Isidore, gérant.

Section B

Bonnabry, Cécile, gérante.

II. Département des Archives — Archivdepartement

Archiviste — Staatsarchivar : Ræmy, Tobie.

Archiviste-adjoint : Corpataux, Georges.

Assistante : Niquille, Jeanne, Dr ès lettres.

DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES
DES COMMUNES ET PAROISSES
JUSTIZ-, KULTUS-, GEMEINDEN- UND
PFARREIEN-DIREKTION

Directeur : Weck, Bernard, conseiller d'Etat.

Suppléant : Savoy, Emile, » »

I. Département de la Justice — Justizdepartement

Chef de service : Savoy, Amédée.

Secrétaire : Corpataux, Edouard.

1. COMMISSIONS RELEVANT DU DÉPARTEMENT

1. KOMMISSIONEN DES DÉPARTEMENTES

a) *Commission examinatrice des aspirants au Barreau.*
Prüfungskommission für Anwälte

Président : Weck, Bernard, conseiller d'Etat. — *Membres* :
Bise, Emile, professeur de droit — Weck, Robert, juge cantonal — Aeby, Pierre, professeur de droit — Bourgnécht, Louis, avocat — Droux, Paul, juge cantonal — Bartsch, Wilhelm, avocat — *Secrétaire* : Savoy, Amédée. — *Suppléants* : Berset, Maurice, président — Schuh, Rodolphe, juge cantonal — Merz, Alfred, juge cantonal — Piller, Joseph, juge fédéral.

b) *Commission examinatrice des aspirants au notariat*
Prüfungskommission für Notare

Président: Weck, Bernard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Bise, Emile, professeur de droit — Droux, Paul, juge cantonal — Aeby, Pierre, professeur de droit — Berset, Maurice, président — Meyer, Charles, notaire — *Secrétaire*: Savoy, Amédée. — *Suppléants*: Kælin, Joseph, président — Emery, Jules, notaire — Piller, Joseph, juge fédéral — Remy, Jules, notaire — Schuh, Rodolphe, juge cantonal — Spicher, Franz, notaire.

2. REGISTRE DU COMMERCE
 REGISTRE DES RÉGIMES MATRIMONIAUX
 OFFICES DES POURSUITES ET OFFICES DES
 FAILLITES

2. HANDELSREGISTER
 GÜTERRECHTSREGISTER, BETREIBUNGS-
 UND KONKURSÄMTER

A. AUTORITÉ INFÉRIEURE DE SURVEILLANCE
 UNTERE AUFSICHTSBEHÖRDE

Les présidents des tribunaux d'arrondissement.
 Die Gerichtspräsidenten.

B. PRÉPOSÉS — VORSTEHER

I. *Registres du commerce et des Régimes matrimoniaux*
Handels- und Güterrechtsregister

Sarine: Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.
Singine: Meuwly, Augustin, greffier, Tavel.
Gruyère: Pfulg, Louis, greffier, Bulle.
Lac: Bise, Louis, greffier, Morat.
Glâne: Bonjour, Georges, greffier, Romont.
Broye: Huguet, Edouard, greffier, Estavayer-le-Lac.
Veveysse: Chaperon, Auguste, greffier, Châtel.

II. *Offices des Poursuites — Betreibungsämter*

Sarine: Meyer, Louis, Fribourg.
Singine: Blanchard, Philippe, Tavel.
Gruyère: Ayer, Aloys, Bulle.
Lac: Bise, Louis, Morat.
Glâne: Bonjour, Georges, Romont.
Broye: Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac.
Veveysse: Chaperon, Auguste, Châtel-St-Denis.

III. Offices des Faillites — Konkursämter

<i>Sarine</i> :	Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.
<i>Singine</i> :	Meuwly, Augustin, greffier, Tavel.
<i>Gruyère</i> :	Pfulg, Louis, greffier, Bulle.
<i>Lac</i> :	Bise, Louis, greffier, Morat.
<i>Glâne</i> :	Bonjour, Georges, greffier, Romont.
<i>Broye</i> :	Huguet, Edouard, greffier, Estavayer-le-Lac.
<i>Veveyse</i> :	Chaperon, A., greffier, Châtel-St-Denis.

3. ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSDIENST

A. AUTORITÉ INFÉRIEURE DE SURVEILLANCE

A. UNTERE AUFSICHTSBEHÖRDE

Les présidents des tribunaux d'arrondissement.
Die Gerichtspräsidenten.

B. OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSBEAMTE

District de la Sarine — Saanebezirk

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Fribourg	Neuhaus Xavier	Blanc, Paul.
Villars-s.-Glâne	Roubaty, Emile	Dreyer, Joseph.
Matran	Corpataux, Léon	Corpataux, Henri.
Neyruz	Dafflon, Félicien	Dafflon, Auguste.
Ecuwillens	Chavaillaz, Eug.	Galley, Antoine.
Autigny	Bovet, François	Cudré, Maur.-Ern.
Lentigny	Chappuis, Jos.	Chappuis, Pierre.
Onnens	Berger, Louis	Barras, Jean.
Prez	Rosset, Charles.	Chollet, Pierre.
Grolley	Page, Emile,	Pilloud, Casimir.
Belfaux	Limat, Joseph	Gremaud, Joseph.
Givisiez	Bulliard, Alph.	Limat, Louis.
Marly	Wicht, César	Gyger, Jean.
Praroman	Kolly, Alphonse	Horner, Raphaël.
Ependes	Clément, Alfred	Bongard, Auguste.
Aronciel	Kolly, Joseph	Trinchau, Maurice.
Treyvaux	Philipona, Louis	Guillet, François.
Rossens	Ducrest, Amédée	Grossrieder, E.
Farvagny-le-Gr.	Jolion, Marcel	Rey, Louis.
Estavayer-le-Gi.	Clerc, Franç.	Michel, Albert.
Vuistern.-en-Og.	Bovigny, Léon	Marchon, Const.
Ponthaux	Jaquat, Eugène	Mottas, Gustave.
Corseroy	Chatagny, Eug.	Vuarnoz, Charles.
Bonnefontaine	Bæriswyl, Simon	Piller, Léon.
Corpataux	Clerc, François	Sallin, Raymond.
Villarod	Perritaz, Emile	Perritaz, Casimir.

District de la Singine — Sensebezirk

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Tavel	Aeby, Jean	Wæber, Albin.
Guin	Zurkinden, Arn.	Jenni, Joseph.
Bœsingen	Schneuwly, Nic.	Rappo, Jean.
Wünnewil	Brügger, Domin.	Boschung, J.-J.
Ueberstorf	Schmutz, J.-Jos.	Boschung, Franç.
Heitenried	Zosso, Stephan	Zahno, Félix.
Dirlaret	Bielmann, Robert	Zbinden, Félix.
Chevrilles	Schwarz, Jean	Aeby, Franz.
St-Sylvestre	Buntschu, Can.	Jelk, Pierre.
Plasselb	Ruffieux, Jean	Ruffieux, Al-Jean.
Planfayon	Thalmann, P.	Brügger, Hippolyte.
St-Antoine	Jenny, Jacob	Sturny, Jean.
Alterswil	Stritt, Rodolphe	Aerschmann, P.
St-Ours	Jungo, Joseph	Zosso, Ludgerus.
Schmitten	Zollet, Meinrad	Lehmann, Joseph.

District de la Gruyère — Greyerzbezirk

Bulle	Menoud, Louis	Rappo, Marcel.
Riaz	Duding, Michel	Gremaud, Aloys.
Echarlens	Gremaud, Pierre	Pugin, François.
Vuippens	Philipona, Firmin	Philipona, Henri.
Sorens	Villoz, Philippe	Romanens, Albert.
Avry-dev.-Pont	Bovigny, Léon	Bossens, Octave.
Pont-la-Ville	Rigolet, Simon	Yerly, Symphon.
La Roche	Brodard, François	Brodard, Joseph.
Hauteville	Schouwey, Eloi	Passaplan, Eloi.
Corbières	Blanc, Alfred	Blanc, Paul.
Villarvolard	Repond, César	Jaquet, Joseph.
Botterens	Delatena, Ed.	Thomet, Ferréol.
Crésuz	Ruffieux, Alph.	Ruffieux, Firmin.
Cerniat	Meyer, Maxime	Charrière, Louis.
Charmey	Rime, Gustave	Overney, Const.
Bellegarde	Buchs, Siegfried	Buchs, Robert.
Broc	Mossu, Louis	Corboz, Jules.
Gruyères	Dafflon, Victor	Rime, Emile.
Estavannens	Jaquet, Charles	Caille, Jean.
Grandvillard	Raboud, Henri	Currat, François.
Villars-s.-Mont	Ecoffey, Emile	Thorin, Casimir.
Neirivue	Geimoz, Félicien	Castella, Joseph.
Albeuve	Pythoud, Henri	Beaud, Augustin.
Lessoc	Fragnière, M.	Both, Marc.
Montbovon	Gillet, Louis	Pernet, Emile.
Morlon	Gremaud, Constant	Sciboz, Alexandre.
Tour-de-Trême	Ruffieux, Cyprien	Caille, Paul.
Vuadens	Despond, Pierre	Moret, François.
Vaulruz	Borcard, Phil.	Grivet, Maurice.
Sâles	Oberson, Emile	Pasquier, Albert.
Le Pâquier	Gillet, Joseph	Morand, Louis.

District du Lac — Seebezirk

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Morat	Mesey, Hans	Fasnacht N.-Robert.
Meyriez	Moccand, Frédéric	Steiner, Gottfried.
Môtier	Chautems-Risold, Jul.	Javet-Guillod, J.
Chiètres	Etter, Jacob	Schwab, Frédéric.
Buchillon	Bandelier, Jean	Mæder, Fritz
Villarepos	Pauchard, François	Folly, André.
Courtion	Humbert, Félix	Progin, Firmin.
Barberèche	Folly, Arsène	Michel, Marcel.
Cormondes	Hayoz, Joseph	Perler, Joseph.
Cressier	Bise, Adolphe	Muller, Ernest.

District de la Glâne — Glanebezirk

Romont	Stajessi, Georges	Guillaume, Emile.
Middes	Péclat, Adrien	Dougoud, Aug.
Torny-le-Grand	Dougoud, Jules	Bugnon, Charles
Châtonnaye	Vaucher, Paul	Page, Léon.
Villarimboud	Renevey, Louis	Curdy, Pierre.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Pierre	Gobet, Joseph.
Orsonnens	Page, Pierre	Chassot, Pierre.
Villarsiviriaux	Berset, Pierre	Berset, Léon.
Massonnens	Gobet, Alphonse	Rey, Joseph.
Berlens	Perroud, Alfred	Perroud, Henri.
Châtelard	Delabays, Casimir	Uldry, Edmond.
Grangettes	Pythoñ, Louis	Pittet, Marcel.
Vuistern.-dv.-R.	Oberson, Joseph	Menoud, Joseph.
Villaraboud	Mauron, Ernest	Gremaud, Léon.
Mézières	Dénervaud, Cal.	Demierre, Léon.
Billens	Sugnaux, Cyrille	Sugnaux, Victor.
Siviriez	Conus, Théodore	Zaza, Ferdinand.
Ursy	Deschenaux, Jules	Deschenaux, Henri.
Rue	Conus, Louis	Préraz, Joseph.
Promasens	Jaccoud, Joseph	Ducrest, Alphonse.
La Joux	Pittet, Adrien	Menoud, Joseph.
Chapelle	Rossier, Léon	Crausaz, Léon.

District de la Broye — Broyebezirk

Estavayer	Bourqui, Antonin	Bonny, Laurent.
Montbrelloz	Plancherel, Jér.	Marmy, Georges.
Rueyres-les-Prés	Dubey, Emile	Chaney, Joseph.
Bussy	Chassot, Jules	Plancherel, Gast.
Cugy	Grandgirard, A.	Chuard, Léon.
Montet	Rey, Antonin	Bersier, Henri.
Fétigny	Goumaz, Albert	Renevey, Armand.
Ménières	Moret, Eloi	Moret, Jules.
Nuvilly	Bondallaz, Jos.	Broye, Ernest.
Murist	Delamadeleine, J.-B.	Bourqui, Charles.
Cheyres	Rappo, Jules	Brasey, Henri.

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Font	Brasey, Isidore	Brasey, Ernest.
Lully	Lambert, Etienne.	Banderet, Hippolyte
Surpierre	Thierrin, Placide	Dessarzin, Aloys.
Vuissens	Fasel, Emile	Noël, Léon.
Mannens	Joye, Louis	Stern, Arthur.
Montagny-les-M.	Berset, Pierre	Joye, Ernest-Philippe.
Léchelles	Progin, Léon	Duccotterd, Charles.
Dompierre	Ducry, Charles	Musy, Narcisse.
Domdidier	Dubey, Edouard	Besson, Ignace.
St-Aubin	Perriard, Louis	Favre, Antoine.
Carignan	Tétard, Charles	Ballaman, Joseph
Gletterens	Dubey, Léon	Dubey, Raymond.
Delley	Delley, Jean	Collomb, Georges.
Aumont	Volery, Justin	Volery, Fortuné.
Seiry	Bise, Joseph-Julien	Bise, Raymond.
Forel	Duc, Eugène	Dévaud, Xavier.

District de la Veveyse — Vivisbachbezirk

Châtel-St-Denis	Cardinaux, Léon	Genoud-Repond, J.
Attalens	Savoy, Paul	Savoy, Arthur.
Remaufens	Vauthey, Denis	Vauthey, Julien.
Semsaies	Grivet, Albert	Grand, Amédée.
St-Martin	Molleyres, Jos.	Demierre, Henri.
Porsel	Dévaud, Nicolas	Vienny, Auguste.
Le Crêt	Pfulg, Calybite	Currat, Jules.
Progens	Bochud, Louis	Suard, André.

II. Département des Cultes, des Communes et Paroisses
Kultus-, Gemeinden- u. Pfarreiendepartement

Chef de service : Vonderweid, Aloys.
Vérificateur des comptes : Michel, Louis.
Adjoint : Sudan, Henri.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR
DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

DIREKTION DES INNERN
DER LANDWIRT., DER INDUSTRIE
UND DES HANDELS

Directeur: Savoy, Emile, conseiller d'Etat.
Suppléant: Chatton, Romain, conseiller d'Etat.

I. Département de l'Intérieur
Departement des Innern

Chef de service: Wuilleret, Rodolphe.
Dactylographe: Cardinaux, Emilie.

SERVICE DE L'ASSISTANCE ET DU CHOMAGE
ARMEN- UND ARBEITSLOSENWESEN

Secrétaire: Dietrich, Ulrich.

Asile des aliénés de Marsens — Irrenanstalt Marsens

Commission administrative — Verwaltungskommission

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Raboud, Marc, rév. doyen, Vuisternens-dev.-Romont —
Boschung, Franz, cons. national, Ueberstorf — Oberson,
Denis, médecin, Fribourg — Curty, Louis, député, Cousset
— Notz, Fritz, Chiètres — Fracheboud, Pierre, député, Les-
soc — Berset, Maurice, président, Fribourg — Collaud, Béat,
chef de service, Fribourg.

Personnel — Personal

Directeur: Woltachewsky, Pierre.
1^{er} médecin-adjoint: Jordan, Auguste.
2^{me} » Lauber, Paul.
Aumônier: Sallin, Albert.
Administrateur: Morard, Antoine.
Secrét.-comptable: Dumont, Charles.

COMMISSION DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE
EINIGUNGSAMT UND SCHIEDSGERICHT

Président: Schorderet, Auguste, directeur, Fribourg. —
Membres: Clément, Joseph, ingénieur, Fribourg — Stei-
nauer, Romain, nég., Fribourg — Buchs, Henri, industriel,
Froideville (Posieux) — Sesti, Marcel, marbrier, Fribourg.

OFFICE DU TRAVAIL — ARBEITSAMT

a) *Commission — Kommission*

Président: Genoud, Léon, Fribourg. — *Membres*: Schœnenberger, Antoine, boulanger, Fribourg — Vonlanthen, Canisius, menuisier, Fribourg — Gougain, Ferdinand, serrurier, Fribourg — Kaiser, Rita, Fribourg — Diesbach, Hélène, Villars-les-Joncs — Bourqui, Casimir, imprimeur, Fribourg — Bonvin, Ernest, manœuvre, Fribourg — Muller, Victor, serrurier, Fribourg — Chatton, Marie, lingère, Fribourg — Collaud, Anna, téléphoniste, Fribourg.

b) *Personnel — Personal*

OFFICE DE TRAVAIL POUR HOMMES — MÄNNLICHE ABTEILUNG

Administrateur: Zimmermann, Jules.*Adjoint*: Dietrich, Ulrich.

OFFICE DE TRAVAIL POUR FEMMES — WEIBLICHE ABTEILUNG

Gérante: Auderset, Lina.*Secrétaire*: Fasel, Cécile.VÉRIFICATEURS DES POIDS ET MESURES
EICHMEISTERI^{er} ARRONDISSEMENT — I. KREIS*(Sarine, Singine, Lac et Broye)*1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine). Wolhauser, Louis, Frib.2^{me} » (Broye). Rey, Lucien, Estavayer-le-Lac.3^{me} » (Lac). Maurer, Oswald, férbl., Morat.II^{me} ARRONDISSEMENT — II. KREIS*(Gruyère, Glâne et Veveyse)*4^{me} sous-arrond. (Gruyère et Veveyse). Perrin, Jos., Bulle.5^{me} » (Glâne). Conus, Louis, Romont.

Préfectures — Oberämter

*Sarine — Saane**Préfet*: Mauroux, Adrien.*Lieutenant de préfet*: Meyer, Léa.1^{er} *secrétaire*: Fasel, Alfred.2^{me} » Cardinaux, Joseph.

Singine — Sense

Préfet — Oberamtmann: Bærismwyl, Aloys.
Lieutenant de préfet — Stellvertreter:
Secrétaire — Oberamtsschreiber: Aeby, Jean.

Gruyère — Greyerz

Préfet: Gaudard, Pierre.
Lieutenant de préfet: Menoud, Louis.
Secrétaire: Ruffieux, Fernand.

Lac — See

Préfet — Oberamtmann: Meyer, Jacob.
Lieutenant de préfet — Stellvertreter: Derron, Henri.
Secrétaire — Oberamtsschreiber: Mæder, Fritz.

Glâne

Préfet: Bondallaz, Paul.
Lieutenant de préfet: Ayer, Alphonse.
Secrétaire: Butty, François.

Broye

Préfet: Renevey, Louis.
Lieutenant de préfet: Jemmely, Henri.
Secrétaire: Bise, Fernand.

Veveyse — Vivisbach

Préfet: Oberson, Tobie.
Lieutenant de préfet: Renevey, Marcel.
Secrétaire: Genoud, Emile.

II. Département de l'Agriculture Landwirtschaftsdepartement

Chef de service: Collaud, Béat.
Secrétaire: Bosson, Louis.
Commis: Renevey, Albert.
Dactylographe:
Marqueur officiel: Dévaud, Louis, Fribourg.

Institut agricole de Fribourg à Grangeneuve
Landwirtschaftliches Institut von Freiburg in Grangeneuve

Commission de surveillance — Aufsichtskommission

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres:*
 Moret, Eloi, Ménières — Chatagny, Louis, Corserey — Chat-
 ton, Eugène, Romont — Boschung, François, Ueberstorf —

Peiry, P.-Maxime, Treyvaux — Dupasquier, Gustave, Vuadens — Leicht, Fritz, Salvagny — Grivet, Albert, Semsales. — *Secrétaire*: Collaud, Bêat, Fribourg.

Personnel enseignant — Lehrkörper

Directeur: — *Sous-directeur*: Walther, Antoine. — *Directrice*: Savoy, Clotilde. — *Professeurs*: Wirz, Jacob — Grillot, Alfred — Demougin, Jules — Chardonnens, Auguste — Antoine, Alexandre — Collaud, Jules — Benninger, Jacob — Sutter, M.-S. — Rong, Maurice — Lemaire, Jean — Philipona, Eusèbe. — *Comptable*: Aebischer, Adolphe. — *Maître-fromager*: Andrey, Edouard. — *Maître-beurrer*: Pasquier, Jules. — *Maître-porcher*: Gumy, Jacques. *Maître-jardinier*: Clément, Henri.

STATION DE ZOOTECHNIE
INSTITUT FÜR TIERZUCHT

Chef: Collaud, Jules, professeur.

INSPECTORAT DES LAITRIES
MOLKEREIINSPEKTORAT

Chardonnens, Auguste, Fribourg.
Progin, Paul, Fribourg.
Rouiller, Léon, Fribourg.
Boschung, Edouard, Fribourg, suppléant.

COMMISSION POUR L'ÉTUDE DES QUESTIONS
RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
KOMMISSION ZUM STUDIUM VON FRAGEN BETR.
LANDW. UNTERRICHT

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*: Moret, Eloi, dép., Ménières — Chatagny, Louis, dép., Corserey — Dévaud, Eugène, prof., Hauterive — Schuwey, Aloïs, inspecteur scol., Fribourg — Chatton, Eugène, anc. dép., Romont. — *Secrétaire*: Collaud, Bêat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DE LA RACE CHEVALINE
KANTONALE KOMMISSION
FÜR DIE VERBESSERUNG DER PFERDERASSE

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*: Rey, Louis, St-Aubin — Broillet, Louis, Prez-vers-Noréaz — Guillet, Jean, Bulle. — *Suppléants*: Notz, Emile, Chiètres — Surchat, Léonard, Blessens. — *Secrétaire*: Collaud, Bêat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DE LA RACE BOVINE
KANTONALE KOMMISSION FÜR DIE VEREDLUNG
DES RINDVIEHS

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Chatton, Eugène, Romont — Gremaud, Casimir, Echarens
— Brulhart, Charles, éleveur, Ueberstorf — Reynold, Jean,
Nonan — Mossu, Louis, député, Broc — Wirz, Jacob, prof.,
Fribourg — Roggo, Pius, Fillistorf — Yerly, Joseph, Trey-
vaux — Dubey, Maurice, éleveur, Domdidier — Gaudard,
Joseph, député, Semsales — Stoll, Fritz, Salvagny. — *Secré-
taire*: Collaud, Bêat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DU PETIT BÉTAIL
KANTONALE KOMMISSION ZUR FÖRDERUNG DER
KLEINVIEHZUCHT

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Chatton, Eugène, Romont — Bise, Adolphe, juge de paix,
Cressier — Rey, François, prof., Grolley — Benninger, Jean,
Galmiz (Lac) — Monnard, Emile, secrétaire, Attalens —
Chardonnens, Auguste, inspecteur, Fribourg — Horner,
Alphonse, député, Tützenberg — Grêt, Camille, directeur,
Bellechasse — Bæchler, Albert, Vallon — Delley, Joseph,
Grandfey — Garin, Jules, Bulle. — *Secrétaire*: Collaud, Bêat,
Fribourg.

COMMISSION DE L'ARBORICULTURE
OBSTBAUKOMMISSION

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Bongni, Emile, Guin — Delley, Ignace, jardinier, Fribourg —
Muller, Ph., jardinier, Löwenberg — Python, J., arboricul-
teur, Rueyres-St-Laurent — Vorlet, Henri, Domdidier —
Clément, Henri, maître-jardinier, Grangeneuve. — *Secré-
taire*: Collaud, Bêat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE DE VITICULTURE
KANTONALE WEINBAUKOMMISSION

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Derron-Derron, Emile, comm. cantonal, Praz — Brasey,
Isidore, Font — Chautems, Jules, Môtier. — *Secrétaire*:
Collaud, Bêat, Fribourg.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES
REBLAUS-KOMMISSIONEN

Broye

Pillonel, Léon, commiss. cantonal, Cheyres — Monney, Louis, Châbles — Pillonel, Antonin, Cheyres — Brasey, Isidore, Font.

Lac — See

Derron-Derron, Emile, commissaire cantonal, Praz — Chervet, Louis, Praz — Johner, Gottlieb, Môtier — Pellet-Schmutz, Auguste, Nant — Javet, Paul, Lugnore.

COMMISSION DES PATENTES DE MARCHANDS
DE BESTAUX

KOMMISSION FÜR VIEHHANDELSPATENTE

Président: Muller, Emile, chef de serv., Fribourg. — *Membres*: Benninger, Pierre, député, Salvagny — Bussey, Louis, marchand de bétail, Posieux. — *Suppléants*: Chatton, Eugène, Romont — Droux, François, Bulle. — *Secrétaire*: Collaud, Béat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES
PATENTES DE COMMERCE DE BESTIAUX

KANTONALE REKURSKOMMISSION FÜR VIEH-
HANDELSPATENTE

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*: Clément, Joseph, Fribourg. — *Suppléant*: Piccand, Victor, Villaz-St-Pierre. — *Secrétaire*: Collaud, Béat, Fribourg.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA CAISSE
D'ASSURANCE DU BÉTAIL

VERWALTUNGSKOMMISSION DER RINDVIEH-
VERSICHERUNGSKASSE

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*: Esseiva, Paul, député, Fiaugères — Dupasquier, Gustave, député, Vuadens — Reynold, Jean, expert, Nonan — Roggo, Pius, expert, Fillistorf — Grêt, Camille, directeur, Bellechasse — Grandgirard, Alphonse, syndic, Cugy — Chatton, Eugène, Romont — Wicky, Ant., vétérinaire cantonal, Le Mouret. — *Secrétaire*: Collaud, Béat, chef de service, Fribourg.

COMMISSIONS DE TAXATION DU BÉTAIL
VIEHSCHATZUNGSKOMMISSIONEN

Sarine — Saane

Wæber, Aloys, Estavayer-le-Gibloux — Yerly, Fabien,
Treyvaux — Delley, Joseph, Grandfey.

Singine — Sense

Reidy, Jean, Lanthen — Oberson, Alphonse, Rohr (Tavel)
— Mulhauser, Jean, Planfayon.

Gruyère — Greyerz

Morard, Antoine, Marsens — Liard, Séraphin, Avry-dev.-
Pont — Brodard, Emile, La Roche.

Lac — See

Monney, Léon, Misery — Derron-Derron, Emile, Praz —
Etter, Jacob, Ried.

Glâne

Progin, Louis, Billens — Blanc, Jules, Villaz-St-Pierre —
Surchat, Firmin, Blessens.

Broye

Brasey, Alfred, Estavayer-le-Lac — Chuard, Léon, Cugy
— Fornerod, Louis, Domdidier.

Veveyse — Vivisbach

Chaperon, Henri, Fruence — Suard, Alphonse, Progens
— Monnard, Emile, Vuarat.

VÉTÉRINAIRE CANTONAL — KANTONSTIERARZT

Wicky, Antoine, Le Mouret.

CANTONNEMENTS DE VÉTÉRINAIRES
TIERARZTKREISE

<i>Sarine.</i>	1 ^{er}	cantonnem. :	Oberson, Pierre, Fribourg.
»	2 ^{me}	»	Wicky, Antoine, Le Mouret, suppl.
»	3 ^{me}	»	Wicky, Antoine, Le Mouret.
»	4 ^{me}	»	Oberson, Pierre, Fribourg, suppl.
			Eichenberger, Armin, Givisiez.
			Mauroux, Franç., Farvagny, sup.
			Mauroux, François, Farvagny.
			Eichenberger, A., Givisiez, suppl.

<i>Singine.</i>	1 ^{er}	cantonnem.:	Kiener, Walter, Planfayon.
»	2 ^{me}	»	Hauser, Hans, Planfayon, suppl. Weber, Aloys, Schmitten.
»	3 ^{me}	»	Jendly, Auguste, Guin, suppléant. Jendly, Auguste, Guin.
»	4 ^{me}	»	Weber, Al., Schmitten, suppléant. Flury, Walter, Tavel. Jendly, Auguste, Guin, suppléant.
<i>Gruyère.</i>	1 ^{er}	»	Gapany, Henri, Bulle. Lorétan, Ferd., Bulle, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Lorétan, Ferdinand, Bulle. Gapany, Henri, Bulle, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Cottier, Joseph, Charmey. Meyer, Herimann, Bulle, suppl.
<i>Lac.</i>	1 ^{er}	»	Ludwig, Hans, Morat. Imhof, Jacob, Chiètres, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Deslarzes, Gabriel, Courtepin. Ludwig, Hans, Morat, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Imhof, Jacob, Chiètres. Möhl, Ernest, Chiètres, suppléant.
<i>Glâne.</i>	1 ^{er}	»	Criblet, Alfred, Romont. Thévenoz, Louis, Romont, suppl.
»	2 ^{me}	»	Thévenoz, Louis, Romont. Criblet, Alfred, Romont, suppl.
<i>Broye.</i>	1 ^{er}	»	Michaud, Charles, Estavayer-le-L. Cantin, Joseph, Vallon, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Cantin, Joseph, Vallon. Michaud, C., Estavayer, suppl.
<i>Veveysse.</i>	1 ^{er}	»	Jungo, Hubert, Châtel-St-Denis. Thévenoz, Louis, Romont, suppl.

INSPECTEURS DU BÉTAIL — VIEHINSPEKTOREN

District de la Sarine — Saanebezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Arconciel	Bulliard, Louis	Trinchan, Nicolas.
Autafond	Litzistorf, Nicol.	Litzistorf, Ernest.
Autigny	Huguenot, Jules	Sapin, Firmin.
Avry-s.-Matran	Gumy, Ernest	Gumy, Aloys.
Belfaux	Mouret, Henri	Audergon, Henri.
Bonnefontaine-M.	Bæriswyl, Honoré	Clerc, Laurent.
Chénens	Lutzelschwab, M.	Déferrard, Théoph.
Chésalles	Horner, Félix	Schorderet, Et.
Chésopelloz	Chenaux, Anton.	Fillistorf, Henri.
Corjolens	Roulin, François	Dorand, Raymond.
Cormagens	Bapst, Joseph	Pauchard, Joseph.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Corminbœuf	Despond, Adr.	Angéloz, Auguste.
Corpataux	Barras, Joseph	Clerc, Eugène.
Corserey	Chatagny, Pierre	Vuaroz, Louis.
Cottens	Repond, Eugène	Margueron, Pierre
Cutterwyl	Schenewey, Nic.	Delley, Félix.
Ecuwillens	Galley, Antoine	Chenaux, Eugène.
Ependes	Bongard, Cas.	Clément, Alfred:
Essert	Guillet, Const.	Kolly, Louis.
Estavayer-le-G.	Wæber, Aloys	Ducrest, Jules.
Farvagny-le-Gr.	Oberson, Joseph	Ducrest, Clément.
Farvagny-le-Pet.	Rolle, Victor	Glannaz, Patrice.
Ferpicloz	Horner, Jacques	Jutzi, Henri.
Formangueires	Corpataux, Oscar	Chassot, Paul.
Fribourg	Renevey, Emile	Folly, Jacques.
Givisiez	Gaillard, Emile	Egger, Joseph.
Granges-Paccot	Rudaz, Joseph	Rémy, Michel.
Grenilles	Donzallaz, Ans.	Roulin, Pierre.
Grolley	Cuennet, Félix	Jaquet, Oscar.
La Corbaz	Baudet, Etienne	Berset, Henri.
Lentigny	Morel, Alphonse	Morel, Emile.
Lovens	Codourey, Léonard	Yerly, P.-Joseph.
Lossy	Schrœter, Alph.	Kæch, François.
Magnedens	Chenaux, Jean	Chenaux, Pacifique.
Marly-le-Grand	Sturny, Martin	Bæriswyl, Jules.
Marly-le-Petit	Biland, Vincent	Meyer, Pierre.
Matran	Page, Casimir	Gumy, Flavien.
Montévraz	Brunisholz, Robert	Wicht, Oscar.
Neyruz	Mettraux, Alph.	Dafflon, Jean.
Nierlet	Buchs, Wendelin	Cuennet, Gorgon.
Noréaz	Crausaz, Joseph	Julmy, Léon.
Oberried	Gremaud, Jos.	Thoos, Pierre.
Onnens	Berger, Louis	Clément, Amédée.
Pierrafortscha	Oberson, Jacques	Portmann, Pierre.
Posat	Reynaud, Joseph	Reynaud, Olivier.
Posieux	Jaquat, André	Magnin, Joseph.
Ponthaux	Jaquat, Eugène	Mottas, Gustave.
Praroman	Eggertswyler, F.	Kolly, Alphonse.
Prez	Chollet, Pierre	Chatagny, Adrien.
Rossens	Clerc, Olivier	Ducrest, Amédée.
Rueyres-St-Laur.	Clerc, Anselme	Moulet, Edouard.
Sâles	Bongard, Alfred	Clément, Jérôme.
Senèdes	Bays, Hilaire	Perler, Casimir.
Treyvaux	Wæber, Jacques	Bourguet, Jos.
Villarod	Perritaz, Cas.	Perritaz, Léon.
Villarsel-le-Gibl.	Michel, François	Gobet, Adrien.
Villarsel-s.-Marl.	Tinguely, Philippe	Henguely, César.
Villars-s.-Glâne	Mauron, Anton.	Vonlanthen, Alf.
Vuistern.-en-Ogoz	Villet, Arthur	Stoll, Placide.
Zénauva	Wicht, Louis	Wicht, Julien.

District de la Singine — Sensebezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Alterswil (vill.)	Birbaum, Jean-J.	Bæriswyl, François.
Galtern	Aerschmann, J.	Ducrey, Joseph.
Bœsingen (vill.)	Schmutz, Ed.	Schneuwly, Nic.
Ammerswil	Riedo, Canisius	Boschung, Joseph.
Uttewil	Grossrieder, Jos.	Wæber, Meinrad.
Brunisried	Zbinden, Emile	Piller, Félix.
Chevrilles	Vonlanthen, Jac.	Schwartz, Félix.
Dirlaret	Huber, Othmar	Andrey, Adolphe.
Guin (village)	Zumwald, Mart.	Jenny, Joseph.
Bundtels	Roggo, Pius	Roggo, Robert.
Schmitten	Wæber, Pierre	Lehmann, Joseph.
St-Loup	Gross, Emile	Ruffieux, Louis.
Angstorf	Perriculaz, Jacob	Jungo, Albin.
Heitenried	Jungo, Pierre	Zahno, Félix.
Neuhaus	Hayoz, Aloys	Neuhaus, Dom.
Oberschrot	Purro, Louis	Piller, Siegfried.
Planfayon	Remy, Jean	Thalmann, Pierre.
Plasselb	Ruffieux, Aloys	Ruffieux, Victor.
St-Antoine (vill.)	Nœsperger, Jos.	Jenny, Jacques.
Balbersmatt	Aerschmann, J.	Aeby, Christophe.
St-Sylvestre	Rotzetter, Meinr.	Buntschu, Canis.
St-Ours (village)	Jungo, Joseph	Stritt, François.
Balletswil	Fasel, Canisius	Bertschy, Victor.
Tavel	Blanchard, Alph.	Blanchard, Jos.
Tinterin	Jenny, Pierre	Corpataux, Louis.
Uebefstorf (vill.)	Siffert, Joseph	Roux, Jacob.
Obermettlen	Spicher, Pierre	Gœtschmann, Al.
Wünnewil (vill.)	Gobet, Emile	Gobet, Joseph.
Flamatt	Boschung, J.-J.	Durret, Joseph.
Zumholz	Zbinden, Alphonse	Baula, Dominique.

District de la Gruyère — Gregerzbezirk

Albeuve	Castella, Denis	Pythoud, Alexis.
Sciernes d'Alb.	Comba, Isidore	Delacombaz, Franc.
Avry-dev.-Pont	Grivel, Adolphe	Liard, Séraphin.
Allières	Jordan, Alfred	Genoud, Pierre
Bellegarde	Buchs, Pierre	Mooser, Alphonse.
Botterens	Gillard, Adolphe	Peiry, Olivier.
Broc	Mossu, François	Mossu, Henri.
Bulle	Pittet, Louis	Colliard, Joseph.
Cerniat	Meyer, Maxime	Andrey, Pierre.
Charmey	Repond, Oscar	Overney, Calyb.
Châtel-s.-Monts.	Barras, Alfred	Savary, Hilaire.
Corbières	Blanc, Paul	Blanc, Joseph.
Crésuz	Ruffieux, Firmin	Ruffieux, Alph.
Echarlens	Gremaud, Jos.	Gapany, Alfred.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Enney	Gremion, Gustave	Geinoz, Louis.
Estavannens	Jaquet, Joseph	Jaquet, Charles.
Grandvillard	Pillamet, Jacques	Tena, Boniface.
Gruyères	Gachet, Jules	Murith, Joseph.
Gumefens	Dupré, Martin	Dupré, Paul.
Hauteville	Schouwey, Jos.	Schouwey, Eloi.
La Roche	Brodard, Emile	Rigolet, Joseph.
La Tour-de-Trême	Caille, Paul	Menoud, Ernest.
Le Pâquier	Morand, Jules	Morand, Louis.
Lessoc	Fragnière, Aurél.	Fragnière, André
Matsens	Gapany, Firmin	Dey, Firmin.
Maules	Oberson, L. de Léon	Oberson, L., d'Alfred.
Montbovon	Jolliet, Henri	Grangier, Marc.
Morlon	Grandjean, Phil.	Grandjean, Jos.
Neirivue	Geinoz, Etienne	Geinoz, Constant.
Pont-en-Ogoz	Meyer, Cyprien	Bertschy, Louis.
Pont-la-Ville	Maradan, Alph.	Kolly, Louis.
Riaz	Gremaud, Ed.	Düding, Michel.
Romanens	Berset, Maxime	Descloux, Calixte.
Rueyres-Treyf.	Blanchard, And.	Monney, Pierre.
Sâles	Menoud, Pierre.	Oberson, Léon.
Sorens	Romanens, Marc.	Gobet, Jules.
Vaulruz	Borcard, Henri	Borcard, Philippe.
Villarbeney	Peiry, Jean	Thomet, Ferréol.
Villars-d'Avry	Pidoux, Pierre	Fragnière, Jules.
Villars-s.-Mont	Ecoffey, Louis	Thorin, Casimir.
Villarvolard	Publioz, Louis	Repond, Raym.
Vuadersis	Gremaud, Nicol.	Déforel, Pierre.
Vuippens	Philipona, Firm.	Philipona, Henri.

District du Lac — Seebezirk

Agrimoine	Mæder, Jean	Mæder, Emile.
Altavilla	Vogel, Frédéric	Lehmann, Fritz.
Barberèche, Breil	Schwab, Jules	Chatton, Charles.
Villaret	Baudet, Tobie	Michel, Joseph.
Grimoine	Werro, Pierre	Werro, Alphonse.
Bellechasse	Jendly, Joseph	Murith, Léonard.
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Canisius	Herzog, Fritz.
Buchillon	Lehmann, Sam.	Rentsch, Samuel.
Burg	Merz, Fritz	Burla, Jean.
Chandossel	Genilloud, Sér.	Perriard, Julien.
Champagny	Steinmann, Jean	Meyer, Ernest.
Chiètres	Pfister-Johner, Jac.	Schwab, Jacob.
Cordast	Burgy, Alphonse	Rigolet, Adalbert.
Cormérod	Berset, François	Berset, Fidèle.
Cormondes-le-Gr.	Meuwly, Ferdinand	Heiter, Joseph.
Cormondes-le-P.		
Corsalettes	Rohrbasser, Jos.	Rohrbasser, Mar.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Courgevaux	Wuillemin, Emile	Fontana, Antoine.
Courlevon	Liniger, Edouard	Liniger, Fritz.
Cournillens	Minguely, Jules	Monney, Alexis.
Courtaman	Folly, Jacques	Egger, Pierre.
Courtepin	Michel, Marcel	Meuwly, Ernest.
Courtion	Progin, Firmin	Humbert, Félix.
Cressier	Hayoz, Louis	Auderset, Alph.
Fräschels	Kramer, Gottl.	Kramer, Samuel.
Galmiz	Schwab, Alfred	Bongni, Charles.
Guschelmuth	Egger, Philippe	Burgy, Jean.
Jentes	Benninger, Jean	Hans, Fritz.
Liebistorf	Meuwly, Jean	Schorro, Alois.
Lourtens	Kramer, Sam.	Mæder, Fritz.
Meyriez et Greng	Moccand, Emile	Kæser, Jean.
Misery	Progin, Alfred	Progin, Emile.
Monterschu	Haas, Laurent	Haas, Nicolas.
Montilier	Ammann, Louis	Fasnacht, Aug.
Morat	Götschi, Emile	Gutknecht, Emile.
Ormev	Meyer, Jean	Ryser, Jacob.
Ried	Etter, Samuel	Gutknecht-Etter, Ha.
Salvagny	Mæder, Jacob	Benninger, Ed.
Villarepos	Humbert, Aug.	Folly, Julien.
Lugnorre	Perrottet, Louis	Chervet, Edouard.
Môtier	Chautems-Risold, J.	Javet, Jules.
Praz	Derron, Jean	Javet, Jules.
Nant	Pellet-Chervet, A.	Javet, Samuel.
Sugiez	Bardet-Guillod	Chervet, Emile.
Wallenbuch	Siffert-Kilchœr, Pier.	Siffert-Auderset, P.
Wallenried	Blanchard, Jean	Stöhr, Alexandre.

District de la Glâne — Glanebezirk

Auboranges	Bovet, Hilaire	Crausaz, François.
Berlens	Perroud, Jules	Perroud, Henri.
Billens	Sugnaux, Pierre	Jorand, Pierre.
Bionnens	Gavillet, Martin	Vaucher, Louis.
Blessens	Surchat, Léonard	Conus, Louis.
Chapelle	Auguet, Pierre	Crausaz, Auguste.
Châtelard	Delabays, Alph.	Roch, Elie.
Châtonnaye	Péclat, Raymond	Vaucher, Nestor.
Chavannes-les-F.	Dématraz, Mar.	Barras, Ulysse.
Chav. s.-Orson.	Chammartin, V.	Débieux, Victor.
Ecasseys (Les)	Esseiva, Joseph	Papaux, Jules.
Ecublens	Deschenaux, Fr.	Pache, Henri.
Eschiens	Conus, Joseph	Jaquier, Antonin.
Esmonts	Gavillet, Eugène	Gavillet, Alph.
Estévenens	Oberson, Marcel	Oberson, Emile
Fuyens	Dévaud, Emile	Pittet, Henri.
Gillarens	Dorthe, Emile	Périsset, Aimé.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Glânes (Les)	Jaquet, Julien	Progin, Adrien.
Grangettes	Python, Louis	Pittet, Marcel.
Hennens	Mugny, Marius	Maillard, Aimé.
La Joux	Menoud, François	Pittet, Adrien.
Lieffrens	Dougoud, Emile	Girard, Oscar.
Lussy	Rhême, Pierre	Bulliard, Jules.
La Magne	Menoud, Joseph	Dumas, Henri.
Macconnens	Kern, André	Jonin, Lucien.
Massonnens	Ménétrety, Joseph	Gobet, Eugène.
Mézières	Odin, Joseph	Dénervaud, Cal.
Middes	Péclat, Adrien.	Toffel, Pierre.
Montet	Demierre, Anton.	Demierre, Pierre.
Moriens	Magne, François	Richoz, Pierre.
Mossel	Currat, Aloys	Monney, Henri.
Neirigue (La)	Oberson, Joseph	Perroud, Alfred.
Orsonnens	Chassot, Louis	Chassot, Gabriel.
Prez	Dutoit, Joseph	Cosandey, Flor.
Promasens	Pache, Irénée	Ducrest, Alph.
Romont	Ménétrety, Cypr.	Python, Robert.
Rue	Bosson, Hilaire	Prélaz, Joseph.
Saulgy	Conus, Ernest	Maillard, Henri.
Siviriez	Maillard, Auguste	Maillard, Emile.
Sommentier	Rouiller, Louis	Rouiller, Max.
Torny-le-Grand	Bugnon, Simon	Bugnon, Joseph,
Ursy	Deschenaux, Jos.	Deschenaux, Louis.
Vauderens	Richoz, André	Gachet, Albert.
Villageaux	Dénervaud, H.	Godel, Pierre.
Villaraboud	Donzallaz, Th.	Clerc, Jonas.
Villaranon	Giroud, Louis	Carrard, Louis.
Villargiroud	Berset, Emile	Berset, Antoine.
Villariaz	Vaucher, Clément	Monney, Pierre.
Villarimboud	Roux, François	Chammartin, L.
Villarsiviriaux	Berset, François	Berset, Léon.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Léon	Chassot, Emile
Vuarmarens	Dutoit, Jules	Conus, Victor.
Vuistern.-dev.-R.	Chassot, Clément	Clerc, François.

District de la Broye — Brojebezirk

Aumont	Volery, Fortuné	Volery, Ernest.
Autavaux	Marmy, Charles	Marmy, Raymond.
Bollion	Monney, Louis	Pillonel, Raymond.
Bussy	Chassot, Michel	Chassot, Louis.
Châbles	Oulevey, Marc	Chanez, Joseph.
Chandon	Barras, Simon	Christian, François.
Chapelle	Jauquier, Casimir	Torche, Henri.
Châtillon	Lambert, Etienne	Monney, Lucien.
Cheiry	Torche, Max	Torche, François.
Cheyres	Noble, Alfred	Rappo, Alphonse.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Cousset	Francey, Pierre	Curdy, Louis.
Cugy	Grandgirard, G.	Bersier, Florentin.
Delley	Delley, Joseph	Chambettaz, Cés.
Domdidier	Chardonnens, A.	Dubey, Edouard.
Dompierre	Musy, Louis	Mottaz, Vincent.
Estavayer	Jaquat, Joseph	Périsset, Célestin.
Fétigny	Vorlet, Paul	Fontaine, Emile.
Font	Brasey, Joseph	Brasey, Sulpice.
Forel	Duc, Robert	Duc, Eugène.
Les Planches	Marmy, Raymond	Marmy, Emile.
Franex	Thorimbert, Léon	Demièrre, Paul.
Frasses	Michaud, Arthur	Mændly, Raymond.
Friques (Les)	Collomb, Henri	Guerry, Albert.
Gletterens	Dubey, Arthur	Dubey, Lucien.
Grandsivaz	Rossier, Jean	Stern, Arthur.
Granges-de-Ves.	Rey, Numa	Volery, Louis.
Léchelles	Ribotel, Casimir	Ducolterd, Charles.
Lully	Duc, Pierre	Evard, Charles.
Mannens	Joye, Lucien	Renevey, Maurice.
Ménières	Corminbœuf, Art.	Moret, Edmond.
Montagny-la-Ville	Pidoud, Fernand	Gendre, Alphonse.
Montagny-les-M.	Rossier, Lucien	Bavaud, Charles.
Montborget	Lambert, Arthur	Marguet, Raymond.
Montbrelloz	Marmy, Fernand	Bourdilloud, E.
Montet	Chaney, Amédée	Rey, Robert.
Morens	Berchier, Louis	Huguet, Antonin.
Murist	Burgisser, Adrien	Krattinger, Robert.
Nuvilly	Ding, Ernest	Volery, Fridolin
Portalban	Collomb, Georges	Desjardin, Sylv.
Praratoud	Torche, Ernest	Thierrin, Louis.
Prévondavaux	Andrey, Antonin	Krieger, Jules
Rueyres-les-Prés	Chaney, Joseph	Roulin, Paul.
Russy	Pauchard, Denis	Pauchard, Narc.
St-Aubin	Dessibourg, Den.	Collaud, Joseph.
Seiry	Bise, Raymond	Colliard, François.
Sévaz	Dubey, Joseph	Losey Fernand
Surpierre	Dessarzin, Luc.	Thierrin, Florent.
Vallon	Bächler, Louis	Cantin, Emile.
Vesin	Ansermet, Marcel	Bersier, Louis.
Villeneuve	Ballif, Ernest	Ballif, Maurice.
La Vouanaise	Losey, Gustave	Michaud, Clément.
Vuissens	Noël, Joseph	Fasel, Auguste.

District de la Veveyse — Vivisbachbezirk

Attalens (vill.)	Savoy, Pierre	Savoy, Rodolphe.
Vuarat	Monnard, Raymond	Monnard, Alfred.
Corcelles	Perroud, Emile	Dévaud, Fernand.
Tatroz	Emonet, Aloys	Savoy, Joseph.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Besencens	Vial, Joseph	Maillard, Albert.
Bossonens	Cottet, François	Pesse, Ernest.
Bouloz	Vienny, Auguste	Dénervaud, Jos.
Châtel-St-D. (vil.)	Villard, Joseph	Colliard, Auguste.
Fruence	Pilloud, Aloÿs	Liaudat, Jules.
Prayoud	Genoud, Philippe	Villard, Joseph.
Fiaugères	Currat, François	Mesot, Martin.
Granges (vill.)	Gabriel, Denis	Gabriel, François
Champ-la-Dona	Gabriel, Léon	Gabriel, Georges
Grattavache	Esseiva, Pierre	Gachet, Alphonse.
La Rougève	Sonney, Louis	Sonney, Jean.
Le Crêt	Grandjean, Charles	Favre, Pierre.
Pont	Pichonnaz, Louis	Gachoud, Auxence.
Porsel	Dévaud, Raymond	Dévaud, Joseph.
Progens	Suard, Robert	Gobet, Pierre.
Remaufens	Vauthey, Julien	Vauthey, Maurice
St-Martin	Bossel, Ignace	Currat, Martin.
Semsaies	Robin, Emile	Suchet, Amédée.

INSPECTEURS DES RUCHERS BIENENSTANDINSPEKTOREN

Districts	Inspecteurs
Sarine	Joye-Rossier, Henri, Prez-vers-Noréaz.
Singine	Dousse, Xavier, Mariahilf.
Gruyère	Gillet, Louis, Montbovon.
Lac	Haas, Edouard, Cormondes.
Glâne	Chatton, Victor, Romont.
Broye	Vorlet, Henri, Domdidier.
Veveyse	Vial, Alexandre, Le Crêt.

GÉNIE AGRICOLE — KULTURINGENIEUR-BUREAU

<i>Ingénieur agricole:</i>	Techtermann, Léon.
<i>Ingénieur adjoint:</i>	Bossailler, Marcel, technicien.
<i>Personnel:</i>	Widder, Max, technicien.
	Egger, Paul, dessinateur.

III. Département de l'Industrie et du Commerce Industrie- und Handelsdepartement

INSPECTORAT DES FABRIQUES FABRIKINSPEKTORAT

Chef de service: Muller-Chiffelle, Ernest.

APPRENTISSAGES — LEHRLINGSWESEN

FONDATION DEL SOTO — STIFTUNG DEL SOTO

Commission administrative — *Verwaltungskommission*

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. *Vice-prés.*: Genoud, Léon, Fribourg. — *Membres*: Schönenberger, Fridolin, Fribourg — Schuwey, Aloys, Fribourg — Poffet, Joseph, Fribourg — Staub, Fritz, Morat — Clément, Athénaïs, Fribourg — Remy, Adolphe, Fribourg. — *Secrétaire*: Muller-Chiffelle, Ernest.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL GEWERBLICHER UNTERRICHT

1. Commissions — Kommissionen

a) Section pour l'Industrie — Industrieabteilung

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*: Genoud, Léon, directeur — Gougain, Ferdinand, maître-serrurier — Delabays, Fidèle, directeur — Clément, Jules, ingénieur — Vonlanthen, Canisius, maître-menuisier — Zimmermann, Jules, administrateur — Erlebach, Rodolphe — Dubey, Arthur, entrepreneur, Fribourg — Bochud, André, industriel à Bulle — Delabays, Ernest, horloger, Romont — Pilloud, Sylvestre, entrepreneur, Châtel-St-Denis — Dimichert, Constant, industriel, Morat — Butty, Henri, nég., Estavayer-le-Lac — Roggo, Alphonse, maître secondaire, Tavel.

b) Section pour le commerce — Handelsabteilung

Président: Savoy, Emile, conseiller d'Etat. — *Membres*: Bardy, Henri, secrétaire — Buchs, Henri, fils, industriel — Daguët, Léon, directeur — Hayoz, Henri, directeur — Lombriser, Joseph, professeur — Michel, Gaston, professeur — Schenker-Hammer, Emile, rentier, à Fribourg — Rappo, Marcel, comptable, Bulle.

2. Personnel — Personal

Directeur des cours: Muller-Chiffelle, Ernest.

Professeurs: Hæring, Fernand, et Overney, Léonie, Fribourg.

LX

OFFICE CENTRAL DES APPRENTISSAGES
ORIENTATION PROFESSIONNELLE — SERVICE DE PLACEMENT
D'APPRENTIS

LEHRLINGSAMT — BERUFSBERATUNG
LEHRSTELLENVERMITTLUNG

Inspecteur des apprentissages : Muller-Chiffelle, Ernest.
Secrétaire : Monnard, Marie.

DIRECTION
DE LA POLICE ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE
POLIZEI- UND SANITÄTSDIREKTION

Directeur : Bovet, Julès, conseiller d'Etat.
Suppléant : Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat.

I. Département de la Police -- Polizeidepartement

Chef de service : Thévoz, Félix.
Employés : Cottier, Ernest.
Ducrest, René.
Vorlet, Armand.

Expert cantonal pour véhicules à moteur : Fasel, Fernand.

POLICE CENTRALE — ZENTRALPOLIZEI

Chef de service-secrétaire : Haymoz, François.
Secrétaire-Adjoint : Gauthier, Louis.
Employés : Galley, Nicolas.
Curty, Eugène, sergent.

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
KOMMANDANT DES LANDJÄGERKORPS

Boccard, Henri, major.

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ
CHEF DER SICHERHEITSPOLIZEI

Demierre, Firmin.

GEOLIERES DE DISTRICTS — GEFÄNGNISWÄRTER

A Fribourg, Tavel, Bulle, Morat, Romont, Estavayer,
Châtel-St-Denis, la gendarmerie.

PÉNITENCIER CANTONAL DE BELLECHASSE
KANTONALE STRAFANSTALT BELLECHASSE

Commission administrative — Verwaltungskommission

Président: Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Francey, Alex., anc. préfet — Spycher, Franz, président
du tribunal — Vonderweid, Aloys, chef de service —
— Rytz, Fritz-Gottlieb,
député, Chiètres — Audergon, Louis, député, Courmailens.

Personnel — Personal

Directeur: Grêt, Camille.
Secrétaire-comptable: Jendly, Joseph.
Médecin: Oberson, Denis.
Aumônier catholique: R. P. Roulin, Adolphe.
Aumônier réformé: von Känel, Maurice, Morat.

PRISON CENTRALE DE FRIBOURG
ZENTRALGEFÄNGNIS FREIBURG

Directeur: Remy, Adolphe.
Médecin: Oberson, Denis.
Aumôniers catholiques: Philipona, Alphonse,
Schönenberger, Fridolin.
Aumônier réformé: Loosli, Hans.

INSTITUT ST-NICOLAS A DROGNENS
INSTITUT ST. NIKOLAUS, DROGNENS

Commission administrative — Verwaltungskommission

Président: Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Bondallaz, Paul, préfet de la Glâne, Romont — Mgr Beck,
Joseph, professeur à l'Université — Chatton, Eugène, contr-
ôleur des routes, Romont — Morard, Antoine, administr.,
Marsens — Horner, Alphonse, député, Tützenberg (Schmit-
ten) — Grêt, Camille, directeur, Bellechasse — *Secrétaire*:
Thévoz, Félix, Fribourg.

Personnel — Personal

Directeur: Frère Robert.
Secrétaire-comptable: Buchs, Germain.
Aumônier catholique: R. P. Gremper, Chrysostôme, O.S.B.
à Drognens.
Aumônier réformé: Decker, Emile, pasteur, Bulle.

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
CONTRE L'INCENDIE
KANTONALE BRANDVERSICHERUNGSANSTALT

1. COMMISSION CANTONALE DE LA POLICE DU FEU ET DES
ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

KANTONALE BRANDVERSICHERUNGSKOMMISSION

Président: Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres*:
Andrey, Jos., ancien commissaire général — Dubey, Arthur,
entrepreneur — Cuony, Albert, architecte — Auderset,
Albert, avocat, Fribourg. — *Secrétaire*: Macherel, Paul.

2. ADMINISTRATION — VERWALTUNG

Secrétaire: Macherel, Paul.

3. INSPECTORAT DU FEU ET DES CONSTRUCTIONS
FEUER- UND BAUINSPEKTORAT

Inspecteur: Lateltin, Edmond, intendant des bâtiment.
Adjoint: Dreyer, Joseph.

4. INSPECTORAT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
INTÉRIEURES

INSPEKTORAT FÜR ELEKTRISCHE INNENEINRICHTUNGEN

Inspecteur: Monney, Alfred, ingénieur.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE DES BATIMENTS
SCHATZUNGSKOMMISSION FÜR FEUERVERSICHERUNG

Arrondissement de la Sarine — Kreis Saane

Taxateur d'arrond.: Weck, Paul, géom., Fribourg.

Suppléant: Tercier, Auguste, géomètre, Fribourg.

Taxateurs de district: Thalmann, Barthélemy, entrepr. Frib.
Bodevin, Jos., charpentier, Fribourg.

Suppléant: Pittet, Jos., entrepr.-maçon, Corpataux
Grand, Antonin, charp., Vuisternens-
en-Ogoz.

» Yerly, Louis, Treyvaux.

Arrondissement de la Singine — Kreis Sense

Taxateur d'arrond.: Müller, Franz, géomètre, Schmitten.

Suppléant: Rappo, Jean, agric., Gross-Böisingen.

Taxateurs de district: Perler, Jos., entrepreneur-bâtiments,
Wünnewil.

Suppléant: Piller, Joseph, charp., Oberschrot.
Vonlanthen, J.-J., maçon, Schmitten.
» Stoll, U., maçon, Ueberstorf.

Arrondissement de la Gruyère — Kreis Greyerz

Taxateur d'arrond. : Ecoffey, Em., Villars-s.-Mont.
Suppléant : Pochon, E., géom., La Tour.
Taxateurs de district : Mossu, François, hôtelier, Broc.
 Ducrest, Louis, Morlon.
Suppléant : Bochud, André, méc., Bulle.
 » Gachet, Arthur, Gruyères.
 » Ruffieux, Marcellin, Charmey.

Arrondissement du Lac — Kreis See

Taxateur d'arrond. : Petitpierre, H., architecte, Morat.
Suppléant : Spinelli, Mario, entrepr.-maçon, Morat.
Taxateur de district : Humbert, J., entrepr., à Courtion.
 » Herren, Fr., agr., Lourtens.
Suppléant : Malcotti, Jos., entrepr., Cressier.
 » Kaltenrieder, Gottl., charron, Chiètres.
 » Derron-Derron, Emile, agric., Praz.

Arrondissement de la Glâne — Kreis Glane

Taxateur d'arrond. :
Suppléant : Fasel, Louis, géom., Romont.
Taxateur de district : Jæger, Adr., menuis., Romont.
 » Bosson, Antoine, agr., Ursy.
Suppléant : Sallin, Ern., charp., Villaz-St-Pierre.
 » Franc, Alfred, meun., Massonnens.
 » Mauron, Ernest, mag., Villaraboud.

Arrondissement de la Broye — Kreis Broye

Taxateur d'arrond. : Michaud, Alph., géom., Estavayer.
Suppléant : Curty, Louis, agric., Cousset.
Taxateur de district : Bise, H., agric., Seiry.
 » Torche, Isid., men., Estavayer.
 Marmy, H., entrepr., Estavayer.
Suppléant : Corboud, Elie, La Vounaise.
 » Chaupond, A., Montagny-les-Monts.
 » Ducrot, Marcel, St-Aubin.
 » Périsset, Célestin, Estavayer-le-Lac.

Arrondissement de la Veveyse — Kreis Vivisbach

Taxateur d'arrond. : Chaperon, Auguste, Châtel-St-Denis.
Suppléant : Pesse, Joseph, Attalens.
Taxateur de district : Cardinaux, Hilaire, Châtel-St-Denis.
 » Vuichard, Jean, Semsales.
Suppléant : Vuagniaux, Jean, entrepr., St-Martin.
 » Genoud, Germain, Châtel-St-Denis.
 » Genoud, Auguste, Attalens.
 » Vuichard, Théophile, Semsales.

II. Département de la Santé publique Sanitätsdepartement

COMMISSION DE SANTÉ — SANITÄTSKOMMISSION

Président: Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres:* Treyer, Adolphe, médecin — Dhéré, Charles, professeur — Buman, Edouard, médecin — Glücksmann, Sigismond, professeur, Fribourg. — *Secrétaire:* Thévoz, Félix, chef de service.

INSTITUT D'HYGIÈNE ET DE BACTÉRIOLOGIE HYGIENISCHES UND BAKTERIOLOGISCHES INSTITUT

Directeur: Glücksmann, Sigismond.

Assistent:

LABORATOIRE CANTONAL D'ANALYSES KANTONALES CHEMISCHES LABORATORIUM

Chef: Evéquo, A., chimiste.

Assistent: Burdel, Albert.

Garçon de laboratoire: Käser, Ernest.

INSPECTEUR DES DENRÉES ALIMENTAIRES LEBENSMITTELINSPEKTOR

Barras, Adolphe, Fribourg.

HOPITAL CANTONAL — KANTONSSPITAL

Conseil d'administration — Verwaltungsrat

Président: Bovet, Jules, conseiller d'Etat.

Membres: Brasey, Gustave, chanoine — Gremaud, Louis — Buman, Henri — Zurkinden, Joseph, chanoine — Weck, Romain — Reymond, Henri — Chassot, Charles, Fribourg — Blanchard, Joseph, Tavel — Ellgass, Louis, Estavayer-le-Lac.

Commission de direction — Verwaltungskommission

Président: Buman, Henri. — *Membres:* Gremaud, Louis — Chassot, Charles.

Chefs de service — Abteilungsvorsteher

Clément Gustave, chirurgie.

Fietta, Pierre, ophtalmologie.

Treyer, Adolphe, diagnostic et observation.

Buman, Edouard, maternité.

Perrier, Henri, pédiatrie.

Bonifazi, Alex., adjoint maternité et pédiatrie.

Niquille, Ch., adjoint chirurgie et radiologie.

Morard, Casimir, adjoint oto-rhino-laryngologie.

SANATORIUM CANTONAL POUR TUBERCULEUX
A CRÉSUZ
KANTONALES LUNGENSANATORIUM IN CRÉSUZ

Commission préconsultative — Studienkommission

Présidence : Le Directeur de la Police et de la Santé publique. — *Membres* : Zurkinden, Joseph, rév. curé, Fribourg — Cailler, Alexandre, conseiller national, Broc — Buchs, Henri, député, Froideville — Goumaz, Pierre, médecin, Bulle — Treyer, Adolphe — Buman, Edouard — Weck, Paul — Meyer, Pius — Clément, Gustave — Fietta, Pierre — Perrier, Henri, médecin, Fribourg — Thurler, Louis, médecin, Estavayer-le-Lac — Genoud, Léon, directeur — Lateltin, Edmond, architecte cantonal — Gremaud, Louis, économiste et Buman, Henri, juge de paix, Fribourg. — *Secrétaire* : Thévoz, Félix, chef de service.

DIRECTION DES FINANCES
FINANZDIREKTION

Directeur : Chatton, Romain, conseiller d'Etat.
Suppléant : Buchs, Victor, conseiller d'Etat.
Chef de service : Hæring, Jacques.

Service cantonal des contributions
Kantonale Steuerverwaltung

Chef de service : Muller, Emile.
Commissaire : Ræmy, Charles-Auguste.
» Arnoux, Constant.
Comm.-Adjoint :
Secrétaire : Brasey, Ferdinand.
» Macheret, Henri.
» Meyer, Léon.
» Schouwey, Robert.
» Blanc, Félix.
» Tarchini, Charles.
» Genoud, Louis.
» Magnin, Félix.
» Vonderweid, René.
» Cardinaux, Firmin.
» Brugger, Canisius.
Commis : Gobet, Paul.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN
MATIÈRE D'IMPOT

KANTONALE REKURSKOMMISSION
IN STEUERSACHEN

Président: Chatton, Romain, conseiller d'Etat. — *Membres*
Bise, Emile, receveur, Fribourg — Meyer, Louis, préposé,
Fribourg — Nussbaumer, Antoine, Fribourg — Glasson, Al-
phonse, Fribourg.

TRÉSORERIE D'ÉTAT — STAATSBUCHHALTEREI

Trésorier: Emery, Emile.
Receveur général: Oberlin, Jean.
1^{er} secrétaire-comptable: Pauchard, Cyprien.
2^{me} secrétaire-comptable: Renevey, Louis.
Secrétaire: Butty, Joseph.

RECETTES D'ÉTAT — STAATSEINNEHMEREIEN

Sarine.	Bise, Emile, Fribourg.	
Singine.	Agence de la Banque de l'Etat,	Tavel.
Gruyère.	Demierre, André,	Bulle.
Lac.	Agence de la Banque de l'Etat,	Morat.
Glâne.	Agence de la Banque de l'Etat,	Romont.
Broye, 1 ^{er} arrond.	Butty, Henri,	Estavayer.
» 2 ^{me}	» Agence de la Banque de l'Etat,	Domdidier.
Veveyse.	Agence de la Banque de l'Etat,	Châtel-St-D.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT
EINREGISTRIERUNGSAMT

Chef de l'enregistrement: Muller, Emile.
Secrétaire: Bächler, Joseph.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL — KANTONSGEOMETER

Commissaire général: Joye, Joseph.
Adjoint: Villard, Sévère.
Secrétaire: Rouiller, Joachim.

COMMISSION CANTONALE DE SURVEILLANCE
DU REGISTRE FONCIER

KANTONALE AUFSICHTSKOMMISSION
DES GRUNDBUCHES

Président: Andrey, Joseph, ancien commissaire général.
Membre: Berset, Maurice, président.
Secrétaire: Aeby, Pierre, professeur.

CONSERVATEURS DU REGISTRE FONCIER ET
PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT
GRUNDBUCHVERWALTER
UND EINREGISTRIERUNGSBEAMTE

District de la Sarine

1^{er} ET II^{me} ARRONDISSEMENTS (FRIBOURG)

Justices de paix des 2^{me} cercle (Prez), 3^{me} cercle (Belfaux), 4^{me} cercle (Fribourg) 5^{me} cercle) Le Mouret).

Conservateur : Weck, Frédéric, à Fribourg.

Substitut : Gendre, Louis.

II^{me} ARRONDISSEMENT (FARVAGNY)

Justice de paix du 1^{er} cercle (Farvagny)

Bureau desservi provisoirement, par le bureau de Fribourg.

District de la Singine — Sensebezirk

IV^{me} ARRONDISSEMENT (TAVEL) IV. KREIS (TAFERS)

(comprenant tout le territoire de la Singine)
(für den ganzen Bezirk)

Conservateur : Fasel, Conrad.

Substitut : Meuwly, Augustin.

District de la Gruyère

V^{me} ET VI^{me} ARRONDISSEMENTS (BULLE)

(comprenant tout le territoire du district de la Gruyère)

Conservateur : Bovet, Alexandre, Bulle.

Substitut temporaire : Ecoffey, Emile.

District du Lac — Seebesirk

VII^{me} ARRONDISSEMENT (MORAT) VII. KREIS (MURTEN)

(comprenant tout le territoire du district du Lac)
(für den ganzen Bezirk)

Conservateur : Tschachtli, Adrien, Morat.

Substitut temporaire : Mæder, Fritz, Morat.

District de la Glâne

VIII^{me} ET IX^{me} ARRONDISSEMENT (ROMONT)

(comprenant tout le territoire du district de la Glâne).

Conservateur : Ayer, Alphonse, Romont.

Substitut temporaire : Ayer, Georges.

District de la Broye

X^{me} ARRONDISSEMENT (DOMDIDIER)

Justice de paix du 1^{er} cercle (Dompièrre)

Conservateur : Crausaz, Pascal, Domdidier.
Substitut :

XI^{me} ET XII^{me} ARRONDISSEMENTS (ESTAVAYER)

Justices de paix des 2^{me} cercle (Estavayer), 3^{me} cercle (Cugy)
 et 4^{me} cercle (Surpièrre).

Conservateur : Crausaz, Pascal,
Substitut :

District de la Veveysse

XIII^{me} ARRONDISSEMENT (CHATEL-ST-DENIS)

(comprenant tout le territoire du district de la Veveysse)

Contrôleur : Renevey, Marcel, Châtel-St-Denis.
Substitut temporaire : Savoy, Albert, Châtel-St-Denis.

N.-B. — La nomenclature des communes dont se composent les cercles de justices de paix est donnée plus loin, dans la partie de l'annuaire qui est consacrée aux autorités judiciaires.

COMMISSIONS DES ZONES — ZONENKOMMISSIONEN

Président : Moret, Eloi, Ménières.
Vice-Président : Muller, Franz, Schmitten.

Zone intermédiaire — Zwischenzone

Membres : Muller, Franz, Schmitten — Bosson, Antoine, Ursy. — *Suppléants :* Châton, Eugène, Romont — Villoz, Pierre, Sorens — Chatagny, Louis, Corserey — Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyfayes — Bersier, Adrien, Granges-Paccot — Page, Henri, Rueyres-St-Laurent — Roggo, Pius, Fillistorf (Schmitten) — Bærismwyl, Franz, Alterswil — Gremaud, Nicolas, Vuadens — Liard, Séraphin, Avry-dev.-Pont.

Zone de la Broye — Zone der Broye

Membres : Volery, Placide, Aumont
Suppléants : Corminbœuf, André, Domdidier — Monney, Léon, Misery — Benninger, Ernest, Jentes

Zone Alpestre — Gebirgszone

Membres : Borcard, Marc, Grandvillard — Murith, Auguste, Gruyères. — *Suppléants :* Mossu, Louis, Broc — Rigolet, Joseph, La Roche — Gaudard, Joseph, Semsales — Rauber, Alexis, Bellegarde — Remy, Maxime, Planfayon

Zone vinicole — Reblandzone

Membres: Guillod, Louis, Praz — Guillot, Henri, Nant.
Suppléants: Pillonel, Antonin, feu Marc, Cheyres — Brasey, Ernest, Font.

INTENDANCE DES SELS ET BOISSONS
SALZ- UND ALKOHOLVERWALTUNG

Intendant: Chassot, Raymond.

FACTEURS DES SELS — SALZFAKTOREN

Fribourg.	Comte, Ignace.
Morat.	Mæder, Fritz.
Romont.	Comte, Camille.
Bulle.	Reichlen, Henri.
Estavayer.	Rossier, Henri.

STATISTIQUE — STATISTIK

Secrétaire: Bossy, Raymond.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES FONCTIONNAIRES
ET EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

FÜRSORGEKASSE

DER BEAMTEN UND ANGESTELLTEN DES STAATES

Président: Chatton, Romain, conseiller d'Etat. — *Membres*
 Barbey, Firmin — Aeby, Bernard, ingénieur — Wuilleret,
 Rod., secrét. — Thévoz, Félix, chef de service. — *Suppléants*:
 Joye, Joseph — Müller, Emile.

DIRECTION MILITAIRE, DES FORÊTS,
VIGNES ET DOMAINESDIREKTION DES MILITÄRWESENS,
DER FORSTEN, WEINBERGE u. DOMÄNEN

Directeur: Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat.
Suppléant: Perrier, Ernest, conseiller d'Etat.

I. Département militaire — Militärdepartement

Secrétaire: Ottoz, Emile, major.

CONTROLES — KONTROLLWESEN

Chef de bureau: Stemmer, Conrad.
Secrétaire: Dénervaud, Paul.

COMMANDANT D'ARRONDISSEMENT
KREISKOMMANDANT

Commandant d'arrond. : Zosso, Maurice.
Commis : Barras, François.
» Corminbœuf, Raymond.

TAXES MILITAIRES — MILITÄRPFLICHTERSATZ

1. COMMISSION CANTONALE DE RECOURS
KANTONALE REKURSKOMMISSION

Président : Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, — *Mem-*
bres : Meyer, Louis, préposé — Bardy, Henri, secrétaire —
Butty, Louis, Fribourg, secrétaire.

2. ADMINISTRATION — VERWALTUNG

Chef de service : Butty, Louis.
Secrétaire : Zosso, Maurice.
Commis : Hayoz, Robert.
» Burdel, Louis.

COMMISSARIAT DES GUERRES ET INSPECTION
DES ARSENAUX
KRIEGSKOMMISSARIAT
UND ZEUGHAUSVERWALTUNG

Commissaire : Weck, Maurice.
Secrétaire-comptable : Rohrbasser, Pierre.

MÉDECIN DE PLACE DE FRIBOURG
PLATZARZT VON FREIBURG

Perrier, Henri, lieut.-col.

MUSIQUE DE LANDWEHR

Officier de musique : Gaimard, Louis.

CHEFS DE SECTIONS — SEKTIONSCHIEFS

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Praroman	Kolly, Alphonse	Praroman.
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	Marly-le-Gr.
Treyvaux	Pasquier, Ignace	Treyvaux.
Ecuivillens	Pittet, Jean	Magnedens.
Vuisternens-en-Ogoz	Page, Henri	Rueyres-St-L.
Fribourg	com. d'arrond.	Fribourg.
Marsens	Morard, Félix	Gumefens.
Sâles (Gruyère)	Pasquier, Paul	Romanens.

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Corbières	Brodard, Joseph	La Roche.
Charmey	Overney, Eugène	Charmey.
Bellegarde (Jaun)	Rauber, Alphonse	Bellegarde (Jaun)
Bulle	Jolliet, Constantin	Bulle.
Gruyères	Murith, Henri	Epagny.
Albeuve	Beaud, Auguste	Albeuve.
Châtel-St-Denis	Genoud, Emile	Châtel-St-Denis.
Attalens	Monnard, Joseph	Attalens
St-Martin	Molleyres, Joseph	St-Martin.
Rue	Surchat, Léonard	Blessens
Siviriez	Dutoit, Joseph	Prez-v.-Siviriez.
Romont	Dénervaud, Ernest	Romont.
Vuistern.de v. Romont	Menoud, Joseph	Vuistern.-d.-R.
Massonnens	Chammartin, Cés.	Chavannes.
Villarimboud	Pittet, Gustave	Villarimboud.
St-Aubin	Collaud, Etienne	St-Aubin.
Surpierre	Chatton, Aloys	Villeneuve.
Montet (Broye)	Broye, Louis	Nuvilly.
Châbles	Michel, Gustave	Cheyres.
Estavayer-le-Lac	Bourqui, Antonin	Estavayer.
Montagny-la-Ville	Wicht, Séraphin	Léchelles.
Cottens	Chappuis, Joseph	Lentigny.
Corminbœuf	Gumy, Ernest	Avry-s.-Matran.
Belfaux	Jaquet, Isidore	Grolley
Prez (Sarine)	Rosset, Charles	Prez-v.-Noréaz.
Courtion	Rohrbasser, Firmin	Corsalettes.
Morat (Murten)	Mocand, Frédéric	Meyriez.
Haut-Vuilly	Chervet, Emile	Sugiez.
Ried (Lac)	Schwab, Frédéric	Chiètres (Kerzers)
Lourtens (Lurtigen)	Mæder, Jacob	Salvagny.
Cormondes (Gurmels)	Rotzetter, Alph.	Cormondes.
Courtaman	Egger, Pierre	Courtaman.
Guin (Düdingen)	Brügger, Louis	Guin (Düding.).
Bœsingen	Jungo, Robert	Fen dringen.
Wünnewil	Boschung, J.-Jos.	Wünnewil.
Ueberstorf	Hayoz, Félix	Ueberstorf.
St-Antoine	Zosso, Albin	St-Antoine.
Tavel (Tafers)	Riedo, Daniel	Tavel (Tafers).
Dirlaret (Rechthalten)	Corpataux, Christ.	Tinterin.
Planfayon (Plaffeien)	Offner, Pierre	Planfayon.

II. Département des Forêts, Vignes et Domaines Departement der Forsten, Weinberge u. Domänen

Inspecteur en chef des forêts :
Inspecteur-adjoint : Vonderweid, Pierre.
Secrétaire : Joye, Alexandre.

INSPECTEURS DES FORÊTS — FORSTINSPEKTOREN

1 ^{er} arrondiss.	Vonderweid, François, Fribourg.
2 ^{me} »	Darbellay, Jules, Fribourg.
3 ^{me} »	Remy, Alfred, Bulle.
4 ^{me} »	Liechti, Edouard, Morat.
5 ^{me} »	Gottrau, Raphaël, Fribourg.
6 ^{me} »	Roggen, O., Estavayer-le-Lac.
7 ^{me} »	Fierz, Walter, Châtel-St-Denis.

FORESTIERS-CHEFS — BANNWARTE

1^{er} arrondissement

1 ^{er} triage.	Ottet, Albert, Corminbœuf.
2 ^{me} »	Bongard, Calyb., Posieux.
3 ^{me} »	Richard, Hippolyte, Zénaux.
4 ^{me} »	Dousse, Max, Arconciel.

2^{me} arrondissement

5 ^{me} triage.	Piller, Alphonse, Belfaux.
6 ^{me} »	Riedo, Franz, Ueberstorf.
7 ^{me} »	Remy, Maxime, Planfayon.
8 ^{me} »	Egger, Dietrich, Alterswil.

3^{me} arrondissement

9 ^{me} triage.	Overney, Aloys, Charmey.
10 ^{me} »	Perroud, Alphonse, La Tour-de-Trême.
11 ^{me} »	Rime, Emile, Gruyères.
12 ^{me} »	Pasquier, Auguste, Le Pâquier.

4^{me} arrondissement

13 ^{me} triage.	Rotzetter, A., Cormondes.
14 ^{me} »	Meyer, Alfred, Ormev.
15 ^{me} »	Michel, Louis, Léchelles.

5^{me} arrondissement

16 ^{me} triage.	a) Grivel, Adolphe, Avry-dev.-Pont.
16 ^{me} »	b) Ducrest, Am., Rossens.
17 ^{me} »	Uldry, Albert, Le Châtelard.
18 ^{me} »	Jordan, Eugène, Lussy.

6^{me} arrondissement

19^{me} triage. Joye, Eugène, Montagny-la-Ville.
 20^{me} » Bersier, François, Cugy.

7^{me} arrondissement

21^{me} triage. Gavillet, Martin, Bionnens.
 22^{me} » Robin, Joseph, Semsales.
 23^{me} »
 24^{me} » Savoy, Séraphin, Attalens.

ADMINISTRATION DES VIGNES ET DOMAINES
 VERWALTUNG DER WEINBERGE UND DOMÄNEN

Administrateur :

Surveillants des vignes : Palaz, Gustave, Riez.
 Peter, Jules, Lugnorre.

CHASSE ET PÊCHE — JAGD UND FISCHEREI

Gardes-chasse : Moser, Emile, Bellegarde — Müller, Auguste, Motélon — Braillard, Robert, Les Sciernes d'Albeuve — Riedo, Victor, Planfayon. — *Aides* : Andrey, Marcellin, Charmey — Currat, Irénée, Grandvillard.

Gardes-pêche : Bossy, Séraphin, Chenaleyres — Fasel, Edouard, Alterswil — Gremaud, Aloys, Riaz — Fasnacht, Samuel, Montilier — Baumgartner, Jules, Romont — Chatton, Aloys, Villeneuve - Sansonnens, Auguste, Portalban - Schmutz, Arthur, Montagny-la-Ville — Bochud, Jean, Bossonnens.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

BAUDIREKTION

Directeur : Buchs, Victor, conseiller d'Etat.

Suppléant : Bovet, Jules, conseiller d'Etat.

Secrétaire : Risse, Jean.

I. Département des ponts et chaussées

Departement der Strassen- und Brückenverwaltung

Ingénieur cantonal : Rossier, Aimé.

Adjoint à l'ing. cantonal : Aeby, Bernard.

Chef de service : Meuwly, Aloys.

Dessinateurs-techniciens : Dreyer, Joseph.
 Badoud, Sylvain.
 Kolly, Edmond.

<i>Secrétaires :</i>	Brügger, Georges. Droux, Louis. Peter, Charles.
<i>Commis :</i>	Käser, Max.
<i>Service du cylindrage :</i>	Guyer, Emile, mécanicien-chef. Poffet, Jean, chef de chantier. Knuchel, Ernest, chauffeur.
<i>Conducteurs des travaux :</i>	Käser, Joseph. Monney, Antonin.

CONTRÔLEURS DES ROUTES — STRASSENKONTROLLEURE

Sarine.	Chappuis, Léon, Fribourg.
Singine.	Bächler, Léon, Alterswil.
Gruyère.	Pasquier, Paul, Le Pâquier.
Lac	Bongard, Vincent, Courtepin.
Glâne.	Chatton, Eugène, Romont.
Broye.	Vorlet, Elie, Fétigny.
Veveyse.	Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.

COMMISSION INTERCANTONALE DE NAVIGATION
SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL, BIENNE ET MORAT

INTERKANTONALE SCHIFFFAHRTSKOMMISSION
DES NEUENBURGER-, BIELER- UND MURTENSEES

<i>Président :</i>	Calame, Henri, conseiller d'Etat, Neuchâtel.
<i>Membres :</i>	Besiger, Walter, conseiller d'Etat, Berne. Simon, Henri, conseiller d'Etat, Lausanne. Buchs, Victor, conseiller d'Etat, Fribourg.
<i>Suppléants :</i>	Bovet, Jules, conseiller d'Etat, Fribourg. Stauffer, Alfred, conseiller d'Etat, Berne. Dufour, Jules, conseiller d'Etat, Lausanne. Béguin, Ernest, conseiller d'Etat, Neuchâtel.
<i>Secrétaire :</i>	Schwab, Fritz, Neuchâtel.
<i>Insp. intercantonal :</i>	Glatthard, Fr., Corcelles-s.-Neuchâtel.

COMMISSION CANTONALE D'ENDIGUEMENT
KANTONALE VERBAUUNGSKOMMISSION

Président : Buchs, Victor, conseiller d'Etat. — *Membres :*
Musy, Alphonse, Dompierre — Gassner, Jules, Môtier —
Kretz, Alfred, Bulle — Pipoz, Constant, Charmey (Gruyère) —
Remy, Alfred, Bulle — Murith, Placide, Gruyères —
Grandjean, Léopold, Enney — Delabays, Ernest, Romont —
Liechti, Edouard, Morat. — *Secrétaire :* Rossier, Aimé, ing.
cantonal.

II. Département des bâtiments Departement der Gebäudeverwaltung

Architecte cantonal : Lateltin, Edmond.
Adjoint : Jäger, Emile.
Assistants techniques : Savoy, Louis.
 Aeby, Roger.
Secrétaire : Stœcklin, Alphonse.

CONCIERGES — HAUSWARTE

<i>Chancellerie d'Etat.</i>	Bossy, François.
<i>Bâtiment, 26, Grand'rue.</i>	Geinoz, Justin.
<i>Bâtiment, 29, Grand'rue.</i>	Cudry, Vve de Laurent.
<i>Hôtel cantonal.</i>	Bersier, caporal.
<i>Bâtiment de la Grenette :</i>	Bersier, Xavier.
<i>Archives d'Etat.</i>	Pittet, caporal.

POUVOIR JUDICIAIRE GERICHTSBEHÖRDEN

TRIBUNAL CANTONAL — KANTONSGERICHT

Président : Weck, Robert, de Fribourg.
Vice-présid. : Vacheron, Max, de Mur (Vuilly).
Membres : Schuh, Rodolphe, de Fribourg.
 Merz, Alfred, de Burg.
 Droux, Paul, des Ecasseys.
 Dupraz, Emmanuel, de Rue.
 Gaudard, Emile, de Semsales.
Suppléants : Bise, Emile, receveur, Fribourg.
Suppléanten :
 Spycher, Franz, président, Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, Châtel-St-Denis.
 Ems, Emile, président, Morat.
 Delatena, Joseph, président, Bulle.
 Meyer, Charles, notaire, Guin.
 Pasquier, Joseph, notaire, Bulle.
 Oberson, Jean, président, Romont.
 Berset, Maurice, président, Fribourg.
 Reichlen, Marcel, président, Estavayer-le-Lac.
 Meuwly, Augustin, greffier, Tavel.
 Bosson, Charles, notaire, Romont.
 Friolet, Max, notaire, Morat.

Greffe cantonal — Kantonsgerichtschreiberei

Greffier : Gardian, Marcel.
Greffier adjoint : Magnin, Louis.
Secrétaire : Spielmann, Joseph.
Huissier copiste : Oberlin, Joseph.

Séances le lundi, le mardi et le mercredi.

Séances de la Chambre d'accusation, le samedi.

Cours d'appel — Appellationshof

Droux, Dupraz, Weck, Vacheron, Schuh Merz et Gaudard.

**Cours de cassation civile et pénale
Kassationshof für Zivil- und Strafsachen**

Président : Weck.

1^{re} trimestre. Schuh, Merz, Droux, Gaudard.
 2^{me} » Vacheron, Schuh, Merz, Gaudard.
 3^{me} » Vacheron, Schuh, Dupraz, Droux.
 4^{me} » Vacheron, Merz, Dupraz, Gaudard.

Chambre d'accusation — Anklagekammer

1^{er} trimestre. Vacheron Schuh, Merz.
 2^{me} » Schuh, Merz, Droux.
 3^{me} » Merz, Droux, Dupraz.
 4^{me} » Droux, Dupraz, Gaudard.

Chambre des assurances — Versicherungskammer

Président : Weck.
Membres : Vacheron et Gaudard.
Suppléants : Dupraz et Droux.

**Chambre des poursuites et faillites
Betreibungs- und Konkurskammer**

Président : Schuh.
Membres : Merz et Droux.
Suppléants : Vacheron et Gaudard.

**COMMISSION DE MODÉRATION SUPÉRIEURE
KOSTENFESTSETZUNGSKOMMISSION**

Droux, Schuh, Gaudard.

**COMMISSION DES COMPTES
RECHNUNGSPRÜFUNGSKOMMISSION**

Vacheron, Merz, Dupraz.

Ministère public — Staatsanwaltschaft

Procureur général : Weck, Pierre.
Substitut : Pochon, Roger.
Secrétaire : Schaller, Antonin.

TRIBUNAL MILITAIRE CANTONAL
KANTONALER MILITÄRGERICHTSHOF

Grand juge : Weck, Robert, Fribourg.
Suppléant : Renevey, Louis, Estavayer.
Juges : Helfer, Max, Fribourg.
 Gauthier, Louis, Fribourg.
 Bersier, Martin, Fribourg.
Suppléants : Kälin, Joseph, Châtel.
 »
 » Ziegenbalg, Charles, Fribourg.
 » Murith, Léonard, Bellechasse.
Auditeur extraord. Python, Louis, Filistorf.
Juge d'instruction : Dupraz, Louis, Fribourg.
Greffier : Bise, Louis, Morat.

TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS
BEZIRKSGERICHTE

I. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DE LA SARINE

AMTSGERICHT DER SAANE

Président : Berset, Maurice, Fribourg.
Vice-Présid. : Neuhaus, Xavier, Fribourg.
Juges : Bersier, Adrien, Granges-Paccot.
 Quartenoud, Maxime, Fribourg.
 Weck, Guillaume, Fribourg.
Suppléants : Comte, Joseph, Fribourg.
 Schenker, Emile, Fribourg.
 Chatton, Fernand, Fribourg.
 Roulin, Pierre, Farvagny-le-Grand.
Greffier : Brasey, Alfred, Fribourg.
Huissier : Poffet, Célestin, Fribourg.

Affaires civiles: tous les jeudis.

» pénales: tous les mercredis.

Les audiences du président ont lieu tous les samedis.

II. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA SINGINE

AMTSGERICHT DER SENSE

- Président :* Spycher, Franz, Fribourg.
Vice-présid. : Meyer, Charles, Guin.
Juges : Lauper, Christophe, Plasselb.
 Piller, Jean, St-Ours.
 Zbinden, Rodolphe, Oberschrot.
Suppléants : Grossrieder, Joseph, Bœsingen-le-Grand.
 Sturny, Jean, St-Antoine.
 Wicky, Nicolas, Guin.
 Wæber, Albin, Tavel.
Greffier : Meuwly, Augustin, Tavel.
Huissiers : Vaucher, Joseph, Alterswil.
 Schuwey, Pierre, Tavel.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} mardis du mois.

» pénales: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.

Audiences du président: le vendredi.

III. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA GRUYÈRE

AMTSGERICHT DES GREYERZBEZIRKS

- Président :* Delatena, Joseph, Bulle.
Vice-présid. : Bovet, Marie-Alex., Bulle.
Juges : Bapst, Xavier, Pont-la-Ville.
 Monnard, Alfred, Bulle.
 Pasquier, Jean, Sâles.
Suppléants : Delabays, Léopold, Bulle.
 Gremion, Jean, Gruyères.
 Ayer, Aloys, Bulle.
 Pasquier, Louis, Bulle.
Greffier : Pfulg, Louis, Bulle.
Huissier : Barras, Lucien, Bulle.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^{me} samedis.

» pénales: 2^{me} et 4^{me} samedis.

Audiences du président: le lundi.

IV. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DU LAC

AMTSGERICHT DES SEEBEZIRKS

- Président :* Ems, Emile, Morat.
Vice-présid. : Folly, Arsène, Courtaman.
Juges : Fasnacht, Samuel, Montilier.
 Schorro, Aloys, Liebstorf
 Schwab, Gottlieb, Chiètres.

Suppléants : Staub, Fritz, Morat.
Schmutz, Auguste, Praz.
Chervet, Alfred, Praz.
Genilloud, Lucien, Chandossel.
Greffier : Bise, Louis, Morat.
Huissiers : Vogt, Gottlieb, Morat.
Fontana, Antoine, Courgevauz.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} vendredis.
» pénales: 1^{er} et 3^{me} vendredis.
Audiences du président: le samedi.

V. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA GLANE

AMTSGERICHT DER GLANE

Président : Oberson, Jean, Romont.
Vice-présid. : Gobet, Alphonse, Massonnens.
Juges : Bosson, Antoine, Ursy.
Deillon, Ernest, Vuisternens.
Chalton, Eugène, Romont.
Suppléants : Jaccoud, Joseph, Promasens.
Ayer, Emile, Romont.
Sallin, Henri, Villaz-St-Pierre.
Cosandey, Louis, Siviriez.
Greffier : Bonjour, Georges, Romont.
Huissier : Jæger, Adrien, Romont.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^{me} lundis.
» pénales: 2^{me} et 4^{me} lundis.
Audiences du président: le vendredi.

VI. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA BROYE

AMTSGERICHT DER BROYE

Président : Reichlen, Marcel, Estavayer.
Vice-présid. : Vorlet, Elie, Fétigny.
Juges : Dubey, Auguste, Gletterens.
Rey, Louis, St-Aubin.
Volery, Oswald, Aumont.
Suppléants : Corminbœuf, André, Domdidier.
Marmy, Emile, Estavayer.
Gendre, Gustave, Cheiry.
Volery, Oswald, Aumont.
Greffier : Huguet, Edouard, Estavayer.
Huissier : Majeux, Maurice, Estavayer.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^{me} vendredis.
» pénales: 2^{me} et 4^{me} vendredis.
Audiences du président: le mercredi.

VII. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT
JUDICIAIRE DE LA VEVEYSE
AMTSGERICHT DES VIVISBACHBEZIRKS

Président : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
Vice-Présid. : Savoy, Paul, Attalens.
Juges : Pilloud, Casimir, dit du Caro, Châtel.
 Suard, Alphonse, Progens.
 Perroud, Louis, Châtel-St-Denis.
Suppléants : Gaudard, Joseph, Semsales.
 Villard, Emile, Châtel-St-Denis.
 Vial, Louis, St-Martin.
 Tâche, Tobie, Remaufens.
Greffier : Chaperon, Auguste, Châtel.
Huissiers : Millasson, Oscar, Châtel.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} mercredis.

» pénales: 1^{er} et 3^{me} mercredis.

Audiences du président: 1^{er} et 3^{me} samedis.

Cours d'assises — Schwurgerichte

1^{er} Ressort

Président : Delatena, Joseph, Bulle.
1^{er} assesseur : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
2^{me} » : Gobet, Alphonse, Massonnens.
1^{er} suppléant : Oberson, Jean, Romont.
2^{me} » : Bovet, M.-Alexandre, Bulle.

2^{me} Ressort

Président : Berset, Maurice, Fribourg.
1^{er} assesseur : Reichlen, M., Estavayer-le-Lac.
2^{me} » :
1^{er} suppléant :
2^{me} » :

3^{me} Ressort

Président : Spycher, Franz, Fribourg.
1^{er} assesseur : Ems, Emile, Morat.
2^{me} » : Meyer, Charles, Guin.
1^{er} suppléant :
2^{me} » : Lauper, Christophe, Plasselb.

Justices de paix — Friedensgerichte

ARRONDISSEMENT DE LA SARINE: 39 047 HABITANTS

1^{er} cercle. 4249 habit. Chef-lieu: Farvagny

(Communes de Corpataux, Ecuwillens, Estavayer-le-Gibloux, Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles, Illens, Magnedens, Posat, Posieux Rossens, Rueyres-St-Laurent, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux, Vuisternens-en-Ogoz.)

Juge de paix: Ducrest, Joseph, Rossens.
1^{er} assesseur: Perritaz, Casimir, Villarlod.
2^{me} »: Jolion, Marcel, Farvagny.
Suppléants: Page, Henri, Rueyres-St-Laurent.
 Galley, Ernest, Ecuwillens.
Greffier: Chavaillaz, Eugène, Ecuwillens.
Huissier: Chappuis, Joseph, Estavayer-le-Gibloux.

Séances du juge de paix: premier et troisième mercredis; de la justice de paix: premier mercredi de chaque mois.

2^{me} cercle. 5,173 habitants. Chef-lieu: Prez.

(Communes d'Autigny, Avry-sur-Matran, Chénens, Corjolens, Corserey, Cottens, Lentigny, Lovens, Neyruz, Nierlet, Noréaz, Onnens, Ponthaux, Prez.)

Juge de paix: Chatagny, Louis, Corserey.
1^{er} assesseur: Gobet, François, Noréaz.
2^{me} »: Buchs, Wendelin, Nierlet.
Suppléants: Dafflon, Félicien, Neyruz.
 » Bovet, François, Autigny.
 » Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.
Huissier: Cuennet, Edouard, Cottens.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: deuxième et quatrième mardis de chaque mois.

3^{me} cercle. 4395 habit. Chef-lieu: Belfaux

(Communes d'Autafond, Belfaux, Chésopelloz, La Corbaz, Cormagens, Corminbœuf, Cutterwil, Formangueries, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley, Lossy, Matran, Villars-sur-Glâne.)

Juge de paix: Jaquet, Isidore, Grolley.
1^{er} assesseur: Chatton, Etienne, La Corbaz.
2^{me} »: Roubaty, Aimé, Villars-s.-Glâne.
Suppléant: Despont, Adrien, Corminbœuf.
 Barras, Frédéric, Lossy.
Greffier: Gremaud, Joseph, Belfaux.
Huissier: Bächler, Joseph, Belfaux.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: deuxième et quatrième lundis de chaque mois.

4^{me} cercle. 20 649 habitants. Chef-lieu : Fribourg

(commune de Fribourg)

Juge de paix : Buman, Henri, Fribourg.
1^{er} assesseur : Esseiva, Pierre, Fribourg.
2^{me} » : Richard, Emile, Fribourg.
1^{er} suppléant : Gremaud, Louis, Fribourg.
2^{me} » : Poffet, Joseph, Fribourg.
Greffier : Blanc, Paul, Fribourg.
Huissier : Poffet, Cél., Fribourg.

Séances du juge de paix: tous les lundis avant midi.

Séances de la justice de paix: pour les affaires civiles, tous les vendredis avant midi.

Pour les affaires pupillaires: tous les lundis après midi.

5^{me} cercle. 4581 habit. Chef-lieu : Le Mouret

(Communes d'Arconciel, Bonnefontaine, Chésalles, Ependes, Essert, Ferpicloz, Marly-le-Grand, Marly-le-Petit, Montécu, Montévraz, Oberried, Pierrafortscha, Praroman, Sales, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly, Zénauva.)

Juge de paix : Peiry, P.-Maxime, Treyvaux.
1^{er} assesseur : Gross, Alphonse, Arconciel.
2^{me} » : Brulhart, L., Bonnefontaine.
Suppléants : Bongard, Félix, Sâles.
 Boccard, Roger, Pierrafortscha.
Greffier : Schorderet, Pierre, Montévraz.
Huissier : Clément, Auguste, Treyvaux.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier et troisième mardis de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE LA SINGINE: 22 058 HABITANTS

KREIS SENSE : 22 058 EINWOHNER

1^{er} cercle. 6147 habit. Chef-lieu : Dirlaret

Rechtthalten

(Communes de Brunisried, Chevilles, Dirlaret, Neuhaus, Oberschrot, Planfayon, Plasselb, St-Sylvestre, Tinterin, Zumholz.)

Juge de paix : Schwartz, Jean, Chevilles.
1^{er} assesseur : Tinguely, Edouard, Dirlaret.
2^{me} » : Offner, Pierre, Planfayon.
Suppléants : Jelk, Johann, St-Sylvestre.
 Piller, Jost, Oberschrot.
Greffier : Stritt, Maurice, Tavel.
Huissier : Vaucher, Alphonse, Bennewil.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: quatrième lundi de chaque mois.

2^{me} cercle. 6488 habit. Chef-lieu : Tavel — Tafers

(Communes de Alterswil, Heitenried, St-Antoine, St-Ours, Tavel.)

Juge de paix :	Vogelsang, Joseph, Alterswil.
1^{er} assesseur :	Blanchard, Joseph, Tavel.
2^{me} »	Jenny, Jacques, St-Antoine.
Suppléants :	Aebischer, Pierre, Menziswil. Stritt, Franz, St-Ours.
Greffier :	Meyer, Charles, Guin.
Huissiers :	Vaucher, Jos., Alterswil. Schuwey, Pierre, Tavel.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : deuxième jeudi de chaque mois.

3^{me} cercle. 9423 habit. Chef-lieu : Schmitlen

(Communes de Bœsingen, Guin, Ueberstorf, Wünnewil.)

Juge de paix :	Rappo, Jean, Bœsingen.
1^{er} assesseur :	Boschung, Fr., Ueberstorf.
2^{me} »	Perler, Joseph, Wünnewil.
Suppléants :	Roggo, Jean, Bundtels. Roggo, Pius, Fillistorf.
Greffier :	Zurkinden, Arnold, Guin.
Huissier :	Jungo, Pierre, Lanthen.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : premier et troisième mercredis de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE LA GRUYÈRE : 27 372 HABITANTS**1^{er} cercle. 5089 habit. Chef-lieu : Gruyères**

(Communes de Broc, Enney, Estavannens, Gruyères, Le Pâquier.)

Juge de paix :	Morand, Louis, Le Pâquier.
1^{er} assesseur :	Geinoz, Clément, Gruyères.
2^{me} »	Murith, Auguste, Gruyères.
Suppléants :	Sudan, François, Broc. Jaquet, Charles, Estavannens.
Greffier :	Mossu, Louis, Broc.
Huissier :	Dafflon, Emile, Gruyères.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : premier vendredi de chaque mois.

2^{me} cercle. 3362 habit. Chef-lieu : Charmey

(Communes de Bellegarde, Cerniat, Charmey, Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz.)

Juge de paix :	Ruffieux, Alphonse, Crésuz.
1^{er} assesseur :	Cottier, Joseph, Charmey.
2^{me} »	Meyer, Maxime, Cerniat.

Suppléants : Chappalley, François, Charmey.
Rime, Gustave, Charmey.
Greffier : Chappalley, Aug., Charmey.
Huissier :

Séances du juge de paix et de la justice de paix : deuxième et quatrième lundis de chaque mois.

3^{me} cercle. 7215 habit. Chef-lieu : Bulle

(Communes de Bulle, La Tour-de-Trême, Morlon, Riaz.)

Juge de paix : Barras, Ernest, Bulle.
1^{er} assesseur : Gremaud, Léon, Riaz.
2^{me} » : Grandjean, Alex., Morlon.
Suppléants : Dupasquier, Louis, La Tour-de-Trême.
Repond, Jules, Bulle.
Greffier : Ruffieux, Cyprien, La Tour-de-Trême.
Huissiers : Barras, Lucien, Bulle.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : premier et troisième mardis de chaque mois.

4^{me} cercle. 3378 habit. Chef-lieu : Vuippens

(Communes d'Avry-devant-Pont, Echarlens, Gumefens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Sorens, Villars-d'Avry, Vuippens.)

Juge de paix : Philipona, Firmin, Vuippens.
1^{er} assesseur : Gremaud, Joseph, Echarlens.
2^{me} » : Dupré, Martin, Gumefens.
Suppléants : Romanens, Emile, Sorens.
Bovigny, Théodore, Avry-devant-Pont.
Greffier : Dévaud, Pierre, Marsens.
Huissier : Romanens, François, Sorens.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : deuxième et quatrième mercredis de chaque mois ; de juin à octobre : deuxième mercredi.

5^{me} cercle. 2583 habit. Chef-lieu : La Roche

(Communes de Botterens, Corbières, Hauteville, La Roche, Pont-la-Ville, Villarbeney, Villarvolard.)

Juge de paix : Brodard, Joseph, La Roche.
1^{er} assesseur : Ruffieux, Célestin, Corbières.
2^{me} » : Rigolef, Simon, Pont-la-Ville.
Suppléants : Schouwey, Joseph, Hauteville.
Repond, César, Villarvolard.
Greffier : Brodard, Joseph, La Roche.
Huissier : Brodard, Alphonse, La Roche.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : deuxième et quatrième mardis de chaque mois.

6^{me} *cercle*. 3292 *habit*. *Chef-lieu*: *Vaulruz*

(Communes de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes, Sâles, Vaulruz, Vuadens.)

Juge de paix: Seydoux, Louis, Sâles.
 1^{er} *assesseur*: Pittet, Alphonse, Romanens.
 2^{me} » Gremaud, Arsène, Vuadens.
Suppléants: Monney, Alphonse, Rueyres-Treyfayes.
 Seydoux, Xavier, Vaulruz.
Greffier: Chollet, Léon, Vaulruz.
Huissier:

Séances du juge et de la justice de paix: premier et troisième mercredis de chaque mois.

7^{me} *cercle*. 2453 *habit*. *Chef-lieu*: *Albeuve*

(Communes d'Albeuve, Grandvillard, Lessoc, Montbovon, Neirivue Villars-sous-Mont.)

Juge de paix: Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 1^{er} *assesseur*: Geinoz, Félicien, Neirivue.
 2^{me} » Gillet, Louis, Montbovon.
Suppléants: Borcard, Marc, Grandvillard.
 Beaud, Augustin, Albeuve.
Greffier: Ecoffey, E., Villars-sous-Mont.
Huissier:

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier et troisième mardis de chaque mois; de mai à octobre: premier mardi.

ARRONDISSEMENT DU LAC: 15 491 HABITANTS

1^{er} *cercle*. 2594 *habit*. *Chef-lieu*: *Cournillens*

(Communes de Chandossel, Cormérod, Corsalettes, Cournillens, Courtepin, Cressier, Misery, Villarepos, Wallenried.)

Juge de paix: Audergon, Louis, Cournillens.
 1^{er} *assesseur*: Müller, Ernest, Cressier.
 2^{me} » Rohrbasser, Joseph, Corsalettes.
Suppléants: Genilloud, Lucien, Chandossel.
 Berset, Fidèle, Cormérod.
Greffier: Meuwly, Alphonse, Cressier.
Huissier: Minguely, Jules, Cournillens.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier mardi de chaque mois.

2^{me} *cercle*. 5168 *habit*. *Chef-lieu*: *Morat*

(Communes de Altavilla, Burg, Courgevau, Courlevon, Coussiberlé, Gal-miz, Greng, Jentes, Lourtens, Meyriez, Montilier, Morat, Salvagny.)

Juge de paix: Benninger, Pierre, Salvagny.
 1^{er} *assesseur*: Merz-Riesenmey, Ed., Morat.
 2^{me} » Herren, Fritz, Lourtens.

Suppléants: Schwab, Alfred, Galmitz.
 Johner, Hans, Morat.
Greffier: Fasnacht, Robert, Montilier.
Huissiers: Vogt, Gottlieb, Morat.
 Fontana, Antoine, Courgevaux.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier et troisième jeudis de chaque mois.

3^{me} cercle. 3144 habit. Chef-lieu: Chiètres

(Communes de Agrimoine, Buchillon, Champagny, Chiètres, Fræchels, Ormey, Ried.)

Juge de paix:
1^{er} assesseur: Gutknecht, Jean, Chiètres.
2^{me} » Etter, Emile, Ormey.
Suppléants: Kaltenrieder, Jacob, Chiètres.
2^{me} » Lehmann, Samuel, Buchillon.
Greffier: Kramer, Gottlieb, Fræchels
Huissier: Beyeler, Fritz, Chiètres.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: deuxième et quatrième samedis de chaque mois.

4^{me} cercle. 1761 habit. Chef-lieu: Praz

(Communes du Bas-Vuilly et du Haut-Vuilly.)

Juge de paix: Javet, Samuel, Nant.
2^{me} » Javet-Gaillet, Em., Joressant.
2^{me} assesseur: Noyer, Auguste, Nant.
Suppléants: Perrottet-Vacheron, Louis, Lugnorre.
 Chautems-Cressier, Samuel, Lugnorre.
Greffier: Perrottet-Vacheron, Louis, Lugnorre.
Huissier: Pantillon, Eugène, Sugiez.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier et troisième samedis de chaque mois.

5^{me} cercle. 2824 habit. Chef-lieu: Cormondes (Gurmels)

(Communes de Barberèche, Bœsingen-le-Petit, Cordast, Cormondes-le-Grand, Cormondes-le-Petit, Courtaman, Guschelmuth-le-Grand, Guschelmuth-le-Petit, Liebistorf, Monterschu, Wallenbuch.)

Juge de paix: Burgy, Edouard, Cordast.
1^{er} assesseur: Egger, Jean, Guschelmuth.
2^{me} » Rappo, Charles, Pensier.
Suppléants: Meuwly, Peter, Liebistorf.
 Meuwly, Ferdinand, Cormondes.
Greffier: Schneuwly, Adolphe, Liebistorf.
Huissier: Käser, Pierre, Cormondes.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: deuxième et quatrième lundis de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE LA GLANE: 14 911 HABITANTS

1^{er} cercle. 4370 habit. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre

(Communes de Berlens, Châtonnaye, Chavannes-sous-Orsonnens, Fuyens, Les Glânes, Lussy, Macconnens, Massonnens, Mïdles, Orsonnens, Torny-le-Grand, Torny-le-Petit, Villargiroud, Villarimboud, Villarsiviriaux, Villaz-St-Pierre.)

Juge de paix: Sallin, Pierre, Villaz-St-Pierre.
1^{er} assesseur: Gillon, Henri, Châtonnaye.
2^{me} » Curty, Pierre, Villarimboud.
Suppléants: Berset, Antoine, Villarsiviriaux.
 Ménétrey, Jos., Massonnens.
Greffier: Chammartin, Césaire, Chavannes-s.-Orsonn.
Huissier: Dévaud, Emile, Fuyens.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier et troisième mercredis de chaque mois; de mai à novembre: premier mercredi.

2^{me} cercle. 6966 habit. Chef-lieu: Romont

(Communes de Billens, Châtelard, Chavannes-les-Forts, Estévenens, Grangettes, Hennens, La Joux, La Magne, La Neirigue, Lieffrens, Mézières, Romont, Siviriez, Sommentier, Villarimboud, Villaranon, Villariaz, Vuisternens-devant-Romont.)

Juge de paix: Conus, Théodore, Siviriez.
1^{er} assesseur: Menoud, Joseph, Vuisternens.
2^{me} » Margueron, Edouard, Romont.
Suppléants: Dupraz, François, Romont.
 Python, Louis, Grangettes.
Greffier: Bosson, Charles, Romont.
Huissier: Jæger, Adrien, Romont.

Séances du juge de paix: premier et troisième vendredis, à 14 heures.

Séances de la justice de paix: deuxième et quatrième samedis, de chaque mois, à 14 heures.

3^{me} cercle. 3575 habit. Chef-lieu: Rue

(Communes de Auboranges, Bionnens, Blessens, Chapelle, Ecublens, Eschiens, Esmonts, Gillarens, Les Ecasseys, Le Saulgy, Montet, Morlens, Mossel, Prez, Promasens, Rue, Ursy, Vauderens, Villangeaux, Vuarmarens.)

Juge de paix: Dutoit, Jos., Prez-v.-Siviriez.
1^{er} assesseur: Gavillet, Jules, Esmonts.
2^{me} » Gachet, Joseph, Vauderens.
Suppléants: Demierre, Louis, Rue.
 Surchat, Léonard, Blessens.
Greffier: Conus, Louis, Rue.
Huissier: Prélaz, Joseph, Rue.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: deuxième et quatrième eudis de chaque mois; de juin à octobre: quatrième jeudi.

ARRONDISSEMENT DE LA BROYE: 15 672 HABITANTS

1^{er} cercle. 5686 habit. Chef-lieu: Dompierre

(Communes de Chandon, Delley, Domdidier, Dompierre, Gletterens, Léchelles, Les Friques, Mannens-Grandsivaz, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Portalban, Russy, St-Aubin, Vellon.)

Juge de paix: Ducry, Julien, Dompierre.
1^{er} assesseur: Chardonnens, André, Domdidier.
 2^{me} » Collomb, Georges, Portalban.
Suppléants: Joye, Pierre, Mannens.
 Pidoux, F., Montagny-la-Ville.
Greffier: Curty, Louis, Cousset.
Huissiers: Pochon, Louis, Dompierre.
 Cagnard, Lucien, Vallon.
 Chaupond, Louis, Montagny-les-Monts.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier et troisième mardis de chaque mois.

2^{me} cercle. 4743 habit. Chef-lieu: Estavayer

(Communes de Autavaux, Bollion, Bussy, Châbles, Châtillon, Cheyres, Estavayer, Font, Forel, Lully, Montbrelloz, Morens, Rueyres-les-Prez, Sévenaz.)

Juge de paix: Bovet, Baptiste, Estavayer.
1^{er} assesseur: Jemmely, Henri, Estavayer.
 2^{me} » Chassot, Victor, Bussy.
Suppléants: Pillonel, André, Cheyres.
 Duc, Henri, Forel.
Greffier: Holz, Ernest, Estavayer-le-Lac.
Huissier: Majeux, M., Estavayer-le-Lac.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: premier et troisième samedis de chaque mois.

3^{me} cercle. 3923 habit. Chef-lieu: Cugy

(Communes de Aumont, Cugy, Fétigny, Franex, Frasses, Granges-de-Vesin, La Vounaise, Ménières, Montborget, Montet, Murist, Nuvilly, Seiry, Vesin.)

Juge de paix: Moret, Eloi, Ménières.
1^{er} assesseur: Bersier, Amédée, Cugy.
 2^{me} » Volery, Placide, Aumont.
Suppléants: Chuard, Léon, Cugy.
 Bourqui, Charles, Murist.
Greffier: Chuard, Gustave, Nuvilly.
Huissier: Ansermet, Marcel, Vesin.

Séances du juge de paix et de la justice de paix: deuxième et quatrième undis de chaque mois.

4^{me} cercle. 1320 habit. Chef-lieu : Surpierre

(Communes de Chapelle, Cheiry, Praratoud, Prévondavaux, Surpierre, Villeneuve, Vuissens.)

Juge de paix : Fasel, Alphonse, Vuissens.
1^{er} assesseur : Andrey, Cyprien, Coumin.
2^{me} » : Thierrin, Louis, Surpierre.
Suppléants : Noël, Joseph, Vuissens.
 Baillif, Aloys, Villeneuve.
Greffier : Dessarzin, Xavier, Surpierre.
Huissier : Cattilaz, Eugène, Villeneuve.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : deuxième et quatrième samedis de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE LA VEVEYSE : 8504 HABITANTS

1^{er} cercle. 3655 habit. Chef-lieu : Semsales

(Communes de Besencens, Bouloz, Fiaugères, Grattavache, Rougève, Le Crêt, Pont, Porsel, Progens, Semsales, St-Martin.)

Juge de paix : Molleyres, Joseph, St-Martin.
1^{er} assesseur : Dévaud, Nicolas, Porsel.
2^{me} » : Suard, Amédée, Progens.
Suppléants : Esseiva, Pierre, Grattavache.
 Richoz, Louis, Semsales.
Greffier : Grivet, Albert, Semsales.
Huissier : Robin, Emile, Semsales.

Séances du juge de paix et de la justice de paix : premier et troisième vendredis de chaque mois ; de mai à décembre : premier vendredi.

2^{me} cercle. 4849 habit. Chef-lieu : Châtel-St-Denis

(Communes d'Attalens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Granges, Remaufens.)

Juge de paix : Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.
1^{er} assesseur : Villard, Célestin, Châtel.
2^{me} » : Vauthey, Denis, Remaufens.
Suppléants : Monnard, Raymond, Attalens.
 Cottet, Charles, Bossonnens.
Greffier : Villard, Léon, Châtel-St-Denis.
Huissiers : Millasson, Oscar, Châtel-St-Denis.

Séances du juge de paix : deuxième et quatrième samedis de chaque mois, à 14 heures.

Séances de la justice de paix : deuxième et quatrième samedis, avant midi.

**PROFESSIONS PATENTÉES
PATENTIERTE BERUFSARTEN**

BÄRREAU — ANWALTSSTAND

A. Avocats en exercice — Praktizierende Anwälte

	Date de la patente Patentierung
Gottrau, Georges, Fribourg	1889
Grand, Eugène, Romont	1897
Gross, Emile, Fribourg	1900
Deschenaux, Eugène, Fribourg	1900
Bourgknecht, Louis, Fribourg	1901
Auderset, Albert, Fribourg	1903
Wohlhauser, Franz, Fribourg	1904
Bartsch, Wilhelm, Fribourg	1904
Friole, Max, Morat	1906
Magne, Victor, Fribourg	1907
Villars, Albert, Fribourg	1917
Savoy, Louis, Romont	1918
Python, Louis, Fribourg	1920
Devevey, Bernard, Fribourg	1921
Passer, Joseph, Tavel	1922
Richter, Max, Fribourg	1922
Ruffieux, Léon, Bulle	1922
Dupraz, Louis, Fribourg	1923
Bonin, Alfred, Romont	1924
Peter, Ernest, Fribourg	1924
Gottrau, François, Fribourg	1924
Depuoz, Joseph, Fribourg	1925
Lorson, Ernest, Fribourg	1926
Bourgknecht, Jean, Fribourg	1928
Droux, Henri, Fribourg	1929
Ackermann, Joseph, Bulle	1930
Willenegger, Fritz, Morat	1930
Python, José, Fribourg	1930

Sont autorisés à pratiquer dans le canton :

Häberli, Otto-Alexandre, Bienne	1927
Brunner, Théodore, Berne	1927
Däpp, Hans, Berne	1929
Ott, Arthur, Schwarzenburg	1930

**B. Licenciés en droit en stage
Rechtslizenziaten im Praktikum**

Duruz, Léonce (étude Deschenaux).
Dupraz, Simone (étude Bartsch).
Berchier, André (étude Villars).

Gottrau, Bernard (étude Gottrau François).
 Næf, Robert, (étude Villars).
 Reynold, François (étude Bartsch).
 Meyer, Francis (étude Bourgknecht).
 Schorderet, Xavier (étude Gottrau François).
 Aebischer, Joseph (étude Auderset).
 Marmier, Jean (étude Bartsch).
 Deschenaux, Henri (étude Eug. Deschenaux).
 Perrin, Adrien (étude Ackermann).
 Barras, Pierre (étude Ackermann).
 Esseiva, François (étude Bartsch).
 Poffet, Stéphane (étude Lorson).

**C. Avocats revêtant des fonctions incompatibles
ou n'exerçant pas**

Nichtpraktizierende Anwälte

	Date de la patente Patentierung
Weck, Frédéric, Fribourg	1876
Repond, Jules, Autafond	1880
Cosandey, Joseph, Paris	1884
Bise, Emile, Fribourg	1884
Dupraz, Emmanuel, Fribourg	1893
Berset, Maurice, Fribourg	1894
Buman, Henri, Fribourg	1897
Delatena, Joseph, Bulle	1897
Weck, Robert, Fribourg	1899
Vacheron, Max, Fribourg	1903
Musy, Jean, Berne	1906
Gaudard, Emile, Fribourg	1907
Perrier, Ernest, Fribourg	1908
Schuh, Rodolphe, Fribourg	1909
Ems, Emile, Fribourg	1910
Aeby, Pierre, Fribourg	1911
Chassot, Aloys, Genève	1912
Dunand, Louis, Liège	1912
Broye, Eugène, Berne	1913
Bovet, Jules, Fribourg	1916
Duriaux, Oscar, Genève	1917
Piller, Joseph, Lausanne	1918
Seydoux, Fernand, Fribourg	1922
Maillardoz, Henri, Rome	1924
Zwimpfer, Dagobert, Fribourg	1925

**CANTONNEMENTS DES NOTAIRES
NOTARIATSKREISE**

DISTRICT DE LA SARINE — SAANEBEZIRK

	Date de la patente Patentierung
Ræmy, Jules, Fribourg	1891
Emery, Jules, Fribourg	1901
Spycher, Franz, Fribourg	1907
Blanc, Paul, Fribourg	1918
Quartenoud, Maxime, Fribourg	1924
Grandjean, Anselme, Fribourg	1924
Gottrau, Othmar, Fribourg	1927

DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK

Meyer, Charles, Guin	1901
Wohlhauser, Franz, Fribourg	1911
Auderset, Albert, Fribourg	1925
Zollet, Joseph, Schmitten	1928
Stritt, Maurice, Tavel	1928

DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK

Pasquier, Joseph, Bulle	1907
Pasquier, Louis, Bulle	1925
Dousse, Robert, Bulle	1927
Yerly, André, Bulle	1929
.	
.	

DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK

Friole, Max, Morat	1907
Derron, Henri, Morat	1911
Ems, Emile, Morat.	1916
Hartmann, Henri, Fribourg	1928
.	

DISTRICT DE LA GLANE — GLANEBEZIRK

Bosson Charles, Romont	1898
Savoy, Louis, Romont	1920
Dupraz, François, Rue	1923
Descloux, Joseph, Romont	1928
.	

DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK

Torche, Fernand, Estavayer	1898
Corminbœuf, Eloi, Domdidier	1913
Reichlen, Marcel, Estavayer	1925
Holz, Ernest, Estavayer	1928
.	

DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBACHBEZIRK

Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis	1913
Tache Jules, Châtel-St-Denis	1916
.	

AGENTS D'AFFAIRES — GESCHÄFTSAGENTEN

Gottrau, Philippe, Fribourg.
Reichlen, François, Fribourg.

COMMISSAIRES-GÉOMÈTRES — GEOMETER

Andrey, Jos., Fribourg — Gapany, Arnold, Sion — Weck, Paul, Fribourg — Bise, Arthur, La Tour-de-Peilz (Vaud) — Michaud, Alphonse, Estavayer-le-Lac — Gendre, Louis, Fribourg — Chassot, Charles, Fribourg — Villard, Sévère, Fribourg — Pochon, Emile, La Tour-de-Trême — Joye, Joseph, Fribourg — Fasel, Conrad, Guin — Tercier, Auguste, Fribourg — Curty, Edouard, Montagny-les-Monts — Fasel, Louis, Romont — Crausaz, Pascal, Domdidier — Genoud, Louis, Châtel-St-Denis — Grivel, Joseph, Berne — Pillonel, Gustave, Châbles — Corminboeuf, Julien, Domdidier — Ansermot, Jean, Gruyères — Müller, Franz, Schmitten — Weck, Ignace, Courtepin — Pasquier, Louis, Bulle — Pfanner, Henri, Berne. — Kuriger, Auguste, Morat.

MÉDECINS ET CHIRURGIENS — ÄRZTE

Sarine: Weck, Paul — Clément, Gustave — Oberson Denis — Comte, Louis — Treyer, Adolphe — Buman, Edouard — Favre, Charles — Reymond, Henri, Fribourg — Pittet, Léon, Givisiez — Perrier, Henri — Bonifazi, Alexandre, Fribourg — Schouwey, Jules, Le Mouret — Müller, Bernard — Meyer, Pius — Plancherel, Charles, Fribourg — Page, Raymond, Cottens — Gruner, Aimé — Ryncki, Paul — Brunschwig, Sylvain — Weissenbach, James — Fietta, Pierre — Niquille, Charles — Muller, Aloys — Déglise, Charles — Glasson, Henri — Messmer, Charles — Bise, Emmanuel — Morard, Casimir, Fribourg.

Singine: Troxler, Joseph, Planfayon — Borsinger, Gaspard, Tavel — Gruber, Alois, Planfayon — Steiert, Antoine, Guin.

Gruyère: Perroulaz, Etienne — Goumaz, Pierre — Allemann, Ernest, Bulle — Herzog, Louis, Broc — Woitachewski, Pierre — Jordan, Auguste — Lauber, Paul, Marsens — Perroulaz, Louis — Pasquier, Joseph — Collaud, Arthur — Pasquier, Romain, Bulle.

Lac: Otz, Hans-Victor — Schmalz, Hans, Chiètres — Friolet, Henri — Peillon, Georges-Louis — Amberg, Emmanuel — Wild, Paul, Morat.

Glâne: Jambé, Auguste — Fasel, Léon — Carecchio, Edouard, Romont — Charrière, Paul, Rue — Boitzi, Alphonse, Romont.

Broye: Thurler, Louis — Devevey, Henri — Ladame, Henri, Estavayer.

Veveyse: Nicod, Rodolphe — Chaperon, Louis — Nicod, Paul, Châtel-St-Denis.

DENTISTES — ZAHNÄRZTE

Sarine: Broillet, Charles — Bullet, Max — Lippacher, Hippolyte — Andrey, Joseph — Nouveau, Georges — Martin Robert — Ryssel, Charles — Favez, Georges — Grobéty, Lucien — Béguin, Philippe — Müller, Joseph, Fribourg.

Singine:

Gruyère: Dousse, Henri — Demierre, Charles — Peyraud, Raymond — Berset, Jules, Bulle.

Lac: Barbezat, Frank, Morat — Bichsel, Friedrich, Chiètres — Schiess, Emile — Terrier, Stanislas, Morat.

Glâne: Briod, Henri, Romont.

Broye:

Veveyse: Voelin, Joseph, Châtel-St-Denis.

PHARMACIENS — APOTHEKER

Sarine: Cuony, Jean-Auguste — Bourgknecht, Arnold — Gottrau, Charles — Schmidt, Frédéric — Esseiva, Joseph — Lapp, Guillaume — Wuilleret, Romain — a Marca, Auguste — Marmier, Auguste, Fribourg.

Gruyère: Barras, Auguste — Strebel, Albert — Rime, Robert — Remy, Charles, Bulle — Marmillod, Hilaire, Broc.

Lac: Golliez et Hörler, Morat — Roggen, Hugo, Morat.

Glâne: Pharmacie Robadey, Romont (gérant: Gaspard Otto) — Schmidt, Charles-Henri — Noyer, Julien — Frey, Otto, Romont.

Broye: Bullet, Georges, Estavayer.

Veveyse: Berthoud, Marcel — Oberson, Paul, Châtel-St-Denis.

VÉTÉRINAIRES — TIERÄRZTE

Sarine: Mændly, Raymond, Fribourg — Eichenberger, Armin, Givisiez — Wicky, Antoine, Le Mouret — Mauroux, François, Farvagny — Oberson, Pierre, Fribourg.

Singine: Kiener, Walter, Planfayon — Weber, Aloys, Schmitten — Jendly, Auguste, Guin — Bertschy, Nicolas, Guin — Hauser, Hans, Planfayon — Flury, Walter, Tavel.

Grugère: Cottier, Joseph, Charmey — Gapany, Henri, Vuippens — Lorétan, Ferdinand, Bulle — Giudicetti, Ulysse, Villars-sous-Mont — Meier, Hermann, Bulle.

Lac: Ludwig, Hans, Morat — Möhl, Ernest — Imhof, Jacob, Chiètres — Deslarzes, Gabriel, Courtepin.

Glâne: Mettraux, Nicolas, Romont — Criblet, Alfred, Romont — Thévenoz, Louis, Romont.

Broye: Michaud, Charles, Estavayer-le-Lac — Cantin, Joseph, Vallon.

Veveyse: Jungo, Hubert — Hitter, Louis, Châtel-St-Denis.

DIVERS — VARIA

Syndics et secrétaires communaux Ammänner und Gemeinbeschreiber

DISTRICT DE LA SARINE — SAANEBEZIRK

(Population de résidence ordinaire — Ansässige Bevölkerung: 30 047).

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeinbeschreiber
Arconciel	417	Nasel, Joseph	Trinchan, Maurice
Autafond	113	Bapst, Alexandre	Gumy, Paul
Autigny	588	Mauroux, Alfred	Bovet, François
Avry-s.-Matran	399	Rossier, Alphonse	Gumy, Ernest
Belfaux	671	Quiot, Jean	Gremaud, Joseph
Bonnefontaine- Montécu	319	Brulhart, Laurent	Bæriswyl, Simon.
Chénens	332	Dèfferard, Théoph.	Lutzelschwab, M.
Chésalles	77	Horner, Félix	Dousse, Henri
Chésopelloz	118	Litzistorf, Emile	Macherel, Joseph
Corserey	226	Chatagny, Henri	Bugnon, Louis
Corjolens	93	Roulin, Christophe	Dorand, Raym.
Corminbœuf	431	Angeloz, Auguste	Dubey, Auguste
Corpataux	355	Clerc, Louis	Sallin, Raymond
Cotîens	463	Repond, Eugène	Dubey, Marcel
Cutterwyl	86	Delley, Félix	Fragnière, Pierre
Ecuvillens	546	Galley, Ernest	Galley, Camille
Ependes	318	Bongard, Auguste	Eggertswyler, Er.
Essert	211	Guillet, Constant	Etienne, Simon
Estav.-le-Gibl.	313	Fillistorf, Vincent	Clerc, Fernand
Farvagny-le-Gr.	417	Oberson, François	Rey, Louis
Farvagny-Petit	152	Piccand, Casimir	Piccand, Maurice
Ferpicloz	130	Kolly, Denis	Cuennet, Louis
Fribourg	20 649	Aeby, Pierre	Hartmann, Edm.
Givisiez	343	Pittet, Léon	Bulliard, Alph.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Granges-Paccot	339	Delley, Joseph	Jaquet, Fernand
Grenilles	137	Rolle, François	Rey, Louis
Grolley	424	Cuennet, Félix	Eggertswyler, F.
La Corbaz-			
Cormagens	292	Chatton, Etienne	Baudet, Etienne
Lentigny	428	Cretin, Louis	Chappuis, Adolphe
Lossy-			
Formangueires	245	Barras, Frédéric	Bavaud, Jonas
Lovens	199	Yerly, Paul	Rossier, Paul
Magnedens	135	Chappuis, Etienne	Chenaux, Jean
Marly-le-Grand	461	Mæder, Gottfried	Collaud, Vincent
Marly-le-Petit	122	Brugger, Pierre	Gottrau, Charles
Matran	312	Corpataux, Franç.	Sudan, Louis
Montévraz	239	Bertschy, Joseph	Brunisholz, Rob.
Neyruz	604	Mettraux, Alphonse	Chardonness, J.
Nierlet	128	Buchs, Raymond	Cuennet, Ernest
Noréaz	641	Corminbœuf, Luc	Bays, Germain
Oberried	213	Bæriswyl, Pierre	Gremaud, Joseph
Onnens	258	Berger, Louis	Barras, Jean
Pierrafortscha	214	Boccard, Roger	Gumy, Hippolyte
Ponthaux	199	Mottaz, Léonard	Chassot, René
Posat	79	Reynaud, Joseph	Reynaud, Olivier
Posieux	517	Purro, Pierre	Sautaux, Eugène
Praroman	416	Clément, Pierre	Schorderet, Jules
Prez	615	Corminbœuf, Louis	Robatel, Joseph
Rossens-Illens	408	Ayer, François	Ducrest, Amédée
Rueyres-St-			
Laurent	248	Page, Henri	Maillard, Sylvain
Sâles	226	Clément, Alexis	Bersier, Joseph
Senèdes	73	Perler, Casimir	Bongard, Pierre
Treyvaux	971	Yerly, Fabien	Guillet, François
Villars-s.-Glâne	1021	Roubaty, Aimé	Andrey, Pierre
Villarlod	188	Perritaz, Casimir	Perritaz, Emile
Villarsel-le-			
Gibloux	189	Gobet, Robert	Michel, Albert
Villarsel-s.-Marly	81	Gendre, Henri	Gendre, Pierre
Vuistern.-en-Og.	565	Marchon, François	Volery, Victor
Zénauva	93	Schorderet, Jean	Wicht, Albert

DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK (22 058)

Alterswil	1592	Haimoz, Victor	Aerschmann, Pet.
Bösingen	1791	Fasel, Edouard	Schmutz, Edouard
Brünisried	430	Piller, Alfons	Rüffieux, Albert
Düdingen	2931	Bertschy, Niklaus	Jenny, Josef
Giffers	650	Aeby, Xaver	Aeby, Franz
Heitenried	819	Wohlhauser, Nikl.	Schneuwly, Felix
Oberschrot	658	Piller, Jost	Pürro, Ludwig
Plaffeien	1364	Piller, Vinzenz	Thalmann, Peter

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Plasselb	482	Brügger, Kanisius	Klaus, Philipp
Rechthalten	1206	Köstinger, Alois	Zbinden, Felix
Schmitten	1130	Reidy, Johann	Lehmann, Josef
St. Antoni	1705	Vonlanthen, Franz	Jenny, Jakob
St. Sylvester	654	Buntschu, Kanisius	Jelk, Peter
St. Ursen	1105	Stritt, Franz	Jungo, Josef
Tafers	1267	Blanchard, Josef	Wæber, Albin
Tentlingen	418	Corpataux, Ignaz	Kolly, Josef
Ueberstorf	1638	Boschung, Franz	Schmutz, J.-Josef
Wünnewil	1834	Perler, Josef	Boschung, J.-Jos.
Zumholz	259	Baula, Dominik	Zbinden, Alfons

DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK (27 372)

Albeuve	649	Pythoud, Alexis	Beaud, Louis
Avry-dev.-Pont	426	Liard, Séraphin	Emaulaz, Alph.
Bellegarde	854	Buchs, Siegfried	Aebischer, Steph.
Botterens	213	Gillard, Adolphe	Thorimbert, Dom.
Broc	2163	Sudan, Alfred	Ecoffey, Placide
Bulle	4373	Glasson, James	Sansonnens, Jos.
Cerniat	730	Meyer, Louis	Dessibourg, Basile
Charmey	1340	Rime, Oscar	Overney, Pierre
Châtel-s.-Monts.	279	Barras, Alfred	Barras, Henri
Corbières	211	Blanc, Gustave	Barras, Gabriel
Crésuz	159	Albinati, Emile	Ruffieux, Louis
Echarlens	479	Gremaud, Paul	Descoux, Emile
Enney	370	Grandjean, Louis	Grandjean, Gust.
Estavannens	342	Pharisa, Irénée	Jaquet, Charles
Grandvillard.	521	Currat, François	Lambert, Auguste
Gruyères	1711	Murith, Auguste	Murith, Louis
Guméfens	400	Fragnière, Amédée	Morard, Martin
Hauteville	423	Clerc, François	Passaplan, Eloi
Lessoc	302	Fracheboud, Pierre	Fragnière, Maur.
Marsens	798	Magnin, Raymond	Dafflon, Raymond
Maules	246	Michel, Joseph	Pasquier, Vincent
Montbovon	544	Pernet, Emile	Gillet, Louis
Morlon	401	Grandjean, Robert	Barbey, Joseph
Neirivue	304	Geinoz, Félicien	Lanthmann, P.
Le Pâquier	503	Pasquier, Paul	Maradan, Louis
Pont-en-Ogoz	175	Bertschy, Léon	Grandjean, Louis
Pont-la-Ville	362	Tinguely, Louis	Yerly, Joseph
Riaz	761	Gremaud, Raymond	Vauthey, Gustave
La Roche	984	Théraulaz, Joseph	Scherly, Alex.
Romanens	313	Pittet, Alphonse	Descoux, Jean
Rueyres- Treyfayes	207	Monney, Pierre	Yerly, Paul
Sâles	520	Pasquier, Albert	Pasquier, Louis
Sorens	767	Ayer, Jules	Ropraz, Joseph

LXXXXVIII

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Tour-de-Trême	1680	Dupasquier, Emile	Dupasquier, Jos.
Vaulruz	748	Borcard, Henri	Dunand, Joseph
Villarbeney	87	Gillard, Adolphe	Thorimbert, Dom.
Villars-d'Avry	65	Gachoud, François	Pidoux, Nicolas
Villars-s.-Mont	133	Thorin, Léon	Vial, Félicien
Villarvolard	303	Repond, André	Jaquet, Joseph
Vuadens	1258	Moret, Pierre	Tercier, Paul
Vuippens	268	Philipona, Philippe	Philipona, Paul

DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK (15 491)

Agriswil (Agrimoine)	148	Gutknecht, Johann	Eugster, Gottlieb
Altavilla (Hauteville)	113	Pfister, Samuel	Gaberell, Werner
Barberêche (Bærfischen)	606	Rappo, Charles	Both, Casimir
Bœsingen-Petit Buchillon	270	Schorro, Aloïs	Kuster, Joseph
(Büchslen)	153	Lehmann, Emile	Mæder, Fritz
Burg (Châtel)	242	Merz, Fritz	Burla, Emile
Champagny (Gempenach)	187	Mœri, Samuel, fils	Etter, Ernst
Chandossel	150	Genilloud, Candide	Sudan, Cyprien
Chiètres (Kerzers)	1526	Pfister, Jakob	Schwab, Gottlieb
Cordast	366	Bürgy, Edouard	Bürgy, Philippe
Cormérod	188	Perrottet, Joseph	Berset, Jules
Cormondes-le-Gr. (Gr. Gurmels)	487	Kilchoer, Johann	Repond, Aloïs
Cormondes-le-Pet. (Kl. Gurmels)	103	Kilchoer, Johann	Repond, Aloïs
Corsalettes	79	Singy, Louis	Kæser, Joseph
Courgevaux (Gurwolf)	441	Wuillemin, Alfred	Wuillemin, Fritz
Courlevon	157	Helfer, Gottlieb	Liniger, Louis
Cournillens	325	Monney, Alexis	Gumy, Jules
Courtaman	215	Meyer, Emile	Bossy, Auguste
Courtepin	333	Jemmely, Victor	Chassot, Henri
Courtignin	241	Progin, Edouard	Rätz, Paul
Coussiberlé	80	Helfer, Gottlieb	Liniger, Louis
Cressier	384	Auderset, Léon	Meuwly, Alph.
Fräschels	291	Hurni, Fritz	Hurni, Ernst
Galmiz	440	Bongni, Johann	Götschi, Johann
Guschelmuth- le-Grand	128	Egger, Philippe	Egger, Pierre
Guschelmuth- le-Petit	111	Egger, Philippe	Egger, Pierre

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Greng	53	Patthey, Oscar	Moccand, Auguste
Jentes (Jeuss)	217	Benninger-Flühm.	F. Hans, Emile
Liebistorf	363	Schorro, Aloïs	Kuster, Joseph
Lurtigen (Lourtens)	171	Herren, Fritz	Herren, Fritz
Meyriez (Merlach)	228	Patthey, Oscar	Moccand, Aug.
Misery	308	Monney, Léon	Schuwey, Louis
Monterschu	115	Kilchoer, Johann	Repond, Aloïs
Montilier	457	Kramer, Emile	Werro, Werner
Morat (Murten)	2175	Staub, Fritz	Gaberell, Hans
Ormev (Ulmiz)	309	Meyer, Alfred	Meyer, Hans
Ried	530	Etter, Emile	Gutknecht, Jacob
Salvagny (Salvenach)	394	Leicht, Fritz	Stoll, Walter
Villarepos	286	Folly, André	Sudan, Cyprien
Vuilly-le-Bas	1152	Chervet, Louis	Chervet, Emile
Vuilly-le-Haut	609	Bovet, Henri	Guilland, Aug.
Wallenbuch ¹	60	Siffert, Peter	Kuster, Joseph
Wallenried	300	Stohr, Alexandre	Etter, Alfred

DISTRICT DE LA GLANE — GLANEBEZIRK (14911)

Auboranges	181	Bovet, Hilaire	Crausaz, Alfred
Berlens	159	Python, Gustave	Perroud, Henri
Billens	386	Jorand, Pierre	Rotzetter, Pierre
Bionnens	80	Vaucher, Louis	Richoz, Fernand
Blessens	162	Perriard, Victor	Seydoux, Louis
Chapelle	113	Auguet, Pierre	Grivel, Henri
Le Châtelard	414	Roch, Marcel	Abriel, François
Châtonnaye	381	Débieux, Paul	Péclat, Justin
Chav.-les-Forts	322	Dématraz, Auguste	Descloux, Etienne
Chav.-s.-Orson.	288	Dubey, André	Chammartin, Alph.
Les Ecasseys	70	Papaux, Raymond	Droux, Alfred
Ecublens-Échiens-			
Villageaux	301	Deschenaux, Franc.	Monney, Jean
Esmonts	203	Gavillet, Jules	Gavillet, Alph.
Estévenens	211	Uldry, Maurice	Oberson, Joseph
Fuyens	97	Richoz, François	Pittet, Henri
Gillarens	246	Dorthe, Emile	Crausaz, Léon
Les Glânes	104	Jaquet, Eugène	Joye, Pierre
Grangettes	206	Pittet, Marcel	Perroud, Maurice
Hennens	177	Mugny, Léon	Krieger, Arthur
La Joux	409	Borcard, Jules	Pittet, Adrien
Lieffrens	101	Bossel, Denis	Thiéry, Félix
Lussy	290	Bulliard, Lucien	Jordan, Eugène
La Magne	74	Menoud, Joseph	Dumas, Emile

¹ Administration extraordinaire. — Ausserordentliche Verwaltung.

C.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Macconnens	86	Kern, Firmin	Kern, Joseph
Massonnens	419	Rey, Eugène	Gobet, Joseph
Mézières	409	Python, Charles	Pittet, Pierre
Middes	403	Toffel, Pierre	Dubey, Henri
Montet	131	Demierre, Antonin	Demierre, Henri
Morlens	51	Magne, Albert	Moulet, Henri
Mossel	202	Monney, François	Dévaud, Emile
La Neirigue	73	Oberson, Louis	Perroud, Joseph
Orsonnens	463	Page, Louis	Mottet, Félix
Prez-v.-Siviriez	355	Dutoit, Jos., juge	Dutoit, Charles
Promasens	240	Jaccoud, Joseph	Bovet, Joseph
Romont	2333	Delabays, Ernest	Comte, Charles
Rue	418	Prélaz, Joseph	Prélaz, Joseph
Le Saulgy	78	Conus, Joseph	Conus, Ernest
Siviriez	572	Maillard, Auguste	Carrel, Ernest
Sommentier	284	Dumas, François	Page, Joseph
Torny-le-Grand	347	Dougoud, Louis	Bugnon, Auguste
Ursy	191	Deschenaux, Joseph	Rey, Arthur
Vauderens	294	Gachet, Joseph	Richoz, Aimé
Villaraboud	314	Mauron, Ernest	Guillaume, Aimé
Villargiroud	261	Berset, Antoine	Berset, Emile
Villariaz	226	Vaucher, Clément	Gobet, Pierre
Villarsiviriaux	194	Berset, Léon	Berset, Pierre
Villarimboud	409	Roux, François	Nicolet, François
Villaz-St-Pierre	469	Sallin, Pierre	Sallin, François
Vuarmarens	259	Conus, Vincent	Roggo, Louis
Villaranon	103	Maillard, Jules	Giroud, Pierre
Vuisternens- dev.-Romont	358	Oberson, Jules	Chassot, Alexis

DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK (15 672)

Aumont	480	Volery, Oswald	Berchier, R.
Autavaux	147	Sansonnets, Louis	Monney, Joseph
Bollion	129	Pillonel, Raymond	Rey, Alfred
Bussy	301	Chassot, Victor	Joye, Louis
Châbles	286	Chanez, Joseph	Bérard, Maxime
Chandon	167	Chassot, Pierre	Christian, Franç.
Chapelle	116	Jaquier, Casimir	Torche, Henri
Châtillon	153	Lambert, Etienne	Chardonnens, M.
Cheyry	236	Torche, François	Rosset, Henri
Cheyres	419	Noble, Alfred	Berset, Louis
Cugy	677	Grangirard, Alph.	Chuard, Léon
Delley	315	Sturny, Aloys	Bovet, Calixte
Domdidier	1048	Dubey, Edouard	Despond, Ami
Dompierre	566	Musy, Louis	Musy, Narcisse
Estavayer	2125	Butty, Henri	Bonny, Laurent
Fétigny	419	Vorlet, Elie	Renevey, Adrien
Font	219	Brasey, Isidore	Brasey, Joseph

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Forel	193	Duc, Louis	Duc, René
Franex	135	Demierre, Xavier	Bossy, Joseph
Frasses	128	Mændly, Raymond	Pillonel, R.
Les-Friques	71	Bovet, Albert	Collomb, Henri
Gletterens	251	Dubey, R.	Dubey, Bertrand
Granges-de-Vesin	140	Volery, Longin	Hug, Charles
Léchelles	344	Pauchard, Maurice	Marmy, Emile
Lully	94	Martin, François	Magnin, Casimir
Mannens- Grandsivaz	450	Joye, Pierre	Goumaz, Gérard
Ménières	289	Corminbœuf, P.	Rey, Henri
Montagny-Ville	400	Pidoux, F.	Joye, A.
Montagny-Monts	796	Curty, Louis	Bugnon, Maurice
Montborget	125	Marguet, Raymond	Bise, Paul
Montbrelloz	191	Bourdilloud, Hubert	Ducarroz, Edm.
Montet	375	Chuard, Oscar	Tinguely, Joseph
Morens	190	Huguet, Ernest	Broye, F.
Murist	292	Pillonel, Gustave	Bourqui, Antonin
Nuvilly	332	Ding, Emile	Bondallaz, A.
Portalban	157	Collomb, Joseph,	Pillonel, Robert
Praratoud	88	Thierrin, Louis	Andrey, Fernand
Prévondavaux	114	Gerbex, Louis	Andrey, Charles
Rueyres-les-Prés	209	Cantin, François	Roulin, Henri
Russy	234	Pauchard, Philippe	Pauchard, Narcis.
St-Aubin	652	Collaud, Albin	Collaud, Joseph
Seiry,	156	Pillonel, Ernest	Pillonel, Gustave
Sévaz	87	Losey, Fernand	Dubey, F.
Surpierre	218	Dessarzin, Lucien	Plancherel, Hil.
Vallon	235	Bächler, Albert	Cantin, Emile
Vesin	251	Ansermet, Philippe	Ansermet, Marcel.
Villeneuve	256	Ballif, Aloys	Jacob, E.
La-Vounaise	124	Ansermet, Hippol.	Collaud, Robert
Vuissens	292	Noël, Léon	Noël, Auguste

DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBACHBEZIRK (8504)

Attalens	1117	Savoy, Paul	Monnard, Michel
Besencens	142	Vial, Joseph	Sauteur, Franc.
Bossonnens	383	Bochud, Robert	Pesse, Camille.
Bouloz	277	Dénervaud, Clément	Dénervaud, Jos.
Châtel-St-Denis	2545	Colliard, Robert	Cardinaux, Alph.
Fiaugères	259	Jaccoud, Joseph	Currat, François
Granges	364	Gabriel, Denis	Gabriel, Léon
Grattavache	174	Esseiva, Pierre	Grandjean, Félix
La Rougève	84	Maillard, Léon	Boverat Louis
Le Crêt	461	Favre, Alfred	Favre, Pierre
Pont	155	Ducrest, Louis	Favre, Alfred
Porsel	351	Dévaud, Joseph	Colliard, Louis

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Progens	296	Suard, Ernest	
Remaufens	440	Tâche, Tobie	Tâche, Irénée
Semsaies	946	Gaudard, Joseph	Grand, Armand
St-Martin	510	Currat, François	Vial, Louis

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC KREDITINSTITUTE

Banque de l'Etat de Fribourg — Staatsbank

Conseil d'administration — Verwaltungsrat

<i>Président :</i>	Daguet, Léon, Fribourg.
<i>Vice-président :</i>	Chatton, Romain, conseiller d'Etat.
<i>Membres :</i>	Boschung, François, Ueberstorf. Cailler, Alexandre, Broc. Dinichert, Constant, Montilier. Diesbach, Roger, La Schürra. Gobet, Alphonse, Massonnens. Morard, Antoine, Marsens. Vonderweid, Aloys, Fribourg. Esseiva, Paul, Fiaugères. Chassot, Charles, Fribourg

Commission de Banque — Bankkommission

<i>Président :</i>	Daguet, Léon.
<i>Membres :</i>	Gendre, Ernest. Weissenbach, Auguste, Fribourg
<i>Suppléant :</i>	Bourgknecht, Louis, Fribourg

Censeurs — Zensoren

	Rosset, Alexis, Prez-vers-Noréaz.
	Bartsch, Wilhelm, Fribourg.
<i>Suppléant :</i>	Delabays, Léopold, Bulle.

Direction — Direktion

<i>Directeur :</i>	Erne, Benjamin.
<i>Sous-directeur hypothécaire :</i>	Bullet, Albert.
<i>Sous-directeur :</i>	Birbaum, Joseph.

Contrôleur — Kontrollleur

	Desbiolles, Anselme, Fribourg.
--	--------------------------------

Fondés de pouvoirs — Prokuristen

Corpataux, Joseph — Desbiolles, Anselme — Dorthé,
André — Duc, Léon — Gremaud, Pierre — Kolly, Pierre —
Macherel, Ernest — Ruffieux, Aloys — Zehntner, Emile.

Agents — Agenten

Bulle: Rappo Marcel.
Châtel-St-Denis: Kælin, Joseph.
Chiètres: Schwab, Gottlieb.
Domdidier: Corminbœuf, Eloi.
Estavayer-le-Lac: Holz, Ernest.
Morat: Michaud, Charles.
Fribourg, St-Pierre: Birbaum, Joseph.
Romont: Donzallaz, François.
Tavel: Meyer, Louis.
Farvagny-le-Grand: Jolion, Marcel.

Caisse hypothécaire — Hypothekarkasse*Conseil de surveillance*

Président: Weissenbach, Aug., Fribourg. — *Vice-président*:
Chatton, Romain, conseiller d'Etat. — *Membres*: Hertling,
Léon — Emery, Emile — Vonderweid, Marcel, con-
seiller d'Etat — Schorderet, Auguste — Maillardoz, Al-
bert — Dupraz, Emmanuel, Fribourg — Fasel, Conrad,
Guin — Kramer, Fritz; Lourtens — Bourgnécht, Louis,
Fribourg — Barras, Aug., Bulle — Peiry, Pierre-Maxime,
Treyvaux — Gendre, Francis, Fribourg — Esseiva, Pierre,
Fribourg.

Direction

Directeur: Weck, Romain.
Administrateurs: Gottrau, Philippe.
Glasson Aloys.
Administrateurs suppléants: Blancpain, Paul.
Esseiva, Max.
Caissier: Kaiser, Charles.

Entreprises électriques — Freiburgische Elektrizitätswerke*Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

Président: Le Directeur des Travaux publics. — *Vice-pré-
sident*: Blancpain, Paul, Fribourg. — *Membres*: Berset, Mau-
rice, Fribourg — Chatton, Romain, conseiller d'Etat — Dela-
tèna, Joseph, Bulle — Jaccoud, Joseph, Promasens — Joye,
Paul, Fribourg — Leicht, Fritz, Salvagny — Michel, Ernest
— Perrier, Ernest, conseiller d'Etat, Fribourg — Blanchard,
Joseph, Tavel.

Comité de direction — Direktionskomitee

Président: Le Directeur des Travaux publics. — *Membres*: Berset, Maurice — Blancpain, Paul. — *Suppléant*: Joye, Paul.

Contrôleurs — Rechnungsrevisoren

Emery, Emile, trésorier d'Etat, Fribourg.
Gränischer, Fritz, Fribourg.

Direction — Direktion

Directeur: Ryncki, Victor, Fribourg.

Ingénieur en chef — Oberingenieur

Wæber, Auguste, Fribourg.

Secrétaire général — Generalsekretär

.....

CULTES — KULTUSWESEN**Eglise catholique romaine — Römisch-katholische Kirche****a) ÉVÊCHÉ — BISTUM**

S. Gr. Monseigneur Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Mgr Ems, Louis, R^{me} Vicaire général — Chan. Tachet Pierre, R^{me} Vicaire général de Genève — Chan. Arni, Joseph, chancelier épiscopal.

**b) CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE ST-NICOLAS
DOMKAPITEL VON ST. NIKLAUS**

CHANOINES RÉSIDENTS (COLLÈGE DE ST-NICOLAS)
RESIDIERENDE DOMHERREN (ST. NIKLAUSKOLLEG)

Mgr Quartenoud, Jean, R^{me} Prévôt.
MM. Brasey, Gustave, R^d Doyen.
Wæber, Louis, R^d Grand Chantre
Bossens, Lucien, R^d Chanoine.
Schœnenberger, Fridolin, »
Morel, Jérémie, »
Vonderweid, Paul, curé de ville.
Pasquier, Joseph, chanoine
Zurkinden, Joseph »
Philipona, Alphonse »

CHANOINES NON RÉSIDENTS
NICHTRÉSIDIERENDE DOMHERREN

- Mgr Ems, Louis, Vicaire général, à Fribourg.
 Mgr Petite, Eugène, Genève.
 MM. Ruche, Etienne, Vicaire génér. honor., Genève.
 Pahud, Auguste, curé, Montreux.
 Dalbard, Marc, supérieur du Séminaire, Fribourg.
 Mgr Savoy, Hubert, recteur du Collège St-Michel, Fribourg.
 Mgr Cottier, Athanase, curé-doyen, La Chaux-de-Fonds.
 MM. Tachet, Pierre, R^{me} Vicaire général de Genève.
 Charrière, François, R^{me} Official du diocèse, Fribourg.

ADMINISTRATEUR DE LA CAISSE DES BATIMENTS
DU CHAPITRE DE ST-NICOLAS

M. Weck, Albéric, Fribourg.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES BIENS DU
CLERGÉ CATHOLIQUE
AUF SICHTSKOMMISSION DES VERMÖGENS
DES KATHOLISCHEN KLERUS

Président : Weck, Bernard, conseiller d'Etat. — *Membres* :
 Mgr Ems, Louis, R^{me} Vicaire général, Fribourg — Charrière,
 François, professeur, Fribourg — Aeby, Pierre, professeur,
 Fribourg. — *Secrétaire* : Vonderweid, Aloys.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ
VERWALTUNG DER BISTUMS-STIFTUNGEN

Bureau, rue des Alpes 7, Fribourg

Genre, Francis, administrateur, Fribourg.

Eglise réformée — Evangelisch Reformierte Kirche

COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE
REFORMIERTE SYNODALKOMMISSION

Président : Leicht, Fritz, Salvagny.
Vice-président : von Känel, pasteur, Morat.
Secrét.-Caissier :
Membres : Schnyder, H., agriculteur, Schiffenen.
 Gutknecht, J., agriculteur, Chiètres.
 Pellet, Auguste, Nant (Vuilly).
 Jeanneret, B., pasteur, Môtier.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal, élu le 16 mars 1930

- MM. **Æby, Pierre**, syndic-président.
Folly, Fritz, vice-président.
Michel, Ernest, conseiller.
 Spicher, Armand »
 Gottrau, François »
 Weber, Edmond »
 Bardy, Henri »
 Meuwly, Charles, »
 Broillet, -Joseph, »

Secrétariat communal

- MM. **Reyff, Bertrand**, secrétaire de ville.
Hartmann, Edmond, secrétaire-adjoint.

Bureau de recensement

- MM. **Schöenenweid, Jules**, préposé.
Perroulaz, Antoine, employé.

Commission des finances

- MM. **Gottrau François**, président.
Bardy, Henri, vice-président.
Michel, Ernest.
Muller, Max, secrétaire.

Employés

- MM. **Muller, Max**, chef de service.
Chassol, Fernand, caissier.
Bächler, Jean, préposé à l'impôt.
Mettraux, Edouard, chef du contentieux.
Jordan, Robert, comptable.
Mændly, Alfred, employé.
Bæriswyl, Pius, employé.
M^{me} Fornerod, Marguerite, employée.

Inspecteur des forêts communales

- M. **Genre Pierre**.

Commission des écoles

- MM. **Æby, Pierre**, président.
Broillet, Joseph, vice-président.
Schöenenberger, Fridolin, Rd chanoine.
Zurkinden, Joseph, Rd chanoine.
Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.
Delaspre, Louis, imprimeur.
Lampert, Ulrich, D^r professeur, 2^{me} vice-président.
Esseiva, Max, négociant.
Hug, Albert, directeur.
Bonifazi, Alexandre, D^r médecin.
Delabays, Fidèle, D^r professeur.
Lippacher, Hippolyte, dentiste.
Philipona, Rd. chanoine, curé de St-Jean.

Médecin des écoles

M. Favre, Charles, Dr médecin.

Secrétariat scolaire

M. Brasey, Louis, secrétaire, préposé au matériel scolaire.

M^{lles} Berset, Maria, aide-secrétaire.
Sormani Alexandrine. »

Commission d'hygiène scolaire

MM. Æby, Pierre, président.
Broillet, Joseph, conseiller communal.
Savoy, André, Dr, inspecteur scolaire.
Schoenenberger, Frid., Rd chanoine, inspect. scol.
Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.
Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

Direction de police et des cimetières

MM. Spicher, Armand, directeur.
Folly, Fritz, suppléant.

Employés

MM. Wolhauser, Alphonse, secrétaire.
Renevey, Louis, employé.

Sergents de ville

MM Repond, Laurent.
Schaller, Félix.
Jungo, Louis.
Folly, Joseph.

Affichage

Société générale d'affichage, Genève.
M. Vonderweid, Léon, rue de Lausanne.

Commissionnaires

MM. Zurkinden, Pierre.
Lauper, Jean-Joseph.
Hayoz, Armand.

Contrôle des assurances mobilières

MM. Meuwly, Charles, préposé.
Michel, Ernest, suppléant.

Commission de santé

MM. Spicher, Armand, président.

Weck, Paul, D^r médecin.
 Buman, Edouard, D^r médecin.

Physiciens de ville

MM. Perrier, Henri, D^r médecin.
 Bonifazi, Alexandre, D^r médecin.

Sages-femmes pensionnées

M^{mes} Vonlanthen, Louise, née Page.
 Trezzini, Mathilde.
 Piantino, Joséphine.
 Schœnenweid, Elisa.

Surveillant du cimetière

M. Fasel, Bernard, Saint-Léonard.

Commission de l'Édilité et du feu

MM. Weber, Edmond, président.
 Bardy, Henri, vice-président.
 Spicher, Armand.

Employés

Cardinaux, Ferdinand, architecte, dir. des trav.
 Baillifard, Alfr., conducteur de travaux-technicien.
 Brohy, Léon, technicien, inspecteur du feu.
 Blanc, Jean, secrétaire.
 Chassot, Henri, chef de la voirie.
 Sieber, Vincent, comptable.

Tutelles et curatelles

MM. Gottrau, François, préposé.
 Meuwly, Charles, suppléant.

Commission de l'impôt

MM. Broillet, Joseph, président.
 Folly, Fritz, suppléant.
 Delley, Gaston.
 Claraz, Fernand.
 Delpech, Ignace.
 Zillweger, Léon, suppléant.
 Bæchler, Jean, secrétaire.

Service du gaz

A. Commission administrative

MM. Folly, Fritz, président.
 Spicher, Armand.
 Broillet, Joseph, vice-président.
 Remy, Joseph, professeur.
 Thalmanh, Xavier.
 Clément, Jules, ingénieur.
 Mœhr, Paul.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

B. Comité directeur

- MM. Folly, Fritz, président.
 Ræmy, Joseph.
 Clément, Jules, ingénieur.

C. Personnel

- MM. Vauthey, Félix, directeur.
 Burgisser, Pierre, chef-comptable.
 Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Gottrau, François, président.
 Broillet, Joseph, suppléant.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Gauthier, Louis, secrétaire.
 Weck, Albéric, banquier.
 Zellweger, Robert, Négociant.
 Schœnenberger, Antoine, boulanger.

Employés

- Ræmy, Jules, notaire, caissier.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Claraz, Fernand, major, commandant.
 Dubey, Arthur, capitaine-adjutant.
 Weck, Paul, capitaine-médecin.
 Comte, Louis, capitaine-médecin.
 Widder, Joseph, capitaine, quartier-maître.
 Dubey, Jean, 1^{er} lieutenant, 1^{re} compagnie.
 Zillweger, Edouard, 1^{er} lieutenant, 2^e compagnie.
 Ducrest, Charles, capitaine, 3^e compagnie.
 Schneuwly, Henri, capitaine, 4^e compagnie.
 Kolly, Edmond, 1^{er} lieutenant, 5^e compagnie.
 Claraz, Henri, capitaine, comp. de sauvetage.
 Rappo, Cyprien, lieutenant.
 Blanc, Léon, commandant du corps de sûreté.
 Widmer, Edouard, adjudant du corps de sûreté.
 Aebischer, Alphonse, adjudant-sous-off., magasinier.

Commission générale des secours

- MM. Aëby, Pierre, syndic, président.
 Michel, Ernest, conseiller communal.
 Meuwly, Charles, conseiller communal.
 Weck, Philippe, rentier.
 Esseiva, Max, négociant.
 Perrier, Henri, D^r médecin.
 Techtermann, Louis, ingénieur.
 Brunisholz, Léon, agent d'assurance.
 Sieber, Albert, négociant.

Employés

- MM. Gottrau, Georges, receveur.
Gendre, Pierre, inspecteur des forêts et administr.
Gendre, Ernest, secrétaire.

Direction de la Régie

- MM. Michel, Ernest, directeur.
Gottrau, François, suppléant.

Employés

- MM. Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
Muller, Max, receveur.
Delpech, Ignace, commis.
Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM. Maradan, Jean-Baptiste, aumônier.
Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
Weck, Paul, docteur médecin.
Buman, Edouard, docteur médecin.
Gremaud, Louis, économiste.
Gendre, Pierre, adm. des vignes et domaines.

Chambre des pauvres

- MM. Michel, Ernest, président.
Folly, Fritz, suppléant.
Perrier, Henri, docteur médecin.
Burgisser, Pierre, comptable.
Bonifazi, Alexandre, docteur médecin.
Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.
Corpataux, Georges, sous-archiviste d'Etat.
Richard, Emile, menuisier.
Fragnière, Joseph, imprimeur.
Heimo, Jean, négociant.

Employé

Gendre, Ernest, économiste et secrétaire.

Commission de l'orphelinat

- MM. Folly, Fritz, conseiller communal, président.
Æby, Pierre, vice-président.
Fragnière, Etienne, imprimeur.
Buman, Edouard, docteur-médecin.
Gendre, Francis, receveur.
Boccard, Henri, commandant de gendarmerie.
Daguët, Léon, directeur.
Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat.

Employés

Hug, Albert, directeur.
Schneuwly, Henri, caissier.
Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Gottrau François, président.
 Schorderet, Auguste, directeur.
 Æby, Pierre, professeur à l'Université.
 Ræmy, Tobie, archiviste d'Etat
 Zurkinden, Joseph, Rd chanoine.
 Comte, Aloys, recteur, à Bourguillon.
 Pauchard, Joseph, rédacteur.
 Ræmy, Jules, secrétaire-caissier.

Commission du Technicum

- MM. Weber, Edmond, conseiller communal, délégué.
 Bardy, Henri conseiller communal, délégué.
 Broillet, Joseph, cons. commun., délégué.

Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813

Comité

- MM. Schorderet, Auguste, président.
 Æby, Pierre, premier vice-président.
 Schnürer, G., professeur, second vice-président.
 Ræmy, Tobie, bibliothécaire.
 Reichlen, François, deuxième biblioth. adj.
 Handrick, Franz, trésorier.
 Weck, Jean, secrétaire

Commission des livres

- MM. Reichlen, François ; Schorderet, Auguste ; Ræmy,
 Tobie ; Bise, Emile ; Handrick, Franz.
-

TAXES POSTALES

SUISSE

I. Lettres et petits paquets

Jusqu'à 250 gr : dans le rayon local (10 km), 10 cent. ; dans le rayon général, 20 cent. ; au delà de 250 gr, jusqu'à 1000 gr : dans le rayon local et dans le rayon général, 30 cent. ; non affranchis ou insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant.

II. Cartes postales

Simple, 10 cent. ; doubles (avec réponse), 20 cent. ; cartes postales simples non affranchies ou insuffisamment affranchies : le double de l'affranchissement manquant ; les cartes postales doubles (avec réponse) doivent être affranchies complètement pour l'aller et le retour.

III. Echantillons de marchandises

a) Ordinaires (avec adresse) : jusqu'à 250 gr, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 gr. 20 cent. ; insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant ; non affranchis : pas admis à l'expédition.

b) Echantillons de marchandise sans adresse * : jusqu'à 50 gr. 5 cent. ; au dessus de 50 gr. comme sous lettre a.

IV. Imprimés

Ordinaires (adressés) : jusqu'à 50 gr, 05 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 250 gr, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 gr, 15 cent. ; insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant ; non affranchis : pas admis à l'expédition. Format maximum pour les imprimés affranchis en numéraire: 18 × 25; 50 à 100 gr. 11 × 30.

Sans adresse * : jusqu'à 50 gr, 3 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 100 gr, 5 ct. ; au delà de 100 gr, taxe des imprimés ordinaires adressés. Format maximum: 18 × 25; 50 à 100 gr.: 21 × 30.

A l'examen (pour l'aller et le retour) : jusqu'à 50 gr. = 10 cent. ; de 50 à 250 gr. = 15 cent. ; de 250 à 500 gr. = 20 cent.

* * *

Les envois adressés de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 20 cent.

Pour les envois recommandés, les récépissés sont gratuits et obligatoires

* Il est perçu, en outre, pour le transport de paquets d'imprimés et d'échantillons sans adresse aux offices de distribution, en dehors du lieu de dépôt, la taxe des petits envois ou des colis.

V. Colis postaux

	Ordin.		encombr.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Jusqu'à 250 gr	0.30		—	.40
au delà de 250 gr jusqu'à 1 kg	—	.40	—	.55
» » 1 kg. » 2 $\frac{1}{2}$ »	—	.60	—	.80
» » 2 $\frac{1}{2}$ » » 5 »	—	.90	—	1.20
» » 5 » » 7 $\frac{1}{2}$ »	—	1.20	—	1.60
» » 7 $\frac{1}{2}$ » » 10 »	—	1.50	—	1.95
» » 10 » » 15 »	—	2.—	—	2.60

non affranchis, 30 cent. en plus.

VI. Articles de messagerie

Selon la distance.

Poids	Jusqu'à 100 km		de 101 à 200		de 201 à 300 km.		au-delà de 300		
	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
par 5 kg :	—	.60	—	1.10	—	1.50	—	1.80	—
de 15 à 20 kg	2.40	3.15	4.40	5.75	6.—	7.80	7.20	9.40	
» 20 » 25 »	3.—	3.90	5.50	7.15	7.50	9.75	9.—	11.70	
» 25 » 30 »	3.60	4.70	6.60	8.60	9.—	11.70	10.80	14.05	
» 30 » 35 »	4.20	5.50	7.70	10.05	10.50	13.65	12.60	16.40	
» 35 » 40 »	4.80	6.25	8.80	11.45	12.—	15.60	14.40	18.75	
» 40 » 45 »	5.40	7.05	9.90	12.90	13.50	17.55	16.20	21.10	
» 45 » 50 »	6.—	7.80	11.—	14.30	15.—	19.50	18.—	23.40	

non affranchis, 30 cent. en plus.

Envois avec valeur déclarée. — Outre la taxe de colis, il est perçu une taxe à la valeur qui s'élève à : jusqu'à fr. 300 de valeur déclarée, 20 cent. ; au delà de fr. 300 jusqu'à fr. 500 de valeur déclarée, 30 cent. ; en sus, par fr. 500 ou fraction de fr. 500 en plus (déclaration de valeur illimitée), 10 cent.

Pour les envois de valeur, le récépissé est gratuit et obligatoire.

VII. Remboursements

(Montant maximum fr. 2000.—) : jusqu'à fr. 5.—, 15 cent. ; au delà de fr. 5.—, jusqu'à fr. 20.—, 20 cent. ; en sus, par fr. 20.— ou fraction de fr. 20.— en plus, jusqu'à fr. 100.—, 10 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— en plus, jusqu'à fr. 500.—, 30 cent. ; de fr. 500.— à 1000.—, fr. 2.20 ; de fr. 1000.— à 2000.—, fr. 2.60.

Les remboursements-lettres peuvent être recommandés moyennant la taxe d'inscription de 20 cent.

VIII. Ordres de recouvrement

(Montant maximum fr. 10 000.— ; illimité, si la somme recouvrée est à inscrire au crédit d'un compte de chèques) : dans le rayon local : 50 cent. ; hors du rayon : 60 cent. Si l'ordre doit être remis à un agent de poursuites ou de protêt : 20 cent. en plus.

Transmission des montants recouverts :

- a) par mandat de poste : taxe des mandats de poste.
- b) inscription au crédit du compte de chèques : taxe pour les versements.

IX. Mandats-poste

a) mandats ordinaires (montant maximum fr. 10.000.—) jusqu'à fr. 20.— 20 cent. ; de plus de fr. 20.— jusqu'à fr. 100.— 30 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.—, en plus, 10 cent. ; en sus, par fr. 500.— ou fraction de 500.—, en plus, 10 cent.

b) Mandats télégraphiques (montant maximum fr. 2000.—) : taxes ordinaires plus les taxes du télégramme. (Voir chap. XI).

X. Chèques et virements postaux

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 50 fr., productif d'intérêt (1.8⁰/₀). Les virements de sommes du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent. puis, en sus, 5 cent. par 100 fr. jusqu'à fr. 500.— et, au-delà de fr. 500.—, 10 cent. en sus par fr. 500.—.

Pour les prélèvements au comptant (à la caisse de l'office des chèques):

a) jusqu'à fr. 100.— 5 cent. ; au-delà de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.— 10 cent. ; au-delà de fr. 500.—, par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.—, en sus, 5 cent.

b) les prélèvements auprès de l'office de poste du domicile ou de la localité où le titulaire de compte a le siège de ses affaires, coûtent pour chaque cas: la taxe d'assignation (voir ci-dessous) et le droit de 20 cent., ainsi que les taxes éventuelles de téléphone pour demander l'autorisation de paiement à l'office de chèque postaux.

c) par assignation (par mandat de paiement ordinaire) jusqu'à fr. 100.— 15 cent ; au-delà de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.— 20 cent. et, en sus, par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.— 5 cent. en plus ; par télégraphe, ajouter à la taxe du mandat de paiement ordinaire celle du télégramme.

XI. Télégrammes

La taxe du télégramme se compose d'une taxe fondamentale de 60 cent. et d'une taxe par mots de 5 cent. pour chaque mot.

XII. Envois à l'étranger

a) Une lettre affranchie coûte 30 cent. jusqu'à 20 gr et 20 cent. par 20 gr en plus. Une lettre non-affranchie le double. Pour les lettres recommandées, 30 cent. en sus du port ordinaire.

b) Carte de correspondance simple, 20 cent. Double 40 cent.

c) Imprimés, livres, etc., 5 cent. par 50 gr. Poids maximum 2000 gr. ; 3 kg. pour les volumes expédiés isolément.

d) Echantillons, poids maximum, 500 gr. : 5 cent.¹ par 50 gr, mais 10 cent. au minimum. — Dimensions maxima 45 cm. en long., 20 cm. en larg. et 10 cm. d'épais. ; sous forme de rouleau : 45 centimètres et 15 de diamètre.

Les envois de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 30 cent.

e) Mandats de poste, à destination de l'étranger : maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère. — Mandats-poste (pour tous

¹ 3 ct. pour les journaux et écrits périodiques expédiés directement par les éditeurs ou leurs mandataires, ainsi que pour les livres, brochures et papiers de musique (quels que soient les exp.). Ce tarif spécial n'est valable que pour certain pays ; se renseigner auprès des offices de poste.

pays) jusqu'à fr. 20.—, 30 cent. ; de plus de fr. 20.— jusqu'à fr. 50.—, 40 cent. ; de plus de fr. 50.— jusqu'à fr. 100.—, 60 cent. ; de fr. 100 à 200 = fr. 1.—, de 200 à 300 = 1.40, de 300 à 400 = 1.80, de 400 à 500 = 2.20, de 500 à 1000 = 2.60.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors de l'Europe. (S'informer préalablement auprès des offices de poste.)

Mandats télégraphiques admis pour : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, ville libre de Dantzic, Espagne, Esthonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Indes néerlandaises, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, territoire de la Sarre, Suède, Tunisie, Tchécoslovaquie, Etat du Vatican.

f) Lettres avec valeur déclarée. Elles ne sont pas admises pour tous les pays (se renseigner auprès des offices de poste). Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 30 cent. par 300 fr.

g) Recouvrements pour l'étranger. Admis dans l'échange avec quelques pays seulement (se renseigner auprès des offices de poste).

Maximum 1000 fr. suivant les pays.

Taxe : 30 cent. pour les premiers 20 gr, 20 cent. par 20 gr en sus, plus un droit fixe de 30 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 25 cent. par valeur recouvrée.

Ouverture des bureaux

Les bureaux de la *Poste* principale et la succursale du Bourg sont ouverts toute l'année de 7½ h. du matin à 12 h. 30 et l'après-midi de 13 h. 30 à 18 h. 45. Le samedi, les bureaux se ferment à 17 h.

Le dimanche et les jours fériés suivants, tous les bureaux restent fermés : Nouvel-An, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Assomption (15 août), Toussaint (1^{er} novembre), Immaculée Conception (8 décembre) et Noël (25 décembre).

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 20 cent. par envoi on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, jusqu'à 23 h., même le dimanche et les jours fériés (sauf de midi à 17 h. 30 et de 19 h. 30 à 20 h. 30) des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres avec ou sans valeur déclarée.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Télégraphè

Le bureau principal est ouvert, pendant la semaine, en été, dès 7 heures et en hiver, dès 7 heures 45 à 20 h. 30.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés. Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 20 cent. ; au-delà de 5 kg. jusqu'à 15 kg. 40 cent. ; au-delà de 15 kg. jusqu'à 25 kg. 60 cent. et au-delà de 25 kg. fr. 1.—.

AGENCE IMMOBILIÈRE ET AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

PERRIN & WECK

RUE DE ROMONT, 18, II^{me} ÉTAGE

T É L É P H O N E 5 . 1 2

COMPTE DE CHÈQUES IIA 465

*

I N S P E C T E U R S :

PAUL BASTIAN, FRIBOURG

LOUIS BULLIARD, FRIBOURG

*

**ACHATS ET VENTES D'IMMEUBLES
ET DE DOMAINES**

*AGENTS DE LA BANQUE DE CRÉDIT AUTOMOBILE, S.A.
REPRÉSENTANTS DE LA CUNARD LINE
(EMIGRATION ET-PASSAGE)*

*

**NOUS TRAITONS TOUTES LES ASSURANCES
AUX MEILLEURES CONDITIONS**

A S S U R A N C E S :

VIE — DOTALE — RENTE VIAGÈRE

ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

RESPONSABILITÉ CIVILE (AUTOMOBILES, ETC.)

CAUTIONNEMENT — VOL

INCENDIE DU MOBILIER, AUTO, ETC.

DÉGATS D'EAUX — BRIS DE GLACES

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE

*

AGENCE GÉNÉRALE DE LA WINTERTHOUR

**SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS
ET LA RESPONSABILITÉ CIVILE**

*(Contrat de faveur avec la Fédération des Sociétés d'Agriculture
du Canton de Fribourg)*



LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Fondée en 1872



ASSURANCES MIXTES

ASSURANCES sur deux têtes

ASSURANCES DOTALES

RENTES VIAGÈRES



A. MARRO, *agent général*, 17 Rue de Romont.
FRIBOURG — Téléphone 10.85

J. KAUFMANN, *inspecteur*, Fribourg
Alfred HELFER, *inspecteur*, Courlevon.

„ L'HELVETIA “

Société suisse d'assurance contre les accidents
et la responsabilité civile à Zurich

Succursale pour la Suisse romande à

Genève



Traite aux meilleures conditions toutes assurances se
rapporant aux accidents et à la responsabilité civile.

L'Helvetia a payé à ce jour à ses clients sinistrés
la somme totale de :

Fr. 66,100,783.27


et pour participation aux bénéfices :

Fr. 1.783.652.15

S'adresser pour renseignements et conclure à l'a-
gence générale de Monsieur

A. MARRO, 17, Rue de Romont, Fribourg.
TELEPHONE 10.85.

J. KAUFMANN, *inspecteur*, Fribourg.
Alfred HELFER, *inspecteur*, Courlevon.

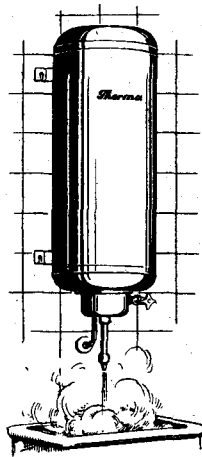


Entreprises Electriques Fribourgeoises

FRIBOURG

Production et distribution d'énergie électrique

Tous les emplois de l'électricité industriels
et domestiques.



L'électricité assure le confort et la propreté dans
toutes ses applications: force motrice, lumière,
chaleur, production du froid.

Boilers pour bains à chauffage par courant de nuit
à prix réduits. Petits boilers pour lavabos
et cuisines à consommation réduite
et avec abonnements
à forfait.

TOUT POUR L'AMEUBLEMENT

MEUBLES — LITERIE — STORES
RIDEAUX — TAPIS



TROUSSEAUX COMPLETS
EXÉCUTION DE TOUS
MODÈLES AUX MEILLEU-
RES CONDITIONS

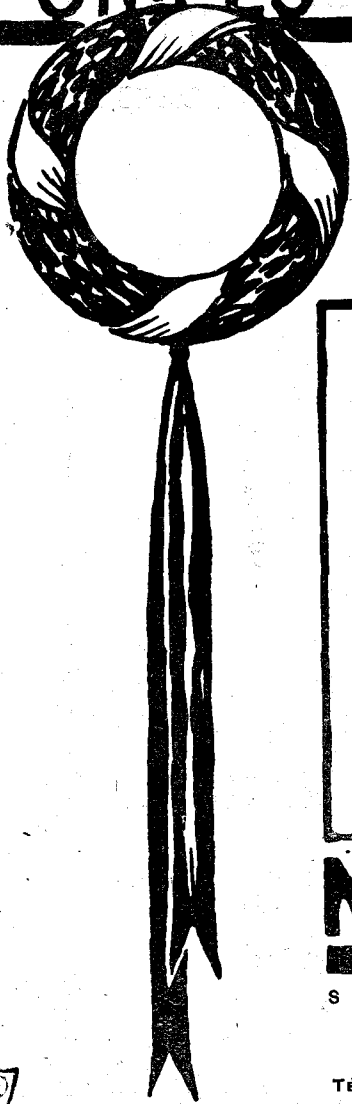
LIVRAISON FRANCO DO-
MICILE, ET INSTALLA-
TION GRATUITE



FABRIQUE DE MEUBLES
P. LEIBZIG, Fribourg

Magasin « Au Progrès »
55, rue de Lausanne

POMPES FUNEBRES



TRANSPORTS
FUNÈBRES

A DESTINATION
DE TOUS PAYS

FABRIQUE DE
CERCUEILS
ET DE
COURONNES

■■■
■■■
■■■

DÉMARCHES ET RENSEIGNEMENTS
■■■ GRATIS ■■■

MURITH

SOCIÉTÉ ANONYME

FRIBOURG

20 RUE DE ROMONT

TÉLÉPHONE 1.43 ■■■ SERVICE NUIT ET JOUR



BANQUE COOPERATIVE SUISSE

Place de la Gare **FRIBOURG** Place de la Gare

St-Gall — Zurich — Bâle — Genève — Appenzell — Au
Brigue — Martigny — Rorschach — Olten
Schwyz — Sierre — Widnau.

Capital versé et réserves Fr. 17 000 000.—

Dépôts aux meilleures conditions.

Carnets d'épargne, comptes-fixes, comptes-courants.

Obligations nominatives ou au porteur de 2-5 ans.

Parts sociales de notre banque de Fr. 1000.—.

Dernier dividende 5 ½ %

Encaissement de coupons et titres échus.

Ordres de bourse, escomptes d'effets, crédits.

L'assurance sur la vie

PROTÈGE la famille et le foyer,
POURVOIT à l'entretien de l'épouse et des enfants,
PERMET de subvenir à l'éducation des fils,
PROCURE le moyen de doter les filles,
AFFERMIT le crédit et développe les affaires,
SERT de garantie aux créanciers,
ÉVITE les inconvénients des cautions,
FACILITE le règlement des successions,
DIMINUE le poids des impôts,
MET chacun à l'abri du souci pour ses vieux jours,
DONNE un sentiment de sécurité et
CONSTITUE un bienfait pour tous.

Pour vous assurer ces avantages, souscrivez une

police de la „VITA”

« VITA »

Compagnie d'assurance sur la vie
à Zurich

Agence générale : **Arnold ZURKINDEN, Guin.**

Agences dans toutes les grandes localités du canton.

Votre

VIE

ne tient qu'à un **FIL**

MALHEUR AUX VEUVES ET AUX
ORPHELINS DONT L'EXISTENCE
ET L'AVENIR NE SONT PAS A
L'ABRI D'UNE ASSURANCE
SUR LA VIE AUPRÈS DE

PATRIA
SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE
D'ASSURANCE SUR LA VIE
B A L E

INSTITUTION
EXCLUSIVEMENT SUISSE
ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE FRIBOURG

M. C. DEILLON, RUE DE LA PRÉFECTURE 211

TÉL. 1034

FRIBOURG

CHÈQUES 11a 454

Aux amis des *Etrennes* !

L'an dernier, diverses circonstances avaient obligé les éditeurs des *Etrennes* à retarder l'impression de cette publication. Cette expérience forcée leur a permis de constater avec satisfaction que le public fribourgeois leur avait réservé bon accueil, puisque cette nouvelle édition fut épuisée très rapidement.

Depuis lors, le Conseil d'Etat, qui n'éditait son annuaire officiel que tous les deux ans, a décidé d'adopter celui des *Etrennes* et d'en faire son annuaire officiel. Cette décision obligera donc les éditeurs à ne faire paraître désormais les *Etrennes* qu'à la fin de chaque année. Les magistrats, les divers départements du gouvernement, les hommes d'affaires et le public en général accueilleront certainement avec plaisir cette innovation.

Le Grand Conseil et la Société d'histoire ont déjà célébré le centenaire de 1830 ; les *Etrennes* ne pouvaient passer sous silence des événements qui ont si profondément modifié la Constitution et la politique fribourgeoises. Nous attirons l'attention des lecteurs en particulier sur : *Les élections fribourgeoises de 1830*, — étude inédite qu'a bien voulu nous réserver M^{lle} Jeanne Niquille, D^r ès-lettres, — et *Fribourg et le romanisme*, étude critique très fouillée de notre nouveau collaborateur, M. Gabriel Oberson. Le rappel de ce centenaire ne nous a pas fait négliger pour autant les principaux sujets d'actualité de la vie fribourgeoise de 1930. Le lecteur verra aussi avec plaisir que nous avons voué tous nos soins à l'illustration.

Enfin, nous nous étions proposés d'introduire une nouvelle rubrique que nous remettons à plus tard, en raison de l'abondance des matières.

Nous saisissons cette occasion pour remercier bien sincèrement nos collaborateurs anciens et nouveaux de tout leur dévouement, de l'appui et de l'intérêt toujours croissant qu'ils apportent à notre publication.

G. Corpataux.

Les élections fribourgeoises de 1830.

Le 2 décembre 1830, quelques centaines de citoyens mécontents, rassemblés devant l'Hôtel-de-Ville de Fribourg, arrachèrent au Grand Conseil la promesse d'une constitution démocratique. La nouvelle charte devait proclamer l'égalité politique de tous les citoyens et, par conséquent, l'abolition des privilèges de lieu et de naissance. C'était la fin du régime patricien, que les événements avaient permis de restaurer en 1814, après la chute de Napoléon I^{er}, notre médiateur. L'oligarchie allait disparaître sans laisser beaucoup de regrets.

La postérité a été sévère pour la Restauration. Ce régime, qui a mérité l'épithète de réactionnaire puisqu'il a voulu remettre en honneur les institutions du XVIII^{me} siècle, n'attire pas les sympathies d'une génération éprise de progrès. Mais il serait injuste de juger cette courte période de notre histoire d'après l'étiquette seule de ses gouvernants. Ces seize années de paix furent un bienfait pour notre pays, qu'avaient affaibli les guerres, les contributions et les misères de l'Helvétique et de la Médiation. Repos n'est pas synonyme d'inaction. Un historien très sagace, M. R. Feller, a démontré que le rythme de notre vie moderne a commencé à battre pendant la Restauration.

Les finances cantonales, très obérées à la fin de la Médiation, se raffermirent grâce à la sage économie des patriciens. Dans le domaine des travaux publics, une loi nouvelle sur l'entretien des routes et l'idée hardie d'un grand pont suspendu témoignent en faveur de l'initiative officielle et de l'initiative privée. De 1815 à 1830, l'agriculture fit chez nous quelques progrès, surtout après la disette de 1817, qui démontra la nécessité d'augmenter les superficies emblavées et d'intensifier la culture de la pomme de terre. De son côté, l'industrie fit des essais qui ne res-

tèrent pas tous infructueux. Ce réveil économique fut accompagné d'une diffusion plus large de l'instruction. Du peuple fribourgeois sortit toute une phalange d'avocats, de notaires, de médecins, de commerçants et d'industriels dont les capacités dépassèrent facilement celles des gouvernants. Ces roturiers instruits ou considérés, que le patriciat tenait à l'écart du gouvernail, souffraient de n'avoir aucune part du pouvoir. Ils furent les promoteurs de la révolution du 2 décembre, qui força les patriciens à abdiquer.

La « régénération » politique du canton de Fribourg allait commencer ; elle devait dépendre de la future constitution. Mais nul ne savait encore quels seraient les artisans de la nouvelle œuvre législative.

Sous la menace d'une émeute populaire, nos patriciens apeurés avaient renoncé à leurs privilèges, mais non au pouvoir. Ce n'est pas eux qui allaient commettre la faute des patriciens bernois qui refusèrent de faire partie des nouvelles autorités. Bien au contraire. Les privilégiés fribourgeois avaient dans le sang le besoin de gouverner et ils se cramponnèrent au pouvoir avec une persévérance qui fait honneur à leur sens politique. Les uns — les plus souples — se muèrent rapidement en champions des droits populaires ; les autres déployèrent au service du pays, dans les postes les plus humbles, un dévouement admirable. De brillants officiers tinrent à honneur d'entrer dans la garde urbaine, qui commença son service le 4 décembre. Dans la première compagnie, qui avait pour capitaine le chapelier Dupont, on voyait figurer, comme simple soldat, le chambellan Guillaume d'Affry, qui avait été aide de camp sous la Médiation, et, comme tambour, le baron Alfred d'Alt. Le colonel Philippe de Diesbach et le capitaine Frédéric de Reynold se contentèrent du grade de caporal. Et ces nobles officiers, rivalisant de modestie, exigèrent qu'à l'appel on supprimât leurs titres et leurs particules.

Dès le 4 décembre, le Conseil d'Etat s'occupait de la formation de l'Assemblée constituante. Elle devait se composer, selon lui, d'une délégation du gouvernement et d'un représentant de chacune des douze préfectures du canton.

Ce projet fut soumis au Petit Conseil qui se réunit le lendemain, le dimanche 5 décembre. Plus précis que le Conseil d'Etat, le Petit Conseil fit à l'Autorité législative, qui s'assembla le 7 décembre, les propositions suivantes : la commission constituante devait se composer de sept membres choisis dans les Conseils et de douze représentants des préfectures ; la désignation de ces sept membres et le mode d'élection des douze représentants seraient laissés au choix du Petit Conseil. Afin de permettre une liquidation plus rapide des affaires, le Grand Conseil était invité à remettre tous ses pouvoirs entre les mains du Petit Conseil pour un temps indéterminé.

Les patriciens, comme on le voit, arrangeaient tout pour leur plus grand bien. Avec sept membres pris dans leur sein, il leur suffisait d'obtenir, dans les districts, trois représentants qui leur étaient favorables pour avoir la majorité à la Constituante. Mais, dès que le Grand Conseil eût ouvert la discussion sur ce sujet, l'opposition se fit jour du côté moratois. Le député Chaillet fit remarquer, en termes mesurés, que « la nomination de sept membres « de ce gouvernement pour assister à la commission chargée « du travail de la nouvelle constitution pourrait avoir un « effet désagréable soit pour le Petit Conseil qui nomme- « rait ces sept membres, soit pour ces sept membres eux- « mêmes, qui seraient soupçonnés de vouloir influencer « dans ce travail. » François d'Uffleger, de son côté, revendiqua, pour le district de Fribourg, le droit d'avoir plus de représentants à la Constituante que des préfectures moins peuplées.

Invité à modifier, le jour même, sa proposition, le Petit Conseil se retira pour délibérer. Le mot de soupçon, lâché par Chaillet, avait blessé les magistrats ; ils demandèrent au Grand Conseil de laisser aux représentants des arrondissements le soin de travailler seuls à la constitution. Le peuple choisirait lui-même les constituants par des élections à deux degrés.

« Chaque commune, décida le Grand Conseil, sera réunie « en assemblée communale et nommera un électeur, si elle « compte moins de 500 âmes ; si elle compte 500 âmes, mais « moins de 1000, elle en nommera deux ; si elle en compte

« 1000, mais moins de 1500, elle en nommera trois et ainsi
« de suite. Les électeurs se réuniront le lendemain de leur
« nomination dans le chef-lieu de leur arrondissement et
« procéderont, sous la présidence de leur doyen d'âge, à
« l'élection des membres de l'Assemblée constituante. »
L'arrondissement le moins peuplé, Surpierre, devait avoir
un représentant à la Constituante; la préfecture de Fri-
bourg devait, au vu de sa population, en déléguer dix-
neuf; le nombre total des constituants serait de quarante-
neuf.

Ce décret du 7 décembre fut suivi, deux jours plus tard,
par un arrêté du Conseil d'Etat qui fixa les élections aux
14 et 15 décembre et qui expliqua nettement que les assem-
blées primaires seraient formées par les communiers seuls.
Tous les « forains », c'est-à-dire tous les citoyens n'habi-
tant pas la commune dont ils étaient bourgeois, étaient
privés du droit de vote. C'était là une première atteinte
portée à l'égalité promise le 2 décembre. En assimilant le
droit de vote en matière cantonale à l'exercice des droits
bourgeoisiaux, le gouvernement enlevait à plusieurs
milliers de citoyens la possibilité de manifester leur volonté.
C'était pour les patriciens un moyen de se rendre maîtres
des élections dans la ville de Fribourg, en éloignant du
scrutin tous les éléments qui n'étaient pas bourgeois.

Les « forains » de Fribourg et de Romont adressèrent au
Conseil d'Etat une protestation, qui fut écartée le 11 dé-
cembre. L'égalité des droits politiques, répondirent les
magistrats, sera la base de la future constitution mais non
des mesures transitoires qui seront votées par le gouver-
nement; en attendant le nouveau système électoral, qui
sera établi par la constitution, la nomination des électeurs
ne peut être confiée qu'aux corps reconnus par l'organisa-
tion actuelle, soit aux assemblées communales ou paroissiales.

L'injustice était manifeste. Deux jours plus tard, devant
le mécontentement qui grondait à Morat, le patriciat dut
capituler une fois de plus. Le 13 décembre, à la veille des
assemblées primaires, le Conseil d'Etat modifia son arrêté
et permit à tout citoyen fribourgeois de voter ou dans sa
commune ou dans le lieu de son domicile. Des courriers,

porteurs de la bonne nouvelle, furent expédiés en toute hâte dans les onze préfectures; à Fribourg, les nouvelles dispositions furent publiées au son du tambour.

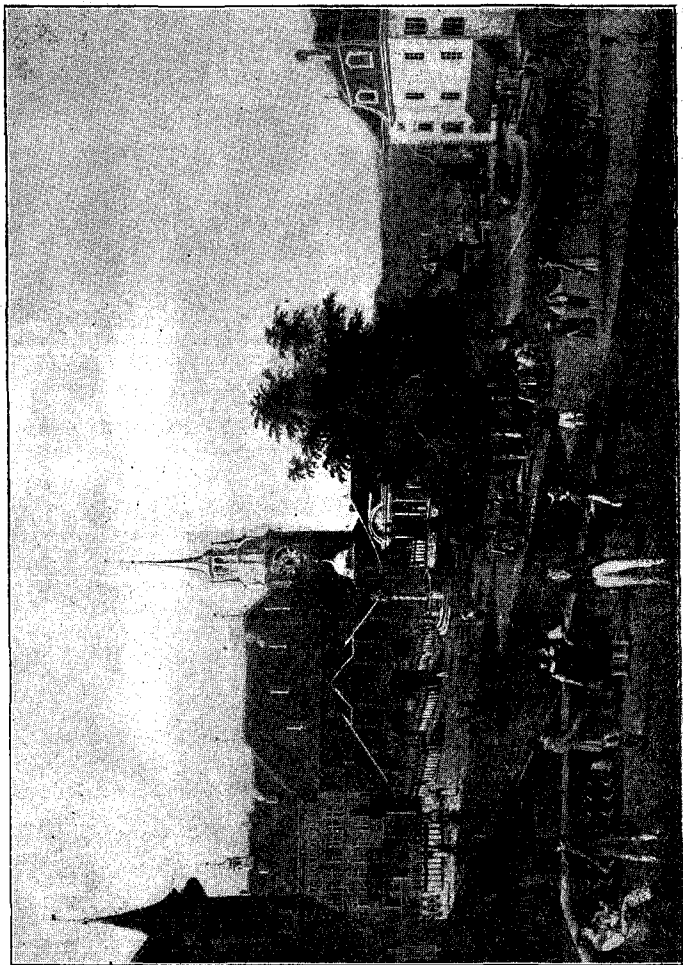
En cette veille d'élections, les deux journaux fribourgeois prodiguèrent leurs bons conseils aux citoyens. *Le Journal du canton de Fribourg*, dans son premier numéro, qui parut le 11 décembre, disait pompeusement: « Tout va dépendre
« du début. Les premiers pas dans la carrière qui s'ouvre
« devant nous détermineront le caractère de la commission
« constituante. Les hommes sont des principes: à leur
« doctrine, on juge leurs intentions. Confions-nous l'œuvre de
« notre régénération à ceux pour qui la souveraineté n'est
« qu'une prérogative de familles, à ceux qui ont sucé ce
« préjugé avec le lait de leurs mères et qui n'ont que trop
« souvent sacrifié à l'intérêt de caste les intérêts généraux,
« à ceux qui n'ont abandonné le pouvoir que parce qu'une
« loi de fer, celle de la nécessité, leur imposait ce sacrifice,
« qui conservent dans leur cœur l'intention de profiter de
« toutes les circonstances pour ressaisir l'objet de leur
« affection? et nous sommes certains que cette œuvre
« sera, dans ses développements, un démenti donné à ses
« principes; que tout y sera ménagé pour le privilège;
« et que les mêmes hommes reviendront au pouvoir avec
« leurs préventions, leurs maximes d'état, leurs prétentions
« impérissables... »

« Les conseils du *Journal du Canton de Fribourg* ne sont
« point suggérés par un sentiment haineux; il reconnaît
« que, dans le nombre de ceux qu'il serait dangereux d'ap-
« peler à la commission constituante, il est des administra-
« teurs, des juges, des hommes d'Etat très capables. Il
« est loin de la pensée de ce journal de vouloir priver la
« patrie des talents de ces hommes estimables qui, avec
« moins d'esprit de caste et de vues de coteries, eussent fait
« considérer et aimer leur gouvernement. Lorsque le nouvel
« système aura pris carrière, que sa marche se sera affer-
« mie dans ses voies, plus de danger de faire appel aux capa-
« cités, quels que soient les rangs dans lesquels elles ont
« combattu. Mais il est incontestable que maintenant qu'il
« ne s'agit pas encore d'un système purement administratif,
« que maintenant que les principes constitutionnels d'une

« république démocratique sont à poser et à développer, « ce serait courir risque de tout perdre, si on appelait à « cette œuvre des hommes qui ne connaissent et n'affect-
« tionnent que les privilèges et l'oligarchie la plus étroite. »

Ces déclamations n'étaient qu'une réponse à un article paru la veille dans le *Courrier Fribourgeois*, journal qui depuis peu avait passé aux mains des patriciens et de leurs amis, les royalistes français. « Dans peu de jours, disait le *Courrier*, toutes les communes du canton vont être réunies pour nommer des électeurs, appelés eux-mêmes « à choisir les membres de la commission à laquelle seront « confiés le travail d'une nouvelle constitution et la tâche « importante d'en procurer la mise en activité. Il n'est sans « doute aucun Fribourgeois, ami de sa patrie, qui ne sente « qu'aux résultats de ces opérations successives se ratta-
« chent les intérêts les plus chers de son pays: élaborer « une constitution adaptée aux principes religieux, aux « mœurs et aux habitudes qui caractérisent le peuple fri-
« bourgeois, sera le premier devoir de la commission cons-
« tituante. Celui-ci, à son tour, comprendra combien il « importe qu'il n'appelle à en faire l'application que des « hommes qui, par leur attachement à la foi de leurs pères, « par leur intégrité et leur dévouement à leur patrie, pré-
« sentent les garanties d'une administration sage et pater-
« nelle. Ce ne sera donc point dans les rangs des idéologues « et des admirateurs des perfectibilités modernes, dont « plusieurs peuples ont fait dans notre siècle une si fâcheuse « expérience, ni dans les officieux qui, prenant eux-mêmes « le soin d'apprécier leur mérite et leurs connaissances, « n'hésitent pas à exiger des autres une preuve de leur « adhésion, que le bon Fribourgeois ira choisir ses législa-
« teurs et ses magistrats; le bon sens qui le caractérise lui « fera jeter son dévolu sur des choix peut-être moins bril-
« lants, mais assurément plus solides... »

A vrai dire, ces premières élections, dans lesquelles la classe moyenne et le peuple affrontèrent le patriciat, furent assez mal préparées. Les partisans du suffrage universel, loin de former un tout homogène, accusaient les tendances les plus diverses; de plus, ces libéraux et ces démocrates de toutes nuances, étaient sans chefs et sans cadres. En



Place de l'Hôtel de ville à Fribourg vers 1830. Fribourg Artistique 1895.

(Peinture de Joseph de Landerset.)

l'absence de partis populaires, dont l'organisation ne pouvait être menée à bien en si peu de temps, le Cercle des arts et métiers et le Cercle littéraire et de commerce se coalisèrent contre les oligarques. Inférieur en nombre, le parti patricien surpassait ses adversaires par sa cohésion et par son expérience en matière électorale.

L'assemblée primaire de la ville de Fribourg, présidée par le syndic Albert de Fégely, s'ouvrit le mardi 14 décembre, à 9 heures du matin, dans l'église des R. P. Cordeliers; 551 citoyens étaient présents¹. Le secrétaire du Conseil municipal, le notaire Nicolas Rædlé, s'installa dans la chaire et lut à haute voix les décrets et arrêtés qui réglaient les élections; puis il recommanda aux citoyens « l'ordre et la décence due au lieu saint où l'on se trouvait et à une assemblée si importante ». Le scrutin commença. A l'appel de son nom, chaque citoyen se rendait dans le chœur de l'église où était établi le bureau; il y recevait un bulletin de vote sur lequel il inscrivait le nom de son candidat.

Le premier scrutin ne donna aucun résultat. Sur 551 voix, 204 allèrent à Joseph de Diesbach-Torny, à celui qui avait pacifié les esprits, le 2 décembre, et promis à la foule, au nom du Grand Conseil, la constitution tant désirée; 176 voix se portèrent sur l'avocat Pierre de Landerset, un patricien de naissance, qui était l'adversaire le plus farouche de sa propre caste. Comme aucun candidat n'avait la majorité absolue, il fut procédé à un second scrutin; la candidature Diesbach sortit victorieuse.

Cette première élection avait coûté cinq heures de travail. A continuer de ce train, l'assemblée pouvait durer trois jours; or, le lendemain déjà, les 13 électeurs de la ville, réunis à ceux des communes de l'arrondissement, devaient procéder au choix des constituants. Pour accélérer la besogne, le Conseil municipal, avant le troisième scrutin, invita les citoyens à inscrire quatre noms sur leur billet de vote.

Les démocrates remarquèrent bientôt que les patriciens, plus avisés, avaient établi une liste de leurs candidats

¹ La population totale de la ville de Fribourg n'était, en janvier 1831, que de 8485 âmes.

et que, à chaque scrutin, tous leurs suffrages se concentraient sur les mêmes noms. Ils distribuèrent aux citoyens, même à ceux qui n'étaient pas de leur bord, des cartes où était inscrit, à côté d'un patricien, un nom bourgeois qui pouvait rallier les voix des modérés. Vite, les démocrates les imitèrent, car les Fribourgeois fatigués par les longues heures de vote, étaient heureux qu'on leur simplifiât la besogne.

L'assemblée primaire dura vingt-cinq heures, sans aucune interruption. Pendant cette nuit très froide de décembre, où ils luttèrent pour le pouvoir, les patriciens allaient à tour de rôle se reposer et se concerter au local de la Grande Société, qu'ils venaient d'acquérir de la famille d'Affry. Dès qu'un nouveau tour de scrutin commençait, ils revenaient, infatigables, voter pour leurs candidats. Ils en firent passer quatre : Joseph de Diesbach, Pierre de Ræmy, Frédéric de Reynold et Albert de Fégely, tous patriciens modérés, qui s'avaient favorables aux réformes constitutionnelles. A deux reprises, ils essayèrent de porter Tobie de Gottrau, l'ancien préfet de Fribourg. Ce magistrat, très attaché aux principes de sa caste, venait de prendre en mains la direction financière et politique du *Véridique* ; il échoua deux fois. Les neuf autres élus étaient l'avocat Pierre de Landerset, Nicolas Kern, notaire, Nicolas Chappuis, préfet des écoles primaires, Joseph Frœlicher, commissaire, Pierre Vonlanthen, économiste de l'hôpital des bourgeois, l'avocat Castella, Nicolas Dupont, chapelier, Charles Guidi, négociant, et Simon Piller, brasseur.

Cette première journée d'élections, dit François d'Uffler, « sera une tache indélébile pour la ville de Fribourg ». Il y a dans cette opinion de l'historien de 1830 toute l'amertume d'un candidat évincé. La lutte, il est vrai, avait été longue et mal organisée. Exiger des citoyens vingt-cinq heures de présence pour choisir treize électeurs, c'était exagéré. L'épreuve, cependant, ne fut pas inutile ; elle apprit, dès le début, aux partisans du suffrage universel qu'à chaque droit est attaché un devoir : à la joie de voter, ils avaient dû sacrifier une journée de travail et une nuit de repos.

Au vu du résultat des élections, plusieurs Fribourgeois peut-être regrettèrent, comme Uffleger, le temps qu'ils y avaient consacré. A tout homme intelligent, le choix des électeurs de 1830 dut paraître maladroit. Sans faire de personnalités et sans rapporter ici ce qui se chuchotait alors sur le compte des élus du peuple, on peut dire que plusieurs d'entre eux étaient des hommes médiocres. En s'alliant, les deux cercles populaires avaient assuré le triomphe de leurs candidats; ils les avaient choisis dans leur sein, au vu de leurs opinions politiques mais non de leurs talents. C'était une imprudence dont le patriciat sut tirer profit le jour-même.

Au sortir de l'assemblée primaire, le mercredi matin, les élus de la ville se réunirent à ceux des communes françaises et allemandes de l'arrondissement. Le collège électoral, ainsi formé, fut présidé par son doyen d'âge, le syndic Albert de Fégely. Ce magistrat de 75 ans reprit courageusement le fauteuil qu'il venait de quitter.

Les villages voisins de Fribourg avaient assisté sans beaucoup d'enthousiasme à la révolution du 2 décembre. Le régime patricien, qui administrait le canton sans réclamer de lourds impôts, ne déplaisait pas à des campagnards qui s'intéressaient peu aux affaires publiques. « Nous croyons plus sage », disaient nos paysans, « d'apprendre à nos enfants à labourer la terre qu'à gouverner le canton ». La souveraineté du peuple, l'égalité des droits politiques, la liberté de la presse rencontrèrent plus d'écho, en 1830, chez les Moratois et les Gruyériens que chez les agriculteurs de la Sarine et de la Singine. Un certain nombre d'entre eux, d'ailleurs, étaient les fermiers des gouvernants et subissaient leur influence. Le 15 décembre, les électeurs patriciens trouvèrent donc des alliés dans les électeurs ruraux. « Ils ne négligèrent rien », dit un contemporain, « pour dénigrer aux yeux des électeurs campagnards les élus des ennemis de leurs privilèges. Ils leur représentèrent ceux-ci comme des révolutionnaires déterminés, ceux-là comme des hommes qui, outre leurs mauvaises dispositions, sont incapables de concourir, faute de lumières, à la confection du nouvel acte constitutionnel. »

Les candidats des deux cercles démocratiques n'eurent pas à faire la preuve de leurs connaissances en matière législative; ils démontrèrent eux-mêmes, sur-le-champ, leur incapacité à défendre leurs propres intérêts et ceux de leurs commettants. Tandis que deux sur quatre des électeurs patriciens, Diesbach et Ræmy, réussissaient à se faire élire membres de la Constituante, les neuf électeurs choisis par les deux cercles restaient sur le carreau. Seul, l'avocat Landerset, par un coup de chance, fut appelé, au dernier moment, à remplacer Philippe de Diesbach-Belleruche, qui n'avait pas accepté sa nomination. Les quatre électeurs patriciens eurent la joie de faire entrer à la Constituante, avec l'aide des campagnards, les hommes les plus marquants de leur parti: Tobie de Gottrau, Jean de Montenach, Charles de Griset-de Forél, Charles de Schaller, Philippe d'Odet, Guillaume d'Affry, etc. Les autres constituants furent choisis parmi les agriculteurs qui n'étaient point hostiles à l'ancien régime. Seule, la bourgeoisie communè ou non patricienne de Fribourg n'eut aucun représentant à la Constituante. La classe moyennè de la ville enregistra donc, à ces secondes élections, un échec qu'elle dut à l'incapacité des électeurs qu'elle s'était choisis sous l'influence des deux cercles. L'alliance du Cercle des arts et métiers et du Cercle littéraire et de commerce, dont on avait espéré monts et merveilles, avait été néfaste à la démocratie.

Ne plaignons pas trop la bourgeoisie commune de Fribourg: elle reçut, à cette occasion, la récompense de son attitude héroïque du 2 décembre. Laissant les Moratois et les Bullois se compromettre aux yeux du gouvernement par leurs audacieuses pétitions, elle avait attendu la tournure des événements et, le 3 décembre seulement, quand tout risque eut été écarté, elle avait présenté au Petit Conseil ses revendications.

Le jeudi, 16 décembre, à 4 heures de l'après-midi, le Collège électoral de Fribourg se dispersa, sa besogne achevée, après avoir voté des remerciements à son président, Albert de Fégely. Ce vieillard alerte avait dirigé pendant trois jours et deux nuits les opérations électorales de la ville de Fribourg.

Si tous les arrondissements avaient suivi l'exemple de Fribourg, l'assemblée constituante n'aurait été qu'un abrégé de l'ancien Grand Conseil et la nouvelle constitution aurait ressemblé à celle de 1814. Mais, à part Surpierre qui délégua son préfet, François de Raemy, les autres préfetures envoyèrent à la Constituante un contingent d'hommes nouveaux qui devaient la rajeunir. L'assemblée eut des membres de toutes nuances politiques. Elle présenta, somme toute, un ensemble assez équilibré. Aux libéraux, qui formaient l'extrême gauche, les patriciens faisaient le contrepoids nécessaire; les entreprises trop audacieuses des jeunes politiciens devaient être tempérées par l'expérience des représentants de l'ancien gouvernement.

L'arrondissement de Rue avait nommé à la Constituante Mgr Pierre-Tobie Yenni. L'Evêque du diocèse, après quelque hésitation, jugea de son devoir d'accepter ce mandat. « Puisque l'on va travailler à une nouvelle constitution », dit-il, « il ne s'agit pas seulement de notre existence future « politique et civile... mais aussi de notre avenir religieux... « Ce serait m'exposer à (une) juste improbation si, appelé « légalement à m'occuper de ces grands intérêts dans l'Assemblée constituante... je refusais une mission qui, sous « ces rapports religieux, s'identifie avec les obligations « d'un évêque. » L'Assemblée constituante, qui se réunit le 20 décembre, cassa cette élection, qu'elle déclara contraire au droit public et aux usages. La responsabilité de cette décision, qui fut votée à 40 voix contre 7, retombe autant sur les patriciens, descendants d'un régime qui avait eu ses velléités de josphisme, que sur les libéraux. Ce fut un patricien, en effet, Jean de Montenach, qui se leva pour demander à l'Assemblée constituante l'annulation de cette élection, « disant que, d'après nos institutions politiques, les ecclésiastiques n'étaient point admis à siéger dans de pareilles assemblées. » L'Evêque accepta très dignement ce refus. « Par amour de la paix, nous nous soumettons » écrivait-il à l'Assemblée constituante, « mais sans aucun préjudice de nos droits et de ceux de « notre clergé que nous réservons sous tout rapport quel-
« conque. »

Cette injuste exclusion eut un fâcheux retentissement dans le canton. Les populations rurales crurent à une hostilité de la Constituante à l'égard du clergé et de la religion. Nos campagnards suivirent, dès lors, d'un œil méfiant, les travaux des législateurs.

On ne saurait exagérer l'importance des élections de 1830. Le sort du canton fut remis entièrement entre les mains des constituants. Ils devaient créer de toutes pièces une constitution qui installât, chez nous, le système de la démocratie représentative; à cette œuvre, ils devaient donner eux-mêmes la « sanction souveraine », car la charte de 1830 ne fut pas soumise à la votation populaire. « Brave peuple fribourgeois », disait l'optimiste *Journal du Canton*, « attends avec confiance, sécurité et avant-goût du bonheur... Tu verras sortir de cet aréopage les fruits abondants de la régénération fribourgeoise. Assemblée constituante, dépositaire présente de la souveraineté! que le Ciel répande ses lumières et ses bénédictions sur vos nobles travaux! Que les vieillards, les hommes de l'âge mûr (*sic*), les adolescents, les femmes et les enfants se réunissent et se préparent à chanter l'hymne de la reconnaissance ».

Jeanne Niquille.

EN GRUYÈRE

I

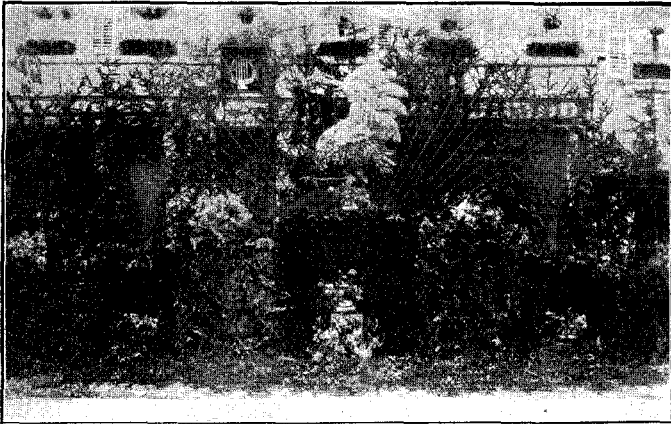
La fête cantonale des musiques, 24 et 25 mai 1930.

Depuis 1887, Bulle n'avait plus eu l'honneur et la charge de recevoir les musiciens fribourgeois. Le chef-lieu gruérien aspirait à mériter cette marque de confiance et son désir avait bien des chances d'être exaucé. Il le fut. Dès lors, toute la vie de la cité alimenta ce rouage puissant. Les volontés prirent de l'élan, secouant certaines apathies et leur pression convaincante fit jouer le ressort, désormais vital, des plus hésitants. La vaillante « Harmonie » de la ville, appuyée par un actif comité d'organisation, prit sur elle de mener à bien cette entreprise considérable d'assurer le gîte et le couvert à près d'un millier de musiciens et de pourvoir à toutes les exigences des concours et concerts ; il convenait de faire, en résumé, de cette VI^{me} fête cantonale, une réunion agréable, une joute musicale sérieuse et une manifestation patriotique. On le voit : c'était un problème d'envergure.

Il s'agissait aussi d'illustrer un progrès éclo dans l'Association cantonale, après maintes années de stagnation et de tâtonnements. On allait donner la preuve aux méritants musiciens fribourgeois, et à leurs sympathiques auditeurs, qu'en la seule année 1929, le comité cantonal avait mené à chef d'importantes questions, soit : l'étude et l'établissement du classement, l'élaboration du nouveau règlement de fête, l'introduction du livret fédéral de sociétaire, la statistique sur les subsides officiels dans chacune des sections, l'institution de la médaille cantonale des vétérans et le mode d'enquête sur les programmes des sections en vue de la répartition des droits d'auteurs, autant de

problèmes résolus patiemment et courageusement pour infuser au vieux sang de ce solide organisme, un ferment de vie nouveau, plein de sève et d'ardeur.

Tandis que la cité bulloise voyait arriver — au milieu des préparatifs louables et généreux de la population unanime — le moment d'ouvrir les écluses de sa proverbiale hospitalité, trente et une sociétés, tant de nos chefs-lieux



Fête cantonale des musiques.

Décoration de la Fontaine de la Grand'rue.

que de la campagne, annonçaient leur participation et, tout naturellement, trente et une sociétés, soucieuses de leur bon renom, travaillaient sans relâche à polir leurs exécutions. Labeur fécond, labeur patient que celui-là !

Quand, sous la menace de la pluie, qui, heureusement, se dissipa, Bulle fit flotter ses oriflammes dans ses rues propres, quand les corbeilles de verdure et de fleurs eurent fait leur apparition, comme par enchantement, aux fenêtres des demeures et quand les fontaines se furent docilement prêtées aux plus originales et gracieuses fantaisies, la ville, ainsi mise au garde-à-vous, reçut avec autant d'enthousiasme que de fierté, tous les musiciens fribourgeois et leurs collègues invités du pays de Vaud (Moudon et Château-d'Ex).

Et voici que le son éclatant et frondeur des cuivres jaillit et vogue dans l'air attiédi; prodigues fanfares claironnant dans l'étincellement de l'or des uniformes et sous le pas alerte des musiciens. Le programme, immédiatement, fut suivi. Une première tranche de seize sociétés, réparties en trois divisions, se succédèrent sur le podium de la salle de fête agréablement aménagée et exécutèrent le morceau imposé, puis le morceau de choix, passés au crible par les trois membres du jury: MM. Müller-Bollier, de Waedenswyl (Zurich), Thiry, d'Yverdon et Nicoley, de Martigny.

Le soir eut lieu la première représentation de « Grevire » jeu de fête de M. l'abbé Bovet, soulignée par un vif succès. (Quelques notes spéciales indiquent plus loin le genre et le contenu de cette œuvre bien gruérienne.)

Dimanche, fut la journée officielle, c'est-à-dire, le grand moment de la fête. En attendant l'arrivée des personnalités marquantes, une dizaine de sociétés, aussi disciplinées et vaillantes que celles de la veille, défilèrent devant le jury attentif. L'après-midi, ce fut le tour des plus grands groupements, aux harmonisations de choix.

Il est temps d'écrire un mot sur ces concours, avant de passer aux à-côtés de la fête, si intéressants qu'ils puissent être, car il est bien évident que, pour les amis de la musique — et je me flatte d'aimer sincèrement cet art — l'intérêt vital de toute la manifestation résidait dans ce périlleux défilé.

Tout d'abord, il est juste de faire une constatation: au point de vue de la participation, notamment, la Gruyère et la Singine furent le mieux représentées; la première par huit et la seconde par six sociétés. Venaient ensuite la Sarine (4), le Lac (4), la Broye (3), la Veveyse (2), la Glâne (1).

Si l'on examine la situation qui est faite parfois aux sociétés et si l'on songe aux difficultés qu'elles doivent vaincre, surtout à la campagne, où les travaux sont pénibles et les maisons souvent fort éloignées du lieu des répétitions, il y a vraiment lieu de se réjouir de la vitalité et des progrès de nos musiques fribourgeoises. Il faut beaucoup de dévouement et de persévérance, unis au goût et à la volonté, pour déchiffrer, modeler et animer une partition avec art. Les notes sont bien quelque chose, mais ce n'est pas tout:

il y a la sensibilité et l'expression à dégager de l'armature ; en un mot, c'est l'interprétation adéquate à trouver et à rendre.

Sans être le jury, il semble qu'il peut être permis de relever ici qu'à part l'une ou l'autre exception, nos sociétés — de la ville comme de la campagne — ont certainement fait preuve de goût en choisissant leur morceau et qu'elles l'ont exécuté d'une manière très satisfaisante, quelquefois



Cortège de la Fête de musique : Groupe du chalet.

même distinguée. Les cuivres sont plus souples que naguère, sans cependant perdre de leur éclat, les sons mieux fondus sans être ternes, la ligne de l'œuvre, en général, mieux comprise et développée. Ce sont là des remarques agréables et réjouissantes. Les cours de directeurs, prévus par l'Association cantonale, ne manqueront point d'ajouter à ces heureuses constatations, de nouvelles possibilités d'émulation. Il est incontestable que la valeur d'une société tient, tout d'abord, dans les capacités de sa direction. Un bon instrumentiste n'est pas nécessairement un directeur qualifié, car le sens de l'interprétation, surtout, demande une formation étendue et subtile. C'est là que le musicien se révèle. Et plus un directeur est capable, plus il a le souci de respec-

ter la pensée des auteurs et plus il s'efface pour se mettre, tout entier, au service de l'art. Je souhaite à nos sociétés de tels chefs et je quitte cette définition au développement de laquelle je me complairais très volontiers si la place ne m'était point — et avec pleine raison — limitée.

Une heure impressionnante et solennelle de la journée fut sans doute celle qui vit, sur la place du marché, plus de mille musiciens et trois mille autres personnes assister avec recueillement au service religieux en plein air, célébré par M. Richoz, rév. curé de Bulle, dont l'allocution, brève et belle, atteignit directement l'âme de l'assistance.

J'ai encore à noter, pour compléter cette relation, tout l'honneur que fit à la ville, M. Musy, président de la Confédération, en acceptant la présidence d'honneur de la fête et en prenant part au banquet officiel, parfaitement servi, à l'Hôtel des Alpes. M. Bernard Weck, président du Conseil d'Etat, accompagné de MM. Perrier et Chatton, y représentait le gouvernement de Fribourg, toujours prêt à appuyer les manifestations artistiques et populaires du pays.

Le cortège qui se déroula, à la fin de la séance musicale de l'après-midi, mérite une mention spéciale. Les groupes costumés du festival « Grevire » alternaient avec des chars rustiques, représentant des scènes du pays, anciennes et actuelles, et les nombreuses cohortes de musiciens réglèrent la marche de ce défilé par leurs airs brillamment scandés. Des salves d'applaudissements fusaient sur le parcours du cortège, témoignant ainsi du plaisir véritable des spectateurs.

La fête se termina par une cérémonie qui ne manqua ni de grandeur, ni de popularité. Les musiciens, encerclés par la foule, se massèrent autour d'une vaste estrade et les noms des vétérans fédéraux et cantonaux furent proclamés. Les soies des bannières, soulevées par le vent, flottaient fièrement. Les porte-drapeaux soutenaient les hampes avec une mâle prestance. M. Musy, président de la Confédération, s'était réservé ce moment-là, admirablement choisi, pour adresser au peuple un magnifique et vibrant discours. « Un peuple, dit-il, ne doit pas seulement songer à son bien-être matériel, mais il doit vivre d'idéalisme. L'art populaire, tel que l'a conçu M. Bovet, permet au plus

modeste de se faire aussi un peu d'idéal. Je vois dans la croix fédérale le plus bel emblème de la patrie, et dans l'amour de la patrie l'un des plus nobles buts de l'activité humaine. Avant de servir l'humanité, il faut commencer par servir son pays. » L'orateur conclut en faisant confiance à l'avenir, parce qu'il sait que la volonté énergique du peuple de Fribourg viendra à bout de toutes les difficultés.

Je retiens cet appel à l'idéal pour manifester un regret: celui d'avoir vu toute une population affairée aux derniers apprêts de la fête, délaissant l'acte principal de la manifestation: l'assistance aux concours de nos musiques cantonales. Ainsi en va-t-il souvent dans la vie: sans le vouloir, les meilleures choses passent à l'arrière-plan...

La pluie s'étant mise à tomber, le jury se hâta de proclamer les résultats et de décerner aux musiciens le laurier chaudement conquis. Cette promotion fut harmonieusement ponctuée par la belle exécution des morceaux d'ensemble, dirigés avec maîtrise par M. R. Radraux, directeur de la fête. Puis chacun regagna son pays, rendant grâce aux organisateurs de la VI^{me} fête cantonale si bien réussie et saluant, avec émotion, cette petite ville en liesse, dispensatrice de joie forte et simple, puisée dans l'amphore d'une pastorale beauté.

II

« Grevire », jeu de fête.

La ville de Bulle ayant été dûment investie des fonctions à la fois aimables et compliquées d'amphytrion, les organisateurs de la VI^{me} fête des musiques se mirent en devoir de préparer, en l'honneur de leurs hôtes, un spectacle pouvant s'inspirer aussi bien de la circonstance que du genre de vie de ceux qui l'animent. L'idée était originale, mais le temps semblait bien compté. On ne songea point à monter une pièce existante. Il fallut en créer une. Dès lors, les imaginations se mirent en campagne. Ainsi qu'il arrive, en pareille aventure, ce ne furent pas les données qui manquèrent et les poètes du terroir prirent part aux délibéra-

tions. Toutefois, le coup de barre ingénieux, nécessaire pour passer du bouillonnement des idées au domaine de la réalisation, se faisait lent à produire son effet. L'accord était résolu sur un point: le spectacle devait être un festival populaire, poétique et musical. Qui donc assumerait cette tâche redoutable? L'on fit appel à notre maestro, M. l'abbé Bovet. Plein d'enthousiasme, de volonté et d'entrain, malgré le temps limité et malgré ses absorbants tra-



Groupe costumé de 1830.

vaux, il accepta. Il se mit à l'œuvre immédiatement, en collaboration avec diverses personnalités. Novembre suivait déjà son cours et la fête était prévue pour la fin du mois de mai...

Pour peu que l'on ait quelque compréhension en la matière, il est facile de sonder la grande responsabilité qui incombait à M. l'abbé Bovet. Tout autre que lui eût hésité. Lui n'hésita point. L'imagination du poète et le talent du musicien, unis à la profondeur de sa foi et de son patriotisme, mirent sur pied ce « Grevire », auquel on aurait pu adjoindre ce sous-titre, tout aussi évocateur: « Au pays qui chante ».

Un jeu de fête, composé de parties hétérogènes, se sou-
dant vaille que vaille, peut avoir de redoutables écueils.
La difficulté réside précisément dans la construction qui
manque, en général, de solidité et d'unité. « Grevire »
n'échappa point à ces faiblesses d'armature, mais il trouva
dans sa simplicité même et dans l'inspiration homogène
des chansons anciennes et nouvelles du pays, le genre sym-
pathique qui devait en imposer immédiatement à l'audi-
toire et arriver à maintenir la vie sur la scène jusqu'au bout.

L'auteur, contrairement à ce qui se conçoit habituelle-
ment en pareille matière, avait réglé d'une manière excep-
tionnelle et réussie, la marche des trois périodes de son
œuvre: c'est « aujourd'hui », d'abord, dans le va-et-vient
des labeurs du jour, puis « hier » faisant revivre l'histoire
du comté, sous le clair de lune d'une nuit souveraine et,
enfin, « demain » qui jaillit de l'aurore, porteur des promes-
ses de l'avenir. Ces trois parties ont d'ailleurs permis au
compositeur de grouper les différents chants, de façon à
éviter l'anacronisme.

Ainsi, dans le « Grevire » de M. l'abbé Bovet, tout le pays
a passé, avec ses braves armaillis et ses fiers bûcherons,
ses montagnes et ses chalets, ses fleurs alpestres, ses pâtres
mélancoliques, ses souverains glorieux et chevaleresques,
ses rêveuses dentelières, ses gens de la plaine et ses gens
de l'alpe, tous fraternisant dans la bonne cordialité. Telle
l'image mouvante et diverse des tâches quotidiennes de
notre petit peuple, avec une échappée soudaine et enthousi-
aste vers l'idéal ! La chanson de chez nous, celle que
notre maître nous a fait connaître et aimer, n'a pas d'autre
ambition que de nous attacher à cette terre féconde, objet
de nos sollicitudes. Notre chanson est pleine de foi, d'a-
mour et d'espoir.

L'évocation du glorieux passé du pays, dans « Grevire »,
au moyen des vieux chants, fut une rare trouvaille.
Et l'instant des adieux du comte Michel — une des meil-
leures pages de la partition, — vit l'œuvre plonger irrésis-
tiblement son inspiration jusqu'au cœur palpitant du sol
et de la race.

Mais l'idée qui me paraît avoir eu le don d'unifier
admirablement « Grevire », en le baignant dans une atmos-

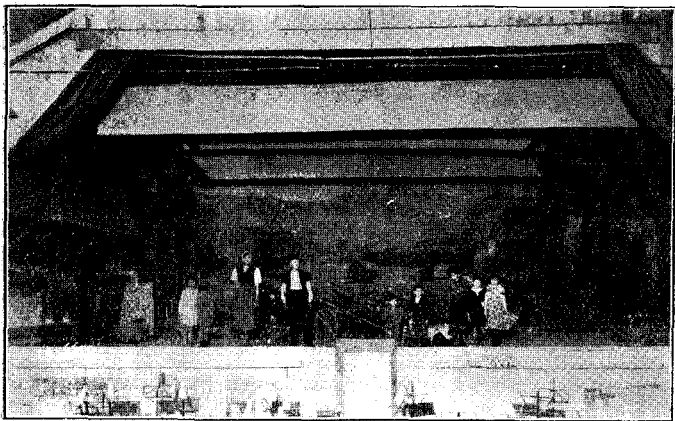
phère lumineuse et profonde, c'est l'idée religieuse, c'est l'idée de Dieu. L'excellent musicien, Otto Tischy, l'a parfaitement relevé dans l'*Echo*. C'est une opinion que je partage pleinement. « Si grande et si puissante que soit cette idée, écrit-il, elle aurait pu faire sombrer l'œuvre si l'auteur avait voulu rester à tout prix populaire et « démocratique » Heureusement, notre maître est un musicien d'église trop bien averti pour ne pas discerner le ridicule d'une telle méprise. Son « Angelus » et le déchant « Ave Maria » constituent un des plus heureux moments de la pièce et c'est à partir de cet instant-là que la composition devient tout à fait intéressante ».

« Grevire » fut donc, en chantant les joies et les labeurs d'un peuple, une œuvre de foi vibrante et sincère. C'est ce qui lui donna sa valeur profonde et c'est par elle que l'âme du pays, toute imprégnée de la musique si spontanée et si fraîche de M. l'abbé Bovet, a tressailli le plus naturellement, le plus simplement.

Il me reste à souligner le mérite de la présentation. Il pourrait suffire de le résumer par cette franche constatation, « Grevire » fut un véritable signe de ralliement et de collaboration joyeuse. La ville y mit tout son cœur et toutes ses disponibilités. Les modestes agglomérations recèlent parfois de ces trésors fameux qu'ignorent les capitales plus riches en matériel artistique. Ce premier miracle devait en faire naître un second, également appréciable: l'œuvre enchantait les auditeurs et connut de leur part, plus de six fois, un empressement aussi touchant qu'inattendu. L'élan de l'auteur avait stimulé celui de ses interprètes et de la foule attentive. La discrète émotion que l'on distinguait sans peine, palpitant dans le silence recueilli, suivant l'audition du « Choral crépusculaire », comme les bravos interminables saluant le frugal bonheur des « Merles du vagilyè » ou les rappels irrésistibles allant au comte Michel dont on ne se lassait point d'entendre la belle voix de basse dans la complainte des adieux, sont de ces insignes faveurs auxquelles un musicien peut être à bon droit sensible.

La partie instrumentale de « Grevire » fut confiée à l'« Harmonie » de la ville, augmentée d'un petit orchestre fort souple; les chœurs trouvèrent leur précieuse phalange

vocale dans l'union des diverses sociétés chorales de la Cité. Cet imposant ensemble, conduit avec distinction par M. Radraux, professeur et directeur des sociétés philharmoniques bulloises, s'acquitta de sa tâche à la satisfaction générale. De son côté, répondant idylliquement à l'idée de l'auteur, l'artiste Jean Thoss avait réalisé pour « Grevire » un décor unique, d'une beauté et d'un relief saisissants. On y admirait Gruyères, joyau du pays, se



« Grevire ».

√Décor de Jean Thoss.

détachant sur l'émouvant panorama de nos montagnes, tandis qu'au premier plan, la forêt constituait le parc agreste de la maison rustique, fleurie de géraniums. Ce paysage, à la fois vivant et paisible, plein de calme poésie et de fine lumière, semblait appeler et retenir les voix des nombreux solistes qui, tour à tour, cristallines et tendres, graves et claires, émaillèrent d'un charme prenant le parterre généreux de la vie gruérienne, en effleurant délicatement les phases familières du rêve et de la réalité. Ici vient se placer de lui-même — comme une perle plus rare au milieu de perles charmantes — le ballet des edelweiss et des rhododendrons, petite merveille de grâce et de fraîcheur, l'un des attraités du jeu de fête.

« Grevire » fut donc pour Bulle un épisode heureux. Semblable à la flûte d'Hameln, la baguette magique du maestro réveilla la cité et la délivra de son état léthargique. Entraînée par elle, la population sortit de son milieu matériel, pour s'élever vers l'idéal de la musique. Bulle n'oubliera point le don rayonnant que lui fit M. l'abbé Bovet. Et, donnant à son tour témoignage de cette certitude, « Grevire » continue de chanter et de vivre !

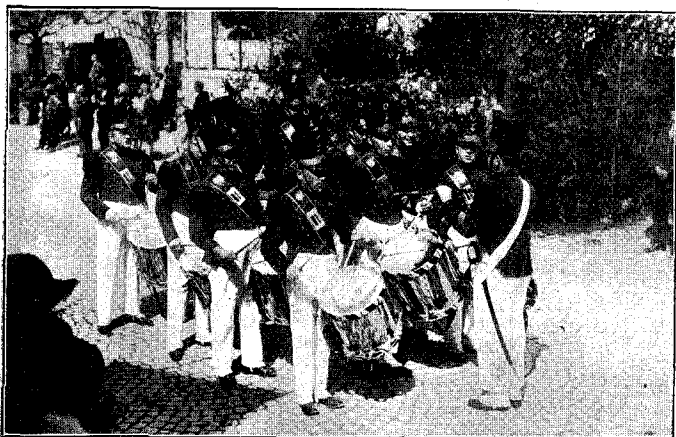
III

La fête du costume.

La ville de Bulle avait aimablement gardé ses ornements et ses oriflammes pour accueillir, le dimanche 1^{er} juin, les membres de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, ainsi que tous les amis des traditions. Et ce ne fut pas la moindre gloire de la journée que de pouvoir saluer, dans les rangs de ceux-ci, les fiers Tambours et Fifres de la « Mittwochsgesellschaft » bâloise, en uniforme de la garde de 1830, venus tout exprès de Bâle pour fortifier, de leur exemple fidèle, notre amour du maintien et de la sauvegarde des coutumes régionales. Au surplus, l'ambiance générale était particulièrement favorable. La Fête cantonale des musiques, puis le « Grevire » de M. l'abbé Bovet, avaient donné le signal de l'allégresse gruérienne. La lyre et la grue venaient de s'affronter et d'unir leurs symboles pour célébrer l'art musical et la gloire du passé. L'Association gruérienne, tout en gardant ses coudées franches, comprit qu'elle devait s'allier, en bonne fraternité, aux événements locaux. C'est pourquoi elle fit une importante concession à la cause commune en sacrifiant une décision de principe, prise dans une précédente assemblée annuelle, fixant sur le premier dimanche de mai, la fête du costume de l'Association. Ce geste fut accompli de grand cœur. Et c'est ainsi qu'en 1930, ce fut le premier dimanche de juin, exceptionnellement, qui rallia, dans une même communion d'idées et de sentiment patriotiques, tous les groupes de l'Association, les animateurs du festival « Grevire » et la

foule des amis de la terre gruérienne. L'entente fut féconde et le mouvement prit une ampleur triomphale.

Un cortège, d'un réel cachet, inaugura la manifestation. Allègre et simple, mais puissamment évocateur, l'original défilé plut instinctivement par ses qualités sans apprêt et par son caractère gruérien trouvant son relief dans le seul prestige du respect de la tradition. Introduit par les marches virilement rythmées, des tambours bâlois, cet ensemble,



Journée de la Fête du costume, 1^{er} juin 1930.

Tambours bâlois en uniforme de la Garde de 1830.

formé de visages heureux et de costumes châtoyants — les beaux costumes du pays — évoquant des scènes de la vie gruérienne, présentait les cohortes les plus réussies du festival, mettait à l'honneur nos authentiques armaillis et faisait place, dans ses rangs familiaux, à la troupe menue des enfants, joie et force de l'avenir. Rien n'était plus charmant que la vue de ces petits, fiers du bredzon ou du bonnet de dentelles qu'ils portaient, soucieux du loyi ou de la canne dont ils avaient, en braves gruériens, voulu crânement se munir. Et ils marchaient d'un pas montagnard solide et nerveux, digne de futurs citoyens !

Ainsi pénétrée du courant de sympathie se dégageant de la foule pour venir vers elle, la grande famille de l'Asso-

ciation arriva dans la vaste salle qui lui était réservée, au Marché couvert, transformé en salle de spectacles. C'est là qu'eut lieu son assemblée générale, vraie landsgemeinde, agrémentée d'un programme, comprenant diverses productions littéraires et musicales. L'assistance, considérable, occupait jusqu'aux dernières places et, malgré la chaleur et l'ardeur du soleil, son attention fut admirablement soutenue et réconfortante. Parmi les personnalités marquantes, ayant donné à l'Association l'appui sensible de leur présence, il y a lieu de relever les noms de MM. Chatton, conseiller d'Etat et Cailler, conseiller national, venus, malgré leurs fatigues et leurs travaux, partager démocratiquement les soucis et les espoirs des organisateurs.

Les souhaits de bienvenus furent adressés à l'auditoire par le président de l'Association, M. Cyprien Ruffieux — Tobi di-j-élyudzo — bien connu des lecteurs des *Etrennes*. Sa verve coutumière et sa bonne humeur l'ayant inspiré, son adroit et spirituel discours lui valut d'enthousiastes acclamations.

Il appartenait à M. Henri Næf, conservateur du Musée gruérien et vice-président de l'Association, de définir dans une belle et noble causerie, intitulée « Le présent et l'avenir », le rôle vaillant du mouvement pour le costume et les coutumes en Gruyère, durant l'année écoulée. Mais un préambule, avant tout, s'imposait. L'an de grâce 1930 devait rappeler un autre an de grâce, celui de 1830, qui vit l'épanouissement du romantisme et donna notamment à la Provence son poète mémorable et magnifique, Frédéric Mistral, l'auteur de *Mireille*, l'incomparable poème, écrit en langue provençale, cet admirable patois sauvé de l'oubli et merveilleusement ressuscité par Mistral, fils de paysans. Il fallait évoquer, en terre gruérienne, — riche, elle aussi, d'un beau patois, le gruérin, modeste frère du provençal — la mémoire de celui qui, au Mas du Juge, à Maillane, voua à sa patrie le meilleur de sa substance. Son exemple, certes, est d'une profonde et éblouissante beauté.

En Suisse romande, en l'an 1830, le romantisme s'incarna, à Fribourg, en la personne du poète Eggis, l'un de nos meilleurs poètes fribourgeois. Et voici encore le délicieux

conteur romand, Eugène Rambert, dont les « Gruériennes » firent connaître au loin les beautés de notre sol. L'Association tint à s'unir, ce 5 juin 1930, à la cérémonie de Pont-de-Nant, petit vallon des alpes vaudoises, au cours de laquelle — ce même jour — le club alpin scellait dans le rocher un monument en l'honneur du fervent ami de notre Gruyère et de notre patois. Un témoignage de gratitude sincère et discret fut également rendu au poète et



Fête du costume, 1^{er} juin 1930.

Cyprien Ruffieux — *Tobi di-z-étyudzo* —,
président de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes.

écrivain Pierre Sciobéret, reposant en cette terre gruérienne qu'il avait tant chantée et aimée.

Après cet hommage rendu au passé, M. Næf envisagea, pour l'avenir, le programme de l'Association dont il est l'âme. Que sera-t-il ! L'Association veut continuer à défendre énergiquement notre patrimoine sacré, nos traditions et notre patois. Elle entend aussi nouer des relations plus suivies avec les groupements qui, en Suisse, se font les champions d'un même idéal. C'est pourquoi, tout en conservant son entière autonomie, elle entrera dans la Fédération suisse des costumes populaires. Afin de favoriser l'épanouissement du patois, le comité s'est proposé d'entre-

prendre de respectueuses démarches auprès du Conseil d'Etat, afin d'obtenir la suppression d'un article vraiment hors de saison de l'une de nos lois sur l'instruction primaire interdisant l'usage du patois dans nos écoles fribourgeoises. Son plus vif désir serait de favoriser, d'autre part, la production de nos auteurs patoisants, soit par des concours, soit par l'impression de leurs œuvres. Evidemment, pour envisager une telle action, il faut des bases financières suffisantes. Aussi, est-il à souhaiter que l'effectif de l'Association continue à s'accroître considérablement. Depuis la dernière assemblée, il a passé de 759 à 883 adhérents. Quatre groupements nouveaux sont entrés dans son giron : les Tisserandes gruériennes, le groupe de Remaufens, le « Vieux Pays » et la « Chorale » de Château-d'Ex. Puisse cette progression se continuer et même s'accélérer.

Des remerciements ayant été adressés aux collaborateurs et membres dévoués des commissions du comité de l'Association, le distingué conservateur du Musée gruérien fit acclamer notre barde fribourgeois, M. l'abbé Bovet, et lui remit, au milieu d'une magistrale ovation, le diplôme de membre d'honneur. Au nom de l'Association toujours, il proclama président d'honneur, M. Musy, président de la Confédération et décerna un diplôme de membre d'honneur à quatre vétérans qui, certes, ont bien mérité de la cause : MM. Etienne Fragnière, à Fribourg, le vénérable auteur de « La Poya », Paul Pasquier, à La Tour-de-Trême, doyen des armaillis de la Gruyère, M^{me} Louise Dunand, à Vaulruz, la dernière fileuse du pays et M. Louis Ganty-Bernet à Château-d'Ex, fondateur du groupement « Le Vieux Pays », qui veille avec un soin jaloux sur les coutumes de la Gruyère d'amont.

Au nom du gouvernement de Fribourg, M. Chatton, conseiller d'Etat, se fit une joie de saluer l'idée, belle entre toutes, de la tradition et du patriotisme fêtée à Bulle avec tant d'éclat. Son improvisation, fine et spirituelle, clôtura la partie officielle et administrative de l'assemblée.

Vint alors le concert qu'il fallut malheureusement écourter, faute de temps. L'auditoire prit un plaisir très vif à cette audition variée qui l'enthousiasma. Les Tambours et Fifres, les fanfares d'Echarlens et de Charmey, le groupe

des Corâles de la « Cæcilia » de Bulle, la « Chanson de Gruyère », la « Cæcilia » de Châtel-St-Denis, le « Groupe choral » de M. l'abbé Bovet, l'« Harmonie » de Bulle, entremêlèrent aimablement, morceaux et chansons, offrant à l'oreille et au cœur du public, les délices des airs et des mélodies chers à l'âme éprise de sain régionalisme.

Le soir, dans la grande halle, tout ce monde se retrouvait pour applaudir le « Grevire » de notre maestro. La lumineuse journée s'acheva donc sous le signe martial et serein du plus vibrant patriotisme: on vit à la dernière scène du jeu de fête, les Tambours et Fifres de la « Mittwochgesellschaft » de Bâle, côtoyer, sur le podium, toute la Gruyère, et chanter avec elle, sous les plis de nos étendards, les strophes du « Cantique suisse ». La journée gruérienne du costume venait de se hausser à la grandeur d'une journée nationale. Je ne saurais rien ajouter de plus. Une tradition qui vit ainsi est la tradition d'un peuple vigoureux. Et Gruyères reste, avec son castel, le cœur émouvant et le suave visage de notre « Grevire ».

R. Jans.

Les défaillances des parents dans l'oeuvre de l'éducation.

L'éducation périt, dit un sociologue éminent, parce qu'il y manque l'autorité et le respect. Rien n'a été proclamé plus souvent depuis un certain nombre d'années. Qu'il y ait là un point névralgique de la conscience moderne, c'est à n'en pas douter, c'est ce que révèlent bien des enquêtes, bien des études et bien des inquiétudes, qui se font jour de tous côtés. Aujourd'hui, à 15 ans, un enfant est plus libre, plus indépendant de son père et de sa mère, qu'on ne l'était à 30 ans, il y a une cinquantaine d'années.

Un problème, qui se trouve être à la fois éternel et actuel, se pose angoissant : c'est celui de l'autorité. Depuis qu'il y a des hommes qui vivent en coopération, une hiérarchie a existé. Toujours une tête a régi des membres. Mais la subordination des individus à un chef est bien plus malaisée que celle des parties inconscientes du corps au cerveau. Le subalterne se raidit, se révolte, étudie les droits du maître à commander. Cette difficulté, vieille comme le monde, a pris une acuité particulière de nos jours. On se plaint à bon droit de la crise de l'autorité et on réclame des remèdes. Depuis longtemps, on instruit le procès de l'enfance « mal élevée ». Mais je ne puis me défendre de l'impression que le réquisitoire se trompe d'adresse. On parle trop des enfants mal élevés et pas assez des parents qui ne pratiquent pas leurs devoirs d'éducateurs. Le « métier » de père et de mère subit une crise que l'on pourrait dire professionnelle.

L'éducation est une collaboration. D'un côté, c'est l'autorité affectueuse qui se penche pour comprendre, prévenir, aider et corriger ; de l'autre, c'est la confiance de l'enfant qui se tend, qui accepte et implicitement demande direction et correction. Or, actuellement, cette collaboration

est bien souvent rompue dans la famille : c'est un fait qu'on ne peut nier.

Le foyer autrefois était un sanctuaire et ce sanctuaire avait des charmes inexprimables. Mais aujourd'hui les choses ont bien changé. Il faut pourtant avoir le courage de regarder en face nos décadences familiales. Le père s'ennuie et ne comprend rien à la majesté de son rôle et à la grandeur de ses responsabilités. La mère ne fait rien de ce qu'il faudrait pour faire aimer au père et aux enfants leur chez-soi. Les enfants s'élèvent comme ils peuvent. Ils n'ont pas appris à obéir et à respecter l'autorité. Parfois, ce sont des parents timides et lâches qui n'osent pas agir ou qui le font par coups de force. On les entend se lamenter et avouer tout haut leur impuissance. « Les mœurs sont bien changées. Mon garçon n'a pas dix ans, on ne peut plus rien lui commander. Autrefois, on obéissait mieux ! » Si les mœurs ont changé, à qui la faute ? Les parents ont capitulé devant les caprices des enfants, ils se préparent à capituler encore devant des passions d'adolescents. Votre fils ne vous obéit pas, dites-vous, il fallait vous y prendre plus tôt. « Si l'enfant n'est pas mâté dès trois ou quatre ans, il est presque certain qu'il ne le sera jamais ¹. » L'éducation commence avec la vie. Tout retard augmente les difficultés. L'enfant grandit : son esprit d'indépendance grandit avec lui ; ses insoumissions deviennent de plus en plus fréquentes ; son arrogance fait honte ; les parents ouvrent enfin les yeux et décident d'agir, mais il est trop tard.

Si le père et la mère veulent user de rigueur, ils trouvent en face d'eux une telle opiniâtreté de résistance qu'ils renoncent à la lutte, et s'ils tiennent bon quand même, l'enfant s'aigrit, devient sournois et maudit le foyer qui le châtie après l'avoir gâté. Il n'accepte pas l'autorité et il ne l'acceptera jamais. Il fallait serrer le frein, dresser des barrières, réprimer en un mot, quand cette volonté était plus jeune et plus souple.

Certains parents veulent substituer à l'autorité qui commande et s'impose, l'affection qui touche. Quelle grave erreur ! On essaie d'amener l'enfant par des moyens dé-

¹ Fernand Nicolay : *Les enfants mal élevés*, page 140.

tournés à vouloir ce que l'on désire. L'enfant se laisse persuader, et son père et sa mère se félicitent de leur triomphe : ils ne remarquent pas que le petit révolté s'est rangé à leur avis, sans avoir obéi. Du reste, en acceptant de persuader l'enfant, on admet une certaine égalité avec lui, puisqu'on l'autorise à discuter et à contredire des ordres donnés. La bonté va jusqu'à la faiblesse et à la déchéance. On ne sait pas prononcer une parole nette, précise, ferme. On ne sait plus commander et il n'y a plus d'obéissance. Les parents se résignent à répéter deux fois, trois fois et plus, les ordres qu'ils donnent. Or, l'obéissance qui fait répéter deux fois un ordre reçu n'est plus de l'obéissance : elle ne doit jamais être acceptée pour suffisante ; elle doit être regardée comme de la désobéissance.

L'obéissance retardée est le vice capital de l'éducation sentimentale si en honneur dans certains milieux pédagogiques. Le système des concessions, qu'on le sache bien, compromet ou ruine l'autorité. Si un refus n'est pas définitivement un refus, si un non peut devenir un oui, l'enfant se servira de tous les moyens, les plus violents et les plus humilians, pour hâter le moment de la soumission paternelle. Qu'on ne s'y méprenne pas, c'est sur cet enjeu que la lutte s'engage : il s'agit, ni plus ni moins, de l'autorité même du père et de la mère. Si les parents ne tiennent pas jusqu'au bout, ils se mettent sur la voie qui conduit à l'impuissance, car l'enfant s'enhardit dans la mesure même des concessions qu'il obtient.

Si les parents savent être fermes, s'ils brident l'enfant et le réfrènent résolument, ils restent les maîtres, ils gardent pour toujours leur autorité.

Le principe d'autorité serait bien renforcé si une véritable harmonie pouvait exister entre tous les éducateurs. Mais les parents, même bien intentionnés, s'imaginent bien souvent n'avoir besoin d'aucune aide dans l'éducation de leurs enfants. Combien y en a-t-il qui se préoccupent de faire connaissance avec le maître d'école, de s'informer auprès de lui de la conduite ou du travail de leur garçon ou de leur fille ?

Le maître d'école doit être traité en collaborateur. Les parents sérieux le consultent, se concertent avec lui en vue

de travailler d'un commun accord, par l'emploi des mêmes moyens, à la poursuite du même but. Beaucoup ne comprennent pas la ressource de cette collaboration; ils seraient fort étonnés d'entendre affirmer que l'instituteur peut avoir quelque chose à dire ou à faire, en dehors des heures de classe. Ils ne connaissent le maître que par les récits intéressés, plus ou moins mensongers ou exagérés, qui leur sont faits par les enfants, en des jours de paresse ou de dissipation.

L'élève est mécontent de son maître, il se plaint à ses parents. Ceux-ci accusent le maître d'injustice ou de préférences. Les parents écoutent, avec complaisance, les récits fantaisistes sur les menus incidents de classe, sur les manières de tel maître, les bons tours joués à tel autre. On tolère même les sobriquets dans les conversations. Les enfants qui parlent de leur instituteur ou de leur professeur. Si, par hasard, sur la foi d'un récit de petit gamin qui exhale sa colère, les parents se déterminent enfin à une démarche, ce n'est pas pour se renseigner, mais pour adresser d'amers reproches au maître.

Il y a des pères et des mères qui sont tout à fait déraisonnables, en ce sens qu'ils ne veulent rien entendre quand il s'agit des défauts de leurs enfants. Leur en parler, chercher à leur ouvrir les yeux, c'est les mécontenter, les aigrir, se les aliéner. Et c'est ainsi que les parents sapent par la base leur propre autorité en détruisant celle d'un de leurs collaborateurs les plus précieux: l'instituteur. Au lieu de voir uniquement le profit qu'ils pourraient tirer d'un enseignement, ils ne s'arrêtent qu'à la considération de ce qui rejaillit sur eux des reproches adressés à leurs enfants. La vraie raison de leur mécontentement est dans l'humiliation mal acceptée d'une constatation désagréable. C'est la vieille et toujours neuve histoire de la paille et de la poutre. Jamais La Fontaine n'a frappé plus juste sur ce travers que le jour où il a dit:

...*Mes petits sont mignons,*

Beaux, bien faits, et jolis, sur tous leurs compagnons.

— C'est un enfant paresseux, dit le maître.

— Oh non, Monsieur, je ne crois pas. Chez nous, il est constamment occupé à ses jeux.

— C'est un enfant désobéissant.

— Oh, non, Monsieur l'instituteur, vous n'avez pas su le prendre. On en fait ce qu'on veut en le prenant par le cœur.

«En le prenant par le cœur», cela signifie, le plus souvent, en satisfaisant tous ses caprices, en obtenant par marchandages et promesses sa soumission.

Tels sont beaucoup de parents. Je ne crois pas avoir assombri le tableau, ni forcé la note. Or, malgré les difficultés résultant de cet état de choses, l'entente entre les éducateurs est plus que jamais nécessaire, sous peine de ne rien faire de solide et de durable. Sans la coopération de la famille, tout est compromis dans l'œuvre éducative.

Le maître a sous la main les enfants, sauf le dimanche et le jeudi, de 5 à 6 heures par jour. Les parents, au contraire, les ont toute la semaine, le jour et la nuit. Les enfants vivent de la vie de leurs parents et partagent forcément leurs vues, leur manière de voir, de penser, de raisonner. Si les parents ne soutiennent et ne défendent le curé et l'instituteur, tout ne tient qu'à un fil et peut crouler en un instant. La famille est la première et la principale école où se forment les consciences. Les éducateurs de la vie réelle, ce sont les parents. Le foyer par excellence de la civilisation, c'est le foyer domestique.

Je tenais à signaler, aux lecteurs des *Etrennes* l'importance de l'éducation familiale et l'intérêt qu'il y aurait à établir un contact plus étroit entre l'école et les parents. Toute essentielle que soit l'œuvre de l'école chrétienne, ce n'est point elle qui décide, le plus souvent, au point de vue moral et religieux, de l'avenir de l'enfant. Les résultats obtenus à l'école, et même au catéchisme, sont ordinairement éphémères quand l'influence de la famille ne vient pas les sauvegarder et les féconder.

E. Coquoz.

Fribourg et le Romantisme.

Au début d'un pareil article, j'ai bien le droit, m'adressant à des Fribourgeois, de supposer que le premier des deux termes de mon titre est connu. En épilouant sur le passé et sur les détails présents de la nature de Fribourg, je ne ferai qu'exténuer une notion que chacun de mes compatriotes porte au dedans de lui. Malheureusement, je ne puis en dire autant du romantisme. C'est là une entité littéraire qu'il importerait fort de définir. Mais quand je vois d'illustres esprits se succéder à cette tâche toujours imparfaite, quand je vois Pierre Lasserre, Raymond de la Tailhède, l'abbé Brémond lui-même mécontents de leurs éclaircissements ou mécontents de ceux qui ne les comprennent pas, je me dis avec humilité: Pourquoi réussirais-je là où tant d'autres ont échoué? Je sais bien que je puis m'en tirer par une pirouette et dire par exemple: la méthode qui consiste à définir les termes au commencement d'un article est une méthode classique, méthode de règle et de raison. Or, pour bien comprendre le romantisme, il faut procéder comme lui, entrer dans son esprit, qui postule une fécondité volcanique et le brisement de toutes les barrières. Il ne faut donc nullement chercher à définir, mais faire appel au sentiment, à la fantaisie, à l'intuition. En somme, cette méthode-là pourrait bien être la bonne, d'autant que je m'aperçois qu'en cours de route, j'ai presque déjà défini le romantisme... Oh! bien imparfaitement, sans doute, mais c'est justement ce qui convient ici. Le « vague » en fait partie intégrante. Et puis, si l'on ne peut définir le romantisme, c'est qu'il est tellement vaste que chaque homme l'a senti au moins une fois au-dedans de lui. C'est

comme une partie de l'âme, une fonction, un degré de la roue psychique. Et alors, je dis, comme lorsqu'il s'agissait de Fribourg: cherchez bien dans votre cœur, dans vos souvenirs d'adolescent, dans ces coins sombres et délicieux qu'on croit parfois qu'il ne faut pas montrer, et vous trouverez le romantisme, votre romantisme, le romantisme fribourgeois.

Car le romantisme n'est pas mort; il a simplement évolué. Peut-être est-il immortel. Je dirais même qu'il est éternel, si l'on ne célébrait cette année son centenaire: 1830! ah! oui! c'est la naissance du romantisme, c'est la bataille d'Hernani, c'est Théophile Gautier qui, dans la salle, étonnait les vieilles perruques par la truculence de son gilet rouge. C'est au milieu d'un brouhaha indescriptible, au sein d'un échange de pommes cuites que naquit le romantisme, tant il est vrai que dans son berceau même, il mêlait déjà toutes choses, le comique avec le tragique, les nobles et les roturiers, les acteurs avec les spectateurs, la chimère avec la réalité.

Il faut se garder de croire que cette bataille d'Hernani, ce douloureux et comique enfantement du romantisme, ait été en littérature un événement aussi net que l'avènement d'un enfant dans le monde de la biologie. Non, dans le romantisme, tout doit être imprécis, et si le romantisme n'était pas né déjà auparavant, il était déjà conçu depuis fort longtemps, les uns disent depuis 1750. *Tantae molis erat!!!...*

On a défini le romantisme: le libéralisme en littérature. De fait, révolution politique et révolution littéraire marchent presque de pair. N'est-il pas curieux de remarquer que 1830 est précisément la date des trois «glorieuses», de ce complément de révolution qui consacre l'impuissance de l'ancien régime à vivre dans un siècle de démocratie. Et quant à cela, Fribourg a bien eu son 1830 aussi, sa petite bataille pour rire où les Gruyériens et les Moratois, les anciens sujets, vinrent à Fribourg, armés d'un jambage, pour niveler les prétentions de la quatrième lettre de l'alphabet et provoquer dans la vieille Nuithonie, la tempête au fond de l'encrier.

« A la faveur du mouvement libéral politique et parallèlement à lui, dit M. Robert Loup, le libéralisme littéraire se développa, grandit, et triompha après 1847 ». (Pierre Sciobéret, p. 6.)

Il en était exactement de même en France: « Le XIX^{me} siècle littéraire en France, dit M. Paul Bondallaz, du moins à le considérer jusqu'en 1870, est un produit direct de la Révolution et de l'empire. » (Le mouvement littéraire en pays fribourgeois vers 1850. *Annales frib.*, 1919, p. 1.)

Il s'agit, chez nous, moins de la transition d'une école à une autre, du classicisme au romantisme, que d'une naissance de ce dernier, fils de ses œuvres au sein étonné de notre ville.

Un voyageur anglais, William Coxe, notait en 1781: « Les lettres y sont on ne peut pas moins cultivées ». (Paris, Belin, p. 213.)

Frédéric Amiel, dans son essai sur le « Mouvement littéraire dans la Suisse romande »: « L'*Emulation* (parue en 1838) vint révéler et sans doute aussi réveiller une vie littéraire où nous n'en attendions guère ». (Genève, Carey, 1849.)

La politique et la religion, étroitement unies sous l'ancien régime, absorbaient toutes les facultés des hommes cultivés: « Le canton de Fribourg, qui longtemps ne fut connu dans la Confédération que par ses goûts belliqueux et quelques personnages politiques, a fait depuis une dizaine d'années de notables progrès dans les lettres. » (Almanach suisse de 1846.) M. Auguste Schorderet, dans ses *Propos fribourgeois*, a pourtant apporté de consolantes atténuations à la crudité de ces faits. (Voir « Les vicissitudes de l'esprit fribourgeois, dans les *Annales frib.* de 1917.)

Le canton de Fribourg est loin d'avoir accepté sans réserve les idées et les procédés du romantisme. Nous posons cependant en fait qu'il a été englobé dans un mouvement commun à toutes les nations occidentales. En Allemagne notamment, les deux Schlegel. Novalis, Körner, Görres et, partiellement, toute la grande époque se réclamaient du romantisme. Plus près de nous, Bodmer, Breitinger, Salomon Gessner, avaient préparé son avènement dans différents domaines. (Cf. de Reynold, *Hist. litt. de la Suisse au XVIII^e*

siècle.) Il était donc, a priori, impossible que Fribourg y résistât, d'autant moins que sa ligne avait été jusqu'alors plus faible et plus indécise. Mais, tout en le subissant, il lui a communiqué une note bien personnelle, il en a repoussé certains traits et accusé d'autres d'une manière fort curieuse à observer.

Romantisme est donc chez nous synonyme de réveil littéraire. Mais ce réveil ne provient pas d'un enthousiasme subit pour les romantiques des pays voisins. Bien des fois, au contraire, nos écrivains protesteront contre les licences des novateurs et contre le romantisme en général. Hugo et Musset en ont fait autant. Cela n'empêche qu'ils seront emportés par le grand courant, qui semble être le signe des temps et la manifestation d'une loi historique irréfragable.

Alexandre Daguët écrivait en 1856: « L'esprit littéraire de Fribourg, longtemps étouffé sous le boisseau de la scolastique et du germanisme officiel, ne s'était encore décelé (à l'époque de l'*Emulation*) que par quelques timides essais... (*Emulation*, p. 371.)

Si l'on demande ce qu'il faut entendre ici par scolastique, nous répondrons par ce mot de Victor Hugo: « Le *genre scolastique* est au *classique* ce que la superstition et le fanatisme sont à la religion ». (Préfaces des *Odes et ballades*.) C'est donc, semble-t-il, dans leur esprit, une sorte de pédantisme de l'orthodoxie, une prétention de tout régir et de tout contrôler, un appétit de domination qui ne laisse aucun essor à la pensée et à l'imagination.

On objectera que tel n'était point le régime du canton de Fribourg et que l'existence du collège St-Michel constituait une preuve assez forte en faveur de l'intellectualité de notre cité. Nous n'avons garde de nier la valeur de ce fait, mais nous ne saurions oublier non plus que le collège fut fondé avant tout dans la préoccupation de mettre la pédagogie au service de la religion et, à certains égards, de la politique. Ce qu'on voulait en appelant les Jésuites à Fribourg, en 1580, c'était défendre la foi et la tradition fribourgeoises.

Excellente chose, du reste ! Mais la présence des Guilli-mann, des Geinoz, des Fontaine, ne suffit pas à lever l'ob-

jection de pauvreté qu'on peut faire à l'intellectualisme fribourgeois au XVIII^{me} siècle.

Nous pouvons faire nôtre cette affirmation de Virgile Rossel dans son *Histoire littéraire de la Suisse romande*: « Si l'on voulait résumer, en quelques mots, le travail de la nouvelle école dans notre pays, on dirait qu'elle nous a donné une poésie » (P. 566.)

Chez nous, la lutte se compliquait encore de la question linguistique.

« La constitution cantonale de 1830, dit M. Auguste Schorderet (dans l'article « Fribourg » du *Dictionnaire historique de la Suisse*) contient deux dispositions importantes au point de vue littéraire: la première consacrant un état de fait, plutôt que créant un état nouveau, déclare le français langue officielle; la seconde, plus décisive pour la diffusion des idées, est la proclamation de la liberté de la presse ».

Le français, c'était la langue caustique de Voltaire, l'éloquence révolutionnaire de Rousseau; elle avait des allures démagogiques en face de l'allemand, la langue de Metternich, qu'on avait essayé de restaurer en même temps que les privilèges, mais dont la chute devait être irrémédiable comme celle de ces privilèges eux-mêmes.

La fin du siècle et le début du suivant virent éclore toute une littérature militante, pamphlétaire. Voyons quelques exemples: Reportons-nous d'emblée en 1830, à la Guerre des bâtons. Voici ce qu'un partisan des nobles vient nous chanter:

*D'un peuple soulevé les flots tumultueux
Répandaient la terreur au sein de cette ville.
Le glaive étincelait: résistance inutile
Si le torrent poursuit son cours impétueux;
Mais un homme a paru.....*

C'est, paraît-il, M. Diesbach de Torny, qui calma la multitude menaçante. Vit-il vraiment étinceler des glaives ou bien n'y a-t-il là qu'une amplification littéraire? Nous croyons que le désir d'immortaliser un héros a quelque peu déformé la vue du poète, si l'on peut donner ce nom à un homme qui sait à peine écrire. L'accumulation de clichés qui déborde de ces vers n'est malheureusement pas capable

de faire durer la mémoire de l'honorable magistrat, pas plus que son attitude en face des bâtons n'a laissé de long sillon dans l'histoire.

Ce style qui réunit la bonhomie de La Fontaine à l'enflure de Delille n'a assurément rien de romantique. Mais c'est peut-être que nous sommes ici dans le camp de la réaction. Ce serait alors une raison d'espérer mieux dans le camp opposé.

Ouvrons, à cette intention, le *Tocsin fribourgeois*, la brochure la plus retentissante qu'ait enfantée l'opposition, celle qui a porté les plus rudes coups à l'aristocratie d'ancien régime. Son auteur présumé, A. Castella, non content de la justice de sa cause, cherchait aussi à mettre la poésie de son côté, mais sans trop se vanter d'y réussir :

*C'est en vain d'Apollon qu'implorant la faveur
Je voudrais de mes vers corriger la fadeur ;
Je sens avec regret, malgré ce que je fasse
Qu'ils sont désavoués de l'érudit Parnasse.
Ma faible muse reste au pied de l'Hélicon ;
Ma lyre ne sait point former un plus doux son.
Suis-je donc sans espoir que mon ingrate verve
Puisse rimer ici sans déplaire à Minerve ?
O ma muse ! à mes chants devrais-je renoncer
Sans du gouvernement les abus annoncer ?*

On pourrait les annoncer en prose, cela vaudrait mieux. Tout ce qu'on peut dire à la décharge de ce poète politique, c'est qu'il a raison de parler de la fadeur et de la rudesse de ses vers. Il attaque les bourgeois Secrets, mais il respecte les mots nobles ; il plaide pour la liberté et la justice idéales, mais il laisse en place la vieille mythologie et son bagage anthropomorphique. Il a confiance dans la bonté de sa cause, mais non dans l'éloquence donnée par une sincère conviction. Ce n'est pas un révolutionnaire intégral. Il n'a rien de romantique non plus et il ne lui viendrait pas en idée de jeter à bas, selon l'expression de Hugo, « l'ancien régime » de la langue.

Seulement, celui-ci est plus excusable que le réactionnaire de 1830 : son factum a vu le jour en 1783, c'est-à-dire au temps de la Révolution de Chaux. Ce n'était pas

encore là, on en conviendra, un mouvement d'une ampleur à bouleverser les habitudes du langage. On peut faire des vers claudicants

Pour du gouvernement les abus annoncer

sans oser encore

*Pendre par tous les mots que le bon goût proscriit
La lettre aristocrate à la lanterne esprit.*

I. LES ROMANTIQUES A FRIBOURG

Il ne semble donc pas que la politique, même lorsqu'elle essaye d'être poétique, arrive à nous présenter quelque chose d'intéressant, ou seulement de lisible. Cherchons donc au romantisme fribourgeois une origine moins négative. Sans remonter jusqu'au déluge, ne pourrait-on pas en trouver un premier soupçon, une *ratio seminalis*, au moins symbolique, dans la venue à Hauterive de cet Astralabe, qu'on croit être le fruit des amours d'Héloïse et d'Abélard, et qui fut abbé de ce couvent dans les années 1162-1165 ? Ne serait-ce pas là l'ancêtre mythologique de notre romantisme froid, religieux et repentant, qui n'est pas meilleur en fait que n'importe lequel, mais qui trouve dans sa foi, le courage de désavouer ses excès et de s'imposer silence ?

En 1837, M. Victor Cousin, grand amateur de manuscrits, vint à Hauterive, alléché par le remugle de ce péché pittoresque et médiéval. Il eut nez de bois, mais quelques années après, un sieur Louis Sinner, sous-bibliothécaire à Paris, effectua un « Voyage historique et littéraire dans quelques cantons de la Suisse ». Dans le rapport qu'il adressa au ministre de l'Instruction publique, il disait : « C'est à la recommandation de M. le chancelier Werro et du R. P. Grégoire Girard que je dois le gracieux accueil que me fit le révérendissime abbé mitré Dom Dosson, cinquante-septième abbé de ce monastère, où je ne suis resté que trois jours, que je regarde comme les plus heureux de ma vie. » (P. 13.)

Voilà au moins un éloge sans restriction, que nous n'aurons pas souvent l'occasion de retrouver à l'adresse de nos

paysages molassiques. Il faut dire qu'Hauterive devait laisser peu à envier à un homme épris de la poésie du passé et dont l'idéal comprenait un mélange des charmes de la nature et des travaux du bénédictin.

Tout autres sont les préoccupations de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, lorsque, en 1732, il arrive à Fribourg en compagnie d'une demoiselle Merceret, que, dans ses *Confessions*, il représente comme fortement entichée de sa personne: « Nous arrivâmes heureusement à Fribourg, dit-il. Sur la fin du voyage, les empresses de mademoiselle Merceret diminuèrent un peu. Après notre arrivée, elle ne marqua plus que de la froideur...

Après le récit de la séparation il ajoute mélancoliquement: « Voilà encore une circonstance de ma vie où la Providence m'offrait précisément ce qu'il me fallait pour couler des jours heureux. La Merceret était une très bonne fille, point brillante, point belle, mais point laide non plus; peu vive, fort raisonnable, à quelques petites humeurs près, qui se passaient à pleurer, et qui n'avaient jamais de suite orangeuse. Elle avait un vrai goût pour moi; j'aurais pu l'épouser sans peine, et suivre le métier de son père (facteur d'orgues). Mon goût pour la musique me l'aurait fait aimer. Je me serais établi à Fribourg, ville peu jolie, mais peuplée de bonnes gens. J'aurais perdu sans doute de grands plaisirs, mais j'aurais vécu en paix jusqu'à ma dernière heure; et je dois savoir mieux que personne qu'il n'y avait pas à balancer sur ce marché. » (Liv. IV, p. 135.)

Ce serait s'abuser passablement sur le caractère de J.-J. Rousseau que de croire à son rêve d'un établissement durable au sein de notre ville. Ce n'est là qu'un regret formulé après coup, un vain désir de ce qu'il n'a pas eu, une manière un peu hypocrite de se rendre intéressant. On peut dire beaucoup de bonnes choses sur l'*aurea mediocritas*, sans pourtant en adopter le parti s'il vient à se présenter. La Merceret, comme il l'appelle, quoiqu'elle ne fût pas originaire de Fribourg, reçoit ex aequo avec la ville la palme de la médiocrité. M. François Reichlen, dans un intéressant article publié ici même sur cet épisode, conclut ce qui suit: « Il est à présumer qu'avec ses défauts de caractère et de conduite, une insociabilité croissante, il aurait fait prendre

à Mademoiselle Merceret la place de Thérèse Levasseur, que Rousseau épousa plus tard, et qui ne lui donna ni le bonheur, ni la tranquillité. Et peut-être aussi qu'avec ces pensées l'air de Fribourg ne lui aurait pas longtemps convenu. » (Année 1901, p. 41.)

En d'autres termes, si Rousseau avait voulu se fixer à Fribourg, il aurait dû renoncer au romantisme.

On pourrait objecter que Fribourg ne manque pas de pittoresque et qu'il offre plus d'un coin propice aux méditations d'un promeneur solitaire. Nous le savons fort bien, et la réputation s'en était établie au XVIII^{me} siècle déjà. Nous voyons de nombreux voyageurs accourir vers la Suisse comme vers le joyau de la nature pure. J.-J. Rousseau était le premier responsable de cet engouement. Les Anglais ne lui cédaient que peu : « La célébrité de ce pays, écrivait William Coxe, déjà cité, aussi remarquable par les particularités de ses différents gouvernements que par les merveilles que la nature lui a prodiguées, ne pourrait manquer de piquer la curiosité de l'homme qui en serait le moins susceptible. (*Lettres sur la Suisse*, p. 1.)

Dans l'ordre des beautés de la Suisse, Fribourg tient une place modeste, il est vrai, mais originale : « La capitale (du canton) continue le même auteur, est bâtie sur une colline, dans une situation très singulière ; elle est à moitié entourée par la *Sane*, dont un cordon de rochers nus et fort escarpés forme le rivage ; et le pays adjacent offre un superbe mélange de fertiles collines, de riches prairies et de belles forêts. » (*Ibid.* p. 213.)

Dans un bel ouvrage illustré, le *Voyage pittoresque fait dans les XIII cantons, etc.*, qui eut son heure de vogue, nous lisons : « La situation de Fribourg est triste et sauvage ; des coteaux fort élevés et des rochers l'environnent à l'Orient et au Nord. La ville même est assise sur un rocher de pierre de grès, dont le sommet oriental est très escarpé. La Sarine ou Sanen l'entoure de deux côtés. Tout caractérise la barbarie du siècle de sa fondation. » (Tôme X, p. 123. Paris, Lamy, 1785.)

Telle sera l'antienne perpétuelle. La note est donnée et, à part quelques variantes, les romantiques qui visiteront Fribourg la répéteront tous. Si l'on veut, avec Jules Tellier,

définir le romantisme « l'éveil du sens de la nature », on n'a pas de raison de s'étonner d'une telle uniformité, puisque cet éveil date de J.-J. Rousseau. En réalité, il y a dans le romantisme, et aussi dans Fribourg, autre chose que la pure nature, et nous observerons entre eux deux par la suite des réactions plus variées et plus complexes. Pour l'instant, je voudrais attirer l'attention sur un point que, à la vérité, Rousseau a déjà effleuré, et qui ressortit au domaine de la nature, entendu au sens large : l'impression produite par l'habitant et spécialement par la femme.

M. de Sinner, déjà cité, dit de Fribourg : « On y trouve des gens aimables, une société douce, la politesse française avec une grande simplicité dans les mœurs... Le peuple du canton de Fribourg est généralement bien fait, et les femmes belles ». (*Voyage hist. et litt. dans la Suisse occ.* Tome II, p. 324 et 328. Neuchâtel, 1781.)

D'autres témoignages sont aussi flatteurs et peuvent nous consoler des appréciations de Raoul Rochette, publiées dans les *Elrennes* de 1928.

Il n'y a pas trace dans ces éloges de la femme fribourgeoise, de l'exaltation passionnée d'un Musset ou d'un Lamartine. C'est encore de la galanterie très XVIII^{me} siècle. La foi et l'attachement aux traditions sont là pour modérer tous les excès : « La dévotion s'y soutient, dit M. de Sinner, et avec elle le zèle pour toutes les anciennes fêtes qui n'appartiennent point au culte ».

Le traditionalisme est aussi une pierre angulaire de l'Etat.

Après avoir décrit le caractère économe et constant des Fribourgeois, un auteur bernois, M. de Tschärner, poursuit : « On louerait davantage ces citoyens de cet attachement aux habitudes de leurs pères, s'il ne venaient plus vraisemblablement des mêmes causes qui les ont empêchés de faire des progrès sensibles dans les sciences et dans les arts. » (*Dict. géogr. hist. et polit. de la Suisse.* T. I, p. 202-3. Genève et Lausanne, 1777.)

Le romantisme a été le signe d'un retour vers le moyen âge et l'architecture gothique. La collégiale de St-Nicolas, avec ses sculptures naïves et ses formes imposantes, a retenu de plus en plus l'attention des visiteurs. La ma-

nière souvent grotesque d'y présenter les sujets religieux donna lieu à quelques discussions. Les romantiques étaient bien préparés à comprendre le double caractère de ces sujets, notamment du jugement dernier. Victor Hugo, n'allait-il pas, dans la préface de *Cromwell*, jusqu'à faire du grotesque l'un des éléments essentiels du romantisme. Nous ne résistons pas au plaisir de le citer: « Il (le grotesque) imprime surtout son caractère à cette merveilleuse architecture qui, dans le moyen âge, tient la place de tous les arts. Il attache son stigmate au front des cathédrales, encadre ses enfers et ses purgatoires sous l'ogive des portails, les fait flamboyer sur les vitraux, déroule ses monstres, ses dogues, ses démons autour des chapiteaux, le long des frises, au bord des toits. » (Paris, Charpentier, 1841, p. 18.)

Dans le *Voyage pittoresque*, nous lisons au sujet de la collégiale: « Les sculptures bizarres qui se voient au-dessus du portail, et qui représentent le jugement dernier, prouvent plutôt le goût des artistes du temps passé et l'usage où l'on était de mêler le burlesque avec les sujets les plus sérieux, qu'une intention de tourner la Religion et les traditions de l'Eglise en ridicule. Un homme de lettres suisse (M. Jean-Conrad Fuesslin, de Zurich), paraît avoir cherché mal à propos le sens de ce monument fribourgeois dans l'opinion de quelque sculpteur qui se moquait de l'éternité des peines. Des diables portant des damnés dans des hottes ne sont pas plus ridicules que quelques figures du fameux tableau du jugement dernier par Michel-Ange. » (T. X, p. 125-126.)

Ici encore, le *bon goût* classique avait conduit à des erreurs. Cette muse, selon le mot de Victor Hugo, était devenue « d'une bégueulerie rare ». C'est au milieu du XVII^{me} siècle qu'on apporta à la collégiale un certain nombre de prétendues réparations « d'une ineptie révoltante », dit l'Emulation de novembre 1841, (n^o 5, p. 1).

Fribourg en était là, c'est-à-dire fort romantique par son site, son air moyenâgeux et sa collégiale, lorsqu'apparut sur son horizon un des astres les plus glorieux du romantisme. Astre sombre en vérité, qui, jusqu'en 1832, devait exciter la délectation morose de quelques solitaires, et qui, le voile une fois levé par Sainte-Beuve, fascina plusieurs

générations et supporta sans pâlir même l'éclat voisin de l'étoile de Châteaubriand. Etienne Pivert de Senancour a, sur la fin de sa vie, quelque peu réprouvé son romantisme. C'est cependant le romantisme d'Obermann qui l'a fait vivre, apparemment parce que ce livre est le plus vécu, le plus sincère, d'un auteur chez lequel la puissance créatrice n'était pas prédominante.

Comme M. Michaut l'a démontré dans son livre sur « Senancour, ses amis et ses ennemis », quelques réserves faites, la personnalité d'Obermann se confond avec celle de Senancour. Nous nous en autoriserons pour dégager mieux son attitude en face de la nature fribourgeoise.

Il n'est n'est pas inutile de décrire en quelques mots le romantisme d'Obermann, fort dissemblable, sinon de la nature physique du pays, au moins de la nature morale des Fribourgeois d'alors. Nos ancêtres, gens posés, croyants et actifs, devaient voir avec étonnement, quand ils le voyaient, cet être triste et susceptible, qui, pour parler en figures, se plut, durant toute son existence, à agiter son linceul avec des gestes fantômatiques : « Et moi, disait-il, voici ma vingt-septième année ; les beaux jours sont passés, je ne les ai même pas vus. Malheureux dans l'âge du bonheur, qu'attendrai-je des autres âges ? J'ai passé dans le vide et les ennuis la saison heureuse de la confiance et de l'espoir. Partout comprimé, souffrant, le cœur vide et navré, j'ai atteint, jeune encore, les regrets de la vieillesse. Dans l'habitude de voir toutes les fleurs de la vie se flétrir sous mes pas stériles, je suis comme ces vieillards que tout a fuis ; mais plus malheureux qu'eux, j'ai tout perdu longtemps avant de finir moi-même ». (Obermann. Lettre XXXVII.)

Obermann, dit Sainte-Beuve dans sa préface, « est sourd, immobile, étouffé, replié sur lui, foudroyé sans éclair ; profond plutôt que beau ; il ne guérit pas, il ne finit pas ; il se prolonge et se traîne vers ses dernières années... »

Durant son premier séjour en Suisse, en 1790, Senancour composa vraisemblablement *Aldomen*, ou le *Bonheur dans l'obscurité*. Durant son second séjour, il fit le gros œuvre d'*Obermann*. Entre deux se placent les *Réveries sur la nature primitive de l'homme*. Ces trois ouvrages ne sont

guère que l'histoire de l'âme de Senancour, histoire toujours en gestation, et toujours à refaire.

Voici comment M. l'abbé Charpine, dans la *Liberté* du 25 mai 1907, expliquait la venue de Senancour à Fribourg : « Il se persuada que son mal était aggravé par la société qui, d'après le *Contrat social*, pervertit l'homme naturellement bon ; sans délibérer plus longtemps, il résolut de supprimer autant que possible cette cause de douleur. Alors, il se mit à rêver à une contrée où, dans le silence austère de la nature, il pourrait oublier l'existence, s'ennuyer à sa façon, sans jamais être contraint par les convenances à sourire quand il voudrait bailler. »

Telles sont bien les préoccupations d'Obermann : « C'est dans l'indépendance des choses, comme dans le silence des passions, que l'on peut étudier son être. Je vais choisir une retraite dans ces monts tranquilles dont la vue a frappé mon enfance elle-même ». (Lettre I.)

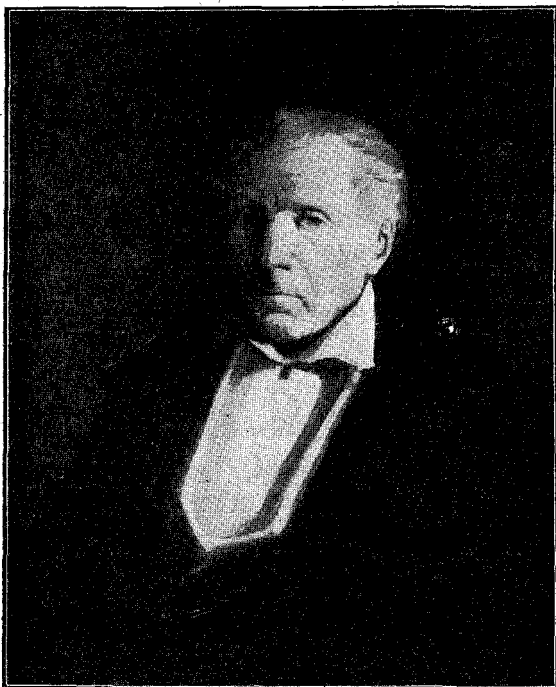
« J'allais vivre dans le seul pays peut-être de l'Europe où, dans un climat assez favorable, on trouve encore les sévères beautés des sites naturels ». (Lettre II.)

Est-ce bien Fribourg dont il s'agit, et peut-on dire que la cité des Zähringen soit située au milieu des monts ? Pour nous, Suisses, non, mais pour un Parisien, oui. Senancour déclare que l'un des grands avantages de cette ville, c'est d'être bâtie à la campagne, et même à la montagne :

« Vous trouvez que ce n'était pas la peine de quitter si tôt Lyon pour m'arrêter dans une ville : je vous envoie pour réponse, une vue de Fribourg. Vous y verrez que je suis au milieu des rocs : être à Fribourg, c'est aussi être à la campagne. La ville est dans les rochers et sur les rochers. » (Lettre LIV.)

Comme la plupart des romantiques, Senancour devait être malheureux en amour. Charles Maurras a finement démontré dans les *Amants de Venise* que la passion violente n'emporte pas tout l'être, qu'elle inclut même une bonne part de duplicité. Senancour, d'une nature trop débile pour cultiver l'amour sans frein, n'en fut pas moins dupe de l'illusion créée par le charme extérieur de la femme. Il fallut même assez peu de chose pour l'engager dans des liens que tout lui commandait d'éviter. Le printemps et

un vague besoin d'aimer y firent beaucoup plus que la voix fraîche et l'humeur indépendante de Marie. Daguët. On peut rapporter sans trop de témérité à la campagne d'Agy la description suivante : « Il y avait des violettes au pied des buissons et des lilas, dans un petit pré bien printanier,



Etienne de Senancour.

bien tranquille, incliné au soleil de midi. La maison était au-dessus, beaucoup plus haut. Un jardin en terrasse ôtait la vue des fenêtres. Sous le pré, des rocs difficiles et droits comme des murs, au fond, un large torrent et par-delà, d'autres rochers couverts de prés, de haies, de sapins ! Les murs antiques de la ville passaient à travers tout cela : il y avait un hibou dans leurs vieilles tours.

Le soir, la lune éclairait: des cors se répondaient dans l'éloignement. » (Lettre XI.)

Comment être malheureux, si l'être aimé s'unit à vous dans une semblable contemplation romantique ? Mais Senancour oubliait qu'il était un précurseur et que les Fribourgeoises devaient être admises beaucoup plus tard à savourer des sensations aussi délicates. Lorsqu'il voulut emmener son épouse dans un refuge plus sauvage encore et plus solitaire, à Etrouble, elle recula. Les montagnes du Valais paraissaient se mouvoir sur leurs bases pour écraser sa voiture. Elle déclara à Senancour en style classique :

*Quoi, renoncer au monde avant que de vieillir
Et dans votre désert aller m'ensevelir.*

Le charme était rompu, presque autant avec Fribourg qu'avec Marie Daguët: « Quels lieux furent jamais pour moi ce qu'ils furent pour les autres hommes ? quels temps furent tolérables, et sous quel ciel ai-je trouvé le repos du cœur ? J'ai vu le remuement des villes et le vide des campagnes; et l'austérité des monts; j'ai vu la grossièreté de l'ignorance, et les tourments des arts; j'ai vu les vertus inutiles, les succès indifférents et tous les biens perdus dans tous les maux ». (Lettre XXXVII.)

Comme Rousseau, Senancour, précisément parce que romantique, était un être difficile à fixer.

Malgré l'éloge qu'il fait de la vie simple et uniforme, il était de ceux sur lesquels le mot *ailleurs* exerce un puissant prestige. De plus, les divergences de doctrine et de caractère avec la société fribourgeoise s'étaient faites plus aiguës. Sa fille rédigea plus tard, sur sa vie, une notice qu'elle tarda à mettre au jour: Certaines « révélations, disait-elle, sont capables de nuire à la mémoire de mon père, d'attirer, par exemple, sur lui, l'animadversion des dévots de Fribourg et d'ailleurs, et les attaques de la presse religieuse. » De plus, Senancour avait trop conscience de sa supériorité. Obermann adressait à ses confrères romantiques le discours suivant: « Vous, que le vulgaire croit semblable à lui, parce que vous vivez avec simplicité, parce que vous avez du génie sans avoir les prétentions de l'esprit, ou simplement parce qu'il vous voit vivre, et que, comme lui,

vous mangez et dormez ; hommes primitifs, jetés çà et là dans le siècle vain, pour conserver la trace des choses naturelles, vous vous reconnaissez, vous vous entendez dans une langue que la foule ne sait point. » (T. I., p. 259.)

Et même si les Fribourgeois avaient été à ce moment là fort amateurs de romantisme, ils n'auraient pas toujours compris celui de Senancour, plus terne et plus intellectuel que celui de Châteaubriand, par exemple : « Quelquefois, sur le sommet des collines battues des vents, au milieu des bouleaux épars et de la bruyère desséchée, avide de pensées et d'émotions extrêmes, j'ai voulu entrer dans le vague des causes primitives des êtres, de la loi réelle des accidents du monde et de la fin des choses. Quelle accablante puissance dans les vicissitudes des formes et dans la succession des temps ! Je cherche des époques anciennes, des motifs extérieurs, des incidents libres, des renouvellements, une fin, une tendance. Je ne vois rien dans ces profondeurs partout sans volonté, muettes, vides, et de tout côté infinies. Eternelle nécessité ! C'est tout ce que je sais et c'est là que tout s'abîme ». (Quatrième rêverie, p. 18.)

Entrer dans le vague des causes et scruter la loi réelle des accidents était une entreprise qui devait tenter fort peu de Fribourgeois. Se battre les flancs pour arriver, de l'aveu même de l'instigateur, à ne rien savoir et à tout abîmer, le jeu n'en valait pas la chandelle. Rien d'étonnant donc que Senancour ait été chez nous comme David parmi les habitants de Cédar.

Au XIX^{me} siècle, Fribourg s'affirma de plus en plus comme un centre de l'ultramontanisme, et le refuge indiqué de toute une classe d'exilés : « La présence de ces étrangers, dit M. Gaston Castella, royalistes français de la plus stricte observance, selon l'expression de l'historien bernois A. de Tillier, resserrait les liens entre Fribourg et la grande monarchie ». (*Histoire du Canton de Fribourg*, p. 495.)

Parmi ces voyageurs, que la Révolution lançait à travers l'Europe, nous en trouvons un, fort peu nourri de romantisme, il est vrai, mais qui, en mettant le pied sur le territoire fribourgeois, semble avoir été touché par le charme du paysage. Or, ce paysage était un paysage

lunaire. Nous lisons dans les carnets du comte Joseph de Maistre, à la date du 10 juillet 1794: « Je pars (de Lausanne), pour Berne en cabriolet, à 3 h. du matin... arrivé à Morat à 8 h. ½ du soir; très grande journée; avant de souper, je vais nager à la lune dans le lac de Morat — quelques rêveries sur l'armée de Charles le Téméraire. »

Mais il n'a pas été converti par cette scène romantique et ce souvenir démocratique.

Tout n'est pas flatteur dans le portrait que trace de Fribourg le duc Victor de Broglie, une des vedettes parlementaires de la Restauration, libéral parvenu à un catholicisme tardif, et qui passa chez nous en 1819. Il y a lieu de penser, d'après sa description, que la lutte y avait renforcé et non diminué l'opposition aux idées nouvelles: « Fribourg était alors comme aujourd'hui (vers 1860) plutôt un couvent qu'une ville. L'herbe croissait dans les rues; les cloches sonnaient à plein carillon de dix minutes en dix minutes; sur vingt passants qu'on y rencontrait, douze ou quinze étaient des moines marchant les mains jointes, les yeux baissés, disant leur chapelet, ou récitant des prières. Du haut de cette rive escarpée, au pied de laquelle court en bouillonnant la Sarine, on voyait se succéder et presque se toucher, des files de monastère ou d'hommes ou de femmes; au sommet de la colline qui domine l'intérieur de la ville, régnait, comme une citadelle, la grande école secondaire des Jésuites. » (*Souvenirs*, t. II, p. 49.)

Un bel éloge du P. Girard se termine ainsi: « Le bon sens pratique, la sagacité prudente, la prompte décision, une certaine liberté d'esprit, un certain dégagé de pensée et de langage, dirai-je un certain tour français y contrastait avec son accent national et sa profession, expliquant, sans la justifier en rien, la défiance qu'il inspirait à ses supérieurs, pour ne rien dire des ordres rivaux, et au gouvernement encroûté de son pays. Aussi son école, tour à tour ouverte, fermée, rouverte, tour à tour approuvée et dénoncée, n'a-t-elle pu porter tous ses fruits et ses meilleurs fruits sur le sol natal, et ses travaux ont-ils été plus utiles en France qu'en Suisse. » (*Souvenirs*, t. II, p. 50.)

Nous ne croyons cependant pas qu'il suffisait à cette époque d'avoir un certain air dégagé pour tomber en suspicion aux yeux du gouvernement, si encroûté fût-il. Cependant, incontestablement, l'heure du romantisme n'était pas encore venue.

Il y a quelque chose de changé en 1837, lors du passage de l'épouse du précédent, la propre fille de Madame de Stael. Elle admire le grand pont suspendu : « C'est l'empire des mathématiques au-dessus des rochers et des abîmes... L'homme a l'air d'avoir mis le grappin sur la nature ». (Lettre de la duchesse de Broglie, 28 juillet 1837). Elle parle aussi de l'orgue de Mooser, de construction également récente : « Nous avons entendu l'orgue ; c'est plus merveilleux que touchant. Il imite tous les instruments, et, en particulier, les voix humaines ; il réussit à jouer des airs très vite, ce qui est d'une extrême difficulté pour un orgue. Mais, il en résulte qu'il joue des contredanses dans l'église, et l'effet était d'autant plus bizarre qu'il venait d'y avoir un service funèbre, et qu'au moment où cet air a commencé, un desservant de l'église a emporté le cercueil vide, tout couvert de crânes et d'ossements, et l'a mis sur ses épaules de l'air le plus guilleret du monde ; à la fin, l'orgue a imité le tonnerre, et, en même temps, un chœur de voix humaines qui l'accompagnait, cela était vraiment très beau. »

La fille de Madame de Stael devait sentir la poésie de l'orage. Protestante, elle était moins préparée à goûter le grotesque moyenâgeux, ici représenté par l'organiste et le sacristain, qui exécutaient une danse des morts de leur façon. Peut-être cependant, cela se défendait-il moins bien que le jugement dernier du portail.

Châteaubriand ne dit qu'un mot de Fribourg, dans le Tome IV de ses *Mémoires d'outre-tombe*. Il est en séjour à Neuchâtel en 1824 : « Madame de Châteaubriand, dit-il, alla visiter Fribourg et une maison de campagne que l'on nous avait dite charmante, et qu'elle trouva glacée, quoiqu'elle fut surnommée la *Petite Provence* ».

Avis au propriétaire. Du reste, Châteaubriand n'a jamais beaucoup goûté la Suisse, ni ses paysages sévères.

Alexandre Dumas père, le spirituel conteur, qui visite Fribourg en 1832, ne diffère guère, quant au fond, de l'appréciation de ses devanciers : si le site est romantique, les habitants ne le sont pas : « Fribourg tout entier semble le résultat d'une gageure faite par un architecte fantasque, à la suite d'un dîner copieux. C'est la ville la plus bossue que je connaisse... On reconnaîtra bien la cité gothique, bâtie pour la guerre, et posée à la cime d'une montagne escarpée comme l'aire d'un oiseau de proie ; on verra quel parti le génie militaire a tiré d'une localité qui semblait bien plutôt destinée à servir de retraite à des chamois que de demeure à des hommes et comment une ceinture de rochers a formé une enceinte de remparts. »

« Fribourg est la cité catholique par excellence : croyante et haineuse comme au XVI^me siècle. Cela donne à ses habitants une couleur de moyen âge pleine de caractère. Pour eux, point de différence intelligente entre la papauté de Grégoire VII et celle de Boniface VIII, point de distinction entre l'Eglise démocratique et l'Eglise aristocratique : le cas échéant, ils décrocheraient demain l'arquebuse de Charles IX ou rallumeraient le bûcher de Jean Huss. » (*Impressions de voyage*, t. II, p. 272-4.)

Si les Fribourgeois sont romantiques, c'est donc sans le savoir, parce qu'ils se sont retranchés derrière un fanatisme politique et religieux qui les rend intéressants à la manière d'une peuplade arriérée ou même d'une momie. Ce jugement est un peu lesté. Pourtant il a été littérairement possible, et il n'est pas seul de son espèce.

Sommes-nous si haineux que l'affirme Dumas ? Je ne le crois pas. L'étions-nous davantage vers cette époque ? C'est possible. J'ai mis la main sur une brochure, rédigée par un abbé fribourgeois, du nom de Joseph Bourqui, et qui m'a surpris par la lourdeur de son invective. Le premier chapitre est intitulé : *Les radicaux*. « Sous ce nom, continue l'auteur, on entend ici les hommes coupables et aveugles qui adoptent les maximes funestes et qui secondent les projets criminels d'un parti, ennemi juré de tout principe religieux, de toute notion d'ordre, de justice et d'autorité, connu sous le nom de *radicalisme*. Ce parti, en Suisse, n'est qu'une ramification, un écho et un instru-

ment servile des clubs révolutionnaires étrangers, dont les efforts tendent à jeter le trouble et la démoralisation dans la société, afin d'y établir leur impie et abominable despotisme. Il se recrute de tous les Suisses abâtardis et dégénérés, qui ne sont plus ni catholiques, ni protestants, et qui déshonorent l'ancienne et loyale Helvétie par leurs parjures et leurs attentats odieux.»

Ainsi les Fribourgeois ne se traitaient pas mieux entre eux qu'Alexandre Dumas ne les traitait. Tout cela sentait, sinon l'arquebuse de Charles IX, du moins le canon et la guerre civile.

Voilà une nouvelle incursion sur le terrain glissant de la politique. C'est que presque toute la production littéraire d'alors rayonne encore autour d'elle.

En 1836, une caravane vraiment romantique pénètre dans nos murs. Elle comprend entre autres Georges Sand et ses deux enfants, Franz Liszt et son amante Marie d'Agoult. « Elle s'engouffre à la cathédrale pour y entendre l'orgue. Liszt monte tout droit à la tribune et prend possession du clavier. » (Guy de Pourtalès, *La vie de Franz Liszt*, p. 64.) L'audition fut merveilleuse, mais nous n'y insisterons pas, car ce n'est pas là du romantisme fribourgeois, mais du romantisme à l'occasion de Fribourg.

Lors de son passage, le 19 septembre 1839, Victor Hugo jette sur son carnet quelques notes dans le style de Bædeker: « Fribourg, ravissante ville suisse et gothique pleine de couvents... » En sortant, cette esquisse un peu grosse: « Au soleil couchant, Mont-Blanc, d'un côté parmi des montagnes, une vache de l'autre dans sa prairie. Deux choses majestueuses. » (*Alpes et Pyrénées*. Notes.) Il n'y a pas d'ironie dans ce contraste, mais il aurait fallu que le crayon du poète en estompât les lignes.

Signalons ici le passage de Victor Hugo à Fribourg en 1869, lorsqu'il se rend à Lausanne pour présider un congrès de la paix. « 13 septembre. A partir de Fribourg la foule est sur le passage du train et m'attend. Cris: *Vive Hugo! Vive la république!* A Romont, ils entrent dans le wagon en foule et me serrent la main. Un prêtre nous regarde de travers. »

Hugo était alors le pontife d'un libéralisme fort avancé.

En 1843, nous voyons arriver chez nous un historien célèbre, le plus romantique des historiens, lequel, selon la recommandation de Taine, écrit l'histoire « avec les procédés du roman, avec toutes les couleurs de la description, avec toutes les forces de l'éloquence, de la passion. »

« Fribourg, dit Gabriel Monod, le biographe de Michelet, l'intéressait plus que Lausanne. C'était la forteresse du jésuitisme. On sent que Michelet y arrive tout frémissant, prêt à voir des choses terribles ». (*La vie et la pensée de Michelet*, Paris Champion, 1923, p. 159.)

A l'entendre, on s'aperçoit de suite que Michelet n'a pas le pied montagnard : « La ville improbable, s'écrie-t-il, absurde, *la ville du vertige*. Le miracle habituel dans les ex-voto des chapelles, c'est de tomber sans se tuer, soutenu par la Vierge. La Vierge aussi tient Fribourg en l'air, sur le penchant des abîmes. Mais voici la science moderne qui entre en concurrence avec la Vierge et fait aussi ses miracles. Elle jette un pont du diable, deux ponts, tant qu'on en voudra, à 100 pieds, 200 pieds. Quoique très fatigué, en arrivant, je passai, par un grand soleil, les ponts, les rampes, regardant sans trop de vertige ces affreux abîmes, le serpent de la Sarine rudement tordu, la ville descendant à rangs serrés de maisons, sur son roc, entre deux plis du torrent. Une ville plus vieille que les vieilles et plus jeune que les jeunes (par les ponts du moins), le tout sous le double et triple fort des Jésuites, qui de plus ont leurs Liguoristes au bas, leurs Maristes, leur théâtre, où l'on met en contraste l'élégant élève des Jésuites avec le lourdaud du collège laïque. »

Voilà au moins un brevet de modernité donné à Fribourg, grâce à ses ponts, dont Dumas, lui, déplorait l'installation, en raison du caractère archéologique de la cité. Mais la vie de la pierre n'en détruit pas la beauté, Barrès l'a fort bien montré au début de son *Voyage de Sparte*.

Non seulement Michelet a vu des constructions modernes, mais il est entré en relations avec des Fribourgeois qui partageaient plus ou moins ses idées. C'est le Père Girard, l'historien Berchtold, Alexandre Daguët, lequel fait remarquer au visiteur que les jeunes filles les regardent

d'un air sombre et farouche, parce que Daguet est un adversaire des Jésuites. Ce sont là les hommes qui ont introduit à Fribourg un certain libéralisme littéraire, qu'on n'ose qualifier de romantisme, quoique la pédagogie et l'histoire aient sans conteste fortement évolué sous l'influence de cette tendance. Traiter de ces branches serait du reste retomber dans la politique, et nous sommes trop heureux de saluer quelques fidèles de la poésie pure pour nous attarder plus longtemps à autre chose.

II. LE ROMANTISME FRIBOURGEOIS.

Le contact des romantiques ou des libéraux étrangers que nous venons de citer avec le peuple fribourgeois, n'a eu, il faut l'avouer, que fort peu d'effet sur l'évolution des lettres. Virgile Rossel en dit autant de la cour de Madame de Stael à Coppet, du séjour de lord Byron près de Genève et autres événements semblables. (*Hist. litt. de la Suisse rom.*, p. 545.) Le romantisme fribourgeois dérive bien plutôt du courant général des idées, et, pour quelques-uns, de lectures et d'études personnelles.

Saluons en passant la fondation des *Etrennes fribourgeoises* en 1806, par Louis-Joseph Lalive d'Epinaï, suivies en 1810 des *Etrennes aux fonctionnaires publics du canton de Fribourg*, dont la préface contenait ces mots: « Je pense que l'éditeur des *Etrennes fribourgeoises* ne me saura pas mauvais gré de prendre aujourd'hui sa place, ne serait-ce que pour prouver à certain éditeur de papiers allemands que l'apparition d'un ouvrage de littérature par un Fribourgeois n'est pas aussi grand phénomène qu'il semble le croire ». La fondation de la Société d'histoire en 1810, de la Société de musique en 1812, de la Société économique en 1813, indique un regain marqué d'activité intellectuelle.

C'est à cette époque qu'il conviendrait d'appliquer le sens des bouts-rimés adressés par le chanoine Aloys Fontaine en 1780 déjà, à Louis-Joseph Lalive d'Epinaï:

*Toi des Beaux-Arts le coryphée
As introduit le luth d'Orphée
Et la lyre d'Anacréon
Dans ce sombre canton.
Les jeux, les ris et Thalie
Rentrent par toi en Helvétie ;
Fais donc, aimable Plutus
Qu'ils n'en ressortent plus.*

(Cité dans les *Etrennes* de 1918, p. 52.)

La réaction qui suit 1815 étouffa ces velléités. Jusqu'en 1830, c'est de nouveau la nuit. On pourrait s'étonner de constater ce balancement régulier entre le romantisme des choses et celui des âmes dans notre canton. Le parti qui tend à faire de Fribourg une ville du passé, une ville en harmonie avec la nature physique qui l'entoure, c'est précisément celui qui se préoccupe le moins du romantisme, qui en professe l'horreur et qui adopte des directives morales diamétralement opposées. Serait-ce que l'homme qui pratique le mieux une théorie est celui qui y pense le moins et l'inconscient serait-il en cela plus habile que le conscient ? Ou bien serait-ce ici le cas d'appliquer la fameuse et obscure loi de la *catharsis*, par laquelle Aristote expose que le verbe opère une certaine purgation de l'âme, que celui qui parle a moins besoin d'agir, que l'homme qui voit ses passions se déchaîner au théâtre éprouve peu le besoin de se déchaîner lui-même ensuite, que le travail de l'imagination, chez un lecteur de romans par exemple, détend l'appétit de réalisation et que pour avoir été vécue en pensée, la grande sensation n'a plus besoin de passer dans les actes ? L'inverse est également vrai : l'homme d'action, souvent n'est pas l'homme sensible ; un grand orateur n'est pas un génie militaire. En tout cas, à Fribourg, les gens qui auraient pu être suspects de romantisme en littérature étaient aussi les plus insoucieux de la poésie du conservatisme. Inversement ceux qui conformément aux goûts romantiques, avaient fait de Fribourg une ville du passé, poursuivaient tout ce qui sentait le romantisme de la pensée. Le P. Girard, avec son système d'enseignement mutuel, dut bientôt battre en retraite devant l'op-

position des méthodes ordinaires. Le 30 août 1822, il avait prononcé un discours annuel ayant pour titre: Combien il importe d'initier les enfants à la connaissance de la nature.

Aussitôt après la réforme libérale de 1830, la presse naquit dans le canton. Ce furent le *Courrier fribourgeois*, le *Véridique*, l'*Invariable*, le *Journal du canton*, etc. Au point de vue littéraire, nous ne pouvons guère retenir que la revue l'*Emulation*, organe de la Société d'Etudes, fondée en 1838, et qui jeta sur le canton un éclat malheureusement éphémère.

Notre grand établissement cantonal d'éducation était alors au plus haut point de sa prospérité. Mais il la devait en grande partie à ses éléments étrangers. Le caractère national de l'éducation devait en souffrir. La clientèle aristocratique des Jésuites les inclinait aussi à un traditionalisme politique et littéraire trop accentué. Les études étaient fortes au collège de Fribourg, mais les professeurs firent erreur sur l'importance et la moralité du mouvement romantique. On voit clairement à qui s'adressent les allusions renfermées dans des passages comme le suivant, tiré d'un recueil de vers composés par les élèves:

*Et toi, Vierge sublime, aimable Poésie,
Toi qui jadis des dieux partageais l'ambrosie,
Fille du sacerdoce et gardienne des mœurs,
Devrais-tu désormais, pour captiver les cœurs,
Arracher de ton front les bandelettes pures,
Ton voile virginal et les chastes parures;
Aux fureurs de l'orgie, à d'infâmes transports,
Prostituer la voix et les divins accords,
Et briser de ta main l'harmonieuse lyre
Pour ces vils instruments où vibre le délire?*

(Tiré de la pièce « A Mgr l'évêque et aux magistrats du canton de Fribourg », par Joseph Esseiva, réthorique, 1833.)

Il y a là une exagération manifeste, qui n'était pas sans doute pour déplaire aux partisans du classicisme. Remarquons que ce grand pourfendeur de l'immoralité parle des dieux païens comme s'il y croyait.

D'un autre: cette confession trop ingénue pour être sincère:

*Les Rousseau, les Voltaire ont corrompu mes mœurs ;
Nuit et jour attaché sur ces brillants auteurs,
Enchanté de leurs vers, imbu de leurs maximes,
Je suivais le chemin qui conduil aux grands crimes.*

(Cité dans les *Elrennes* de 1874: « Muse fribourgeoise ».)
Peut-être ces « grands crimes » eussent-ils mieux valu qu'une tiède médiocrité. Ainsi, ni le XVIII^me siècle, ni le XIX^me ne trouvaient grâce devant le moralisme des bons Pères. Il fallait toujours s'en tenir à Polyeucte et à Télémaque.

Tous les rimeurs d'occasion de cette époque d'ailleurs, versifient, dit M. Eugène Dévaud, « dans le plus poncif des classicismes ». (*Les écrivains gruyériens de l'Emulation*, « Revue de la Suisse catholique », 1900, p. 360). En imitant, censément, Racine et Corneille, on faisait tout au plus du Delille et du Baour-Lormian.

La fondation de la Société d'études en 1838 et la publication de l'*Emulation*, en 1841, sont, croyons-nous, les seules sources où l'on recueille les produits du romantisme fribourgeois. Ces sources ont une saveur agréable, mais un peu fade. On n'entend pas dans nos montagnes les cris déchirants et quelque peu emphatiques des désespérés du siècle. On en perçoit cependant les échos, où l'on reconnaît les accents de René, de Werther, et même de Childe-Harold.

Le franc-comtois Max Buchon, l'un des poètes les plus féconds de l'*Emulation*, dédiait, dans le tome IV (année 1844-45) une ode à Châteaubriand,

*A ce vieillard que tant de prestige a sacré,
Et que les plus fameux, d'un ton si pénétré,
Proclament pour leur maître. (P. 175.)*

Le même, par ses traductions habiles, se fit le propagateur de l'influence de Gotthelf, de Hébel, de Körner, de Uhland et de Heine. Rappelons encore que la jeunesse fribourgeoise allait presque régulièrement compléter ses études en Allemagne. Quant à l'Angleterre, elle se trouve

avoir avec la Suisse une singulière concordance de sentiments, reposant sur un bon sens rassis, mais solide, et sur un amour de l'alpe qui se ramifie dans presque toutes les parties de la psychologie.

Le chroniqueur littéraire de l'Emulation, J. A. Verchère, écrivait dans le tome II de la nouvelle série (1853).

« Ce qui distingue éminemment et au premier abord la plupart des productions anglaises que nous avons eu l'occasion de parcourir, ce qui en fait en quelque sorte le cachet particulier, c'est un fond de moralité sérieuse, religieuse souvent, de réalité pratique et positive qui paraît être tout-à-fait dans le caractère du peuple à qui ces ouvrages s'adressent. On y trouve peu de cette sentimentalité vague et exaltée, de cette religiosité générale et panthéiste en quelque sorte du roman français moderne, où les forces de la nature, les sentiments du cœur, le déploiement des passions, l'amour dans toutes ses aspirations, comme dans tous ses égarements, sont fréquemment représentés comme la voix de Dieu, sinon comme Dieu même. »

« Un autre trait distinctif du roman anglais contemporain, c'est la simplicité du cadre et de l'action elle-même. Là, pour l'ordinaire, point de ces tableaux où le grandiose touche à l'horrible, de ces situations échevelées où l'épouvantable le dispute à l'impossible, de ces catastrophes foudroyantes, de ces personnages monstrueux au physique et au moral, comme on en rencontre que trop dans les romans feuilletons de la littérature quotidienne. »

On a là, en quelques mots, les principaux griefs de l'esprit fribourgeois contre la littérature romantique. Nous n'aimons pas, nous autres, Suisses romands, les mouvements trop passionnés, qui deviennent tôt, ou immoraux, ou ridicules.

*Si votre chant est sublime,
Le nôtre est simple et doux*

disait la musette de Louis Bornet à la lyre des étrangers. (*Emulation*, mars 1842.)

Auerbach, d'une part, Henri Pestalozzi de l'autre, frayaient la voie à l'idylle et au roman villageois, d'une compréhension plus facile et d'une moralité plus sûre. Les Genevois et les Vaudois, Didier, Galloix, Richard,

avaient aussi exercé une action favorable, en adaptant le romantisme à l'esprit suisse.

« Sous l'influence de M. (Juste) Olivier et d'un entourage plus rêveur et plus mystique que lui, la doctrine de l'art pour l'art, ou le *romantisme*, comme on est convenu de l'appeler, était devenu (à Lausanne, avant 1845), la doctrine à la mode dans le petit *Cénacle* que formaient plusieurs jeunes gens pleins d'avenir et de poésie, H. Durand, Monneron, etc. » (Daguet, *Revue des principaux écrivains de la Suisse française*. Emul., 1856, p. 332.)

Signalons encore une parenté, plus lointaine, mais indiscutable, avec des conteurs comme Töpffer¹, Xavier de Maistre et Charles Nodier, et nous aurons une idée des influences qui s'exercèrent alors sur l'esprit fribourgeois.

On ne saurait assimiler la Société d'études de Fribourg au Cénacle romantique de Paris, pas même à celui de Lausanne. Ce n'est pas non plus une bohème comme celle de Murger. C'est pourtant ce qui, chez nous, y ressembla le plus, et, jusqu'à un certain point, en joua le rôle. Dès les premières séances, il arrivait d'y entendre des pièces grotesques portant le titre de: « Vivent les gueux, ce sont les gens heureux », ou « L'étrange récit de la vie animale et philosophique d'Henri Meunier, noble de naissance, latiniste de science et mendiant de profession au quartier du Criblet en l'an de grâce 1830 », ou encore « La résurrection de *Balla-balla* », le Quasimodo de Bulle. (*Notice sur la vie et les travaux de la Société d'études*, par A. Daguet.)

L'autorité vit dans ces manifestations, l'éclosion d'un genre qui ne convenait pas.

« Ces institutions (statuts et autres), dit Daguet, tant sages fussent-elles, ne firent point trouver grâce à la société devant les ennemis qu'elle s'était faits parmi les puissants de la république et parmi les *ulémas* de l'instruction publique. On accusa le chef de la réunion d'un crime irrémissible dans les fastes d'un peuple libre: celui d'exciter à un trop haut point l'enthousiasme patriotique (c'était

¹ Töpffer passa plusieurs fois à Fribourg avec ses élèves au cours de ses voyages en zigzags.

un des points importants du programme) et d'un second crime plus atroce encore, celui d'établir dans tous les coins une fabrique de littérateurs, c'est-à-dire, pour me servir de l'expression reçue à leur endroit, d'hommes incapables de gagner leur vie. (Ibid., p. 9.)

Les professeurs qui faisaient partie de la Société reçoivent l'ordre d'en sortir, puis l'orage apaisé, la permission d'y rentrer. Qu'y faisaient-ils et sous quelle influence s'y trouvaient-ils ? Étaient-ils romantiques ou classiques ?

« Dans cette troisième période (du 21 juin 1839 au 3 août 1840), la lecture des Classiques, en usage déjà dans les périodes précédentes, prend une plus grande place dans les travaux de la Société. Classiques français et classiques allemands, Goëthe et Montesquieu, Schiller et Hugo captivent tour à tour l'attention de l'assemblée suspendue aux lèvres harmonieuses de son lecteur en titre et président, M. J.-J.-D. Mauron. » (P. 10.)

Hugo aurait été fort étonné de cette classification. En somme, c'est là une flatterie qui l'aurait peut être réconcilié avec le classicisme.

Il serait pourtant faux de dire que les membres de la Société d'études n'avaient pas idée d'une différence tranchée entre classiques et romantiques. Mais ils connaissaient fort mal ces derniers.

« Aucun de ces candidats novices des tourments de la pensée n'avait encore fait connaissance avec la littérature élégiaque et malade des René et des Obermann. » (P.12.)

Au mois de septembre 1842, la société dut suspendre ses séances. L'horizon politique se rembrunissait : elle était en butte à des persécutions de tout genre. Elle reprit cependant un an plus tard et végéta jusqu'en 1849. A ce moment, grâce à des appuis politiques, elle reprit vie et activité.

« Après avoir affronté les temps troublés du Sonderbund et du régime radical, la Société d'études ne put survivre à la réaction de 1856, qui éloigna du pays fribourgeois les plus actifs de ses membres. » (Auguste Schorderet, *Les vicissitudes de l'esprit fribourgeois*, dans les *Annales frib.* de 1917, p. 75.)

Le mouvement poétique de l'*Emulation* porte une marque gruyérienne bien accentuée, sinon exclusive. La Gruyère,

pays de l'indépendance frondeuse et du ranz des vaches, sentait passer un souffle encore inconnu aux esprits pourtant cultivés de la capitale: « Par la sincérité de sa nature, par son individualisme, sa fraîcheur et sa poésie, l'âme gruyérienne s'insinua doucement et s'imposa en conquérante dans tout le canton (*La revanche gruyérienne*, dans les *Annales frib.* de 1919, p. 21.)

Nicolas Glasson est le meilleur poète de la Gruyère. Il avait débuté dans le premier numéro de *l'Emulation* par la pièce *A ma faux*, que tout le monde connaît, et qui fut une révélation. Hubert Charles, qui rimait fort agréablement, prenait volontiers, sans doute à titre d'homme politique, des allures de Mentor. Il dédia une poésie à l'auteur de *A ma faux*, et y glissa plusieurs conseils paternels :

*Que tes chants inspirés, mais toujours sans excès,
Des auteurs vaporeux dont notre siècle abonde,
Repoussant la manie et la triste faconde,
Des règles du bon goût ne s'écartent jamais.*

« Pas de romantisme surtout », traduit M. Eugène Dévaud dans l'article déjà cité.

Nicolas Glasson répondit avec déférence :

*Je n'aurai pas besoin de thème fantastique
Tout est thème chez nous, car tout est poétique.*
(*Em.* n° 3, p. 8.)

Au fond, c'était une fin de non-recevoir; c'était dire avec Hugo :

*Pas de mot où l'idée au vol pur
Ne puisse se poser tout humide d'azur.*

Les règles et le *bon goût* qu'Hubert Charles mettait en avant, étaient les grands dadas de l'école classique. Victor Hugo disait à ce propos: « Que de beautés nous coûtent les *gens de goût*, depuis Scudéry jusqu'à Laharpe ! On composerait une bien belle œuvre de tout ce que leur souffle aride a desséché dans son germe. » (Préface de Cromwell, p. 31-32.)

Hubert Charles, en effet, sans chercher plus loin, rendait dans le même temps un mauvais service à la littérature

fribourgeoise. A l'apparition des *Tsevreis*, de Louis Bornet, il partit en guerre pour démontrer que le patois ne pouvait devenir une langue littéraire et qu'il fallait y renoncer.



Nicolas Glasson.
(Dessin de J. Reichlen.)

Bornet s'attacha, dès lors, à écrire en français et certainement notre héritage poétique y perdit quelques petits chefs d'œuvre du même genre.

Nicolas Glasson fut plus indépendant. Il fut romantique par maint endroit, entre autres par une tristesse langoureuse qu'il se plaît à détailler. Il protestait cependant à Hubert Charles :

*S'il ne faut que chanter la terre où je suis né
Ce cœur est encore vierge, ce cœur n'est point fané.*

Mais, dans un autre poème intitulé *Oisivelé*, il laissa transparaître un goût des choses passées qu'un contradicteur (Hubert Charles sans doute) trouva quelque peu morbide :

*Qu'un autre dans son char roulant dans la carrière
Se tourne vers le but et regarde en avant ;
Je me place à rebours et regarde en arrière :
J'aime que chaque objet m'apparaisse en fuyant.*

*Qu'un autre dans l'esquif qui le berce et l'entraîne
Prenne place à la poupe et regarde le port.
Je reste au gouvernail et ma vue incertaine,
Même quand il a fui, s'attache encor au bord.*

.....

Le Mentor, qui signait avec une fierté un peu aigre : *Un Gruyérien*, lui répondit :

*Je n'ai pu m'expliquer la vague théorie...
Non, le passé n'est rien, tu l'abuses Poète.
Espérons l'avenir, jouissons du présent.
Le reste est une erreur, la raison le rejette :
Le sophisme est sophisme, en dépit du talent.*

(*Emulation*, n° 20, juin 1842, p. 8.)

C'était raide. Cela n'avait qu'un défaut, c'est de n'être pas poétique. Glasson répliqua. Contre l'anonyme, il avait les coudées franches. Il ne fit point de syllogisme. Mais il fut éloquent :

*Tu ne relis donc point la page déjà lue.
Ton œil rêveur ne s'est donc jamais détourné
Pour revoir une fois la beauté déjà vue.
La rose respirée et le champ moissonné.*

*Chez moi le cœur est tout et chez toi c'est la tête.
Il le faut un bonheur qu'étaie un argument.
Tu n'es que logicien, je crois être poète,
Et mon bonheur à moi jaillit du sentiment.*

(Emul., août 1842, p. 16.)

Il eut le dernier mot, mais avec des raisons que la raison ne connaît pas.

La nature partage les émotions de l'homme, c'est un thème favori des romantiques. Glasson trouvait en elle une confidente :

*La nature n'a pas toujours un air de fête.
Sur ses lèvres aussi, le chant joyeux s'arrête.
Si l'homme est abreuvé des angoisses du cœur,
Elle aussi sent parfois quelque étrange douleur.
Alors courbant la tête et voilant son sourire,
Triste, mélancolique, elle souffre et soupire.*

(Emul., octobre 1842 n° 4. L'automne.)

Le fatalisme de Glasson va parfois jusqu'au lugubre, mais c'est précisément alors qu'apparaissent de véritables beautés :

*Moi, je ne chante rien que la mort inflexible ;
Près d'un lit de douleur se dressant impassible,
Suspendant dans les airs son fatal instrument,
D'un air horrible et calme épiant le moment.*
(Emul., n° 12, février 1842, p. 8. La cloche d'agonie.)

Cet air « horrible et calme » est une trouvaille. Un peu plus, on commencerait à parler de génie.

Encore une belle chose dans la peste de Milan, tiré de la prose de Manzoni :

*Et l'enfant eût paru dormir, si sa main blanche
Comme un rameau séché n'eût pendu sur sa hanche...
Si son front n'eût coulé sur le front maternel
Avec un abandon qu'on sentait éternel.*

(Ibid., année 1843-44, p. 179.)

La description de cette attitude a quelque chose de sculptural. Chateaubriand ne peignit pas mieux ses vierges.

J'imagine qu'il aurait volontiers serré la main à l'auteur de ces deux derniers vers.

Il ne l'aurait pas serrée, par contre, pour les euphuistiques périphrases suivantes :

*Ce trésor des hameaux, cette pomme étrangère
Qu'un ami des humains d'Amérique apporta*
Traduction : la pomme de terre.

Le hoyau devient, dans ce style « Un fer à double dent ». (*Emul.*, 1842, n^o 4, octobre, p. 32). Il n'avait pas encore pu lire ces vers de Hugo :

*J'ai dit à la narine : Eh, mais ! tu n'es qu'un nez !
J'ai dit au long fruit d'or : Mais tu n'es qu'une poire !*

Chez Louis Bornet, en fait de romantisme, nous trouvons également un délicat sentiment de la nature, que nous illustrerons par cette citation :

*J'ai retrouvé le souris d'une étoile
Qui s'entretient avec mon cœur
Sur la voûte éthérée,
La voilà de retour,
Vive flamme voilée,
Étoile, astre d'amour !
Verse-moi ta lumière !
Que l'argenté rayon
Qui tremble sur ton front
Est cher à ma paupière !*

(*Emul.*, tome IV, mai 1845, p. 271.)

« Paupière » a bien l'air d'une coquille, mais enfin... c'est peut-être voulu.

Au moment de la publication de ces vers, Louis Bornet, pareil en cela à Byron, combattait pour l'indépendance d'un peuple opprimé. Ce peuple était la Pologne et non la Grèce, et, de plus, Bornet n'y périt point, ce qui n'enlève rien à son mérite.

De retour à Fribourg, en 1848, il prend possession d'une chaire de littérature à l'école cantonale. A ce moment, nous dit M. Eugène Dévaud, « il lut les romantiques. Il trouva qu'ils avaient du bon, que le XVII^{me} siècle avait

des règles trop arbitraires et trop rigoureuses ; que la nouvelle école avait ouvert des sources nouvelles d'inspiration, la Bible surtout ; que le langage des novateurs, « souple, articulé, énergique et point prude » pouvait exprimer des beautés que Corneille lui-même avait ignorées ». (*Les écrivains gruyériens de l'Emulation*, Revue de la Suisse cath., 1900, p. 577.)

Pour réaliser une partie de ses convictions, il traduisit en vers les *Lamentations de Jérémie* : sujet fort romantique, mais l'exécution ne le fut qu'à demi. Donnons un exemple :

*Elle pleure, elle pleure, et la nuit voit couler
Ses larmes sur son sein ; mais pour la consoler
Il n'est pas un ami ; tous, ils n'ont plus pour elle
Que haine, que mépris ; nul n'est resté fidèle.*

Comme beaucoup de traducteurs, Bornet a banalisé son texte. En poésie, rien n'est plus funeste qu'un modèle écrasant. « Le romantisme de cette élégie, dit M. Dévaud, ne dépasse point le romantisme de la pièce la plus anodine des *Odes et ballades*. » (*Ibid.*, p. 578.)

Nous n'aborderons pas la poésie patoise de Bornet. Ce n'est pas notre programme. Du reste, nous n'y trouverions pas, sauf peut-être dans l'*Inlyamon*, de ces épanchements lyriques qui constituent la caractéristique du romantisme. Bornet est resté le poète de la Gruyère, de la nature et de la montagne, avec cette réserve sur lui-même qui est le propre, nous dirions presque le défaut, de tous nos Fribourgeois.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à d'autres poètes pourtant dignes de ce nom, tels Auguste Majeux, Ignace Baron et le D^r Bussard, ni aux écrivains du dehors qui ont reçu l'hospitalité de l'*Emulation*, comme Max Buchon, Napoléon Vernier, Richard d'Orbe, etc. Leur romantisme, du reste, ne porte pas de marque spéciale. Nous dirons encore un mot de deux hommes qu'on a rappelés dernièrement à l'attention du public, et qui intéressent le mouvement romantique, fort inégalement d'ailleurs : Pierre Sciobéret et Etienne Eggis. Tous deux sont nés en 1830 et paraissent dans la seconde *Emulation*, celle qui va de 1852 à 1856.

Le premier a été l'objet d'une thèse très solide et très complète de M. Robert Loup, professeur à Estavayer, qui a marqué exactement la part prise par Pierre Sciobéret au romantisme. Cette part n'est pas primordiale : « A première vue, l'esprit de Sciobéret nous apparaît orienté vers l'Allemagne et nourri du radicalisme de Hegel. Cependant, il puise une bonne part de ses idées dans le XIX^{me} siècle français, — dans Diderot surtout, — se rapproche quelquefois des romantiques, et, quoique réaliste au bon sens du mot, incline vers l'idée intégrale et s'affirme matérialiste ». (p. 159).

« A aucun moment de sa vie, reprend M. Loup (p. 170), Sciobéret ne se pose en romantique. » On pourrait ajouter à son propos avec Virgile Rossel : « Le romantisme pénétra par infiltration, mais les poètes l'ont subi ou suivi, plutôt qu'ils ne l'ont professé. » (*Le romanisme et ses poètes dans la Suisse française*, dans la « Nouvelle Revue ». Juillet-août 1889, p. 82.)

On ne saurait tirer de conclusion du fait que Sciobéret a cultivé le conte et la nouvelle, genre proprement modernes, ni de ce que, dans l'*Esprit de Tzuatzô*, il a tenté comme une réhabilitation des *löstros*.

C'est dans le *Rêve* (*Emul.*, 1855, p. 252-256) que Sciobéret dévoile un conflit intérieur qui confine au tragique. Il est regrettable que la forme en soit si approchante de celle de la *Nuit d'octobre*, de Musset. Cependant, le vers, par ses maladresses même, apparaît comme bien personnel, et la vie de Sciobéret répond trop bien aux sentiments exprimés dans cette pièce pour qu'on puisse douter de sa sincérité.

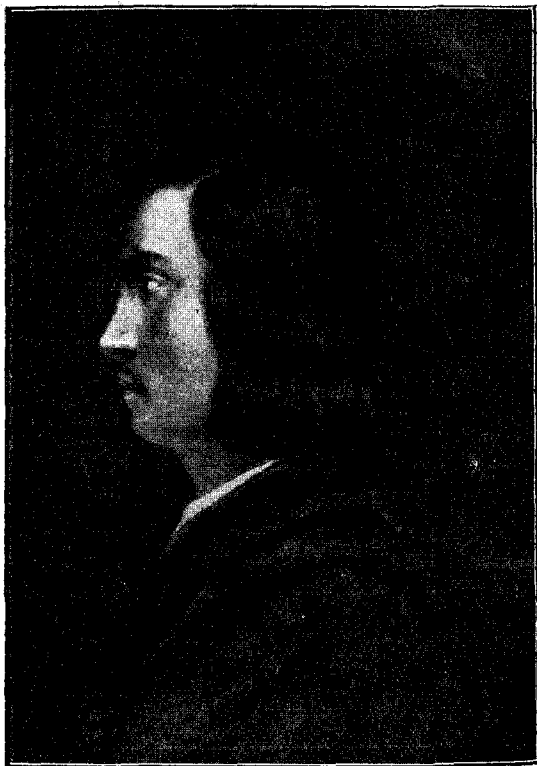
La Muse se présente sévère et frémissante. Sous son joug, il faut souffrir, et chanter sa souffrance. L'auteur la repousse :

*Mon âme a soif de paix : ton délire brûlant
Comme un vampire affreux lui sucera l'artère...*

*— Meurs demain s'il le faut, mais ne meurs pas sans gloire ;
Plante au moins sur la tombe un laurier de victoire,
Et que ton nom surnage au-dessus du néant.*

— Non, laisse-moi. La gloire est un gouffre béant...

Le dialogue se poursuit, pressant, presque violent. La Muse est autoritaire. Le poète exagère sa volonté d'abdication. La Muse enfin se retire. Un dernier sursaut: le poète saisit la lyre... Mais non:



Etienne Eggis, 1830-1867.

Phot. d'un dessin de Moosbrugger, à Paris, 1851.

*J'entends vibrer d'ici les rires effrayants
Que le vulgaire jelle aux poètes croyants.*

La peur du ridicule a tué le poète. Elle en a sans doute tué bien d'autres, qui n'ont pas eu le temps de le dire. Sciobéret ne fera plus de vers. Bientôt même il renoncera

à toute littérature d'imagination. Si cette fausse pudeur a eu tant d'influence sur un esprit indépendant comme Scio-béret, quel ne devait pas être son effet sur ceux qui avaient toujours entendu présenter le romantisme^e comme un dévergondage verbal et moral ?

Nous ne nous attarderons pas sur Etienne Eggis qui le mériterait cependant. Ce serait répéter et plagier la substantielle étude que M. Philippe Gariel a consacrée à cet auteur, précisément du point de vue du romantisme. Nous nous bornerons à glâner quelques détails pittoresques sur cet original, qui n'eut pas peur, des rires du vulgaire, et qui s'attacha même un peu trop à les provoquer.

« Il est arrivé trop tard, dit M. Pierre Moreau dans la *Liberté* du 2 septembre, à une époque où le romantisme était épuisé, où l'ironie boulevardière avait succédé aux effusions intimes. »

Au début, en effet, Eggis posait en « lion superbe et généreux ».

Il disait : « Il existe ici-bas une classe d'hommes étranges. Ils portent des cheveux longs et bouclés comme le Christ. (C'est bien ainsi que l'a dessiné Moosbrugger, d'après la photo ci-contre.)

« Ils ont dans leur large prunelle le regard fixe, ardent et profond des aigles, des lions et des rois. Ils aiment la lune, la mer, les montagnes... Ils passent à travers la foule, calmes, rayonnants et doux... » (Préface de *En causant avec la lune*.)

Ensuite, Etienne Eggis se rendit compte qu'il ne fallait pas pontifier aussi solennellement. Les orages du cœur ne faisaient plus trembler personne. Le suicide n'était plus à la mode. :

*Me tuer?... — J'aime mieux, en cachant mon ulcère,
Au travers des humains que le destin lacère,
Poursuivre mon chemin, le scepticisme au cœur,
Et jeter aux passants mon sourire moqueur.*

(*Poésies*, Neuchâtel 1886, p. 219.)

Avec cet aplomb et cette désinvolture théâtrale qui rappelle Barbey d'Aurevilly, il eut vite fait de tomber dans l'extrême opposé. De sentimental éploré, il devint loustic ef-

farant. Arsène Houssaye l'avait recueilli par pure sympathie. Il l'avait installé dans un pavillon à lui, où il succédait à Gérard de Nerval. Il lui avait prêté un piano. Un jour, Eggis disparaît en oubliant de laisser le piano dans les appartements. Pour s'excuser, il écrit à Arsène Houssaye: Mon cher volé... etc. Votre affectionné voleur. Etienne Eggis.

Et qu'on dise que le romantisme ne conduit pas au communisme, comme l'affirmait Thiers !

La blague énorme devint rapidement une des faces de la personnalité d'Eggis. Maxime du Camp raconte dans la *Revue des Deux-Mondes* qu'après avoir longtemps demandé des nouvelles de son ami Eggis, il avait enfin reçu de Suisse une lettre signée de lui et qui disait: « Vous souvient-il de moi ? J'arrive des bords du Gange: j'étais cymbalier dans un régiment de cipayes. L'Inde, Monsieur, est un fort beau pays ». (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1882, p. 753.) Maxime du Camp marcha comme un seul homme, d'autant que depuis douze ans qu'il n'avait revu Eggis, celui-ci avait fort bien eu le temps de pousser ses aventures jusqu'aux Indes. Plus tard, il biffa ce passage de l'édition de ses *Souvenirs littéraires*. Il avait sans doute eu vent de l'intention d'Etienne Eggis d'écrire un volume intitulé: *Voyage dans l'Inde par quelqu'un qui n'y a jamais été*. (Cf. Philippe Godet, *Préface aux poésies d'Etienne Eggis*, Neuchâtel, Berthoud, 1886, p. 65.)

Lorsque celui-ci s'écrie pompeusement:

*J'ai fait des songes d'or, la pipe turque aux dents,
Dans les limpidités des cieux asiatiques,
Et j'ai vu naître au bord des nuages ardents,
Près des flots athéniens, les étoiles alliques.
J'ai foulé tour à tour sous mon pied voyageur
Le sable des déserts et l'herbe des savanes, etc.*

(*Ibid.*, p. 197.)

On ne peut s'empêcher de penser: farceur ! à d'autres ! Du reste, on sait fort bien que Châteaubriand n'a pas vu tout ce qu'il décrit dans son *Itinéraire* (cf. la thèse du P. Garabed) et que Mérimée a trompé plus d'un savant avec sa Guzla. Pictoribus atque poetis.... Or, Eggis était poète, et cela suffit.

Il peut bien se vanter d'avoir visité le pays des *Kamtchadales*, s'il veut une rime riche à *sandaes*. Il peut bien baptiser *Elhelgive* une héroïne franque, puisque cela rime bien avec *ogive*.

Ce n'était pas encore aussi fort que les licences géographiques de Victor Hugo, qui dans *Booz endormi*, crée de toutes pièces le village de Jerimadeth, parce qu'il avait absolument besoin d'une rime en *dail*.

*Tout reposait dans Ur et dans Jerimadeth ;
Les astres émaillaient le ciel profond et sombre :
Le croissant fin et clair parmi ces fleurs de l'ombre
Brillait à l'occident, et Rulh se demandait,
Immobile, ouvrant l'œil à moilié sous ses voiles,
Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été,
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles.*

Ce dernier quatrin est d'une beauté prestigieuse : seulement Hugo aurait été obligé de le modifier s'il n'avait pas trouvé de rime à *dail*. « Je n'ai pas de rime à *dail*, disait-il tristement. — Eh ! si, reprit-il dans un sursaut créateur, j'ai rime à *dail* ». Jerimadeth n'a pas d'autre étymologie. Puisque ce village n'existait pas, il fallait l'inventer, pour la beauté de son poème. (Cf. Eugène Marsan, *Instances*. Paris, Prométhée, 1930.)

La France, sol fécond, beau pays de ma mère...
chante Eggis.

Encore une blague, encore excusée par la rime.

*Laissez-moi, laissez-moi, vers mes neiges lointaines,
Mes vallons souriants, où chantent les fontaines,
Vers mes monts éperdus, vers mes larges glaciers,
Où l'avalanche dort près des sapins alliés,
Laissez-moi, laissez-moi chercher les brises neuves...
Rendez-moi le soleil de ma verte Gruyère,
Rendez-moi la montagne... ou bien je vais mourir...
Oh ! le mal du pays, amis, fait bien souffrir.*

Comment concilier cette mortelle nostalgie avec cette phrase stupéfiante : « Je revins à Fribourg, ma ville natale, punition de vies antérieures coupables »? (Cité par Philippe Godet, *Op. cit.*, p. 63.)

Et pourquoi vouloir passer pour un Gruyérien ? C'est plus poétique, sans doute, mais seulement pour ceux qui ne savent pas.

Ainsi, le vrai, le seul romantique fribourgeois, ne se plaît pas dans sa ville natale. S'il éprouve de la nostalgie, c'est pour la Gruyère et ses montagnes, pour le ranz des vaches et pour la liberté helvétique. D'ailleurs, il était fort mal compris et sévèrement apprécié, chez nous, même dans l'*Emulation*. Alexandre Daguët, celui qui prenait Hugo pour un classique, se montra dur pour lui, et le jugeait en fonction d'un patriotisme mesquin : « La poésie de M. Eggis est par trop excentrique, échevelée, prétentieuse pour fonder une réputation à son auteur. » (*Emul.*, 1853, p. 61.) M. Daguët pourrait bien se tromper, de même que M. Xavier Kohler, professeur à Porrentruy, qui lui fait le double reproche d'un « nébulisme (sic) trop commun aux auteurs d'outre-Rhin », et « d'une manière fantastique et sonore, qui distinguait la plus belle époque du romantisme. » (*Emul.* 1852, p. 121.) Cette dernière remarque est assez juste, mais l'ensemble de la critique est d'un ton qui ne répond pas à la valeur réelle du poète. Elle est froide et pointilleuse. M. Kohler ne trouve à louer que les morceaux patriotiques et édifiants, car il y en a. Comme si la poésie n'avait pas de réalité indépendante et qu'elle dût nécessairement être la servante de quelque puissance utile !

Au reste, la critique de l'*Emulation* en général ne brillait pas par sa clairvoyance. M^{lle} Eulalie de Senancour, la fille de l'auteur d'Obermann, écrivait en 1856, dans une de ses *Chroniques parisiennes* :

« Les *Contemplations* de Victor Hugo désolent tous les bons esprits. C'est un galimatias double, ce n'est plus de la poésie. On respecte l'exilé, mais on ne comprend pas l'écrivain. Le premier volume contient encore quelques belles pièces, fort inférieures aux *Feuilles d'automne*, mais dignes encore d'un grand poète ; le second est inintelligible, et ceux qui le défendent ne se chargent pas de l'expliquer ». (*Emul.* 1856, p. 219.)

Cette bonne Eulalie aurait eu besoin d'une cure de symbolisme et de surréalisme. Les *Contemplations* sont recon-

nues aujourd'hui pour le point culminant du lyrisme au XIX^{me} siècle.

La parole la plus équitable qui ait été prononcée dans l'*Emulation* sur la querelle des classiques et des romantiques est peut-être la *Chronique* parue en 1845 sous la signature de J. Cœur. Nous en donnons quelques extraits, qui montreront la position prise par notre élite intellectuelle dans ce grand débat littéraire :

« Deux camps principaux en littérature : l'un plante ses tentes dans le passé, l'autre agite son étendard du côté de l'avenir. Les *vieux* et les *jeunes* ou les *classiques* et les *romantiques* : voilà les deux partis. Les *vieux* ont pour eux l'expérience, un monde tout fait, et se rient de l'audace des *jeunes* ; mais les *jeunes* ont la force, la vigueur, la vie, et dédaignent ce qui n'est plus à faire...

« Que les partis littéraires se rapprochent, qu'ils comprennent ensemble leur mission sociale, qu'ils trouvent leur bien dans le bien de tous, qu'ils encouragent les talents réels et détrompent avec bienveillance les talents faux, que leur but ne soit pas l'argent, mais l'art, et nous croyons que la littérature de l'avenir sera trouvée ». (*Emul.*, juin 1845, p. 298-301.)

Excellentes intentions, encore une fois, mais lorsqu'il s'est agi de les mettre en pratique, soit à l'égard de Hugo, soit à l'égard de Eggis ou même de Glasson, la critique de l'*Emulation* s'est lourdement trompée. Quant au grand public, s'il ne s'est pas trompé, c'est qu'il n'a rien dit et peut-être rien lu. Aussi l'*Emulation* ne tarda-t-elle pas à tomber, et ainsi se tourna la page où il était traité du romantisme fribourgeois.

Pour compléter la bibliographie détaillée au cours de ces pages, nous devons mentionner les trois ouvrages suivants :

Berlincourt Serge. — La Suisse dans l'œuvre des grands romantiques. Thèse. Berne, 1926.

J. B. Bowier. — Du romantisme à Genève. Essai sur l'histoire intellectuelle de la Restauration. Attinger. 1930.

• La vie romantique au pays romand », où l'on remarquera les articles de M. *Gonzague de Reynold* et de M^{lle} *Hélène de Diesbach*. La Baconnière. Boudry, 1930.

Eclaireurs romands.

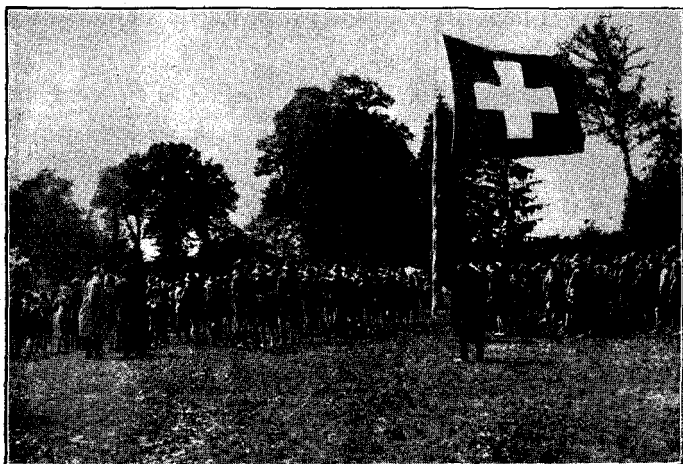
Tu regardais avec plaisir, Fribourg, les groupes d'éclaireurs qui, le clair après-midi du 17 juillet 1930, suivaient les rues et les chemins de ta campagne pour se rendre au rally de Hattenberg. Tu les regardais avec plaisir, car toujours, ville de collégiens et d'étudiants, tu eus un faible — jusqu'à ta police — pour les jeunes gens, chez qui tu sais discerner, à travers la bruyante gaité, un idéal. Toi qui es pieuse, tu les regardais avec plaisir entrer gravement dans tes églises et s'en aller priant plusieurs et le chapelet en main, jusqu'à Notre-Dame de Bourguillon. Tu regardais avec plaisir leurs regards décidés, leur tenue martiale et leur marche disciplinée, cité patricienne et vieille Suisse. Toi qui as su garder le goût des fêtes populaires, des processions somptueuses et des cortèges éclatants, tu regardais avec plaisir l'unité variée de leur équipement. L'unité ? larges chapeaux de feutres kaki, chemises kaki, manches retroussées, courtes culottes bleues, ceinturons, bas à revers, rouges croix de Jérusalem sur le bras gauche. La variété ? fanions, foulards, jarretières et flotteurs aux innombrables couleurs, selon les troupes ; fleurs de lys, étoiles, cordons de sifflets, galons très divers selon les grades, paquetages et chariots les plus dissemblables.

Tu les regardais avec plaisir, Fribourg, mais avec étonnement aussi. « Quel est le sens de cet équipement impossible et que vont-ils faire, trois jours durant, sous la tente ? » Très prudente, Fribourg, tu demeurais sur l'expectative. Ton bienveillant sourire prenait quelques traits d'ironie, malicieuse Fribourg.

* * *

Tu as envoyé des visiteurs au camp de Hattenberg, quelques-uns seulement, car beaucoup furent arrêtés par

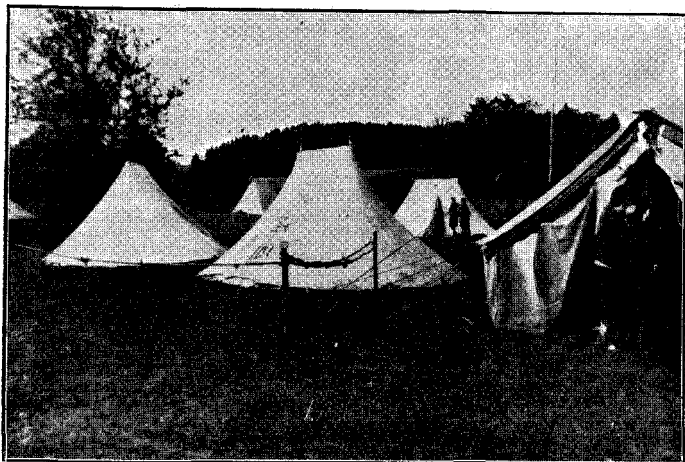
les torrents du ciel. Fribourgeois, au sortir du bois de Bourguillon qu'as-tu vu ? — J'ai vu, surplombant le vallon du Gotteron, à la lisière de la forêt, posée parmi les blés, une pittoresque agglomération de hutte, fort semblable aux villages nègres, que nous présente parfois le *Bulletin de la Propagation de la Foi*. Et je me suis dit que les troupes de Fribourg, et leur chef Brügger, ont admirablement choisi et organisé l'emplacement du rally. Et j'ai admiré le



Après le salut au drapeau.

sacrifice des Théodore von der Weid et de leurs fermiers, qui livrent leur champ au piétinement de 1000 pieds agiles. — Tu as du flair: nous sommes 500 éclaireurs catholiques romands. Et tu constates toi-même qu'on se dérange pour eux. Regarde encore ces hommes de 30 à 40 ans, le chef de camp Gallay en tête, qui consacrent leur loisirs à l'éducation de leurs scouts. Regarde, notre chef suisse Bonstetten et son secrétaire Wattenwyl et le commissaire Blondel, arrivés pour les éclaireurs catholiques de Berne et de Genève; car la situation est nette et l'entente cordiale entre scouts catholiques et non-catholiques. Présente tes

respects à ces dames dévouées de ta ville, qui tiennent la buvette et le buffet. Regarde ces prêtres, jeunes et moins jeunes, venus de toute notre Suisse romande, qui prennent la vie du camp très au sérieux: reconnais à son foulard perle, l'aumônier de camp, le bon curé d'Orbe et, à son enthousiasme, le représentant des scouts catholiques au comité central, l'abbé Weibel. Regarde le chef de ton Instruction publique, qui brave la tempête pour venir expri-



Le camp des troupes fribourgeoises.

mer sa sympathie, son admiration (sic) aux éclaireurs. Regarde... regarde notre évêque, qui bénit et visite le camp et y célèbre le saint sacrifice de la messe. Fribourgeois, j'aperçois l'étonnement de ton visage de plus en plus respectueux ! Mais faisons ensemble le tour du camp.

Voici le Valais, la plus vénérable troupe puisque la plus ancienne: Monthey date de 1912. Voici Chamoson, Massongex, Sierre, Sion, St-Léonard, St-Maurice, Martigny. Saxon débute crânement.

Voici Vaud, groupes dispersés, mais actifs: St-Georges de Montreux, St-Maurice et mères louves de Lausanne, éclaireurs Loyse de Savoie et éclaireuses de Notre-Dame, à Orbe.

Voici Genève, trois districts: Cardinal, Nicolas de Flüe, Saint Louis; nombreux groupes, les plus organisés et les mieux menés.

Voici Berne: M. le doyen Membrez a fondé Tavannes et Porrentruy; à Delémont un groupe va naître.

Voici Neuchâtel: pour le moment une seule et timide troupe s'est levée: Colombier.

Voici Fribourg, Fribourgeois. Dans ta ville quatre troupes, dont deux paroissiales. Le Collège St-Michel fonde une troupe. Voici Bulle très vivant; voici Broc. Voici Châtel-St-Denis et Estavayer-le-Lac qui vont se lancer.

Les troupes sont organisées cantonalement dans les républiques de Vaud, de Genève et du Valais.

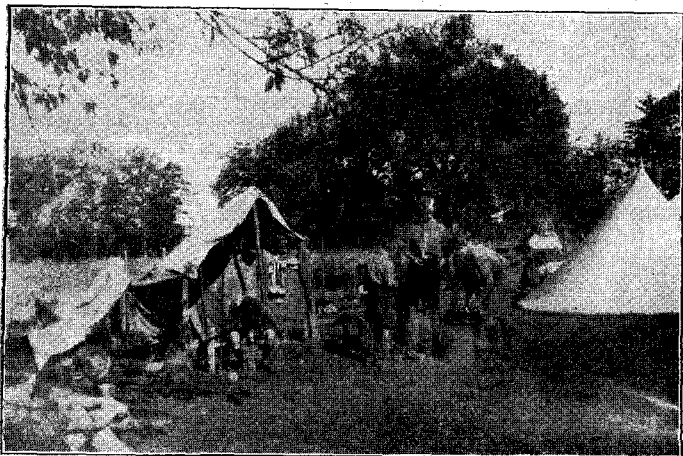
Voici, isolés, quelques zurichois et quelques bâlois; voici quelques tessinois (le Tessin scout est fort déjà). La Suisse allemande catholique suivra la Suisse romande catholique, comme la Suisse romande catholique a suivi les catholiques d'Angleterre, de France, d'Espagne, de Belgique, d'Autriche, de Hongrie, d'Italie, de Pologne, d'Amérique, de Hollande, d'Irlande, de Portugal, d'Allemagne, de Danemark. Tous, représentés au Vatican, en septembre 1925, ont reçu la bénédiction du pape, Pie XI.

Tu rentres en ville, Fribourgeois? — Oui, je dois partir, mais avec regret. Je garde de la discipline, de l'activité, de l'amitié, de la bonne humeur du camp un souvenir ineffaçable.

* * *

Ah! si tu pouvais suivre une troupe, retour du rally, jusqu'à son domicile! 70 km. à pied: trois merveilleux jours d'observation pour toi! Quelle marche alerte par patrouilles! quels enlevants chants de route! que de nouveautés, le long du chemin! tout est nouveau, les âmes sont neuves. On fait de la botanique, de la zoologie, de l'histoire, de la topographie, de l'orientation. Les conversations marchent. Pouf, un blessé? une coupure? voici du iode, de l'ouate, de la gaze. Tu es éreinté? donne-moi ton sac, pauvre vieux; ce sera ma B. A. (bonne action) d'aujourd'hui.

La nuit tombe ? l'emplacement du camp est vite trouvé, la permission du propriétaire de camper dans son champ vite obtenue ; les tentes sont rapidement dressées. Chacun sa fonction : et voilà le foyer préparé, les fossés protecteurs et les feuillées creusés — le bois pétille — ; voilà sortis des sacs et alignés ustensiles de cuisine et vaisselle — la flamme monte — ; voilà étendues la paille et les couvertures — l'eau cuit — ; voilà repérée l'eau courante pour le prochain



Une cuisine au camp.

bain de pieds — le lait monte — ; voilà entassées des provisions de bois mort — le saucisson grille sous la cendre — ; voilà dressé l'autel pour demain matin — les pommes de terre frissonnent dans la poêle —. Le souper ; le feu de camp : chacun y va de son chant, de sa poésie, de son tour d'acrobatie, de sa charade ; la prière en commun. La nuit risque d'être tapageuse ? sur un ordre du chef règne le silence : la brise frôle les hêtres. Lever ! toilette ! La messe, l'oasis de la journée : oh ! ces communions de garçons simples et loyaux ! Une fois le terrain remis en ordre, ce sera le nouveau départ à travers la nouvelle création du Bon Dieu.

Fribourgeois — ou tout autre lecteur — si tu pouvais poursuivre ton investigation et voir les éclaireurs chez eux ! Les voilà dans leur local, les soirs d'hiver, local parfois sensationnel, presque paradisiaque par ses frises, ses pochoirs, ses dessins, ses photos, ses collections, ses totems, ses aquarelles (!). Ils lisent, s'exercent à chanter, écoutent leur chef ou leur aumônier leur donner des directions concrètes, positives, vivantes ; ils préparent leurs examens



Le défilé. — Les troupes de la ville de Fribourg.

d'aspirants, de première ou de deuxième classe ou peut-être de spécialités (peintre, tailleur, astronome, etc.) ; ils écrivent, dessinent, relient, taillent le bois. Le jour de la promesse d'un aspirant devenant éclaireur est solennel ; cruel mais nécessaire le jour possible d'une dégradation officielle ; joyeux le jour de distribution de récompenses qui chamarreront les uniformes. Les jours de sortie, le décor change : c'est la piste, les jeux, la gymnastique, le signalement morse, les courses, les concours, les rencontres aimables avec les autres scouts de la région.

Cette variété inépuisable, cet esprit d'initiative, cette riche activité, cette émulation rendent la vie scoutie folle-

ment intéressante et joyeuse, évitent l'ennui et assez facilement les compétitions et les chicanes inhérentes à l'âge ingrat, suppriment les préjugés de classes, nourrissent l'esprit corporatif et permettent à l'aumônier et à l'instructeur de s'imposer sans pédanterie, de réformer et d'instruire sans sermonner.

* * *

Si nous pouvions pousser plus loin notre investigation, Fribourgeois, nous entrerions dans l'âme de l'éclaireur; et nous constaterions l'influence de sa loi, toujours présente à sa pensée, sur sa vie. Sa loi l'habitue au sacrifice. Aux heures de lassitude, « L'éclaireur est toujours de bonne humeur. L'éclaireur est résolu et courageux. L'éclaireur est travailleur et économe. » A son égoïsme il répond: L'éclaireur n'a qu'une parole. — L'éclaireur se rend utile; il tâche de rendre chaque jour un service. L'éclaireur est bon fils, l'ami de tous, le frère de tous les autres éclaireurs. L'éclaireur est courtois et chevaleresque. » La tentation ne le surprend pas: « L'éclaireur est maître de soi. L'éclaireur est propre dans son corps, ses pensées, ses paroles et ses actes. » Sa devise? « Toujours prêt. » Le bon éclaireur est un élu.

Fribourgeois, tu comprends pourquoi des hommes mûrs et des prêtres qui sont sur l'âge se mettent à former des éclaireurs, à les guider — ou les suivre! — à travers brousses et marais, à apprendre le morse et le secourisme, des chants nègres et des cris de peau-rouge, à camper, cuisiner, guerroyer et à jouer au gymkana, au risque de provoquer un soulèvement d'épaules, de déchirer leur soutane, de se casser la jambe ou de perdre le souffle.

L. Glasson.

P.S.— Si tu es précis et profond — Dieu te l'accorde! — mes pauvres indications ne te suffiront pas. Lis alors le *Scoutisme* du Père Sévin ou tant d'autres livres éclaireurs que tu trouveras dans tes librairies et notre revue mensuelle des éclaireurs de la Suisse romande *Entre nous* (14 bis, Route de Malagnon, Genève).

A l'intoua dou mourè.

Xénophon è Nèko di Ichvèrè

Le tzôtin fâ grô plye alégro pé lè montagnè tyè din la plyanna, chin ly-è kognu; ma... châ achebin ly fére di ridè teryè dè pou tin; è, adon, tanpi por vo, che vo-j-i pâ n'a pupa din voha fata è on bon katzeman dè taba din vohon cha po vo-j-idiyi a atindre dèvan le mourè ke rêchothichè, in'akutin lè gâlè di-j-èrmalyi. Kan la plyodze derè tru grantin, ly-arouvè on momin ke le mètre dou tzalè lè-j-a totè kontâyè; vo-j-ithè adon bin kontin ke ly-ôchè onkora pèr inke dutrè poure dyâblyo d'obdjî dè lou tini a chotha kemin vo, è dè vudyi totè hou ke ly-an din lou cha..

Don, po n'in rêvini ou pou tin, no-j-iran on yâdzo dutrè diu on tzalè déje la tzèna di Gachilyè, ke no-j-atindan dè vèrè règuigni le chèlà. Outre le dzoa, le plye grô dè nohon travô ly-irè dè vuityi lè gnolè ke ch'inbortolyivan kemin di kandrelyè a l'intoua di Puthalè. Lè kayon règougulyivan pâ mé la kuva kemin lè dzoa dè bi tin, la charâvan intrémi di kuchè po la tini a chotha, kan la chè lè tzéhyivè fro dè lou bouèta è ke chè tzigâvan pri dou no po tzuâ n'a gota dè kouète.

Ly avi trè dzuè ke toumâvè è no-j-avan pâ vouér'mé a no kontâ du la marinda, dèvan d'alâ mouâdre le bourin. Chî yâdzo ly avi achebin pé le tzalè on prèjené dou pou tin ke n'avi onko djémé déchará lè din: ly-irè fèrmo piti dèvejeri. D'apremî k'irè lé-d'amon, le viyan to le dzuè fetchî din lè rilyè dou vani po ramachâ di-j-èrbè ke tzouhyivè din n'a bouèthe vèrda.

— Ma, tè... ke ti-j-ou dutrè-j-an a l'intoua dou koléje, ke no ly dyin, te poré achebin avi mé dè beta-fro.

Kan ly-a-j-ou teri dutré golâ, no rèpon :

— Pouro mè ! tyè poré-yo bin dre aprî di luron kemin vo ? — Vo-j-ithè-j-à, dè vo-j-oure, in grô plye pou lyu tyè Dâvi dou dzenèpi !... Kan vo-j-akuto dèvejâ, ly-atrapo la pî d'ouye dè pouère, mè vin di-j-innon dè lyetà lè baragnè dou dyétzo dou frè, po pâ tzère a ridèvé ; la titha mè virè è chinto pâ mé la chôla dèje mè !...

— Tzankor d'abourichko, por on kou ke te déchâre le moua, t'a pâ fôta d'avi tan kruy linvoua. T'i bon po payi ton dré ; fro avi chin ke te châ !...

— Va bin, va bin ; rintyé pâ vo korohyi... Por mè, le premî kou ke ly-é richkâ dè ly pachâ, n'iro pâ chu on vani, ma to chimpliamin din le kâro dou pî dè tzin. Chon-j-ou dou po mè chôvâ la ya : on ke ly-irè anom Xénofon, ly-è mouâ ly a mé dè dou mil'an ; l'ôtro ly-irè Nèko di tchivré ; chi inke, hou ke l'an pâ kognu lou mîmo, n'in d'an ouminté oyu parlâ : n'a tyè kotyè-j-an ke chè indalâ.

— Chte châ pâ dre on mo chin kontâ di dzanlyè è t'in rire dè no, te pou prou tè tyiji. Te faré mî dè réalyôbâ le chèlà tyè dè teri innan hou ke chon bâ du ly-a dou mil'an. N'a rin dè pî tyè lè dzanlyâ por ateri le pou tin. Ly-è du ke t'i amon pê chyâtre avui ha granta bouêthe vèrda ke no-j-an la gnola.

— Ly-è bon, ly-è bon ! léchidè-lo alâ, ke di l'èrmalyi. Réanpugne, l'omo di-j-èrbè !

— Chin ly-irè kotyè dzuè dèvan Pâtyè ; ly-avé a pou pri n'a tyindzanna d'an. Lè-jèkoulè dètzoomâvan po duvé chenannè, ly-irè tyèchtyon d'alâ amon intche-chè, trovâ la dona. — M'invé pê la Bèra, ke mè dyo. N'é pâ la fata prou pèjanta po prindre le tzemin dè fé. Dèvo pâ poutamin infonhâ din la nè hô pèr lé ; dzâlè achurâ adî ôtre la né. Ouna demi metze dè pan è n'a gota dè vin din ma gourde mè volon pâ grantin gravâ.

Chu achtou-j-ou delé dou Mourè, ma, on kou din la dzâ, ly-a keminhyi oun'ôtra tzanthon. Ly avi bin tan dè nè ke l'y-infonhâvo tantyé i kuchè è kan, ou bu dè ché pâ mé vouère dè tin, chu arouvâ vè le tzalè dou Krou i pèrè, ly-iro dzè galyâ mafi. Ly-è pî adon ke ly-é konprè la bêtije ke l'y-avé fête. Ly-iro poutamin mô inmandji, ma mè réinbreyâvo grè in'avô. Chin ke m'a rébalyi on bokon dè korâdzo, ly-è

dè vèrè ke du inke in'amon ly avi kotyè tro dè fritha ke ly-avan tèrenâ. M'a kan mîmo galyâ todoulon falyu brathâ la nè ke ly-frè pari krouye kemin din le bâ. Ly-é betâ apoupri tantyè ou né po grèpi hô chu la fritha dou Koujinbè. Vo poudè kontâ ke moujâvo pâ mé a arouvâ intche-mè. To chin ke demândâvo, ly-frè dè povi mè trinâ innan pé la fritha tantyè ou tzalè dè la Bèra, ke ly-è on bon tro plye avô tyè le poyè.

Ly-îro rêvou. Ly-alâvo in mè kutzin du tro a tro è keminhyivo a tzère dè chono. Mè falyi on rîde korâdzo po mè réabadâ ou bu de n'a vouërba. Du tin-j-in tin, la gnola chè dèkucherivè è viyé tralenâ le tzalè. Chinblyâvè pre pâ tan lyn, ma lè tzanbè mè plyèyivan dèje le kouâ.

On tro plye innan tyè le tzalè ly avè on bokon dè fèni chu katre kolondi, plyn dè matère intètcha. To benéje dè povi m'inthindre ou chè chu chtî tziron dè pô è dè-j-éthâvè ke mè chinblyâvan plye dà tyè on lyi... Ly-è inke ke ly-è richkâ ma ya. Tzejé dè chono è m'indremèché dzè. To d'on kou mè rêvin in tîtha ôtyè ke no-j-avan rêkordâ ôtre l'èvé, din on lêvro vilyo dè pachâ dou mil'an. Chi ke l'avi êkri îrè anom Xénofon. Teché l'afère in dutrè mo: — Di Grecs ch'îran ingadjî por allâ batre kontre n'a puichanthe on fyè tro innan pé l'Asie. Ly-îran arouvâ, ché pâ mé apri vouéro dè tin, chu la ruva de n'îvouè ke ly dyon adi l'Eufrate ou dzuè d'ora. Lè-j-afère ly-avan mô veri por là. Chi ke dèvechan idyi ly-frè-j-ou tyâ è nohè poure Grecs ke ly-îran dî chenannè è dî chenannè dè mârte lyn du intche-lâ, ly-an volu éprouvâ dè lou rêbrèkâ de n'ôtra pâ po lou rintornâ din lou payi, pé la mâ.

Chon jelâ lou-j-inmandjî din dî montagnè yô ly avè n'a puchinta nè. N'in viyan po le premi yâdzo dè lou ya è ly-avan tèreublyamin dou mô dè la brathâ. Di kou, kan ly-îran tru poutamin rêvou, péjan korâdzo è chè léchivan tzère in dejin ke ly-amâvan mî chobrâ inke tyè dè lou trinâ plye lyn. Pé bouneu por là, chi ke lè kemandâvè, on ke ly dejan « Klêarke », ly-frè on tèreublyo chinkartyi. Tan grin-dzo ke chan dî kou nohè galenâ dè Kolonbyé, n'in d'ari pâ on ke ly ôchè montâ oun'êchtrafa. Kan viyé dî chudâ ke ly-îran folâ è ke chè tréjan bâ din la nè, rahlyâvè vèr là

po lè-j-inkoradjî. Che falyè, lè-j-ouchtâvè a kou de bâthon po lè-j-abadâ in lou dejin: « Chte tè lèvè pâ, te dzâlèri inke è lè bithè chèrvâdzè tè vindron roudjî ôtre la né. »

In rêmoujin a to chin, chouto bâ de pouère du dèchu ma tètze de pô. « Chte tè léchè alâ a la chono, te kouèlyè inke è to ly-è fournê, ke mè dyo. »

Rèkemintho adon a mè trinâ kontre le tzalè, intrè dzuèr è né. Du tro a tro, ly-iro d'obdji de m'akarotâ, pêchke n'avé êchtrafa mè de fouârthe. Chin ke mè rêpyâvè on bokon, ly-frè de vère la frîtha dou tê. M'a poutîthre falyu l'afère d'on trè kâr d'âra po fère on bokon de tzemin ke prindri pâ thin munutè. Kan chu-j-ou to pri, ly-é yu ke le trintzâblyo ly-frè kotâ. Le tzalè frè in partya inkrotâ din la né è ly-é keminhyi a verî a l'intoua po trovâ n'a bête yô mè poré fetchî dedin. Inutilo de moujâ a la bouârna, ly-iro tru folâ po fère, d'la jimnastike è mè cheré trochâ lè rin in tzejîn chu le mourè. Pê bouneu, la pouârta de l'aryâ ly-avé n'a bête. Ly-avi chohlyâ è l'aryâ frè plyin de nê. A fouârthe tzampâ ly-é topari pu dedin. Ly avé n'a galéja tètze de bou ou trintzâblyo. Fère dou fu, portâ ouna brachya de bourin di-j-êrmalyi devan le mourè, m'èthindre dèchu... to chin n'a pâ pri tan grantin. Chi ke n'è djémé-j-ou din l'ètha ke ly-iro, chè pou pâ fér'oun'idé dou bouneu ke ly-avé de chintre la ravâ dou fu, in fournechin de medjî mon pouro piti gujignon de pan è in mè chintin kolâ bâ pê la gardyèta lè dêriré gotè de vin rodzo ke ly-iran chobrâyè ou fon de ma gourde!

Po ke le fu derichè plye grantin, ly-é betâ dou chomè krijî chu lè brâjè. Faji bon lè vère hlyamâ, tandu ke l'oura lulâvè chu la frîtha dou tê! On de hou chomè ly-avi n'a pèdzenère ke bourlâvè in fajin n'a monchtra fougère. Chin ke ly-è tyè d'îthr, fro de dondjî! M'amujâvo d'oure tzifrenâ ha pê le mime afère tyè kan ly-iro bouébo de tzalè.

Ly-èthé èthindu inke bin ou tzô... Chti kou n'avé pâ mè fôta d'avi pouère de m'indremi... L'oura faji di drôlè de lulâyè... ma pâ mè kemin du, devan.. On'ari de di vouè de dzin, fèrmo lyin, bâ pê lè dzou d'Alyire.. Ly-é chin grantin akutâ, ke ly puyé rin konprendre. Pê momin on'ari de ke lè vouè chè terivan pri; on lè-j-odzè grô mf... Ouna vouërba apri n'frè pâ mè di vouè, ly-frè di bramâyè ke

krouvâvan l'oura, vignan du damon dou tzalè, du le fin dèchu dou poyè.

« *Thalatta ! Thalatta !!!* » *Θάλαττα ! Θάλαττα !*

La mâ ! la mâ !

Mère dè Dyu ! lè Grecs ! — Tyè tzankro chon-the vunu fère pèr inke ? — N'è pâ la mâ, binda dè fou ! ly-è la gnola ke vo vèdè...

In dzêrgutin din mon chondzo, tiro on kou dè pî ou mourè. Fô pâ dèmandâ che mè chu revèlyi, è... avui lè-j-értè rêtzouhyi...

L'oura lulâvè adî chu le tê, le fu frè dèhyin, faji n'a frè dè tzin. On viyè rin mé tyè duvè rebè grijè pè lè bète d'la tzanbra dou'lathî : ly-frè la pointe dou dzuè. Chi bokon dè kroy bourin, avui ma pèlerine pèr dèchu mè tigni pâ mé bin tzô ; ly-é keminhyi a fère lè tatzè. La fan mè gnâvè l'èchtoma. Pâ ouna frêja mé a medjî... Lévi duché, ke mè dyo, oubin t'î fotu !...

Rèchalyo du le tzalè in mè trinin a katro, intrèmi d'la nè è dè l'avantè. On keminhyivè a poupri a vère bî. Pè mâlâ, ly-avi adî ha pojon dè gnola, bin tan èpècha k'on'ari pu la talyi avui on pô.

Chavé ke mè falyi pachâ a drète dou poyè d'la Bèra, pèchke îro dza bin vunu dî kou pèr inke le tzôtin, ma la pouère d'alâ tzère bâ kontre la Rotze m'a tru fê a veri chu la gôtze. Chî poyè dè mâlâ ly-è bin tan ryon, k'on'a dou mô dè devenâ, chuto pè la gnola, dè tyinta pâ fô terî. Mè chu imbreyâ ba pèr n'a konba chin tru chavè che prègné le bon tzemin. Ou bu de n'ourèta, m'a chinblyâ oure dî kou dè drèthô on tro plye avô. Chin m'a rebalyi dou kâ dè chintre ke ly-avi dî dzin pâ bin lÿin. Mè tiro prî... Ly-é kru ke le kâ mè dzublyâvè bâ din lè talon, kan ly-è oyu talmatchî dî-j-aleman !... M'èthé imbreyâ avô kontre Plyénachîva !...

Hou dzin chon-j-ou prou galé avui mè, kan l'y-an chu ke mè n'onhlyo frè forthè dou tyinton.

Ly-avé tèrublyamin invide dè lou dèmandâ ôtyè a medjî, ma n'è pâ oujâ on'è tan vèrgognâ kan on'è dî bouébo.

On dè là lÿ-è vunu mè rèmenâ amon chu ouna frîtha, du yô on dèvi vère bâ kontre Thèrgna. Règrèpivo galyâ tô-bounamin, è no-j-a falyu n'a ride vouërba tantyè ke ché ré-

j-ou hô. — On kou amon, no-j-an atindu on bon momin ke la gnola chè dèkucherichè, « Balyèrè poutifhre oun'è-hlyirya », ke no dejan. Pê málà no-j-an rin pu vèrè. Le bucheron ly-avi a-mô dè pèdre chon tin inke. Mè mothrè n'a plyanta ke tralenâvè din la gnola, in mè dejin: « Fô rintyé alá dri kontre, è vo poudè pâ mé fôtâ vohon tzemin » è puthè chè rèinbreyâ avô dè cha pâ.

D'apremî, la koutha pindé galéjamin, chin fâ ke mityi in mè tzâblyin, mityi dè boukalé, ly-é pu on bon tro avô. La plyanta ke mé dèvi dyidâ ly-irè dza lyn dêri mè è chavé pâ mè che terivo d'la bouna pâ. Pindé grô dè min, ma la gnola irè adi a poupri la mima. Mè foté bâ ti lè kou ke plyantâvo on pî din on krâ oubin ke m'achoupâvo kontre n'a boutha. Pê momin, mè chinblyâvè ke ly-odzè rè dî kou dè drèthô... Chavé ke lè bucheron dè Plyênachîva fran tru lyn po ke chi rè là è mè dèmandâvo che ly-éthé intzèrèyi oubin che vigné fou... Kan ly-iro pri dè tzèrè po mè pâ réabadâ, moujâvo a ma poura dona ke m'atindè, ou chégrin ke cheri achebin tru por ly, ché chobrâvo inke... è mè rinbreyâvo on trotè plye lyn...

La drèthô tapâvè adî è mè chinblyâvè k'ôtyè mè tzan-pâvè dè ha pâ. A fouârthe de mè terî pri, la gnola vigné plye prêma. Mè kriyé pé vouèrbè dè vèrè tralenâ n'a méjenèta... è vretâblyamin, ly-éthé nè fou, nè intzèrèyi; n'in d'irè balébin ouna. Oun'anhyan, avui n'a bârba ache-granta tyè la mocha de n'a vilje chapala, tzaplyâvè dou bou dèje l'avan-tè. In viyin chi dzoune kouâ, ke puyi a pêna chè trinâ, ly-a trèpojâ cha drèthô. Mè vouètè a fin-j-yè è puthè mè fâ:

— Vin, dedin, tè vu fére dou kâfé.

Chin povi rèpondre on mo, chu intrâ ou pèlyo è mè chu léchi tzèrè chu on ban... Inke le kâ m'a gnâ, in rèmourjin a ma poura dona, ou chégrin ke ly-avé richkâ dè ly fére pé ma foulèrà...

L'anhyan mè guignivè du tin-j-in tin, chinblyâvè ke devenâvè to chin ke mè pachâvè pé la tîtha.

— N'è rin, ke mè di, chti kou t'î étzapo. Ché prou chin ke ly-è d'îthre pré pé la gnola, mè ly-é verî trè dzuè a l'intoua dè chî tziron dè pé dè tzin; mè kriyé fotu !...

Ly-iro tzeju vê Nêko di tchivré, ke vignê tan chovin lè-j-an dèvan vêr no pê le tzalè por adzetâ di bêthètè, lè-j-an ke poyivo po bouébo. Ly, m'avi rèkognu dou premi kou; ly-irè galyâ le momin; n'aré pâ mé pu trinâ lè krâpyè bin lyin, è ly avê dou toua dè rêlodzo ke n'avê pâ rê medji ke valye.

Kemin vo vèdè, brâvè dzin, vo dejé bin la vretâ in keminthin. Che la vèlye, lè-j-omo dè Xènofon m'iran pâ rêvunu pê la tîtha, chobrâvo po le richto dè l'evê chu ma tètze dè pô, è le lindèman, che le brâvo Nêko di tchivré ch'èthi pâ trovâ chu mon tzemin, vignê pâ plye avô tyè lè Botê...

Le buébo.

LE SPORT DU CHEVAL A FRIBOURG

DU XIX^{me} SIÈCLE A NOS JOURS

Coup d'œil rétrospectif.

Le sport est à la mode, ce n'est plus un secret pour personne. Parmi ses multiples manifestations, d'aucunes sont de création toute moderne, d'autres ont connu les faveurs d'époques disparues. Mais parmi ces dernières, il en est peu, qui puissent comme l'équitation, revendiquer un passé, dont les origines se perdent dans la préhistoire et qui ont trouvé, sous toutes les civilisations une faveur constante. Nos vigoureux ancêtres étaient certes loin de se douter, qu'ils faisaient du sport en enfourchant leur monture indocile. Monter à cheval, était une nécessité pour eux, mais ces cavaliers lointains restent néanmoins les précurseurs d'un art dans lequel notre époque a obtenu des résultats surprenants.

Les qualités maîtresses de sociabilité, d'agileté du cheval, unies à son instinct, à l'élégance de ses formes et à la noblesse de son allure devaient naturellement en faire le compagnon favori de l'homme dans ses courses et dans ces exercices physiques aussi attrayants que salutaires. A l'heure donc où l'équitation rencontre une faveur de plus en plus marquée, il nous semble opportun de retracer brièvement son histoire chez nous.

Fribourg, né en plein moyen âge, devait entendre, dès sa fondation, raisonner ses pavés inégaux du trot des lourdes montures de l'époque. Nobles et bourgeois, marchands et artisans, montaient à cheval. Les comptes des trésoriers nous donnent des renseignements nombreux et intéressants au sujet des dépenses qu'occasionnaient les longues chevauchées des conseillers ou des bourgeois investis des charges de la cité et envoyés comme négociateurs ou ambassadeurs auprès des villes et des princes étrangers. Ils effectuaient

de véritables raids hippiques, dignes, pour le moins, des performances que nous rapportent les quotidiens de notre époque sportive. Ces chevauchées n'étaient pas, évidemment, des parties de plaisir; on ne cherchait pas à faire des prouesses ou à conquérir une gloire éphémère. Les conditions atmosphériques d'un climat très rude, l'état défectueux des routes, la difficulté de passer les rivières, les guet-apens, etc., ne faisaient pas de ces randonnées des promenades agréables ou simplement hygiéniques. Elles restaient néanmoins un exercice physique salutaire, qui n'était pas dépourvu d'agrément. Ecole d'endurance et de courage, voilà ce qu'était l'équitation jadis; n'est-ce pas ce qu'elle tend à être aujourd'hui encore sous une forme et des exigences nouvelles?

Fribourg avait-il un foyer de l'art équestre, un manège? Notre ville devait être pourvue certainement d'installations similaires à celles existant ailleurs. Bien que nous ne possédions pas de renseignements nombreux, divers actes confirment notre supposition. En effet, un document du 22 novembre 1405 nous apprend que Fribourg possédait alors un fabricant d'éperons (*factor calcarum*) en la personne de Heintzmann, dit Swebel¹. De plus un manège, ou plutôt un emplacement propre à ces exercices, se trouvait, en 1527, près de Jacquemard et un autre, cité en 1528, près de la porte de Morat². Fribourg était aussi une place de relais importante qu'il devait à sa position géographique. Il est donc probable que des écuries bien achalandées et pourvues de montures entraînées existaient dès le XIV^{me} siècle³.

¹ A.E.F., Stadtsachen C. 746.

² A.E.F., manual du Conseil, n° 44, 28 janvier 1527 et compte des trésoriers, n° 251, f. 19 verso. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M^{lle} Jeanne Niquille, D^r ès-lettres, qui voudra bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

³ La dernière entreprise de ce genre était celle que possédait M. M. Mivelaz, vers le milieu du siècle passé:

« On trouvera toujours, pour toutes les destinations, de bonnes et élégantes voitures, dont le service ne laisse rien à désirer, chez Mivelaz, père, rue de Lausanne, n° 128, et chez L. Mivelaz, fils, au Varis, derrière le Lycée. » (*Une promenade dans Fribourg*, s. d. [1837], p. 3 des annonces.)

Jetons maintenant un coup d'œil rapide et général sur l'évolution de l'équitation depuis le moyen âge.

Le moyen âge, avec la chevalerie, devait anoblir l'usage du cheval et donner à l'équitation une impulsion si profonde qu'elle en gardera jusqu'à l'heure actuelle un caractère de noble indépendance et de grandeur.

Les joutes — duels à cheval — et les tournois — combats d'ensemble — étaient les manifestations favorites du moyen âge. Les chevaliers, armés de toutes pièces, montés sur de puissants chevaux, bardés eux aussi de fer, venaient, en un déploiement impressionnant, faire montre de leur courage et de leur adresse. Cet équipement, qui les gênaient dans leurs mouvements et le maniement des armes les obligeaient à suivre des principes d'équitation aujourd'hui périmés. Il fallait obtenir des allures raccourcies. L'adresse ne suffisait pas, une résistance physique considérable y était surtout nécessaire, que l'on est loin d'exiger aujourd'hui, même dans certains sports hippiques fort pénibles, tel que le polo à cheval. Les moyens de conduite résidaient dans la force et la contrainte. Pour diriger son cheval, le cavalier n'avait que les rênes à disposition; l'action des jambes était nulle, sa position ne lui permettant pas de s'en servir si ce n'est pour l'usage des éperons. Pour résister aux chocs des lances parfois très violents, le cavalier trouvait un appui indispensable dans la formation spéciale de la selle qui emboîtait son bassin et même ses fesses. Le seul usage des rênes insensibilisa rapidement la bouche du cheval. On eut alors recours à ces mors disproportionnés que réclamaient aussi les fortes encolures des races en usage.

Avec le XVI^me siècle, les tournois ne deviennent plus qu'un simulacre de combat. Les cavaliers ne combattent plus les uns contre les autres, mais utilisent, comme cible, un mannequin en bois, monté sur pivot (jeu de la quintaine)¹.

¹ Le jeu du tonneau, que nos dragons organisent encore de temps à autre, a beaucoup d'analogie avec le tournoi, nouveau style; il pourrait en être une réminiscence. Ce jeu consiste à enlever les douves d'un tonneau tournant au moyen de coups de pique, portées par le cavalier lancé au galop.

Dès le XVII^{me} siècle, les cavaliers et leurs montures quittèrent peu à peu leur gaine de fer et adoptèrent un équipement léger et brillant. C'était le grand siècle ! Le souci de se battre fit place aux évolutions gracieuses de cavaliers plus préoccupés à faire valoir leur adresse et leur élégance qu'à déployer leur résistance physique et leur courage. Ces exercices — les carrousels — développèrent le goût de l'équitation et furent les origines de la haute-école.

Cette équitation de parade fit, cependant, insensiblement place à des principes nouveaux par l'introduction du pur sang anglais, l'organisation des chasses à courre et les courses. L'hippisme commençait à exiger l'assouplissement méthodique du cheval et l'on comprenait qu'il fallait le préparer à des allures plus franches et plus rapides.

Le XVIII^{me} siècle suivait cette méthode simple et progressive quand la Révolution jeta son anarchie dans une Europe désarmée. Il était réservé au XIX^{me} siècle de produire des maîtres et des manuels nombreux ; s'ils ne furent pas tous de valeur égale, ils n'en contribuèrent pas moins à donner à l'équitation une vie nouvelle.

Si, au cours des derniers siècles, l'équitation resta parfois stationnaire, la cause en est plus aux espèces chevalines utilisées qu'à un dressage imparfait ou à l'inexpérience des cavaliers. Il ne faut cependant point oublier, qu'en tout temps on eut recours à des races adaptées aux exigences du moment. Aux chevaux robustes des tournois succédèrent les montures des carrousels assouplies par le travail du manège ignoré jusque là. Les anciens écuyers ne trouvaient pas toujours dans leurs chevaux la souplesse et l'énergie que possède le cheval de race. Ils cherchaient à y suppléer par un long dressage et aussi par des moyens qui, aujourd'hui, nous paraissent brutaux. L'équitation a évolué dans la mesure de l'amélioration des races chevalines qui fut parfois bien lente, mais constante depuis le XV^{me} siècle. Cette évolution fut précipitée et orientée vers un ordre nouveau par l'introduction en Angleterre du cheval arabe, par Henri VIII, dans la première moitié du XVI^{me} siècle. Ce résultat fut surprenant. Le cheval arabe, devenu anglais, pénétra ainsi dans le continent et

eut une part même prépondérante dans l'amélioration des races indigènes.

Le pur sang, à juste titre, est considéré comme le type de la perfection chevaline. Plus il se rapproche de ce type, plus aussi il possède cet allant, ces qualités maîtresses d'énergie et de vitesse qui font de lui le favori du plus noble des sports.

* * *

Le manège du Varis.

L'art de manier habilement le cheval tout en obtenant le minimum d'efforts, aussi bien pour la monture que pour le cavalier, exige naturellement un local destiné à ces exercices.

Fribourg, au commencement du siècle passé, désirait un manège. Hélas, les frais généraux que nécessitaient une construction et une exploitation de ce genre avaient fait déjà reculer maintes initiatives privées. Le Pensionnat, fondé en 1825, à la tête duquel les Jésuites se montrèrent une fois de plus des éducateurs avisés, devait en activer la réalisation.

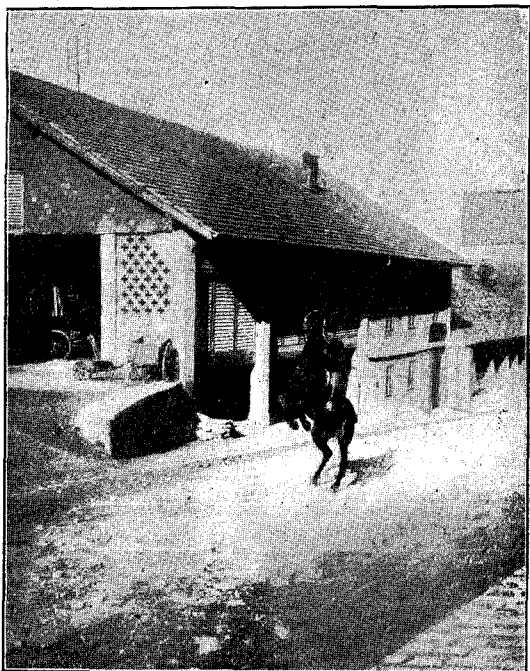
Les exercices physiques, non seulement étaient tolérés par les Jésuites, mais ils étaient naturellement prévus au programme. L'équitation, à cette époque, était considérée comme branche d'une éducation soignée, parce que l'on reconnaissait en elle un exercice aussi salubre qu'agréable.

Le 27 septembre 1839, M. Charles de Gendre-de Chollet, fils de l'un des fondateurs du Pensionnat, adressa une première requête au Conseil d'Etat, car lui aussi était persuadé que cette entreprise ne serait viable que pour autant qu'un appui du gouvernement lui serait acquis¹.

La construction du manège fut primitivement prévue dans le jardin du Strambino, situé sur l'emplacement actuel de la Bibliothèque cantonale. Les cours devant commencer le même automne, M. de Gendre demanda au Conseil de lui louer pour une année la remise et le Strambino

¹ A.E.F., chemise du Cons. d'Etat, séance du 30 septembre 1839.

lui-même qui deviendraient le manège proprement dit¹. Un mois plus tard, le 26 octobre 1839, une convention était ratifiée, à teneur de laquelle M. de Gendre devenait le locataire du Strambino, à raison de 66 fr. par an².



Le manège du Varis.
A cheval, M. Auguste Fasel.

Ce bail fut renouvelé pour une année le 2 janvier 1841³. L'installation de notre école d'équitation au Strambino était un coup d'essai. La Direction du Pensionnat, tout en recommandant chaudement cette entreprise, ne pouvait

¹ A.E.F., manual du Conseil d'Etat 1839, fol. 474.

² A.E.F., manual du Conseil des Finances 1839, fol. 392.

³ A.E.F., manual du Conseil des Finances, 1840-1841, fol. 196.

cependant lui donner un appui financier ¹. Aussi, son initiateur se mit-il en devoir d'élaborer un plan financier. Il se proposait de former une société par actions ; l'Etat deviendrait acquéreur d'un certain nombre d'entr'elles (14 à 500 fr.) De son côté, le Pensionnat s'engageait à céder le terrain nécessaire sur sa propriété au Varis. Le Conseil d'Etat prit connaissance de ce projet en septembre 1841, mais il préféra avancer un certain capital contre intérêt, au lieu de figurer parmi les actionnaires. M. de Gendre, s'engageait même au besoin, à mettre en hypothèque son immeuble de la rue de Morat ².

Si le gouvernement se montrait favorable à la construction du manège, c'est qu'il y voyait un précieux avantage pour ses troupes. L'instruction, comme l'équipement, des contingents étaient à la charge exclusive des cantons. Fribourg possédait, à cette époque, une compagnie de dragons, qu'il ne pouvait pas instruire sur place. L'établissement du manège, malgré la collaboration financière de l'Etat, supprimait pour une large part, les frais onéreux de l'instruction des troupes hors du canton ³.

Les parties contractantes arrivèrent facilement à un accord et, le 22 novembre 1841, une nouvelle convention entra en vigueur. L'Etat effectuait le prêt sollicité par M. de Gendre, soit 8500 fr. de France, au 4%, et allouait à l'établissement un subside annuel de 250 fr. En retour, M. de Gendre s'engageait à céder le manège au gouvernement, pour l'instruction des troupes montées soit : la cavalerie, l'artillerie et le train. Il donnerait, en outre, des leçons d'équitation à tout soldat moyennant une finance d'entrée de 5 fr. de France et de 8 1/2 batz par leçon ⁴.

Une société d'actionnaires, dite du manège, fut cependant formée entre temps, pour parfaire le capital nécessaire. Les plans furent rapidement approuvés ; en mars 1842, la construction du manège terminée, son exploitation

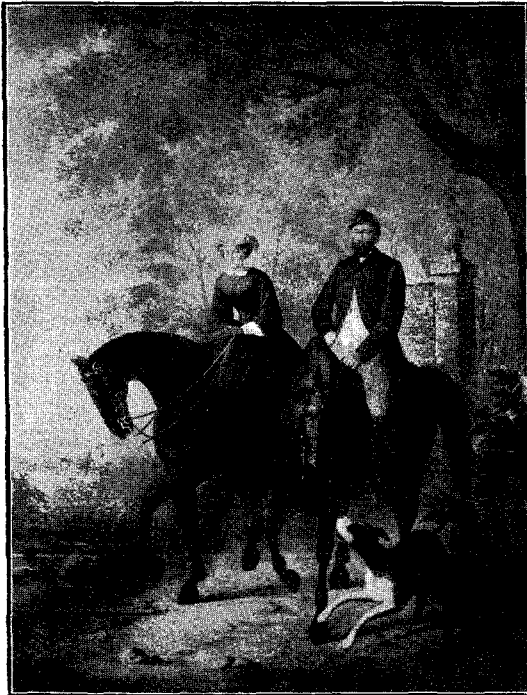
¹ A.E.F., manual du Conseil des Finances, 1840-1841, fol. 325.

² A.E.F., manual du Conseil des Finances, 1840-1841, fol. 321, 329.

³ A.E.F., manual du Cons. des Finances, 1840-1841, fol. 321, 329, 332.

⁴ A.E.F., manual du Cons. des Finances, 1840-1841, fol. 336, 339 ; manual Cons. d'Etat 1841, fol. 490 ; registre des arrêtés du Cons. d'Etat, 1840-1844, fol. 210.

commença sans tarder ¹. Situé au Varis, sur l'emplacement du chantier actuel, le manège, à l'instar des établissements similaires en Suisse était presque entièrement construit



M^r et M^{me} Pierre de Gottrau-de Techtermann,
vers 1870-1880.

(Tableau à l'huile d'Antoine de Gottrau,
propriété de M^r Philippe de Gottrau, à Fribourg.)

en bois. Il comprenait un cirque couvert de 100 pieds de long sur 50 de large, une écurie de même longueur sur 20 pieds de large, une salle d'attente et une chambre de domestique, une sellerie et une remise.

¹ A.E.F., manual du Cons. des Finances, 1842, fol. 33.

En 1848, l'établissement, comme d'ailleurs toutes les propriétés des Jésuites, est confisqué et devient la propriété du gouvernement. M. Charles de Gendre, la cheville ouvrière de l'établissement, disparaît subitement; c'est M. Louis Trincano, originaire du Jura, qui prend la direction du manège et la gardera jusqu'au 2 août 1869. A cette date, il résilie son contrat, tout en demandant au Conseil d'Etat l'autorisation de conclure une nouvelle convention avec MM. Alphonse de Reynold et Max de Techtermann. Ces derniers n'étant pas devenus adjudicataires, c'est M. François Cotting, maréchal des logis de la batterie 13¹, qui louait le manège, dès le 25 octobre 1869². Ses gendres: MM. Jenny et Aug. Fasel, en prirent la succession à sa mort survenue le 10 février 1901, mais dans le courant de la même année encore, M. Fasel devenait le seul propriétaire. A cette époque, différentes améliorations furent apportées aux bâtiments, entre autre une nouvelle écurie y fut construite.

L'établissement du Varis eut une fin tragique. Il fut détruit par un incendie dans la nuit du 10 janvier 1907. Ce grand pâté de constructions en bois et les fourrages qui y étaient emmagasinés, étaient un aliment de choix pour la voracité des flammes. Brusquement réveillés, vers 1 h. ½ du matin, les infortunés propriétaires n'eurent que le temps de sauver les 50 chevaux qu'abritaient les écuries. L'une d'elles fut épargnée; elle existe encore, adossée au mur et sert de remise à l'Edilité³. Les incendies sont rares à Fribourg, mais ils se distinguent, en revanche, par leurs grandes et sinistres proportions; celui du manège est de ce nombre.

M. Aug. Fasel, sans se laisser décourager par cette épreuve, songeait à reconstruire le manège. De nouveaux plans étaient déjà dressés, lorsque la commune de Fribourg, profitant de ce désastre, fit valoir ses droits sur le terrain et demanda son expropriation en vue de l'élargissement de la route. Elle obtint gain de cause après un long procès. Ainsi disparut le manège quasi officiel de notre ville.

¹ Promu lieutenant du train, le 29 sept. 1871.

² A.E.F., manual du Cons. d'Etat, 1869, fol. 498, 504.

³ La *Liberté*, 11 janvier 1907.

Son activité.

Avant l'établissement du manège, on apprenait à monter, presque toujours, à ciel ouvert. Un pré, une allée, remplaçaient la piste du cirque formée par une épaisse couche de tan. Si le cheval était un peu vif, ou si le débutant manifestait quelque crainte, le maître ou l'écurier le tenait à la longe et donnait les explications tout en faisant exécuter à l'élève les différents mouvements qu'exigent les allures rapides de la monture. Plus tard, le maître l'accompagnait, également à cheval, et pouvait ainsi joindre la démonstration à la théorie. A cette époque où l'automobile n'existait pas, toute famille aisée possédait son attelage¹ et comme on avait l'ambition de l'avoir soigné, on possédait facilement de bons chevaux destinés aussi à la selle. Plus nombreux encore étaient ceux qui trouvaient des difficultés à se procurer une monture et à recevoir les leçons nécessaires. Aussi, l'ouverture de notre école d'équitation devait-elle être saluée avec enthousiasme par une jeunesse heureuse de suivre ses goûts sportifs.

On ignore le nombre de chevaux qu'utilisa le manège; l'écurie du Strambino pouvait en loger dix à douze². Le nombre de six à huit paraît correspondre à la réalité. En effet, le jour de sortie du Pensionnat, le jeudi, les élèves, avant leur départ pour leur campagne de Belfaux, défilaient impeccablement dans nos rues au son de la fanfare précédée d'un groupe de 6 à 8 cavaliers.

Dès son ouverture, en 1841, le manège du Varis connut le succès, car non seulement le Pensionnat en usait largement, mais le public l'utilisait à volonté. L'instruction des troupes à cheval apporta au manège une activité réjouissante qui semblait promettre un développement certain. M. de Gendre était l'âme de l'entreprise; il en assumait non seulement toute l'organisation, mais ses fonctions de maître d'équitation le mettaient en contact permanent avec ses élèves.

¹ Seule, M^{lle} Lucie de Diesbach, possède actuellement son attelage, soit un élégant coupé avec cocher en livrée.

² A.E.F., manual du Cons. des Finances, 1842, fol. 164.

Les événements de 1848, douloureux à tant d'égards, eurent leur répercussion même dans cette activité. En effet, la brutale fermeture du Pensionnat priva le manège d'un important contingent d'élèves et dans la clientèle fribourgeoise, il y eut un déchet sensible. M. Trincano qui succéda à M. de Gendre, en cette même année, se trouva en face d'une situation aussi confuse que compromise. Aussi, dès les premiers mois de son activité, se vit-il obligé de solliciter du gouvernement une augmentation de son subside. Le 9 juin 1848, le Conseil d'Etat portait ce subside à 800 fr., à condition qu'il y ait quatre chevaux toujours disponibles et que les officiers de l'Etat-Major aient toujours la préférence pour les leçons. Cette première condition laisse supposer une activité bien restreinte¹. Le 23 janvier 1852, le Grand Conseil, ayant projeté de supprimer cette allocation, M. Trincano s'empessa d'adresser une requête au Conseil d'Etat pour son maintien. Le rapport que le Directeur de la guerre dut fournir au Conseil d'Etat sur la marche du manège, mettait en évidence les services nombreux qu'il rendait à l'armée. Officiers et aspirants, trompettes de cavalerie, la cavalerie, le train, et même la garde civique montée, utilisaient le manège. M. Trincano fournissait de plus les montures aux officiers et à la garde civique et il se mettait à la disposition des officiers possédant leur cheval, pour l'entretien et le dressage².

Le 5 mai 1852, le débat fut ouvert au Grand Conseil. Notre autorité législative, au lieu de renoncer à cette subvention, comme elle en manifestait d'abord l'intention, confirma, par une majorité évidente, la nouvelle convention et fixa même la subvention à 1000 fr. Par contre, M. Trincano baissa le tarif des leçons pour les militaires, qui se trouva ainsi réduit à la modique somme de 0,75 fr. la leçon³.

¹ A.E.F., man. du Cons. d'Etat, 1848, fol. 192, 245; man. Direction de la guerre, 1848, fol. 7.

² A.E.F., manual Dir. de la guerre, 1852, fol. 246, 251.

³ A.E.F., registre des délibérations du Grand Cons., 1852, 2^{me} séance n° 5; manual Dir. de la guerre, 1852, fol. 261.

M. Trincano était un excellent maître d'équitation. Il a le grand mérite d'avoir maintenu la renommée du manège à une époque troublée et d'y avoir donné, par un travail opiniâtre, une impulsion nouvelle. M. Trincano possédait



M. François Cotting.

8 à 10 chevaux de selle toujours bien en forme ; il se montrait d'ailleurs très difficile dans ses acquisitions.

M. Pierre de Gottrau donnait les leçons aux dames.

M. François Cotting devint locataire du manège le 25 octobre 1869. Travailleur infatigable et entreprenant, M. Cotting devait donner à l'établissement un lustre nouveau. Il racheta peu à peu les actions du manège — dès 1848 d'ailleurs, la société d'actionnaires ne donna plus

signe d'existence — et en devint ainsi le propriétaire. M. Cotting développa son industrie non seulement au point de vue de l'équitation, mais il donna surtout un grand développement à son entreprise de voiturier. Il avait la passion des beaux chevaux, aussi, ses écuries avaient-elles une renommée qui, très tôt, franchit les frontières du canton. Les chevaux parfaitement dressés sont la joie des cavaliers et un précieux encouragement pour les débutants. M. Cotting savait cela et se faisait un point d'honneur d'aller au-devant des désirs de ses clients. Sa méthode était celle que l'on pratiquait dans les établissements de premier ordre. Il cherchait surtout à donner une assiette solide et de la pince en montant beaucoup sans étriers.

Les promenades à cheval, en pays fribourgeois, avec ses forêts, ses sites pittoresques, ses obstacles imprévus, ses pistes de galop souvent trop écourtées, étaient et sont encore un plaisir toujours renouvelé. Aussi, ne se passait-il pas de jours sans que des groupes plus ou moins nombreux missent une note martiale ou gracieuse dans la sombre perspective de nos rues. On avait du plaisir, certes, à faire valoir son aisance, sa souplesse, sa tournure élégante, autant qu'à produire sa monture astiquée comme pour une revue, bien tenue dans les jambes et parfaitement « ramassée ». Nos cavaliers, d'ailleurs, étaient naturellement l'objet de maintes conversations, apportant fréquemment un élément nouveau aux réflexions et aux critiques facilement badines d'une population heureuse cependant de les admirer. Les dames, bien que, moins nombreuses, ne perdaient pas leurs droits en équitation. La mode n'était pas connue de monter à califourchon. L'amazone, consacrée par un usage séculaire, semblait défier toute innovation. Élégantes dans leurs amples robes, ne laissant même pas apercevoir leurs bottines cirées, bien prises dans un corsage ou un tailleur toujours rigoureusement ajusté, coiffées de toques de velours ou de paille légère et plus tard du « melon » masculin, nos amazones n'avaient-elles pas pour elles le secret de la grâce ; aussi quels regards auraient-elles laissés insensibles ?

Le manège organisait des sorties de 12 à 15 participants, d'une durée d'une ou deux heures, quelque fois d'une demi-

journée et même de deux jours. C'étaient le Guggisberg, la Valsainte, Bulle, le Lac-Noir, etc. qui étaient choisis souvent pour ces sorties. En hiver, on organisait des jeux et des concours dans l'établissement. Les cavaliers du manège prirent même part à une course de fond Berne-Bâle.

M. Cotting appela, pour le remplacer, des hommes d'une réelle valeur en science hippique. Ainsi aux côtés de son

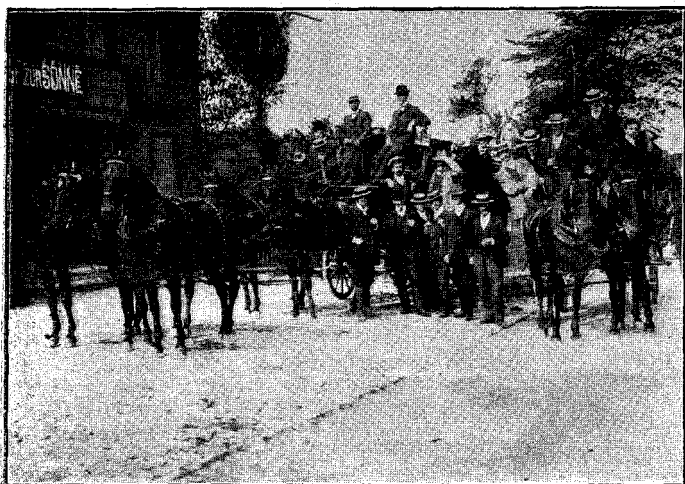


M. François Cotting,
avec l'un des attelages du manège.

gendre, M. Fasel, qui sut s'entourer de nombreuses sympathies, nous trouvons comme professeurs d'équitation: MM. Max de Techtermann, Gaston von der Weid, Ch. Allamand, dresseur fameux et auteur d'un ouvrage sur l'équitation et le dressage.

M. Aug. Fasel-Cotting, non moins heureusement que son beau-père, exploita le manège et en favorisa l'extension par son commerce agréable. Voici, à titre de renseignement, le tarif en vigueur, en 1900: 30 leçons pour 65 fr., la sortie de 2 heures, 5 fr., la demi-journée, 7 fr. et la journée 10 fr. En plus des leçons particulières, il comptait un grand nombre d'élèves de Grangeneuve et de Ste-Croix.

Le cheval ne servait pas uniquement à l'équitation — l'automobile n'existait pas, ou du moins était encore à ses débuts — les excursions se faisaient en voiture. On allait moins vite, on allait moins loin, mais on savourait avec plus de détente ces randonnées joyeuses en « breack ». Le manège, avec MM. Cotting et Fasel, était devenu également une importante organisation de tourisme.



Joyeuse randonnée en « breack »,
sous la conduite de M. Aug. Fasel.

Il pouvait facilement transporter en « breack », de deux à cinq chevaux, des sociétés de 250 personnes. Il avait également l'affermage des postes, ce qui, au temps des diligences était loin d'être une sinécure. Enfin, il avait pour lui le monopole des attelages de luxe. Qu'on en juge par cette simple énumération : landaux et calèches luxueux de deux à quatre chevaux avec rubans et tapis de selle assortis, aux intérieurs recouverts de drap vert, rouge, doré et bleu ; berline bleue, garnie de blanc et même une daumont. Les harnachements étaient l'objet des mêmes soins. Les cuirs cirés et garnis d'arabesques ne suffisaient pas

pour les grandes occasions, on utilisait alors les harnais de Napoléon plaqués de laiton poli ou même ceux enrichis de motifs d'argent. Les attelages du manège avaient leur réputation dans toute la Suisse. Qu'il nous suffise de mentionner celui que M. Cotting mit sur pied pour recevoir, à Berne, le cardinal Mermillod, à son retour de Rome, en 1884. Son plus beau landau était attelé de quatre chevaux feu avec plumets, panaches et guides rouges; même les sabots avaient été passés à la laque rouge.

Les parties de traîneaux donnaient également l'occasion d'un déploiement d'élégance avec ces traîneaux aux tons vifs, ces grelotières bruyantes et ces peaux de moutons douillettes.

Les troupes de *saltimbanques* et les *cirques* utilisaient également le manège pour leurs représentations. Déjà, au Strambino, M. de Gendre avait reçu une troupe pour y donner des représentations de manège¹. Au Varis, ces attractions faisaient toujours régner une grande animation, car le public fribourgeois y prenait un plaisir déjà bien marqué. En 1881, le manège recevait un hôte inusité. Une ménagerie s'étant fixée au Schœnberg, à l'occasion du tir fédéral, un éléphant ne trouva pas de son goût les oscillations de l'ancien grand pont suspendu, force fut à son propriétaire de lui trouver un abri au manège.

Il n'est pas exagéré de dire que le manège du Varis, durant les quarante dernières années du siècle passé a bien été tout à la fois un centre de vie active, élégante et sportive de notre ville. Le nouveau siècle apportait cependant, avec fracas et poussière, l'adversaire qui, bien vite, devait triompher de la traction animale: le cheval-moteur. Le manège, inévitablement, devait déjà en pâtir un peu quand survint l'incendie qui fit cesser brusquement son intéressante activité.

¹ A.E.F., manual du Cons. des finances, 19 septembre 1840, fol. 130.

De même, en 1774, un écuyer anglais demandait au Conseil l'autorisation de donner des preuves de son adresse dans l'exercice de ses chevaux. A.E.F., manual, n° 325, fol. 196, 22 avril 1774. Renseignement aimablement communiqué par M^{lle} J. Niquille.

L'établissement du Guintzet.

Cet établissement fut créé, en 1900, par M. Henri de Chollet, sur sa propriété du Guintzet, pour le dressage du cheval de selle. Le résultat n'ayant pas répondu à ses espérances et aux sacrifices qu'il s'était imposés, M. de Chollet liquida son entreprise en 1911. Il n'en eut pas moins le mérite d'avoir contribué à relever et à remettre en honneur le sport du cheval au moment où les machines à moteur semblaient conquérir le suffrage universel.

Si les dimensions du manège étaient suffisantes pour le dressage, elles l'étaient moins pour des cours d'équitation. Cela n'empêcha pas, cependant, qu'il fut utilisé, par intermittence, soit par la société des officiers, soit pour les cours réservés à des instituts ou au public. Le Rally l'utilisa même pendant un certain temps. Cette société, dont chaque membre devait être propriétaire de sa monture, avait été formée dans le but d'encourager ce sport et de créer parmi ses sociétaires une saine émulation. Des sorties en commun y étaient organisées, elles donnaient naturellement l'occasion, à de gais compagnons de se retrouver et de faire honneur au coup de l'étrier, toujours le bienvenu.

En 1912 et 1913, MM. von Gunten et Ramuz, propriétaires d'un important commerce de chevaux à Faoug, louèrent l'établissement. A cette époque, le capitaine de cavalerie de Muller, de Belfaux, y donna des leçons particulières à quelques élèves et aux étudiants de Grangeneuve.

En automne 1924, une bonne nouvelle se répandait dans notre ville, MM. von Gunten et Ramuz, en association avec M. Henri von der Weid, louaient le manège pour y établir une succursale de leur commerce et y organiser des cours d'équitation. Ceux-ci furent fréquentés par de nombreux élèves, car le sport hippique rencontrait de fervents adeptes à Fribourg. Quelques semaines plus tard déjà, notre ville revoyait passer dans ses rues, par petits groupes, une nouvelle jeunesse, moins protocolaire peut-être que celle d'il y avait trente ans et plus, mais qui ne le cédait en rien à la camaraderie de leurs aînés. Que de choses avaient changé dans nos mœurs ! La mode, cette magique transformatrice de nos habitudes, accueillie avec plus ou moins

de faveur, suivant ses caprices, préside et commande, sans appel, avec une allure de dictateur les actes parfois les plus menus de notre vie. Nos jeunes sportives avaient adopté sans hésitation la monte à califourchon, et leur mise simplifiée, si elle les faisait confondre parfois, avec leurs



M. le capitaine Henri von der Weid,
en haute école.

camarades masculins, mettait cependant une note bien inédite à ces groupes ne manquant pas d'élégance.

Des résultats satisfaisants furent obtenus en peu de temps, pour des cavaliers presque tous novices dans l'art de monter à cheval. Ils étaient dus au dévouement et à la compétence du professeur d'équitation que l'établissement avait eu la bonne fortune de s'adjoindre en la personne de M. Anton von Blärer, ancien rédacteur aux *Frei-*

burger Nachrichten. Cavalier ardent, connaissant tous les secrets de l'équitation, psychologue aussi averti du cavalier que du cheval, M. von Blarer unissait à tant de précieuses capacités, les qualités de cœur et de sociabilité poussées jusqu'à la délicatesse; aussi était-il regardé par ses nombreux élèves, aussi bien comme un compagnon idéal que comme un maître parfait.

Hélas, cette reprise du sport du cheval, si réjouissante, fut de courte durée, car, en 1929 déjà, les associés renonçaient à l'exploitation de ce manège. Cette décision fut certes déconcertante. Faut-il en conclure qu'une entreprise de ce genre ne peut se développer avec succès à Fribourg? Nous ne le pensons pas, malgré les obstacles sérieux, dus aux circonstances actuelles, tels que la concurrence des sports nouveaux. La situation excentrique du manège du Guintzet nous semble être la cause principale de cet état de choses.

Nous ne voulons pas rester sur cette note pessimiste; nous voulons espérer qu'à l'heure où Fribourg va doter son Université d'un stade remarquable, une nouvelle initiative viendra résoudre le problème de la construction d'un nouveau manège.

L'hippisme actuel.

Nos militaires montés, à quelques rares exceptions près, sont actuellement les seuls représentants du sport hippique fribourgeois. Nos dragons, hors du service militaire, montent-ils beaucoup à cheval? Il semble naturel que la réponse soit affirmative. Hélas, elle ne correspondrait pas à la réalité. En général, il est vrai, un intérêt croissant se manifeste parmi les troupes montées en faveur de l'équitation et de ses manifestations en dehors de l'armée. Cette activité est satisfaisante et même digne d'éloges dans la partie allemande du canton, mais elle l'est beaucoup moins dans nos districts romands. Il est donc à souhaiter qu'une émulation plus vigoureuse tienne en haleine nos dragons dans l'exercice de leur sport favori.

La valeur d'un cavalier, d'une monture, se manifeste actuellement, plus que jamais, dans les nombreuses épreuves

organisées. Il y a environ 50 ans, on ne connaissait guère que l'épreuve de vitesse soit les courses plates. Le cavalier montait alors les étriers longs et sa position était normale, bien assise. Mais l'introduction des obstacles dans les épreuves hippiques devait orienter l'équitation vers une conception nouvelle ; elle fut réalisée par la monte américaine introduite, en 1898, presque simultanément sur les deux continents. Elle sortit victorieuse de certaines résistances qui l'accueillirent à ses débuts. Si elle fut très préjudiciable à l'équitation de haute école, elle eut, par contre, une très large part à la réalisation de ces prouesses hippiques, qui, semblent atteindre actuellement le record des possibilités du dressage et de l'entraînement.

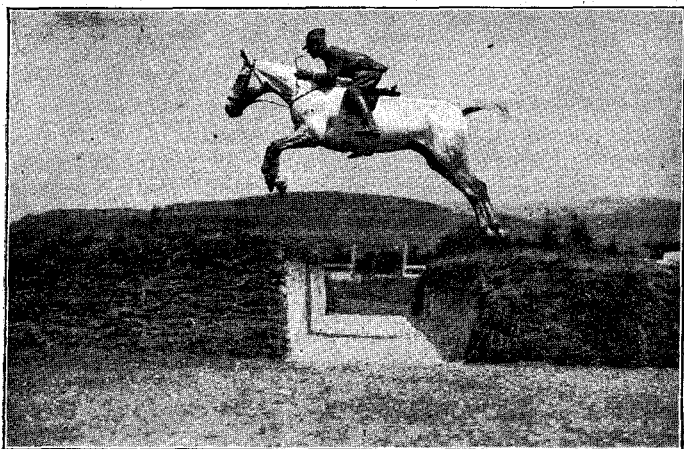
Ces concours se multiplient d'année en année et provoquent partout l'enthousiasme du grand public. Fribourg, ne devait pas attendre cet enthousiasme nouveau pour susciter des cavaliers fervents. Y eut-il figure plus populaire et plus sympathique que celle de notre brave colonel de Reynold, qui, nonagénaire, montait encore assidûment à cheval.

Au cours de ce modeste exposé, nous nous sommes intentionnellement abstenus de prononcer des noms dans la crainte de commettre de regrettables omissions. Nous désirons cependant, en terminant, mentionner spécialement la sympathique phalange de cavaliers qui font honneur à Fribourg. Parmi les lauréats des concours régionaux nous noterons simplement parmi nos bons dragons, les succès fort honorables d'un Vonlanthen, de Heitenried, d'un Marcel Chatagny, de Corserey et la bonne tenue d'un sportif en forme, le résistant équipier du F. C. Fribourg, le brigadier Alf. Riesemey.

Mais il appartenait aussi à deux cavaliers fribourgeois de remporter des lauriers convoités par les as internationaux : M. le capitaine de cavalerie Henri von der Weid et M. le 1^{er} lieutenant de cavalerie Pierre Blancpain.

M. Henri von der Weid a de qui tenir. Il appartient, en effet, à une famille où l'hippisme est en honneur. Son père, M. Gaston von der Weid, a fait carrière dans la cavalerie et son frère aîné, M. Charles von der Weid, a remporté une vingtaine de premiers prix aux concours

nationaux suisses de 1908 à 1914. Il appartenait donc à M. Henri von der Weid de continuer la tradition ; il le fit brillamment. Ancien élève à l'école de Saumur, détenteur du diplôme de dressage, M. Henri von der Weid se révéla très tôt l'un des meilleurs cavaliers suisses. Homme de cheval, dans toute l'ampleur du terme, M. von der Weid — chose rare — ne se spécialisa pas, il excella partout, en plat, en obstacle comme en haute école. Il est en outre un dresseur remar-



M. le capitaine Henri von der Weid,
en obstacle.

quablement doué. Pour lui, le cheval n'offre plus de secrets et il recherche avec plaisir les difficultés pour les résoudre avec une parfaite aisance. Aussi, ses succès allèrent-ils grandissants ; il paraît sur une multitude d'hippodromes, et partout il se classe dans les premiers rangs. Il nous serait impossible de mentionner tous ses succès, nous citons simplement au hasard, ceux des championnats les plus en vue, tels que ceux de Lucerne, Interlaken, Nice, Angers, Nantes, Londres, Stresa, Berlin, des 8^{me} olympiades à Paris, en 1924, et de ses deux participations, sur quatre, dans l'équipe suisse au challenge de Dublin, universellement convoité, que notre équipe devait s'adjuger définitivement en 1929.

Actuellement, M. von der Weid, semble délaisser les courses, mais il peut être persuadé que ses compatriotes applaudiraient à une rentrée en lice. M. von der Weid ne reste cependant point dans l'inaction. Il sert précieusement, au contraire, la cause de l'hippisme en s'adonnant au dressage et heureux seront les propriétaires qui posséderont des chevaux sortis de son école.

M. Pierre Blancpain est le fils de M. Paul Blancpain, directeur de la Brasserie du Cardinal, qui a également un passé sportif brillant. M. Paul Blancpain, en effet, avec son cheval Bel œil, l'un des craks les plus fameux que nous ayons eus en Suisse, devait remporter des succès aussi nombreux que splendides.

L'adage populaire « tel père, tel fils » se trouve ici brillamment réalisé. M. Pierre Blancpain, de bonne heure, devait être un fervent de l'équitation et pouvait-il trouver un maître plus autorisé que l'excellent cavalier qu'est son père. Il commence à concourir en 1925, d'abord comme sous-officier, puis comme officier et de suite, ses qualités font augurer une belle carrière. Les succès sont engageants. Successivement, il fait partie des équipes suisses aux concours internationaux de Lucerne et de Genève et, en 1929, après une remarquable saison, M. Blancpain est classé premier par l'annuaire suisse des concours hippiques, totalisant le plus de premiers prix devant tous les concurrents suisses. Depuis, empêché par ses voyages d'études, M. Blancpain, dut interrompre son activité sportive. Sa rapide performance nous fait regretter vivement une absence déjà trop longue, au gré de ses nombreux admirateurs. Puisse-t-il, dans un avenir prochain, rentrer en lisse avec la maestria que nous lui connaissons et continuer, par des victoires nouvelles, les brillants débuts qu'il imposa à notre admiration.

Le beau sport est servi à souhait par de telles vedettes. Puisse-t-il susciter à leur suite, non seulement des as nouveaux, mais encore reprendre ses droits dans notre Fribourg, que nous désirons voir conquise non seulement à toute bonne cause, mais aussi pleine d'enthousiasme pour toutes les manifestations de la beauté.

Paul Kessler.

Fribourg à Paris.

Ce que l'on voit à Paris du Fribourg ancien et moderne. — Une expansion parisienne du régionalisme fribourgeois. — Artistes déracinés et lettrés patriotes. — Grimou, d'Affry, Tercier, l'helléniste Geinoz, académiciens. — Etienne Eggis, Marcello, Mariani, Charrière. — Nostalgie des expatriés et chants nationaux. — Ceux qui ne sont pas revenus. — Les 80 Fribourgeois jetés à la voirie du Faubourg Poissonnière. — Sunt lacrymæ rerum.

En ce grand Paris cosmopolite ouvert à toutes les immigrations et à toutes les curiosités, où l'œil se divertit dans la rue des visions ethniques les plus inattendues réunissant en un film sonore toutes les races de tous les continents, et assiste au défilé des Fils du ciel vêtus de soie chatoyante, des coloniaux à la peau noire ou ambrée, des Arabes et des Berbères enveloppés de burnous blancs, comme des Turcs à fez couleur brique, des Sioux coiffés de plumes belliqueuses à la façon des Indiens de Fenimore Cooper, ou encore des Esquimaux dresseurs de phoques, — un Fribourgeois quelque peu chercheur et averti ne saurait manquer de se heurter à de nombreux souvenirs et à des aborigènes de sa petite patrie.

S'il va se loger rue de Trévise en un ancien *Hôtel de Fribourg*, il ne sera pas surpris de trouver appendus aux parois de l'auberge de vieilles gravures représentant les célèbres ponts suspendus de la Ville aux Trois tours. Ici et là des restaurants, dont le seuil s'adorne en guise d'enseigne de la croix blanche sur champ de gueule, lui offriront un régal de fondues gruyériennes arrosées des meilleurs vins de La Côte vaudoise.

Visitant, il y a quelque trente ans, rue Notre-Dame de Nazareth, une de ces « dégustations » nationales, nous ne fûmes pas médiocrement étonnés, Victor Tissot et moi,

d'entendre tout à coup des voix nasillardes entonner le grand air de la *Marseillaise* fribourgeoise, paroles de Bus-sard, musique de Jacques Vogt, *Sur les bords de la libre Sarine*, dont un aède d'âge mûr, venu de la Broye, accompagné de sa femme, égrenait les notes entraînant. On pouvait se croire reporté aux journées électorales de jadis, dans quelque cabaret de l'Auge ou de la Neuveville, où les « gripious » livraient aux « ristous » des assauts que déséquilibraient de trop abondantes rasades.

Et, pour comble, le tenancier de la taverne fribourgeoise, ravi de ce rappel des mœurs politiques de son pays, défiait avec véhémence les « tépelets » hypothétiques qu'il croyait voir surgir autour du chanteur « Tépelet ! ». Ce qualificatif méprisant, n'était pas une déformation du nom de Tapolet donné par le charmant conteur gruyérien Pierre Siobéret au politicien en quête d'un siège législatif, dans son *Denney et Tapolet*, sur les bords de la Trême ou de la libre Sarine ?

Au Musée du Trocadéro, un Fribourgeois se complaira dans la contemplation des costumes féminins de la Singine et de leur « Kränzelé » scintillant, adossés aux pittoresques chalets valaisans, épaves du Village suisse de l'Exposition de 1900.

Au Musée du Louvre, ce sont les vitraux suisses et les portraits de buveurs de Jean Grimou, le fils du Cent-Suisse de la garde de Louis XIV, qui fixeront son attention.

Au Musée de Cluny, les grandes épées à deux mains lui rappelleront les fameuses journées de Cérises et de Maringnan et la valeur des ancêtres, tandis que des antiquités helvétiques, pièces de fouilles recueillies près d'Autun, l'antique capitale éduenne, ramèneront son esprit aux combats de l'émigration écrasée par César.

* * *

Au Musée du Luxembourg, il cherchera vainement le remarquable marbre de Marcello (duchesse Colonna), représentant *Bianca Capello*, qui décorait autrefois le vestibule du Musée des artistes modernes. Mais, c'est au pied du grand escalier de l'Opéra qu'il admirera, trépidante dans son exaltation de prophétesse, la *Pythie* de notre vail-

lante artiste fribourgeoise, non loin des œuvres du génial Carpeaux qui fut son maître et son initiateur dans le plus difficile et le plus grand des arts.

Son nom de Colonna dut la faire bien accueillir dans l'atelier du célèbre sculpteur, qui ne devait pas ignorer que parmi les ascendants de cette élève de choix — rencontrée dans les réceptions de Compiègne — figurait la poétique Vittoria Colonna, l'inspiratrice des sonnets de Michel-Ange, cette Vittoria Colonna que le Veronèse fit asseoir en bonne place parmi les convives du sensationnel tableau des *Noces de Cana*, qui est au Louvre.

On cultivait d'autre part les arts dans la famille patricienne des d'Affry, patronyme fribourgeois de la duchesse Colonna. Un comte d'Affry, officier des gardes-suisses, ne fut-il pas élu, vers 1780, membre associé de l'Académie de peinture ? Il a laissé quelques œuvres et s'est distingué dans la gravure.

Le Mémorial des Fribourgeois de vieille souche qui, à Paris, soit au service de France, soit dans les Lettres et les Arts, comme les Geinoz, les Grimou, les Tercier, devinrent les alliés et les tenants des classes dirigeantes, s'allongerait indéfiniment si l'on voulait rechercher et mettre en relief tous ceux qui émigrèrent des bords de la Sarine aux rivages séquanais pour se dévouer aux services publics ou partager les périls de la défense d'une grande nation à laquelle les reliaient un attachement et une fidélité séculaires.

Mais pour autant ces émigrés n'étaient pas des déracinés. Ils conservaient dans leur cœur, comme une précieuse tradition ancestrale, l'amour du sol natal et de la maison familiale qui protégea leur berceau. Une mélancolie profonde hante ces exilés volontaires au souvenir des douces intimités qui exaltaient leurs âmes candides d'adolescents. Les Fribourgeois des régiments suisses étaient particulièrement sensibles à ces regrets des bonheurs écoulés et l'on sait que pour prévenir la neurasthénie qui les poussait aux désertions, il était interdit, dans les réunions de ces jeunes expatriés, de faire entendre les chants de la montagne et les mélodies qui revivifient la souvenance du pays natal.

L'histoire du *Pauvre Jacques* mise en romance au Petit Trianon, par la marquise de Travanel et que toute la France chanta après la reine Marie-Antoinette, est un autre témoignage de cet attendrissement éprouvé par les Suisses habitant la France à l'audition de leurs airs nationaux.

* * *

Et de nos jours encore, lorsque le notaire Currat, costumé en pâtre de la Gruyère, est venu à Paris, dire de sa voix puissante la chanson des armaillis des Colombettes, le *Ranz des vaches*, bien des yeux se voilèrent de larmes dans la colonie suisse qui était accourue nombreuse à ce concert pour l'organisation duquel la Gruyère avait envoyé quarante de ses plus retentissantes sonnailles qui accompagnèrent de leurs sons rauques et sourds les refrains de son chant national.

C'était le même frisson irrésistible d'autrefois qui transportait l'assemblée.

*Jamais Cent-Suisse au loin n'entend le Ranz des vaches
Sans qu'une larme glisse au bord de ses moustaches.*

Cette émotion, ressentie par les Suisses de Paris au concert donné en 1891 au Trocadéro pour les fêtes du Centenaire et la commémoration du pacte de 1291, démontre bien que la nostalgie du pays natal n'abandonne pas nos compatriotes qu'un instinct de nomadisme ou quelque fatalité atavique datant peut-être du grand exode des Helvètes, pousse aux expatriations lointaines et dirige spécialement vers la douce France et le prestigieux Paris.

C'est ce que constatait, en 1860, un Fribourgeois bien oublié, professeur de l'Université de Paris, Louis Demierre, dans la préface de son *Histoire de Suisse* publiée chez Marpon: « Né dans le canton de Fribourg, — depuis bientôt six années que j'ai quitté mon pays, — je n'ai jamais cessé d'y vivre par la pensée. Le jour où je n'ai pas serré la main d'un compatriote, je me suis cru isolé du monde entier. Tant il est vrai que le souvenir est insuffisant à consoler de l'exil de la mère patrie. »

Celui-là était un patriote. Il regrettait vivement d'avoir été obligé de quitter Fribourg, à cause peut-être de ses

opinions politiques, et de passer en France des jours dénués des joies qui avaient été l'enchantement de sa jeunesse. « Ils sont aimés de Dieu, disait-il douloureusement, ceux « qui, jetant un regard en arrière, aperçoivent dans la



La duchesse Colonna.

« brume du passé, un foyer, une famille, de sincères amis « et tout un pays aimé... » Et il a cherché à se consoler de son malheureux destin en écrivant un livre tout à l'honneur du pays qu'il avait quitté: « Loin de la Suisse, je me « suis entouré de tous les grands écrivains qui ont consacré « leurs veilles à l'histoire de cet étrange pays qui encore de « nos jours donne au monde l'exemple de l'ordre dans la « liberté... » Oeuvre pénible, imitée de Jean de Muller, de

Tschokke, de Dubochet, de Gaulieur, etc., mais qui ne manque pas de souffle ni d'élan.

Et il raconte que toutes les fois qu'il lui a été donné de présider à Paris un cours d'histoire, il a feuilleté avec ses élèves « la magnifique histoire de nos guerres victorieuses « et de nos conquêtes intellectuelles... » « Ils ont répété « avec moi les noms de Divicon, d'Adrien de Bubenberg « et de Nicolas de Flue... Ensemble, nous avons assisté aux « superbes journées du Grütli, de Sempach et de Naefels. « Comme la mienne, leur jeune âme a tressailli à ces hauts « faits de notre histoire. »

Cette *Histoire de Suisse* devait comprendre les temps modernes, jusqu'à l'année 1860. Elle s'arrête à 1815 et à la chute de Napoléon. Oeuvre restée donc inachevée, ce n'est sans doute qu'une publication posthume. Louis Demierre, en la terminant, nous eût sans doute révélé les motifs restés secrets, qui lui ont fait quitter son cher canton de Fribourg.

* * *

Parmi ses compatriotes séjournant à Paris, dont il aimait à serrer la main, se rencontrait à coup sûr Etienne Eggis dont l'esprit fantasque et les allures bohème faisaient alors quelque bruit dans le monde des lettres où il personnifiait une survivance de l'école romantique tombée dans le dénuement des Buveurs d'eau de Murger. Dès son arrivée dans la capitale des lettres, il devint l'ami et l'émule de Charles Coligny, un des maîtres de la bohème, avec lequel il courut les derniers cafés de la pègre littéraire, improvisant des poèmes extravagants et se présentant comme le chevalier errant de la poésie des troubadours, se disant « rempli « de la sublime et sainte folie de l'art, marchant la flamme « au cœur, la harpe en bandoulière et les yeux sur l'horizon « où resplendit, calme et éternel comme Dieu, le vaste et « splendide soleil de l'art ».

Ce poète inattendu, qui se révélait tout à coup à la société littéraire du grand Paris, trouva aussitôt des protecteurs et même un éditeur pour le volume de vers funambulesques qu'il portait dans son léger bagage. C'était son *Voyage au pays du cœur* ou son recueil *En causant avec la*

lune que Hachette publia et dont les rares exemplaires se cotent aujourd'hui plus de cent francs dans les catalogues des libraires.

Justement, je viens de lire une de ces annonces de livres d'occasion qui porte à 180 fr. l'estimation de ce dernier recueil agrémenté d'un envoi de l'auteur à Charles Monselet et d'une note manuscrite du spirituel chroniqueur conçue en ces termes : « Qu'est devenu ce jeune homme de vingt ans, doux et taciturne ? Arsène Houssaye, chez qui il a demeuré, pourra me renseigner peut-être. Volume disparu, comme son auteur. C'est la queue du romantisme ».

Six ans plus tard, Monselet consacrait la mention suivante à Etienne Eggis dans sa *Lorgnette littéraire*, un livre très recherché des bibliophiles, qui tient brillamment, et d'un ton caustique charmant, la promesse de son sous-titre « Dictionnaire des grands et des petits auteurs de mon temps » (Poulet-Malassis, 1856).

« EGGIS (Etienne). — « Mon grand-père était un roi « Bohémien qui s'appelait Voluspar », a écrit M. Etienne « Eggis. Nous ajouterons à ce renseignement biographique « les titres de deux volumes de vers publiés par le petit-fils « de Voluspar : *En causant avec la Lune* et *Voyage au pays du cœur*. C'est de la poésie excessive et ensoleillée, mais « enfin c'est de la poésie ».

C'était également le jugement que portait sur le jeune poète fribourgeois, Maxime Du Camp, dans un article inséré beaucoup plus tard dans la *Revue des Deux Mondes*. « Ses vers sont d'un jeune homme de vingt et un ans que le lyrisme emporte, mais ils sont bien faits, de vive facture et viennent d'un poète. »

La protection d'Arsène Houssaye, alors directeur du Théâtre Français, et l'asile qu'il lui offrit dans son vieil hôtel de la rue Chateaubriand, permirent au jeune Parnassien de collaborer à l'*Artiste* où il écrivit des chroniques qui furent une révélation de son talent fantaisiste et prime-sautier, comme cette excentrique *Géographie de la femme* dont l'originalité pyramidale lui valut d'être appelé le Malte-Brun du cœur féminin : « La femme, y déclarait-il, est un pays situé entre l'ange et le démon, à 40 degrés au-

dessus de la latitude masculine et à deux degrés au-dessous de tout ce qui se rapproche le plus de l'équateur de Dieu... »

Pendant quelques semaines, Etienne Eggis, arraché à la vie de bohème, devint un des réguliers de la vie parisienne et charmait, le soir, par ses improvisations au piano, la famille Houssaye qui appréciait autant que ses dons poétiques les inspirations de son très réel talent musical.

* * *

Mais la bohème ne tarda pas à reconquérir le vagabond de l'art qu'elle avait captivé. En 1869, Eggis revenait à Fribourg, où il publia sa petite plaquette des *Schnapseurs*, cruelle apologie des habitués des tavernes fribourgeoises auxquels il s'était mêlé. Vite déçu de cette incursion dans le domaine du bas réalisme, il reprit de plus belle ses projets de voyages illusoire vers l'orient de ses rêves et c'est de Suisse qu'il écrivait alors cette lettre folle à Maxime Du Camp qui avait encouragé ses débuts poétiques : « Vous souvient-il de moi ? J'arrive des bords du Gange ; j'étais cymbalier dans un régiment de cipayes. L'Inde, monsieur, est un fort beau pays. » Imagination pure. Il allait simplement recommencer ses randonnées à travers l'Allemagne où il rencontra le peintre hongrois Munkacsy, à peine entré dans la notoriété, qui le portraictura, coiffé d'une casquette plate d'étudiant bavaois (c'était à Munich), en une petite tofle que j'eus la chance de retrouver à Paris où furent dispersées les multiples études dont l'atelier du célèbre peintre, devenu Parisien et mort dans une clinique, était encombré.

C'est pendant son séjour en Bavière que le plus itinérant des poètes — qui semble avoir pris au sérieux la paternité du roi Voluspar — écrivait à un Parisien de ses amis : « J'erre depuis trois mois à travers la Suisse et l'Allemagne, aujourd'hui avec des bohémiens, demain avec des comtesses et toujours sans le sou. Une belle vie, mon vieux ! Depuis bientôt deux mois, j'ai établi mon domicile à Munich sans préjudice des courses que je fais dans les villes environnantes, en compagnie d'une troupe de musiciens ambulants, dont je suis le poète et... le cuisinier. C'est moi qui fais les vers, et la soupe s'improvise au piano et je *va-t'en*

ville. — Une lettre d'Arsène Houssaye m'a ouvert ici tous les théâtres et c'est le seul plaisir que j'ai après la bière et le tabac. L'Allemagne, mon cher, est un pays de cocagne. C'est le journal *Paris* des fumeurs. On y peut fumer huit jours d'excellent tabac pour deux sous. Hein ! que dites-vous de ça ? »

Etienne Eggis avait — on le voit par ces derniers mots — gardé bon souvenir du *Paris*, journal splendidement illustré et allègrement rédigé, qui n'eut qu'une existence éphémère et auquel collabora un autre Fribourgeois, Joseph Moosbrugger, dessinateur de grande réputation, plus connu sous le nom de Mariani, dont les principaux illustrés de Paris se disputèrent jusqu'en 1870 les remarquables dessins de haute actualité.

Ce que l'on sait moins, c'est que Mariani s'adonna à la peinture avec un égal succès et qu'il alla chercher jusque en Grèce et en Egypte des inspirations d'art qui avaient séduit les plus éminents orientalistes. J'ai pu admirer récemment de notre compatriote un *Parthénon* superbe, éclairé des feux du couchant, dont notre Musée cantonal aurait volontiers enrichi ses collections.

* * *

Joseph Moosbrugger, Etienne Eggis, Louis Demierre devaient très amicalement se serrer la main lorsqu'ils se rencontraient en ce passé déjà lointain où ils étaient venus chercher fortune dans une marche à l'étoile que vint trop tôt interrompre une mort prématurée.

Une étude de l'œuvre considérable accompli par Mariani serait particulièrement intéressante. Etienne Eggis a heureusement trouvé en Philippe Godet, de Neuchâtel, un biographe très averti qui nous a révélé les phases mouvementées de sa vie aventureuse. Les succès littéraires de Victor Tissot nous sont également connus. J'ai ici même esquissé les grandes lignes de sa fructueuse carrière.

Mais de nos compatriotes expatriés qui sont venus, au siècle dernier brûler leurs ailes à la flamme du grand Paris, il en est un dont nul n'a encore parlé et qui mérite cependant de figurer parmi les plus illustres personnalités du Panthéon fribourgeois.

C'est Joseph Frédéric Charrière, le constructeur d'instruments de chirurgie à la réputation mondiale, né à Cerniat le 19 mars 1803, dont je pus approcher les derniers descendants, disparus à la fin de la grande guerre, les interrogeant sur les brillantes étapes de la vie de cet inventeur que ses travaux ont classé au rang des plus célèbres.

Il était venu à Paris au début de la Restauration, entra dans un atelier de coutellerie et s'appliqua à construire, sur les conseils et les indications de Dupuytren, les appareils les plus ingénieux pour faciliter les opérations chirurgicales dont il perfectionna les instruments avec une véritable maîtrise. On lui doit une heureuse transformation de l'instrument de lithotritie inventé par Civiale qui l'a fait considérer dans le monde entier, comme un bienfaiteur de l'humanité souffrante.

C'est en 1833 que les ateliers de Charrière furent transférés, rue de l'École de Médecine et rue Pierre Sarrazin, où ils occupaient, déjà en 1844, plus de 400 ouvriers spécialisés dans cette difficile partie.

Ce grand inventeur, qui fut l'auxiliaire le plus précieux de la chirurgie de l'abdomen et de l'orthopédie, ne fut pas lui non plus un déraciné. Au milieu de ses plus grands succès, il revint visiter son pays natal et fit peindre sur une grande toile une vue de Cerniat et de sa maison familiale où il voulut être représenté lui-même en petit armailli gruyérien, gardant les vaches du cheptel paternel. Ce tableau et le portrait de Charrière font partie des collections du Musée de Bulle.

Joseph Charrière, dont une lithographie de Maurin a popularisé les traits, est certainement, avec le portrait de la duchesse Colonna dessiné en pointe sèche par le maître-peintre-graveur Marcelin Desboutin, la physionomie fribourgeoise la mieux connue du public parisien. Le buste de Dupuytren, qui fut son ami et le praticien éminent qui guida ses travaux, se voit encore à l'entrée du logis de Charrière, où il le fit placer il y a plus de 80 ans et l'enseigne de sa maison domine encore, rue Pierre Sarrazin le porche par lequel, dans cette voie silencieuse, les nombreux ouvriers qu'il employait pénétraient dans leurs ateliers.

En cette même rue Pierre Sarrazin et en face de ce porche s'ouvre la porte cochère par laquelle on accédait aux bureaux de l'Almanach Hachette, au temps plus rapproché de nous où Victor Tissot procédait au lancement à 400 000 exemplaires de cette publication mémorable dont il fut le fondateur.

* * *

Les souvenirs de la petite patrie fribourgeoise se rassemblent et se pressent — on le voit — dans certains quartiers de la grande Ville. En d'autres, ils se lient aux plus émouvantes tragédies de l'histoire de France. Une seconde révolution, plus sanglante encore que la première, a incendié le palais des Tuileries que les Suisses de Maillardoz et de Bachmann durent par ordre — en se sacrifiant — abandonner à la fureur des sections déchaînées. C'est là que tombèrent et furent massacrés 600 gardes-suisse dont plus de 80 étaient originaires du canton de Fribourg.

La plus impressionnante de mes trouvailles a été certainement celle que me fit découvrir l'examen des plans de Paris du 18^{me} siècle où je constatai que l'immeuble habité si longtemps par le vétéran du vieil Uechtland que j'ai l'honneur d'être, avait été édifié sur les remblais des anciennes carrières de plâtre du chemin Pétreille, c'est-à-dire sur les fossés ou trous de carrière dans lesquels furent jetés, au lendemain du 10 août 1792, les six cents Suisses massacrés aux Tuileries.

Ce fut en cet endroit précis, dans les jardins en friche qui bordaient ce chemin de traverse du faubourg Poissonnière, que furent précipitamment enfouis en un affreux pêle-mêle les Diesbach, les Castella, Chollet, Wild, les Genoud, Déforel, Thorin, Gobet, les Gachet, Morel, Pilloud, les Progin, Chenaux, Barbey, Roulin, les Menoud, Niquille, Sansonnens, Mettrau et soixante autres compatriotes natifs de Fribourg et de la Gruyère.

Et c'est sur leurs tombes mêmes que, par un singulier retour des choses, j'ai pu réunir un moment les débris des drapeaux dont ils s'étaient partagé les morceaux pour ne pas les laisser entre les mains des émeutiers furieux qui les assaillaient.

— Laissez-moi mourir et sauvez le drapeau, s'était écrié le porte enseigne Forestier, en s'écroulant, frappé par une balle, au pied de la statue de Louis XV, dont l'emplacement est indiqué aujourd'hui par l'obélisque de Louxor.

J'avais trouvé ces reliques du massacre dans le grand marché de la brocante où je découvris, un autre jour, avec des armes portant gravés les noms des régiments suisses, deux petits mortiers lance-grenades, au blason de Fribourg, provenant sans doute du pillage de l'arsenal, par les troupes du général Pigeon (1798).

Fribourg et la Suisse se retrouvent un peu partout en ce vaste théâtre de l'activité humaine à travers les siècles et en cette immense agglomération de souvenirs d'art et d'histoire que constitue la grande cité parisienne.

H. Flamans-Aebischer.

Paris, ce 18 septembre 1930.

Impressions d'un marin à ses débuts.

Le Docteur Louis Thurler, officier à bord des vaisseaux hollandais : *Burgmeister den Tex* et *Prins Frederick Hendrick*, à qui je viens de soumettre mes impressions maritimes m'écrit :

« Mon cher novice Jean Comte, j'ai lu avec un vif plaisir vos souvenirs d'homme de mer ; ils ont ravivé en moi les grandes joies de ma jeunesse alors que je roulais sur les diverses mers de la planète. Votre récit, vivant et pittoresque, enveloppé dans une atmosphère tonifiante avec des relents de marée, de goudron et de graisses, parfums dont on garde l'éternelle mémoire, m'a charmé. Je vous conseille vivement de le publier dans les *Etrennes Fribourgeoises*. Il aura, j'en suis certain, un franc succès.

A vous de cœur,

(Signé) : Docteur Louis Thurler,
médecin de bord, au service de la Koninklijke
Maatschappij Nederland et du Royal Dutch Mail.»

Stimulé par cet encouragement de si grand poids, car le docteur Thurler joint à sa personnalité médicale, de grands talents d'homme de lettres et de marin, que les lecteurs des *Etrennes Fribourgeoises* ont déjà goûtés dans les pages merveilleuses où il narra ses voyages en mer. Je ne puis soutenir la comparaison avec le docteur Thurler. Que ceci me serve d'excuse auprès des lecteurs des *Etrennes fribourgeoises* auxquels je livre un récit simple et sans apprêt, écrit sous la seule dictée des événements.

Jean Comte. •

A DIEU VA !

« Que diable allait-il faire dans cette galère ? » Telle fut la pensée de ceux qui apprirent ma croisière au Brésil à

bord du trois-mâts *Bonneveine*. Pourquoi naviguer sur un voilier, alors que maintenant la traversée peut se faire avec tout le confort possible ? On ne voit comme raison plausible d'un tel voyage que le cinéma ou un dépit amoureux. Seul le marin saisira tout de suite la portée de mon voyage destiné d'abord à éprouver mon attrait pour la marine, puis à me rendre véritable navigateur.

Si ma vocation s'était révélée par maints signes et indices caractéristiques, elle me laissait cependant sceptique. Fribourg, n'offrait à mes goûts nautiques qu'un maigre torrent, Estavayer un lac docile et le Camp des Pilotins de Bouaffles qu'une banale navigation en eau douce. Aussi, chaudement recommandé par le directeur de la Ligue Maritime et Coloniale française, mes études secondaires étant terminées, je ne craignis pas de prendre le large.

Le 2 février 1927, je reçus la lettre suivante du Havre. Quelle surprise ! Elle m'annonçait mon embarquement sur le trois-mâts *Bonneveine* en partance pour Cardiff-Pernambuco-St-Laurent-Haïti ou Jamaïque ; voyage d'environ 8 mois. Faute de mieux, on me réservait les fonctions de novice. Quelques heures plus tard, notre home si tranquille était dans l'agitation des préparatifs du départ.

Le 5 février, j'arrive au Havre. Un oncle m'accompagnait. Ma première visite est pour le capitaine d'armement du *Bonneveine*, auquel je suis heureux de remettre mes papiers, car c'est mon entrée dans la vie maritime. Ce beau début m'avait été grandement facilité par M. Gariel, président de la Société française de Fribourg.

L'après-midi, je fais l'achat de deux bleus et d'un ciré, puis me dirige vers le *Bonneveine* dont la mâture se dresse haute au-dessus des toits.

Mon navire est un trois-mâts barque de 103 m. de longueur hors tout. Le beaupré mesure 13 m. ; le grand mât 33 m. ; le misaine 32 m. et l'artimon 28 m. Ce dernier mât est à voile aurique tandis que les deux autres mâts gréent des phares carrés. La mâture peinte en blanc semblait d'autant plus trappue sur la basse et longue coque de couleur gris-perle.

Quelle animation au pied de l'échelle de coupée ! Au milieu de gens affairés, de jets de vapeur du treuil, je dois enjamber des monceaux de madriers, qui par paquets, s'engouffrent dans le bateau, après s'être élevés dans les airs. A grand'peine, je trouve quelqu'un pour me conduire auprès du capitaine. Je le trouve dans le carré, vaste pièce rectangulaire aux parois lambrissées. Une glace rectangulaire orne la cloison arrière. La paroi avant est décorée d'une cheminée somptueuse devant laquelle se dresse d'un air gavroche un menu fourneau de fonte. Le mobilier se réduit à quelques chaises à dossier réversible et à une immense table.

Voici ce que m'apprend le capitaine de ma future demeure et de la vie qu'on y mène. Le *Bonneveine* fut lancé en 1902 par les Forges et Chantiers de la Méditerranée à la Seyne (Var). Il devint la propriété de plusieurs armateurs successifs, dont la Maison Corblet. C'est pourquoi il transporta tour à tour des blés d'Australie, des nitrates du Chili et même dit-on, du nickel de la Nouvelle-Calédonie. Pendant la guerre, il fut mobilisé par la Défense Nationale. En 1925, il devint la propriété de la Maison Potet où il fait le transport du bois de l'Amérique du Sud et des Antilles. Son équipage comprend : un capitaine commandant, un second capitaine, trois lieutenants dont l'un fait office de cambusier, un maître d'équipage dit boscot, un cuisinier, un mécanicien factotum du bord et un télégraphiste. Une douzaine de matelots complètent le personnel. Certains hommes sont spécialisés comme le charpentier, le magasinier-lampiste. Les autres ne font que des corvées, par exemple celle de plat et de bidon. Elles consistent à aller chercher soit à la cuisine, soit à la cambuse les rations de la bordée (vin, lard, morue, sucre, sel, pommes de terre, pain). Plus longue est la corvée de wachtman qui consiste à faire la veille à chaque escale. L'équipage entier, sauf le capitaine, le cuisinier, le mécanicien et le mousse, fait le quart. Tant que le bateau est dans la zone des vents variables, l'équipage se divise en babordais et en tribordais se relevant toutes les quatre heures. Entre 6 et 8 heures du soir se fait le décalage afin que les mêmes hommes ne soient pas toujours de service aux mêmes heures. Dans

les alizés, le service se fait en trois bordées avec le rythme suivant : 8 heures de travail et 8 heures de repos. Le quart est consacré aux divers travaux du bord : on répare le navire, on le repeint, on fabrique de nouvelles voiles, sans compter les manœuvres. Pendant les escales, le marin, comme l'ouvrier de terre, travaille 8 heures par jour. Après

ces explications du capitaine, j'accompagne à la gare mon oncle qui rentre à Paris.

Vendredi, 12 février, je m'éveille à 6 heures en me disant : « Jour de gloire, je vais découvrir le Nouveau Monde ». Vite, je me dirige vers le port. Temps splendide. Sous un ciel bleu d'azur les toits du Havre étincellent au soleil levant.

J'arrive à bord, le pavillon hissé à bloc, flotte sous les caresses d'une brise légère. Après le déjeuner, j'enfile un bleu et hardi, au travail avec les quelques matelots, qui n'ont pas attendu le dernier moment pour prendre leur service. Un lieutenant, deux hommes et moi, transportons des planches du dock sur le quai pour ensuite les amener à bord au moyen d'un treuil.



M. Jean Comte.

Mes compagnons rappelés

pour un autre ouvrage, je me trouve seul sur le quai. J'élingue un paquet de planches, m'agenouille dessus, tire la bosse. Le treuil se met en marche, mais tout à coup, au milieu de la vapeur, je vois toutes les planches glisser à l'eau. Hélas ! je n'avais pas encore la poigne d'un matelot. Débutant dans le métier, je n'écope aucune observation.

Mais voici un spectacle pittoresque : l'embarquement des matelots. Ils s'amènent un à un, lentement, l'air

hébété et avec force zigzags. Qu'ont-ils fait avant d'embarquer ? Le savent-ils eux-mêmes ? Aussitôt dans le cadre naturel de leur activité, ils se dégrisent et paraissent travailler avec ardeur. Mais nombreux sont encore les absents qui courent les bistrots du port. On nous consigne à bord dès 11 h. ½. Deux gendarmes sont de faction à la coupée. A midi, dîner dans le poste d'équipage, avec les trois ou quatre hommes qui composent ma bordée. L'homme de plat apporte le rata. Nous nous asseyons suivant une certaine étiquette. Les plus vieux matelots appuyent la colonne de l'extrémité de la table. Le repas est bon ; potage, beefsteak, légumes. Il n'en sera pas toujours ainsi.

Avant de reprendre le travail, appel des matelots embarqués. La liste des manquants est remise à la police du port. Celle-ci dépêche aussitôt quelques hommes à la recherche des déserteurs. Spectacle du plus haut comique ! Un matelot tenu au collet, supplie les gendarmes de le lâcher pour aller quérir un paquet oublié dans quelque bar. Un autre reproche aux « flics » de l'avoir soustrait aux plus douces étreintes du départ. Soudain, des cris aigus déchirent l'air, deux jeunes marins gesticulant injurient en breton deux agents, bien pépères, qui portent leurs bagages. Ils gravissent l'échelle de coupée, jouant de façon imprudente avec les lois de la pesanteur et leur centre de gravité. Durant cette ascension périlleuse, je vois sortir de leur poche une petite boule noire avec double tache d'or : deux petits chats qui sont effarés de ce spectacle si neuf pour eux. Mes deux gas, qui certainement n'ont pas le vin gai, se prennent de bec, sur le pont, avec le boscot qui leur reproche leur paresse et leur inconduite.

A 3 heures, l'appareillage. Le Bassin s'ouvre et laisse passer deux remorqueurs. Novice dans le métier, je m'égare parmi les babordais qui forment la bordée de proue. Aussi, je me mets à larguer des amarres, épaisses comme le bras, à les lover et à passer la remorque à l'*Abeille*, notre remorqueur de tête. Deux pilotes grimpent à bord. Un coup de sifflet au moment où le *Bonneveine* est libéré de ses entraves et nos deux remorqueurs nous hâlent dans l'axe du Bassin. Nous passons le pont tournant, saluons du drapeau parents et amis, puis entrons dans le

Bassin de l'Eure, le dépôt de la C.G.T. A bord des navires à quai, nous distinguons des officiers dorés sur tranche qui nous dévisagent de leurs jumelles marines. Une gravure d'Epinal. Ils doivent penser à leurs 60 mois de navigation tumultueuse pour l'obtention du brevet, soupeser leur confort actuel avec leur vie de misère passée. A la sortie du port la silhouette classique d'un gros remorqueur, le *Seaman* de Hull, qui nous conduira jusqu'en Angleterre. Soudain, surgit une apparition peu rassurante. Est-ce une croupe de baleine. La forme s'avance, se précise. C'est un sous-marin. Garde-à-vous, fixe ! Nous stoppons et laissons passer ce navire de guerre, bas sur l'eau. Le museau en cuiller, qui sort des flots, l'arrière effilé, qui s'enfonce dans l'écume du sillage, le font ressembler à quelque moderne sirène.

Quelques instants plus tard, nous sommes au large. Le Havre se perd dans la brume. A 8 h. changement de quart. Il fait nuit. Seuls les feux de la Hève nous rappellent la France.

Samedi. — Ma vie de matelot a commencé à minuit. A l'appel de l'homme de bossoir, je suis monté sur le pont, j'ai fait les cent pas et causé avec mes camarades de bordée. Non sans quelque émotion, j'ai pris la barre. Il ne s'agit plus des 36 tonnes de l'*Yverdon* du lac de Neuchâtel, mais d'un bateau de 3600 tonnes et de 95 mètres de long. Attention, car les « Jack-Tars » c'est-à-dire les marins anglais succombant au gin ou au sommeil font moult embardées. Mais la mer est d'huile et la clarté de la lune dessine une large route lumineuse depuis notre navire à l'Infini. A 3 h. je prends la veille à l'avant du navire. Rien à signaler. Je gagne ma couchette.

A 8 heures du matin, service sur le pont. Vrai plaisir. Sous le grand soleil, dans un ciel clair, mille petites vagues étincellent sur l'Océan. Les mouettes et goélands nous suivent en tournoyant capricieusement. Tout à coup, du creux d'une lame écumante apparaissent les formes trapues et luisantes des marsouins. Ils nagent à fleur d'eau, bondissent, disparaissent pour revenir à la surface, luttent de vitesse avec le bateau et le dépassent. Un dernier saut, les cétacés s'évanouissent.

Dimanche. — Un double coup de cloche ; me voici à la barre. Un cargo en vue. A 11 h. la brume se dissipe quelque peu et j'aperçois une longue chaîne de montagnes bleues, dont la forme ondulée et monotone me rappelle le Jura. Peu à peu, le brouillard nous environne. Il s'épaissit et devient dangereux. Le remorqueur s'ancre le premier, puis le *Bonneveine*. Un fanal est placé en proue et en poupe. Le quart est abandonné, mais le bossoir continue. La cloche du roof avant tinte chaque minute. De toutes parts, cloches et sirènes se répondent, carillons sourds et clairs. Au loin, le bateau-phare lance sa note lugubre. Le coton qui nous entoure, nous donne l'impression d'un calme sépulcral. Tout semble figé. Les notions mêmes de temps et d'espace paraissent perdues. A bord, du misaine l'artimon se distingue à peine. Le haut du grand mât est invisible et les hublots de la cuisine sont deux grands yeux lumineux. Le fanal arrière ressemble à une étoile bordée d'un halo, qui jette furtivement quelque reflet indécis sur le pont glissant. L'humidité, qui s'infiltré partout, se condense sur les membrures d'acier et me force à changer de couchette, car autant de gouttières que de barrots. Le lendemain, le soleil se laisse deviner, puis disparaît à nouveau. Malgré l'opacité constante et les dangers de collision, les vapeurs de service continuent leur voyage, marchant avec lenteur et s'annonçant par de fréquents appels de sirène. Soudain, un hululement mystérieux se fait entendre. Il augmente peu à peu. Bientôt, il me semble être sous le coup d'une présence invisible. Je saute à la cloche et la fait tinter avec frénésie. De son côté, l'officier de quart me seconde en agitant la cloche de dunette. Un navire fantomatique me frôle menaçant.

Enfin, mercredi, le 16 février, le temps s'éclaircit. Nous continuons notre route, trente kilomètres à faire avant de toucher Newport. Quelques îles apparaissent. Green Earth semble un tremplin posé sur la mer. Un phare, quelques champs, un clocher, trois ou quatre maisons, des bateaux au mouillage résument l'activité de cet îlot. Yellow Earth, sa voisine est un pudding inhabité. Nous passons ensuite au milieu de charbonniers de diverses nationalités et de tous modèles. A tribord, un mât et une cheminée

sortent lamentablement de l'eau, indices d'un ancien naufrage. Plus nous avançons, plus le va et vient des navires augmente. Finalement, près d'un bateau-phare, dont la sirène ressemble au beuglement d'un taureau, la marée nous force à mouiller ainsi que tous les cargos en route pour Newport, Cardiff ou Barry. A 6 h. du soir, le *Seaman* laisse la place à deux petits remorqueurs, le *Gwent* et le *Stormcock*. De l'avant du *Bonneveine* le pilote commande et l'on me place à la hauteur de la grande cale pour transmettre ses commandements à notre timonier. La manœuvre est délicate. Nous devons suivre un chenal marqué de bouées à feux blancs ou rouges à l'éclat rapide comme l'éclair. Le brouillard se lève et les lumières de la ville et du port percent l'obscurité. Après deux heures de détours et de contours dans les bassins du port, par un dédale de navires à l'ancre, on nous signale d'attendre. Douze vapeurs doivent passer l'écluse avant nous. Celle-ci mesure 200 mètre de long sur 30 mètres de large. Enfin, c'est notre tour. Le *Cumberland* de 7000 tonnes domine orgueilleusement notre dunette. Le sas fermé, insensiblement nous nous haussons d'une dizaine de mètres. Quand le pont affleure le quai, un contingent d'individus, d'aspect plus ou moins engageant, enjambent les bastingages et réclament « the Captain ». Ce dernier, à l'arrière, leur donne audience avec un magnifique sérieux et prend leurs cartes de visite. Ces messieurs sont des shippchangers, des brocanteurs, des acheteurs de vieilles voiles, vieux cordages, etc... L'ouverture du sas amont fait déguerpir ces rats de cale. Le *Bonneveine* amarré à quai, nous avalons avec plaisir le café que nous octroie le tableau des rations pour travail supplémentaire.

L'ANGLETERRE

« Au jus ! » A ce cri poussé par le boscot, j'ai vite fait de me lever pour monter sur le pont. A la sortie du roof, un soleil bon enfant m'accueillit, persistant à rayonner sur un fond d'azur en dépit de nombreux petits nuages gris, dont la brise le voilait à tous moments.

Appuyé à la grue des ancrs, je jette un coup d'œil curieux autour de moi, car je n'ai encore jamais vu l'Angle-

terre. A babord quelques dizaines de mètres en arrière de la poupe du *Bonneveine*, c'est l'écluse avec ses champignons noirs, ses reverbères et son usine électrique. Au loin, s'étend une vaste plaine marécageuse limitée par la mer qui braille et des collines de forme très arrondies. Par tribord du *Bonneveine*, les divers bassins du port divergent et s'en vont vers l'intérieur des terres. Le plus important passe sous le *Transporter Bridge*, dont l'élégante et fine silhouette se découpe haute dans le ciel. Des tourelles d'acier, rompent çà et là la ligne monotone des quais noircis par le charbon. Ces constructions d'une hauteur de 45 mètres se nomment « spout » ou basculeurs. Chacune d'elles contient un ascenseur, qui élève, puis bascule les wagons à la hauteur utile. Conduit par un déversoir, le charbon s'engouffre avec fracas dans la cale du navire.

Quelques heures plus tard, je mettais le pied en Angleterre pour effectuer une manœuvre.

Le samedi, nous recevons, à 5 heures du matin, l'ordre de nous rendre au spout. A 11 heures seulement, le pilote et nos deux remorqueurs *Gwent* et *Stormcock* se décident et nous halent du côté du *Transporter Bridge*. Après quelques minutes de route, nous nous amarrons au plus petit spout de Newport. Nous devons orienter nos phares afin de ne pas les engager dans les poutrelles du basculeur. Le soir, avec trois matelots, je vais faire une promenade en ville.

Le lendemain de cette belle soirée, nous étions libres et vers les huit heures du matin je quitte le bateau. A mon grand étonnement, je suis seul dans les rues. Où sont les habitants ? Finalement, je croise quelques agents coiffés de casques à pointe. Je passe devant une belle et vieille église gothique « St. Woolos Church », puis, à grands pas j'enfilai une longue rue aux sympathiques maisons de briques rouges, toutes construites sur le même modèle. Rentré à bord vers midi, j'y perfectionnai mes installations.

Sur un navire, point de lundi bleu, surtout lorsqu'on embarque du charbon. Pendant 72 heures consécutives, à nos côtés, ou plus loin, vers l'arrière, ce ne sont que des roulements de tonnerre se succédant toutes les 3 minutes, les cris des dockers arrimant la cargaison, les manœuvres

sous la pluie et dans la poussière de charbon. Il est heureux pour nous que le syndicat de dockers ait exigé le monopole pour l'arrimage. Le chargement commença par le grand panneau. J'aidai le mécanicien à boulonner les portes de sa machinerie, lorsque fut déversé le premier wagon. Le préambule fut un bruit de ferraille, un roulement de tonnerre lui succéda et finalement un épais nuage noir s'éleva de la cale me laissant quelques minutes dans les ténèbres. Lorsque une certaine quantité de charbon emplit le grand panneau, on présenta successivement celui de l'arrière puis celui de l'avant, à cause de la stabilité longitudinales du bateau. Ce furent d'excellentes occasions pour apprendre la manœuvre des cabestans et le brassage des phares.

Heureusement, pour me reposer de ces travaux de force, j'avais chaque fois à lover les manœuvres. Cela me faisait quelques minutes de bon temps, pendant lesquelles je me plaisais à regarder le mouvement du port, les évolutions des remorqueurs, des navires, des canots.

Cette activité continuelle fait passer rapidement le temps et le 23 à 11 h. $\frac{1}{2}$, *Gwent* en tête et *Stormcock* en poupe, nous quittons le spout. Le pilote de service n'est pas un as. Au départ, il accroche un bras de perroquet à une poutrelle du spout. Tout le monde se met à l'abri. Heureusement, rien ne casse. L'accostage à notre ancienne place laisse aussi à désirer. Cette courte traversée à travers les bassins du port nous montre que notre avant est trop chargé. Nous avons donc des chances de « mettre le nez dans la plume ». Le remède est simple. Il nous faut transporter 20 tonnes de charbon de l'avant à l'arrière du navire. Sitôt dîner, je descends dans la cale avec quelques hommes pour faire un passage dans le charbon. Munis de pelles, de chandelles fumeuses et de nos mains, accroupis ou courbés en deux, nous extirpons des blocs de charbon. En un clin d'œil, nous nous muons en nègres et l'entrepont du *Bonneveine* ressemble à une galerie de mine. Le second vient vers les 5 heures du soir, jeter le coup d'œil du porion.

Le lendemain, je suis de corvée sur le pont et mon métier consiste à conduire une petite benne du panneau de misaine au panneau d'artimon. Trois hommes dans la cale avant

remplissent des mannes que nous transportons sur un minuscule fardier. Naturellement, tout n'alla pas pour le mieux. Le retour du cable qui soutenait la manne se prit dans le courant. Nous n'eûmes, heureusement, que la peur de voir se déverser sur nos têtes 1 m³ de charbon. Le fardier fit aussi des siennes. Il commença par faire des embardées puis se cassa une roue, remplacée aussitôt par un réa de poulie. Il n'embarda plus que d'un côté. Finalement la poussière de charbon formant bourre sur son avant peu haut, il nous fallut plus le traîner que le pousser. Le vendredi matin les promenades se continuent sous la pluie. La cale arrière étant pleine à déborder, nous la recouvrons de ses panneaux. Ce gros œuvre terminé, le boscot, muni de la lance à incendie, lave le pont à grande eau. Le ciel lui donne un vigoureux coup de main.

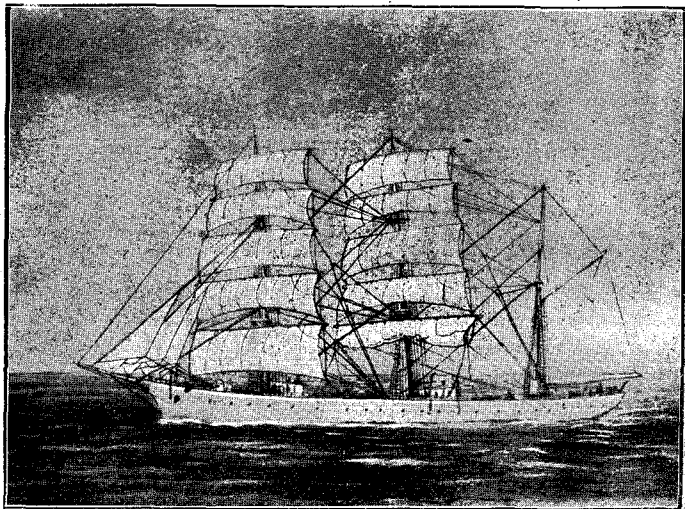
EN RADE

Le samedi matin, 26 février, on nous apprend que nous allons mouiller en rade pour éviter les gros frais de stationnement à quai. Le beau temps nous stimule et c'est avec une joyeuse ardeur que nous hissons l'échelle de coupée à son poste de mer.

Les remorqueurs nous passent leurs aussières et sur un coup de sifflet du pilote, nous hâlent dans l'écluse de marée. Les portes fermées, lentement nous nous sentons descendre. Quelques minutes plus tard, les portes du large sont ouvertes, le *Stormcock* nous quitte. L'absence de cet auxiliaire permet au *Bonneveine* d'embardeur tant et plus. On m'adjoint au deuxième lieutenant pour tenir la barre. C'est un vrai sport. Dès que les houles du Canal de Bristol commencent à nous bercer, le *Gwent* augmente de vitesse et le *Bonneveine* devient plus maniable. Une averse nous fouette la figure puis le soleil lance une rapide flèche de lumière par l'archère d'un nuage. La côte, jusqu'alors en grisaille, prend un peu plus de relief. On la distingue à babord et à tribord ondulée comme le Plateau Suisse et piquée ça et là de phares et de maisons. Sur ce le pilote nous quitte et le vent qui le favorise dans son retour nous contrarie beaucoup. Le *Gwent* halète sous l'effort. Plus loin que les îlots déjà nommés, en face de Barry-Dock, avec des vagues

de trois mètres et par 15 mètres de fond, le *Gwent* largue sa remorque et nous mouillons l'ancre tribord. O, jour peu fortuné ! notre ancre babord, pendante à l'écubier, accroche la chaîne de l'ancre tribord et risque donc de la rompre par suite des mouvements du bateau. Après dîner, l'ancre facétieuse était dégagée, puis mouillée à son tour.

Le lendemain matin, craignant que nous ne chassions, malgré nos deux ancres, le capitaine nous fait brasser les



Le *Bonneveine*.

phares au plus près babord amures afin d'offrir le moins de prise au vent qui fraîchit de plus en plus. L'après-midi le vent se calme et me permet d'examiner le Canal de Bristol. Mouillés au milieu du coude que forme le Canal de Bristol, à 20 kilomètres devant nous s'ouvre la haute mer enchassée par les deux caps de Nash-Point, au nord et de Foreland, au sud. Les deux caps se continuent par un pays ondulé, qui se perd dans la brume, loin derrière nous en formant l'estuaire de la Severn. Sur la côte nord, les villes se touchent : Card Penarth, Barry-City, Barry-Dock, Albertaw.

Sans cesse passent à nous frôler des charbonniers de tous genres et de toutes nationalités. L'un deux, drossé par le flot, faillit même un soir nous collisionner. Un feu, allumé à temps, prévint l'accident.

Lentement, le temps s'écoule, inlassablement nos pensées s'envolent vers le large. Quand quitterons-nous le monotone Canal de Bristol ? Quatre fois nous eûmes la déception d'un faux départ, le suroit, après s'être reposé quelques heures, reprenait de plus belle. Le Canal plat comme un miroir se ridait, puis était sillonné de fortes vagues. Bientôt, la T.S.F. distinguait dans le lointain des S.O.S. pleins d'angoisse. Chaque fois, se fut un léger vent du suette, mauvais plaisant, qui se faisant sentir avant le lever du soleil, nous laissait croire à un appareillage immédiat. Aussi à peine Phœbus avait-il écarté les brumes qui voilaient sa sortie de la mer, que tout le monde était sur le pont. Peu à peu le *Bonneveine* se couvrait de toile ; mais trois fois hélas ! le vent tourna lorsque les voiles étaient établies, et, dans l'après-midi, il fallait tout carguer. Pour commencer, on mouillait l'ancre jusqu'à nouvel avis, puis avec des manières de gens dégoûtés de tout, nous allions serrer les voiles. Au commandement de « tout le monde en haut », car le vent fraîchissait, nous escaladions les enfléchures. A mi-chemin dans les haubans de hune, premier arrêt, il fallait serrer le grand volant. J'avancais sur le marchepied tremblant jusque près de la poulie d'écoute au vent en me tenant à la filière d'envergure. Le vieux L. et le deuxième lieutenant me suivaient. Pendant ce temps, les autres hommes de la bordée serraient les perroquets. Le ventre appuyé à la vergue, nous amassions contre nous la voile en plis serrés, puis nous la rabattions.

Pour tuer le temps, en dehors des manœuvres, nous eûmes à retirer dans le spardeck les grandes aussières, à changer le grand étai et à faire l'inventaire de nos voiles. Un autre jour, je dus aider le mécanicien à remettre en état des ridoires rouillées. Sur trois, un seul voulut bien se dévisser après avoir été chauffé à blanc 5 ou 6 fois. J'eus aussi à fixer les prélaris sur les panneaux des cales afin de les rendre bien étanches. Les corvées consistèrent à

nettoyer au chlorate de potasse, à piquer la rouille et autres travaux non moins attrayants.

Un des rares plaisirs de cette vie monotone était de voir passer, à nous toucher, des essaims de goëlettes bretonnes. Ayant apporté du bois de pin pour les mines anglaises, elles s'en retournaient en France avec du charbon. Leur essor avait lieu les jours de beau temps. Mais contrariées par le vent debout, elles devaient louvoyer pour gagner le large. Les unes après les autres, elles apparaissaient, petites taches blanches, dans la direction de Cardiff. Aidées du courant et se jouant du vent, elles avaient vite fait en trois ou quatre bordées de nous approcher et de nous laisser admirer leurs silhouettes gracieuses. Leurs voiles, loin d'être uniformément blanches, étaient grises, chaudron ou tannées. A contre-jour, elles avaient même des teintes de velours noir. Que de grâce dans les évolutions ! Cette flotte semblait danser un ballet nautique. La féerie s'évanouissait, nous laissant seuls à ronger notre frein dans notre prison flottante. Cependant, dès le 6 mars, les vieux matelots nous promettent des vents favorables et le 10, le vieux L. nous laisse espérer que nous ne les attendrons pas longtemps. Puisse-t-il avoir raison !

TEMPÊTES

Un bruit de sabots rompt soudain le calme de la nuit ; puis, j'entends le matelot de veille dire à L. de monter sur le pont prendre son quart et ajouter que les vents sont au nord. Pour mon compte, de peur d'une nouvelle déception, je me rendors en murmurant : « Ils vont tourner ». Mais, à 6 h. $\frac{1}{2}$, le hurlement bien connu du boscot nous réveille : « Au jus ! » .. « pour l'appareillage ! » continue L. qui le suit. A ces mots tout le monde se lève avec rapidité et la bonne humeur générale se stimule par maintes plaisanteries. Tandis qu'on déjeune la machine ronfle ; le mécanicien la surchauffe afin d'avoir le plus tôt possible la pression nécessaire aux guindaux et aux treuils. Quelque minutes plus tard, tout le monde est sur le pont. Il fait frais, nous avons le vent arrière, mais le courant de marée nous est contraire. Le jusant ne se fera sentir que vers les 11 h. du matin. Le second apparaît et, comme d'ha-

bitude, babordais devant et tribordais derrière, nous orientons les phares et larguons les huniers fixes en attendant que les treuils puissent mettre en place les volants. A ce moment surgit de la brume un petit bateau-pilote, la *Chimera*. Il nous accoste, remet les papiers légaux au capitaine et repart. Soudain avec un bruit de ferraille, les treuils se mettent en marche. On vire aussitôt les drisses des volants de huniers et de perroquet, après avoir choqué leurs calebas. Ceci fait, les hommes grimpent dans la mâture larguer les voiles et affaler les cargues. On borde les écoutes ; les amures sont mises dans les gardes. Pour finir, on genope les manœuvres courantes. Doucement, le *Bonneveine* s'avance. Les ancres sont traversées. Finalement, grand foc, petit foc et misaine sont établis. Un « ouf » de soulagement sort de nos poitrines. Pour nous reposer, nous levons les manœuvres, car le mou des drisses et des fonds a changé le pied des mâts en forêt vierge où serpentent d'innombrables lianes.

« Largue la grand'voile ». La manœuvre s'exécute et j'ouvre de grands yeux lorsqu'elle est bordée. Elle mesure, en effet, 27 m. d'envergure et 14 m. de chute. Malgré ses imposantes pyramides de toile et une mer étale, le *Bonneveine* ne fait que 4 nœuds.

Nous longeons une côte ondulée, couleur sable, où çà et là brillent au soleil des maisons et des phares tout blancs. Le Canal de Bristol s'évase de plus en plus ; il fait un temps splendide, une légère brume estompe les deux côtes.

Vers 13 h., le vent saute quelques rhumbs ; les phares suivent le mouvement. Notre marche s'accélère, car le jusant nous pousse. A la barre, à 17 h., je vois se profiler par babord une ombre allongée. C'est l'île de Lundy. La nuit la soustrait à ma vue, et seul un phare témoigne encore de son existence. A l'horizon, quelques feux : ce sont des vapeurs ou des chalutiers. Minuit ! je suis doublement heureux, nous sommes partis et je vais me coucher. Mon repos est court. A 4 h. du matin M., de sa voix chevrotante, chantonne pour nous réveiller :

« As-tu entendu les tribordais ?

La cloché du gaillard a piqué.

Debout au quart, debout ! »

La fraîcheur de la nuit a tôt fait de nous soustraire aux bras de Morphée. Nous souffrons même du froid.

Bientôt, la lutte corps à corps de l'aube avec la nuit. Les ténèbres cèdent à regret. Les rayons rapides se faufilent entre les lourds nuages et font naître sur l'écume d'une mer très bleue mille joyeuses étincelles. Sur ce beau tableau le quart s'achève. Notre premier jour de traversée s'est écoulé.

Le dimanche 13 mars, le Bonneveine a dépassé le cap Land's End et file à 4 ou 5 nœuds, toutes voiles dehors, à savoir: les trois focs, les phares avant et arrière en entier, la grande voile d'étai, le foc d'artimon; même la brigantine et le flèche, très vénérables l'un et l'autre et craignant les courants d'air.

Dans la matinée, nous croisons un trois-mâts barque.

La nuit fut belle. La lune régnant en souveraine dans un ciel étoilé, fait prendre part à sa gloire les vagues écumantes, ainsi que nos voiles grises, qui semblent appartenir à quelque bateau fantôme. Les premiers noctilucés jettent leur fugitif éclat dans notre sillage.

Mais peu après notre coucher, à minuit, nous sommes réveillés par le bruit de grêlons tombant sur le pont et de sabots pressés trahissant les manœuvres. A 4 h. du matin, on nous annonce, pour notre réveil, qu'une tempête de noroît est signalée.

Le vent fraîchit de plus en plus. A l'avant, en faisant le bossoir, les embruns me frappent le visage. Je quitte mon poste pour aider à charger, puis serrer la grande voile, les perroquets volants, puis les perroquets fixes. C'est à la cape, tribord amure, que nous passons à quelques centaines de milles d'Ouessant. Une lame emporte la tôle de l'écubier de babord. Vite à l'aide de matelas nous le bouchons pour éviter une inondation du spardeck. Notre petit porc, apeuré par les mouvements du navire et les bains qui lui viennent à intervalles réguliers, crie comme si on l'égorgeait. On l'envoie à l'arrière se remettre de ses transes.

Les vagues ne cessent d'augmenter. On les entend se briser avec un bruit de tonnerre sur l'avant. Les hublots plongent dans l'eau à chaque vague accusant une gîte de 45° de chaque bord. Ce n'est plus à bord d'un navire que nous

sommes, mais à l'intérieur d'une barrique que nettoieraient à grande eau des tonneliers.

Le *mardi, 15 mars*, le temps s'améliore. Le vent est encore frais, mais les hautes vagues ont fait place à des lames de fond. Pour appuyer le navire, le capitaine fait établir perroquets et grande voile. Le deuxième lieutenant m'apprend que nous sommes à 500 milles d'Ouesant par le travers de Nantes. Dans la soirée, le vent fraîchit de nouveau et nous amenons grande voile et perroquets.

Le *16 mars*, la tempête fait rage. Nous sommes à la cape, c'est-à-dire sous notre grand foc, la misaine, le petit fixe et le grand fixe. La manœuvre de serrer les volants fut épique, car le navire roulait considérablement. D'abord, sur le pont recouvert d'eau, les hommes, malgré leur ciré, sont trempés. En pesant sur les fonds, ils doivent, à plus d'une reprise, lâcher leur bosse pour se jucher sur les ratières, car les lames, qui parcourent le pont, renversent tout sur leur passage et un homme est vite à la mer. Déjà des batayolles amovibles, près de la cuisine ont été emportées par les vagues. La manœuvre la plus dure fut de serrer les voiles. Les hommes rampent le long des haubans ne grimpant que lorsque le bateau penche du côté sous le vent. Le troisième lieutenant qui a le mal de mer ne peut se hasarder entre ciel et eau et reste sur la hune. Les autres hommes, tous sur le même marchepied, disputent au vent la toile qui refuse de se serrer. Le mousse, lui aussi est victime du mal de mer. Il ne lâche pas pour autant. Les ongles saignent ; les hommes hurlent à la tempête pour s'encourager. Enfin, ils peuvent redescendre, mais mouillés de sueur dégoûtants d'eau de mer. Un quart de rhum des Antilles est leur récompense. Tout n'est pas fini, il faut aller à la cambuse, où les mouvements désordonnés du bateau, ont chassé les cales des tonneaux. Avant qu'ils ne se défontent les uns les autres, on s'empresse de les fixer, ce qui ne va pas sans peine. Les morues et les quartiers de lard, suspendus aux barrots, menacent de choir. Le désordre règne aussi dans la cuisine, placée sur le pont. La porte au vent a beau être fermée, il y a 30 cm. d'eau et les casse-

roles nagent, se heurtent, coulent et choquent tout ce qu'elles rencontrent. Le cuisinot ne peut plus travailler. Dans le poste, c'est la pagaye la plus complète. Les portes dont les serrures font défaut, claquent sans répit. L'eau entrée par les interstices des hublots déferle sur le spardeck et entraîne d'ici, de là, tout ce qui est à terre : savates, chaussettes, sabots, etc... Dans notre réfectoire, toutes les assiettes, les cuillers, les fourchettes sont à terre. La violence des secousses a même fait sauter les fils de fer qui maintenaient notre petit poêle contre la paroi. Lui aussi, avec son tuyau heurte d'un bord et de l'autre. Il n'est pas nécessaire de dire qu'avec un pareil état de choses le moindre repos est impossible, et que trois jours de tempête sont trois jours pendant lesquels on ne dort pas, on ne mange pas, sauf un maquereau sur le pouce, du biscuit de mer et un petit verre de rhum, et pendant lesquels, par contre, le travail le plus dur demande sans cesse votre présence.

Le *jeudi 17 mars*, la tempête continue, nous perdons de vue un trois-mâts qui fit route avec nous pendant le gros de la tempête. L'après-tempête n'est guère plus agréable que la tempête. Le vent se calme avant les flots. Le navire pas assez appuyé malgré toute sa voilure, roule péniblement. Mâts et haubans geignent sous les durs accoups qu'ils subissent. Et pourtant, rien à faire si ce n'est d'avoir des bateaux très solidement construits.

Le *vendredi 18 mars*, vent et houle se calment. La mer est bleue et brille au soleil. Guidé par le temps, le capitaine fait établir perroquets fixes et volants, voiles d'étai, brigantine et flèche. Nous changeons le petit foc, mis à mal par les tourmentes. Le *Bonneveine* accélère sa course et roule moins. Nous sommes à la latitude de Bordeaux.

Le *samedi 19 mars*, sur une houle qui s'apaise, souffle un vent capricieux, qui fraîchissant dans l'après-midi atténue notre roulis. Quel contraste d'avec le temps de mercredi ! le vent est frais ; sous un ciel bleu très clair, presque blanc écume une mer aux grandes vagues, dont les teintes varient du bleu vert au bleu de Prusse et même au bleu-noir. La transparence de l'eau permet de voir de la liure de beau-

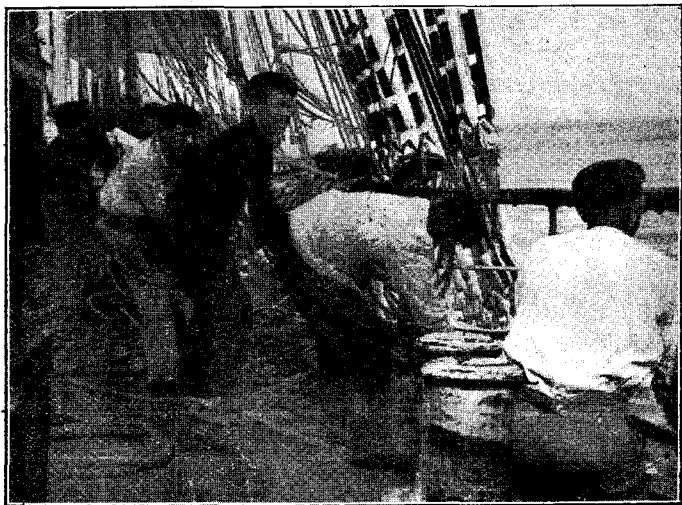
pré, la forme de notre étrave rouge sous les flots. Avec une vitesse de 5 nœuds, nous nous rapprochons de Madère. La température semble meilleure. A 10 h., un homme vient annoncer la distribution d'eau. Tous nous touchons à la cambuse le seau d'eau qui nous permettra de nous laver et de faire notre lessive pendant une semaine. Quel art que de savoir faire ses ablutions avec le minimum d'eau.

Lundi 21 mars. — Une bonne brise d'ouest nous pousse et la mer offre un spectacle aussi ravissant que celui des jours précédents. A tribord au vent, comme ce dernier a fraîchi, les interférences des vagues et de notre sillage produisent des gerbes étincelantes sous le soleil. A tout instant, on s'attend à voir naître Vénus de l'écume des flots. L'imagination seule achève le tableau dont la nature fournit les premières données. La nuit apporte avec elle un ciel tout étoilé, et cependant nous serrons flèche et brigantine. D'ici peu nous verrons Madère; ma chi lo sa!

Mardi 22 mars. — Notre journée fut consacrée à la peinture. Dans la matinée, le capitaine fait virer de bord vent arrière. Cette évolution a pour but de nous détourner de la côte d'Espagne, vers laquelle le mauvais temps nous avait chassé. L'après-midi, le ciel se couvre de cirro-cumuli, la mer grossit, mais le vent ne fraîchit pas. Prudent, le capitaine fait serrer les perroquets volants. Quelques heures plus tard, notre horizon ne consiste plus qu'en crêtes de lames échevelées. Avec brutalité elles frappent sans répit notre joue bahord et plongent littéralement notre avant sous l'eau.

Mercredi 23 mars. — Réveil en sursaut par le cri: « Debout tout le monde! On est masqué dans un grain ». En hâte nous nous habillons, car un grain est toujours dangereux. Les voiles gonflent à l'envers et rendent le navire incapable de manœuvrer. De plus, le fort roulis qu'occasionnent les grosses lames de fond de 8 m. risquent par contre-coup de rompre mâts et haubans. Arrivés sur le pont, nous constatons que tout est calme. Qu'est-ce que c'est? B. qui vient de quitter la barre, nous dit que le vent a sauté à nouveau et que le *Bonneveine*, grâce à son erre,

a triomphé du grain. Pendant que nous causons le nouveau vent s'établit, nous brassons légèrement nos phares. La manœuvre fut longue, d'autant plus qu'il fallut veiller à ne pas se laisser emporter par les vagues qui vous déferlaient dans les jambes. Quelques heures plus tard le vent tourne encore, il nous faut virer de bord. Quel beau spectacle



La manœuvre pour changement d'allure
à bord du *Bonneveine*.

que de voir les grosses vagues soulever notre arrière, puis dominer notre dunette de toute leur hauteur, tandis que nous nous enfonçons dans le creux de la vague. A chaque instant, il faut lâcher les manœuvres pour se cramponner, tant le pont est glissant. J'apprends du deuxième lieutenant que nous sommes par le travers de Lisbonne.

Jeudi 24 mars. — Pendant la nuit, le vent a fraîchi et la mer a grossi. Les perroquets, clin foc, petit foc et grande voile d'étai sont serrées. Le *Bonneveine* fait route au plus près, le cap au noroît. Dans la journée, le vent tombe un peu, mais nous restons secoués par de fortes vagues. Il

nous semble être au centre d'une cuvette liquide dont les parois et les flancs bosselés seraient mouvants. J'assiste à la réparation du grand hunier fixe. Malgré le fort roulis, trois hommes grimpent sur la vergue du grand fixe. Arrivés à bout de vergue, ils affalent le boscot, assis sur une planchette fixée à un cartahu. De sa balançoire le boscot ralingue la voile. H. lui donne un coup de main de la vergue de grande voile et L. assis sur le marche-pied du fixe, veille au cartahu.

Vendredi, 25 mars. — Le temps ne s'améliore pas. Un ciel gris nous couvre, et le vent très frais chasse toujours devant lui de grandes montagnes liquides. Nous sommes toujours à la cape et lentement dérivons vers le Nord. Soudain la cloche d'arrière sonne au quart et le second nous crie: « Aux treuils, les enfants, le vent a tourné. Quelle manœuvre ! Nous roulons bord sur bord et les lames que nous recevons par le travers, au cours de l'évolution, déferlent sur le pont comme sur une plage. Inutile de discuter sur l'utilité de nos bottes ; elles sont submergées. A chaque instant, sous la menace de vagues plus hautes que les autres, nous abandonnons les treuils pour nous cramponner à ce qui nous tombe sous la main.

La moindre imprudence risque de vous faire envoyer par dessus bord et de vous mettre in articulo mortis. Pour ma part, je n'ai à faire qu'à une lame malicieuse. De loin, nous la voyons venir, s'enflant, grossissant, couronnée d'écume. Avant de nous heurter, elle nous domine de toute sa hauteur pour nous laisser le temps de fuir. Les uns grimpent aux treuils, les autres se cramponnent aux haubans aux rateliers de pied de mât. Bravement, je saisis la main-courante du roof central. « Prou ouf », un violent coup de béliet contre notre paroi tribord et la lame saute sur le pont en nous donnant une gîte considérable. L'eau qui déferle submerge le pont et m'envoie, avec force, dans les jambes le halebas de foc, lové devant le roof central. Je chancelle, puis tombe de tout mon long sur le pont. Je me relève aussitôt avec le côté droit tout mouillé. L'équipage rit de mon aventure qui aurait pu mal tourner. La manœuvre s'achève bien, mais non sans pareil incident, car par moment la gîte atteint de nouveau 45°. A plus

d'une reprise, l'étreinte d'un cabestan ou d'un ratelier me sauve de nouveaux bains. Malgré ces accrocs, nous hissons les perroquets fixes et larguons la grande voile d'étai. Le navire a besoin d'être appuyé, car le vent c'est calmé. La manœuvre terminée, je vais me changer.

L'après-midi, nous hissons le grand foc. Vents et flots se calment. Une vague très forte termine chaque série de lames moins considérables. Cependant, le seul travail que permette de faire le roulis est la confection de tresses.

Samedi, 26 mars. — La mer s'est apaisée. Le vent, si longtemps hostile, daigne nous favoriser. Sous un ciel gris et une petite pluie fine, nous larguons les perroquets volants, puis hissons le grand foc. Après avoir mis de l'ordre dans les manœuvres, nous passons les roofs à la potasse. L'après-midi, ce sont les embarcations de sauvetage. Qu'il fait bon sur le pont. Beau temps, quoique le soleil soit voilé de temps en temps par de petits grains, qui passent loin de nous et d'imposants cumulus blancs. La mer bleue s'est de nouveau parée de ses dentelles d'écume. La nuit étoilée survient calme et belle.

DANS LES ALIZÉS

Le 27 mars, par un beau ciel, une belle mer et un bon noroît, nous avançons rapidement vers les domaines du Père Soleil et des alizés. Quelques marsouins s'ébattent à cœur joie devant notre étrave. Un cargo en vue rompt un moment la monotonie de notre solitude. Le 28 mars est un jour de transition. Le ciel est blanc et sur la mer à peine ridée, passent des risées folles qui font battre nos voiles contre les mâts. Pendant la nuit, à deux ou trois reprises, j'entends manœuvrer sur le pont. Une bonne surprise m'attend lorsque je vais prendre mon quart à 4 h. du matin. Le 1^{er} lieutenant me dit : « à l'avant à babord ». Je ne distingue rien, puis apparaît dans la brume laiteuse, qui voile le ciel et la mer et les confond, une petite calotte un peu plus sombre, quelque chose ayant beaucoup de similitude avec une taupinière. C'est Madère. Quelques heures plus tard, il n'en restait que le souvenir, mais nous-

avons la certitude d'être dans les alizés. Cette île, en effet, fixe approximativement la limite des alizés au nord, tandis qu'au sud ce sont de « noirs gendarmes ». Pendant quinze jours environ, ce fut une traversée idéale que nous ne retrouverons plus que de l'Equateur à Pernambouc, après avoir passé l'épreuve du « Pot-au-Noir ». Sans reprendre haleine, Eole de son souffle constant et régulier, gonfla nos grises voiles et le *Bonneveine* coupa allègrement les vagues bleues, créées de blanche écume dont les molles ondulations ressemblaient aux corps flottants d'éblouissantes sirènes endormies. Le soleil prodiguait magnaniment ses feux éclatants.

A l'éclat des midis s'ajoutaient les notes poétiques des aurores et des crépuscules. Le lever du soleil était très souvent une symphonie en gris ou mauve tandis que le crépuscule présentait une plus admirable gamme de couleurs. A l'ouest, le ciel était un brasier énorme dont les reflets tintaient même de rose quelques gros nimbus blottis à l'est. Puis le firmament prenait les teintes suivantes. L'ouest était rouge à l'horizon, plus haut jaune. Avant d'arriver au zénith, d'un bleu profond et parsemé d'étoiles on voyait une large bande verte. Ces quatre teintes fondamentales si fondues qu'elles aient été les unes dans les autres, étaient cependant très distinctes. Mais il ne nous était plus donné d'avoir les longs couchers de soleil d'Europe ! A peine nos yeux s'étaient-ils rassasiés de ce merveilleux spectacle que Châteaubriand a dépeint dans la « Prière en mer », que les teintes pâlissaient. Bientôt le grand manteau bleu pailleté d'or du firmament étendait sur nous ses plis. Au fourmillement des brillantes constellations répondait en mer l'éclat des noctiluctes et des poissons lumineux.

C'est au milieu de cette féerie de lumières et de couleurs que nous avançons vers l'Amérique. La faveur de ce temps idéal nous dispensait de manœuvrer. Cependant, nous brassions de temps en temps nos phares, soit pour passer du grand large au vent arrière ou réciproquement ; le vent arrière n'étant pas l'allure plus avantageuse. Aussi, devons-nous peser un point de la grande voile ou même la serrer complètement pour qu'elle ne masque pas la misaine.

Le beau temps nous permit de faire sécher nos voiles sur le pont, de les réparer et de conffectionner une nouvelle misaine. La direction du travail fut confiée au 1^{er} lieutenant, rôle rempli par le capitaine dans l'ancienne marine à voiles. Le grément reçut, lui aussi, tous nos soins.

J'eus le plaisir d'être le premier à signaler les poissons volants. De corvée sur le pont, je vis soudain s'élever d'une crête de vague une nuée de fléchettes étincelantes. Après quelques secondes les unes disparurent dans la mer profonde tandis que d'autres, au contraire, en effleurant les rides de Thétis y puisaient de nouvelles forces et prolongeaient leur vol assez loin. Bien vite, je fis part de ma découverte à l'équipage. Les vieux tosse-mers en déduirent l'apparition prochaine des bonites, poissons dont la chair succulente nous fera oublier pour un moment lard et fayots. Quelques jours plus tard, elles amélioreraient notre ordinaire. Leur capture est originale. Les pêcheurs se juchent dans le filet de beaupré, munis d'une longue ficelle. L'hameçon qui la termine est appâté d'un bouchon d'étoffe blanche. Sans arrêter la ligne s'agite de sorte que les bonites, nageant à fleur d'eau, croient être en présence d'un petit animal comestible et se jettent voracement sur le bouchon d'étoffe. Cela ne mord pas toujours. Les poissons ne furent pas nos seuls compagnons. Les mouettes firent longtemps route avec nous ; de légers et rapides petits oiseaux leur succédèrent. Peut-être furent-ils des émissaires des Iles Canaries, que nous aperçumes un jour, guère plus distinctement que Madère ? Des « pieux » — variété de squales — des marsouins, des requins vinrent rôder dans nos eaux.

Dans leurs délassements, les matelots me montrèrent tout ce dont un marin est capable. Je vis faire sous mes yeux, des pantalons en toile à voile ; des casquettes dites « de long-courrier », taillées d'après un patron de bois uniforme ; des bottes dont le pied était un sabot et la tige de la toile à voile. Je ne pus résister au microbe et je me fis un couvre-casquette avec couvre-nuque afin de me protéger du « coup de bambou ». On fabriqua aussi un hamac, des espadrilles et d'un ordre plus artistique, des tableaux à l'huile et des miniatures de navires. Je cite d'abord les tableaux, car ils n'avaient que l'intérêt de l'inédit. Jamais un artiste ne

peindra ses œuvres à plusieurs couches et ne se servira d'un patron de bois pour dessiner un bateau ! Les miniatures, par contre, étaient artistiques, mais aussi quels soins y mettaient-ils ? « Cent fois sur le métier, ils remettaient leur ouvrage, le polissaient sans cesse et le repolissaient », de sorte que petit à petit se construisirent et s'armèrent d'élégants trois-mâts ainsi qu'un modèle réduit du *Bonne-veine*.

L'art musical ne fut pas oublié. Nous eûmes concert à deux reprises. L'orchestre composé de deux musiques à bouche et de casseroles empruntées à la cuisine interpréta « Valentia », « Marquita », « Mon Paris », etc. Faute de mieux, les artistes eurent plein succès.

La chose la plus étonnante fut certainement le salon de coiffure du bord. Au bout d'un mois de voyage, nous commençons tous à avoir des airs malpropres. Qui voulait se charger des têtes de ces Messieurs, en commençant par le capitaine ? Le vieux L. et le matelot M. s'essayèrent. Le second pratiqua surtout pour sa bordée, tandis que le premier reconnu supérieur, tondit tous les officiers du bord. Chez tous deux le tarif était le même : trois quarts de vin. A mon tour, je laissai ma tête au vieux L. Un après-dîner, je montai dans le roof d'équipage sur le pont, et là, assis sur des toiles roulées, je me laissai faire. Une demi-heure plus tard, je n'avais qu'une petite écorchure à l'oreille. Mais tout le monde fut unanime à reconnaître que l'on m'avait très bien coupé les cheveux. Ceci amena encore quelques pratiques indécises au vieux L. Selon sa bonne habitude, il ne manqua pas de nous dire qu'il était un type pas bête du tout.

Ainsi se passa une agréable quinzaine pendant laquelle, malgré le travail journalier, nous trouvions un repos bien gagné après la période de tempêtes que nous avions essuyée et nous accumulions des forces pour subir l'épreuve du « Pot-au-Noir ».

L'ÉQUATEUR

J'avais lu, dans quelques livres de marine que les flots de calme de l'Equateur se déplaçaient et variaient de forme et d'étendue. L'auteur de cet ouvrage, si je m'en souviens

bien, assurait même que les contours de ces zones de calme et le sens de leur marche étaient signalés chaque mois. Imbu de cette idée, je pensais que nous allions arriver « en douce » en Amérique. La T.S.F. n'était-elle pas là pour nous signaler les « gendarmes » ? Je dus revenir de



La pêche à la bonite.

mes idées trop optimistes devant la force des choses, car les alizés nous boudèrent une huitaine de jours. Leur départ fut honteux. En effet, du 3 au 7 avril, les trade'winds jusqu'alors si réguliers commencèrent à manquer de constance. Un jour, puis un autre, nos voiles les attendirent vainement. Pour marquer son espoir, le *Bonneveine* continuait à donner le rythme de la marche par l'oscillation régulière de ses mâts sous la voûte des cieux. Le lendemain le vent était

là et nos voiles se gonflaient joyeusement. Cependant, successifs, ils deviennent de moins en moins spontanés. Le ciel troque son éclatant manteau bleu contre une houppe-lande grise et triste. Des nuages noirs se montrent à l'horizon. La nuit, des éclairs illuminent le ciel et sont suivis de sourds et lointains grondements. Quelquefois, le matin, on croit que le beau temps va reprendre. Les mille accessoires du pont et du grément se détachent peu à peu de l'obscurité. L'est s'éclaircit tandis que l'ouest voit la fuite des nuages de ténèbres. Au ciel, les déchirements de lumière se multiplient et l'Aurore paraît drapée de pourpre et d'or. Mais le soleil ne daigne pas se montrer plus longtemps. Cette matinée, qui semblait être si radieuse prend l'aspect d'une fin d'orage sur un lac.

Au travail ! avant de nous mettre à la potasse, nous descendons le youyou des potences pour le mettre en état. Nous abandonnons la manœuvre pour regarder une forme beige, immobile dans l'eau, à deux ou trois mètres de profondeur. C'est « Papa Jean-Louis » qui attend sa pitance. Le maître-coq lui jette une grosse boîte de conserves vide. La gueule s'ouvre, se referme, la boîte de fer est digérée. Pensant que c'était tout ce qu'il pouvait attendre de notre bonté, le requin s'en va. Mais à quelques encablures sur notre arrière, il voit un objet flotter entre deux lames. Il y a bien une corde, mais sans aucun doute, cet objet est un appétissant quartier de lard faisandé à souhait. Le requin se jette goulument sur ce qui chatouille si agréablement son odorat. Avalé, le morceau de lard lui laboure la gueule. Papa Jean-Louis est pris au piège. Il tire, fait des bonds pour couper la maudite corde. Rien à faire. Les bonds n'ont fait que casser la petite ficelle d'avertissement et la clochette à requin s'agite frénétiquement. Les hommes de quart accourent à l'arrière et halent doucement sur le filin. Le squal se débat de plus en plus faiblement. Bientôt il est hissé contre le bord et le 1^{er} lieutenant lui passe un nœud coulant sous les ailerons. Quelques instants plus tard, certain qu'il jouit d'un monde meilleur, le 1^{er} lieutenant essaie de lui couper la queue. A peine la peau est-elle entamée que le requin se débat avec fureur contre le flanc du navire. L'opération est remise. Peu après il mourrait

et la queue enlevée, puis séchée fut fixée au bout de notre beaupré comme porte-bonheur, selon l'usage des long-courriers. La dépouille du requin fut abandonnée, car elle est incontestable et sent très fort.

Les quelques rayons dont le soleil nous gratifia dans la journée nous permirent de voir les bonites nous précéder en rangs serrés. Cependant on n'en prit que quatre. Dans la soirée, duel entre une « peau bleue » et un requin. Nous suivons la lutte avec intérêt. La « peau bleue » est victorieuse. Le requin en s'enfuyant se prend à notre ligne. Un malheur n'arrive jamais seul. Il parvient à nous brûler la politesse.

Mercredi 13 avril. — Avant minuit des bruits de sabots sur le pont ; on manœuvre. Suit le réveil avec la recommandation de capeller bottes et ciré. Cependant pas de pluie, seulement quelques brassages. La nuit n'est pas belle. La mer a revêtu une cuirasse de plomb. Le ciel, taché de gros nuages noirs aux formes tourmentées lance des gerbes d'éclairs. Le tableau est saisissant. Passant près de la charpenterie, je remarque que les deux bonites, qui attendent la poêle, diffusent une lumière verte. Je frotte mes doigts et mon couteau sur les endroits brillants ; à leur tour, ils brillent.

Pendant la journée, un temps idéal : pas de roulis, un léger noroît rafraîchissant. La nuit suivante est de toute beauté.

Jeudi. — Toujours des brassages. Le temps splendide me permet de monter dans la mature photographier le navire. Quel beau coup d'œil ! A mes pieds, la mer s'étend de tous côtés vers l'infini. Seul le ciel ose la délimiter. La houle molle qui la fait frissonner me dit qu'elle est vivante et qu'elle joue avec le soleil équatorial dont les puissants rayons la font étinceler de mille feux. C'est la fête du soleil et de la mer aujourd'hui.

Samedi 16 avril. — A 4 h. du matin, nous sommes babord amurés. A midi, nous passons l'Équateur. A 1 h. $\frac{1}{2}$, le vent nous oblige à virer de bord. Les deux mousses nous apportent un excellent appoint pour la manœuvre. Un ma-

telot s'étant blessé lorsque nous avons descendu le youyou, notre bordée se réduit à un officier de quart, un homme de barre, un homme de manœuvre et un novice; cela sur un long-courrier de 103 mètres hors tout, de 33 m. de haut et de 3600 tonnes. Requins et dorades viennent nous tenir compagnie. La soirée se passe tristement sous les averses.

Pâques 17 avril. — Sous un ciel blanc, une légère brise nous pousse. A l'horizon, un trois-mâts apparaît. Nous rejoindra-t-il ? Dans la matinée, un groupe de trente souffleurs longe le bateau par babord. Ils avancent de front par groupes de quatre et de temps en temps font des bonds hors de l'eau. L'après-midi, un jeune requin est capturé. Je lui fais les honneurs d'une photo. Les averses nous obligent à rester dans le poste d'équipage. Or le soir, comme nous manquons de pétrole, nous nous éclairons avec des bougies anglaises. Mais elles ont le malheur ne de pas supporter la chaleur régnante et elles forment de jolis mais inutilisables stalactites.

Lundi, 18 avril. — Pour en finir le plus tôt possible avec le « Pot-au-Noir », on nous fait brasser à chaque risée. A midi, je reçois à l'improviste un verre d'eau à la figure de la main du cuistot, c'est le baptême de la Ligne. Dans la soirée, le ciel s'en chargea plus copieusement.

Mardi. — Nous faisons des brassages tant et plus. Cela finit par manquer d'intérêt. Les averses deviennent un lieu commun. Dans la soirée, un seul changement dans la vie de bord: on remplace la farine manquante par des distributions de biscuit de mer. Je le préfère de beaucoup au pain en « plomb de sonde ». Quelques minutes plus tard, nous avons la visite de cachalots. Ils prenaient leurs ébats à babord dans les eaux du navire. Nageant par couples, ils avançaient en faisant onduler leurs corps souples. Aussi, voyait-on apparaître à la surface leurs têtes rondes comme des bouées, leurs nageoires et enfin leurs queues. A peine s'étaient-ils éloignés que je vis à la surface de l'eau un petit arc sur lequel aurait été tendu une membrane rose. C'est une galère autrement dit « argonaute ». La jolie et poétique forme continua sa route contre le vent.

Mercredi. — Le temps se remet. Notre vitesse augmente et nous pressentons l'alizé. Enfin après deux derniers brassages, nous le tenons. Le même soir, le vieux L. me présentait la Croix du Sud.

Maintenant, le temps des fatigues est passé. Avec une vitesse qui varie de 5 à 8 nœuds, nous approchons de Pernambuco. Le jour, le ciel reprend sa teinte bleue. La nuit, il se fonce et se recouvre de poussière d'or. La mer moutonne un peu. Elle lance même parfois quelques passagers sur le pont, mais ce ne sont que des plaisanteries. Notre camarade, le voilier inconnu, notre voisin dans le « Pot-au-Noir », déployant ses cacatois à la brise, se rapproche de plus en plus de nous par tribord arrière. Un matin, sort des vagues un beau quatre-mâts barque toutes voiles dehors. A 7 h. $\frac{1}{4}$, il nous croise. C'est un bateau allemand. Le télégraphiste m'apprend qu'il s'appelle « Pékin », vient de San-Antonio du Chili et se dirige sur les Açores. Quoiqu'aidé d'un Diesel, précieux auxiliaire dans les calmes, il a déjà 45 jours de mer. Une demi-heure plus tard, il n'était plus qu'un point loin derrière nous. Entre-temps, notre voisin, un norvégien, dit-on, nous rattrapait. De 10 h. à midi, nous échangeons maints signaux par pavillons, malheureusement, sans nous comprendre. La distance est trop grande. Notre capitaine croit qu'il désire naviguer de conserve avec nous. Dans l'après-midi, nous le gagnons. C'est bien la première fois de sa carrière que le *Bonneveine* sème un autre navire. Dans la soirée, le cuisinier abandonne son poste souffrant d'un phlegmon. Le vieux L. le remplace, ce qui lui donne l'occasion de faire tremper du macaroni dans l'eau froide avant de le mettre sur le feu. F. le remplace dans notre bordée.

Nous sommes à 354 milles de la côte. Déjà des fous et des goélands sont venus nous rendre visite. Comme manœuvre, un ou deux brassages pour empêcher les poulies de pantoire de coller. Comme le vent qui nous pousse est assez frais et que nous courrons grand largue, nous pesons le point babord de la grande voile et le capitaine m'envoie serrer le flèche. Je monte avec F. dans la hune d'artimon et je rabante la voile le long des haubans de cette même hune. La brigantine est serrée le long de son gui. En vue

de la fin prochaine du voyage, nous parons les aussières à l'avant et à l'arrière et maillons les chaînes des ancrs. Dans la nuit du 24 au 25 avril, nous signalons sans arrêt les feux des navires en vue.

Le 25 avril, le 2^{me} lieutenant fait le point dans l'après-midi. Dès qu'il a fini, il me dit : « Vers 5 h., nous verrons la terre. A 4 h. moins 10, des cris partent de l'avant : « Terre, terre » ! Aussitôt le second court le constater, puis va à l'arrière préparer le sondeur. Pour moi, le quart fini, je vais aussi à l'avant voir l'Amérique. Je ne vois d'abord qu'un léger brouillard blanc planant au-dessus des flots. Peu après, je distingue sur ce fond laiteux les contours bleuâtres de la côte. Nous sommes au Brésil. Un peu plus tard, un paquebot met le cap sur nous à vitesse très réduite. Il a une forte bande car tous les passagers sont de notre côté. Sur l'étrave, brille le nom « Köln ». D'après sa manœuvre et n'étant pas de fort tonnage, quoique gréé de quatre mâts, nous en concluons qu'il transporte des élèves-officiers. Pendant ce temps, le *Bonneveine* hissait à sa drisse de corne les pavillons T.D.L. c'est-à-dire « Bon voyage ». Au moment de hisser le pavillon tricolore, la drisse casse. Le *Köln* laisse flotter le pavillon noir, blanc, rouge et son commandant nous salue de sa casquette. Enfin, les trois couleurs flottent à notre corne et le *Köln* augmentant de vitesse nous devance et se dirige vers le sud. La T.S.F. reste encore quelques temps en communications avec lui.

Avant de reprendre le quart de 8 h., nous voyons le mécanicien qui court, se démène et parle tout seul dans le spardeck. Pour le calmer, nous lui disons qu'il est défendu d'entrer à Pernambouc à partir de 5 h. du soir et que, par conséquent, il a tout le temps nécessaire devant lui. 8 h., je monte sur le pont. Il fait une belle nuit tiède. Par un quart à tribord, une grande lueur tache le ciel. C'est Pernambouc illuminé. Bien que nous soyons près de terre, l'alizé donne bien. La brise de mer le renforce. Sur l'ordre de faire bonne vigie au bossoir, car c'est la première fois que notre capitaine vient dans ses parages, je n'arrête pas de sonner. Je signale phare et bateaux. A chaque coup de cloche, le 2^{me} lieutenant ou le capitaine viennent à l'avant étudier les feux à la jumelle. Ils grimpent même dans la hune de

misaine. Pour ne pas nous faire entraîner au vent de Pernambuco et diminuer la vitesse du bateau (car nous avons encore de nombreuses heures à attendre avant d'entrer au port), nous carguons la grande voile et nous mettons au plus près. Le port n'est qu'à 20 km.

Mardi 26 avril. — Après un bon sommeil, je monte sur le pont. Le vent est frais et devant nous s'allonge la côte. Le littoral forme une sorte de promontoire terminé par un monticule, site de Pernambuco, dont les blanches maisons ressortent au milieu des palmiers. L'arrière-pays est une pénélaine recouverte d'une exubérante végétation. Jusqu'à nous, arrivent les odeurs de terre mouillée, comme à la campagne après un orage. La mer charrie des algues, des plantes, des débris de tous genres. Nous approchons toujours; les détails de la côte apparaissent de mieux en mieux. A babord, s'étend une plaine littorale avec un plateau boisé comme second plan. Le port, dont on aperçoit la digue; des maisons blanches blotties dans la verdure de la plaine s'étalent jusque devant nous. Là, moins timides les petites maisons escaladent une colline. Elles renoncent cependant à en atteindre le sommet, légèrement en recul à gauche, que couronnent seuls de grands palmiers, dont les panaches agités par le vent semblent vaquer à la peinture du ciel. A tribord, la côte se continue en mamelons en plateaux boisés qu'une longue plage jaune sépare de la mer.

Nous mettons le cap sur le port à la suite d'un beau vapeur à tuyau jaune. Mais, malgré notre pavillon de pilote, fixé en tête de mat, le pilote ne se présente pas. Soudain nos voiles masquent, car la brise de terre règne encore. Nous virons de bord et repartons vers le large. Ce n'est point une corvée, car le temps est idéal. Sous nos yeux évoluent de gracieuses « jangadas », embarcations de 4 à 5 m., tronc-coniques et faites de troncs d'arbres assemblés. Au quart de la longueur totale, à l'avant, un petit chevalet maintient la vergue d'une petite voile triangulaire, genre houari. Une banquette, au milieu du bateau porte paniers à poissons et amorce. Les filets sont suspendus à un chevalet. Le patron de l'esquif et son aide, en général de grands nègres, habillés de blanc, nu-jambes et coiffés d'un vaste chapeau de paille sont assis à l'arrière du radeau.

A midi, le capitaine fait virer de bord. Enfin, nous allons entrer au port. Deux désirs hantent la pensée de tous : les lettres des siens, car nous en sommes sevrés depuis deux mois et la nourriture fraîche. Vers 3 h., nous distinguons la silhouette caractéristique d'un remorqueur. Il vient droit sur nous. Tout le monde s'empresse à la manœuvre. Vire la grande voile d'étai et le foc d'artimon sont cargués, puis la grande voile et la misaine. On amène les volants de huniers et de perroquets. Celui de grand perroquets refuse et s'engage dans les haubans. Au bout d'une demi-heure d'efforts inouïs, après l'avoir brassé et viré au cabestan, il veut bien se laisser amener. Son bras babord est cassé ; on le remplace aussitôt par un filin. Pendant ce temps, un à un les focs s'abattent sur le beaupré. Il ne nous reste, pour finir, que les fixes de perroquets et de huniers ainsi que le grand foc. Haubans et pont offrent le spectacle d'un désordre complet, car boulines, cargues-points, fonds, écoutes et amures traînent sur le pont. Dans la hâte de la manœuvre et le plaisir de revoir la terre, tout se fait avec une rapidité extraordinaire et nombre de cordages cassent. Tant pis ! on passe au suivant. Pendant ce temps, le remorqueur *Dorcas*, à l'équipage composé de métis et de noirs, se met au vent de nous à babord et prend notre remorque. Lentement nous nous acheminons vers le port. A tribord, nous fixons l'échelle de pilote. Quelques instants plus tard, une longue baleinière couleur acajou, montée par des indigènes, nous remet les pilotes. La baleinière se fait remorquer. Sur les vagues forcées du littoral, elle bondit. Plonge dans le creux d'une lame pour s'élever à la hauteur de notre pont. On dit que « Recife » porte bien son nom et que l'entrée en est délicate. Cependant, sans encombre, nous rentrons dans le rio endigué, qui constitue le port. La digue située du côté de la mer a ses assises sur les récifs littoraux. Les quais et les entrepôts sont sur la terre ferme. A peine avions-nous doublé les phares, qu'une dizaine d'embarcations nous entourent. Ce sont : la Santé, la Douane, le Service du port, les schippchangers de la ville. Nous croisons des « jangadas » revenant de la pêche et des barcaças. Ces derniers sont de petits voiliers à trois ou quatre mâts, grésés de voiles au tiers. A l'extrême avant,

se trouvent un matereau suivit d'un grand mât. A l'arrière se dresse parfois un tape-cul. Les focs sont inconnus. Rien n'est plus joli que de les voir tirer leurs bordées dans le chenal du port. Selon le vent, elles sont obligées de virer à chaque instant et vont mouiller à trois ou quatre enca-blures en amont de nous.

Arrivés à une cinquantaine de mètres de deux beaux cabliers anglais, déjà au mouillage, notre remorqueur nous aide à affourcher debout au jusant. Puis un grand nègre, aux habits bleus à rayures, nous indique comment nous devons mouiller. Il appelle tout le monde « boscot » et nous parvenons à comprendre que son charabia signifie que nous devons mouiller à quatre et que nous ne sommes pas à quai parce que notre séjour sera de trop longue durée. Tandis que le monde officiel et commercial s'empresse autour du capitaine dans le carré, pendant 2 h. $\frac{1}{2}$ nous choquons et embarquons les aussières mouillées et enduites de vase. Finalement le service du port nous prête une ancre, que nous mouillons à tribord arrière. A babord, nous nous amarrons à la digue par une aussière. Cette manœuvre terminée, il est 7 h. $\frac{1}{2}$ et il fait trop sombre pour serrer les voiles.

Mercredi, 27 avril.— A 6 h. $\frac{1}{2}$ tout le monde est déjà sur le pont. Le temps est radieux et sous les premières caresses du soleil, Pernambouc s'éveille. Les noirs ouvriers dockers forment des groupes sur le quai; les remorqueurs aux teufs-teufs réguliers remontent avec courage le rio, qui après avoir formé le port, fait un méandre et s'en va dans l'intérieur. D'autres petits vapeurs s'en vont à la mer à toute vitesse. Les barcaças, aidées du courant et de la brise s'empresment joyeusement vers le large, suivies des jangadas moins rapides. L'heure du réveil a aussi sonné à bord des deux cabliers anglais. Sur leur avant, sont amarrées de grosses bouées-ballons rouges. Des charbonniers, sur notre arrière, peinent déjà. C'est la joyeuse activité du port et avec gaité, nous nous mettons au travail à 7 h. $\frac{1}{2}$. Dans la matinée, distribution du courrier si longtemps attendu. Avec quelle joie, nous en prenons connaissance ! L'après-midi, nous serrons toutes nos voiles. Comme d'habitude

ma bordée a soin du grand mâ. Vivement, nous nous élançons dans les enfléchures et serrons perroquet volant et fixe, hunier volant et fixe et enfin grande voile. Du haut de la mature j'ai le loisir de contempler Pernambuco à mes pieds. Je découvre, non loin du port, des « Galeries Lafayette », Le ventre appuyé sur la vergue, les pieds posés sur le mache-pied volant, je serre entre la vergue et ma poitrine les lourds plis de la voile ; puis l'une l'autre, je les entoure d'un raban. De me voir si heureux, dans le royaume des oiseaux, H. s'écrie : « Comte devient bon marin ».

Lentement, je me rapproche de la mer. Avec plaisir, la nuit tombée, nous gagnons nos couchettes, tandis que peu à peu l'agitation du port se calme. Seul, le bruit des sabots du veilleur de nuit, faisant sa ronde, rompt de temps en temps le silence.

Jean Comle.

Coin du Folkloriste.

*Contribution à l'étude des coutumes et traditions populaires
fribourgeoises.*

Morat. — Nous avons immédiatement mis pied à terre pour faire manger les chevaux, et nous avons été nous promener hors ville jusqu'à l'ossuaire (qui est à un bon quart de lieue de Morat), où sont conservés les ossements des Bourguignons tombés sur le champ de bataille de Morat... Cet ossuaire est tenu fermé et c'est le bailli de Morat qui en a la clé ; motif : les Bourguignons ont plusieurs fois tenté d'y mettre le feu ou de le détruire d'une autre manière pour en finir une bonne fois avec cette commémoration...

Nous sommes descendus à Morat à l'auberge à *l'Aigle*, et là, nous avons subi la vieille coutume. Après que nous eûmes dîné, les musiciens sont entrés dans la salle et après eux est venue une femme qui marchait appuyée sur un bâton ; elle avait une vieille coiffe noire par-dessus son voile, qu'elle laissait un peu pendre par derrière ; devant son visage, qui était tout barbouillé de charbon, elle portait au lieu de mouchoir un vieux chiffon ; elle avait aussi mis une vieille jupe déchirée et s'était fabriqué une grande bosse. Elle s'assit à côté de nous à table, et selon la vieille coutume, nous devons l'embrasser, mais nous ne voulûmes pas y consentir ; cependant, Monsieur Murhardt et moi nous avons dansé avec elle. Et lorsque nous l'eûmes *contentée* avec un demi-thaler, elle est revenue et nous a priés de nous inscrire dans le livre (où se trouvent les signatures d'un grand nombre de voyageurs). Et voici ce que j'ai écrit : « Je déclare que le 17 mars 1643 nous sommes arrivés à Morat, que selon la vieille coutume de la localité, nous avons contenté la *Compagnie* et donné un demi-thaler à

l'horrible vieille sorcière (sans aucun doute échappée de chez le diable), etc.»

Et doivent subir cette coutume tous ceux qui ne sont encore jamais venus dans cette localité. Il ne leur suffit pas de devoir embrasser la vieille; mais quand d'autres gens (qui précédemment ont déjà passé par ce chemin) sont là, les nouveaux venus sont tenus de les défrayer. A ce sujet un gentilhomme de Saint-Gall nous a raconté à l'auberge, à Payerne, que les négociants de St-Gall qui parcourent le chemin avaient fait un pacte pour que cet usage, dont ils profitent, fût maintenu, et ne tombât pas en désuétude. Et il est bon que précisément nous ayons été seuls, puisqu'ainsi nous n'avons payé que pour nous-mêmes, et pour aucun étranger.

Et comme nous étions sans étrangers, il nous était assez indifférent de laisser ou non cette vieille femme nous aborder, mais comme d'une manière ou d'une autre, il fallait lui donner la gratification, nous tenions d'autant plus à en avoir pour notre argent, et à voir aussi la hideuse vieille figure; à cause de cela, nous la fimes venir.

On observe un usage analogue à Aarberg (sur l'autre route de Genève).

* * *

Extrait de l'ouvrage: *Voyages en Suisse 1634 et 1646*, par Elie Brackenhoffer, de Strasbourg. Traduit d'après le manuscrit du Musée historique de Strasbourg, par Henry Lehr. Lausanne. Editions Spes, 1930.

Aimablement communiqué par M. Jean d'Amman, à qui nous adressons nos meilleurs remerciements.

(La rédaction.)

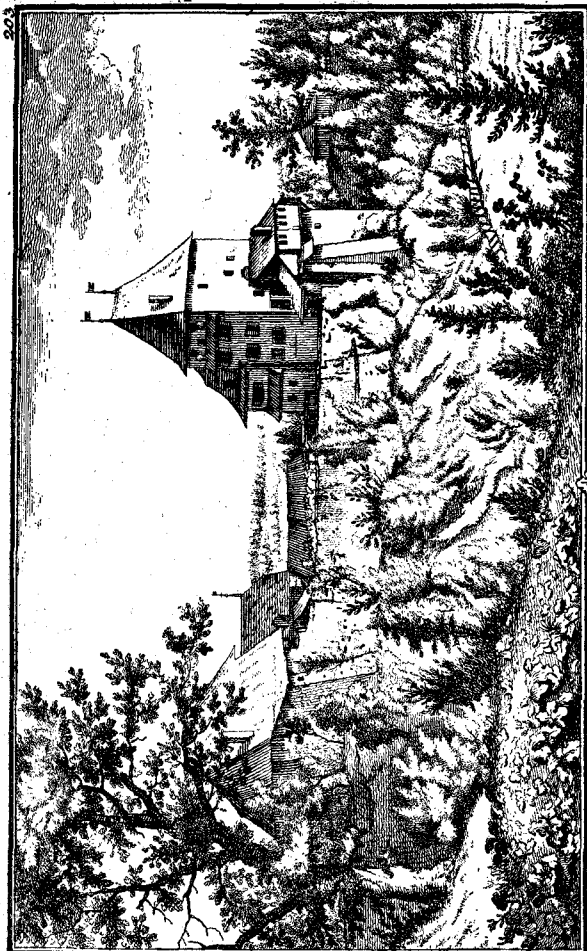
Les Châteaux de Vuippens.

Les demeures que l'on désigne de ce nom aujourd'hui sont au nombre de deux. On verra qu'il y en eut davantage, si l'on tient compte des bâtiments démolis par la main des hommes et par le temps.

Les plus anciens, dont l'histoire plus ou moins fragmentaire soit parvenue jusqu'à nous, auraient appartenu à la famille d'Everdes, investie de la seigneurie de Vuippens. Le berceau de ces dynastes était-il ce château ruiné qui s'aperçoit encore en hiver, lorsque nulle frondaison ne le voile, sur la colline d'Everdes, à demi sapée par les carrières de grès dominant le pont de Corbières ? Il est actuellement difficile de l'assurer, bien que les sires d'Everdes et de Vuippens soient de même souche. Si l'on en croyait la lettre dite de fondation de l'abbaye d'Humilimont, la maison d'Everdes aurait eu le pas sur celle de Vuippens, puisque le seigneur de ce lieu aurait été, en 1137, Jean d'Everdes¹. Malheureusement, certain mystère enveloppant encore l'acte qui en fait foi, force est bien d'attendre un siècle de plus pour parler des Everdes et des Vuippens avec quelque assurance².

¹ La lettre de fondation du couvent d'Humilimont, en 1137, donne le nom d'un « Johannes de Everdes, domini de Vuypens ». Cf. Schmitt, *Notices sur les couvents du diocèse de Lausanne*, Pièces justificatives, dans *Mémorial de Fribourg (M.F.)*, t. II, p. 236; J. Dey, *Chronique d'Everdes et de Vuippens*, t. II, p. 55; A. Dellion, *Dictionnaire des paroisses (D.P.F.)*, t. V, p. 6, art. Echarlens; J. Jordan, *L'abbaye prémontrée d'Humilimont*, dans *Archives de la Société d'histoire (A.S.H.F.)*, t. XII, p. 358.

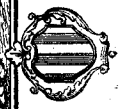
² Sur cette famille, voir Dey, *op. cit.*, *passim*; Dellion, *op. cit.*, t. XII, p. 162, art. Vuippens; Jordan, *op. cit.*, p. 586-602; du même auteur art. Everdes dans *Diction. hist. et biogr. de la Suisse (D.H.B.S.)*, t. III, p. 42; H. Naef, *Drapeaux anciens en Gruyère*, p. 15.— M. F. Reichlen a consacré à Everdes une notice dans *Etrennes fribourgeoises (E.F.)*, de 1896, t. XXX, p. 45; il décrit la ruine, p. 49 et suiv. Cf. Dey, *op. cit.*, p. 99.



20

WYFFINGEN.
Schloß und Vogtey in dem
Canton Freyburg.

J. J. G. G. G.



VUIPPENS.
Château et Balliage dans
le Canton de Fribourg.

D. H. G. G. G.

Donc, sans rechercher ici les origines plus ou moins lointaines de ces seigneurs, considérons en Ulric, qui vécut jusqu'en la seconde moitié du XIII^{me} siècle, le premier chef illustre des familles de Vuippens et d'Everdes, alors confondues ¹.

Sa fortune est enviable: avoué impérial de Berne, il peut se flatter d'avoir pour ami Pierre II de Savoie, le petit Charlemagne. Par un mariage avec Agnès, sœur d'Othon de Grandson, il s'allie à une famille illustre. Un de ses fils, Guillaume, est gouverneur de Vaud; un autre, Girard, parvient au trône épiscopal de Lausanne (1302), puis de Bâle (1309) où se trouve son tombeau. Ce fut ce dernier qui acquit le château de Glérolles, dès lors propriété des évêques de Lausanne ².

Le fils de Guillaume, Jean, passe pour avoir fondé la branche séparée de Vuippens, la branche cadette portant seule désormais, le nom d'Everdes. Ulric, père de l'évêque Girard, a-t-il édifié le premier château de Vuippens, ou, comme il est plus probable, le trouva-t-il construit? cela même, nous ne le savons pas; car les murs d'Everdes et de Vuippens, au-delà du XIII^{me} siècle, gardent tous leurs secrets ³. Du moins peut-on être certain que Vuippens

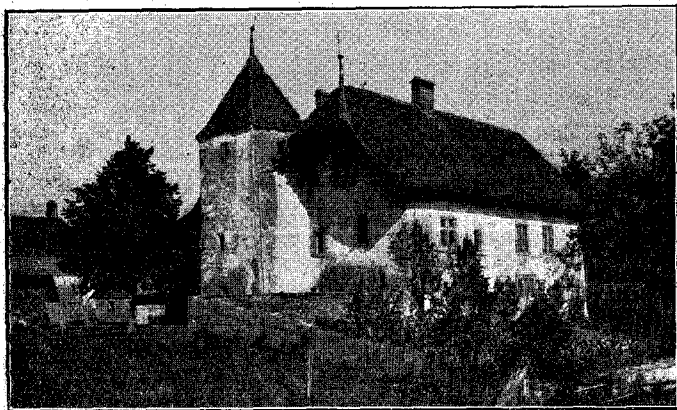
¹ Cf. Dellion, t. XII, p. 163-165; F. Ducrest, *Girard de Vuippens avant son élection à l'évêché de Lausanne*, dans *Revue historique vaudoise* 1901, p. 72-87.

* Deux familles nobles du nom de Vuippens existaient conjointement, que e doyen Dey, (*op. cit.*, p. 65), distingue sans avoir trouvé entre elles de lien de parenté. Quoi qu'il en soit, on trouve des Vuippens établis à Fribourg du XIII^{me} au XV^{me} siècle à peu près. La lignée dont nous nous occupons ici porte d'ordinaire, à l'origine, le nom d'Everdes, peu à peu supplanté par celui de Vuippens; c'est ainsi qu'Ulric, décédé en 1270, et ses fils sont le plus souvent désignés sous le nom de Wippingen, tandis que les membres de la famille qui n'étaient pas condominants paraissent sous celui d'Everdes; tel ce chanoine de Besançon, Pierre d'Everdes, cité dans le testament d'Agnès de Grandson en 1298 (Dey, p. 71).

* Nous ne connaissons pas d'actes d'où l'on puisse expressément déduire la coexistence des châteaux d'Everdes et de Vuippens avant 1325 où Jean coseigneur de Vuippens et d'Everdes, entre en possession du château et du bourg de Vuippens, en qualité d'héritier de l'évêque Girard, son oncle, qui les tenait de son père (Dey, p. 95 et 96). Entre 1250 et 1255, Ulric avait prêté hommage à Pierre de Savoie, pour son château de Vuippens, les dépendances comprises (*ibid.*, p. 62). Mais il est bien sûr qu'Everdes existait aussi au XIII^{me} siècle, voire même antérieurement.

constituait alors une forteresse plus importante qu'Everdes, dont le donjon primitif fut abandonné aux cadets de la famille.

Ulric II fut le premier à revêtir le nom et le titre distincts d'Everdes¹. Les relations d'ailleurs subsistèrent étroites entre les deux maisons, à telle enseigne que les deux châteaux subirent, par la faute d'Othon, le fils d'Ulric II, le même sort tragique. Othon d'Everdes, par un geste de vantage, avait



La Maison de Sorens,
(dite actuellement l'Ancien château).

attaqué l'escorte de Mermette de Maggenberg, femme de l'avoyer de Fribourg, et l'avait dépouillée. Fribourg et Berne, en représailles, assiégèrent et brûlèrent Everdes, puis Vuippens, qui avait Aymon I^{er} pour seigneur. Ce fut ce que l'on appela la première guerre d'Everdes (1349)².

¹ Sur la séparation des branches, voir Dey, p. 97. Ulric II mourut le 1^{er} août 1340 (Jordan, p. 591). L'établissement à Vuippens de la branche aînée coïncidant avec l'avènement d'Ulric I^{er}, le plus riche de la famille, permet d'avancer que le château de Vuippens fut, pour le moins, agrandi par lui; peut-être remplaçait-il une simple tour de défense du bourg.

² Cf. G. Castella, *Histoire du Canton de Fribourg*, p. 85 et 86; Peissard, *Histoire de la seigneurie de Corbières*, A.S.H.F., t. IX, p. 382-384; Dey, p. 101; Jordan, p. 592-593.

Fort probablement réparé ou rebâti, le donjon d'Everdes ne retrouva plus sa puissance d'antan. Ayant passé, par succession, aux sires de Langin, la seigneurie féodale ne dura pas au-delà des guerres de Bourgogne. Othon d'Everdes-Langin ayant embrassé, comme la Savoie, le parti bourguignon, les Fribourgeois, aidés des Gruériens, conquièrent son domaine, en 1475, et l'érigèrent en bailliage; Jean Guglembert en fut le premier châtelain¹, de 1479 à 1482.

Quant au château de Vuippens, restauré après l'incendie de 1349, il subsista sous son nouvel aspect jusqu'au XVIII^{me} siècle. L'emplacement qu'il occupait est facile à déterminer puisque ses substructions servent d'assises à la maison de plaisance, récemment restaurée avec un goût parfait, qui porte encore dans la contrée le titre de château. « Bâti sur un rocher baigné par la Sionge..., il était défendu par un mur d'enceinte et par la nature de l'emplacement escarpé et abrupt, hormis du côté de l'entrée, à l'ouest, où l'on avait creusé un fossé profond sur lequel s'abaissait un pont-levis. » Le doyen Dey qui donne cette description, inspirée des lieux mêmes, semble avoir eu devant les yeux une estampe ou un dessin ancien, lorsqu'il apporte les précisions suivantes: « Au dix-septième siècle, ce château dépourvu de tours et de tourelles, masqué par des adjonctions et des accessoires, se terminait par un toit presque pyramidal². »

¹ Dey, p. 125. Cet auteur se demande (p. 121), si le château d'Everdes fut rebâti après l'incendie de 1349 et si les sires de Langin ne s'établirent pas plutôt dans une maison forte, à Echarlens. Mais, comme il reconnaît lui-même qu'il est fait « mention du château d'Everdes dans les actes postérieurs à la mort d'Othon », nous partageons l'opinion de M. Jordan (*D.H.B.S.*, t. III, p. 42, art. Everdes), qui incline pour la reconstruction; cela paraît d'ailleurs conforme à la situation sociale des Everdes-Langin. Les Fribourgeois obtinrent la cession définitive d'Everdes à la paix de 1476 avec la Savoie (Jordan, p. 596-597). — Un ancien dessin, conservé à la Bibliothèque cantonale de Fribourg et reproduit dans *D.H.B.S.* (t. III, p. 41), représente le château d'Everdes non tel que le vit l'artiste, mais selon la reconstitution qu'il en dut faire d'après les ruines encore très apparentes au cours du XIX^{me} siècle.

² Dey, p. 126 et 127: « Séparé du château par le fossé, dit-il encore, le bourg de Vuippens avait approximativement la forme d'un carré long. Les murs dont il était fermé étaient percés de deux portes, dont l'une dite la grande porte était au nord-ouest, et l'autre près du château. Au midi, on remarque encore quelques faibles restes des remparts, comme aussi, le fossé

Nous supposons, quant à nous, que cette estampe est celle du grand ouvrage de David Herrliberger, de Zurich, intitulé *Neue und vollständige Topographie der Eidgenossenschaft*¹ qui parut en trois volumes in-quarto, de 1754 à 1777. A vrai dire, Herrliberger n'en fut que le graveur, le dessinateur de Vuippens se nommant Jenrich, un artiste qui produisit beaucoup [et dont, soit dit en passant, les dictionnaires ni les monographies n'ont jamais, à notre connaissance, révélé l'identité².

Or, on le voit, sur l'image même que nous reproduisons ici le bâtiment était composé d'un simple donjon rectangulaire, comme on en éleva plusieurs dans le pays, et dont le château de Vulruz, celui de Broc, nous donnent encore des exemples homogènes. Il est facile de constater que les autres constructions sont des appendices datant du XVI^{me} et du XVII^{me} siècles. Tel Jenrich aperçut le château de Vuippens, vers 1755, tel il dut demeurer jusqu'à sa fin.

La guerre d'Éverdes ne troubla pas longtemps les relations des seigneurs de Vuippens et de Fribourg; au contraire. Avec leur sens politique affiné, les vaincus trouvèrent sans doute prudent de se rapprocher des vainqueurs. Rodolphe II, coseigneur de Vuippens, neveu de cet Aymon dont le château avait été incendié, acquit la bourgeoisie de Fribourg³; ses descendants la conservèrent et Fribourg n'eut pas à s'en repentir, puisqu'ils lui donnèrent un de ses plus grands chefs de guerre, en la personne de Rodolphe,

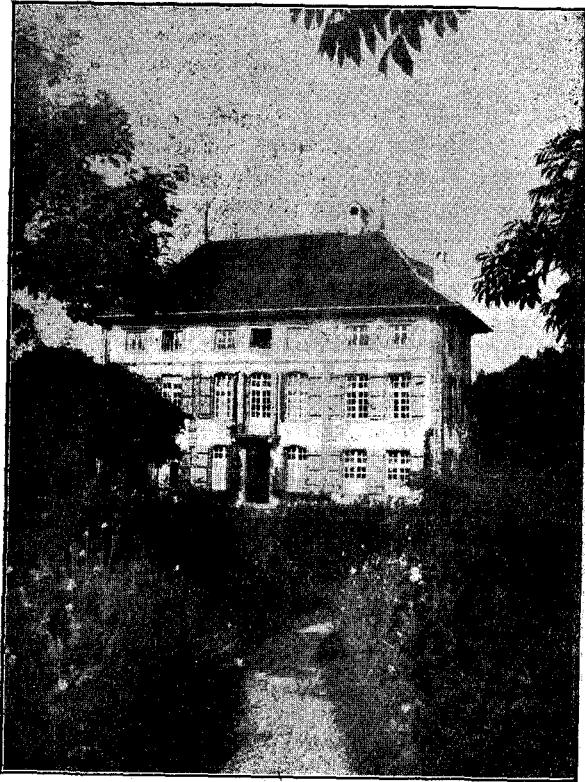
qui est devenu un chemin.» Et il ajoute à propos de la grande porte ce détail: «L'année 1841, on voyait encore, à la muraille, les gonds auxquels les battants de cette porte avaient été suspendus.»

¹ Nous abrégeons le titre interminable, dont la traduction française est *Nouvelle Topographie Helvétique (sic)*. La gravure qui nous intéresse est la planche 203 du tome II, paru en 1758.

² Dans V. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, Leipzig, 1925, t. XVIII, p. 502, on trouve la mention de ses travaux pour les *Tableaux pittoresques de la Suisse*, Paris, 1780. Son prénom et son nom (Jenrich, Jendrich, Genderich) sont également incertains. Peut-être doit-il être rapproché du peintre Genderich (Theodor-Andreas), né à Bergen, dans l'île de Rügen et qui vécut en partie à Mulhouse de 1747 à 1782. Cf. Thieme et Becker, t. XIII, p. 380.

³ Il établit son droit de bourgeoisie, en achetant une maison en l'Auge, conservée par ses descendants (Dey, p. 133).

troisième du nom, qui fut à la tête des troupes fribourgeoises à Morat. Avoyer à maintes reprises et, dès 1459, c'est à son influence que le bourg et la seigneurie de Vuippens durent leur salut, lors de la seconde et dernière guerre



Le château de Vuippens (état actuel),
la façade.

d'Everdes. Rodolphe, en effet, était demeuré coseigneur de Vuippens, mais il n'avait pas la jouissance du château qu'habitait alors son cousin Aymon II de Vuippens, et dont le petit-fils Petermann vit les biens séquestrés, puis

partagés entre les créanciers, en 1547¹. Avec lui disparaît, de l'antique seigneurie, la descendance masculine des Vuippens.

L'année 1547, noble Christophe Pavillard, du Petit Conseil de Fribourg, acquérait le château et les droits féodaux qui y étaient attachés. Deux ans plus tard, la seigneurie de Fribourg voulant avoir pour elle le bénéfice de cette liquidation, racheta le lot de Pavillard. Aussitôt elle installa sur ses terres Georges Steubi, le premier d'une longue liste de baillis qui logèrent dans le vieux château-fort et administrèrent à la fois les deux bailliages d'Everdes et de Vuippens². Les descendants de Rodolphe III, toutefois, conservaient à Vuippens des biens et des droits, ceux mêmes qu'ils avaient hérités en ligne directe, et comprenant la bâtisse appelée actuellement l'« ancien château », autrefois la Maison de Sorens³.

Son architecture porte tous les caractères des manoirs du XVI^{me} siècle, mais comme elle fut en tout cas transformée, et peut-être rebâtie, on ne saurait dire exactement qui l'édifia. Passée en héritage aux quatre petits-fils de Rodolphe III à qui revinrent aussi le tiers de la seigneurie de Vuippens, elle resta à ses hoirs jusque vers 1578. La dernière du nom, Claudine de Vuippens, avait épousé Jean

¹ Aymon II de Vuippens, décédé en 1482 (Dey, p. 209), était fils de Girard III lequel prêta hommage, en 1403, au comte de Savoie pour le château de Vuippens et pour les dépendances (Dey, p. 160); il possédait les $\frac{2}{3}$ de la seigneurie. Rodolphe III, petit-fils de Rodolphe II n'avait hérité que du $\frac{1}{3}$. Petermann II et Jean de Romainmôtier, coseigneurs de Vuippens, voulant conjurer le désastre lors de la conquête du Pays de Vaud, avaient rendu hommage à Fribourg, en mars 1536 (Dey, p. 246, 248).

² On peut supposer que le château d'Everdes fut définitivement délaissé à ce moment-là (cf. *D.H.B.S.*, t. III, p. 42). J. Dey (p. 248), signale, en 1550, l'existence d'une léproserie à Everdes. Mais il y en avait une, au XIV^{me} siècle, au Gérignoz, non loin de Vuippens (Dey, p. 131). Faut-il supposer que le château délabré d'Everdes fut abandonné aux lépreux ? Nous ne faisons qu'émettre l'hypothèse.

³ Cf. Dey, p. 170 : « Rodolphe avait à Vuippens une maison, très probablement celle qui, située près du château, était dite *Maison de Sorens*, et qui existe encore aujourd'hui; il est certain qu'elle fut la propriété de ses petits-fils. Son châtelain à Vuippens fut Girard Fabri, bourgeois de cette petite ville... » « Au printemps de l'année 1463, Rodolphe séjourna à Vuippens » (*ibid.*, p. 171). — Ses petits-fils Jacques et Guillaume habitait la maison de Sorens en 1506, tandis qu'Aymon III, leur parent, occupait le château (*ibid.*, p. 212 à 214).

Mayor de Romainmôtier qui mourut en 1551, puis, en secondes noces, Gabriel de Blonay, seigneur de St-Paul et de Bernay, pour convoler en troisième lieu avec Jacques Golliez, de Vevey. Celui-ci lui survécut et, devenu de ce fait coseigneur de Vuippens, transmit ses biens aux enfants que lui donna sa seconde femme; Fribourg racheta ces biens en 1578¹. De la sorte elles resta seule maîtresse incon-



Le château actuel de Vuippens.

Vue générale prise sous le même angle que l'estampe de Herrliberg.

testée de la « ville » de Vuippens (c'était son titre), et de toutes ses dépendances.

Ici ne se terminent pourtant pas les avatars du domaine. Au XVII^{me} siècle, la Maison de Sorens fut acquise par la famille de Bocard. Le portail montre encore la date de 1666, rappelant, comme le dit M. de Zurich dans un livre récent², « la possession par François-Pierre de Bocard, bailli de Vuippens de 1650 à 1655, mort en 1681, et son

¹ Cf. Dey, p. 249 et 253.

² *La maison bourgeoise du canton de Fribourg*, 1929, p. LXXVII. L'exacte désignation de leur bien, est, comme nous l'avons vu: la Maison de Sorens, non « l'ancien château », terme qui prête à confusion.

épouse Barbe de Reynold.» Elle passa ensuite à leur fils, François-Nicolas de Boccard, qui épousa lui aussi une Reynold portant le nom de Béatrix. C'est à ces derniers époux qu'on doit la réfection de la chapelle de St-Garin, telle que l'intérieur la montre encore aujourd'hui, à l'exception d'un vitrail à leurs armes, conservé, à la suite de quelques vicissitudes au musée de Bulle¹.

Dans la Maison de Sorens naquirent deux des plus illustres rejetons de la famille de Boccard: François-Jean-Philippe, chevalier de St-Louis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Ruremonde en Hollande (mort en 1782), et Joseph-Hubert, évêque de Lausanne (mort en 1758)². Le domaine demeura deux siècles et demi dans la même famille et fut acquis en dernier lieu par M. Romanens qui doit être félicité d'avoir su lui conserver son aspect d'autrefois.

Cependant, le château de Vuippens proprement dit, trop moyenâgeux pour les gentilshommes fribourgeois qui devaient y résider, se dégradait lentement. Considérant qu'il ne répondait plus aux besoins du temps, le bailli Frédéric de Montenach le démolit pour reconstruire à sa place la belle demeure, naguère restaurée par les soins avertis de son propriétaire, M. Schneeli.

Ce fut le 8 février 1776, selon les recherches de M. de Zurich³, que le gouvernement prit la décision de rebâtir. Les plans établis par Jean Popleter, maître tailleur de pierres, furent approuvés le 15 juillet. Le 1^{er} février 1779, pourtant, la maison n'était pas achevée, mais dut l'être peu après. Peut-être les vieux murs s'étaient-ils mieux défendus que ne l'avaient prévu les démolisseurs! La Révolution passa, laissant la demeure vide. Dès 1800, et pour quelques années, elle fut habitée par les RR. PP.

¹ Voir H. Naef, *L'art et l'histoire en Gruyère: le Musée gruérien*, p. 50-51. La chapelle restaurée par François-Nicolas de Boccard, en 1679 et non 1670, comme dit le P. Dellion (*D.P.F.*, t. V, p. 9), était dédiée à saint Garin et à saint Jérôme; elle avait été reconstruite en 1566 (Dey, p. 253).

² Cf. *D.H.B.S.*, t. II, p. 215, art. Boccard, et *D.P.F.*, t. XII, p. 182, art. Vuippens.

³ *La maison bourgeoise du canton de Fribourg*, p. LXXVIII.

- Chartreux de la Part-Dieu, alors qu'on réparait leur couvent incendié.

Vers 1844, les forçats étant employé à construire le pont de Géringnoz, elle servit de maison de force¹. Puis en 1848, le gouvernement la vendit; divers propriétaires s'y succédèrent jusqu'au moment où, en 1862, la famille de Boccard l'acheta pour 5000 fr., tandis que la maison de Sorens, leur propriété, passait au rang de ferme.

Si nous résumons ces quelques notes, il y eut donc pour le moins quatre châteaux à Vuippens ou dans ses environs immédiats: celui d'Everdes; le premier château de Vuippens détruit au XVIII^{me} siècle, le second qui subsiste, enfin la Maison de Sorens.

Pour agréments ces lignes, qui n'ont d'autre intention que de préciser quelques faits peu connus, il faudrait dépendre les deux demeures qui se partagent les restes de l'antique seigneurie.. Leur charme s'augmente encore de leur contraste exquis.

Dans l'une, des collections rares, des œuvres recueillies *con amore*, une décoration parfaite, exécutée par un artiste délicat qui est le maître de céans. Dans l'autre, les traces et l'usure du passé, son parfum, ses couleurs, ses longs couloirs, l'escalier en colimaçon, les plafonds à caissons, les parois peintes, et puis cette hospitalité rustique, pleine de bonhomie...

Mais nous deviendrions indiscrets. Concluons donc par ce seul vœu: puissent les deux logis n'avoir jamais pour habitants que des amis du passé, créateurs ou gardiens de la beauté, pareils à ceux qu'on y trouve aujourd'hui.

Henri Naef.

¹ Dey, p. 300.

Le Fort de Pierre-Châtel.

Souvenirs de vacances.

Si vous allez le visiter un jour, le guide vous indiquera, par dates, les faits principaux qui se passèrent à l'ombre des remparts, au cœur des murailles immenses, dans le mystère des étroits cachots, et peut-être aussi au milieu de la verdure qui entoure la forteresse.

Pierre-Châtel, masse encore imposante de bâtiments dont le délabrement n'est guère apparent, fut primitivement un couvent de Chartreux. C'est à cet ordre qu'il faut attribuer toutes les traces d'art qui subsistent dans l'édifice. Mais avant de faire connaissance avec le corps des bâtiments, nos regards doivent s'attacher au paysage de France au sein duquel il est construit. Le Rhône, au pied d'un mont calcaire, coule large et majestueux après avoir traversé le département de l'Ain en formant, entre les champs et les collines, les méandres toujours si gracieux des grands fleuves. Il est maintenant au seuil de la Savoie, longeant la route qui de Belley conduit à Yenne. Les rochers sont hauts, l'endroit offre le cachet caractéristique des sites choisis par les seigneurs du moyen âge pour élever ces châteaux qui servaient à la fois de point de vigie et de refuge presque inaccessible en cas de lutte. Pierre-Châtel, couvent puis forteresse, possède les qualités du château-fort. Les anciens monastères n'en étaient-ils pas tous ? Les moines, jadis défricheurs et guerriers, éprouvaient les mêmes difficultés que les seigneurs pour protéger leurs biens. Napoléon a d'ailleurs apprécié la situation magnifique du couvent fortifié en le transformant en une forteresse, en y plaçant un corps de garde qui surveillait, à la fois, la Suisse et l'Italie.

Depuis la guerre de 1914, le fort Pierre-Châtel et le fort Vauban qui lui est attaché, sont inhabités. On y accède

par un chemin pierreux qui grimpe le long de la montagne, des noyers et des marronniers l'ombragent ; la vigne, au flanc des monts, étale ses treilles et l'on arrive à ce qui fut la première enceinte. Dans le rocher, une étroite chambre, aux meurtrières allongées, abritait quelques arbalétriers qui défendaient naguère cette entrée. Un mur de soutènement, solide et régulier, préserve encore de tout éboulement du terrain pierreux de la montagne. La route n'est plus défendue, ni porte, ni pont-levis ; la verdure, les arbres et les buissons agrémentent le site grandiose et imposant. Déjà la forteresse dresse au-dessus de nous ses murailles épaisses, on y pénètre par un pont-levis toujours abaissé que la terre et les ans ont en quelque sorte soudé au roc. Les douves ne sont plus qu'un ravin. A droite, près de la muraille, le petit pont est relevé. Il semble que la vie d'autrefois, à cet endroit du moins, n'a pas quitté les lieux et qu'un garde, tout à l'heure, va ouvrir les battants monumentaux. Mais l'illusion est vite dissipée. La clef immense et lourde glisse dans la serrure et l'on pénètre dans la première cour. Les soldats ont laissé le souvenir de leur passage. Le fort est nu, blanchi à la chaux. Sur les portes, on peut lire, ça et là, des inscriptions qui rappellent la vie militaire et sur les murs, des noms sont tracés au crayon ou au canif comme dans tous les lieux abandonnés ; des ordres sont encore inscrits sur les tableaux des chambres d'entrée, dernières traces d'une vie disparue. La première impression n'est pas faite cependant de tristesse. Large et spacieuse, la terrasse surplombe le Rhône, devant nous le pays, s'étale, la vie se perd dans le lointain. Paysage de France, étrangement attirant en cette après-midi d'automne.

A notre droite, un petit bâtiment, avec des fenêtres closes par une sorte d'auge en fer, très haute. C'est par là qu'on passait jadis la nourriture aux prisonniers. Le spectacle est lugubre, il rappelle les tortures inventées par le Moyen âge. Supplices, dont le souvenir devient plus présent en face des cachots, sortes de cavernes creusées au fond des caves, si basses qu'un homme ne pouvait s'y tenir debout ; sans fenêtre, ni meurtrière, avec, comme accès, un trou béant ouvert sur l'escalier étroit et sombre.

Une odeur désagréable persiste dans cet endroit où l'on croit entendre par instants un bruit de chaînes..

Dans l'ensemble des bâtiments, on distingue facilement les parties remontant aux Chartreux; l'ancien couvent aux formes plus dégagées, bien que toute œuvre d'art ait été pour ainsi dire détruite. La vieille chapelle, avec sa tribune primitive, est dépouillée de tout ornement. Elle serait aussi blanche que la nouvelle église du fort, si, en grattant avec leurs canifs, des écoliers dirigés par leurs maîtres n'avaient mis à jour une partie des fresques, dont l'une représente la Sainte-Cène. Les cloîtres n'ont plus de colonnes, des murs dérobent sans doute à la vue les chapiteaux que promet la forme des voûtes. Les cellules ont été transformées en pièces spacieuses pour les officiers. On voit encore des cheminées élégantes, des alcôves coquettes, mais le vent entre par les petites vitres brisées et donne à cette partie du bâtiment un air d'abandon complet. Il faudrait une nature assez audacieuse pour se hasarder, par un clair de lune ou plus encore par un orage, au milieu de la grande cour où, sur les murs blancs, sont peintes des silhouettes d'hommes aux poses diverses, pareilles à quelques fantômes surgissant des couloirs secrets, où, depuis des ans, des pieds humains n'ont pas laissé d'empreintes.

Mais Pierre-Châtel ne conserve guère longtemps un aspect lugubre. L'entrée principale a l'élégance d'une terrasse de château. Les marches larges et plates encore ne prédisent point l'abandon et l'on peut rêver en franchissant la porte. Les rampes des escaliers, comme les barrières des jardins, sont d'un alliage inconnu que le temps n'a pu ni ternir, ni rouiller. Les traces des boulets autrichiens rappellent le passé belliqueux de Pierre-Châtel immense, à la fois, couvent, fort et château.

Pour quitter le fort, on suit, dans le roc, jusqu'aux grottes d'abord, un large escalier de près de quatre cents marches, qui, en passant par le corps de garde de Napoléon, conduit à la route, au seuil de la Savoie. Tout le mystère du passé, dont l'histoire ne livre guère l'âme, s'impose plus nettement à nous dans la solitude noire du souterrain, où l'on descend comme jadis les moines, puis les soldats

de l'Empire et, plus proche de nous, ceux de 1914. Il semble que le rythme secret de la vie, du temps qui fuit inexorable, apparaît plus insondable encore, nous prouvant davantage que les événements passés, présents et futurs roulent comme un fleuve puissant sur le lit de nos existences.

Le jour luit de nouveau, un petit escalier en plein air regagne la route. Au-dessus de nos têtes, sur le roc majestueux, Pierre-Châtel nous contemple. Nous l'avons visité et nous en emportons le souvenir. Le temps atténuera nos impressions comme il a effacé la plus grande partie de son histoire. Dans la beauté du jour qui s'attarde en cette fin d'après-midi d'automne, en sortant de Pierre-Châtel, le fort austère, les vers de Lamartine s'adaptent intimement à notre état d'âme :

*Objets inanimés, avez-vous donc une âme,
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?*

Marie-Anl. Duruz.

Au Conseil des Tireurs de la Société suisse des Carabiniers.

Le samedi, 4 octobre 1930, la puissante voix du canon annonçait aux Fribourgeois que le Conseil des Tireurs de la Société suisse des Carabiniers siégeant à Genève avait désigné Fribourg, dans sa séance du 3 octobre, comme ville où aurait lieu le tir fédéral de 1934. Sept villes : Lausanne, Fribourg, Bienne, Bâle, Zurich, Lucerne et Stans briguaient l'honneur de recevoir en 1934 la bannière fédérale des Tireurs suisses. Fribourg l'a emporté par 30 voix contre 20.

Parmi les facteurs qui ont fait pencher la balance pour notre capitale, il faut compter les lettres adressées, sous forme de plaquettes, au Conseil des Tireurs de la Société suisse des Carabiniers par notre vaillante Société de tir de la ville de Fribourg. Nous pensons être agréable aux lecteurs des Etrennes en leur donnant ici la lettre écrite par l'ardent patriote fribourgeois, qui signe sous le pseudonyme bien connu de Vindex, et dont le texte original n'a pu être imprimé en entier dans la plaquette.

Si l'honneur qui échoit à Fribourg est grand, les responsabilités qu'il entraîne sont plus grandes encore. Nous avons cependant le ferme espoir que les Fribourgeois sauront se montrer dignes de la confiance qui vient de leur être témoignée. Qu'on lise donc Vindex et que chacun fasse maintenant son devoir.

La rédaction.

Messieurs,

La Société de tir de notre ville a l'honneur d'ambitionner, pour Fribourg, la tenue du prochain Tir fédéral de 1934.

Héritière des traditions de ses lointains devanciers, les arbalétriers et arquebusiers des 15^{me} et 16^{me} siècles et la Confrérie des Tireurs de St-Sébastien (1691), elle n'a cessé de faire, de notre sport national par excellence, l'objet de ses sollicitudes patriotiques.

Fidèle à l'article 1^{er} de ses statuts qui lui assigne pour but « de perfectionner l'art du tir, de le rendre toujours plus populaire et de cultiver l'amour de la patrie et le dévouement aux institutions démocratiques du pays », elle a voué tous ses soins à la pratique du tir, s'est efforcée d'en répandre le goût parmi nos concitoyens et de favoriser de tout son pouvoir le développement des Sociétés de préparation militaire.

De même que ses ancêtres aimaient, à intervalles périodiques, à se rencontrer aux stands « des tirs à la fleur », y conviaient leurs voisins et se rendaient eux-mêmes aux invitations des villes et cantons suisses, elle s'est fait un devoir de participer aux tirs fédéraux ou cantonaux par d'importants contingents de tireurs, et d'organiser chez elle, avec un succès croissant, des tirs régionaux et en particulier ce Tir cantonal de 1905 dont Fribourg s'enorgueillit encore.

Il lui a donc paru qu'il n'y aurait pas outrecuidance et témérité de sa part à revendiquer l'honneur de recevoir, en 1934, cette élite de nos chers Confédérés « les Tireurs suisses ».

Par les exposés que viennent de vous soumettre des compétences autorisées, vous avez pu vous convaincre, Messieurs, qu'aucune difficulté matérielle, pas plus qu'une impossibilité technique ne s'opposent à la réalisation de ce vœu si cher à nos tireurs fribourgeois. Ils espèrent donc que vos suffrages attribueront à notre capitale cantonale la faveur que lui disputent des villes confédérées, plus puissantes peut-être, plus riches et plus brillantes sans doute, mais dont aucune à coup sûr ne saurait lui en remontrer en fait de patriotisme.

Cet honneur, ce n'est pas à la seule cité si pittoresque des Zaehringen que votre libre décision le décrènera, c'est à tout le peuple fribourgeois, car derrière nos tireurs, c'est la population unanime de la loyale terre fribourgeoise qui attend de vous ce choix, objet de son ambition.

De ce peuple simple, généreux et fort, vous connaissez le patriotisme, et à maintes reprises vous avez senti aux bouillonnements de ses artères, avec quelle passion il aime et défend ce grand mot et cette réalité sublime : la Patrie.

Et il n'est, pour s'en convaincre, qu'à saisir le frémissement sacré qui soulève ce peuple quand, drapeau en tête, défilent les régiments, sa fierté et son amour, car pour lui ce drapeau, où flamboie la Croix, est la pourpre splendide dont se drape la Patrie passionnément aimée.

Ce frisson qui le transporte et dont tout son être frémit, comme l'enfant sous le baiser de sa mère, à nouveau vous lui en permettez l'occasion et lui donnerez cet orgueil de voir, dans les rues de sa capitale où tout parle de vaillance et dont les monuments, reliques des aïeux, s'auroient de reflets de gloire militaire et d'honneur civique, — flotter dans le vent d'une ovation irrésistible faite de l'amour de tout un peuple, la *bannière fédérale* confiée à la garde intrépide et vigilante de votre grande et noble Association des tireurs confédérés.

A deux reprises seulement, Fribourg eut la joie d'en recevoir le dépôt sacré : à l'aurore et au déclin du 19^{me} siècle.

1829 et 1881 sont deux dates marquantes de nos annales politiques : l'une s'y teinte des clartés indécises de l'aube prochaine, l'autre est la splendeur d'un midi dont l'éclat se prolonge et persiste depuis cinquante ans.

Qui pourrait prétendre, en effet, que ce premier tir fédéral, tenu dans nos murs en 1829, n'a pas, par le large souffle démocratique qui s'en dégagea, contribué à dissiper l'atmosphère de lourd malaise et parfois de tyrannique égoïsme pesant alors sur nos institutions ? Si modeste qu'il fut en comparaisons des solennités de tir actuelles, le « tirage fédéral » qui s'ouvrit au Stand des Grand'Places, à la Porte de Romont, le 22 juin 1829 avait quelque chose de la glorieuse journée que rappelait cette *date* décisive de l'Histoire moderne, la même concorde qui avait permis la victoire de 1476, animait les concurrents de ces joutes pacifiques si utiles à la défense nationale, et c'est à bon droit que Jérémias Gotthelf a pu écrire des quatre premiers tirs fédéraux : « La fête des tireurs suisses est non seulement « le symbole de l'unité nationale, mais encore le signe « manifeste de la fraternité helvétique. »

Si, pour Fribourg, le tir de 1829 avait été un réveil, celui de 1881 eut le retentissement d'une consécration et d'un triomphe. Les Confédérés, accourus par milliers de nos can-

tons et de nos colonies à l'étranger et qui, sur le plateau du Schœnberg, mariaient les plis de leurs bannières vénérées aux flammes blanches et noires de notre République cantonale, purent attester qu'ils n'avaient pas démerité des pères, les fils des loyaux combattants de Grandson et de Morat admis à Stans, à l'appel d'un saint et d'un patriote, à l'honneur de l'Alliance des Liges suisses et qu'en cette année du quatrième centenaire de son entrée dans la Confédération, Fribourg demeurait digne de la confiance des grands aïeux et avait réalisé pleinement l'espoir prophétique de son médiateur.

Ce fut sous l'égide de Nicolas de Flue et dans son esprit que se déroulèrent les manifestations de ce tir à jamais mémorable, pour la réussite duquel tout le peuple fribourgeois avait rivalisé d'élan et de générosité. Triomphe de l'idée nationale, ce tir fut l'affirmation éclatante de notre volonté de garder intact l'héritage de Morgarten, de Sempach, de Morat et de faire régner chez nous l'ordre dans la liberté, et l'éminent homme d'Etat qui présidait alors la Confédération pouvait, aux applaudissements de cette multitude patriotique, s'écrier : « Fils aînés de la démocratie dans le monde, notre tâche est de montrer aux autres peuples, qu'entre nos mains, l'exercice de la souveraineté populaire ne peut être qu'un instrument de progrès raisonnable et ne servira jamais aux entreprises d'une démagogie turbulente et anarchiste... Nous voulons aussi que ce coin de terre chéri, la Patrie, demeure un asile respecté, hospitalier aux malheureux, aux représentants des causes vaincues de quelque nom qu'ils s'appellent. Mais en exerçant cette généreuse hospitalité, nous entendons bien rester le maître de notre maison et nous ne souffrirons pas plus les conspirations d'étrangers que les réclamations venant du dehors... »

Depuis ce jeudi, 4 août 1881 où, à la tribune du Tir fédéral, avec son sens politique éclairé, son esprit de justice sociale et de tolérance véritable, Numa Droz jetait à la Suisse et à l'Europe, ces fortes paroles d'une sagesse si mâle, que de ferments de discorde ont été glissés dans les entrailles des nations; les idées subversives pullulent de toutes parts et les digues sont menacées qu'après trop

d'insouciance, d'apathie et de pusillanimité, peuples et gouvernements tentent tardivement d'opposer au torrent dévastateur. Hélas, ô honte, jusque chez nous, le concept saint de *patrie* et son nécessaire corollaire, la *défense nationale*, ne sont-ils pas minés sourdement ou ouvertement battus en brèche par de trop nombreux égarés qui, inspirés et jetés en avant par la félonie des chefs invisibles du communisme, ne rêvent et ne poursuivent que révolution et chambardement social.

Mais, vous le savez, Messieurs, si ces semences de ruine tentent de lever ailleurs, elles restent et resteront stériles dans notre saine et croyante terre fribourgeoise, et vous savez aussi que Fribourg met au rang de ses ambitions les plus chères, l'honneur de déposer aux pieds de la Mère commune *son cœur*, pour l'aimer avec passion et jusqu'à sa dernière pulsation, et *son bras* pour la servir et la défendre contre tout ce qui menacerait son indépendance ou sa dignité.

Et c'est dans ces sentiments que se déroulera dans Fribourg, à l'abri de ses fiers remparts matériels et moraux, le Tir fédéral de 1934, si votre patriotisme, Messieurs, veut bien réserver à notre Cité et à notre Canton, cette ivresse de voir la chère bannière fédérale des Tireurs confédérés s'incliner devant le Tilleul de Morat, ce vieil héros qui retrouve, quand passe la Patrie, une jeunesse et un frisson pour jeter à la Mère immortelle le baiser de toutes ses feuilles reverdies et la caresse de ses rameaux fleuris par l'ancestrale Victoire.

Vindex.

Fribourg, 18 juillet 1930.

La nouvelle église de Payerne.

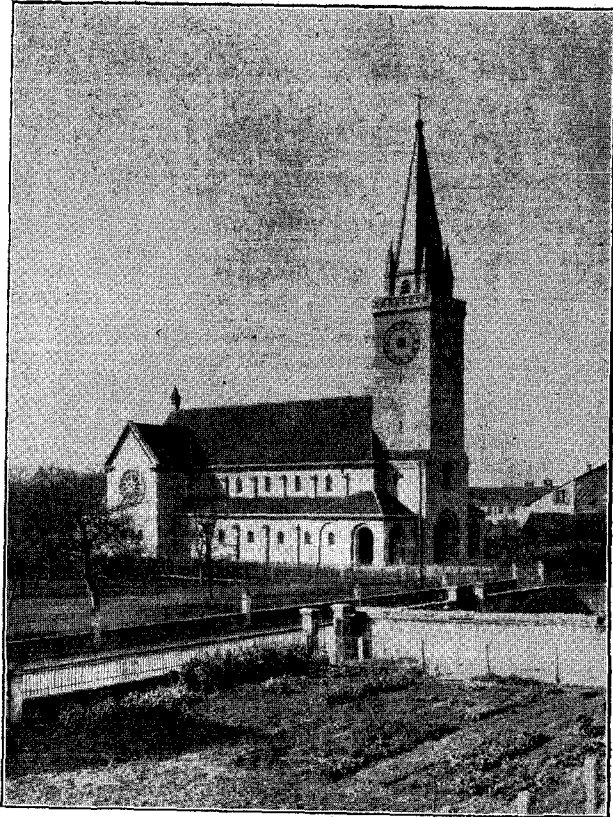
Pendant ces dernières années, la Suisse romande a eu le bonheur de voir sortir de terre, plusieurs nouvelles églises. Pour ne nommer que celles qui ont été construites depuis la guerre, nous pouvons citer Forel, Echarlens et Semsales, pour le canton de Fribourg. Nos voisins vaudois ont également vu se développer leurs centres de pastoration : Bière et Lutry ont construit de gracieuses chapelles, le collège de Champittet a lui aussi élevé un magnifique sanctuaire, voici maintenant Payerne qui termine une noble et belle église dédiée à Notre-Dame. Sise à quelques minutes de la gare, non loin de l'ancienne et pauvre petite chapelle, en face de l'infirmerie de district, l'église de Payerne attire le regard par son majestueux clocher, surmonté de la Croix du Rédempteur. Il a fallu l'effort persévérant de plusieurs curés successifs et les sacrifices généreux de la communauté catholique de Payerne et des environs pour rendre possible l'exécution du bel édifice que nous pouvons admirer maintenant.

Dès 1913, le révérend abbé Tâche, curé de Payerne, s'était mis en rapports avec M. Broillet architecte pour l'élaboration d'un avant-projet pour la future église. Cet avant-projet a été suivi de plusieurs autres, les circonstances diverses et surtout la guerre empêchaient d'aller de l'avant. En 1921, M. Broillet s'est associé à M. Genoud, de nouveaux projets ont surgi, mais la construction avait renchéri depuis 1913 et les moyens étaient toujours insuffisants. Enfin, en 1928, le nouveau curé, M. l'abbé Battistolo, décida de commencer la construction. M. Broillet décédé, en 1927, M. Genoud, son successeur s'était associé à M. Cuony et le nouveau bureau reprit plein d'enthousiasme l'étude d'un projet mieux adapté au nouvel emplacement choisi.

La ville de Payerne a possédé jadis, dans le haut moyen âge, la première église en Suisse, dédiée à la Vierge. Il était

donc très naturel que la nouvelle église soit, elle aussi, dédiée à Notre-Dame.

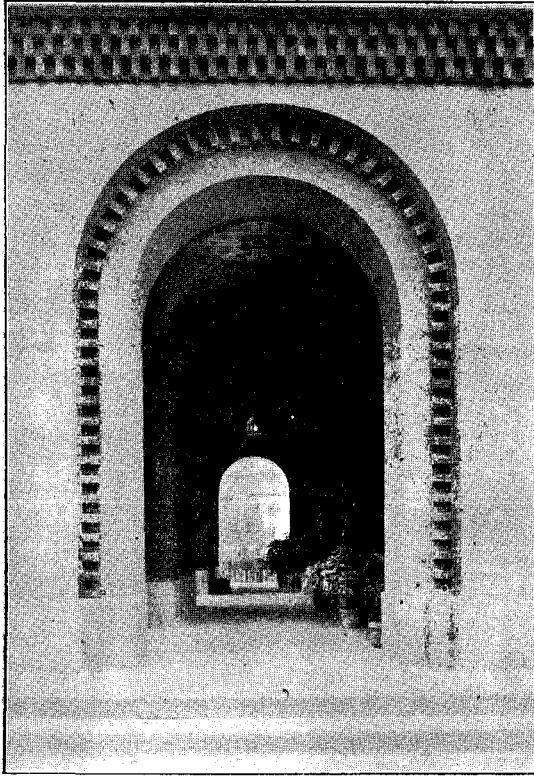
La construction de ce lieu de culte a été commencée



Vue générale.

en septembre 1928 et terminée en septembre 1930. La durée des travaux a donc été de deux ans. Il faut tenir compte de l'interruption de près de quatre mois pendant l'hiver très rigoureux de 1928 à 1929.

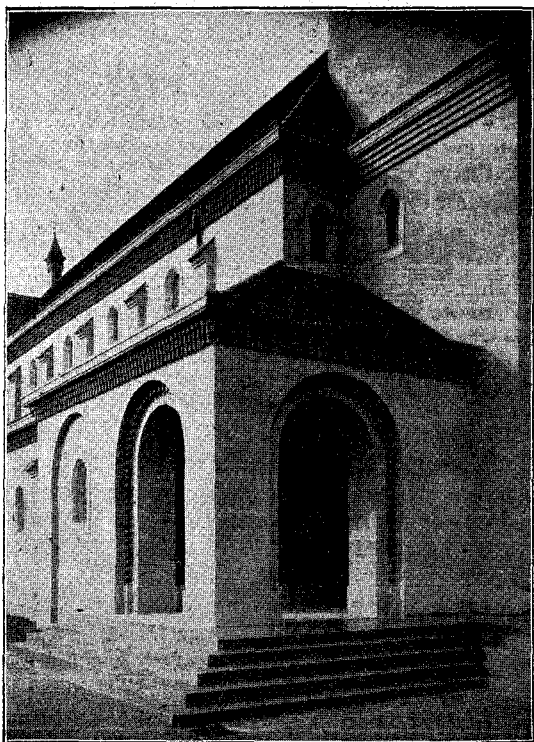
Le nouvel édifice présente en plans les dispositions d'une basilique voûtée à laquelle l'adjonction d'un transept donne la forme d'une croix latine.



Vue latérale du porche d'entrée.

La tour est placée à l'entrée, au-dessus du porche et dans l'axe de l'église. Elle se termine par une flèche en bois, flanquée de quatre clochetons, le tout recouvert de cuivre. La longueur totale du bâtiment est de 45,70 m., la largeur des nefs de 17,15 m., la largeur du vaisseau de 11,50 m., la hauteur de la voûte de 13 m. Le chœur est terminé par

une abside recouverte d'une demi-calotte. A droite une petite chapelle peut servir pour le catéchisme, à gauche sont deux sacristies superposées. Le large porche précédant l'église donne accès à trois entrées, formant chacune un



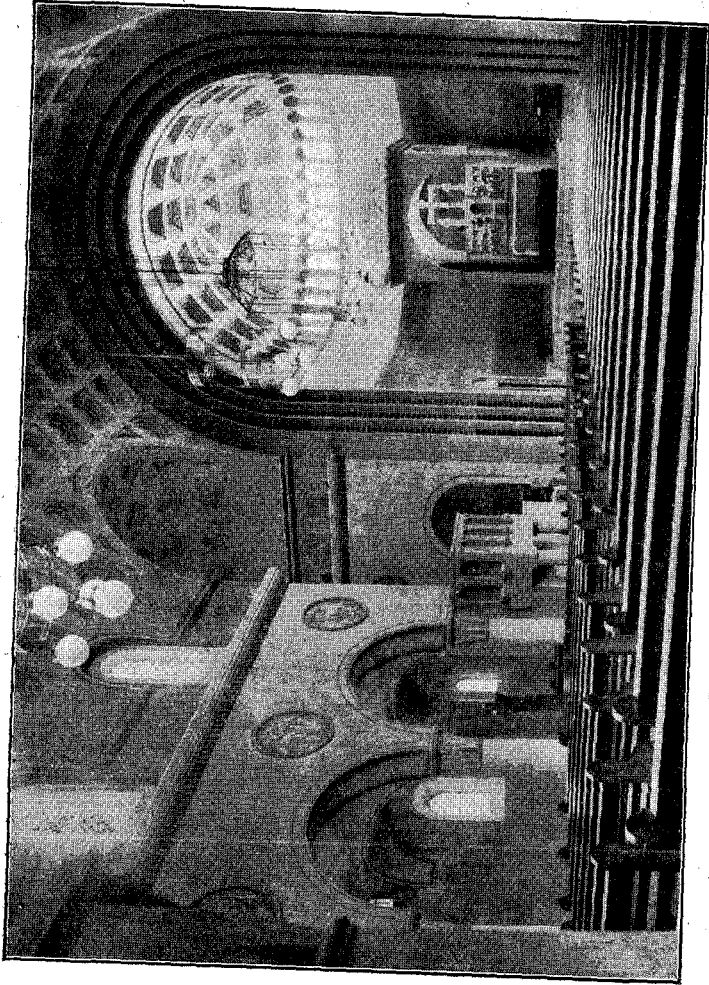
Entrée latérale.

tambour spacieux. A droite de l'entrée principale, se trouve l'escalier montant à une large tribune, pouvant facilement contenir, outre les orgues, une centaine de chantres. A gauche est placé le baptistère voûté. Cinq fenêtres éclairent de chaque côté la nef principale et un nombre égal les bas-côtés. Le transept est percé de deux merveilleuses rosaces

et le chœur est orné d'une ceinture de petites fenêtres, qui jettent une lumière dorée sur le maître-autel. Les fenêtres de la nef ont des verrières très simples à dessins géométriques en camailleux et un médaillon central dû au peintre verrier Henri Broillet, qui a aussi exécuté les cartons des rosaces et qui doit par la suite dessiner également les fenêtres des bas-côtés et du chœur, provisoirement vitrées en verre cathédrale jaune. L'exécution a été confiée à la maison Kirsch et Fleckner bien connue dans la Suisse entière et même à l'étranger.

Payerne étant le pays de la brique, les architectes se devaient d'user largement de ce matériel. Pour les raisons constructives qui ont rendu nécessaire l'emploi du béton armé, il n'a pas été possible de laisser la brique apparente partout, par contre, elle a été utilisée pour l'ornementation des bandeaux, corniches archivoltés à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, le reste étant recouvert d'une applique en simili-pierre.

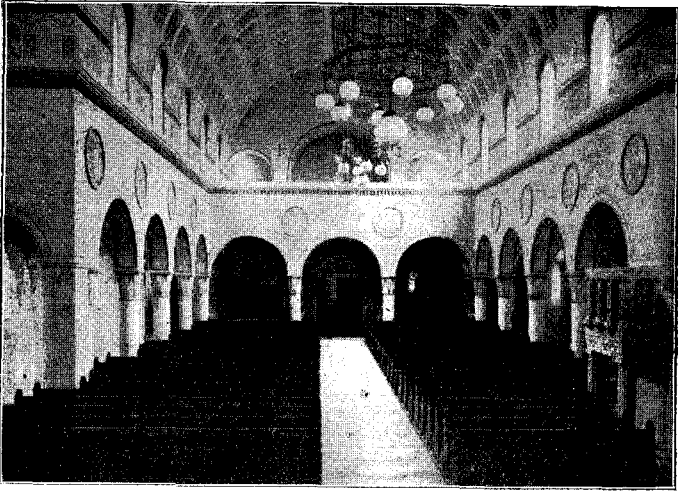
La voûte a été exécutée en béton armé, les grandes nervures coulées sur place, en réutilisant travée par travée le même coffrage. Les transepts et l'abside par contre furent coffrés entièrement. Les caissons en simili-pierre, coulés d'avance, par M. Gabella à Montpreveyres, furent placés ensuite dans les nervures. Ce mode de construction de la voûte, outre le grand avantage de solidité et de durée, a rendu la peinture superflue, ce qui a permis de réaliser une économie sur le rabitz généralement utilisé pour les voûtes d'églises. C'est, à notre connaissance, la plus grande voûte en béton de la Suisse. Le calcul du béton armé a été fait par MM. Studer et Gicot, ingénieurs à Neuchâtel et à Fribourg et l'exécution de la maçonnerie et du béton armé de toute l'église, par MM. Schaub et Della-Chiesa, entrepreneurs à Payerne, dont le travail consciencieux et précis leur fait grand honneur. En ce qui concerne les autres maîtres d'état, ajoutons que la charpente a été fournie par MM. Rossier frères, à Payerne, et la couverture par M. Ravet avec tuiles gracieusement offertes par la maison Morandi frères. Le chauffage central à air chaud avec propulsion mécanique avait été confié à la maison Schæffer, à Fribourg. L'air froid pris dans le fond de l'église, dans



Vue intérieure : l'abside et le maître-autel.

les derniers bancs, près de l'entrée, afin de couper les courants d'air, est amené par un couloir placé sous l'allée centrale, jusqu'à la chaudière, puis renvoyé chaud, dans l'église, par des ouvertures dans l'arc triomphal.

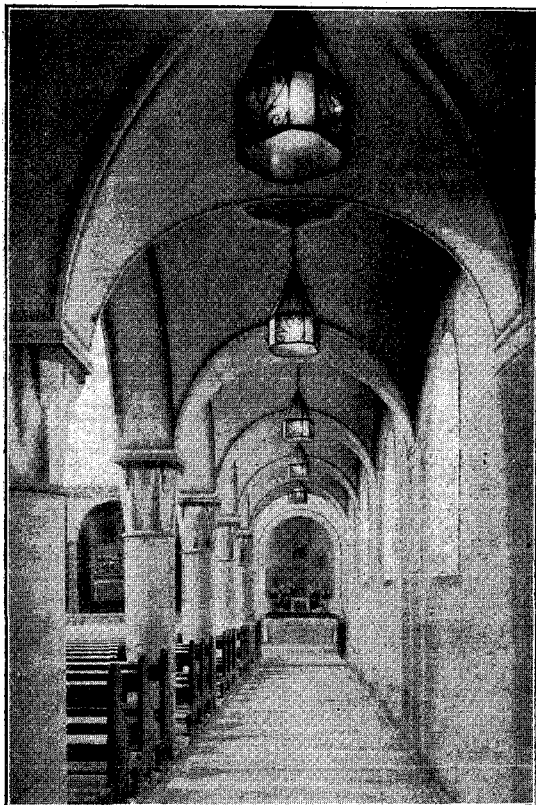
Nous avons déjà parlé du baptistère, au milieu de celui-ci se dressent les fonts-baptismaux. Cet édicule en simili-pierre de Neuchâtel, a la forme d'une vasque portée par



Vue intérieure : la tribune.

neuf colonnes et surmontée d'un couvercle en cuivre. La décoration a été géométrique, à part les huit têtes symboliques, sculptées par M. Regazzoni, professeur au Technicum. La chaire très simple est aussi portée par des colonnes. Ses niches sont vides pour le moment, mais doivent plus tard recevoir des statuettes, dès que les moyens de la paroisse le permettront. La chaire, ainsi que la table de communion est également en simili-pierre ainsi que les autels. L'autel principal est d'une conception monumentale et grandiose. Il est abrité par un ciborium décoré d'une riche corniche, et de six anges sculptés. Le retable est orné de petites arcades, portant des chandeliers fixes en fer forgé.

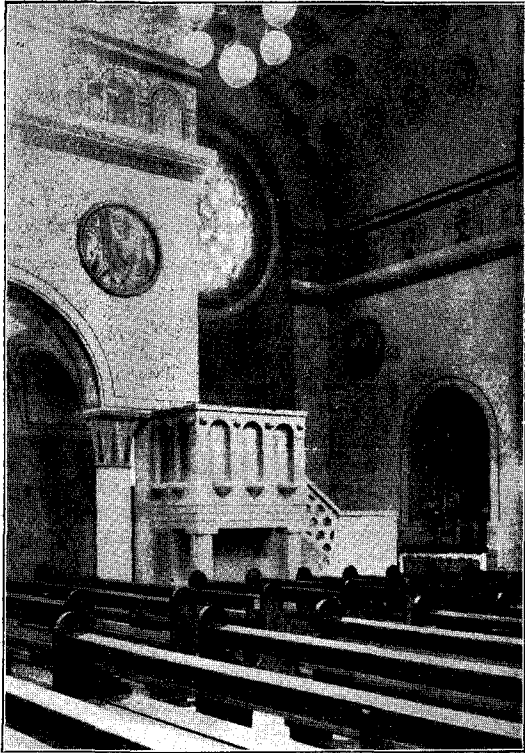
La porte du tabernacle est une magnifique pièce de ferronnerie. L'autel est surmonté d'un calvaire d'une émotion poignante, dû au ciseau de M. Baud, sculpteur à Fribourg ;



Bas-côté.

- nous pouvons du reste admirer de nombreuses œuvres d'art exécutées par cet artiste dans différentes églises du diocèse. Les autels latéraux sont d'une belle simplicité et affectent la forme d'un sarcophage. Les trois autels ont été faits d'après

dessins des architectes, par M. Gabella, à Montpreveyres, tandis que la chaire, la table de communion, les fonts-baptismaux et les bénitiers, proviennent des ateliers de M. Bianchi, à Fribourg. On ne peut que complimenter

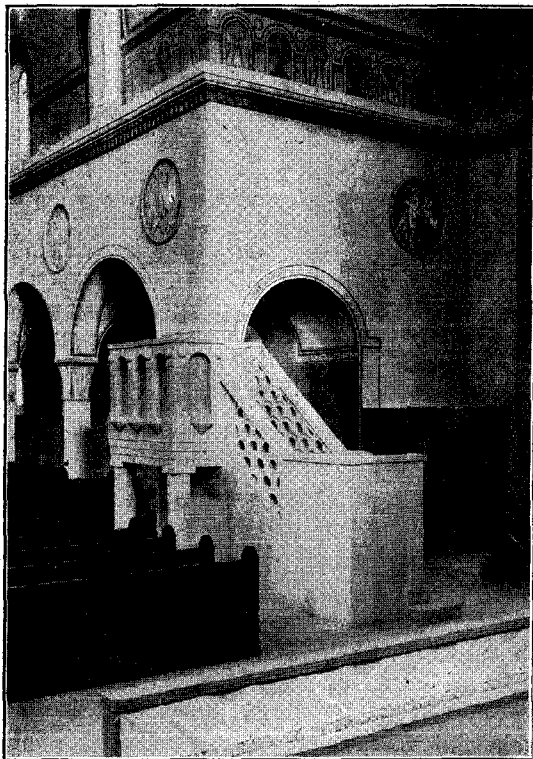


Le transept.

ces deux maîtres d'état pour la bienfaisance de leur travail.

Le même éloge peut être fait pour la menuiserie, en particulier, les portes d'entrée, par M. Jomini, menuisier à Payerne, sont d'une exécution superbe. Les bancs sont de M. Chaudet, les confessionnaux de M. Sommerer et le

meubler de sacristie, etc., de M. Duperrex, tous menuisiers à Payerne. Comme le mobilier d'une église ne change pas souvent, mais doit durer des centaines d'années, les architectes, malgré la différence de prix, ont jugé bon de pré-



La chaire.

voir les bancs, les confessionnaux, les armoires de sacristie et en général, presque toute la menuiserie en chêne teinté. Outre la solidité, la belle texture et la couleur de ce bois, ajoutent à la richesse et s'harmonisent admirablement à l'ambiance générale de notre église.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur la serrurerie et la lustrerie ; les petits lustres des bas-côtés, les grands lustres de la nef principale sont des merveilles qui terminent fort bien l'ornementation de l'édifice. Quatre serruriers, trois de Payerne et un de Fribourg, sont les auteurs de ce beau travail. Ce sont MM. Comte, Oldrati, Schneider et Zürcher.

Il nous reste à parler d'une corporation et non des moindres, celles des peintres et décorateurs. D'une façon générale, on a conservé, à l'intérieur de l'édifice, dans la grande nef, le crépissage en simili-pierre qui rend la peinture inutile. Les bas-côtés par contre, et le chœur, ont été crépis à la chaux grasse, et peints à la couleur minérale. Dans les nefs et le transept, on a employé des couleurs froides, principalement le bleu, pour donner plus de valeur au chœur qui est traité dans les jaunes ; ainsi dès les premiers pas dans l'église, le regard est concentré vers le maître-autel qui est tout baigné d'une lumière dorée et radieuse. La peinture a été exécutée principalement par M. Rossi, de Payerne, avec la collaboration de M. Tettamanti, aussi de Payerne, et de M. Anselme Tarchini, à Fribourg, sous les ordres et indications des architectes et de M. Cattani, artiste-peintre, professeur au Technicum. M. Cattani est également l'auteur du magnifique chemin de Croix dont les 14 stations sont réparties dans les médaillons le long de la nef principale. Abandonnant la façon traditionnelle de traiter ces sujets, l'artiste a concentré tout son tableau sur la figure du Christ, et presque supprimé les autres personnages. M. Cattani n'a pas seulement consacré son talent d'artiste, pour accomplir ce travail, mais encore son âme profondément chrétienne. C'est sans doute ce qui donne à ce chef d'œuvre une valeur toute spéciale.

En achevant ce rapide exposé, relevons d'une façon générale, la pureté des lignes, le bon goût qui a présidé à l'aménagement extérieur et intérieur de l'église et qui font honneur aux architectes MM. Genoud et Cuony de Fribourg. Cette construction peut constituer en outre un exemple de bonne collaboration entre les architectes d'une part, les entrepreneurs et les ingénieurs, de l'autre, qui, consultés en temps voulu, purent, sans gêner en aucune façon la création architecturale, donner les indications utiles sur les possi-

bilités constructives, ce qui évita dans la suite, toute difficulté ou modification et contribua à l'heureuse harmonie de l'ensemble. Nous pouvons donc adresser nos félicitations à tous ceux qui ont collaboré à cette belle œuvre.

Le coût de la construction sans les orgues, les vitraux manquant, l'achat du terrain et les honoraires d'architectes, se monte en chiffres ronds à fr. 302 000.— ce qui met le m³ à fr. 28,32 cela en comptant le cube réel y compris sous-sol et toiture.

L'église sans la tribune à 450 places assises.

Le nouvel édifice a été inauguré et béni le 26 octobre 1930 par le curé de la paroisse, M. l'abbé Battistolo, à qui revient le grand honneur d'avoir su mener à bien une si vaste entreprise. La Consécration de l'église se fera par Sa Grandeur Mgr Besson, évêque du diocèse, dans le courant de février 1931, sauf erreur, le jour de la Chandeleur.

R.

Lettre d'autrefois.

Un autographe du Landamman

Louis d'Affry.

Une lettre signée Louis d'Affry et datée de Fribourg, le 26 avril 1803 — c'est-à-dire au début même des fonctions de landamman de la Suisse que Bonaparte lui avait déferées pour l'entrée en vigueur de l'Acte de Médiation— est un document particulièrement intéressant à cause de la période singulièrement agitée qu'elle rappelle et des événements politiques considérables auxquels la modeste pétition d'ordre administratif, dont le premier magistrat de la Confédération veut bien s'occuper dans cette lettre, se trouve chronologiquement en quelque sorte associée.

Louis d'Affry venait de quitter Paris où le Premier Consul, en recevant la Consulta, avait décidé que Fribourg exercerait tout d'abord les hautes fonctions de Canton-Directeur. La ville avait accueilli son retour (ce fut le 1^{er} mars) par les manifestations les plus vives de la joie populaire accompagnées de réceptions officielles, de salves d'artillerie et même d'une retraite aux flambeaux.

Quelques jours plus tard, un artiste de Paris, qu'il avait peut-être connu au temps où il accomplissait son service dans le régiment des Gardes-Suisses, lui écrivit pour solliciter son patronage ou sa protection en vue de l'établissement en Suisse d'une école d'application des arts du dessin.

Le landamman, quoique obsédé en un pareil moment par des occupations multiples, s'y déroba pour adresser au solliciteur l'aimable réponse suivante:

« Fribourg, le 26 avril 1803.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez adressée le 18 de ce mois.

« Je suis convaincu de toute l'utilité des vues que vous annoncez dans votre plan d'établissement d'une école de dessin, et je désirerais beaucoup de pouvoir le favoriser.

« Mais, chaque Canton étant rentré dans une parfaite indépendance pour son administration intérieure, il ne reste au pouvoir Central aucun moyen quelconque pour protéger un pareil établissement.

« Il ne vous reste d'après cela d'autre marche à suivre, que de vous adresser directement au Gouvernement du Canton où vous croirez pouvoir réussir.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« *Le Landamman de la Suisse*

Louis d'Affry. S. »

La lettre porte la suscription: « A. M. Moraget, sculpteur ». Il est probable que son projet d'établissement n'eut pas d'autre suite.

Le nouveau gouvernement donné à la Suisse n'était pas encore constitué. Ce fut le 4 juillet 1803 que se réunit à Fribourg, en l'église des Cordeliers, en présence du corps diplomatique et sous la présidence du landamman d'Affry, la première diète fédérale de la Médiation.

H. F.-A.

La transformation du régiment fribourgeois en troupe de montagne.

L'arrêté du Conseil fédéral du 6 mai 1930 décidant la transformation en troupes de montagne des régiments d'infanterie 7 (bat. 14, 15, 16) et 10 (bat. 17, 23, 90), marque le début d'une nouvelle période dans la vie du régiment fribourgeois. Toute l'infanterie fribourgeoise fait désormais partie de la brigade de montagne 5, à l'exception de la compagnie de carabiniers I/2 qui appartient à la 1^{re} division.

Si nous laissons de côté les troupes de forteresse du Gothard et de St-Maurice et quelques batteries d'artillerie de montagne, il ne faut pas remonter très loin pour voir apparaître en Suisse les premières troupes de montagne. Ce n'est qu'en 1912 que les troisièmes brigades des 1, 3, 5, et 6^{me} divisions furent organisées et équipées comme troupes de montagne. En 1924, une brigade de la 4^{me} division fut transformée en brigade de montagne. L'incendie de l'arsenal de Fribourg, en 1928, en nécessitant le remplacement du matériel de corps du régiment 7 a précipité la création de la brigade de montagne de la 2^{me} division. Cette brigade n'est pas encore complète; certaines unités de ses armes spéciales (en particulier l'artillerie), ne sont pas encore formées. L'arsenal fédéral de Bulle, actuellement en construction, abritera le matériel de corps de ces troupes spéciales, ainsi que celui d'un bataillon de landwehr de la brigade. Chacune des divisions de notre armée dispose donc, dès maintenant, d'une brigade de montagne.

Nos voisins possèdent depuis longtemps des troupes de montagne: l'Italie, dès 1872, la France, dès 1888, l'Autriche-Hongrie, dès 1903. A la veille de la guerre, la France

possédait 13 groupes alpins composés chacun de 6 compagnies de chasseurs alpins, d'une batterie de montagne et d'un détachement de sapeurs. De plus, les 4^{mes} bataillons de 9 régiments étaient équipés et instruits comme troupes de montagne. Actuellement, l'Italie possède 3 brigades alpines (27 bataillons) et 3 régiments d'artillerie de montagne.

On peut s'étonner à bon droit que la Suisse, dont les $\frac{2}{3}$ du territoire sont montagneux et dont une grande partie



La Cp. mitr. mont. IV/14. (Phot. Mülhauser.)

de la frontière est formée par les Alpes et le Jura, ait mis si longtemps à se rendre compte de la nécessité d'avoir des troupes spécialement organisées, équipées et entraînées au service en montagne. L'idée que la montagne ne se prête pas aux opérations de grande envergure, que les actions décisives se jouent là où se trouve le gros de l'armée, là où il peut vivre et se déployer, donc sur le plateau, a certainement contribué à maintenir longtemps l'opposition et les préventions contre la création de troupes de montagne en Suisse. A cela s'ajoutait peut-être une imitation servile de l'organisation et de l'équipement des armées étrangères. On ne se rendait pas assez compte du fait que les nécessités de la guerre nous obligeraient à couvrir une

frontière montagnaise et à faire manœuvrer une partie de notre armée dans le Jura et les Alpes, si nous ne voulions pas, dès le début des hostilités, nous résigner à abandonner à l'ennemi une grande partie du territoire. On oubliait surtout trop que la montagne est l'auxiliaire du plus faible, à condition qu'il la connaisse et sache s'en servir pour forcer son adversaire à lutter dans un terrain où il ne peut pas utiliser au maximum tous ses moyens.



Campement des patrouilles alpines à la Riggisalp.

Les mêmes principes tactiques sont applicables en plaine et en montagne. Leur application en montagne est souvent plus simple parce que le terrain y dicte en général plus clairement les décisions. Ce qui diffère, c'est l'importance relative de certains facteurs. En montagne, les voies de communications, les conditions climatologiques, celles de logement, celles du ravitaillement en munitions, en vivres et fourrages jouent un rôle beaucoup plus grand. Toutes les opérations demandent plus de temps et exigent une préparation de plus longue haleine.

L'organisation des troupes de montagne doit être telle qu'elle permette le transport de la munition, des vivres et des bagages sur des routes et des chemins étroits, à forte pente, et sur les sentiers muletiers. De là la nécessité de

disposer de voitures légères: fourgons de montagne et charrettes, de charger sur bêtes de somme une grande partie du matériel (mitrailleuses, autoculseurs, matériel sanitaire et vétérinaire, matériel de campement, etc.) et de disposer de bâtis en suffisance pour bâter les chevaux de trait lorsque les voitures ne peuvent pas suivre. D'où une grande différence dans la dotation en chevaux et voitures entre les troupes de plaine et celles de montagne. Alors



Patrouille alpine au Schweinsberg. (Phot. Mülhauser.)

qu'un régiment d'infanterie de plaine mobilise (en service actif) avec 55 chevaux de selle, 263 chevaux de trait, 97 charrettes, 83 voitures et 4 camions, un régiment d'infanterie de montagne mobilise avec 53 chevaux de selle, 210 chevaux de trait, 248 bêtes de somme, 114 charrettes, 48 voitures et 4 camions. L'organisation des troupes de montagne doit encore tenir compte du fait que bataillons et compagnies ont très souvent des tâches indépendantes. De là la nécessité d'attribuer à chaque compagnie son personnel et son matériel sanitaires, à chaque bataillon sa patrouille de téléphonistes et de signaleurs, d'organiser le service des convois de manière à ce que les compagnies détachées puissent en disposer librement.

Organisation et équipement ne suffisent pas pour faire d'une troupe, une troupe de montagne. Il faut encore qu'elle soit entraînée et instruite au service en montagne. Les conditions de recrutement du régiment fribourgeois, en particulier, ne permettent pas de faire de chacun de ses hommes un alpin au vrai sens du mot. Ce n'est heureusement pas indispensable. Il faut, par contre, que dans chaque compagnie, un certain nombre d'officiers, de sous-



Patrouilles alpines sur l'arête du Kaiseregg.

officiers et de soldats connaissent la montagne, ses difficultés et la manière de les vaincre. Il faut que certains détachements choisis soient capables de remplir des missions spéciales difficiles. Il faut surtout que tous, officiers, sous-officiers et soldats soient endurants, tenaces et disciplinés. En montagne, l'homme doit porter sur lui, tente, couverture et bois de feu. La marche est pénible parce que le sac est lourd, le chemin mauvais, la montée ou la descente dure. Les conditions de logement sont très souvent misérables ; d'autre part, les éléments naturels tels que la pluie, le vent, la neige et le froid, se déchainent assez fréquemment contre l'homme ; la haute montagne a aussi ses dangers : passages difficiles, chutes de pierres, avalanches. Mais, précisément

à cause de tout cela, la montagne forme l'homme, elle développe son initiative, elle trempe son caractère.

Endurance et ténacité, le soldat fribourgeois les aura toujours tant que ses chefs sauront lui en donner l'exemple. La pratique de la montagne, il ne l'acquerra que progressivement dans les prochains cours de répétition. Le mauvais temps persistant du cours de répétition de 1930 n'a pas permis d'exercer le régiment en montagne; la connaissance du nouveau matériel a cependant été acquise par de nombreux exercices de bâtage, de montage de tentes et par l'emploi constant des autocuisseurs. Par contre, il a déjà été possible de commencer l'instruction et l'entraînement des détachements spéciaux de haute montagne. A cet effet, trois officiers et 45 sous-officiers et soldats, cantonnés au Lac-Noir, ont passé la plus grande partie du cours à apprendre la technique de la corde, la varappe, le passage d'endroits dangereux.

Nos courtes périodes militaires nous font un devoir impérieux de développer en dehors du service la préparation alpine de nos hommes. Dans ce but, des cours militaires volontaires de ski d'une durée de 8-10 jours, subventionnés par le Département militaire fédéral, seront organisés chaque hiver. Le cours de février 1931 servira en premier lieu à former des officiers du régiment comme moniteurs de ski. Les cours des années suivantes seront destinés aux sous-officiers et aux soldats et admettront aussi des débutants.

Nous sommes persuadé que la transformation du régiment fribourgeois en troupe de montagne stimulera efficacement la pratique des sports alpins dans notre canton et que, en retour, l'instruction de nos troupes bénéficiera largement du développement de l'alpinisme.

Lt.-col. Plancherel.

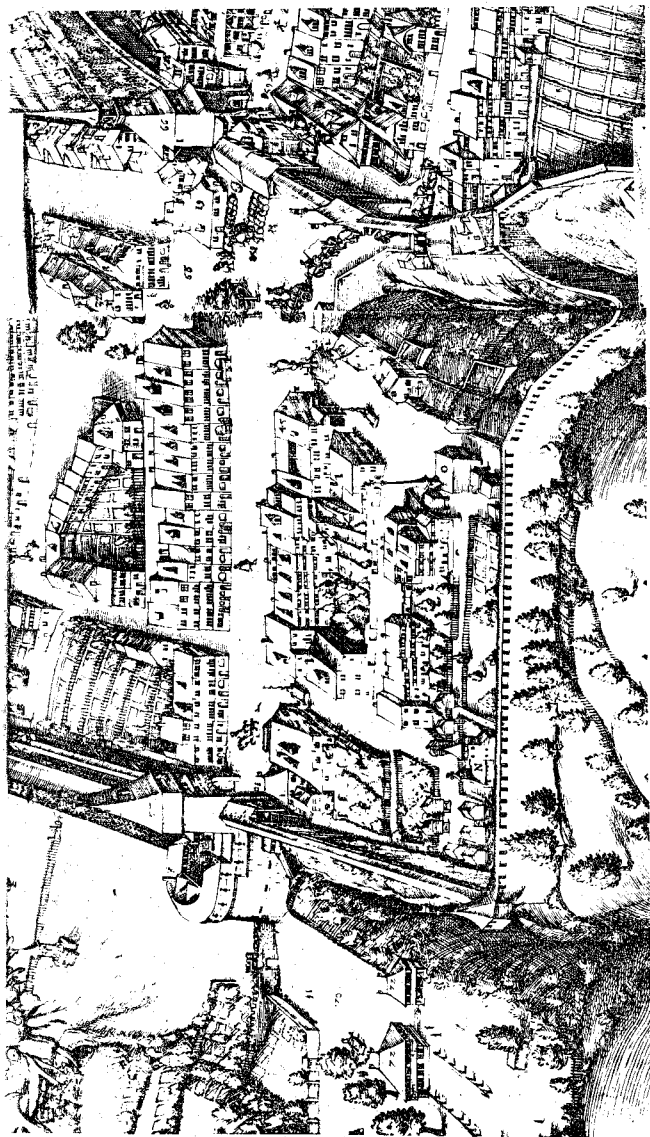
Les origines de la Paroisse de Saint-Pierre.

Au moment où s'achève l'église que les habitants des hauts quartiers de Fribourg ont si longtemps appelée de leurs vœux, il peut y avoir quelque intérêt à retracer les premières origines de la paroisse de Saint-Pierre, à laquelle est destiné le nouvel édifice. On verra que le problème de la pastoration des Places s'est posé à une époque déjà ancienne, mais que, sous des formes différentes, ce sont surtout des difficultés d'ordre financier qui en ont retardé la solution.

Un siècle et demi après sa fondation, la ville de Fribourg s'étendait déjà jusqu'au haut de la rue de Lausanne, et, dans l'idée sans doute que ce mouvement de croissance était achevé, la cité ainsi agrandie fut dotée d'une nouvelle enceinte fortifiée (c'était la deuxième) : le rempart, du côté de l'ouest — le seul qui nous intéresse ici — descendait, depuis la cour actuelle du Collège, vers l'Hôtel Suisse, se soudait là à la rue de Lausanne, légèrement en retrait sur la tour du Jacquemart, qui fermait cette artère principale ; puis la muraille continuait, dans la même direction, et descendait enfin vers la Neuveville, près de notre escalier du funiculaire, où le rempart subsiste d'ailleurs encore en partie.

A l'ouest de cette enceinte, si l'on sortait par exemple de la ville par la porte du Jacquemart, on débouchait sur le plateau que, déjà alors, on appelait les Places¹. C'était un terrain plus ou moins vague, comme on en voit aux abords des agglomérations urbaines, mais où l'on trouvait aussi des jardins, avec quelques granges, quelques fermes et

¹ Les textes allemands emploient plutôt le singulier : *der Platz*. Plus tard, on rencontre l'expression *welscher Platz* (ce quartier occidental de notre ville ayant renfermé, tout naturellement, une population plus exclusivement française de langue) et, dans les documents latins, celle de Champ de Mars (*campum Martis*).



Extrait du plan de Fribourg, de Martin Martini (1606).

66. Tour du Jaquemart. — P. Chapelle de Saint-Maur. — 32. Abbaye des chamoiseurs ou tanneurs ; la petite croix qui sort derrière désigne peut-être la chapelle du Saint-Vult. — O. Chapelle de Saint-Jacques. — N. Chapelle de Saint-Pierre.

l'une ou l'autre maison d'habitation. Ces dernières se multiplièrent, s'alignant le long des deux routes qui se dirigeaient, l'une vers Villars et l'autre vers Givisiez, et ainsi se formèrent peu à peu deux véritables artères: la rue de Romont et la rue des Etangs (aujourd'hui rue de l'Hôpital). Une nouvelle enceinte, plus vaste, devenait nécessaire. On construisit le rempart, visible encore depuis la porte de Morat jusqu'au bastion qui se trouve près de l'orphelinat, et qui continuait, de là, vers le passage à niveau actuel de Miséricorde (porte des Etangs), puis vers la Tour Henri, pour descendre ensuite, à angle droit, à la porte de Romont (près du Temple), longer la ruelle Glasson, traverser la rue St-Pierre, et aller enfin, après un nouveau coude, se souder, au-dessous du couvent des Ursulines, à l'enceinte précédente.

Ce qu'on appelait les Places, c'était l'espace compris, du côté de l'ouest, entre ce nouveau système de fortifications et celui qui l'avait précédé.

Au point de vue religieux, ce quartier continuait à faire partie de la paroisse de Villars-sur-Glâne¹. On n'y voyait pas moins de quatre chapelles, remontant (sauf, peut-être la deuxième) à l'époque où les Places se trouvaient encore hors de ville: la chapelle du Saint-Vult² ou du Saint-Crucifix, située, près de l'hospice des tisserands étrangers, à la rue des Etangs, probablement sur l'emplacement de l'hôpital actuel des Bourgeois; celle de Saint-Maur, qui s'élevait à l'entrée de la même rue, devant l'Albertinum des Pères Dominicains; la chapelle de Saint-Jacques, qui se trouvait là où la route des Alpes rejoint le rue Saint-Pierre, et enfin, un peu plus loin, dans cette même avenue, à peu près sur l'emplacement du Cercle de Commerce, la chapelle de Saint-Pierre.

¹ Aussi bien qu'avait appartenu, naguère, à cette même église, la plus grande partie de la rive gauche de la Sarine, sur laquelle s'élevait maintenant la ville de Fribourg.

² Soit la sainte Face (*vultus*) de Notre-Seigneur. On y vénérât un crucifix sur lequel, selon une conception qui fut très répandue à la fin du moyen âge, était attaché un Christ habillé et revêtu d'ornements. (Cf. les travaux de M. le prof. Schnürer, *Freib. Geschichtsbl.*, t. IX et X.)

Cette dernière était, de toutes, la plus ancienne. Elle est, en effet, attestée déjà dès la première moitié du XIII^{me} siècle. Elle appartenait aux chanoines du Saint-Bernard, qui avaient édifié aux abords de notre ville, comme en d'autres endroits, un petit hospice, et, attenante à ce modeste refuge, une chapelle, que desservait tout au moins un religieux ou Prieur¹. Grâce aux registres des notaires, on en connaît l'un où l'autre au XV^{me} siècle ; mais on constate que, aux abords de 1500, ils cessent de résider dans nos murs et qu'ils font dire par un chapelain les messes qui avaient été fondées, au cours des trois siècles précédents, à la chapelle de Saint-Pierre.

Celle-ci, de plus en plus abandonnée, menaçait ruine. Vers le milieu du XVI^{me} siècle, le Gouvernement dut la restaurer, et, comme compensation, il garda pour lui la dime d'Illens, perçue jusqu'alors par les chanoines du Saint-Bernard.

Aussi longtemps que ces Pères avaient résidé à Saint-Pierre, il est vraisemblable qu'ils rendirent quelques services spirituels aux habitants des maisons voisines. Depuis leur départ, ce ministère n'avait pas été supprimé. Ce qui nous porte à le croire, c'est la mention qui revient régulièrement, dans les comptes de l'Hôpital, de 1506 jusqu'en 1563, d'un traitement pour le prêtre qui était sur les Places (*dem Priester uffem Platz*), soit donc pour un ecclésiastique qui semble bien avoir résidé dans le quartier, sans que nous sachions toutefois ni où il demeurait ni quel sanctuaire il desservait².

L'hôpital de Saint-Pierre possédait, autour de la chapelle, un petit cimetière, mais qui semble avoir été réservé aux malades qui mouraient à l'hospice. Quant aux habitants des Places, ils se faisaient enterrer ordinairement dans l'église ou le cimetière des Pères Cordeliers ; et comme cela avait entraîné, déjà dans le passé, quelques difficultés, le chape-

¹ Nom qui désignait alors le supérieur d'une petite dépendance monastique.

² On trouve également, à partir de 1481, soit dans les comptes de l'hôpital, soit dans ceux de la Grande confrérie du Saint-Esprit, un versement annuel pour la messe ou l'autel du Saint-Vult. Il s'agissait de donations faites en faveur de l'hôpital ou de la confrérie, mais sous réserve d'une messe à célébrer à un autel déterminé.

lain Pierre Burquinet (Bourgnknecht), recteur de Notre-Dame et curé de Villars, fit avec les Pères Cordeliers, en date du 17 octobre 1524, une convention, aux termes de laquelle il avait le droit de dire la messe dans leur église tous les lundis, et de garder pour lui les offrandes faites à cette occasion, aussi bien que celles des messes de sépulture, septième, trentième et anniversaire célébrées pour ses paroissiens des Places¹.

Le curé de Villars venait également dire parfois la messe dans l'une des chapelles du haut de la ville, et il saisissait cette occasion pour aller voir les malades et leur apporter les secours de la religion. Les habitants du quartier s'adressaient cependant parfois ailleurs, notamment de nuit, alors que les portes de la ville étaient fermées et qu'il leur était donc matériellement impossible de faire appel à leur curé. C'était d'habitude à Saint-Nicolas qu'ils faisaient bénir leurs mariages et baptiser leurs enfants. C'était en ville également qu'ils accomplissaient leur devoir dominical. Il leur arrivait même de prendre part à l'élection du plébain de Fribourg.

Ils n'en étaient pas moins regardés comme des paroissiens de Villars-sur-Glâne. C'est ainsi que, le 2 août 1553, le Conseil ordonnait au curé de cette localité d'infliger une amende à ceux de ses paroissiens des Places qui, la veille, n'avaient pas célébré leur fête patronale².

Cette situation était évidemment anormale. Depuis longtemps, les citadins du haut de la ville désiraient être rattachés à Saint-Nicolas. La question se posa notamment en 1583, à l'occasion de réparations entreprises au cimetière et à l'église de Villars. Les habitants des Places refusaient d'y contribuer. Ceux de Villars, par contre, s'opposaient énergiquement à un démembrement qui leur aurait enlevé une cinquantaine de familles. On eut recours à un arbitrage; les pétitionnaires furent invités à verser, à titre de dédommagement, 200 florins à la paroisse de Villars. Le Petit Conseil leur demanda, le 29 août 1583, d'y ajouter encore une contribution — ce serait la dernière — pour les

¹ Arch. de l'Etat, *Cordeliers* L, 2 et *Augustins* X, 9.

² Villars avait donc comme patron, à cette époque, saint Pierre aux Liens.

frais de restauration de leur ancienne église, et prononça ensuite la séparation ¹. Malgré tout, bien que rien n'eût été changé à la situation de fait, telle qu'elle existait depuis longtemps, la question de droit ne fut cependant pas réglée, la paroisse de Villars paraissant ne pas avoir accepté la transaction, et les habitants des Places ayant peut-être aussi, de leur côté, émis des prétentions nouvelles.

La question se posa de nouveau en 1597 ². Les citoyens des Places adressèrent une pétition au Chapitre et au Gouvernement. Cinq des leurs, faisaient-ils remarquer, étaient morts sans les secours de la religion, lors d'une récente épidémie: « sans administration des saints sacrements, expirons comme pauvres animaux ». N'osant, dans les cas pressants, s'adresser à Saint-Nicolas, puisqu'ils n'en relevaient pas, ni au curé de Villars, puisqu'ils ne se rendaient pour ainsi dire jamais dans son église et ne lui apportaient par conséquent aucune offrande, ils avaient eu recours au prieur des Augustins, dont le couvent possédait, depuis 1406, la collature de l'église de Villars. Celui-ci leur avait répondu que cela ne le concernait pas. Aussi, une fois de plus, les habitants des Places demandaient à être rattachés à Saint-Nicolas; ou bien, disaient-ils, qu'on nous donne, pour l'une des églises de notre quartier, un prêtre qui sera entretenu aux frais du bénéfice de Villars, lequel est assez rémunérateur pour en faire vivre trois au besoin.

C'était aussi l'avis du Conseil, qui, en attendant que la question fût définitivement réglée, chargea le vicaire général Schneuwly de désigner, pour s'occuper du ministère sur les Places, un Père Cordelier ou un membre du clergé de Notre-Dame, à défrayer au moyen des revenus de Villars.

Le couvent des Augustins, de son côté, s'adressa au Gouvernement, au Chapitre et au Nonce. Le droit de patronat, faisait-il remarquer, n'entraîne pour nous pas d'autre obligation que celle de placer un desservant à Villars.

¹ C'est peut-être en exécution de cette sentence que le prévôt Schneuwly demanda et obtint du Gouvernement, le 23 mai 1585, l'érection d'une chaire dans la chapelle de St-Pierre, afin d'y prêcher, disait-il, le catéchisme en français.

² Cf. le *Raismanual* à partir du 22 novembre 1596 et de nombreuses pièces au dossier X des archives des *Augustins*.

C'est à lui de s'occuper des âmes de ses paroissiens, ce qu'il n'a d'ailleurs jamais refusé de faire ; mais cette pastoration ne nous regarde pas plus qu'elle ne concerne, par exemple, le Gouvernement dans les nombreuses paroisses dont il a également la collature. Une décision a été prise il y a une quinzaine d'années. Nous étions du nombre de ceux qui l'ont acceptée. Qu'on s'y tienne. Nous consentons parfaitement à ce qu'on fasse dépendre le quartier des Places du curé de Saint-Nicolas, qui aura à le desservir en se contentant du casuel qu'il en retirera, comme nous-mêmes n'avons pas d'autre rétribution pour la pastoration dont nous nous sommes chargés en l'Auge, afin de soulager messieurs les chanoines. Ce que, par contre, nous n'accepterons jamais, c'est qu'on scinde le bénéfice de Villars, pour en attribuer une part à St-Nicolas. On n'a rien enlevé non plus des revenus de Barberêche, de Tavel, ni de ceux de Guin lorsque, récemment, la rue des Forgerons a été rattachée à la paroisse de Fribourg, et confiée d'ailleurs aussi à nos soins¹. Nous serions, au besoin, plutôt disposés, déclaraient les Augustins, dans un nouveau mémoire adressé au Nonce, à nous charger, de nuit, du ministère au-delà du Jacquemart.

Le Nonce, Mgr Turriani, qui était arrivé à Fribourg au cours du mois d'août 1597, les prit au mot, les obligeant à placer, pour la nuit, un prêtre dans le quartier des Places, et déclara l'affaire terminée.

Ce n'était là qu'une solution boiteuse, et il ne faut pas s'étonner de voir les citadins du haut de la ville présenter,

¹ Nous avons modernisé la terminologie, afin de rendre ces revendications plus compréhensibles. En réalité, ces questions matérielles se présentaient alors autrement que de nos jours. Les revenus d'une paroisse et de son pasteur consistaient en dîmes, cens et un certain nombre de redevances, telles que prémisses, denier du labourage, etc., qui tenaient un peu lieu de l'impôt paroissial d'aujourd'hui. Les Augustins — vu leur droit de patronat, c'était eux qui percevaient ces intérêts, quitte à en céder naturellement une partie au desservant — consentaient à renoncer au casuel et aux revenus des propriétés des habitants des Places, mais ils ne voulaient pas abandonner les dîmes des terres se trouvant hors de ville, par conséquent sur la paroisse de Villars, d'autant plus que ces revenus, affirmaient-ils, avaient été désistés non pas au traitement du curé, mais à l'entretien du chœur de l'église, de la cure et de la ferme du presbytère de Villars.

en 1602, à l'évêque du diocèse, Mgr Doros, qui se trouvait en passage chez nous depuis quelques mois, une nouvelle demande de séparation de Villars. L'évêque voulut connaître l'avis de tous les intéressés, et chargea définitivement, à la suite de cette enquête, le curé de St-Nicolas de l'administration des sacrements dans le quartier des Places.

Vers la fin de cette même année, après de longues transactions — qui se poursuivirent encore bien au-delà de cette date — les cures que les chanoines du St-Bernard possédaient dans notre canton de Fribourg actuel furent incorporées au chapitre de St-Nicolas. La chapelle de St-Pierre était du nombre, et cette décision aurait donc pu être grosse de conséquences pour la pastoration du quartier des Places, si notre sanctuaire ne s'était pas trouvé alors dans un si lamentable état que l'on n'y était même pas à l'abri de la pluie, et que l'on trouvait à peine une personne qui voulut bien habiter le Prieuré et se charger d'ouvrir et de fermer, matin et soir, les portes de la chapelle.

Celle-ci continua donc à n'être pas utilisée régulièrement pour le culte. Elle servit, par contre, plus d'une fois, avec le Prieuré, à des destinations passagères: aux Franciscains de l'Observance, semble-t-il, vers la fin du XVI^{me} siècle, puis, à partir de 1609, durant sept ans environ, aux Capucins, qui désiraient établir un couvent à Fribourg. Lors de la guerre des Paysans (1640-56) des Prémontrés de Bellelay, contraints de quitter leur abbaye, y séjournèrent également quelques temps, et enfin, vers la fin du XVII^{me} siècle, pendant la construction de l'église du nouvel hôpital (celui des bourgeois actuel), St-Pierre servit provisoirement de chapelle pour l'hôpital, transféré désormais sur les Places.

Ces utilisations temporaires avaient nécessité quelques réparations. C'était l'Etat qui s'était chargé de celles faites à la chapelle lors de l'arrivée des Capucins. De leur côté, les chanoines, du moment qu'ils jouissaient maintenant du droit de patronat sur le Prieuré, devaient, malgré l'exiguïté de ses revenus, pourvoir aussi à son entretien¹.

¹ C'était notamment au curé de ville qu'incombait cette charge, ce qui ferait croire que les fonds du Prieuré avaient été attribués spécialement au bénéfice du plébain.

Ces réparations, toutefois, étaient réduites au minimum¹; mais surtout, alors que la population des Places continuait à augmenter, la solution adoptée pour subvenir à ses besoins spirituels se montrait de plus en plus insuffisante.

Au début de 1651, les citoyens du haut de la ville exprimèrent au Chapitre le désir d'avoir au milieu d'eux un chapelain ou représentant du curé, et ils s'offraient même à lui procurer, du moins pour commencer, des ressources.

Les chanoines semblent s'être émus de ce projet, surtout à cause du vœu formulé par les habitants des Places de pouvoir présenter trois candidats — prétention assez naturelle, puisqu'ils s'engageaient à fournir un traitement. Le Chapitre fut d'avis qu'il fallait prendre les devants et désigner sans tarder un prêtre chargé de ce ministère, afin de ne pas voir les auteurs de la pétition s'adresser, pour avoir gain de cause, au pouvoir civil. Les chanoines, toutefois, ne donnèrent pas suite à leur idée, et ce qu'ils avaient prévu arriva: à la fin de 1651, le « voisinage » des Places recourait au Gouvernement, lui offrant le droit de collature, s'il voulait bien continuer d'entretenir « l'église et la maisonnette y annexée, comme du passé ». L'Etat accepta, abandonnant toutefois à la population des Places la nomination du premier titulaire, et même, dans l'arrangement définitif (du 12 décembre 1652), la présentation des candidats parmi lesquels il fixerait ensuite son choix².

Nous ne sachions pas, malgré tout, que ce projet se soit jamais réalisé. On voit, en effet, le curé de St-Nicolas et ses coadjuteurs continuer à desservir, depuis la collégiale, le quartier des Places, tout en utilisant, au besoin, à cet effet, le chapelle de St-Pierre.

Les résultats n'étaient pas des meilleurs: sous les prédécesseurs du curé Adam, 22 à 24 personnes du haut de la

¹ Ou même à moins encore. C'est ainsi que le curé Schmidt, ayant presque négligé l'entretien de St-Pierre pendant les 28 ans qu'il fut curé de Fribourg, le Chapitre décida, à sa mort (1684), d'opérer une retenue vis-à-vis de ses héritiers.

² Il se réservait cependant, en cas d'épidémie, si l'aide du chapelain de St-Pierre était nécessaire pour secourir les malades des autres quartiers, de pouvoir le contraindre à abandonner temporairement sa demeure et son activité sur les Places.

ville étaient mortes sans les sacrements « à cause de l'éloignement et des mauvais chemins en hiver¹ ». Aussi, dès 1736, deux prêtres, Blaise Bouquet, aumônier des Ursulines et Jean-Pierre Gobet, secondés bientôt par le curé de ville, François-Pierre Adam, se mirent-ils à faire, à la chapelle de St-Pierre, les réparations les plus urgentes, avec l'intention d'y organiser ensuite, d'une manière stable, la pastoration du quartier avoisinant. Ne ménageant ni leurs frais, ni leur peine — le curé Adam alla jusqu'à se faire porteur de pierres et de ciment — ils eurent surtout la bonne fortune de pouvoir intéresser à leur entreprise deux généreux époux : Pierre Buman et sa femme, Clotilde, née Gachet, de Gruyères, qui, après avoir amassé, dans le commerce, une petite fortune, étaient venus s'établir à Fribourg et songeaient à construire une chapelle en l'honneur de leurs patrons. Le curé Adam leur fit remarquer qu'il ne leur serait pas facile d'obtenir du Gouvernement l'emplacement nécessaire pour réaliser leur projet. Du reste, ajoutait-il, les chapelles sont déjà suffisamment nombreuses à Fribourg, mais elles sont malheureusement très délabrées, celle de St-Pierre notamment, pour laquelle une collaboration serait vivement appréciée par les ecclésiastiques qui, depuis peu, y vouent toute leur sollicitude. Les époux Buman furent gagnés à l'idée que le curé leur proposait, et à laquelle celui-ci réussit à intéresser encore d'autres âmes charitables, si bien que, au moyen, tout d'abord, d'une somme prélevée sur le legs fait par le chanoine Jacques Ramy (†1737) en faveur des églises pauvres, et grâce ensuite à la générosité de Mme Clotilde Buman — son mari était mort entre temps — la chapelle de St-Pierre put être presque entièrement rénovée.

¹ Nous empruntons ce détail, et la plupart de ceux qui suivent, aux divers manuscrits laissés par le chapelain Jean-Pierre Gobet : un inventaire de St-Pierre (arch. de St-Nicolas ; en double aux archives de l'Evêché) et deux autres volumes, conservés à la Bibliothèque cantonale. Notons toutefois que le bon chapelain se répète un peu, non sans se contredire parfois dans les chiffres et dates qu'il donne. (Cf. également, aux archives du Chapitre, un dossier spécial sur le Prieuré, ainsi que les manaux capitulaires.)

Les travaux étant à peu près terminés, l'évêque du diocèse, Mgr Claude-Antoine Duding, procéda, le dimanche 18 mai 1738, à la consécration du nouveau sanctuaire.

Ce fut un jour de fête pour le haut de la ville. Dès 4 h. du matin, les détonations des mortiers annonçaient l'heureux événement. Les habitants du quartier étaient « en parade », comme à la fête des Rois, habillés de noir, portant des bas blancs, un ruban rouge à leur casaque et, sur leur chapeau brodé, les clefs de saint Pierre. On avait réuni un groupe de fifres et de tambours et mis sur pied un certain nombre de mousquetaires, qui présentèrent les armes à l'arrivée de Monseigneur et qui exécutèrent des salves au cours de la cérémonie. L'évêque prononça une allocution depuis le porche de la chapelle et procéda ensuite à la consécration de l'édifice selon le rite complet de la dédicace des églises. Il demanda une caution pour assurer l'entretien de la chapelle. Ce fut le chanoine Chollet qui se présenta¹, acceptant cette charge au nom du Chapitre, et la messe fut suivie d'un repas, offert par le curé Adam, aux divers groupes qui y avaient pris part.

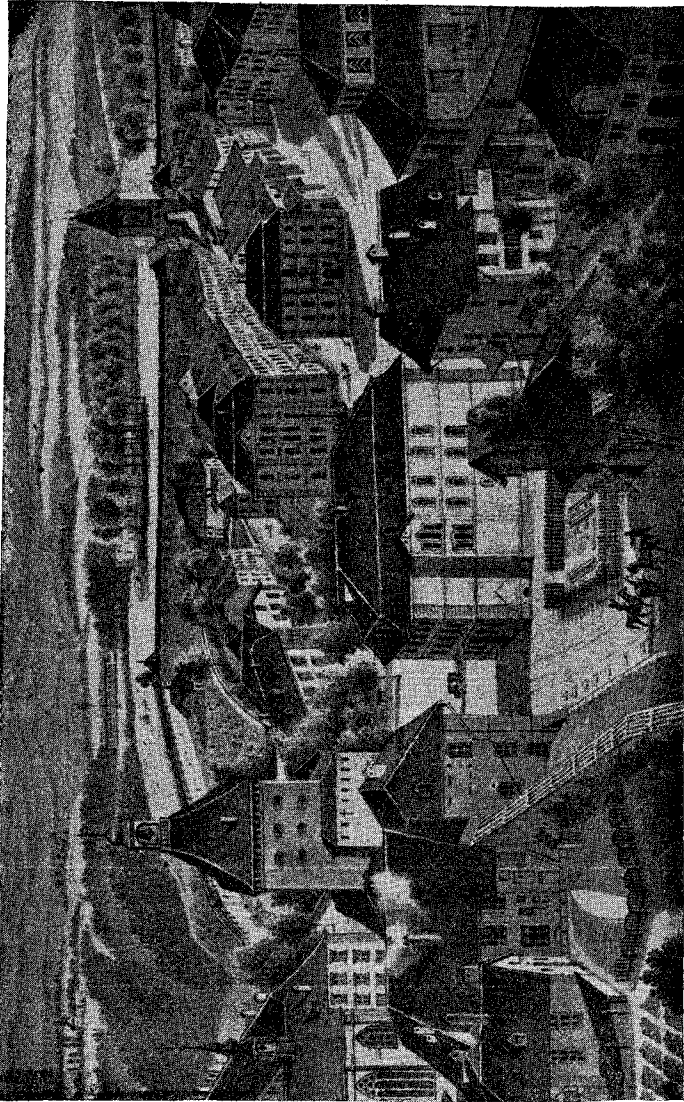
Mgr Duding, vu l'état lamentable où se trouvait la chapelle de St-Jacques, avait, le jour même de la consécration de celle de St-Pierre, ordonné sa démolition, transférant son titre, ses fondations, sa cloche² à la chapelle nouvellement restaurée.

On procéda, au cours des mois suivants, à la rénovation des autels de St-Pierre: celui du fond, consacré au Prince des apôtres et les deux autels latéraux, dédiés, l'un à Notre-Dame du Rosaire et l'autre à saint Maur³, mais

¹ Le curé Adam, souffrant de la goutte, assistait à la cérémonie dans une chaise à porteurs.

² Il fallut, par conséquent, commencer par doter le nouveau sanctuaire d'un clocheton — le Gouvernement, dans ce but, donna 50 écus — qu'on voit sur les reproductions de la chapelle de 1738. On aura remarqué, par contre, sur le plan de Martini (on s'en rend encore mieux compte sur celui de Mérian, de 1642) que la première église de St-Pierre possédait une véritable tour.

³ La chapelle de St-Maur avait été supprimée en 1700, et, par décision de Mgr Pierre de Montenach, ses messes et fondations furent transférées à la chapelle de St-Pierre, tandis que ses revenus étaient affectés aux deux coadjutoreries qu'on venait d'établir à St-Nicolas. Quant à la chapelle du



Le quartier des Places vu de l'observatoire du Lycée (dessin de 1850 environ).

Au fond, à gauche, la chapelle de Saint-Pierre et, à sa droite, le nouveau prieuré.

qui eut désormais, comme titulaires, saint Jacques le Majeur, puis saint Maur abbé et enfin sainte Clotilde, patronne de la principale bienfaitrice du nouveau sanctuaire ¹.

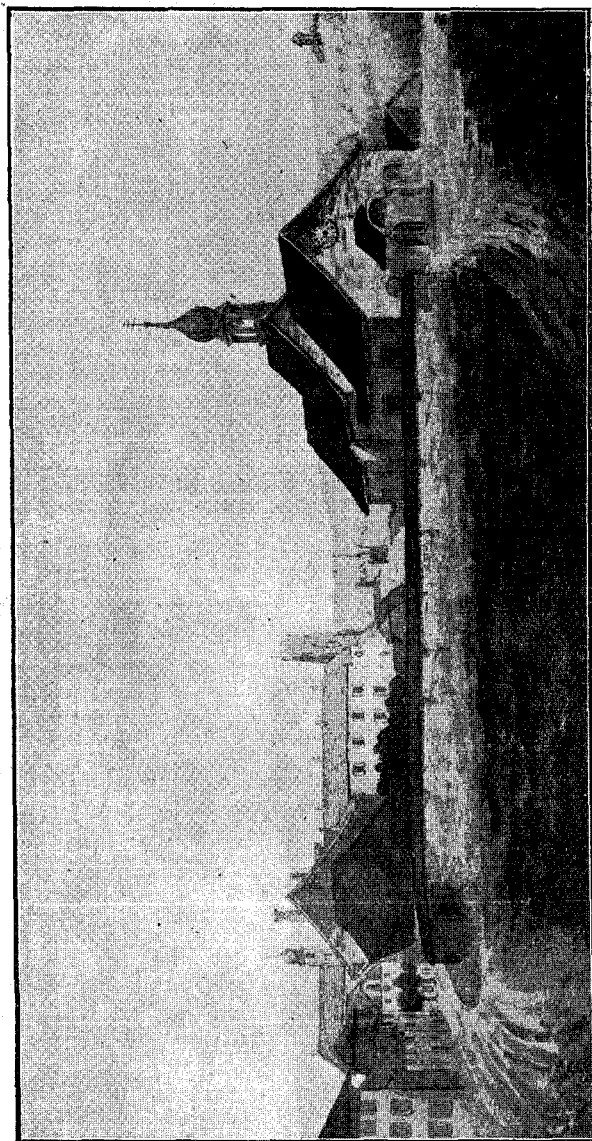
Monseigneur avait demandé également qu'on démolisse la petite maison en partie adjacente à la chapelle de St-Pierre, et qui n'était autre que l'ancien prieuré. Elle fut donc supprimée, vers la fin de cette même année 1738, et remplacée par une nouvelle sacristie. Mais il fallait maintenant trouver une maison pour loger le chapelain qu'on voulait établir à St-Pierre. Là encore, ce fut la même généreuse donatrice qui permit de trouver une solution: Mme Clotilde Buman mit 2000 écus à la disposition du curé Adam, qui acheta, le 11 août 1738, pour le prix de 650 couronnes, à M. François Chollet, membre du Grand Conseil et ancien bailli de Rue, une maison, avec une grange, un jardin et un pré, situés à la rue des Oies (aujourd'hui, rue du Tir) ². Des réparations assez importantes durent être faites à la future cure, de telle sorte que le chapelain ne put y entrer que l'année suivante.

Les chanoines avaient abandonné au curé Adam, qui avait été l'âme de tous ces travaux, la nomination du pre-

St-Vult, elle est attestée pour la dernière fois, dans la nomenclature établie par M. Schnürer, en 1636. Déjà l'année précédente, le Gouvernement constatait qu'elle tombait en ruines. Nous croyons qu'en réalité elle avait déjà, depuis quelques années, cessé d'être employée pour le culte. En effet, dans les comptes de la confrérie du St-Esprit, le versement annuel de 3 livres, affecté régulièrement depuis 1481 à l'autel du St-Vult, apparaît, pour la dernière fois, en 1623-24 (S. *Wultzen Althar uffem Platz*); mais, dès l'année suivante, cette mention est remplacée par cette autre assez singulière: Pour l'autel du St-Vult, aux Pères Cordeliers, à cause de Saint-Maur. A partir de 1636-37, il est dit simplement: Aux Franciscains, pour la St-Maur. C'étaient donc les Cordeliers qui étaient chargés d'aller dire cette messe; mais, de plus, cette mention ferait supposer que les fondations de la chapelle du St-Vult furent attribuées, lorsque celle-ci fut démolie, vers 1637, à celle de St-Maur.

¹ Serait-il permis de souhaiter que, dans le choix des saints des autels latéraux de la nouvelle église de St-Pierre, il soit, dans une certaine mesure, tenu compte de ces anciens patrons, puisque c'est à la chapelle de St-Pierre qu'ont successivement été attribuées les fondations des autres chapelles du quartier des Places et que ces messes, sans doute aujourd'hui bien réduites, sont dites actuellement par le curé de St-Pierre?

² L'immeuble se trouvait exactement là où s'élève maintenant la maison Bopp.



La chapelle de Saint-Pierre.

Reproduction d'une aquarelle de J. THOOS.

mier titulaire, et celui-ci avait choisi comme chapelain ou prieur¹ et présenté au Chapitre, qui l'agréa, le prêtre dont l'initiative avait précédé la sienne: Jean-Pierre Gobet.

Après trois ans, leurs efforts communs étaient donc couronnés de succès. St-Pierre devenait une chapellenie, dépendante de St-Nicolas. C'était à la Collégiale que les habitants des Places, comme ceux des bas quartiers, devaient faire bénir leurs mariages et baptiser leurs enfants; mais c'était le chapelain de St-Pierre qui leur administrait les sacrements et qui visitait leurs malades. Le service divin fut organisé dans la nouvelle église, selon un coutumier qui a été rédigé très minutieusement par le premier desservant. On y célébrait tout naturellement les fêtes des divers patrons de la chapelle: saint Pierre², saint Jacques, saint Maur³ et de plus saint Bernard de Menthon (15 juin), en souvenir des fondateurs du Prieuré. On s'y rendait aux rogations. On y donnait la bénédiction pour les fruits de la terre. De nouvelles messes y furent fondées, notamment, par une dame Banderet née de Pontherose, une messe à dire tous les vendredis, depuis l'Invention jusqu'à l'Exaltation de la Sainte-Croix, en l'honneur de la Passion. La même donatrice fit établir à St-Pierre le chant des vêpres, les dimanches et fêtes, « pendant les vacances des escoliers », c'est-à-dire en été, où il n'y avait pas de vêpres au collège des Jésuites.

Jean-Pierre Gobet occupa le poste de chapelain de St-Pierre pendant plus de 42 ans. Entièrement dévoué à un ministère qui lui tenait à cœur, il s'appliqua à doter peu à peu la chapelle et sa sacristie, ainsi qu'à aménager le jardin et le verger du Prieuré, dont les produits demeurèrent, jusqu'à la fin, l'une des principales ressources du desservant.

¹ Nom qui continua à être donné aux chapelains de St-Pierre, en souvenir des chanoines du St-Bernard, bien que St-Pierre ne fût plus du tout un prieuré.

² Ce jour-là, la messe était chantée par un des chanoines de la Collégiale.

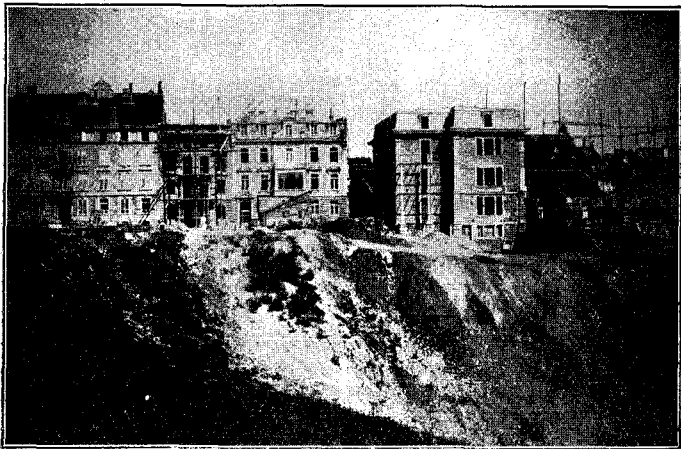
³ Le 15 janvier. Les coadjuteurs de St-Nicolas montaient à St-Pierre à cette occasion, ce qui se comprend, puisque les revenus de la chapelle de St-Maur leur avaient été attribués.

Le chanoine Jacques Ræmy, dont il a été question plus haut, avait créé à St-Nicolas un poste de chapelain, tenu d'assister au chœur et d'administrer les sacrements. Le premier desservant, Nicolas-Joseph Gobet, fut nommé la même année (1738) que le premier prieur de St-Pierre, mais n'occupa ce poste que peu de temps, de même que les deux titulaires qui suivirent, de telle sorte que, en 1745, c'est notre prieur qui fut appelé au poste de « chapelain-Ræmy », tout en gardant naturellement ses fonctions à St-Pierre. Il en fut de même pour ses successeurs : ils furent nommés chapelains de la fondation Ræmy en même temps que prieurs : les deux attributions s'étaient, si ce n'est identifiées, du moins juxtaposées. De la première, d'ailleurs, il ne fut plus question dans la suite. Par contre, une autre association ne tarda pas à se produire : à partir du deuxième successeur de Gobet, le prieur de St-Pierre fut toujours choisi parmi les chapelains de St-Nicolas de la fondation Kæmmerling, fonction qu'ils conservèrent aussi simultanément avec la première, qui était envisagée un peu comme une amélioration du poste peu rétribué de chapelain. Ceci explique pourquoi, jusqu'à la fin, le desservant de St-Pierre a toujours fait partie du chœur de St-Nicolas : il y figurait non pas comme Prieur, mais comme chapelain de la Collégiale, les mêmes personnages ayant, de fait, toujours réuni les deux titres¹.

La chapelle de St-Pierre prit une importance nouvelle lorsque, en 1816, après la décision du Gouvernement de supprimer le cimetière qui entourait l'église St-Nicolas, celui-ci fut transféré à St-Pierre. On utilisa d'abord celui qui se trouvait près de la chapelle, déjà du temps des chanoines du St-Bernard, et qui avait servi encore dans la suite ; puis, en 1821, il fut agrandi et occupa, dès lors, à peu près toute la longueur de la rue St-Pierre actuelle. Enfin, devenu à son tour insuffisant, le cimetière de St-Pierre fut cancelé en 1852, et remplacé par celui qui avait été établi au-dessus de l'hôpital.

¹ Les « chapelains-Kæmmerling » étaient nommés, selon les termes de la fondation, par le Prévôt et par deux délégués du Petit-Conseil ; mais c'était le Chapitre, comme conséquence de la collature obtenue en 1602, qui nommait le prieur de St-Pierre.

Au cours du XIX^{me} siècle, quelques réparations furent entreprises à St-Pierre: en 1826, grâce à un legs de M^{me} Vonderweid, née Zurthannen, trois autels de marbre furent substitués aux anciens. Le Chapitre se chargeait des réparations nécessaires au prieuré, mais refusa, par contre, toujours d'assumer celles que demandait l'église, abandon-



Construction de la rue Saint-Pierre,
sur l'emplacement de l'ancienne chapelle et de l'angle du rempart (1891).

nant ce soin au Conseil communal — qui gérait, dans ce but, un capital — ou à la fabrique de St-Pierre.

En 1824, Mgr Yenni songea un moment à acquérir notre chapelle et ses dépendances pour y établir le séminaire diocésain; mais ce projet ne tarda pas à être abandonné.

En 1848, le Chapitre examina la possibilité d'agrandir le Prieuré et d'y loger également le second chapelain de la fondation Kæmmerling. La population cependant, n'avait pas augmenté sur les Places: en 1833, le « voisinage » de St-Pierre ne comportait que 22 maisons. Mais tout changea avec la construction de la gare. En 1872, lorsque l'ancien cimetière de St-Pierre put être désaffecté, le Conseil communal, désireux de créer sur cet emplacement un quartier

de villas, entra en pourparlers avec le Chapitre pour obtenir la démolition de la chapelle. Les chanoines n'acceptèrent qu'après avoir reçu la garantie qu'elle serait remplacée. On finit par décider que l'église de Notre-Dame serait transportée sur les Places. La convention fut signée le 16 février 1876 et, dès le mois de mars suivant, la chapelle de St-Pierre était démolie. Par contre, on ne toucha pas à l'église de Notre-Dame: l'Evêque, devant l'opposition que le transfert projeté rencontrait dans la population, demanda et obtint la modification de la convention de 1876, et finit par se décider à accepter lui-même la propriété de l'église menacée (1884) ¹.

Le prieuré, sans chapelle, n'avait plus guère de raison d'être. La Municipalité, désireuse de créer ce quartier qu'elle envisageait depuis plusieurs années, d'autant plus que des demandes d'achat de terrain lui étaient adressées par des particuliers, et que ces ventes lui permettraient d'améliorer ses finances, entama, au début de 1888, des négociations avec le Chapitre, en vue de lui acheter la maison du prieur et le jardin. On eut de la peine à s'entendre sur le prix. On finit, grâce à l'entremise de M. Charles Weck, directeur des Cultes, par convenir de la somme de 42 500 fr. (4 janvier 1889) ².

Le prieuré fut donc démoli à son tour, en attendant que le même sort atteignît, pour faire place au nouveau bâtiment de la Poste, l'Hôtel des Bains et le reste de la rue du Tir. Le dernier prieur, M. Schuler, s'en alla demeurer à la rue de Morat, continuant, jusqu'à sa mort, à célébrer les messes fondées du Prieuré, et à venir remplir, à St-Nicolas, ses obligations de chapelain de la Collégiale. L'ancienne chapelle de St-Pierre avait disparu, après plus de six siècles d'existence, léguant son nom à la rue ouverte sur son emplacement, à la paroisse qui fut créée pour continuer son influence spirituelle dans le haut de la ville et à l'église qui s'achève actuellement au Gambach.

¹ Pour plus de détails, voir *Semaine catholique* du 22 septembre 1927.

² Somme qui constitue, encore aujourd'hui, le principal du rentier de St-Pierre, dont les revenus sont affectés au clergé de la paroisse des Places.

Nous raconterons, dans les *Etrennes* de 1932, la fondation proprement dite de la paroisse de St-Pierre, et donnons ici, pour terminer, la liste des chapelains du Prieuré, depuis 1738, où la pastoration sur les Places y a été établie, jusqu'en 1876, date de sa suppression.

Jean-François-Pierre-Lucas GOBET, nommé en 1738, mort le 29 janvier 1781.

Nicolas-Tobie-François-Xavier SEYDOUX, curé-doyen d'Épendes et frère du curé de ville, Joseph-Emmanuel Seydoux; nommé le 7 février 1781, mort le 24 septembre 1795.

Gaspard-Melchior-Balthasar FASEL, chapelain à St-Nicolas (et en outre secrétaire épiscopal depuis 1816), nommé le 4 octobre 1795; élu chanoine le 9 juin 1819, il conserva les fonctions de prieur jusqu'au 30 novembre 1820.

Albin-Sévère-Xavier SULGER, chapelain de Notre-Dame et chapelain-élu de St-Nicolas; nommé le 7 avril 1820, il entra en fonctions le 1^{er} décembre suivant; élu chanoine le 19 janvier 1830, il resta, de fait, prieur jusqu'en mars 1833.

Nicolas BAPST, chapelain à St-Nicolas; nommé le 12 avril 1831, il n'entra jamais en fonctions et fut, en 1832, nommé chanoine de Notre-Dame et, plus tard, de St-Nicolas.

Claude BERCHIER, curé de Rue, chapelain de la Collégiale, depuis le 4 octobre 1832; nommé prieur le 7 novembre suivant, il fut remercié par le Chapitre, le 6 juillet 1833, mais resta en fonctions jusqu'au début de septembre.

Laurent DUC, chapelain à St-Nicolas; nommé le 3 septembre 1833. Trouvant le prieuré inhabitable, il donna, en septembre 1834, pour le début d'octobre, sa démission de prieur, qui fut acceptée. Il resta chapelain à la Collégiale, jusqu'en 1839.

Le chanoine SULGER desservit à nouveau le Prieuré, d'octobre 1834 jusqu'au 1^{er} novembre 1840.

Joseph BLANC, curé d'Écharlens, chapelain à St-Nicolas, depuis le 17 novembre 1839; fut nommé prieur le 18 décembre suivant et entra en fonctions en novembre 1840. Il fut nommé desservant du prieuré de Broc le 22 mars 1848.

Augustin DAGUET, ancien religieux augustin, nommé, le 9 mai 1848, desservant d'une chapellenie à St-Nicolas et

du prieuré de St-Pierre. Il entra en fonctions le 11 mai suivant; il donna sa démission, à la demande du Chapitre, le 1^{er} octobre 1861 et quitta le prieuré le 15 octobre.

François CHAMBETTAZ, curé de Rolle, chapelain de St-Nicolas depuis le 23 octobre 1861; nommé prieur le 28 octobre suivant. Appelé au poste de directeur de l'Internat du collège St-Michel, il donna sa démission le 10 mars 1862 et quitta le prieuré le 21 avril.

La chapelle de St-Pierre fut fermée jusqu'à l'arrivée du successeur.

Antonin-Maximilien POUJOL, du diocèse de Montpellier, desservant de Fétigny. Il fut nommé, le 24 septembre 1862, desservant du prieuré et d'une chapellenie à la Collégiale. Il donna sa démission le 26 avril 1866 et devint aumônier au Strauss.

Jean-François-Dominique SCHULER, du canton de Schwyz, aumônier à Montorge; nommé prieur le 28 mai 1866 et chapelain de St-Nicolas en juin; mort comme chapelain de la Collégiale, le 24 décembre 1900.

L. WAEBER, *chanoine*.



La chapelle de Saint-Pierre
peu de temps avant sa démolition.



NÉCROLOGIES

M. Alfred Weitzel.—Les *Etrennes* de 1930 annonçaient le décès de M. Alfred Weitzel, survenu le 28 novembre 1929, alors qu'elles étaient déjà sous presse et qu'il était trop tard, par conséquent, pour écrire une notice biographique; mais elles promettaient de dire aux lecteurs de 1931 ce qu'avait été ce bon citoyen.

Alfred-Ignace-Baptiste Weitzel, né le 22 mars 1842, était le dernier descendant mâle d'une famille qui vint se fixer dans notre pays, vers 1800. En effet, son grand-père, Bernard Weitzel, de Winkel, principauté de Nassau-Using dans le Rheingau, brasseur de son état, s'établit d'abord à Bulle où nous le trouvons en 1803 et où il obtint du gouvernement un permis d'établissement, le 25 janvier de la même année. Mais en 1804, il est à Romont, où il épousa, le 19 novembre, une Fribourgeoise, Anne-Marie-Thérèse-Catherine Ansermoud, de Gruyères, qui devait lui donner six enfants. Les deux aînés naquirent à Romont (1805 et 1807), les quatre autres, à Bulle où leur père était retourné en 1808 et où en 1814, il tenait l'auberge du Lion d'Or. Bernard Weitzel, qui jusqu'alors était au bénéfice d'un « acte de tolérance » comme on disait alors, voulut se fixer définitivement dans le canton de Fribourg. Le 2 septembre 1815, il acquit la bourgeoisie de la commune de Macconnens « pour lui et ses enfants nés et à naître » pour le prix de 360 fr. « pour le père et la mère, de 30 fr. pour chacun des deux fils aînés, d'un franc à payer à chaque « communier » et de seize francs pour la bourse des pauvres. Le 25 du même mois, le gouvernement lui accorda la naturalisation fribourgeoise.

Jean-Baptiste-Udalric Weitzel, cinquième fils de Bernard, né à Bulle le 23 mars 1814, fut le père d'Alfred. Après avoir fait de brillantes études au collège des Jésuites à Fribourg, il suivit les cours de l'Ecole de droit (1833-1836) et, le 25 janvier 1843, le Conseil d'Etat lui octroya une patente d'avocat. De sa courte carrière, nous retiendrons le fait suivant que le hasard de nos recherches nous a fait découvrir. Il fut gratifié de la bourgeoisie d'Illens, le 9 février 1853 « en raison des services rendus par le récipiendaire, tant dans le but d'obtenir la constitution définitive de la commune que pour la revendication des propriétés de celle-ci ¹. Jean-Baptiste Weitzel mourut en 1856, âgé de quarante-deux ans, laissant de son union avec Marie-Joséphine (Josette) Baron un seul enfant, Alfred, âgé alors de quatorze ans seulement.



Alfred Weitzel fréquenta l'Ecole cantonale dès l'automne 1855, il y resta jusqu'à la réorganisation du Collège St-Michel où il entra en 1857. Il y termina sa philosophie en 1862. Ce fut à cette époque qu'il quitta Fribourg pour aller suivre les écoles réales de Glaris et se perfectionner dans la langue allemande. Puis il passa un an à Einsiedeln où nous supposons qu'il fit sa physique. De 1864 à 1866, nous le retrouvons à Fribourg, à l'Ecole de droit.

Weitzel se fit recevoir de la section française des Etudiants suisses du Collège St-Michel le 3 octobre 1858; l'année suivante, à l'assemblée générale, tenue à Zoug, il fut admis comme membre actif de la Société. Il en resta l'ami fidèle et dévoué jusqu'au bout. A une époque où la section française de Fribourg ne savait où tenir ses séances, il lui offrit un local dans la maison paternelle, à la Grand'rue ².

¹ On sait, en effet, que la commune d'Illens qui avait été réintégrée dans la commune de Rossens, en 1832, en fut de nouveau séparée et érigée en commune en 1843-1845.

² Actuellement n° 15.

Il fit partie, à plusieurs reprises, du comité de la section dont il fut successivement caissier, secrétaire et vice-président. Il était, au moment de sa mort, le doyen de la société.

Le 14 octobre 1871, se constituait à Fribourg la « Société de Pisciculture, Glacières et Irrigation » qui avait pour but : a) la création d'un établissement de pisciculture pour le réempoissonnement et l'exploitation d'environ soixante lieues de cours d'eau ; b) la création de vastes glacières suffisantes pour exploiter commercialement la glace du nouveau lac de Pérolles et la glace charriée par la Sarine ; c) l'exploitation par irrigation ou fabrication d'engrais des vidanges de la ville de Fribourg ; d) la création et l'exploitation de bains, lessiveries, écoles de natation et de patinage ; e) l'exploitation du lac de Pérolles et de ses abords comme lieu d'agrément. M. Alfred Weitzel fut le premier ou l'un des premiers directeurs gérants de cette société. C'est en cette qualité que nous le voyons entrer dans la vie publique. Il résigna cette charge au début de l'année 1874.

Le 16 janvier 1874, le Conseil d'Etat, sur l'excellent préavis de son chancelier, M. Louis Bourgknecht, appela Alfred Weitzel aux fonctions de vice-chancelier et l'autorisa à terminer les travaux qu'il avait commencés, comme membre de la commission des péréquateurs. Lorsque, le 8 mai 1885, le Grand Conseil nomma M. Bise chancelier de l'Etat de Fribourg, à la place de M. Bourgknecht dont les fonctions étaient expirées, M. Weitzel se crut obligé de donner sa démission. Il le fit en termes très dignes et très mesurés. Le Conseil d'Etat en prit acte et le remercia pour « les bons et loyaux services rendus ».

Weitzel n'était certes pas un oisif ; rentré dans la vie privée, il consacra son temps à ses études favorites : l'histoire, l'archéologie, la géographie, l'héraldique, le dessin dans lequel il excellait ; n'avait-il pas remporté jadis plusieurs accessits et enfin le prix de dessin au Collège St-Michel ? Possédant une culture générale très étendue, il ne négligeait aucune occasion de l'accroître par la lecture. Mais tout cela ne suffisait pas à son activité, aussi lorsque, en 1889, M. Pythôn, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique,

fit appel à ses services, se voua-t-il de toute son âme et de toutes ses forces aux fonctions de premier secrétaire de la Direction. Il les remplit pendant près de vingt ans. Ce fut par un scrupule exagéré de délicatesse qu'il se décida en 1907 à donner sa démission, croyant que sa santé ne lui permettrait plus de remplir son devoir avec toute la fidélité, la ponctualité et le dévouement qu'il y avait mis jusqu'alors. « Les démarches faites pour le déterminer à revenir de sa décision se heurtèrent à un refus absolu. » La Direction de l'Instruction publique « regretta vivement la retraite d'un auxiliaire aussi intelligent que dévoué » et dont la discrétion était à toute épreuve; mais elle ne se priva pas absolument de son expérience et de ses services. Le 19 août 1907, elle le fit nommer président de la sous-commission de numismatique et membre de la commission des monuments, puis, en 1910, membre de la commission de la Bibliothèque cantonale et universitaire. En 1923, lors de la mort de M. Raymond de Boccard, il fut chargé de l'intérim de la conservation du Musée artistique et historique. On sait tout le soin qu'il mit à classer et à cataloguer une partie des riches collections de cartes géographiques, d'estampes, de peintures et de dessins de la Bibliothèque cantonale. Il ne reculait devant aucune démarche, il n'hésitait pas à faire de longues recherches pour arriver à identifier certaines pièces. Il rendit ainsi un immense service à la Bibliothèque d'abord, puis aux artistes et aux historiens fribourgeois. Il faut dire ici que ce petit-fils d'étranger aima Fribourg, s'intéressa à son passé, à ses traditions, à ses monuments et à ses beautés autant qu'un Fribourgeois de race. Il fit partie de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, dès 1865; de la Société économique et d'utilité publique, dès 1869; de la Société d'histoire du canton de Fribourg, en 1883, cette dernière lui décerna le titre de membre d'honneur, le 7 mars 1929; de la Société allemande d'histoire en 1898; du Cæcilien Verein; etc., etc.

Il a publié, dans les *Annales fribourgeoises*: La plus ancienne carte du canton de Fribourg (1577-1578); Incendie d'une partie du château de Châtel-St-Denis, survenu le 15 mai 1758; L'incendie de Neirivue du 18 avril 1791; Inventaire des biens vacants après décès de Frère Jacques,

ermite au Châtelet, rière Gruyères (1637). Il donna en 1913-1914 la carte des Anciennes terres et bailliages du canton de Fribourg, en 1798, dessinée par Bernard Aeby, d'après les cartons de l'auteur, publiée par la Société d'histoire du canton de Fribourg, et accompagnée d'une notice explicative. En 1915, les *Archives de la Société d'histoire* publièrent son Répertoire général des familles dont les membres ont occupé les fonctions baillivales...

Qui nous dira la piété sincère et profonde de M. Weitzel ? Il remplissait tous ses devoirs de catholique avec la fidélité qu'il apportait en toute chose, sans ostentation comme sans respect humain. Il poussait la délicatesse de conscience jusqu'au scrupule contre lequel il lutta du reste énergiquement. Qui nous dira son respect et son attachement pour l'Eglise ; ses aumônes, aucun quêteur, aucun pauvre n'ignorait sa porte ; sa charité, pleine d'indulgence pour le prochain dont il s'ingéniait à découvrir les bonnes qualités, le bon côté, cherchant toujours à excuser les torts et les fautes d'autrui ; sa grande modestie qui le portait à s'effacer et à passer presque inaperçu ?

Le charme de sa conversation, la distinction de sa personne, son exquise délicatesse éveillaient en nous le souvenir de son oncle Ignace Baron, le poète aveugle fribourgeois, sur les genoux duquel nous grimpons, étant enfants, pour mieux entendre l'histoire de la souris blanche qu'il nous contait au dessert. Si Alfred Weitzel est devenu l'homme que nous avons dit, ce fut en grande partie à son oncle maternel qu'il le dut. On se souvient qu'il n'avait que quatorze ans lorsque son père mourut ; ce fut alors Ignace Baron qui s'occupa avec une sollicitude toute maternelle de l'éducation de l'orphelin. Ayant fait lui-même de brillantes études au collège des Jésuites à Fribourg, 1834-1841 ; son droit chez Bussard, 1844-1846 ; pieux, inébranlable dans ses principes ; ayant rempli avec distinction les fonctions de précepteur auprès des fils du chambellan de Diesbach ; il avait toutes les qualités voulues pour s'occuper de son neveu et celui-ci profita largement des leçons et des exemples de son oncle¹.

Le testament de M. Alfred Weitzel fut le couronnement de sa belle existence, un monument élevé à la charité chré-

tienne et à la science, manifestant ainsi sa foi, sa piété et son amour pour l'étude. *La Liberté* du 4 décembre 1929 a publié la liste édifiante de ses dons dans lesquels il n'eut garde d'oublier le diocèse, sa paroisse de St-Nicolas, les diverses œuvres d'assistance, la Conférence de St-Vincent de Paul et la Société d'histoire. Ajoutons à toutes ces libéralités celle qu'il fit, quelques mois avant sa mort, en remettant à la Direction de l'Instruction publique, une somme de 25 000 fr. pour la création d'une chaire d'anatomie à l'université de Fribourg.

Tel fut l'excellent citoyen dont nous allons, dans quelques jours, célébrer le premier anniversaire.

Tobie de Raemy.

¹ Ignace Baron naquit le 15 octobre 1818, à Châtel-St-Denis, où son grand-père Jean Baron, de Verosvres, près Mâcon, dioc. d'Autun, était venu s'établir en 1774. Ignace B. obtint la bourgeoisie de la commune de La Magne et la naturalisation fribourgeoise en 1845-1846. Il fut frappé de cécité à l'âge de trente ans; il mourut le 6 juillet 1873. *Revue de la Suisse catholique*, VII, p. 173; *Etrennes fribourgeoises* 1874, p. 22; A.E.F.: dossier Baron.

La Liberté, novembre 1929, n^{os} 279 et 283; *Monat-Rosen* 1929-1930, p. 98 de la Chronique; A.E.F.: dossier Weitzel.

M. Robert Murith. — L'année 1930 a commencé, à Gruyères, par un deuil, presque public, par la disparition de M. Robert Murith, qui fut un chrétien exemplaire, un administrateur très habile et d'une probité scrupuleuse, une personnalité sociale d'un rare mérite et qui réserva pourtant à sa famille le meilleur de ses qualités de cœur et d'esprit.

Né à Gruyères, le 8 janvier 1876, Robert Murith était le fils de Nicolas Murith, qui remplit à la fois, à Gruyères pendant une trentaine d'années, les fonctions de secrétaire communal, de chef de section et de juge de paix et pendant une dizaine d'années (1886-1896), le mandat de député au Grand Conseil.

A la mort de son père, survenue le 28 juin 1896, Robert Murith, âgé seulement de vingt ans, fut appelé par le Conseil communal de Gruyères à assumer la lourde charge de secrétaire communal. Il garda cette fonction jusqu'à sa mort, survenue le 3 janvier 1930, soit pendant 34 ans.

Grâce à une intelligence supérieurement cultivée, à un esprit très fin et à des talents administratifs exceptionnels, il dirigea pendant ce temps un bureau modèle. A ce titre, il rendit à sa commune et à ses concitoyens des services inappréciables.

Esprit réfléchi et méthodique, il acquit de vastes connaissances juridiques, dont il faisait bénéficier l'administration communale; très versé dans les questions financières, il remplit brillamment aussi la tâche de boursier communal, de 1900 à 1930, et celle de percepteur de l'impôt. Il fut en outre économiste de l'hôpital bourgeois à partir du 1^{er} janvier 1923 et secrétaire de la Caisse Raiffeisen, dès 1927.



En 1896, la paroisse de Gruyères l'avait désigné comme secrétaire paroissial, poste qu'il garda jusqu'à sa mort.

Comment parvenir à accomplir intégralement ces charges écrasantes?

C'est que M. Murith joignait à une grande facilité de travail des dispositions très spéciales d'homme de bureau, entretenant dans le sien un ordre aussi intelligent que méticuleux qui lui évitait toute perte de temps. De plus, il fournissait chaque jour, et avec une ponctualité parfaite, malgré un état de santé plutôt délicat, une somme de travail considérable. Et malgré la fatigue de la tâche, les administrés de la commune comme les étrangers qui se présentaient à son bureau pouvaient être assurés d'y trouver l'accueil le plus poli et le plus empressé. Etant fin psychologue, il savait, dans les circonstances difficiles, par sa patience inaltérable, par ses conseils judicieux, tempérer la rigueur des lois. Aussi, sa disparition est-elle, pour la commune entière une perte irréparable.

M. R. Murith fut mêlé aux événements politiques de son temps. En 1901, âgé seulement de 25 ans — chose extraordinaire dans les annales de notre histoire cantonale — il fut élu député au Grand Conseil, aux côtés de M. Louis Morard, président du tribunal de la Gruyère, chef de la

députation conservatrice gruérienne et l'un des principaux vainqueurs de la journée. M. Murith fit partie du Grand Conseil pendant deux législatures, soit jusqu'en 1911. Mais malgré tout l'intérêt qu'il portait aux questions politiques, sa modestie et une certaine timidité native qu'il ne parvint jamais à vaincre complètement l'éloignèrent des honneurs et l'empêchèrent d'accepter une nouvelle nomination. Il faisait, par contre, partie de la commission scolaire de Gruyères, s'intéressait vivement à la marche des classes et savait apprécier les efforts du personnel enseignant.

Dans la commission des taxes pour l'assurance des bâtiments, il remplit, de 1907 à 1918, la charge de suppléant au taxateur d'arrondissement du district de la Gruyère.

M. R. Murith réunissait en lui cet ensemble de perfections morales qui doivent faire d'un homme de sa situation « un saint dans le monde ». Malgré un tempérament très sensible, il possédait la parfaite maîtrise de soi et tous ses actes, comme toutes ses paroles, étaient l'effet de cette domination des instincts et passions qui sommeillent au fond de chaque âme. Cette inaltérable égalité d'humeur, il la puisait dans ses convictions religieuses profondes, dans la pratique fervente de ses devoirs de chrétien; elle se manifestait par ce calme serein et grave avec lequel il envisageait toutes les situations et réglait tous ses actes, répondant avec la plus exquise déférence à toutes les exigences auxquelles le soumettaient ses fonctions. Elle se montrait dans la conversation par ce souci d'équité qu'il pratiquait envers tous, ne provoquant jamais une critique rigoureuse des hommes ou des événements et, pourtant, maintenant avec force le bon droit partout. D'ailleurs, c'est cette même maîtrise intérieure qui lui permettait de porter sur les hommes et les faits des jugements si droits et si vrais. Il faisait toutes ces choses simplement, sans chercher jamais ni flatterie, ni autre satisfaction personnelle, car, si la justice fut une de ses vertus aimées, la modestie en fut une autre qui, presque seule, fut un obstacle à des destinées plus hautes. Trait caractéristique de cette modestie, R. Murith, avant de mourir, n'a pas voulu qu'on érigeât, après sa mort, un monument sur sa tombe, mais qu'on y plaçât une simple croix de bois avec une petite inscription.

Si les caractéristiques de sa vie révélèrent le chrétien ferme à qui les choses de la religion apportaient tant de joie paisible et de consolation, l'exercice des fonctions auxquelles il fut appelé nous le montre comme l'homme du devoir accompli avec la plus scrupuleuse exactitude.

Le commerce de M. Murith était très agréable. Doué d'une intelligence vive, d'un goût artistique très sûr et d'une foule de connaissances politiques, historiques, économiques, littéraires même, il pouvait être un causeur charmant quel que fût le sujet que l'on abordât. Et en toutes choses, il apportait son jugement sain, original parfois, mais toujours profond et d'une rectitude parfaite.

Un des rares délasséments qu'il s'accordait en dehors de sa chère famille était celui de chanter Dieu et la patrie avec la « Gruéria » dont il était un des plus anciens membres et des plus assidus. Il trouvait au sein de cette société un plaisir très vif ayant des aptitudes musicales remarquables.

M. R. Murith avait une passion, une seule passion, paisible et bienfaisante: c'est la montagne qui l'attirait irrésistiblement. Dès que les beaux jours printaniers venaient dépouiller nos montagnes de leurs voiles blancs, il partait, accompagné de ses enfants et, là-haut, il leur apprenait à connaître et à aimer notre beau pays. Et quand le nombre de ses occupations ne lui permettait pas de quitter son bureau, on le voyait cependant s'en échapper un instant et, du seuil de sa demeure, fouiller à la jumelle les rochers de Grandvillard.

A-t-on besoin de dire que ce fonctionnaire intègre, ce citoyen éclairé qui défendit toujours la meilleure cause politique, fut un époux et un père de famille modèles? Il a élevé, aidé par sa digne épouse, une nombreuse et honorable famille. Là était son vrai bonheur: à elle il consacrait son intelligence et son cœur. Toujours très délicat de goût, il s'ingéniait à rendre sa demeure confortable. C'était un plaisir, en été, de passer devant ses croisées garnies de quarantains odorants et de géraniums aux vives couleurs; et, sur son bureau, du printemps à l'automne, une rose, un œillet mettait sa note embaumante. Mais il était une fleur qui embaumait plus que toute autre dans la maison de M. Murith: celle de sa vie chrétienne, remplie de devoir, de dévouement, d'affection envers les siens.

R. Nidegger.

M. Albert Menoud. — Le 26 janvier 1930 s'éteignait doucement, après quelques jours de maladie seulement, M. Albert Menoud, l'un des chefs de la maison Menoud et Sieber, commerce de combustibles, à Fribourg. Le regretté défunt succomba aux suites d'attaques produites par l'artério-sclérose dont il souffrait depuis plusieurs années déjà et qui eut vite raison d'une constitution délicate dès l'enfance.

Né le 19 novembre 1863, comme troisième fils de feu M. le Conseiller d'Etat F.-X. Menoud, Albert Menoud fréquenta les écoles primaires de sa ville natale, puis fut placé pendant deux années au pensionnat des Frères de la doctrine chrétienne à Thonon; il devint ensuite élève du Collège St-Michel dans les classes industrielles. Albert Menoud avait une réelle vocation pour le commerce, et malgré sa santé toujours un peu chétive, il s'y adonna de bonne heure avec une remarquable ardeur. Son père, étant devenu propriétaire de la Brasserie Beauregard, confia à son fils Albert, avec la collaboration de M. Arnold Niggler, la vente exclusive de la bière en bouteilles. Quelques années plus tard, la Brasserie s'étant constituée en société anonyme, elle exploita elle-même ce commerce, après quoi Albert Menoud acquit une entreprise de camionnage qu'il céda, en 1903, à MM. Claraz frères. Il fonda alors, avec M. Albert Sieber, un commerce de combustibles avantageusement connu, auquel il consacra jusqu'à sa mort une activité que seule la maladie a pu quelque peu tempérer. Par ses solides qualités d'ordre et d'économie et ses excellentes aptitudes commerciales, Albert Menoud acquit honorablement une aisance enviable.



En politique, Albert Menoud était conservateur et représentait comme tel son parti au Conseil général depuis 1909; par ailleurs, il ne fit pas de politique militante, ce qui n'eût du reste pas convenu à son tempérament.

Au militaire, il fut lieutenant carabinier, mais dut, au bout de peu d'années, se faire exempter du service pour raisons de santé.

Modeste, affable et d'une grande discrétion, Albert Me-noud possédait la sympathie et l'estime de toutes les per-sonnes avec lesquelles il entretenait des relations d'affaires ou simplement amicales. Aussi, sa mort si inopinée a-t-elle causé une douloureuse surprise à ses nombreux amis et connaissances.

H. D.-R.

M. le docteur Simon Geinoz. Le mardi 25 février 1930, on apprenait avec une pénible surprise, à Bulle et dans la Gruyère, le décès survenu la veille au soir, de M. le docteur Geinoz, à la suite d'une crise d'hémophilie.

M. Geinoz, originaire de Neirivue, était né, le 4 avril, 1861, à Châtel-St-Denis, où son père, Olivier Geinoz, occu-pait le poste de préfet, avant d'aller, à Fribourg, revêtir la charge de conseiller d'Etat (directeur de la guerre) et de venir fonder à Bulle le *Crédit Gruyérien* dont il fut le directeur jusqu'à sa mort, survenue à Neirivue le 24 octo-bre 1895.

Après avoir fréquenté les écoles primaires de la ville de Fribourg, M. Simon Geinoz alla commencer ses classes littéraires au collège de Schwyz, et vint ensuite les conti-nuer à celui de Fribourg, où il se trouva toujours en tête des meilleurs élèves. Ses études classiques terminées, il porta ses vues vers la médecine qu'il étudia d'abord à l'u-niversité de Genève, puis à celles de Strasbourg, de Vienne et de Paris. Ayant brillamment obtenu son diplôme de docteur, après un stage d'assistant à l'hôpital de Genève, il alla se fixer en premier lieu à Chêne-Bourg, puis à Genève, où, avec ses amis Dupraz et Comte, il eut un moment l'in-tention d'établir une clinique. Mais, son père étant mort, afin d'être plus à portée pour administrer ses affaires de famille, il vint s'établir à Bulle, où ses talents ne tardèrent pas à être hautement appréciés. Malheureusement, l'admini-stration de ses nombreuses propriétés, en forêts et pâtu-rages, ne lui laissait pas suffisamment de temps pour se vouer exclusivement à l'exercice de ses talents de médecin

et répondre à la confiance qu'avaient en lui les malades. Cependant, s'il ne put, de ce côté, rendre tous les services désirables, du moins fut-il utile au pays en se montrant administrateur modèle. Non seulement il entretenait ses forêts et pâturages d'une manière soignée, mais surtout il avait à cœur de rémunérer à leur entière satisfaction ses nombreux employés, lorsqu'ils savaient répondre à sa confiance. C'était, à son avis, la meilleure manière de résoudre la question sociale.

Sévère envers lui-même, ennemi de la fainéantise, il n'ouvrait pas facilement sa bourse en faveur des fêtards et des ivrognes. Par contre, il savait être, même très généreux, quoique d'une manière discrète, lorsqu'il s'agissait d'œuvres pies ou d'utilité publique. Nombreux aussi, parmi ses clients, sont ceux auxquels on entend dire: « Pour tous les soins qu'il m'a donnés, il ne m'a jamais rien demandé. »



Au militaire M. Geinoz avait le grade de capitaine.

En politique, il restait ce qu'il était de caractère et par sa position sociale, c'est-à-dire indépendant dans toute la force du terme. Par principes et par tradition de famille, il appartenait au parti conservateur-catholique. A Bulle, il se rattachait au groupement conservateur qui, pendant plusieurs années, eut pour organe le journal *Le Fribourgeois* et comme centre de réunion le *Cercle catholique*, dont il fut le président jusqu'à sa dissolution.

Pendant qu'il était à Chêne-Bourg, M. Geinoz épousa M^{lle} Lucie Moura, qui lui apporta en dot la belle fortune de son père, M. Placide Moura, grand marchand de bois, connu bien au-delà des limites de la Gruyère. Il eut de son mariage cinq enfants, quatre filles et un garçon sur lesquels se reporta toute son affection et son dévouement. Il n'en reste plus que trois, deux l'ayant précédé dans l'éternité.

Au commencement de 1929, M. le Dr Geinoz avait été atteint d'une double pneumonie dont il s'était heureusement

remis. Vers le Nouvel-An 1930, un refroidissement lui amena une attaque de grippe qu'il semblait avoir vaincue lorsque soudain se produisit la crise fatale qui, en quelques jours, le conduisit à la tombe. Dès qu'il put se rendre compte de la gravité de son mal, M. le docteur Geinoz, en catholique sincère, comme il l'avait été pendant sa vie, réclama lui-même les secours de la religion qu'il put recevoir en pleine connaissance.

Sa mort laisse un grand vide, non seulement dans sa famille, mais aussi dans la Gruyère, à Neirivue en particulier, où on aimait à le voir, presque chaque dimanche, en visite chez ses deux sœurs, dans la maison paternelle, toujours disposé à rendre service à ses compatriotes qui, longtemps encore, le regretteront en lui conservant un reconnaissant souvenir.

R. B.

M. Paul Morard, conseiller national. — La nouvelle de la mort si imprévue et si prématurée de Paul Morard, enlevé en quelques jours par une méningite, le 5 mars 1930, jeta le canton de Fribourg dans le deuil. Au Conseil national, qui était alors en session, ce fut, dans tous les groupes, une consternation, car, celui qui s'en allait dans des circonstances particulièrement impressionnantes avait su se faire aimer et estimer de tous.

Paul Morard était né à Bulle, en 1879. Il était le fils du Président Morard qui avait joué dans le canton, mais plus spécialement dans la Gruyère, un rôle important; il allait suivre fidèlement les traditions de son père. Gruyérien, Paul Morard l'était profondément, par son tempérament, ses allures, son esprit d'indépendance, et, à l'occasion sa verve satirique. Mais ce Gruyérien n'entendait pas se renfermer dans le cercle de ses montagnes qu'il aimait cependant passionnément. Il aimait Fribourg; il sentait que là était le pôle de son petit coin de terre; il sentait que là seulement peuvent se rencontrer tous les Fribourgeois pour travailler ensemble au bien commun.

Après avoir fait son gymnase et son lycée à Fribourg et à Einsiedeln, Paul Morard se voua au droit et fréquenta les universités de Fribourg et de Bâle. En 1908, il ouvrit une étude qui fut immédiatement très achalandée.

Il était avocat né. Il aimait la jurisprudence ; il étudiait avec grand soin les causes qui lui étaient confiées ; et, il tenait, ce qui est plus rare, à rester en contact avec la science juridique dont il suivait avec intérêt l'évolution. Mais il était avant tout l'homme du forum : il fallait le voir à la barre avec sa belle carrure, son œil vif et parfois malicieux, son geste viril et nuancé ; il fallait surtout entendre sa voix chaude et prenante, sa parole incisive et nombreuse qui savait si bien faire la part à la fois de l'intelligence et du cœur.

De tels dons et sa tradition de famille devaient nécessairement l'acheminer vers la vie publique. En 1911, il entre au Conseil communal de la ville de Bulle et il reste, dès lors, son conseiller juridique. En 1914, à la mort de son père, il est élu député au Grand Conseil, et en 1919, il remplace au Conseil national M. Musy, élu au Conseil fédéral. Il montre immédiatement beaucoup d'aisance



dans la vie parlementaire. Au Grand Conseil, il intervient dans tous les débats importants ; il a d'ailleurs naturellement le sens de la discussion et de l'opportunité. Au Conseil national, il sut garder cette discrétion si appréciée dans une Chambre toujours surchargée de travail, mais ses interventions, spécialement dans les questions juridiques, furent toujours remarquées. Il fut particulièrement éloquent, lorsque, dans les débats sur le projet de code pénal suisse, il défendit les droits de la famille et de la vie naissante ; avec ses huit enfants, il était bien placé pour prendre la parole dans cette grave question, une des plus graves qui se posent aujourd'hui à l'opinion suisse.

Chez Paul Morard, l'homme public n'avait pas étouffé l'homme. A la différence de trop de praticiens de notre petit pays, il avait gardé le goût des bonnes lettres ; il aimait à rester au courant, à lire l'œuvre dont on parle, à voir au théâtre la pièce qui vient de paraître.

Il aimait aussi à converser, et ses amis garderont pieusement le souvenir de ses conversations où il se donnait si bien. Mais, c'est à sa famille qu'il réservait le meilleur de lui-même. Dans leur immense chagrin, les siens ont pu dire, — et ce fut sans doute pour eux une grande consolation, — qu'ils avaient eu avec lui leur part de bonheur.

Dieu aura sans doute récompensé ce brave qui l'a si loyalement et si intelligemment servi.

E. P.

La Liberté, mars 1930, n^{os} 53 à 56; *Freiburger Nachrichten*, idem, n^{os} 53 à 56; *Monat-Rosen*, 74^{me} année, 1929-30; *Chron. de la Société*, p. 157; *Bulletin off. des séances du Grand Conseil*, 1930, pp. 110-114; *Le Fribourgeois*, mars 1930, n^{os} 36-38; *L'Indépendant*, idem, n^o 28.

Comtesse de Zurich. — Le 12 mars 1930 s'éteignait au château de Pérolles, la comtesse Ernest de Zurich, née de Reynold, présidente nationale de l'A.C.J. des Œuvres de Protection de la Jeune Fille. Elle était la fille de Pierre de Reynold et de Louise de Pettolaz qui avaient perdu leur unique fils dans un accident. De ce fait M^{me} de Zurich restait la dernière descendante de la branche des Reynold de Pérolles, propriétaires depuis 1567 de l'intéressante demeure et de la chapelle qui l'accompagne, vrai bijou de notre architecture gothique.

C'est à Pérolles que, sur l'initiative de M. Léon Genoud fut fondée, en 1896, l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille, dont M^{me} de Reynold fut nommée la Présidente. Après sa mort, en 1912, M^{me} de Zurich lui succéda dans sa charge de présidente nationale. Elle avait eu la douleur de perdre, accidentellement aussi, son mari, le comte E. de Zurich et trouva dans le travail un intérêt très grand qui lui permit de déployer ses qualités d'organisatrice. Deux ans après, la guerre éclatait et la mort de l'un de ses gendres, le comte de Monléon, tué dès le mois d'août, la frappa encore une fois dans ses affections.

Un appel pressant ayant été adressé au Secrétariat international de la Protection de la Jeune Fille, afin d'obtenir,

par son entremise, des nouvelles des soldats disparus et des familles demeurées en pays envahis, M^{me} de Zurich et les comités suisses l'aiderent dans cette nouvelle forme de service social, de même que dans les nombreuses œuvres, nées à la suite de cette initiative. Maintes fois, notre présidente nationale accompagna les trains de blessés ou d'évacués et, par ses relations à l'étranger, elle recueillit d'importantes sommes d'argent pour l'entretien du grand hôpital des internés de Fribourg. La croix de la Légion d'honneur, la médaille de la reconnaissance française et la médaille de S. M. la reine Elisabeth de Belgique ont récompensé son zèle et son dévouement.

Dans les articles consacrés à sa mémoire, nous voyons que l'Œuvre de Protection a rendu un bel hommage à l'activité de M^{me} de Zurich qui, depuis 1918, s'est occupée de la création de l'École sociale de Fribourg, du Foyer de



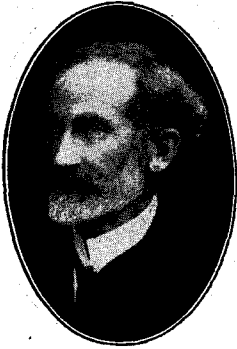
Paris pour les Suissesses, de nombreux *homes* et missions des gares, des Semaines rurales, etc... L'entrain qu'elle apportait aux séances de travail, son amabilité, ses initiatives intelligentes rendaient sa collaboration très agréable et suscitaient autour d'elle de réels dévouements.

Tombée gravement malade, en 1928, sa nature énergique lui permit cependant de reprendre un peu sa vie active et de continuer à recevoir, à Pérolles, entourée des siens, les nombreux amis qu'elle accueillait avec tant de bonne grâce. Et le souvenir de cette bonne grâce demeurera dans la mémoire de ceux qui l'ont connue et ont apprécié ses qualités d'esprit et de cœur.

H. D.

M. Pierre Weber. — Comment ne réserverait-on pas une place, si petite soit-elle, dans nos *Etrennes*, à celui qui fut pendant si longtemps l'un des plus anciens employés de l'imprimerie Fragnière à laquelle il fut toujours très attaché.

Jean-Pierre Weber naquit à Fribourg, le 5 juillet 1855 ; il appartenait à une famille originaire de Strahring, dans le Grand Duché de Baden, domiciliée à Fribourg, depuis 1840. Pierre Weber avait vingt ans lorsque son père obtint la naturalisation fribourgeoise, le 4 mai 1875, pour lui-même, sa femme et ses sept enfants. La réception de cette famille dans la bourgeoisie de Fribourg avait eu lieu le 28 février 1875.



Le jeune Weber entra le 30 janvier 1873 à l'imprimerie Fragnière et y resta jusqu'au 27 juillet 1923. C'est donc une carrière de plus de cinquante ans de travail assidu et de dévouement qu'il a fournie.

M. Weber a partagé sa vie entre sa famille et cette imprimerie qui lui était si chère. Il fut un père exemplaire qui a élevé très honorablement sa famille avec des ressources modestes. Esprit très averti, il suivait de près le mouvement politique et économique de notre ville. Il s'intéressait à tout et il ne négligeait aucune occasion de s'instruire.

On aimait à rencontrer dans nos rues ce vieillard dont l'âge n'avait eu aucune prise sur sa haute stature et dont la physionomie respirait la bonté. Il s'éteignit tranquillement, le 28 mars 1930, précédant de quelques jours dans la tombe M. Jean Brulhart, aux côtés de qui il avait fait ses débuts dans la typographie.

Nous réitérons à sa famille, et en particulier à son fils, M. Edmond Weber, notre ami et dévoué collaborateur, nos sentiments de condoléances bien sincères et l'assurance de notre vive et profonde sympathie. G. Cx.

M. Jean Brulhart. Un homme de bien, un magistrat, un chrétien: Jean Brulhart.

Un homme de bien il le fut complètement, mais tout simplement. Il le fut naturellement par ses fortes attaches à la terre fribourgeoise, par le foyer qu'il a créé, par la charité qui tout autour de lui rayonnait.

Où est né Jean Brulhart ? Qui se l'est demandé de son vivant, tant il faisait corps avec nos vieux quartiers. Et même au lendemain de sa mort les deux grands journaux fribourgeois, dans leur hommage posthume, le firent naître — est-ce un symbole ? — l'un à Fribourg, dans le quartier de l'Auge, l'autre dans sa commune d'origine: Alterswyl¹. Citadin, campagnard ? L'un et l'autre. Citadin avec ce bel enjouement qui faisait de lui le bout-entraîn dans les réunions de sociétés, autour des tables parfois monotones des banquets, ou dans ces agapes familiales auxquelles il n'aurait jamais manqué — vous en souvient-il, mon cher vice-président, de cette discussion politique aussi amusante qu'enflammée en cette exquise promenade du Sentier ? Campagnard avec cette ténacité du terrien, cette manière de ne point céder dans la ligne de conduite adoptée, cette fermeté qu'il poussait parfois même jusqu'à la violence.

Quand est-il né ? Qui se fut douté, jusqu'aux derniers jours de sa vie, que c'était déjà en cette lointaine année 1853, à la Notre-Dame de septembre, tant il était resté vigoureux d'allurés et fidèle aux multiples réunions que lui imposaient son cher Cæcilienverein et les nombreuses sociétés qui voyaient en lui le dévouement personifié ?

Dès l'âge de 15 ans, le petit Jean était jeté en plein dans la lutte de la vie. S'il est quelqu'un qui comprit l'ouvrier et qui de lui fut compris, certes ce fut l'humble typographe de l'ancienne imprimerie Häsler. Il n'est peut-être pas toujours malaisé de se tailler des amitiés éphémères, une popularité facile en parlant bien du peuple ou question sociale, mais qui l'eut fait à meilleur escient que celui qui avait respiré l'atmosphère de l'atelier et éprouvé le contact des

¹ La réalité est encore autre. Jean Brulhart est né à Tavel le 14 septembre 1853.

camarades dans ce qu'il peut avoir tantôt de fortifiant, tantôt de délétère ? Le modeste ouvrier ne fut-il pas sollicité de prendre part à certains mouvements organisés soi-disant pour améliorer le sort de la profession, mouvements dont le chanoine Schorderet devait venir à bout en fondant l'Œuvre de St-Paul ? Ce qui est certain, c'est que l'habileté et la conscience professionnelle de Jean Brulhart en fit, dès le rachat de l'imprimerie Häsler, en 1875, par le vaillant



chanoine, le bras droit de celui-ci : tour à tour typographe, employé de bureau, voir même rédacteur, voilà ce qu'il fut à l'ancienne *Freiburger Zeitung*¹.

Au début de ces années 1870 où commence la carrière du futur conseiller communal, on ne pouvait se trouver en contact avec le monde sans prendre position dans la lutte entre les idées ultramontaines et libérales, lutte qui alors battait son plein. C'était l'époque où dans les milieux catholiques l'Etat fédéral était l'antagoniste de l'Etat cantonal.

Le souvenir du Sonderbund était vivace en ces temps du Kulturkampf ; Paul Aeby n'avait pas été sans relater au jeune Brulhart la formidable correction que lui avait administrée son père, le major, pour avoir regardé défilé dans les rues de Fribourg les soldats vaudois du colonel Rillet ; Louis Wuilleret avait certainement décrit au futur directeur de la prison centrale le régime de la Porte des Etangs et le père de Hans avait fort probablement fait partie de ces contingents de Singinois que, de sa prison des Augustins, Alfred Reynold entendait franchir le pont de Berne pour se rendre à Posieux. Cette même période avait vu Mgr Marilley tour à tour enfermé à Chillon et exilé à Divonne, Mgr Mermillod déporté à Ferney et Mgr Lachat mourir à Lugano. Faut-il, dès lors, s'étonner de

¹ La *Freiburger Zeitung* fut fondée en 1864. Dès 1904, elle devient les *Freiburger Nachrichten* dont Jean Brulhart présidait le conseil d'administration.

ce que Brulhart entra en lice pour la défense de ses principes avec la fougue d'un tempérament qui jusqu'au bout resta impétueux ? Faut-il s'étonner de cette union intime qui allait le lier avec les chefs conservateurs de l'époque : le chanoine Schorderet, le grand animateur de la lutte, Hippolyte Weck qui allait présider cette caisse de l'« Avenir » dont le rôle politique ne saurait être surestimé, Paul Aeby alors syndic de la ville et un peu plus tard Georges Python dont Brulhart allait être l'un des meilleurs lieutenants dans la conquête de la majorité conservatrice de la capitale fri-bourgeoise.

Dans cette marche ascendante Jean Brulhart avait été servi par de merveilleuses qualités de l'esprit et du cœur. Doué d'une belle intelligence, il se mouvait avec facilité dans les domaines les plus divers. On l'a vu débiter comme typographe, avec une habileté qui devait lui permettre de diriger à lui seul la partie technique d'une imprimerie ; il aura tôt fait de s'initier plus tard aux particularités d'une fabrique de cartonnage ou à celles d'une entreprise de transport. Il avait un entregent et une courtoisie qui le mettaient à l'aise dans les conseils d'administration qu'il présidait et le faisaient apprécier dans tous les milieux. Mais surtout Jean Brulhart avait un cœur d'or. Qui s'est jamais adressé à lui dans une circonstance difficile sans obtenir son appui ? Quelle quêteuse a jamais sonné à la porte de son home sans emporter son obole ? Bien plus, il devançait l'appel et, chaque année, par exemple, l'auteur de ces lignes voyait arriver le bon conseiller avec une enveloppe fermée contenant une généreuse contribution à l'œuvre des soupes économiques. Lorsqu'il s'agissait ainsi de faire le bien, il suivait l'inclination de sa charité sans écouter ce que d'autres appelleront, non toujours sans motif, la voix de la raison. Ce que nul n'a pu savoir, c'est le nombre des « services » qu'il a rendus, sacrifiant pour y faire honneur jusqu'aux derniers écus de son modeste traitement et laissant pour tout héritage la bénédiction de ceux qu'il avait obligés. Il faut avoir vu dans telle réunion Jean Brulhart entouré de tant de besogneux, l'avoir accompagné dans la rue, où la reconnaissance se lisait dans les yeux de l'humble citoyen qui le saluait, pour se rendre compte des

bienfaits qu'il répandait autour de lui. Mais il faut surtout avoir suivi dans les conseils de la cité l'impulsion qu'il donnait aux travaux nécessaires à sauver de la misère l'ouvrier sans travail pour comprendre que ce n'est pas par simple routine ou curiosité que toute la population pauvre de la ville de Fribourg se pressait autour de son lit de malade et bientôt, hélas, à la suite de son cercueil. On lui a reproché de n'avoir point toujours été assez soucieux des deniers publics dans la réalisation de ces travaux. Le fait qu'il l'était infiniment plus que de ses propres deniers ne peut-il lui servir d'excuse au moins dans une certaine mesure ?

Un tel homme ne pouvait être longtemps sans attirer l'attention des groupes politiques en quête de trouver des candidats à même de représenter les divers intérêts. Jean Brulhart avait toujours habité le quartier de l'Auge, il était tout désigné pour représenter ce quartier dans les autorités communales : dès 1889, il était élu au sein du Conseil général. En 1890, le poste de directeur de la maison de correction était à repourvoir : c'est à M. Brulhart que le Conseil d'Etat fit appel. Dès son entrée en fonctions, le 31 juillet 1891, le nouveau directeur planta ses pénates dans l'ancienne commanderie de l'Ordre de St-Jean où se trouvait alors la maison de correction. Dans ces nouvelles fonctions, il allait nouer des rapports plus étroits avec un autre fils de ses œuvres, Théodore Corboud, directeur de la maison de force. Ces deux hommes allaient exercer dans les quartiers de l'Auge et de la Neuveville une sorte de duumvirat et allaient être appelés à prêter main-forte au gouvernement assailli par les cohortes radicales et bienpublicardes ambitionnant pour Fribourg le succès qu'elles avaient obtenu dans le canton du Tessin. Il me souvient d'avoir vu tout enfant le flux et le reflux de la foule des manifestants dans la Grand'rue sous les ondées des hydrants ; et dans ses dernières années, le bon doyen Corboud, alors curé d'Onnens, aimait à raconter comment il exhortait, aux côtés de son cousin Théodore, le flot des paysans accourus à tenir bon pour conserver à Fribourg son régime catholique et conservateur.

Mais l'heure avait sonné où Georges Python, conscient des avantages que le parti conservateur alors en minorité dans la ville de Fribourg pourrait retirer du système proportionnel, allait voir à l'œuvre la nouvelle loi. Ce fut un succès : alors que le parti conservateur n'occupait à l'Hôtel de ville que le fauteuil du syndic nommé autrefois par le Conseil d'Etat, trois sièges lui furent acquis en 1895. Jean Brulhart entra au Conseil communal et allait en faire partie jusqu'à sa mort, sauf une très brève bien que très regrettable éclipse en 1922.

Le Conseil communal, dont il a été le vice-président, fut l'arène où Jean Brulhart donna toute sa mesure. Abstraction faite de la présidence de la Chambre des pauvres, toujours réservée à un conseiller bourgeois, il n'est pas un dicastère et pas une direction du Conseil communal qui n'ait pas vu à l'œuvre cet homme de ressources aussi fécondes que variées. Tour à tour préposé à la chambre des tutelles et aux assurances mobilières, membre, puis vice-président de la commission du gaz, de la commission des finances, de celle de l'impôt, directeur de l'édilité et enfin depuis 1923 directeur de la police.

Comment, dans une courte notice biographique songer à donner une pâle idée de son action administrative ? Bon, avisé, énergique, il laissa partout où il passa une empreinte durable. Le cachet actuel de l'ancienne ville dont les façades de style s'alignent en des rues et sur des places aérées et propres est dû en grande partie à M. Brulhart, directeur de l'édilité. Les taudis hébergeant dans une atmosphère viciée et dans la promiscuité d'une ou deux pièces tous les membres d'une nombreuse famille se sont transformés grâce à la tenace volonté du directeur de police. L'industrie, toujours prévenue à l'encontre de Fribourg, trouva en M. Brulhart un animateur convaincu et prêt à payer de sa personne et de sa bourse : que n'a-t-il pas fait pour promouvoir, après l'avoir fait naître, la fabrique de cartonnages, l'Industrielle, qui a été une bénédiction pour la population ouvrière de nos bas quartiers et quel intérêt n'a-t-il pas apporté aux transformations récentes de cette importante industrie. L'une des préoccupations de M. Brulhart fut toujours de relier les quartiers inférieurs au

reste de la cité: de là l'idée de la route du Stadtberg, de là la construction du funiculaire Neuveville-St-Pierre dont il présidait le conseil d'administration encore les derniers mois de sa vie¹.

Et tout au cours de cette magistrature comment s'accusa la personnalité de M. Brulhart. Il apportait dans la préparation des affaires une ponctualité sans pédantisme; dans la défense de ses projets, une persévérance sans obstination; dans la discussion une affabilité et une persuasion, qui servies par sa grande expérience des affaires, ne le mettaient que bien rarement en minorité. Ah! il n'était pas dépourvu de tempérament le bon M. Brulhart et c'est plus d'une fois que fâché de n'avoir pu emporter une décision qu'il estimait conforme au bien général, on l'a vu quitter la séance et s'en aller en faisant claquer la porte. La rancune n'était pas longue et le lendemain, généralement après une franche explication avec l'un ou l'autre de ses collègues, le ciel était redevenu serein.

Sans fortune, M. Brulhart trouva le moyen d'être pour les arts un véritable mécène. Nous l'avons vu, lors du cinquantième anniversaire de sa présidence, recueillir le tribut de reconnaissance du Cæcilienverein dont il était l'ami. Toutes nos sociétés de musique et de chant, nos sociétés sportives, le comptaient parmi leurs membres honoraires les plus dévoués et toujours prêts à se dévouer. Dès ses débuts dans la magistrature on le voit soutenir de son autorité et de ses charités les sociétés de prévoyance telle l'Avenir qu'il présida jusqu'au moment de sa mort et qui reste l'une de ses gloires, l'Arbeiterverein, le Gesellenverein auxquels le liaient ses lointaines origines. Il se consacre de tout cœur à toutes les institutions qui se proposent de fournir aux jeunes gens un métier ou un gagne-pain et nous l'avons vu présider avec amour et dignité aux séances de clôture des examens d'apprentis et se dévouer dans le même sens à la bonne gestion de la fondation Habrich-del-Sotto.

¹ Jean Brulhart fut encore, pendant 25 ans (1902-1927) membre du conseil d'administration central de la Banque Populaire. Il fut membre du conseil d'administration du Fribourg-Farvagny, de la S.A. des Bains de la Motta, secrétaire du conseil d'administration de la Tuilerie de Guin.

Telle fut, trop sommairement exposée, la vie extérieure de Jean Brulhart. Si cette carrière fut féconde en bienfaits pour sa famille, pour ses amis, pour son Pays, c'est qu'elle fut tout illuminée par la foi la plus vive et la charité la plus active. Ici les relations du biographe ne peuvent être qu'un pâle reflet de ce qu'a été la réalité. Ce que l'on a pu voir : un homme attaché jusque dans les plus petits détails aux pratiques de sa religion ; un président d'œuvres qui mettait tout son labeur sous la protection de Dieu ; un magistrat qui se doublait du plus fidèle membre de la grande organisation catholique suisse : l'Association populaire. Mais ce que ses intimes seuls connaissaient : l'homme aux convictions profondes, et qui mettaient son existence en stricte harmonie avec ses principes. Sous l'œil de Dieu, il avait fondé son foyer et la direction des cimetières lui fut la plus douce parce qu'elle lui permettait de s'incliner presque chaque jour sur la tombe d'une compagne qu'il avait eu le bonheur de garder jusqu'à la limite de son grand âge. De ses fils, l'un était ingénieur, mort à 23 ans, dans la lointaine Constantinople ; l'autre, le bon curé de Polliez-Pittet, suivait sa mère dans la tombe trois mois seulement après le décès de celle-ci. Dieu lui avait gardé sa fille pour être avec ses petits et arrière petits enfants, sa consolation sur son lit de douleur.

Dans ses dernières épreuves, Jean Brulhart fut admirable. Je me rappelle l'avoir trouvé, il y a quelques années déjà, entièrement résigné à la volonté de Dieu, lors d'une crise qui avait été un premier coup de cloche et qui avait consterné ses enfants et ses amis. A peine remis, il reprenait ses affaires avec un entrain quasi juvénile. Plusieurs bronchites nous avaient rappelé son âge et l'épuisement de forces qu'il avait prodiguées sans compter pour les causes qu'il estimait sacrées. En février dernier, ses forces le trahirent au soir d'une séance dans laquelle il avait encore voulu préparer des élections communales dans lesquelles, malgré lui, il devait être candidat : Brulhart est mort à son poste dans toute la force du terme. A chacune des visites que nous lui faisons, ses amis le trouvaient physiquement plus affaibli mais moralement toujours le même, soutenu par l'affection de sa fille, par le dévouement de sa garde-

malade, la sollicitude d'un aumônier qu'il aimait et auquel, plaisantant encore à la veille de sa mort, il disait devoir sa dernière pipe.

Puis ce fut la fin de cette carrière terrestre, mais la porte ouverte sur une éternité qui doit être pour lui le repos jusque là inconnu, la récompense bienheureuse du bon serviteur.

On m'a demandé des impressions sur un collègue qu'une grande différence d'âge n'empêcha pas d'être un ami, sur un citoyen qui pendant un demi-siècle incarna le lutteur politique. Je l'ai fait en relatant des événements politiques comme il se plaisait à le faire dans nos réunions amicales, discutant plein de bonne humeur avec des partenaires qu'il aimait et qui soutenaient des points de vue parfois contraires aux siens, et j'ai la conviction que nul ne m'en voudra comme nul ne s'offusquait de lui entendre conter les luttes épiques auxquelles il avait été mêlé.

Homme de bien, Jean Brulhart a emporté au-delà de la tombe la reconnaissance de tous ceux qu'il obligea; magistrat, il a bien mérité de son pays; chrétien, Celui qui l'arma chevalier lui aura donné la place que de toute éternité il lui avait préparée.

Pierre Aebly.

Freiburger Nachrichten, avril 1930, nos 84-87; *La Liberté*, idem, nos 85, 86, 88.

M. Jules Chaney. — Le premier jour du troisième trimestre de l'année scolaire 1929-1930, étonnés de ne pas voir M. Chaney au milieu d'eux, maîtres et élèves du Collège Saint-Michel apprenaient qu'il avait été atteint, durant les vacances de Pâques, d'une douloureuse et grave crise d'urémie. La journée ne s'était pas terminée que la mort, impitoyable, frappait le distingué professeur de mathématiques (6 mai 1930).

Le regretté défunt avait hérité de son père, jadis instituteur à Romont, des aptitudes pédagogiques remarquables. Après avoir achevé ses études à l'Ecole normale d'Hauteville, en 1884, il enseigna durant deux ans, à Villars-sur-Glâne, puis remplit la charge délicate de surveillant à l'Internat du Collège. M. le recteur Jaccoud, qui s'y connaissait

en hommes, découvrit les capacités du jeune surveillant, et lui permit de suivre les cours des classes supérieures de l'ancienne Ecole industrielle; même, en 1891, il l'envoya au Polytechnicum de Zurich se spécialiser dans les mathématiques, en attendant de lui confier l'enseignement de cette branche au gymnase français (1893).

Professeur dans l'âme, M. Chaney faisait régner une discipline rigoureuse, la considérant comme la condition indispensable d'un travail fructueux. De temps en temps, il est vrai, il glissait un bon mot, ou décochait quelques flèches sur les élèves paresseux, s'efforçant ainsi de mettre un peu de gaieté, même au milieu des théorèmes et des problèmes les plus ardues. En effet, loin d'offrir l'agrément des leçons de littérature, de géographie, d'histoire ou de physique, l'enseignement des mathématiques présente de réelles difficultés. Par son véritable don d'exposition, par la netteté de ses croquis, par la logique très serrée



de ses déductions, le regretté maître a su faire aimer l'algèbre, la géométrie, l'analytique, alors que, dans nombre de collèges, les étudiants se désintéressent plus ou moins de ces branches. Il y a quelques années, il a publié un « Cours élémentaire de géométrie descriptive » destiné aux classes du Lycée, qu'il a prises, en 1922, à la retraite de son collègue, M. Waeber. Bien plus, il a suscité parmi ses auditeurs plusieurs vocations de mathématiciens.

Ses anciens élèves ne pouvaient l'oublier. Dans leurs réunions d'années, ils évoquaient et évoquent encore le souvenir de ses leçons. S'ils étaient de passage à Fribourg, la plupart ne manquaient pas de venir lui serrer la main et lui apporter un affectueux hommage de reconnaissance.

M. Chaney a tenu également une grande place au sein du corps professoral. Sa longue expérience, son infatigable dévouement et son tempérament énergique lui conféraient une certaine autorité. Une fois qu'il fut membre

du Conseil supérieur du Collège ses avis n'en eurent que plus de poids. Entier dans ses idées, parfois incisif dans ses réflexions, il n'hésitait pas à se prononcer sur tel ou tel fait ; ses collègues, le connaissant bien, provoquaient souvent ses prompts réparties.

A sa science, le sévère professeur alliait un goût particulier pour les beaux-arts. Non seulement, il admirait les chefs-d'œuvre classiques que ses voyages en France et en Belgique, comme aussi son pèlerinage à Rome (1925) lui avaient fait découvrir ; mais, à ses moments de loisir, il peignait de charmantes aquarelles.

Sous un aspect froid, teinté d'un peu d'originalité, M. Chaney cachait une âme bien chrétienne. Ses derniers moments ont révélé la profondeur de ses convictions. Son testament a montré sa générosité. Ses petites économies, il les a données à diverses œuvres et institutions : 2000 fr. à une bourse en faveur de Fribourgeois, peu aisés, étudiant au Collège ; 2000 fr. à la paroisse St-Pierre, pour l'achèvement de son église ; 1000 fr. à la paroisse de Font, paroisse de ses ancêtres, et le reste aux pauvres de Châbles, sa commune d'origine.

Vraiment, M. Chaney était profondément attaché à cette terre broyarde et c'est non loin de Châbles, à l'ombre du clocher de Font, dans ce charmant cimetière, en bordure du lac de Neuchâtel, qu'il a voulu dormir son dernier sommeil. Mais son souvenir reste gravé dans le cœur de ses collègues et de ses anciens élèves.

J. J.

La Liberté, mai 1930, nos 106 et 111 ; *Freiburger Nachrichten*, idem., n° 105 ; *L'Indépendant*, idem., nos 55 et 57. *Rapport de M. le Recteur du Collège St-Michel, 1929-1930.*

M. le professeur Albert Büchi (1^{er} juin 1864—14 mai 1930). — Le décès inopiné de M. Albert Büchi, professeur d'histoire suisse à l'Université, survenu le 14 mai 1930, a plongé dans le deuil non seulement notre Haute Ecole, mais aussi les historiens de Fribourg. Car Albert Büchi était Fribourgeois de cœur et ne comptait chez nous que des amis.

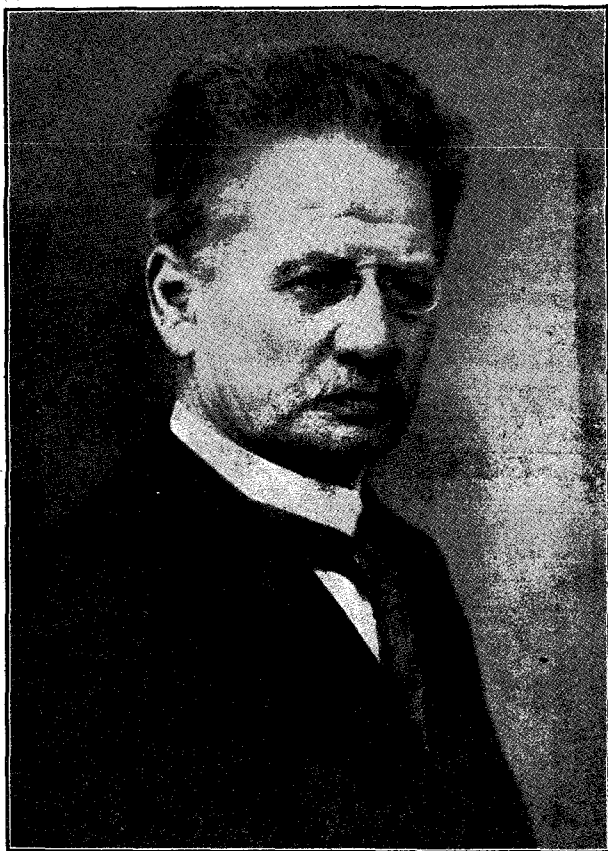
L'historien distingué, qui assuma pendant quarante ans la lourde tâche d'enseigner l'histoire nationale à notre uni-

versité nouvellement fondée, n'avait pas eu une de ces vocations précoces et irrésistibles. Né le 1^{er} juin 1864, à Frauenfeld, il y fit ses études secondaires, terminées à Einsiedeln. Il entra, en 1884, au séminaire d'Eichstätt (Bavière), en ressortit l'année suivante pour se faire inscrire à l'université de Bâle afin d'y étudier la philologie. C'est par souci de culture générale, bien plus que par goût, qu'il assista aux leçons de Jakob Burckardt. Le célèbre auteur de « La civilisation de la Renaissance en Italie » était un maître aux vues larges et pénétrantes qui savait dominer les plus vastes sujets. Il fit sur Albert Büchi une profonde impression que ce dernier se plaisait à rappeler. Pendant l'hiver de 1885, il se rendit à Munich pour y continuer ses études de philologie. Ce ne fut que l'année suivante que Hermann Grauert l'orienta vers l'histoire: Büchi avait trouvé sa vraie voie. Il passa ensuite deux semestres à Berlin, puis revint à Munich pendant l'hiver 1887-1888 et y commença, sur le conseil de Grauert, sa thèse de doctorat sur l'humaniste suisse Albert de Bonstetten. Le 20 février 1889, il était reçu docteur après de brillants examens.

L'année 1889 fut décisive pour le jeune historien comme pour Fribourg. Georges Python fondait l'université qui ouvrait ses portes au mois de novembre. Il offrit une chaire à l'historien thurgovien qui venait précisément d'accepter une place à l'école normale de Rorschach. A. Büchi accepta l'appel de Fribourg presque au même moment que Henri Reinhardt et Gustave Schnürer. Le 4 novembre 1889, il fit dans la chapelle du Séminaire la profession de foi qui était alors exigée des maîtres de la jeune université. Il commença aussitôt son enseignement puis obtint un congé pour aller se perfectionner à Paris et à Bonn. Il était de retour à Fribourg au printemps de 1891 et ne le quitta plus.

Chargé d'enseigner l'histoire de la Suisse, il ne tarda pas à tourner ses regards vers le passé fribourgeois. Dès le 20 décembre 1889, il se faisait recevoir membre de la Société d'histoire du canton de Fribourg, présidée par son collègue à l'université, M. l'abbé Jean Gremaud, directeur de la Bibliothèque cantonale. En 1893, soucieux de développer le goût des études historiques parmi les Fribourgeois de langue allemande, il fondait le « Deutscher

Geschichtsforschender Verein des K. Freiburg» et, lui donna pour organe un annuaire intitulé *Freiburger Geschichtsblätter*. Il fut l'animateur de la société dont il resta



président jusqu'à sa mort et publia un très grand nombre de communications dans la revue qui renferme d'excellentes études sur les sujets les plus variés dues à la plume de ses collègues ou de ses élèves.

Bientôt son attention fut attirée sur les événements décisifs de notre histoire: le déclin de la domination autri-

chienne et les guerres de Bourgogne qui allaient faire de nous des Confédérés. A la recherche des sources qui devaient lui permettre de se documenter, il découvrit et publia plusieurs chroniques. Une simple énumération permettra d'en juger. En 1897, parut dans les *Colleclanea friburgensia* publiées par l'université, un livre définitif sur la fin du régime autrichien: « Freiburgs Bruch mit Oesterreich, sein Uebergang an Savoyen und Anschluss an die Eidgenossenschaft ». Quatre ans plus tard, en 1901, réunissant des documents sur les guerres de Souabe, il publia une chronique fribourgeoise inédite sur les campagnes de 1499. Cette édition fut suivie, la même année, de celle de la chronique de Hans Fries. Il était sur une bonne voie. Successivement, il étudia la chronique de Jean Gruyère (1903), consacra son discours de recteur à l'étude des historiens fribourgeois modernes (1904) et donna l'année suivante, une étude d'ensemble sur les chroniqueurs fribourgeois « Die Chroniken und Chronisten von Freiburg in Uechtland ». Tous ces travaux furent en quelque sorte couronnés par la publication de la chronique de Pierre de Molsheim, chronique officielle fribourgeoise des guerres de Bourgogne (1914). Cette belle étude critique, basée sur la comparaison de nombreux manuscrits, établissait la parenté de cette chronique avec celle du Bernois Schilling et la priorité du récit fribourgeois. En 1906 et 1909, il édita aussi des lettres et des actes divers relatifs aux guerres de Bourgogne, tirés des Archives cantonales. Il projetait d'écrire l'histoire de Fribourg pendant cette période décisive pour l'Europe occidentale aussi bien que pour notre petit pays. Sa biographie du cardinal Schiner, qui restera le grand œuvre de sa vie, ne lui en laissa pas le temps. Il se contenta de donner, en 1918, une étude très fouillée sur les négociations de paix de 1476: « Der Friedens-Kongress von Freiburg, 25. Juli bis 12. August 1476 », qui attestèrent une fois de plus l'habileté de Louis XI et la fermeté bernoise. En 1920, il donnait une édition de la chronique de Nicod du Chastel. Il avait préparé enfin les matériaux nécessaires pour une édition de la précieuse chronique de Rudella (fin du XVI^{me} siècle) dont l'un des manuscrits est aux Archives cantonales.

Ce n'est là qu'une partie de l'œuvre d'Albert Büchi. Il faudrait rappeler encore son œuvre principale, la vie du cardinal Schiner dont il put heureusement achever le second volume. Il faudrait relever toute l'activité qu'il a déployée comme professeur au cours de ses quarante années d'enseignement supérieur. Ses élèves — et ils sont légion — savent avec quel soin il préparait ses leçons. Toujours au courant des derniers travaux sur le sujet qu'il avait choisi, il remaniait sans cesse son cours. De son séminaire sont sortis un nombre imposant de thèses de doctorat, et l'on peut dire qu'il a formé presque tous les historiens de la Suisse catholique. C'est encore dans le même but qu'il avait fondé, avec H. Reinhardt et Mgr Kirsch, la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* dont le premier numéro parut en 1907. Il n'est donc pas exagéré de dire que le cher défunt a exercé une profonde influence sur le développement des études historiques dans la Suisse catholique. Il jouissait d'ailleurs de la plus haute considération dans la Suisse entière. Il était membre, depuis 1920, du comité de direction de la Société générale suisse d'histoire. Pendant l'année scolaire 1920-1921, l'université de Berne l'avait appelé comme suppléant du professeur Gustave Tobler, que la mort devait ravir quelques mois plus tard.

En 1924, ses élèves et amis avaient célébré son soixantième anniversaire. Dans une réunion toute empreinte de cette cordiale simplicité qu'il prisait tant, nous lui avions offert, avec nos hommages et nos remerciements, un recueil de pages d'histoire. Très ému, le jubilaire avait retracé les origines de l'université dont il projetait d'écrire quelque jour l'histoire et avait rappelé l'importance et la signification de sa fondation. Alerté et vigoureux, il avait passé avec nous quelques heures trop brèves. Qui eût pensé alors que, trois ans après, le fondateur de l'université devait disparaître, et que lui-même le suivrait de si près dans la tombe ?

On aimait Albert Büchi non seulement pour sa science, qui était solide et de bon aloi, mais encore pour ses qualités personnelles. Il portait un très vif intérêt aux affaires publiques et exposait franchement sa manière de voir. Il avait confiance dans nos institutions et dans le sens

politique du peuple suisse; l'étude de notre histoire contemporaine ne l'avait pas rendu pessimiste. Catholique sans reproche, il était estimé de tous parce qu'on connaissait la profondeur de ses convictions qui s'alliait à une tolérance toute chrétienne. Ses amis connaissaient, en outre, sa discrète charité et sa grande bonté.

Albert Büchi a compris et aimé Fribourg; il lui a donné le meilleur de ses forces pendant une existence vouée à la science. C'est pour les Fribourgeois un devoir d'honneur de garder pieusement sa mémoire. *G. Castella.*

La Liberté, mai 1930, nos 112 et 116; *Freiburger Nachrichten*, mai 1930, nos 112, 115, 116 et 125; *Ostschweiz*, mai 1930, n° 226; *Solothurner Anzeiger*, n° 114; *Morgen*, n° 113; *Thurgauer Volkszeitung*, n° 113; *Neue Zürcher Nachrichten*, nos 132 et 134; *Briger Anzeiger*, n° 39; *Walliser Bote*, n° 41; *Urner Wochenblatt*, n° 20; *Neue Zürcher Zeitung*, n° 997; *Basler Nachrichten*, n° 132; *Bund*, n° 238; *Berner Tagblatt*, n° 112; *Ecclesiastica*, n° 22; *Monat-Rosen*, 1930, nos 11 et 12; *Chronique de la Société*; *Annales fribourgeoises*, 1930, n° 3; *Revue d'Histoire suisse*, 1930, n° 3; *Revue d'Histoire Ecclésiastique suisse*, 1930, nos 2 et 3. *Freib. Geschichtsblätter*, t. XXXI, à paraître; *Almanach catholique*, 1931.

M. Joseph Poffet, préfet. — Le samedi, 24 mai 1930, mourait à Tavel, M. Joseph Poffet, préfet. C'était une des figures les plus connues de la vie publique fribourgeoise. Avec lui disparaît un bon père de famille, un brave citoyen et un fidèle serviteur de l'Eglise et de l'Etat.

Joseph Poffet naquit à Mariahillf, en 1872. Ses classes primaires terminées, il entra au Collège St-Michel où il fit toutes ses études classiques. Il suivit ensuite les cours de droit à notre jeune Université, de 1894 à 1896, et débuta dans la carrière administrative comme secrétaire de la



préfecture de Tavel. Le 30 avril 1906, le Conseil d'Etat l'appela aux fonctions de receveur pour le district de la Singine; il le fut jusqu'en 1918. En cette année-là, il fut mis à la tête de son district en qualité de préfet. Dans toutes ces fonctions, M. Poffet fut d'une ponctualité exemplaire

et d'un dévouement absolu, mettant au service de chacun son expérience et ses solides connaissances acquises pendant ses études et augmentées sans cesse par la lecture et le travail.

C'est à lui que la Singine est redevable, pour une bonne part, de tous les progrès qui se sont réalisés dans ce district depuis quelques années dans l'agriculture, dans les sciences, dans la vie intellectuelle comme dans la vie matérielle. Il savait coordonner les efforts et les bonnes volontés. Il travailla constamment au maintien des bonnes relations entre les autorités religieuses et civiles de son district.

Sa carrière militaire mérite aussi d'être relevée. Nommé lieutenant en 1893, il fut promu au grade de capitaine en 1901 et commanda, comme tel, la 11^{me} compagnie du bataillon 17, jusqu'en 1907. Promu major en 1913, M. Poffet mobilisa, au début d'août 1914, comme commandant du bataillon de landsturm 17 et fit, en cette qualité, plusieurs périodes de mobilisation. Il aimait le soldat comme il aimait son district de la Singine; il savait s'en faire obéir et, tout en étant très bon pour ses hommes, il n'hésitait pas à réprimer leurs écarts. La major Poffet fut aussi juge suppléant près le tribunal militaire cantonal.

Joseph Poffet laisse le souvenir d'un homme qui a mis au service de l'Eglise, de l'Etat et du peuple le meilleur de sa vie.

A. R.

Freiburger Nachrichten, mai 1930, n^{os} 121, 122 et 124; *La Liberté*, idem, n^{os} 122 et 125.

M. Jean Passer, conservateur du registre foncier.

M. Jean Passer, qui est décédé le 31 mai 1930, à la clinique Victoria à Berne, après deux mois de grandes souffrances, était né à Boesingen d'une famille de conditions modestes et très chrétienne. Comme élève de l'excellente école secondaire de Guin, il montra des aptitudes pédagogiques et une maturité d'esprit telles que la Direction de l'Instruction publique lui confia, à seize ans déjà, un remplacement d'un an à l'école de Cordast. Il put ensuite terminer ses études à Rickenbach et fut nommé instituteur aux écoles allemandes de la ville de Fribourg. Son inspecteur, M. le cha-

noine Tschopp, l'encouragea à collaborer à la *Freiburger Zeitung* et lui en confia bientôt la rédaction. Comme rédacteur, M. Passer fut un partisan convaincu de M. Python et prit une part très active à la politique conservatrice. En 1892, il fut nommé receveur du district de la Singine. En 1894, il en devint préfet, et en 1906, conservateur du registre foncier à Tavel. Ces fonctions officielles le placèrent parmi les chefs politiques de son district d'origine.

Dans la maison de M. Tschopp, dont il était devenu le beau-frère, il rencontra les professeurs de la jeune Université et il profita de leur compagnie pour se guider dans les études que ses fonctions officielles ne lui firent jamais abandonner. Il acquit de la sorte des connaissances variées. Son savoir joint à une fermeté de caractère peu commune et à une dignité de vie exemplaire lui valurent l'estime des autorités et du peuple. Il s'en servit pour soutenir et promouvoir les intérêts matériels et moraux du canton de Fribourg et de la Singine en particulier. Il fut membre fondateur de la Société d'histoire allemande, de la Caisse de maladie de la Singine et de plusieurs sociétés agricoles. Il fit partie du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne de la Singine, du Conseil d'administration des *Freiburger Nachrichten*, du comité de la Volkspartei, du comité des Céciliennes allemandes. Les différentes sociétés de la commune et de la paroisse de Tavel bénéficièrent largement de son dévouement. Les institutions charitables de la Singine, et tout particulièrement l'hospice de Tavel, eurent en lui un soutien très généreux.

Mais le meilleur de son cœur était resté à l'école. Il suivit avec la plus grande attention tous les mouvements pédagogiques de la Suisse et du canton. En 1913, M. Python l'appela au sein de la commission des études. L'établissement d'une école secondaire à Tavel, en 1925, fut en grande partie son œuvre et il en devint le premier directeur.



Dans la vie politique, M. Passer a été d'une fidélité aux principes à toute épreuve. Il y avait fait son entrée sous M. Python et il ne s'en sépara jamais. Il n'aima pas l'intrigue politique, mais lorsque les principes étaient en jeu, il payait généreusement de sa personne dans maintes assemblées de délégués et assemblées populaires. Sa parole incisive fut toujours écoutée avec grand respect.

Ses funérailles à Tavel ont montré la grande estime dont il jouissait. Sa mémoire reste en bénédiction auprès du bon peuple de la Singine dont il fut un chef et un bienfaiteur.

Dr W. H.

Freiburger Nachrichten, mai-juin 1930, n° 125, 127, 128; *La Liberté*, mai 1930, n° 126; *Freiburger Geschichtsblätter*, t. XXXI, à paraître.

M. Joseph de Gottrau, ingénieur. — Il naquit en plein Sonderbund, le 11 janvier 1847. Marie-Joseph-Edmond-Romain-Antoine de Gottrau était fils de Charles de Gottrau de Granges et de Joséphine de Chollet. Quand il eut l'âge d'étudier, on lui donna comme précepteur l'abbé Péquignot, mort curé de Barberêche. Il fit ses classes littéraires au collège St-Michel où il termina sa physique en 1866 et où il eut pour camarades Alfred d'Amman, Louis Bourgknecht, Joseph Philipona, Ernest Girod, tous décédés avant lui. Cette classe était renommée pour les pièces de théâtre qu'elle donnait et dans lesquelles de Gottrau jouait à la perfection. Il entra à l'Ecole de droit, en automne 1866. Son droit achevé, le jeune de Gottrau se rendit à Lutry, chez M. Ruel, ami de la famille, qui était à la tête d'une importante tannerie. Son intention était d'apprendre le commerce. Là, pendant un an, il fit en réalité l'apprentissage de corroyeur; dans sa vieillesse, il aimait à évoquer le souvenir de ses sabots de bois et de son tablier de cuir. Mais son père le fit revenir à Fribourg et l'envoya à Grelingen, puis à Karlsruhe faire des études d'ingénieur. Malgré la difficulté que présentait pour lui la langue allemande, il se plaça en bon rang et alla terminer ses études au Polytechnicum de Zurich d'où il sortit, en 1870, comme ingénieur civil. Pendant qu'il était à Karlsruhe, il assista aux

bals de la Cour grand ducale grâce aux recommandations de la famille d'Andlau qui comptait des parents à Fribourg.

Joseph de Gottrau débuta dans la vie pratique comme attaché à l'étude de la correction des Eaux du Jura sous les ordres de l'ingénieur Ritter; il y passa plusieurs années. Il entra ensuite au service du Jura-Simplon qui construisit la ligne de Fribourg à Yverdon. Avec ses collègues, il fixa le tracé de la ligne et en dirigea les travaux. Cet ouvrage terminé, il partit pour Chollet, petite ville de France, où il fut employé à la construction d'une voie ferrée. De retour à Fribourg, il fut appelé par le Conseil d'Etat, le 12 mars 1886, aux fonctions d'ingénieur temporaire, attaché au bureau des Ponts et Chaussées qu'il conserva jusqu'en mai 1888, époque de sa nomination comme ingénieur du Bulle-Romont avec domicile à Bulle. Il devait occuper ce poste pendant quarante ans, n'épargnant ni sa peine, ni son travail, ni ses courses, parcourant à pied la voie de Bulle à Romont, de jour comme de nuit, par le beau comme par le mauvais temps. Il aimait ses subalternes et en était aimé. Il donna sa démission en 1927. A côté de son labeur quotidien, il trouva encore le temps de s'occuper de quelques travaux privés; c'est ainsi qu'il construisit un canal allant de Bouleyres à Riaz pour assainir la plaine de la Condémine et doter l'agriculture de grands terrains autrefois marécageux. Ce fut lui aussi qui dirigea diverses restaurations faites à l'église de N.-D. de Compassion à Bulle; lui encore qui donna des cours de dessin technique aux jeunes apprentis de Bulle.



Joseph de Gottrau fit son service militaire dans l'artillerie; en 1870-1871, il fut aux frontières avec sa batterie. En novembre 1873, il obtint son brevet de second sous-lieutenant et en 1877, celui de 1^{er} lieutenant.

M. de Gottrau était profondément attaché à son pays, dont il connaissait toutes les localités; il aimait son passé et consacrait ses loisirs à faire des recherches généalogiques,

aussi ne tarda-t-il pas à faire partie de la Société d'histoire, dans laquelle il entra en 1894. Il a laissé tout un recueil d'extraits de baptêmes, de mariages et de décès qu'il avait relevés dans les registres de presque toutes les cures du canton pour compléter les généalogies des familles patri-ciennes.

Très serviable, bon pour tous, homme de devoir avant tout, catholique convaincu, tel fut M. Joseph de Gottrau qui s'éteignit doucement à Bulle, le 25 juin 1930, à l'âge de 84 ans.

G. Cx.

M. Louis Blanc, ancien député. — Représentant du peuple par un mandat officiel, Louis Blanc le fut autant par son allure, son esprit, son caractère. La Gruyère se reconnaissait en lui par tant de traits qu'elle ne pouvait manquer de lui marquer sa prédilection. Quant à lui, il n'est pas assez de dire qu'il lui avait fait dans son cœur une place principale, je pense que son cœur vivait d'elle, pareil à la vigne plantée dans un bon sol. « Il a toutes les qualités du Gruérien et même les défauts », disait en sa présence un illustre compatriote, de ses amis. Cette boutade est un bien bel éloge et je sais qu'elle plaisait à Louis Blanc. Car les défauts et les qualités, leur mélange, sont précisément la marque de la race, comme elles sont la marque du crû.

L'aspect ? Celui d'un armailli de haute taille, aux larges épaules, au regard pétillant, à la barbe « pleine, mouvante et agressive », comme écrivait un témoin de ses joûtes oratoires : alors tout devenait « guerrier, impétueux, offensif, dans son visage éclairé ».

Par le tempérament, c'était, en effet, un combattif. Il vouait au souvenir de Chenaux une sorte de culte ; il suspendait en panoplie les reliques de la guerre des bâtons. Au Grand Conseil, il était incisif, éloquent. Ses interventions étaient remarquées. Lors d'une grave affaire, il s'écriait dans un discours resté dans la mémoire : « Il faut que l'on se rappelle que la ligne droite est la plus courte, la seule admissible dans l'administration publique. Il n'y a

pas deux manières de gérer les affaires, comme il n'y a pas deux manières d'être honnête.»

Le député Blanc avait le droit de parler sur ce ton. Homme d'esprit, il aimait les bons mots et savait les placer; il trouvait, en orateur, le trait qui enlève une période. Ainsi doué, libéral convaincu, il devait nécessairement devenir un des chefs de son parti minoritaire qui a, dans la Gruyère, des racines profondes.

Durant près de dix ans, de 1907 à 1912 et de 1915 à 1918, il fit partie du Conseil communal de Bulle et siégea au Grand Conseil de 1916 à 1926, pendant dix ans aussi. Sa principale interpellation eut lieu au mois de février 1922; la liquidation de la Banque commerciale en était l'objet.

Rien ne semblait l'avoir préparé à ce rôle de premier plan, rien si ce n'est son intelligence. Issu d'une famille qui, durant des siècles, fit honneur à la Gruyère, il était fils de M. Charles Blanc, bourgeois de Corbières, de Bulle, et de Fribourg.

Louis, né en 1876, cadet de quatre frères, apprit bien vite le prix du pain quotidien. Après un stage dans les hôtels de Montreux, il revint à Bulle où son père, chef d'une fabrique de liqueurs, puis M. Collaud, directeur de la brasserie de son nom, l'employèrent avec profit. M. Collaud, notamment, trouva en lui un collaborateur habile, et lorsque la maison bulloise fusionna avec la brasserie Beauregard, de Fribourg, Louis Blanc devint directeur de la succursale de Bulle.

Avec les qualités pratiques que nous avons indiquées, avec son amour profond pour la Gruyère, il ne pouvait manquer de porter intérêt à l'agriculture; principale source de la prospérité régionale. En vrai patriote, il savait collaborer en dehors de tout parti pris avec les hommes compétents, dont en politique il ne partageait pas l'opinion. Cette



largeur, cette compréhension des intérêts publics est digne d'exemple ; car c'est une qualité trop rare.

Avec le colonel Guillet, il fit construire à Bulle, une nouvelle laiterie, s'occupa d'élevage, du commerce des bois, veilla avec perspicacité au sort économique du pays dont les produits lactés peuvent faire la richesse ou la pauvreté ; il fonda et présida les principales associations concernant la vente des fromages. Membre de plusieurs conseils d'administration : Chemins de fer électriques de la Gruyère, Fabrique des draps de Neirivue, Crédit gruyérien, il avait su toujours, dans l'industrie et la finance, s'imposer.

Les plus vieilles sociétés du pays le comptaient pour membre d'honneur : Chorale, Harmonie, Gymnastique, Carabiniers. Il était populaire, il était généreux. Sa main s'ouvrait à ceux qui demeurent dans l'ombre, aux malheureux, aux humbles, et il ne s'en vantait pas.

C'est qu'il y avait chez cet homme d'affaires un idéalisme latent, un fond de lyrisme qui est le propre du Gruérien. Il aimait le chant, les arts, les belles fêtes. Quelqu'un, à propos de sa mort, survenue le 10 septembre 1930 au soir, évoquait, à ses côtés, Placide Currat et Raymond Boccard. Ces hommes, en effet, avaient entre eux des ressemblances et des affinités. Le portrait de Currat, Louis Blanc en parait sa demeure. Ne l'avait-il pas accompagné jadis, à la Fête des Vignerons de 1905, dans le triomphe du Liauba ? Et Raymond Boccard (dans le pays, on l'appelait ainsi, à la bonne franquette), le chasseur toujours vert, le Fribourgeois alerte, ne fut-il pas son commensal ? Ils avaient en commun le goût de la chasse, du tir, et de cette poésie qui l'aurole en Suisse.

Souvent, dans sa conversation enjouée, Louis Blanc rappelait le souvenir de ces devanciers qu'il affectionnait. Il en était deux autres qu'il admirait dans leurs œuvres : Joseph Reichlen, peintre de la Gruyère, et Albert Lugardon, peintre de troupeaux, peintre d'armaillis. Parfois, il se laissait aller au plaisir d'acquérir un dessin, une toile. Exemple, là aussi, d'un homme spontané qui s'animait au souffle de l'art et prêtait main forte aux artistes.

Extrêmement sociable et hospitalier, il avait gagné la sympathie de Victor Tissot dont il devint, en suppléance, un

des exécuteurs testamentaires. A la Commission du Musée gruérien nouveau-né, il plaida l'installation des collections au château de Bulle, et ne manquait pas une occasion de les enrichir.

Enfin, l'homme qui toute sa vie avait tancé les pêcheurs en eau trouble, les exploiters de la bonne foi, mourut vaillamment. Au notaire qui, sous sa dictée, consigna ses dernières volontés, il dit :

« Vous emploierez la vieille formule, celle qui commence par : Au nom de Dieu et de sa Sainte Mère... Elle est belle, et j'y tiens. »

Puis, il attendit dans la sérénité que son heure fût venue.

H N.

La Gruyère, des 11, 18 septembre et du 20 septembre 1930, avec traduction des articles du *Bund* et du *Confédéré*, *Le Fribourgeois*, du 11 septembre, *Feuille d'Avis de Bulle*, 12 septembre, *l'Indépendant* et *la Liberté*, du 11, le *Paysan fribourgeois*, 18 sept., *l'Industrie laitière suisse*, 19 sept., *la Patrie Suisse*, 24 sept.

M. l'abbé Jean-Etienne Raboud. — M. Raboud est né au pied du Gibloux, à Villargiroud ou à Villarsiviriaux le 22 janvier 1858. Son père, Jean Raboud, dit « de Favalez », ou surnommé « Jean des Saints » du jour où, avec l'escouade qui ramenait des « corps saints » destinés à l'église paroissiale, il avait fait à pied le parcours de Rome à Orsonnens, mourut alors qu'Etienne n'avait que trois ans. L'éducation de l'enfant resta, dès lors, confiée exclusivement à sa mère Nanette née Delabays, du Châtelard, cousine germaine des deux Pères capucins, Albéric et Hippolyte Delabays. L'abbé Raboud fut sans doute redevable en grande partie à l'influence maternelle, seule prépondérante, de cette finesse et de cette exquise sensibilité qui contribuèrent à faire de lui un esthète de bon goût, presque un artiste, un chanteur modèle, un ami délicat, un prêtre à l'âme haute et au cœur très bon, mais aussi un souffrant qui ressentait vivement parfois, grâce à son clavier sentimental par trop développé, les indécidables même les moins intentionnelles.

Un prêtre de talent, un érudit même, M. l'abbé Hessel, ancien religieux ligurien, victime de la tourmente de 1848, dernier chapelain et premier curé de Villarsviriviaux dès 1869, remarqua la piété, la vive intelligence et l'heureux caractère du petit Etienne: il lui donna les principes du latin et, au bout de deux ans, l'envoya au collège de St-Maurice. Les humanités achevées, l'aspirant-philosophe s'achemina vers Einsiedeln où il prit contact avec les sciences



destinées à parfaire la formation classique préparatoire à l'étude de la théologie. Ceux qui ont approché l'abbé Raboud n'oublieront jamais l'accent de reconnaissance affectueuse et de respect avec lequel il parlait, sans se démentir jamais, des maîtres et des meilleurs camarades qu'il avait rencontrés dans ces deux établissements. C'est avec une filiale vénération qu'il parlait toujours aussi de Mgr Cosandey, le très vertueux et savant supérieur du séminaire diocésain, devenu l'évêque de bénie mémoire.

Après son ordination à la prêtrise, en 1882, l'abbé Raboud est envoyé à Vevey, en qualité de vicaire auprès de l'abbé Déforel. En 1883, il devient curé de Courtion. La maison de Dieu confiée à sa garde se trouve trop étroite pour cette paroisse populeuse; le jeune curé agrandit et transforme l'édifice; il fonde une société de chant d'église qui, si elle n'est pas nombreuse, se distingue par le goût et la qualité des exécutions. L'abbé Raboud se fatigue pourtant, il sent vivement les épines du ministère paroissial et il accepte, en 1891, les fonctions de préfet des externes du collège St-Michel. Mais il est trop bon et trop sensible pour appliquer les rigueurs d'un règlement même sage à des jeunes gens qu'il aime malgré leurs espiègleries. Il revient en 1892 au ministère paroissial et se dirige vers Siviriez, non sans emporter un souvenir ému et durable de ses collègues du collège et de la plupart des étudiants.

Siviriez bénéficie pendant 23 ans de son zèle et de son dévouement: le curé mûri par l'âge et par l'expérience a conservé l'activité de la jeunesse et cette activité demeure orientée vers le tabernacle, vers le Sacré-Cœur, vers la sainte Vierge: elle réclame toujours la beauté dans le chant, la dignité dans les cérémonies et une décence plus qu'ordinaire dans l'ornementation du lieu saint. Ce prêtre est assidu chaque matin auprès de son confessionnal, il donne l'exemple du lever matinal et de la piété raisonnable et solide. Il est toujours spécialement accueillant pour ses confrères et ses amis, pour les jeunes gens aussi et pour les étudiants en particulier; sa cure de Siviriez est sans contredit l'une des plus hospitalières du diocèse. Mais les heurts inévitables et les contradictions finissent par énerver ses forces et lasser son impressionnabilité. Après avoir fait construire la chapellenie de Prez-vers-Siviriez, il quitte sa cure et vient se fixer à Prez, jusqu'en 1916, tout en gardant, sur la demande de Mgr Colliard, ses fonctions de doyen du décanat de Romont qu'il dirigeait depuis 1913.

En 1921, il devient chapelain de Cottens, et il y reste, entouré de vénération, jusqu'en mai 1930, c'est-à-dire jusqu'au moment où une maladie de cœur très grave et incurable ne lui permet plus aucune fatigue, pas même celle, mêlée de tant de consolation, qui consiste à célébrer régulièrement la sainte messe. Comme sa délicatesse ne consent pas à priver les habitants de Cottens des secours religieux auxquels ils ont droit, il quitte Cottens et vient habiter la maison de retraite de Villaz-St-Pierre: c'est là que la mort vient le chercher brusquement dans la soirée du 16 septembre 1930. Le prêtre était préparé au grand passage; ne disait-il pas la veille de son décès, à un confrère qu'il aimait: Soyons prêts ?

Jusqu'aux approches de la vieillesse, M. Raboud s'intéressa dans une large mesure au chant liturgique, spécialement dans la partie romande du canton de Fribourg. Il fut le fondateur de la cécilienne glânoise et le premier président cantonal des céciliennes fribourgeoises. Avec d'autres confrères méritants et quelques laïques, il fut l'animateur et le propagateur patient et persévérant de

la cause du chant religieux et du chant patriotique. Nous n'entendrons plus cette voix de chanteur si douce, si moelleuse, virile pourtant, cette voix si pénétrante et si modeste, demeurée belle, très belle, jusque dans la vieillesse, cette voix qui personnifiait si bien l'homme et le prêtre qu'était M. Raboud dans son caractère, dans ses attraits et ses vertus. La dépouille du bon prêtre attend la résurrection à l'entrée de la petite église de Villarsvirioux auprès de celle de son protecteur et maître, l'abbé Hessel. Demandons au Cœur du divin Maître qu'il jouisse au plus tôt des chants et de la gloire des élus. G. B.

La Liberté, 18 septembre 1930, n° 217; *Monat-Rosen*, 75^{me} année, 1930-1931, *Chronique de la Société*, page 54; les *Echos de St-Maurice*, septembre-octobre 1930, page 206; *Catalogues du Clergé*, 1913 et 1925.

M. Félix Remy, docteur en médecine, Bulle. — Félix Remy, le quatrième des huit enfants de M. Auguste Remy, ancien notaire et receveur d'Etat du district de la Gruyère, naquit à Bulle, le 4 mars 1849. Ses classes primaires terminées, il entre en 1862, au collège St-Michel, à Fribourg et le quitte, en 1869, après avoir accompli avec grand succès les classes littéraires complètes.

Fait digne d'être signalé, ses cinq frères et lui avaient été placés par leurs parents sous l'égide maternelle d'une brave et excellente servante et formaient ensemble un petit pensionnat à la rue de l'Hôpital, à Fribourg, où ils continuaient la vie de famille.

Dans le but de se perfectionner dans l'exercice de la langue allemande, comme aussi pour s'initier aux principes de la vocation de médecin, qu'il avait choisie, il passe une année à l'université de Wurtzbourg, puis, en novembre 1870, s'inscrit à la Faculté de médecine de l'université de Berne qu'il fréquente sans interruption jusqu'en 1875. C'est pendant cette dernière année qu'il prépare une dissertation sur les propriétés de la *Saponine*, thèse qui fut agréée sur le rapport de M. le professeur Valentin et lui conféra le titre de D^r en médecine, en juillet 1875.

Avide de se perfectionner, il part ensuite pour Paris, d'où il rentre en sa ville natale en 1876, pour débiter dans l'exercice de sa profession, après avoir subi les examens réglementaires dans le courant du mois d'août.

D'une délicatesse de conscience et d'une probité à toute épreuve, il avait horreur de tout ce qui sentait le charlatanisme et avait confiance bien plus aux forces de la nature qu'à l'efficacité des remèdes.

Il succède, en 1885, au docteur Pégaitaz, comme médecin de l'Hospice des pauvres de Bulle, poste qu'il garda jusqu'en 1922. Pendant cette période, de 1886 à 1899, il siège au Conseil communal de Bulle comme représentant de la fraction du parti libéral groupant les anciens partisans du *Bien Public*. Sa modération et son esprit d'équité lui procuraient l'estime de tous.

Il remplit les fonctions de médecin adjoint de l'asile d'aliénés de Marsens pendant de nombreuses années.

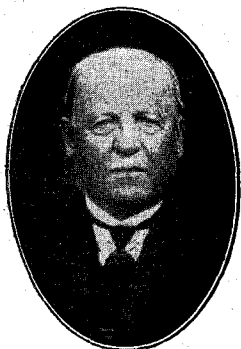
C'est en 1922 que, sentant peser sur lui le poids des ans et revêtu déjà de la dignité de doyen du Corps médical fribourgeois, il renonce à la pratique de la médecine, pour demeurer tranquille, au milieu des arbres et des fleurs qu'il aimait tout particulièrement, en sa belle propriété de la place du Marché, entouré de la vénération et de l'affection des siens.

C'est là, miné depuis près de trois ans par les atteintes sournoises du diabète que s'éteignit doucement, le 25 septembre 1930, cet homme de bien, profondément attaché à son pays et à sa belle Gruyère.

Les nombreuses sociétés et institutions de bienfaisance qui ont bénéficié de ses largesses testamentaires béniront sa mémoire.



M. le député Alfred Reichlen. — Dans la nuit du 4 novembre 1930, s'est éteint, à Bulle, un homme qui a joué un rôle marqué dans la vie politique et économique du pays, M. le député Alfred Reichlen-Remy. Bien qu'il ne fût plus revêtu, à sa mort, du mandat représentatif, on l'appelait toujours M. le député, tant il avait siégé d'années et tant il avait joué un rôle en vue au sein de la haute autorité législative cantonale.



Né le 1^{er} décembre 1849, à Bulle, il fréquenta d'abord l'école primaire de sa ville natale, puis entreprit quelques études classiques au collège St-Michel. Mais la préoccupation de se créer un avenir le plus rapidement possible, l'orienta de bonne heure vers la vie active et nous le trouvons attaché très jeune à l'étude de M. l'avocat-notaire Th. Renevey, à Fribourg. Après s'y être initié suffisamment à la traction juridique des affaires, il rentra dans son district et s'établit, en qualité de procureur à Bulle. Mais il ne devait pas pratiquer longtemps. En 1873 déjà, le Conseil d'administration de la Caisse d'amortissement de la dette publique lui confia l'importante agence de la Gruyère dont il conserva la direction jusqu'à sa mort. Dans l'intervalle, l'agence de la Caisse étant devenue celle de la Banque de l'Etat. Il se dévoua corps et âme à ses nouvelles fonctions et justifia, par un zèle éclairé, joint à une prudente perspicacité, la confiance que ses supérieurs avaient mise en lui et qu'ils lui ont conservée jusqu'à la fin.

Allié à une des plus honorables familles de la Gruyère, il trouva dans son épouse, non seulement une compagne dévouée, mais encore une experte collaboratrice, qui, par son habile compréhension des affaires, lui rendit de grands services. Grâce à son travail, à son esprit d'ordre et d'économie, celui qui avait débuté avec des moyens limités devint avec le temps un des principaux propriétaires fonciers de la contrée.

Indépendamment du soin de l'agence et de ses affaires personnelles, Alfred Reichlen s'intéressa de bonne heure à la vie publique et débuta dans les emplois judiciaires. En 1883, il fut élu par le Collège électoral, juge, puis vice-président du Tribunal de la Gruyère, poste qu'il échangea, en 1894, contre celui de juge de paix du cercle de Bulle. Il eut l'occasion d'y déployer ses remarquables aptitudes de conciliateur et nombreux sont les litiges auxquels il eut la satisfaction d'apporter une solution amiable en épargnant aux parties les déboires, les longueurs et les frais d'un procès. Modèle du magistrat populaire, il était d'un abord facile, toujours affable et accueillant, d'un jugement sûr, l'homme dont on avait à se féliciter d'avoir suivi les sages avis et les bons conseils.

Sur le terrain politique cantonal et fédéral, il déploya durant toute sa vie une infatigable activité et fut intimement mêlé aux luttes ardentes qui agitèrent pendant de longues années la République fribourgeoise et particulièrement le district de la montagne. Il prit avec M. le président Morard, la tête du groupe conservateur qui connut maintes péripéties et eut ses heures de défaite et de victoire. Elu député, de haute lutte, en 1886, il échoua en 1896, triompha en 1901 et fut réélu constamment depuis, conservant son mandat jusqu'en 1919, époque à laquelle il déclina une nouvelle candidature. Il présida le Grand Conseil durant l'année 1918-1919. Rendu à la vie privée, il continua à s'intéresser à la vie politique et resta jusqu'à la fin de sa vie, membre influent du Comité cantonal conservateur.

Les questions économiques attiraient également son attention. Il fonda la société d'économie alpestre qu'il présida dès son origine en 1876 jusqu'à son décès. Elle avait pour but de promouvoir la bonne tenue des alpages et l'entretien rationnel des pâturages de montagne. Lui-même donnait l'exemple et n'épargnait aucun sacrifice pour maintenir ses nombreuses propriétés en excellent état. C'est à lui encore qu'on doit la fondation, de concert avec l'ancien préfet Nicolas Düvillard, de la première société des fromagers du district de la Gruyère. Il prit une part active à la construction de la belle église de La Tour-de-Trême sa pa-

roisse d'origine. Il aimait la vie de société et nombreuses sont les associations de Bulle et de La Tour-de-Trême qui le comptèrent parmi leurs membres ou dont il accepta le parrainage de leur drapeau.

Telle est, en raccourci, la vie de cet homme méritant, patriote convaincu, Gruyérien et Fribourgeois dans l'âme, rare survivant d'une génération bientôt disparue. Enfin dernier trait qui couronne son existence, il fut un chrétien exemplaire unissant dans un même amour le culte de Dieu et celui de la Patrie. Puisse-t-il susciter des imitateurs de sa fidélité au devoir et de son dévouement au pays !

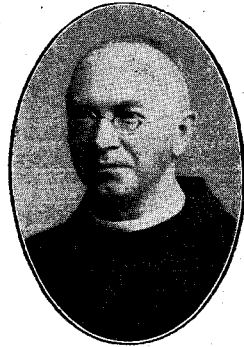
E. B.

La Liberté, novembre 1930, nos 257 et 259; *Le Fribourgeois*, idem, n° 171.

R. P. Bernard Fleury, cordelier. — Le bon Père Bernard que près d'un demi-siècle d'activité ininterrompue à Fribourg avait rendu si populaire en notre ville et dans les paroisses voisines a remis sa belle âme à Dieu le 10 novembre 1930. Sa mort, qui a douloureusement surpris ses amis, malgré l'avertissement d'une maladie qui ne pardonne pas, l'a délivré de longues souffrances qui ne purent en aucun moment avoir raison de sa douceur et de sa patience. Frappé à de courts intervalles dans ses affections les plus chères — son frère, Mgr Adolphe Fleury, vicaire général du Jura bernois, mourait à la fin d'octobre 1929, et sa sœur, l'ancienne Supérieure de la Visitation de Soleure, le quittait pour le Ciel, le 17 octobre 1930 — le Père Bernard vit arriver en toute sérénité l'heure de son propre départ qui signifiait pour lui bien plus un éternel revoir qu'une séparation. Quant à sa chère Communauté de Fribourg, il manifestait encore quelques jours avant sa mort la joie de la laisser en pleine prospérité: le nombre des religieux y avait plus que quintuplé depuis son entrée au couvent en 1884.

Dire ce que fut cette vie vouée tout entière à la prière, à la direction des âmes et aux érudites recherches de bibliothèques et d'archives, c'est montrer ce que peut être une vocation religieuse où sans cesse l'humilité rappelle que si le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit et que l'idéal rêvé de la perfection évangélique réveille comme un écho de la parole de saint Paul: « major autem eorum est charitas ».

Le R. P. Fleury était né à Courroux (Jura bernois) le 8 février 1865. Il commença ses études à Dôle et à St-Maurice puis vint les achever à Fribourg, dès 1879, où bientôt il fit partie de la Nuithonia. Présenté par cette section, il fut reçu membre actif de la Société des Etudiants suisses à l'inoubliable fête centrale de Stans en 1881. En ce quatrième centenaire de la Diète historique de 1481, la réunion annuelle y avait revêtu un éclat particulier; et Fribourg qui n'avait pas oublié la double



dette de reconnaissance contractée envers le Médiateur et le Pacificateur de Stans, y avait envoyé une phalange de 70 membres actifs et honoraires. Le P. Bernard qui allait passer le reste de sa vie dans la cité des Zähringen se joignit à la députation fribourgeoise et c'est sous l'égide de Nicolas de Flüe et de Stans qu'il inaugura son activité d'étudiant suisse, patronage qui ne fut peut-être pas sans influence sur son activité future tout empreinte de l'esprit de douceur et de charité, de médiation et de pacification du patron de la Suisse catholique.

En 1882-83 il était secrétaire de la Nuithonia, sous la présidence de Vincent Gottofrey, le futur juge fédéral. Mais l'automne suivant déjà il quittait St-Michel et Fribourg, pour entrer au Noviciat des Franciscains à Wurtzbourg en Bavière. L'année du Noviciat écoulée, il revenait au couvent des Cordeliers qu'il ne devait plus quitter jusqu'à la mort. Après avoir fait sa philosophie au Lycée sous la direction de M. le recteur Jaccoud et sa théologie au

Séminaire diocésain, il fut ordonné prêtre, en 1887, pour continuer ensuite des études personnelles qu'il couronnait en 1907 par le grade de maître en théologie conféré par l'Ordre, après les épreuves prévues aux Constitutions.

Mais ce fut toujours l'histoire qui, à côté de son ministère sacerdotal, fut son occupation favorite. Il consacra encore ses dernières forces à la correction des épreuves de son dernier travail sur l'ancien couvent des Franciscains de Lucerne. Quand on le pressait de remettre sa besogne à plus tard, « non, répondait-il, il faut que je me dépêche, car dans quelques jours je ne le pourrai plus. »

Historien, le P. Bernard publia le fruit de ses recherches érudites aux archives de Fribourg et d'autres villes suisses dans divers périodiques, entre autres la *Revue de la Suisse catholique*, les *Annales fribourgeoises*, les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg* et la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*. Outre l'« Histoire du Couvent des Cordeliers au moyen âge », « Maître Frédéric d'Amberg », et le « Catalogue des Religieux du Couvent des Cordeliers de Fribourg de 1256 à 1905 », le P. Bernard a écrit une série de monographies qui font preuve d'un véritable talent d'historien méthodique et consciencieux et d'un scrupuleux souci d'exactitude jusque dans les plus petits détails. C'est peut-être ce souci des détails, joint à sa profonde humilité qui l'a empêché de nous donner d'autres travaux de plus longue haleine, que ses riches connaissances historiques, servies par une mémoire prodigieuse, lui avaient permis avantageusement d'écrire; connaissances dont purent profiter tous ceux qui, de près et de loin mirent à contribution ce trésor d'érudition en celui qui fut la serviabilité même. Nombreux sont les historiens de profession qui ont eu recours à lui pour quelque renseignement; ceux dont il dirigea les premiers pas dans cette science et qui ont continué à recourir à ses conseils et à ses lumières; les étudiants enfin qui trouvaient en lui un précieux guide pour l'élaboration de leurs thèses de doctorat et l'indication de sources et de documents.

Mieux qu'un guide scientifique, le P. Bernard fut d'ailleurs avant tout un guide spirituel à qui tant de fidèles confièrent la direction de leur âme. Son confessionnal ou,

pendant plus de quarante ans, ils sont venus chercher la paix, la lumière et le réconfort d'une parole vraiment paternelle, a été le témoin d'une activité dont Dieu seul et ceux qui en furent les bénéficiaires connaissent les fruits abondants. Non seulement, les fidèles venaient à lui mais leurs pasteurs connaissaient bien le chemin de sa cellule d'où une influence aussi discrète que profonde rayonnait ainsi au loin pour le plus grand bien de la Société, de l'Église et des âmes.

Au milieu de ses confrères et de ses amis, le P. Bernard fut toujours un modèle d'amabilité et de douceur, un homme dont on a pu dire qu'il ne blessa jamais la charité. Tout en lui était bonté et condescendance. Objet de l'affection générale, il jouit également de la confiance de sa Communauté dont il revêtit successivement toutes les charges : économe, maître des novices, vicaire et enfin gardien pendant la difficile et délicate période de 1915 à 1920. On n'eut jamais qu'à se féliciter de son activité et de sa prudence qui vinrent à bout de tous les obstacles ; la Curie générale elle-même se fit un devoir de lui témoigner à maintes reprises l'estime en laquelle on l'y tenait. Nommé Définitiveur et Provincial titulaire, c'est en qualité de Custode et représentant de la province qu'il assista aux Chapitres généraux de 1910, 1919 et 1924.

Du religieux exemplaire que fut le P. Bernard on retiendra surtout sa bonté vraiment franciscaine et toute séraphique. Bonté qui n'avait rien d'une naturelle et indulgente faiblesse, mais qui s'alimentait à la source surnaturelle de l'amour divin d'où elle tirait sa grandeur, son ascendant et son charme. C'est le secret de l'affection, de la confiance et du respect que cet humble religieux inspirait à tous ceux qui l'approchaient et recouraient à lui. Secret d'une piété profonde dépourvue de toute ostentation, d'une intense communion d'amour qui ne se manifeste extérieurement que par la ponctualité à remplir son devoir et par un rayonnement de charité et de bonté.

Avec le P. Bernard qu'on s'était habitué à voir passer par les rues de Fribourg en sa démarche lente et digne, son port empreint à la fois de noblesse et d'humilité, son visage

souriant et placide, disparaît une figure caractéristique de la vieille cité. Puisse-t-il nous sourire encore de la cité divine où nous aimons à nous le représenter dans la joie des bons et fidèles serviteurs ! *P. Léon, cordelier.*

La Liberté, 10 novembre 1930, n° 261; *Freiburger Nachrichten*, 12 novembre 1930, n° 262; les *Echos de St-Maurice*, nov.-déc. 1930.

M. Louis de Techtermann.— Dans le cadre de la tristesse automnale d'un dernier jour sombre de novembre, s'en est allé, à l'âge de 61 ans, vers la Cité meilleure, Louis de Techtermann. Il personnifiait, dans notre canton, le type de l'homme sans peur ni reproche, parce qu'il avait l'âme d'un catholique, avec une foi robuste et profonde et l'esprit d'un patriote sincère, aimant profondément son pays.

Ses obsèques furent, sans un éloge funèbre, un éloquent et impressionnant témoignage de reconnaissance, de toutes les parties de la Suisse et de son canton, envers ce grand animateur du progrès agricole.

La tâche qui lui fut assignée était grande et belle: améliorer la terre fribourgeoise. Il comprit la grandeur de sa mission et il y consacra sa vie entière. Il fut un pionnier d'une idée féconde.

Pendant la guerre, les paysans virent, plus distinctement, ce qu'ils avaient négligé de faire pour donner à l'économie nationale tout le rendement qu'ils pouvaient tirer de leur sol. Louis de Techtermann les aida, avec un dévouement remarquable, avec une grande bonté et une sollicitude éclairée, à combler les lacunes d'une culture qui devait être intensifiée. L'élan donné fut soutenu, après guerre, grâce à son amour paternel pour nos agriculteurs. La plaine et la montagne bénéficièrent également de ses conseils et de ses fécondes activités. Il est difficile de représenter par des chiffres, le nombre d'hectares de terre incultes qui devinrent fertiles grâce aux travaux effectués à la suite des conseils que Louis de Techtermann donna pendant les trente-quatre années qu'il passa à la division du génie rural.

Après la mort du premier directeur de l'Institut agricole de Fribourg, Louis de Techtermann n'hésita pas, à la demande du gouvernement, d'assumer la lourde succession

laissée par Emmanuel de Vevey, tout en conservant la direction du service des améliorations foncières. Il se dévoua, sans compter ses peines, pour diriger, en bon père de famille, les différentes écoles groupées à Grangeneuve.

Il voyait dans ses fonctions une excellente occasion de poursuivre avec ténacité, l'œuvre à laquelle il s'était consacré: l'amélioration de la condition du paysan.

Louis de Techtermann mit ses forces au service de nombreuses œuvres qui sollicitaient son dévouement.

Nos fêtes et nos manifestations publiques qui laissent une impression si profonde sur les spectateurs, grâce à leur belle ordonnance, avaient, depuis longtemps, comme organisateur et animateur, le regretté défunt.

La patrie trouva en Louis de Techtermann un serviteur ardent. A la tête de la II^{me} compagnie du bataillon 15 d'infanterie, de 1899 à 1906, commandant de ce bataillon, de

1906 à 1910, lieutenant-colonel attaché à l'état-major du 2^{me} arrondissement territorial, partout, il fit aimer l'armée et il fut aimé de ceux qui servirent sous ses ordres.

Tous ceux qui connurent Louis de Techtermann garderont pieusement le souvenir de ce grand chrétien, de ce travailleur infatigable, de cet homme dont le plus grand plaisir était de faire le bien, de se dévouer pour sa famille, pour l'agriculture, pour les nombreuses sociétés qui faisaient appel à son concours, et pour sa patrie. *Dr E. S.*

M. Louis de Techtermann, né à Fribourg le 22 octobre 1869, fit ses études classiques au collège St-Michel et se prépara à la carrière de géomètre au technicum de Winterthur où il obtint son diplôme. Il fit ses débuts dans la vie pratique à Baden (Argovie) et entra ensuite dans le bureau de M. le commissaire Crausaz, à Fribourg. En 1894, il fut attaché au bureau du génie agricole, comme technicien. Il en devint le directeur en 1906, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Le Conseil d'Etat, lui confia, en 1926, la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture. Il est mort le 29 novembre 1930.

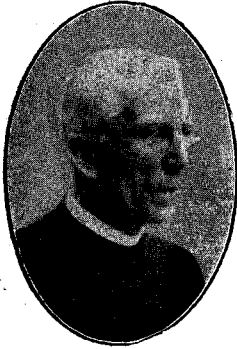
(La Rédaction.)

La Liberté 29 XI et 3 XII 1930, n^{os} 278 et 281; *Freiburger Nachrichten*, 1 et 3 XII 1930, n^{os} 278 et 280.



Mgr Franz Steffens, professeur.— Mgr Steffens, décédé à Fribourg, le 6 décembre 1930, à l'âge de 77 ans, était le plus âgé des professeurs de l'Université. Il était du nombre bien restreint de ceux qui ont fonctionné dès la fondation de notre Alma mater.

Il naquit le 28 mai 1853, à Uerzig, non loin de Trèves, et appartenait à une de ces familles amiables du pays



viticole de la Moselle chez lesquelles la fidélité à la foi catholique est d'ancienne tradition. Après avoir achevé son gymnase à Trèves, en 1871, il étudia la théologie à l'université de Wurzburg et se proposait de compléter ses études théologiques à Trèves. Mais bientôt la tourmente du Kulturkampf qui avait alors atteint son point culminant le força de suivre une autre voie. Le séminaire ecclésiastique de Trèves fut fermé au début de 1874. M. Steffens retourna à l'université de Wurzburg

et, ayant emporté le prix d'un travail mis au concours, il obtint le grade de docteur en philosophie. Puis il se rendit à Rome et y termina ses études théologiques au collège dominicain de Santa Maria sopra Minerva où, le 26 mai 1877, il fut admis à la prêtrise et devint docteur en théologie. Il ne put trouver de poste dans sa patrie. Il se rendit alors en Angleterre, où, après avoir passé quelques années comme prêtre auxiliaire à Southport, il fut appelé au poste de professeur de théologie au séminaire ecclésiastique de Durham. Là, il acquit cette parfaite connaissance de la langue anglaise qu'il eut l'occasion d'utiliser souvent à notre Université.

Sa santé affaiblie le contraignit à se soustraire aux brouillards d'Angleterre et à chercher à nouveau le soleil d'Italie. Après avoir passé un hiver à San Remo il entreprit de nouvelles études à Rome, à l'institut fondé par le pape Léon XIII pour la paléographie et l'étude des documents originaux, dont il fut l'un des premiers diplômés. En ce temps là, M. le conseiller national Decurtins vint à Rome pour obtenir, sur le désir de M. Python,

directeur de l'Instruction publique, la bienveillance et la sollicitude du St-Père en faveur de l'université de Fribourg qui allait être fondée. L'évêque de Coire, Mgr Schmid de Grunegg, indiqua à M. Decurtins son ami Franz Steffens qui pourrait le diriger dans ses démarches à Rome. Ces indications et surtout la formation toute spéciale du candidat amenèrent M. Python à confier la chaire des branches auxiliaires de l'histoire au possesseur de tant de diplômes et de distinctions. M. Steffens arriva à Fribourg en automne 1889.

Personne n'aurait cru que ce savant toujours souffrant de la poitrine put fournir une carrière d'enseignement de 41 ans. Mais il eut le bonheur de jouir d'une surveillance et de soins attentifs jusqu'à sa dernière heure. La science lui est redevable de plusieurs ouvrages distingués qui ont fait connaître au loin le nom de Steffens. De ce nombre est son grand ouvrage « Lateinische Palaeographie » qui fut aussi traduit en français et introduit comme un excellent livre d'enseignement dans beaucoup d'instituts scientifiques. Un autre travail capital nous intéresse particulièrement comme Fribourgeois. Il a trait à la nonciature de Giovanni Francesco Bonhomini qui introduisit chez nous saint Pierre Canisius. M. le professeur Reinhardt avait commencé à rassembler et à étudier les documents qu'il avait sous la main. Sa mort prématurée interrompit le travail. M. le professeur Steffens put achever le groupement de tous ces documents, en partie latins, en partie italiens, dans trois superbes volumes.

En 1923, à l'occasion de sa 70^{me} année, qui donna lieu à une touchante manifestation, on se rendit compte de la reconnaissance de ses élèves pour la manière si pleine de bonté dont ce maître mit à leur disposition les richesses de son savoir. C'est à cette occasion que le Pape Pie XI, qui, comme bibliothécaire à Milan, avait apprécié M. Steffens, lui conféra la dignité de prélat de la maison pontificale.

L'un de ses anciens élèves, M. Karl Schönenberger, écrivait à son sujet dans la « Thurgauer Volkszeitung » du 3 décembre de la présente année: « Dans ses relations

avec les étudiants, ses élèves, il entretint toujours une amitié toute paternelle. Dans toute sa personne rayonnait une affection qui lui attirait l'attachement et la reconnaissance de tous ses élèves. Ils garderont tous le souvenir de la pâle et fine figure de ce maître vénéré et de cet homme aimable qui consacra toute sa vie à la carrière sacerdotale et à l'étude de la science et lui en seront reconnaissants. » Et non seulement ses élèves, mais encore ses collègues et tous ceux qui l'ont connu seront pénétrés des mêmes sentiments.

G. S.

La Liberté, 1^{er} décembre 1930, n° 279 ; *Freiburger Nachrichten*, 1^{er} décembre 1930, n° 278.

Mayèta è Kolin.

In chovigni dè mè gran'parin

*Mayèta è Kolin, la dè chin bin di j'an,
Ke vè nouthro mohyi, on bi dzua dè furi,
Mon vilyo pére-gran, ma bouna mère-gran,
Vo déchindà dzoya. To irè bi hlyori,
Kolin l'avi belâ chon pye galé bredzon ; ;
Mayèta, grahyaja, chon pye bi bâvéri.
Lè j'oji, din lè chè, rèdejan lou tzanthon
Et lè dzin in pachin lou fajan on fori.
Le ni irè piti, ma kan on travalyè,
Du le matin ou né ke la man din la man,
On chin va in tzanlin, k'on krè è k'on prèyè
Fô-lhe mé? L'an d'apri, on buébo batchivan ;
Pu la binda l'à krè, ma todoulon kontin
Tzertchivan li lé j'an a puyi gnâ lè bè...
Ma, akulâdè-vè chin ke, dzouno, Kolin
Ou momin dè poyi, ouna né, tzantâvè...*

* * *

*Chu la loyéta,
Lè ma Mayèta,
Ke vuété.
Di mè, grahiaja,
Chin que, kuriaja,
T'akutè?*

*Chinto le furi
Ke la to hlyori
Tan galé.
Mon kê lè dzoyà,
Fâ bin prou dè yâ.
Chla né.*

*Kemin in tzevri
Kon vin dè chalyi
Din le hliou,
Kemin on oji
Chu lè pekoji,
Lè to fou.*

*Porliè? nin ché rin !
Porliè le bon tin
Kouâ perlo...
Lè penévalè
Et lè j'ojalè
Chon ti fro...*

*Déri le vani,
Ah ! Diu chi béni,
La lena
Ne vin pâ gugâ...
Rin, rin, gnina pâ,
Vejena.*

*Chinblyè ke le rió
Di pâ mé on mo,
Chè tyiji ;
Ma mon ka yithè
Kemin i frithè
L'ermalyi.*

* * *

*La né irè bala è dyi j'arè fièjan.
On di redyo budzè. Mayèta akuté.
Châ prà ke chon vejin la di to galé tzan
Et kan chin va ou no, rijolin, la vuètè
Lè j'éthèlè vuèton achebin din la yè
Et le grâhya, avui le baleka, moujè.
La fenilhra ch'arè è dèri chè botyè,
D'amâ kemin on kâ, Mayèta dévejè.*

*Kolin,
Mon vejïn,
Chauva-lè bin rido.
Ne puyè pâ dremi
Dèri mè bian rediô
Et vigné, me n'èmi,
Vuityi on bokon
Che jâ bon.*

*Kolin,
Mon vejïn,
Mè chimblyè achebin
Ke déjo lè brantzè
Lè diôra le momin
Dè tzerlchi di botyè
Po Nouthra-Dona
Tan bouna.*

*Kolin,
Mon vejïn,
Chu bin dzounéla ;
La dona brutère
Déman cha filyéla,
Et le chéna rirè...
Pu, na, ne vu pâ
Mè maryâ.*

*Ma Kolin dévènnè ke por avi le piéji
Dè trovà i vani de la bal'éthèla
Fô ilhre lo valyin è bin chavi grèpi...
Et chè terin pye pri rédi a cha bala.*

*Lè tropi modon
Et lè la chajon
Dè poyi
M'in vè rèbetâ
Bredzon, kapéta
Et loyi.*

Lè chenalyirè
Van lè premirè...
Alyôbin !
Et lè j'ermalyi
Le ka rédzoyi
Chon kontin.

Ma chu lè frithè,
Vuèrdin lou bilhè,
Remoujon,
Apri le travô,
A hou ke davô
Atindon.

Por mè chu cholè
Et du le tzalè
Vuètèri
Ver tyè? n'in ché rin !
Ma chon voli bin,
To hlyori,

Mon ka yithère
Et, bin chur, chère
Chu tèra
Et por todoulon
Din nouthra méjon
Bénira.

Châbrà pye grantin ;
Fâ tan galé tin
Por mè vuè
Ah ! ma Mayèta,
Te mâ akulâ
Di mè « Vuè ».

Mayèta, in chondzin din la né, chobrâvè,
Et pu in choupirin vin chu la loyéta
Prin la man dè Kolin. La lenâ guignivè
Ora dèri la din, ma na djémé kontâ,
Chin ke chirè pachâ. Apri la Chin Dèni,
Avui la bénichon dou pili velâdzo
Ihrè granta filha et fajan a béni
Din le vilyo mohiy lou galé mariâdzo.

*Plaisantes aventures arrivées du temps
du frère Grégoire.*

Allant à la quête à Treyvaux, auprès d'une bonne femme, avare, pour lui demander du beurre pour le couvent des Cordeliers, laquelle ne donna qu'un petit morceau, le frère, en attendant qu'elle allait chercher le beurre, prévenant déjà qu'elle ne donnerait qu'un petit morceau, échauffa un crucifix de laiton auprès du feu ; en recevant le beurre donna à baiser le crucifix chaud à la femme, elle cria « Mon Dieu, vous me brûlez. Alors le frère dit : « voyez combien Dieu n'est pas content de votre petite charité de beurre. » Alors, elle alla chercher une grande malotte de beurre ; donna derechef à baiser le crucifix, cette fois n'étant plus chaud.

* * *

Le frère Grégoire, cordelier à Fribourg, passant par la cure de Guin, avec une besace de gibier levraux qu'il avait attrapés alla coucher auprès de Monsieur Pythoud, curé¹, aussi renard que le frère.

Le curé, curieux de voir ce qu'il y avait dans la besace du frère, prit le tout pendant qu'il dormait et mit à la place du gibier différents légumes à peu près de la même pesanteur et valeur ; le frère, au matin, prit sa besace et ne remarqua pas la plaisanterie ; alors qu'il fut arrivé au couvent, en développant sa besace ne trouva rien du gibier pour présenter au couvent fort étonné.

¹ Dom François-Josse Pythoud fut curé à Guin dès 1713 (Dellion, Dictionnaire des paroisses).

Mais il ne tarda pas de rendre la réciproque et encore plus finement que le curé. Le frère s'en alla, le jour de la dédicace de Guin, le premier dimanche du mois d'août, pour faire à jouer son entreprise; pendant que Monsieur le curé était à l'église, le frère entra dans la cure comme un bon ami, demanda à la servante d'aller avec lui dans la cave par ordre du curé pour entamer du bon vin pour le dîner de la dédicace; la servante accompagna le frère Grégoire à la cave, le frère perça alors le tonneau et cria, « mein Gott », j'ai oublié de prendre un buisson (bouchon) pour boucher le vin et le tonneau, et alla chercher un buisson (bouchon). Mais ce fut là la plaisanterie, commanda à la servante de tenir sa main à l'embouchure du tonneau; la servante garda et, pendant ce temps, le frère Grégoire alla tout prendre hors des pots, la viande et rôti du dîner de la dédicace; et s'en alla hors de la cure avec la besace pleine et arriva au couvent des Cordeliers de Fribourg, où il présenta sa besace pleine pour leur dîner; et la servante resta à la cave jusqu'à quand le curé arriva de l'église. Alors point de dîner de dédicace¹.

¹ Manuscrit Gobet III, page 191-196.

On'omo dèfichilo.

Le boun'anhyan kuré dè Bulo, moncheu Frochâ, mè dejé on yâdzo ke ly avi trè tzoujè ke falyi fère chin ly moujâ: Chè fér'inkourâ, chè maryâ è chè pindre. Ly a bin ôtyè a dre. N'in d'a ke krèyon ke po chè maryâ n'a pâ fôta dè tan ruminâ; chufi dè lyètâ inthimblyo on grahyâ è ouna grahyâja è tot'è de. Chu pâ dè chi l'èvi. N'oublyâdè pâ ke: « Chi ke chè mâryè a la kouète, a liji chè rèpin. »

Kotyè pèrnètè, ke ly-an, kemin on di, dou bou dévan la méjon è lou fourdâ plyn dè lu-d'oâ, chè krèyon ke poron dèkrotchi le premi vignè è ly fér'a vini l'ivouè a la botze, in ly fajin on fô-ri. Chè trævon kotyè kou bin rèbarbalâyè.

Chti tzôtin, n'a binda dè moncheu è dè damejalè grepechan amon kontre le Molèjon; dzoyâ ko di pindzon, ly-alâvan in rèkathalin, kontre le Piti Plyéné.

Le vajilyè, Luvi di motètè, on puchin dzouno koâ, vouèrdâvè chè modzon èthindu chu n'a lâpya.

Kan hou frelukè è hou gandoulè d'la vela l'an-j-ou yu, chè chon dèchidâ dè le bougrachi è dè le turlupinâ n'a vouërba, po le fér'ingréyi è rire n'a moâcha. Ouna di plye galéjè grahyâjè d'la binda, ouna bouna déboubenâye, chè tirè pri dè ly è ly fâ:

— I-tho maryâ ?

— Na, pâ onko.

— Mè vou-tho po ta fèna ?

Le vajilyè la vouètè du lè pi a la titha, è apri l'avi bin tijâye, ly di:

— Na, vo vu pâ.

— Kemin ? na, ly fâ adon le martchan a la pèrnèta. Te châ, chte maryâvè ha grahyâja te cheré lodji, vuthu, nouré kemin on chignâ; t'aré pâ mé fôta dè vouèrdâ tè modzon.

— Ly fâ rin, la vu pâ, è po rin pâ, ke ly rèbrekè le vajilyè, in la vuitin adi a fin-j-yè.

La damejala, ke rijê pâ mé, keminhyivè a la trôvâ on bokon drôla, chè mojâye ke chti dzouno dêvi avê oun'akujon po la rêfoujâ dinche plyantuamin.

— T'â achurâ n'a miya, ke ly fâ adon ?

— Na, n'é rin dè miya ; n'è pâ po chin.

— Portyè è-the don ?

— Che vo maryâvo, vo, tan galéja, tan ragotinta, tan alêgra... vouê !... ly-aré mé dè mô dè vo vouêrdâ tyè dè vouêrdâ mè modzon !...

Tobi di-j-èlyudzo.

Anecdotes.

Au temps où Pierre l'Ermitte enrôlait des volontaires pour la guerre sainte, il se trouva un baron riche d'un grand fief et possédant, par surcroît, une méchante femme. Le noble sire, chargé de péchés, voulait aller à Jérusalem, pour en obtenir le pardon, comme faisaient tous les autres; mais l'évêque lui dit: « Votre devoir vous oblige à rester dans votre manoir, mon fils, vos vassaux et vos enfants auraient trop à souffrir de votre absence. »

Ainsi fut fait. Pourtant au jour de la bénédiction des croisés, le baron était au nombre des pieux soldats, bien qu'il ne dût pas quitter la terre de France. Et quand l'évêque dit: « Elevez vos croix pour que je les bénisse », notre bon sire saisit très délicatement sa femme et la soulevant sans s'inquiéter de ses imprécations:

— Bénissez ma croix, seigneur évêque, cria-t-il, c'est la plus lourde de toutes celles qui sont ici !...

Logique d'un pochard :

Un cru, c'est du vin.

Une crue, c'est de l'eau.

Donc l'eau est le féminin du vin.

Par conséquent, lorsqu'un marchand de vin mouille sa marchandise, cela devrait s'appeler un mariage et non un baptême.

Parent éloigné. — Est-ce que Georges est un de vos parents ? Vous portez le même nom.

— Oh ! très éloigné... C'est le plus jeune de neuf enfants dont je suis l'aîné.

Spirituelle réponse. — M. G. un grand négociant en grains, a réuni dans sa maison la plus merveilleuse collection de miniatures qu'on puisse rêver. L'autre jour, il reçoit une lettre de M. Z. un amateur qui lui demande l'autorisation de visiter cette collection.

M. G. répond aussitôt qu'il se met entièrement à la disposition de M. Z., et il ajoute que, sa maison étant éloignée

de la ville, sa voiture attendra le visiteur à la gare, et que, si celui-ci y consent, il partagera son modeste déjeuner.

M. Z. , trouvant cette invitation un peu trop familière, répliqua par une lettre un peu vive, dans laquelle il traitait M. G. de meunier.

M. G. prit aussitôt sa plume et répliqua ainsi à M. Z. :

« Le déjeuner que je vous offrais était sans façon. Il n'y aurait-eu à table que le meunier, son fils ... et vous !... »

Deux campagnards, parlent politique moderne. Pyéro, lui, penche vers le socialisme et paraît en saisir la signification, comme vous allez le voir. Tônnon n'est pas très convaincu et voudrait savoir ce qu'on entend par socialisme.

— Thyè-the chin ? Konpringno pâ gran tzouja a ha novala politike.

— Ah ! te konprin pâ ? — tè vé betâ chin in titha in dutrè mo :

T'à thin chantimè. Mè, ly-é n'a pupa. T'adjitè dou taba : Te le mè balyè.

— Bin ! Apri ?

— Apri ! le fougèri.

— Mè, adon, tyè fari-yo ?

— Tè !... te krètzèri...

Voici une annonce cueillie dernièrement dans une « Feuille d'annonces » : « Une jeune fille, ayant un caniche qu'elle adore, et dont le poil soyeux est d'un noir de jais, demande un valet de pied orné de favoris de la même couleur. »

Retour d'un patient. — Ah ! mon ami, je souffre horriblement des dents... je sors de chez mon dentiste.

— Et qu'est-ce qu'il t'a arraché ?

— Il m'a arraché... vingt francs.

En chemin de fer. — Je suppose que mon cigare ne vous dérange pas ?

— Non..., le fumeur seulement.

Moi, je ne paye pas mes vieilles dettes.

— Et les nouvelles ?

— Je les laisse vieillir...

- Cet ancien banquier est maintenant conducteur d'auto.
- Un nouveau moyen de rouler ses clients.

Au café. — Votre pièce n'est pas bonne.

— Votre vin n'était pas bon non plus ;... nous sommes quittes.

- Je grossis comme un tonneau.
- C'est naturel ! Tu passes ta vie dans les cercles.

Sur la plage. — Elle est salée votre note.

— Dame ! Que voulez-vous ?... le voisinage de la mer...

A un enterrement. — On peut dire que ce défunt ne laisse que des regrets.

— C'est pas drôle... pour les héritiers.

— Te देंvenèré djémé chin ke ly-é chondji chta né pachâ ?

— Na.

— Ly-é chondji ke te m'avé prèthâ dyi fran.

— A !... te vin bin chur mè lè rinbochâ.

— Ta chèra ly-a pèrdu che n'omo. ?

— Là voué ,me n'èmi.

— Tyè-the देंvignète du adon ?

— Mafi.. ly-é vignète vèva.

— O ! ma, chte chavé, chu folâ arenâ, kòrbatu.

— T'à achurâ pâ dremê chta né pachâ ?

— Chichyé: ma ly-é chondji ke travalyivo.

Nos fiancés. — Mon fiancé est passablement myope.

— C'est ce que j'ai pensé quand j'ai appris tes fiançailles.

— Votre ami est fiancé, comment s'appelle sa future ?

— Cent mille francs..., l'autre nom m'échappe.

— Madame, votre fille est un vrai trésor.

— Aussi, je ne lui donne pas de dot...

— Ma fiancée est une jolie colombe !

— Et sa mère ?

— Une chouette.

— J'ai cent mille francs de rentes..., m'aimez-vous ?

— Jusqu'à la mort.

— Peut-on faire un contrat sans être sain d'esprit ?

— Oui, monsieur... un contrat de mariage...

Nos belles -mères. — Belle maman, votre fille est insupportable.

— Croyez-vous que je vous l'eusse donnée sans cela ?

— Docteur, la vérité: je suis le gendre de cette malade.

— Du courage, mon ami, votre belle-mère... est sauvée.

— Vos relations avec votre belle-mère sont toujours excellentes, monsieur ?

— Oui..., mais par téléphone.

Un brave concierge: — Monsieur, une lettre.

— Très bien, merci. Dites-moi..., pourquoi ne l'avez-vous pas montée hier ? Voyez vous-même le timbre.

— Oh ! ça ne fait rien, monsieur: c'est un rendez-vous pour demain.

UN MODÈLE DE STYLE ÉPISTOLAIRE.

Mosieu le Praifet

Donque voïla le vanderdi le 16 aût que ma fame il est pas anqor arivé ché moi ;

Donque Mosieu le Praifet j'e me recomend biens avous de faire tou veaux possible d'araitée ma fame Zabète est la conduire dan lé prison.

Donque Mosieu le Praifet une foi que ma fame Zabète il seraz araité demandée lui voir si veu regoindre son marri ou non s'il veu pas me regoindre bien passée la en tirbunal.

Donque Mosieu le Praifet je jur mon couer que ma fame fai se comairse de puis lon tan.

Donque Mosieu le Praifet recevée mes condoléance salutation.

X.Y.Z.

Copie certifiée absolument conforme excepté le nom.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier pour 1931	III
Foires et marchés pour 1931	XV
Autorités fédérales	XIX
Pouvoir législatif cantonal	XXI
Pouvoir exécutif	XXV
Direction de l'Instruction publique et des Archives.	XXVI
Direction de la Justice, des Cultes, des Communes et des Paroisses	XXXVIII
Direction de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'In- dustrie et du Commerce	XXXXIV
Direction de la Police et de la Santé publique	LX
Direction des Finances	LXV
Direction militaire, des Forêts, Vignes et Domaines	LXIX
Direction des Travaux publics	LXXIII
Pouvoir judiciaire	LXXV
Professions patentées	LXXXX
Syndics et secrétaires communaux	LXXXXV
Etablissements de crédit public	CII
Entreprises électriques	CIII
Cultes	CIV
Commune de Fribourg	CVI
Taxes postales	CXIE

* * *

Aux amis des <i>Etrennes</i> (G. Corpataux)	1
Les élections fribourgeoises de 1830 (Jeanne Niquille) .	2
En Gruyère (R. Jans)	15
Les défaillances des parents dans l'œuvre de l'éducation (E. Coquoz)	31
Fribourg et le Romantisme (Gabriel Oberson)	36
Eclaireurs romands (L. Glasson)	77
A l'intoua dou mourè (Le buébo)	84
Le sport du cheval à Fribourg du XIX ^{me} siècle à nos jours. (Paul Kessler)	91
Fribourg à Paris (H. Flamans-Aebischer)	113
Impressions d'un marin à ses débuts (Jean Comte). . .	125
Coin du Folkloriste	160

	Pages
Les châteaux de Vuippens (Henri Næf)	162
Le fort de Pierre-Châtel. Souvenirs de vacances (Marie Ant. Duruz)	173
Au Conseil des Tireurs de la Société suisse des carabiniers (Vindex).	177
La nouvelle église de Payerne (Chanoine Rast).	182
Lettre d'autrefois: Un autographe du Landaman Louis d'Affry. (H. Flamans-Aebischer)	194
La transformation du régiment fribourgeois en troupe de montagne (Lt-col. Plancherel)	196
Les origines de la paroisse de St-Pierre (L. Waeber, chan.)	202
* * *	
Weitzel, Alfred (T. de Raemy)	222
Murith, Robert (R. Nidegger).	227
Menoud, Albert (H. Duruz-Reydelle)	231
Geinoz, le docteur Simon (R. Bochud)	232
Morard, Paul, conseiller national (E. Perrier)	234
de Zurich, comtesse, (H. de Diesbach)	236
Weber, Pierre (G. Corpataux).	238
Brulhart, Jean, conseiller communal (Pierre Aeby).	239
Chaney, Jules, professeur (J. Jordan)	246
Büchi, Albert, professeur (G. Castella)	248
Poffet, Joseph, préfet (A. Remy)	253
Passer, Jean, conservateur du registre foncier (D ^r W. Henzen).	254
de Gottrau, Joseph, ingénieur (G. Corpataux)	256
Blanc, Louis, ancien député (Henri Næf)	258
Raboud, abbé Jean-Etienne (G. Berset)	261
Remy, Félix, docteur-méd (***)	264
Reichlen, Alfred, député (E. Bise)	266
Fleury, P. Bernard, cordelier (P. Léon, cordelier)	268
de Techtermann, Louis (D ^r E. Savoy)	272
Steffens, Mgr Franz, professeur (G. Schnürer)	274
* * *	
Mayèta è Kolin (Fernand Ruffieux)	277
Plaisantes aventures arrivées du temps du frère Grégoire	281
On'omo défichilo (Tobi di-j-élyudzo).	283
Anecdotes	285



**Conservatoire-Académie
de Musique**

FRIBOURG (Suisse)

Etablissement de l'Etat

*Classes instrumentales — Classes de chant — Cours
théoriques — Cours d'ensemble — Histoire
de la Musique — Chant grégorien —
Cours pour organistes catholiques.*

Diplôme officiel pour l'enseignement musical.

Tarif et renseignements par

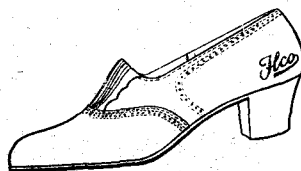
La Direction.

**FRIBOURG
CENDRILLON**

Avenue de la Gare

**B U L L E
AU «TILLEUL»**

anc. magasin STÖCKLI



PAUL MARADAN

Ciment, Chaux, gyps, tuiles et briques.

Tuyaux de drainage, tuyaux en grès et en ciment.
Cuves en grès. Carton bitumé. Aûges à porcs en grès
Articles sanitaires. Produits pour fumistes. Planelles
en fayence, en grès et en mosaïques. Planches en ro-
seaux et Heraklith.

Carbolinéum — Eternit.

Bassins de fontaines en ciment armé. Colas : bitume
à froid pour routes. — Explosifs de sûreté «Aldorfite».

ERNEST MICHEL

FRIBOURG

Téléphone 4.42

Compte de chèques IIa 69

Bureau et Dépôt: Tivoli, 3.

Mes **COMBUSTIBLES** sont

de première qualité et vous donneront satisfaction.
BUREAU : Arcade nouvelle gare.

HENRI AYER, FRIBOURG

Téléph. 3.46.

Se recommande.

Teinturerie Fribourgeoise

Magasin: rue des Epouses

Téléph. 7.93

Magasins et ateliers: Grand'Places, 26.

FRIBOURG

Teinture et lavage chimique de tous vêtements et tissus,
à des prix défiant toute concurrence — Service rapide
et soigné — Expédition par poste dans toute la Suisse.

NOIRS DEUILS TOUS LES JOURS

Anémie — Chlorose — Surmenage

Dépresseions nerveuses — Convalescence — Insomnies

Dragées Maravilha

aux plantes du Brésil

Reconstituant de premier ordre

Adjuvant des globules blancs

Favorise la lutte phagocytaire

Supplée aux déficiences de l'organisme.

Prix de la boîte **Fr. 4.75.-**

Concessionnaire: R. WULLERET, pharm., FRIBOURG

Adénites — Vieux rhumes — Affections des voies
respiratoires — Prétuberculose

E. GLASSON & C^{ie}, Bulle

TÉLÉPHONE Bulle 32 — Palézieux 26 — Château d'Ex 39

Compte de chèques et virements postaux II-35

Branche I: *Matériaux de construction.*

Branche II: *Cuirs bruts et tannés. Engrais chimiques.*

Branche III: *Vins en gros et détail.*

MEUBLES DE BUREAUX

Pour vos installations de bureaux pratiques et appartem.
adressez-vous à la

MAISON G. BISE

Grand'rue 13, FRIBOURG

Maison spécialisée en meubles de bureaux, pupitres,
ministres, américains, tables pour machines, armoires,
rollades, etc. *Téléph. 359.*

Avant de conclure l'assurance obligatoire de votre mobilier
contre

L'INCENDIE

demandez des renseignements à

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurance contre l'incendie
à ST-GALL

TRÈS IMPORTANT : Combinaisons d'assurance contre
l'Incendie, le Vol avec
Effraction et Dégâts d'eau à
des conditions très intéressantes.

Agence générale pour le canton de Fribourg :
M. RATAZ, Rue de Locarno 3. — Tél. 6.73

Boulangerie - Confiserie - Pâtisserie

T. BULLIARD

13, Rue de Romont *Téléph. 4.19*

Bonbons fins, Glaces, Pâtisseries fines,

Pâtés froids. **TEA-ROOM**

Service à domicile

EIGENMANN, CHATTON & C^{ie}

FRIBOURG

EPICERIE FINE

Spécialité de cafés verts et torréfiés
Spiritueux, Conserves, Tabacs et cigares
Rôtisserie de cafés. Téléphone 23

Silvio BIANCHI

:: Ferblantier ::

6, Route de la Carrière (Beauregard)

FRIBOURG

Téléphone 1040

TRAVAUX EN BATIMENTS

Ferblanterie — Plomberie — Zinguerie — Etamage
Installations sanitaires — Fabrication et Réparation
de tôlerie d'automobiles, radiateurs et réservoirs à benzine — Réparations en tous genres — Soudure autogène

Travail prompt et soigné.

Prix modérés.

„ A LA BELLE JARDINIÈRE “

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1885

J. WEILLER-PARIS — FRIBOURG

Place de la Gare, 38 — Téléphone 3.58.

Costumes — Pardessus et Raglans
pr Messieurs, Jeunes Gens et Enfants
Pèlerines Loden et Caoutchouc
COSTUMES COLLÈGE ET SPORT

ANALYSES MÉDICALES

URINES, SUC GASTRIQUE, CRACHATS, etc.

PHARMACIE CUONY

Téléphone 85 FRIBOURG Avenue de la gare

Machines agricoles

en tous genres, pour culture du sol et fenaïson.

Pièces de rechange pour tous systèmes.

Batteuses, moulins à vanner, concasseurs,

Installations de ferme complètes, courroies, articles galvanisés et bidons à lait, outils aratoires.

Catalogues et devis gratis.

Facilité de paiement.

Maurice ANDREY

Beauregard 8c

FRIBOURG

Tél. 8.01

:-: LE NÉGRILLON :-:

Bulletin mensuel illustré, 16 pages in 16° spécialement pour la jeunesse, en neuf langues européennes, approuvé par le Saint-Siège et de nombreux membres d'épiscopat.

Abonnement annuel : 2 fr. suisses.

Sodalité de S. Pierre Claver pour les Missions d'Afrique
Rome (23), via dell'Olmata, 16; Fribourg, rue Zæhringen, 96.

GEORGES SCHAEFFER

Criblet, 13 - FRIBOURG - Téléphone 655



Chauffage centraux - Installations sanitaires
Chauffages à air chaud pour églises - Laiteries
et fromageries à vapeur - Ventilations.

Références de premier ordre.

PROJETS ET DEVIS SUR DEMANDE.

Force motrice - CRIBLET II - Téléph. 7.32

P. FRACHEBOUD-THÜRLER

FRIBOURG - MORAT



RELIURE - DORURE

TRAVAUX D'ÉDITIONS

CONFECTION DE TOUS ARTICLES POUR ÉCOLES



ENTOILAGE DE CARTES
DIVERS SYSTÈMES DE CLASSEMENTS
très pratique pour sociétés de chant, musique, etc.



Conditions spéciales pour remise en état
de Bibliothèques entières.

FABRIQUE DE CARTONNAGES

Achat de vente de Livres de lois et autres.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG TELEPHONE N° 5.66

ENTREPÔTS
Tour Henri
4

HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

BUREAU
Rue du Temple
N° 1

G. HOGG-MONS ET FILS



ENTREPRISE GÉNÉRALE
BATIMENTS ET TRAVAUX CIVILS
BÉTONS ARMÉS

Crédit Gruyérien

à Bulle

CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1.275.000.-

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE
BANQUE ET DE CHANGE
AUX MEILLEURES CONDITIONS

VINS EN GROS

JULES GEX, RUE DU TIR, BULLE (TÉL. 66)

Assortiment complet
en Vins vaudois
et valaisans



Vins rouges étrangers
ouverts et
en bouteilles

C OMMERCE DE BOIS
ET COMBUSTIBLES

VVE M. DURIAUX

LAMES SAPIN
FEUILLES A MOUCHETTES

FRIBOURG
TÉL. 3.10

COQUELINE

LAPP

SIROP CONTRE LA COQUELUCHE

Meilleur remède contre la toux,
l'enrouement, les maladies de la gorge, etc.
pour enfants et adultes.

LE FLACON 2 Fr. et 3 Fr. 80

En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt général :

PHARMACIE LAPP, FRIBOURG

MARQUE DÉPOSÉE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

**MOTOS
VÉLOS**

DES MEILLEURES MARQUES

GRANDS ATELIERS DE RÉPARATION ET REVISION

F. LORSON

CRIBLET, 7, FRIBOURG

TÉLÉPHONE 870

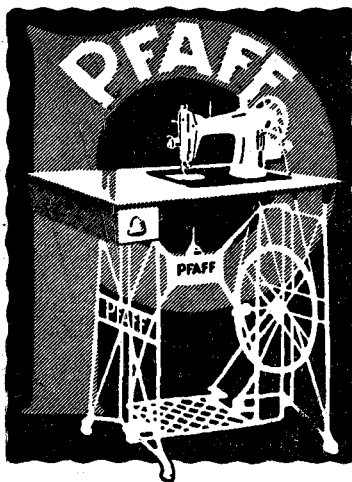
GARAGE MOTOS

BUREAU D'AFFAIRES

Ernest Spicher, à Fribourg

30, Rue de Lausanne — Téléph. 8.90

Travaux de comptabilité, expertises,
revisions, etc. - Agence immobilière
et gérances - Recouvrements - Ren-
seignements commerciaux et privés



les machines
à coudre

PFAFF

sont les
meilleures
catalogue gratis

E. WASSMER S. A., FRIBOURG

Tuilerie de Fribourg à Guin S. A.

Drains de 5-30 cm. de vide, briques creuses, briques pleines, et perforées, dalles pour écuries, tuiles plates, tuiles à double emboîtement, tuiles parallèle et faitières en couleur rouge naturelle ou vieilles.

Spécialités : Plafonds armés en briques creuses : système « Faber » et autres.

Fonderie et Ateliers Mécaniques de Fribourg S. A.

Fonderie de fer - Réparations - Usinage - Constructions

Téléphone N° 25

Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare

★ **BULLE** ★

FONDÉE EN 1853



CAPITAL : 1 000 000. —

RÉSERVES : 600 000. —

CAVEAU

--

SÉCURITÉ - DISCRÉTION

Hoirie J. TARCHINI & C^{ie}

Rue Grimoux 26

FRIBOURG

Tél. 5.21

Entreprise de gypserie-peinture

Construction de voûtes, décoration, travaux d'églises
Revêtement en néo-stuc, pierre peinte. — Planchers
sans joints. — Faux-bois et marbres. — Papiers peints.

Tél. 521.

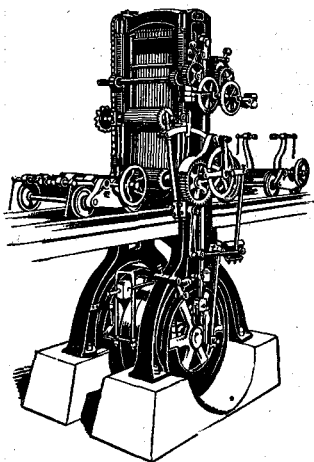
V. LORSON

PHOTOGRAPHE

Av. de Pérolles, 4, FRIBOURG

Tél. 8.

La plus ancienne maison du canton.



André Bochud

CONSTRUCTEUR

BULLE

Installations
complètes
de scieries

Transformations,
réparations, révisions.

Fonderie de fer et métaux. — Mécanique générale.

Grosse serrurerie. — Chaudronnerie.

Construction de turbines.

Tannerie, crème, cirage

COMMERCE DE CUIRS

Courroies et lanières pour machines — Fournitures pour cordonniers — Huiles pour selliers et tanneurs — Crins animal et végétal. Laine pour matelas. — Talons caoutchouc de première qualité.

C. VILLIGER, FRIBOURG

Téléph. 8.55

Grand'rue 57

Téléph. 8.55

BOUCHERIE ::: CHARCUTERIE

Maeder = Chavillaz

12, RUE DE LAUSANNE, 12



Viande de 1er choix. — Bonne charcuterie
On porte à domicile - Tél. 4. - Se recommande.

Bière Beauregard

MED. D'OR
NICE 1884
GENÈVE 1896
HAMBOURG 1898



MED. D'OR
PARIS 1885
LONDRES 1897
MUNICH 1899
PARIS 1900

GRAND PRIX D'HONNEUR, BERNE 1914



CHAUSSURES DOSSENBACH

Grand choix
Salon d'essayage
VOIR NOS VITRINES

FRIBOURG - MORAT
Aux Arcades

VITRAUX D'ART ET VITRERIE
KIRSCH & FLECKNER

FRIBOURG, Pérolles 26

Grandes staches de verre à vitres. Verres en couleur.
Glaces-vitrages, etc.

Croquis à disposition. Prix modérés.

Oignons à fleurs — Graines potagères — Graines
fourragères — Graines de fleurs — Insecticide — En-
grais pour fleurs — Mastic à greffer — Raphia

Se recommande

ERNEST-G. VATTER, Commerce de graines

Ci-devant G. WAGNER

FRIBOURG, rue du Pont-Suspendu, 79.

MAISON DE CONFECTIIONS

À LA PERFECTION

JAQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER

Avenue de la Gare 10, FRIBOURG

Vêtements pour messieurs, jeunes gens et garçonnets

Timbres d'escompte 5%.

RECOMMANDÉE PAR MM. LES MÉDECINS POUR BIEN PORTANTS ET MALADES



Pour aciduler:
Toutes les Salades,
Mets de viande aigres,
Sauces Piquantes,
Pâtisseries.

La Maison Th. BUSER

Rue Hôpital 13. **FRIBOURG** Téléphone 7.81

vous fournira aux meilleures conditions :

ARMES — MUNITIONS — POUDRES

EXPLOSIFS

LE MEILLEUR RECONSTITUANT Vin de Quinquina Pepto-Ferrugineux

de la Pharmacie **MUSY**

SUCC. E. DEUTELMOSER

Il combat avec succès, l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les migraines.

Le grand flacon 7 fr. : le demi-flacon 4 fr.

13, Rue de Lausanne, **FRIBOURG**.

CONFECTIONS POUR DAMES

MODÈLES DE PARIS

Robes, Costumes-Tailleurs, Manteaux, Blouses, Peignoirs, Articles tricotés, etc. — Tissus et Garnitures en tous genres.

J. M O N N E Y

Tél. 6.12 - **FRIBOURG**, 29, Avenue de la Gare, 29.

EXECUTION SOIGNÉE SUR MESURE

MARBRERIE SCULPTURE

::: A. SESTI :::

Téléph. 1073 **Fribourg** Beauregard, 37

Spécialité de monuments funéraires — Travail prompt et soigné — Prix modérés. — Nombreuses références

ATELIER DE RELIURE
J. HANDRICK-MORIGEAU

TÉLÉPHONE 8.91 :: FRIBOURG :: RUE GRIMOUX, 6

SPÉCIALITÉ DE REGISTRES ET TRAVAUX EN CUIR
RELIURE FRANÇAISE ::: TRAVAUX D'ART

**ATELIER MÉCANIQUE ET ÉLECTROMÉCANIQUE
POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE**

Fournitures générales
réparations et stock batteries

BLULHARDT FRÈRES

Tél. Atel. 1000, Dom. 854 Rue de l'Industrie, 7
FRIBOURG

AGENCE Ires MARQUES

VENTE ET POSE DE

LINOLEUM

TAPIS

PAPIER PEINT

Devis — Travail garanti

Sol hygiénique « **LIEGOLEUM** »

Seul concessionnaire :

Marcel Chiffelle, av. des Alpes 26

JOSEPH BIANCHI

FABRIQUE DE SIMILI-PIERRES

Rue Locarno, **Fribourg** - Maison en 1903 - Téléph. 8,31

Spécialiste pour les travaux d'autels pour églises. Reproduction de statues, et toute espèce de marbres adaptés à la construction. Imitation de toute sorte de pierre de n'importe quelle nuance pour les bâtiments. Fourniture de monuments en pierre naturelle et simili. Le premier ayant introduit la pierre artificielle en Suisse. Catalogues, croquis, devis et références sur demande.

L'Echo d'Afrique

Organe de la Sodalité de S. Pierre Claver pour les Missions d'Afrique, bulletin mensuel illustré, en neuf langues européennes, 16 pages in-8°, approuvé par les quatre derniers Papes, ainsi que par de nombreux cardinaux, archevêques et évêques.

Abonnement annuel : 3 fr. suisses.

Rome (23), via dell'Olmata, 16; Fribourg, rue Zaehringen, 96.



MANTEAUX EN FOURRURES, garantis
RENARDS. Tours de cou. Fourrures pour garnitures.
Réparations, transformations, teintures, conservations.

A. TIEFNIG FRIBOURG. Tél. 6.23
RUE DE ROMONT 18

BLANCHISSERIE ET REPASSAGE

M. BUDDEN-MICHEL

Téléphone 7.38 --- RUE DE L'HOPITAL --- Téléphone 7.38

Service prompt. — Prix modérés.

Sur demande, on se charge de faire à domicile
des lessives entières (sans repassage).

PEINTURE AUTOS

SPÉCIALITÉ : « DUCO »

O. STAUB, Fribourg

Avenue du Midi, 7. Téléph. 12.07

SERRURERIE

BATIMENT - ART - CONSTRUCTION

Serrures de sûreté --- Ferme-portes

Volets à rouleaux en bois et acier

TOUTES RÉPARATIONS

F. GOUGAIN :: FRIBOURG

Chappaley Brugger

Rue de Lausanne 20 **FRIBOURG** Rue de Lausanne 20

Téléphone 21.

Chapellerie renommée par : **Son grand et beau choix,**
ses marchandises de premières marques,
ses prix modérés



FLORARIA

23. PÉROLLES

TÉL. 12.02

**GRAND CHOIX DE PLANTES
ET DE FLEURS EN TOUS
GENRES**



SPÉCIALITÉ DE
Couronnes en fleurs naturelles
et artificielles.

G. Bastian-Georges

Service à domicile

GREMAUD & TACCHINI

Entreprise de maçonnerie

Bétons armés

Bureaux : VILLA NOËL, Pérolles. — Tél. 7.31

V I N S E T L I Q U E U R S
JEAN MEYER



FRIBOURG
TÉLÉPHONE 1.73

ORANGEADE
ET CITRONNADE
EAUX MINÉRALES



●
CARDINAL

LA BONNE BIÈRE !

FINE — TONIQUE — RAFRAICHISSANTE

●

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVREURIE

Réparations en tous genres

Achat d'or et d'argent

J. HUGENTOBLER

FRIBOURG (Suisse)

Rue de Lausanne, 19.

Téléph. 2.93

Magasin L. SCHNEIDER

Rue du Tir 16

FRIBOURG

Téléphone 7.77

TISSUS — SOIERIE

Riches et simples pour

Costumes — Tailleurs — Robes — Manteaux — Four-
nitures pour la couture — Escompte pour couturières
Echantillons à disposition

BREGGER, ZWIMPFER & C^{ie}

Successeur de SCHMID, BAUR & Cie

FRIBOURG



* *Fers en tous genres pour tous les métiers - Outils et machines pour menuisiers, serruriers, etc. - Ferrements pour menuisiers - Machines agricoles, faucheuses, faneuses, rateaux, faux, etc. - Charrues cultivateurs, semoirs - Machines à battre à mains et pour moteurs - Moulins à vanner - Transmissions en tous genres - Hache-paille, concasseurs, coupe-racines - Bouilleurs - Moulins à pommes de terre - Machines à coudre en tous genres - Balances et bascules - Articles de ménage en émail, aluminium, etc.*

On s'occupe des installations

Spécialités : Accessoires pour faucheuses, charrues, etc.

Laiterie Centrale

Propriété des producteurs de lait

: - : de Fribourg et environs : - :

MAGASINS :

TOUR HENRI N° 11

PEROLLES, 61

HOTEL DE VILLE

CHAMP DES CIBLES

Lait — Crème — Beurre — Fromage — Yoghourt.

COMMERCE DE VIN

Les Fils d'Ignace Esseiva

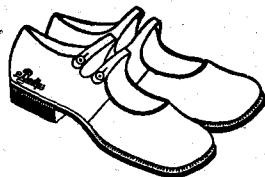
Maison fondée en 1855

FRIBOURG

CHAUSSURES
F. VONLANTHEN

Pont-muré, 152 **FRIBOURG** Pont-muré, 152

●
Rabais
sur achats importants !!!
Vente au comptant
●



Favorisez les commerçants du pays!
Membre de l'Association pour le rabais.

GYP SERIE ET PEINTURE

Réparations et transformations

Travaux en **Rabitz**

Enseignes — Meubles — Décorations

ARTHUR DUBEY

rue L. Chollet 1,

FRIBOURG

Quartier d'Alt

Tél. 4.05

Papiers peints

Tél. 4.05

J. POCHON & C^{IE} HORLOGERIE

BIJOUTERIE

ORFÈVRE

RUE DE LAUSANNE, 50



Réparations, gravures
en tous genres
Travail très soigné

**Application générale de la chaleur
à l'industrie et aux édifices**

CALORIE

Chauffage et ventilation

Gd'Fontaine 24 a

FRIBOURG

Tél. 144



SPÉCIALITÉS :

Chauffage central à eau, vapeur, air - Chauffage par
appartement - Cuisines à vapeur, cuisines d'hôtels et
restaurants - Fourneaux de ménage - Installations
sanitaires - Distribution d'eau chaude.

POUR VOS ACHATS ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE

AU FAISAN DORÉ

COMESTIBLE

FRIBOURG

15, RUE DU TIR, 15

TÉLÉPHONE 9.37

VOLAILLE

POISSONS

GIBIER

CONSERVES

Caisse Hypothécaire

du

Canton de Fribourg

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat.

Capital social : Fr. 6,000,000

entièrement versés

dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg

Réserves au 1^{er} janvier 1930 Fr. 2,500,000.-

Prêts hypothécaires » 45,138,282.-

Obligations ou cédules hypothécaires

émises par l'Etablissement » 36,107,219.-

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations ou de cédules de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans aux conditions les plus favorables.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, **sans autorisations spéciales**, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse Hypothécaire.

CARNETS D'ÉPARGNE

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

LA DIRECTION.

Banque de l'Etat de Fribourg

CAPITAL : Fr. 30,000,000.—

GARANTIE DE L'ETAT

10 Agences : St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farnagny, Morat, Romont, Tavel
et
76 Correspondants d'épargne dans les principales localités du Canton de Fribourg.

Traite
toutes
opérations
de
Banque



Compte
de
chèques
postaux
Il a 49

RÉCEPTION DES DÉPÔTS D'ARGENT :
contre **OBLIGATIONS** à terme fixe au porteur
ou nominatives.
en **COMPTES DE DÉPÔT** à vue et à terme
fixe.
sur **CARNETS D'ÉPARGNE**, avec ou sans tire-
lire.

aux
meilleures
conditions.

Ouverture de crédits avec garanties hypothécaires dans le canton de Fribourg, nantissement, cautionnement, gage du bétail, etc.